



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane



# DÉCLARATIONS DE MARRONNAGE DES ESCLAVES DE GUYANE 1822-1848



*Version provisoire 2020*



## Introduction

Le marronnage est consubstantiel de l'esclavage. Les personnes déportées d'Afrique ou nées dans la colonie de la Guyane française et mises en esclavage ont agi constamment pour résister à leur situation juridique et sociale et la dépasser. Cette résistance a pris des formes très variées en fonction de la conjoncture politique et économique, des situations individuelles, des conditions de travail forcé. Parmi les actions de résistance, celle du marronnage est l'une des plus fréquentes, l'une des plus redoutées par les habitants propriétaires et l'administration, surtout quand elle se multiplie et qu'elle favorise des regroupements incontrôlables par les autorités de la colonie.

Le marronnage, c'est la fuite d'individus de leur lieu d'asservissement, une fuite isolée, individuelle ou groupée, familiale, d'entraide, une fuite murement réfléchie ou opportuniste, consécutive à un événement particulier, accompagnée ou non de vols d'objets (canots, outils, plants vivriers, etc.) et de dégradations sur des bâtiments ou les plantations. Ce marronnage recouvre dans la réalité une grande variété de situations que l'historien se doit d'étudier et de comprendre. L'administration coloniale distingue le petit marronnage (de quatre jours à un mois) du grand marronnage (au-delà d'un mois, pouvant aller jusqu'à plusieurs années).

L'augmentation de la population servile malgré l'interdiction de la traite négrière en 1817, l'échec de la première abolition en 1794, le rétablissement de l'esclavage en 1802 et les incertitudes de la période portugaise entre 1809 et 1817 ont favorisé une augmentation du marronnage.

Une série de mesures réglementaires prises par les gouverneurs Laussat et Milius vise à réprimer, si ce n'est contenir, l'inflammation du marronnage qui culmine avec l'arrestation et le procès de Pompée en 1822 : mesures judiciaires, administratives et financières. L'objectif principal est le maintien de l'ordre dans les ateliers d'esclaves des habitations : éviter la propagation de l'idée de remise en cause du système économique fondé sur une main d'œuvre servile.

Face à la recrudescence des faits de marronnage, le gouvernement local met en place à partir de 1822 une procédure de déclaration des cas de marronnage, qui s'impose aux propriétaires et à leurs mandataires, régisseurs et autres économes. Ils ont obligation de déclarer à l'administration les cas de fuite d'esclaves en signalant leur identité (patronyme, origine), leurs caractéristiques physiques (taille, signes corporels distinctifs) et les circonstances (lieu, date, vols d'objets). Les registres destinés à ces déclarations contiennent également les avis de retour volontaire, ceux d'arrestation et d'emprisonnement des marrons.

Très peu de registres primaires ont été conservés ; ont-ils, du reste, été bien tenus dans tous les quartiers ? Les Archives territoriales de Guyane conservent une dizaine de registres datés de 1837 à 1848, certains vierges, d'autres renseignés, dotés d'une couverture de papier coloré, sur laquelle figure une étiquette imprimée spécifique. Dans la sous-série 11 M nous avons retrouvé deux cahiers de déclarations de marronnage du quartier d'Oyapock pour les années 1826 et 1827.

Les archives des communes peuvent recéler également ce type de documents ; les archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, par exemple, conservent deux registres isolés pour les années 1826 et 1845. Il est fort possible que d'autres registres, en tout ou partie, soient identifiés à l'occasion d'opérations de tri et de classement des fonds publics anciens.

## Quelques registres identifiés

1826	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1826	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/1*
1827	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1837	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1841	Kaw	Archives nationales d'outre-mer, Guyane 52*
1843	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1844	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1844	Kaw	Archives territoriales de Guyane
1844	Oyapock	Archives territoriales de Guyane
1844	Sinnamary	Archives territoriales de Guyane
1845	Acarouany	Archives territoriales de Guyane
1845	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1845	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/2*
1847	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane

Les déclarations de marronnage, de retour, d'arrestation et d'emprisonnement des marrons sont publiées régulièrement dans le premier et seul périodique officiel de la colonie, la *Feuille de la Guyane française*, sous forme d'avis par la direction de l'Intérieur<sup>1</sup>. Entre 1819 et 1821, les avis de marronnage sont peu nombreux et irréguliers. Ils deviennent réguliers et systématiques à partir de 1822. Ce périodique constitue la source la plus étendue sur le marronnage guyanais, d'Oyapock à Mana : près de 5 000 cas entre 1822 et 1848, soit plus de 190 cas par an en moyenne.

Les avis publiés dans la *Feuille de la Guyane française*, pour être pleinement utiles aux chercheurs, devront être traités sous forme d'une base de données et surtout augmentés des informations qu'ils ne contiennent pas toujours (nom du propriétaire, nom de l'habitation ou de l'atelier, circonscription administrative). Les données doivent être intégralement reprises et vérifiées dans leur complétude. Sans ces informations, il peut être périlleux d'établir des statistiques fiables par quartier, par habitation, etc.

Le marronnage s'étudie également grâce aux fonds judiciaires, à la correspondance échangée entre les responsables de quartier et les administrateurs de la colonie (gouverneur et ordonnateur / directeur de l'Intérieur) et aux rapports des détachements militaires chargés d'arrêter les bandes de marrons et de détruire leurs campements voire leurs villages.

---

<sup>1</sup> La *Feuille de la Guyane française* est imprimée chaque semaine à Cayenne par l'Imprimerie du Gouvernement de 1819 à 1848.

Les sources relatives à l'esclavage et au marronnage, surtout celles contenant des données nominatives et individuelles, sont plus nombreuses sur les trois dernières décennies du système servile. Elles peuvent créer un effet de trompe l'œil. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de source d'archives à disposition que le phénomène n'a pas existé ; et inversement ce n'est pas parce qu'il y a des sources d'archives nombreuses et insistantes que le phénomène est plus important qu'auparavant. La parcellisation des données égrenées dans les correspondances administratives ou les numéros de la *Feuille de la Guyane* peut également créer une impression de dilution du phénomène, peu appréhendable de manière globale, sur la longue durée.

### **Indications bibliographiques**

Epailly (Eugène), *Esclavage et résistance en Guyane française. Une page de l'histoire de l'esclavage en Guyane : ses révoltes atlantiques, ses luttes continentales et maritimes*, Rémire-Montjoly, 2005.

*La marronnage ou la résistance à l'esclavage*, Cayenne, Région Guyane, juin 2009 ; 1 vol. (16 p.).

Mam Lam Fouck (Serge), *La Guyane française au temps de l'esclavage, de l'or et de la francisation (1802-1946)*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 1999 ; 1 vol. (389 p.).

Moomou (Jean), *Le monde des marrons du Maroni en Guyane (1772-1860). La naissance d'un peuple : les Boni*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2004 ; 1 vol. (216 p.).

**Version réalisée par la direction Musées et Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Guyane par Kristen Sarge**

[patrimoinesculturels@ctguyane.fr](mailto:patrimoinesculturels@ctguyane.fr)

## **Ordonnance du commandant et administrateur pour le roi sur le marronnage**

Nous Pierre Bernard, baron Milius, maître des requêtes, capitaine de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, commandant de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant et administrateur pour le roi de la Guyane française,

avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

### **Titre premier**

*Marrons : déclarations, défense de retenir les marrons, leur remise*

**Article premier.** — Tout esclave sorti de l'habitation de son maître ou de la ville doit être muni d'un billet de passe, signé du maître, qui relate le nom du noir, sa caste, l'objet qu'il porte, l'endroit où il va et la date de sa sortie ; faute de quoi il pourra être conduit à la geôle.

2. — Les propriétaires ou leurs représentants seront tenus de déclarer l'absence de leurs noirs, dans le délai de huit jours, à compter de celui de leur évasion, ainsi que la rentrée dans le même délai de ceux qui, déclarés fugitifs, se seraient rendus volontairement ou auraient été amenés par tous autres que par les détachements ou la gendarmerie.

3. — Celui qui n'aura pas fait la déclaration prescrite par l'article ci-dessus aura le droit encouru de cent francs d'amende pour chaque noir non déclaré ; il supportera en outre les frais de prise, de geôle, de nourriture et d'hôpital ; et si les esclaves ont été tués par le détachement ou par la gendarmerie ou sont morts par suite de leurs blessures, il sera déchargé de l'amende et de tous frais ; mais il ne pourra prétendre à aucune indemnité.

4. — Les noirs fugitifs non déclarés dans le mois et jour de leur fuite seront confisqués, appartiendront à la ville de Cayenne et seront employés aux travaux d'utilité publique.

5. — Sont dans le même cas tous les noirs fugitifs ou nés dans les bois, dont le maître n'aura pas été reconnu et qui n'auraient pas été réclamés dans l'an et jour de leur capture, ainsi que les marrons déclarés qui n'auraient pas été réclamés dans le même délai.

6. — Le marron déclaré en temps utile, qui aurait été tué par les détachements ou par la gendarmerie sera remboursé par la caisse des affranchissements au propriétaire sur le pied de quatre cents francs, sans distinction de sexe, d'âge et de caste.

7. — Les autres noirs marrons qui, par accident ou autrement, auraient été tués dans les bois par les détachements ou par la gendarmerie et ceux non marrons estropiés et mis hors de service par des blessures reçues à la poursuite des marrons, seront également payés par la caisse des affranchissements au propriétaire suivant l'estimation qui en sera faite par deux principaux habitants du quartier, nommés l'un par le propriétaire et l'autre par le commandant du quartier.

8. — Tout noir de jour et de nuit, qui serait absent de chez son maître de moins de trois jours sera rendu au propriétaire : le capteur ne pourra prétendre dans ce cas à aucun droit de capture. Le commandant du quartier prononcera en cas de contravention sur l'époque de l'évasion.

9. — En conséquence de l'article précédent, n'est réputé marron que le noir absent depuis plus de trois jours de l'habitation du propriétaire ou de son représentant.

**10.** — Il est expressément défendu d'arrêter les noirs qui ne seraient pas marrons, sous peine d'une amende de cent francs et d'un emprisonnement qui ne pourra être moindre de quinze jours ni excéder un mois. Cette amende ne sera pourtant pas applicable aux capteurs qui feraient partie de la gendarmerie.

**11.** — Aucun capteur ne pourra sous quelque prétexte que ce soit dépouiller les noirs arrêtés à peine de privation du droit de capture, de restitution des objets enlevés et d'une amende qui sera déterminée selon l'exigence du cas.

Les dispositions des articles précédents seront appliqués, s'il y échoit, par le tribunal de police correctionnelle.

**12.** — Sont réputés petits marrons les esclaves qui auront été absents plus de trois jours et moins d'un mois.

**13.** — Sont réputés grands marrons les esclaves qui auront été absents au-dessus d'un mois.

**14.** — Les esclaves, petits marrons, seront immédiatement rendus à leurs maîtres à charge par ceux-ci de payer cinq francs pour capture et, en outre, les frais de geôle et d'hôpital, s'il y a lieu.

**15.** — Les esclaves, grands marrons, quelque soit l'époque de leur marronnage, seront soumis à la discipline de la police ordinaire ; ils ne pourront être punis de plus de deux mois de chaîne pour la première fois, et de plus de quatre mois en cas de récidive sans que pour cela le maître puisse prétendre à aucune indemnité.

**16.** — Tout esclave qui aura été arrêté quatre fois pour marronnage et dont une absence aura duré plus de six mois, ainsi que celui qui serait arrêté après récidive de six mois, appartiendra à l'État pour être mis à la chaîne et être employé aux travaux forcés.

**17.** — Il est expressément défendu, sous peine d'être réputé recéleur et condamné comme tel, de retenir chez soi, sous quelque prétexte que ce soit, les noirs égarés, arrêtés et fugitifs, plus de huit jours à la campagne, et plus de deux fois 24 heures à la ville, ils seront de suite remis au commandant de quartier ou à la geôle si c'est à Cayenne.

**18.** — Celui qui sera convaincu d'avoir recélé un noir égaré, arrêté ou fugitif plus que le temps prévu en l'article ci-dessus, sera condamné pour la première fois à payer, par forme d'amende, vingt-cinq francs par chaque jour de détention, un tiers sera pour le maître et les deux autres tiers pour la Caisse des affranchissements.

**19.** — Les noirs marrons pris seront de suite conduits chez le commandant de quartier qui apostillera la date de la prise sur le registre des déclarations de marronnage ; il interrogera le nègre et l'enverra dans les 24 heures à Cayenne.

**20.** — Les marrons pris et amenés par les détachements seront interrogés sommairement à Cayenne par le commissaire commandant la ville et s'ils s'en trouvent quelques-uns soupçonnés d'un crime, ils seront de suite remis au procureur du roi, les autres seront envoyés à la geôle.

**21.** — La peine à infliger aux noirs grands marrons sera requise par le procureur du roi dans des conclusions écrites et définitives.

**22.** — Les noirs détenus en prison y seront nourris et soignés aux frais de la Caisse coloniale, à charge de remboursement par les propriétaires, excepté dans les cas prévus par les articles 6 et 17, et ils seront employés, sous la surveillance des officiers de police, aux travaux publics, jusqu'à ce qu'ils aient été remis à leurs maîtres.

Dans le cas où il y aurait quelque noir estropié ou tué par accident arrivé sur les travaux, il sera payé aux dépens de la Caisse des affranchissements, un dédommagement à dire d'experts, nommés

conformément à l'article 10 et suivant ce qui sera ordonné par le commandant et administrateur pour le roi.

**23.** — Aucun noir capturé ne sera remis au maître réclamant, qu'en justifiant de l'acquittement de ses impositions échues, sur le visa du directeur du domaine.

Tout noir marron retenu à la geôle pour retard du paiement d'impositions de la part du propriétaire sera vendu publiquement deux mois après sa détention, pour dite cause, sur un simple avis qui sera inséré dans les gazettes, huitaine d'avance, pour le prix de la vente dudit noir, défalcation faite des frais de vente d'insertion dans les gazettes, être employé à l'acquittement des impositions et le surplus, s'il y a lieu, être remis au propriétaire.

## **Titre II**

### *Détachements : leur police, leurs droits*

**24.** — Il y aura, pour la poursuite des noirs marrons, des chefs de détachement nommés par nous suivant l'urgence des cas.

**25.** — Les chefs de détachement seront immédiatement sous les ordres du commandant du quartier.

**26.** — Ils seront libres de former leur détachement ainsi qu'ils le trouveront convenable ; mais ils seront tenus de donner au commandant de quartier la liste des hommes tant blancs et libres que noirs, dont ces détachements se composeront et de soumettre à son approbation, l'ordre de service qu'ils auront établi.

**27.** — A chaque sortie, ils en donneront avis au commandant de quartier, détacheront les endroits de la battue, le nombre, le nom, l'espèce des hommes qu'ils prendront à leur suite.

A leur rentrée, ils l'en informeront aussitôt et lui feront connaître les lieux qu'ils auront parcourus, les circonstances de leur course et le nombre des marrons arrêtés.

Le tout sous peine de privation du droit de capture.

**28.** — les commandants de quartier tiendront un état exact des permissions ou des ordres qu'ils auront donnés aux chefs de détachement, avant leur sortie, de leur date, du temps de leur durée, de celle de la rentrée et enfin des déclarations qui leur auront été faites.

**29.** — Ils donneront tous les ordres nécessaires pour augmenter la force des détachements, lorsqu'il en sera demandé par les chefs, qui devront toujours être porteurs de leur ordre de sortie ; dans ce cas, les chefs de détachement seront obligés d'exposer par écrit aux commandants de quartier les motifs de leur demande.

Si les circonstances l'exigent, les chefs de détachement pourront réclamer les mêmes secours dans les autres quartiers, lorsque, par suite de leurs recherches, ils se trouveront dans le cas de poursuivre leur course au-delà des limites de leur quartier.

**30.** — Tout habitant qui saura qu'il y a des noirs marrons sur son habitation pourra aller aussitôt à la poursuite avec le nombre d'hommes armés qui lui sera nécessaire, à la charge par lui de se conformer, aussitôt après sa rentrée, à ce qui est prescrit par l'article 32, sous les mêmes peines.

**31.** — Tout habitant qui, ayant rencontré par hasard un noir marron, l'aura capturé et remis au commandant de son quartier ou à la geôle, pourra prétendre au tiers de la capture qui serait allouée au

chef de détachement. Les mêmes droits sont alloués à ceux-ci pour les captures faites dans les habitations sans être munis d'ordre de détachement.

**32.** — En cas de fuite ou de résistance à main armée, les détachements pourront tirer les nègres marrons ; mais les chefs ne recevront, pour les noirs tués et reconnus, que la moitié de droit de capture ; en cas de non reconnaissance, ils n'en auront que le quart.

**33.** — La reconnaissance d'un noir tué sera valable, lorsqu'elle aura été constaté par la déclaration écrite sur les lieux par le chef de détachement, dans laquelle seront relatés la caste, la taille, les marques, l'âge autant que possible du noir et la reconnaissance qui en aura été faite, tant par lui que par les hommes du détachement. Le commandant de quartier recevra cette déclaration qui, avec la représentation du poignet droit coupé du noir tué, lui suffira pour certifier, par une attestation, les droits du capteur.

**34.** — Tout capteur est tenu de remettre dans les trois jours de sa rentrée, au plus tard, les noirs capturés, sous peine d'être privé du droit de capture, d'être même considéré et poursuivi comme recéleur, si le cas y échoit aux termes des articles 21 et 22.

**35.** — Les droits de capture seront :

Pour un marron	de 3 jours à 1 mois	5
	de 1 mois à 2	20
	de 2 idem à 4	40
	de 4 idem à 6	60
	de 6 à 1 an	80
	de 1 an et au-delà	100.

**36.** — Outre les droits ci-dessus fixés, il sera accordé au capteur, suivant les circonstances, des gratifications qui seront réglées et ordonnées par le commandant et administrateur pour le roi, d'après l'avis du commandant de quartier qui aura autorisé les courses et aura reçu le rapport du capteur.

**37.** — Tout habitant ayant acquis un droit de capture sera tenu de représenter, dans le délai d'un mois, des titres au procureur du roi qui jugera de leur validité, les visera, s'il y a lieu et les transmettra à l'autorité compétente ; passé lequel temps, il sera déchu de toutes demandes et prétentions.

Parmi les titres produits par les chefs de détachement et par les habitants désignés en l'article 35 doit être compris le certificat du commandant de quartier qui constatera qu'ils ont satisfait à ce qui leur est prescrit par l'article 32.

### **Titre III**

*Délits des marrons : formalités pour les amendes et condamnations, autorités compétentes pour les prononcer*

**38.** — Tout noir marron arrêté armé ou qui aura été reconnu avoir fait partie d'une bande de noirs marrons armés, il sera puni de peines afflictives, même de mort, s'il se trouve dans le crime dont il s'est rendu coupable des circonstances aggravantes prévues par le Code noir ou autres lois existantes au jour où le délit a été commis.

**39.** — Seront punis d'un mois à deux ans de travaux forcés, même de mort dans les cas aggravants mentionnés au dernier paragraphe de l'article 38, les noirs qui seront convaincus d'avoir tenté ou exécuté un projet d'enlèvement d'embarcation pour sortir de la colonie.

**40.** — Les condamnations résultantes des deux articles ci-dessus seront prononcées par la cour prévôtale suivant la nature de l'affaire.

**41.** — Les habitants qui seront dans le cas des articles 17 et 18 seront jugés en police correctionnelle sauf l'appel.

Donné en notre hôtel, à Cayenne, le 19 avril 1823.

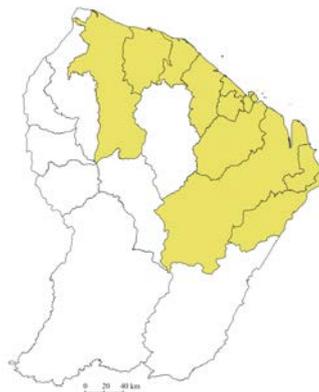
Le commandant et administrateur de la Guyane française pour le roi, Baron Milius.



# **Déclarations de marronnage des esclaves**

## **Registres**

### **1826-1848**



Version provisoire (juin 2020)

# Quartier de Montsinéry

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1826

(Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande)

Nègres marrons non arrêtés

La négresse Rosalie ayant une petite fille, esclaves appartenant à Monsieur Guérin, le marronnage eut lieu le 31 décembre 182[5].

Année 1826

D'après la déclaration de monsieur Frontin, le nègre Etienne, de nation bagou, est marron de son habitation le 20 du mois d[e] juillet dite année.

D'après la déclaration de madame veuve Archat, le nègre Thélémaque, charpentier, est marron de son habitation le 30 juillet dite année.

D'après la déclaration de monsieur Frontin, son nègre a été arrêté et est détenu à la geôle.

D'après la déclaration de la nommée Adélaïde Velingue, le nègre nommé Paule, de nation nago, ayant des prussiennes, est marron de son habitation.

D'après la déclaration de la dite Adélaïde, son nègre a été arrêté ; il lui a été remis et il est de suite reparti marron le 24 août de la dite année.

D'après la déclaration de Adélaïde, son nègre a été arrêté le 6 septembre dite année.

D'après la déclaration de monsieur Castera, les nommés Toussain, de nation congo, et Grégoire, de même nation, sont marrons de l'habitation Mont-Saint-Jacques. Le 1<sup>er</sup> est à son 6<sup>e</sup> marronnage, il a déjà été condamné aux galères par la Cour prévôtale pendant 3 ans et de ce marronnage il a emporté deux chaînes et un collier en fer. Grégoire est à son 4<sup>e</sup> marronnage et a emporté une chaîne et un collier en fer. Ces deux individus étaient marrons depuis le 23 août dernier.

D'après la déclaration de madame veuve Archat en date du mois de septembre, 7, son nègre B<as>ile a été marron et il est rentré peu de jours après.

D'après la déclaration de monsieur Lembert, en date du 25 septembre, son nègre nommé Sollimant a été marron ; il a emporté une hache, un sabre et environ six brasses de chaînes, il avait appartenu à Monsieur Weling, qui pendant plusieurs années l'avait tenu à la geôle pour cause de plusieurs marronnages, et il est de chez monsieur Lemb[ert] à son 2<sup>e</sup> marronnage. La 1<sup>re</sup> fois il [n'] a été arrêté que 6 mois après.

D'après la déclaration de monsieur Bosquet, en date du 6 octobre, son nègre nommé Scylla est marron. Sa taille est de 5 pieds 2 pouces ; il est de nation carmantin.

D'après la déclaration de monsieur Castera, régisseur de l'habitation Mont-Saint-Jacques, le nommé Toussaint a été arrêté et il est à la geôle à Cayenne ; et le nommé Grégoire a de même été arrêté, il est à l'habitation Mont-Saint-Jacques.

D'après la déclaration de la nommée Adélaïde Weling, son nègre nommé Paule, surnommé Jean, est encore reparti marron, il est de nation nago.

D'après la déclaration de monsieur Benoit, régisseur de l'habitation Belle-View à monsieur Rivierre, propriétaire, les nègres nommés Cézard, chef de l'atelier, Eugène, Frédéric, Bilice, Cézard, Bernard, Séraphain, ayant une chaîne, Jean-Baptiste, André et Gérôme, ces dix nègres sont marrons depuis le 10 octobre.

D'après la déclaration de monsieur Rivierre, les dix nègres déclarés marrons par Monsieur Benoit, son régisseur, se sont rendus quatre jours après leur marronnage.

D'après la déclaration de monsieur Fiévée, en date du dix novembre 1826, les nègres dont les signalements suivent sont allés marrons de son habitation et emportant avec eux une hache, deux sabres et une pelle : Congo dit Léveillé, taille d'environ 4 pieds 10 pouces, noir de nation congo, ayant une hernie, âgé de 36 ans ; Hanry, noir, 4 pieds 10 pouces environ, même nation, ayant des cha-aux-oux <sup>sic</sup> aux pieds<sup>1</sup>, marchant difficilement avec des vieux souliers, âgé de 63 ans, ne paraît en avoir que 40 à 45.

D'après la déclaration de monsieur Fiévée, en date du 17 décembre 1826, le nègre nommé Michel, de nation congo, est allé marron de son habitation, il a emporté une pelle, une hache et un sabre, ayant un érysipèle à la jambe, 35 ans d'âge, de la taille de 5 pieds et très noir.

---

<sup>1</sup> Sawouwa ou saouaoua : maladie de peau touchant les mains ou les pieds.

# Quartier d'Oyapock

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1826

(Archives territoriales de Guyane)

L'an mil huit cent vingt-six le dix avril avant midi, par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier de l'Oyapock, est comparu monsieur Romain, habitant propriétaire en le dit quartier, lequel nous a dit et déclaré que deux négresses appartenant à l'habitation Le Hasard, dont il est propriétaire avec monsieur Mirat, l'une nommée Julie, âgée d'environ vingt-un an, l'autre nommée Victoire, âgée d'environ vingt-quatre ans, et toute les deux nation carbary, parlant très peu créole, sont marronnes de chez lui depuis le quatre courant, ayant emporté avec elles chacune un sabre et une chemise de laine rouge ; et le dit sieur Romain nous déclare de plus en sa susdite qualité que, hier neuf du courant, un de ses nègres nommé Jules, âgé d'environ vingt ans, de même nation carbary, taille moyenne, faible complexion, parlant peu créole, jambes cambrées, est aussi parti marron de chez lui, n'ayant emporté à la connaissance du déclarant que ses vêtements, consistant en une chemise de laine rouge, un pantalon de toile écrue et un bonnet de laine et le dit sieur Romain déclarant a signé avec nous la présente déclaration après lecture.

Oyapock, en notre maison d'habitation, le jour, mois et an sus dits. G. Romain. Janeau, commissaire commandant.

L'an mil huit cent vingt-six, le quatorze avril après midi, par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, est comparu monsieur Romain, habitant propriétaire en ce dit quartier, lequel nous a déclaré que le nègre Jules, mentionné en la déclaration du dix courant ci-dessus, s'est rendu chez son maître hier, treize dudit mois.

Après lecture, le déclarant a signé avec nous en notre maison d'habitation, Oyapock, les dits jour, mois et an que dessus. G. Romain. Janeau, commissaire commandant.

L'an mil huit cent vingt-six le vingt-deux août après-midi, par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, est comparu monsieur Romain, habitant, propriétaire en ledit quartier, y demeurant ordinairement, par sa lettre à nous écrite, en date du vingt août courant, par laquelle il nous déclare qu'un nègre à lui appartenant, nommé Louis, âgé de trente-huit à quarante ans, nation appas, maigre complexion, ayant pour signe caractéristique une cicatrice transversale d'une tempe à l'autre, est parti marron de chez lui, habitation Le Hasard, le quatorze courant, n'ayant rien emporté avec lui à la connaissance du déclarant.

Fait à Oyapock en notre maison d'habitation le jour, mois et an susdits. Janeau.

Le vingt-huit octobre mil huit cent vingt-six avant midi est comparu par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, Guyane française, madame veuve Popineau, habitante propriétaire en ce quartier, y demeurant ordinairement sur son habitation dite La Ressource, laquelle dite dame nous a remis et déposé entre nos mains deux nègres marrons que le nègre commandeur de ladite dame, nommé Ismaël, a arrêté hier vingt-sept dudit mois, dans le fond des bois sur le terrain de sa maîtresse. Les dits nègres marrons ne sachant point parler le français ni créole, nous n'avons pu savoir ni leur nom ni celui de leurs maîtres. La déclarante susnommée nous a dit et déclaré ne point savoir signer la présente déclaration.

Fait et passé à Oyapock en notre maison d'habitation le jour, mois et an susdits. Janeau.

L'an mil huit cent vingt-six le vingt-quatre novembre, nous soussigné Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, avons remis à monsieur Jaubert, patron de la goélette caboteur appartenant à monsieur Etienne Doudon, les deux nègres marrons que nous a remis madame veuve Popineau le vingt-huit octobre dernier et dont l'enregistrement desdits marrons est ci-dessus à la dite date, pour être remis à Monsieur Abadie, commis chargé du Domaine royal à Cayenne.

A Oyapock le jour, mois et an que dessus. Janeau.

Le trente novembre mil huit cent vingt-six, par-devant nous Pierre Jacques Janeau neveu, lieutenant commissaire commandant du quartier d'Oyapock, est comparu le nègre Asor, commandeur de l'habitation de monsieur Janeau oncle, étant à Cayenne, lequel dit Asor nous a déclaré qu'un nègre de l'habitation de son maître, nommé Paul, nation rongou, parlant mal créole, visage ovale, taille cinq pieds environ, un peu rougeâtre, âgé de vingt-six ans à peu près, était parti marron le vingt-huit courant à dix heures du matin, n'ayant emporté rien à la connaissance du déclarant, lequel ne sait point signer.

Fait à Oyapock à l'habitation L'Heureux-Hymen, le jour, mois et an que dessus. Janeau neveu.

L'an mil huit cent vingt-six le cinq décembre a comparu par-devant nous Pierre Jacques Janeau neveu, lieutenant commissaire commandant du quartier d'Oyapock, le nègre nommé Asor, commandeur de l'habitation de monsieur Janeau oncle, lequel nous a déclaré que le détachement composé du chasseur de service ici avec deux Indiens, commandé par nous en notre qualité le trente novembre dernier pour aller à la poursuite du marronneur nommé Paul, appartenant à monsieur Janeau oncle, dont déclaration de marronnage et dont signalement est ci-dessus en date du trente du mois dernier était rentré depuis avant hier trois courant après avoir arrêté et dangereusement blessé le marron Paul, lequel déclarant a ajouté que ledit Paul était en danger de mourir de sa blessure, qu'il l'avait laissé, n'en pouvant plus, nous nous sommes transportés de suite chez monsieur Janeau oncle aux fins de constater la vérité de la présente déclaration, où nous avons trouvé le marronneur Paul mort des suites d'un coup de fusil au haut de la cuisse droite, que le sus dit détachement nous a déclaré avoir été forcé de lui tirer. Voici comment l'Indien Gabriel s'étant écarté de ses deux camarades rencontre Paul qui lui dit : Vous autres Indiens courez toujours après moi, quand je suis marron, je veux voir maintenant si vous osez y revenir, je veux te tuer. En disant cela, il lui saisit le canon du fusil. L'Indien se met à appeler de toute sa force ses camarades, lesquels n'entendirent pas sa voix, de sorte qu'il était en danger d'être assassiné, mais ayant fait un effort, il dégage son arme et la lui décharge dans la cuisse à bous touchant. Le nègre étant tombé, on fut obligé de l'apporter chez son maître, om il est mort ce jour après midi, surlendemain de jour qu'il a été blessé.

Fait en la maison de Monsieur le commissaire commandant du quartier le jour, mois et an que dessus, le déclarant ne sachant signer. Janeau neveu.

Aujourd'hui trente-un décembre mil huit cent vingt-six, nous commissaire commandant du quartier d'Oyapock soussigné, certifions et déclarons ici que monsieur Romain, habitant propriétaire de l'habitation Le Hasard, sise en ce quartier, nous a déclaré verbalement que son nègre, nommé Louis, âgé de trente-huit à quarante ans, nation appas, maigre complexion, etc., dont la déclaration de marronnage est inscrite au présent registre à la date du vingt-deux août dernier, est rentré sur son habitation où il fait son devoir comme les autres, ayant prié monsieur Romain de nous faire la présente déclaration par écrit, ne l'ayant point reçue et étant dans la nécessité de clore le présent registre, avons fait la présente le jour, mois et an sus dits. Janeau.

Clos et arrêté le présent registre des marronnages du quartier d'Oyapock, le trente-un décembre mil huit cent vingt-six. Signé Janeau, commissaire commandant du quartier.

# Quartier d'Oyapock

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1827

(Archives territoriales de Guyane)

L'an mil huit cent vingt-sept et le sept juillet, à six h[eurs] du matin, par-devant nous Jacques Janeau, commissaire comman[dant] et officier de l'état civil du quartier d'Oyapock, Guyane franç[aise], sont comparus les nommés Joseph Martin, Indien, lieutenant de [la] peuplade des Palicours, et La Bonté et Nicolas, son frère, Indien de la même peuplade, lesquels nous ont remis un nègre marron qu'ils ont arrêté aux environs de leur demeure si[tuée] près du fort Saint-Louis de ce quartier que nous avons de suite mis aux fers, en attendant d'avoir une occasion pour l'envo[yer] à Cayenne. Ce marronneur dont nous n'avons pu apprendre son nom ni celui de son maître a commis des vols sur l[es] habitations des Indiens susnommés, lesquels ont été forcés de [lui] tirer un coup de fusil pour parvenir à l'arrêter, ce qui a f[ait] au marronneur une blessure au bras et côté droit. Les déclar[ants] nous ont dit ne point savoir signer.

Fait à Oyapock, en notre maison d'habitation, le jour, mois et an susdits. Janeau, commissaire commandant du quartier.

Le dix août mil huit cent vingt-sept, nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock soussigné, avons remis à monsieur Yo Roméo, caboteur, le nègre marron dont l'enregistrement est ci-dessus à la date du sept juillet dernier, pour être remis à monsieur de Lagotellerie, directeur de l'Intérieur, sitôt l'arrivée dudit sieur Yo Roméo à Cayenne, aux fins que ce marronneur soit remis à son maître si on peut parvenir à le connaître.

A Oyapock, en notre maison d'habitation, le jour, mois et an sus dit. Janeau, commissaire commandant du quartier.

Le seize octobre mil huit cent vingt-sept est comparu par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, les nommés Gaétan, mulâtre libre, habitant dans ce dit quartier, et monsieur Rousseau, ex-sous-régisseur de l'habit[ation] Ouanary, lesquels nous ont remis trois nègres et une négre[sse] qu'ils ont rencontrés sur l'habitation La Gaité, lesquels disai[ent] venir se rendre, nous les avons de suite mis aux fers [et en] attendant d'avoir occasion de les envoyer à Cayenne à monsieur Brun, à qui ces nègres appartiennent.

A Oyapock, le jour, mois et an susdit. J. Janeau, commissaire commandant du quartier.

Le vingt octobre mil huit cent vingt-sept, à six heures du matin, par-devant nous Jacques Janeau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Oyapock, est comparu l'Indien nommé Jean Cochon, lequel nous a dit et déclaré qu'étant dans la rivière de Ouassa, il avait entendu au milieu de la nuit du train et cr[...], comme quelqu'un qui se bat, que s'étant approché il avait trouvé que c'était des nègres marrons, de suite que son canot eut accosté celui des marronneurs, trois négresses et deux nègres s'embarquèrent dans son canot et de suite le susdit Indien est venu nous les remettre en mains, lesquels nous avons mis aux fers, attendant l'occasion de pouvoir les envoyer à Cayenne à monsieur Benjamin Brun à qui ces nègres appartiennent.

Fait à Oyapock, en notre maison d'habitation, le jour, mois et an susdits. Janeau, commissaire commandant du quartier.

L'an mil huit cent vingt-sept, le sept novembre, nous Jacques Janeau, commissaire commandant du quartier d'Oyapock, avons fait embarquer et partir pour Cayenne sous la conduite et garde de deux militaires chasseurs de service en ce quartier, l'un nommé [...] et l'autre Clin, avec trois Indiens, les nègres m[arrons] qui nous ont été remis le seize octobre et le v[ingt] du dit mois dont déclaration est ci-dessus aux dites dates pour les remettre à monsieur de Lagotellerie, [directeur] de l'Intérieur, et par suite à monsieur Benjamin [Brun], propriétaire des dits nègres marrons. Nous décl[arons] ici qu'au moment du départ et embarquem[ent], le nègre nommé La Fleur, commandeur de l'habitation de monsieur Brun, a profité d'un instant qu'il n'était [pas] observé, il s'est enfui de nouveau dans les bois [de] notre habitation et est reparti marron.

Fait [à] Oyapock en notre maison d'habitation les jour, [mois] et an sus dits. Janeau, commissaire commandant du quartier.

L'an mil sept cent vingt-sept, le sept nove[m]bre, par-devant nous P. J. Janeau, lieutenant commis[saire] commandant, faisant fonction, à l'absence [du] commandant, d'officier de l'état civil [..... Romain.....] sept [ ..... et le trois ...] sont partis marrons de chez lui et deux nègres de monsieur Milthiade. Ils ont vivres, sabres, haches, houes. Voici [leur] signalement :

- Valentin, âgé d'environ 32 ans, de couleur ma[...]que, tatoué au ventre et aux bras, forte complexio[n], taille d'environ 5 pieds 1 pouce ;

- François, même nati[on], âgé d'environ 20 ans, figure noire, tatoué à la po<i>tr<ine> et au dos, taille d'environ 5 pieds 4 pouces ;

- Bouriqui, de nation bouriqui, avec les marqu[es] caractéristiques au front et aux tempes de son pays, [âgé] de 28 ans, taille environ 5 pieds 2 pouces ;

- Frédéric, nation carbary, âgé de 26 ans, taille d'environ 5 pieds, épaules larges et peau très noire ;

- Victorine, nation carabary, nez plat, jolie figure, peau noire, taille de 5 pieds 1 pouce environ, mari<ée> récemment à Bouriqui ;

- Marie Louise, de nation bagou, très forte complexion, peau noire, âgée d'environ 23 ans, taille petite, enceinte et mariée récemment à François ;

- Fanchette, de nation carbary, taille petite, lèvres grasses, âgée d'environ quinze ans, mariée aussi récemment à Frédéric.

Oyapock, le [jour], mois, an susdits. P. J. Janeau, lieutenant commissaire commandant du quartier.

Enregistrement des deux de monsieur Milthiade :

- François Falbala, âgé d'environ 40 ans, de nation bagou, très forte complexion, taille de 5 pieds 5 pouces environ ;

- Philidor, même nation, âgé d'environ 35 ans, forte complexion, taille de 5 [pieds...].

[Fait à Oyapock en notre] maison d'habitation, 15 [heures], le sept novembre mil huit cent vingt-sept. Janeau neveu, lieutenant commissaire commandant.

# **Quartier de Kaw**

## **Déclarations de marronnage**

**pour l'année 1841**

(Archives nationales d'outre mer)

Le présent registre, contenant... feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir... du quartier d..., à dresser les déclarations de marronnages des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le... 1840<sup>2</sup>.

Le présent registre de marronnage ne contenant aucune déclaration a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-deux. Romain.

---

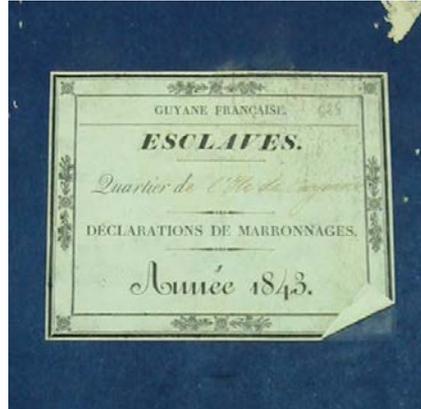
<sup>2</sup> Unique registre de déclarations de marronnage relié avec les registres de déclarations de naissance, mariage et décès.

# Quartier de l'Ile-de-Cayenne

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1843

(Archives territoriales de Guyane)



N° 1

Nom et prénom du marronneur : Joachim

Signalement et circonstances d'évasion : non déclarés

Nom et qualité des maîtres : monsieur Piquepé, copropriétaire

Lieu d'où le marron est parti : habitation Beauregard

Date du marronnage et de la déclaration : 14 janvier et 17 dito

Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : non déclarée

Lieu où l'arrestation a eu lieu : sur l'habitation Montagne-Tigre

Nom du capteur ou de son maître : nègre de monsieur Labroue

N° 2

Nom et prénom du marronneur : négresse Anne

Nom et qualité des maîtres : monsieur Labroue, propriétaire

Lieu d'où le marron est parti : habitation Montagne-Tigre

Date du marronnage et de la déclaration : 24 dito, déclaré 25 dito

N° 3

Nom et prénom du marronneur : négriillon Victor

Nom et qualité des maîtres : monsieur Pagnenaut, propriétaire

Lieu d'où le marron est parti : de Cayenne

Date du marronnage et de la déclaration : 1<sup>er</sup> février

Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 18 février, arrêté

Lieu où l'arrestation a eu lieu : sur l'habitation Montagne-Tigre

Nom du capteur ou de son maître : nègre de monsieur Labroue

N° 4

Nom et prénom du marronneur : nègre

Nom et qualité des maîtres : monsieur Franconie, fondé de pouvoirs

Lieu d'où le marron est parti : habitation Beauregard

Date du marronnage et de la déclaration : dito

Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 20 dito dito

Lieu où l'arrestation a eu lieu : sur l'habitation La Madeleine

Nom du capteur ou de son maître : planton de La Madeleine à ~~monsieur Franconie~~

N° 5

Nom et prénom du marronneur : négrillon Victor

Nom et qualité des maîtres : monsieur Pagnenaut, propriétaire

Lieu d'où le marron est parti : de Cayenne

Date du marronnage et de la déclaration : 26 dito et 27 dito

Nom du capteur ou de son maître : monsieur Pagnenaut

N° 6

Nom et prénom du marronneur : nègre Lindor

Nom et qualité des maîtres : monsieur Labroue, propriétaire

Lieu d'où le marron est parti : de la Montagne-Tigre

Date du marronnage et de la déclaration : dito 24 dito et 2 mars

N° 7

Nom et prénom du marronneur : un matelot blanc

Signalement et circonstances d'évasion : homme libre

Nom et qualité des maîtres : capitaine du navire Le Courrier du Brésil

Date du marronnage et de la déclaration : 2 mars et 2 mars

Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 2 mars arrêté

Lieu où l'arrestation a eu lieu : sur l'habitation Montagne-Tigre

Nom du capteur ou de son maître : par deux gendarmes à cheval

N° 8

Nom et prénom du marronneur : nègre Gabriel

Signalement et circonstances d'évasion : nègre créole

Nom et qualité des maîtres : madame veuve Martin

Lieu d'où le marron est parti : habitation Marengo

Date du marronnage et de la déclaration : 6 mars et 7 dito

N° 9

Nom et prénom du marronneur : Victorin

Signalement et circonstances d'évasion : dito

Nom et qualité des maîtres : madame veuve Martin

Lieu d'où le marron est parti : dito dito

Date du marronnage et de la déclaration : 3 mai et 4 dito

N° 10

Nom et prénom du marronneur : nègre Gabriel

Signalement et circonstances d'évasion : nègre créole

Nom et qualité des maîtres : madame veuve Martin  
Lieu d'où le marron est parti : habitation Marengo  
Date du marronnage et de la déclaration : 3 dito et 4 dito  
Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 1<sup>er</sup> juin rentré

N° 11

Nom et prénom du marronneur : Gervais  
Signalement et circonstances d'évasion : dito  
Nom et qualité des maîtres : madame veuve dito, fermière  
Lieu d'où le marron est parti : habitation Marengo  
Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 4 mai rentré  
Renseignements et observations : de succession Lescarboua, fermier des héritiers Donez

N° 12

Nom et prénom du marronneur : Médéric  
Signalement et circonstances d'évasion : dito créole  
Nom et qualité des maîtres : madame veuve Martin, propriétaire  
Lieu d'où le marron est parti : dito dito  
Date du marronnage et de la déclaration : 27 juin, déclaré 28

N° 13

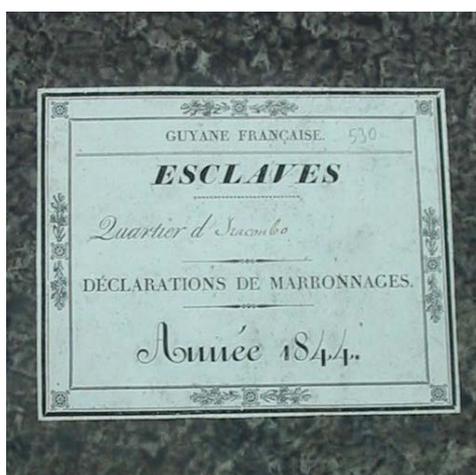
Nom et prénom du marronneur : Prosper  
Signalement et circonstances d'évasion : dito  
Nom et qualité des maîtres : monsieur Courant  
Lieu d'où le marron est parti : habitation Mahury  
Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 29 juillet arrêté  
Lieu où l'arrestation a eu lieu : par monsieur Oberon

N° 14

Nom et prénom du marronneur : Villars  
Signalement et circonstances d'évasion : dito  
Nom et qualité des maîtres : mademoiselle Léonide Ventzel  
Lieu d'où le marron est parti : de Cayenne  
Date de la rentrée, de la capture ou de la mort : 2 septembre arrêté  
Lieu où l'arrestation a eu lieu : sur l'habitation La Madeleine  
Nom du capteur ou de son maître : par planton de monsieur Bonté

Le présent registre tout simple, contenant quatorze numéros de marronnage, désertion ou d'arrestation, a été clos et arrêté par nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne pour l'année 1843. Ce jour d'hui 1<sup>er</sup> janvier 1844, en notre domicile, sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil. E<sup>rd</sup> Bonté.

**Quartier de l'Iracoubo**  
**Déclarations de marronnage**  
**pour l'année 1844**  
(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Iracoubo, à dresser les déclarations de marronnage dans ledit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le cinq décembre 1843. Le juge auditeur délégué, De Pontis.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi.  
Cayenne, le 26 mai 1845. Fessard.

# Quartier de Kaw

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1844

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de marronnage dans ledit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le six décembre 1843. Le juge auditeur délégué, De Pontis.

D'après lettre de monsieur Salomon, régisseur de l'habitation Adélaïde, le nommé Crispin, créole, âgé de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Anne Maurice, est parti marron de son habitation, sise quartier de Kaw, le huit février 1844.

Kaw, 8 février 1844. Salomon. A. Bruneau.

D'après déclaration de demoiselle Anne Maurice, le nommé Crispin, âgé de vingt-cinq ans, créole, marron de son habitation sise quartier de Kaw, a été arrêté sur l'habitation de demoiselle Thérèse Gratien le dix-huit février 1844.

Kaw, 19 février 1844. A. Bruneau.

### Jean

Marron depuis le douze août de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à madame Jahnholz, âgé de quarante-un ans, de nation bibi, taille d'environ un mètre soixante-dix millimètres, cheveux gris en partie.

Arrêté le 29 août.

### Prosper

Appartenant à monsieur Léopold, âgé de quarante-un ans, marron de l'habitation de son maître, sise à Kaw, depuis le neuf août, d'après déclaration de son commandeur.

**Joseph et Paul**

Appartenant à madame veuve Rémy, l'un cultivateur, l'autre charpentier, marrons de l'habitation de leur maîtresse, sise à Kaw, le dix-neuf août, d'après déclaration écrite de monsieur Léopold, régisseur de la dite habitation.

**Parfait**

Âgé d'environ vingt-quatre ans, créole, marron de l'habitation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, depuis le neuf septembre courant.

Arrêté le 29 octobre.

**Joseph et Paul**

Appartenant à madame veuve Rémy, marrons de leur habitation le dix-neuf août dernier, sont rentrés d'eux-mêmes auprès de leur maîtresse le treize septembre courant.

Certifié sincère et véritable par nous lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil, faisant fonctions de commandant, pour l'année mil huit cent quarante-quatre.

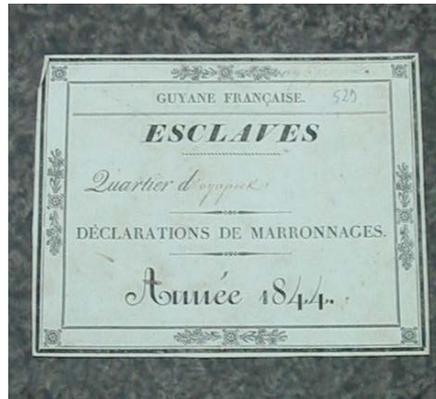
Ce premier janvier mil huit cent quarante-cinq. Bouché.

# Quartier d'Oyapock

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1844

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil d'Oyapock à dresser les déclarations de marronnage, pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le huit décembre 1845. Le juge auditeur délégué. De Pontis.

Il n'y a pas eu de déclaration de marronnage dans le quartier d'Oyapock pendant l'année mil huit cent quarante-quatre.

Oyapock, Montagne d'Argent, le premier janvier mil huit cent quarante-cinq.

Le commissaire commandant et officier de l'état civil d'Oyapock. Boudaud.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi. Cayenne, le 28 mai 1845. Fessard.

**Quartier de Sinnamary**  
**Déclarations de marronnage**  
**pour l'année 1844**

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Acarouany, à dresser les déclarations de marronnage dans ledit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le cinq décembre 1843. Le juge auditeur délégué, De Pontis.

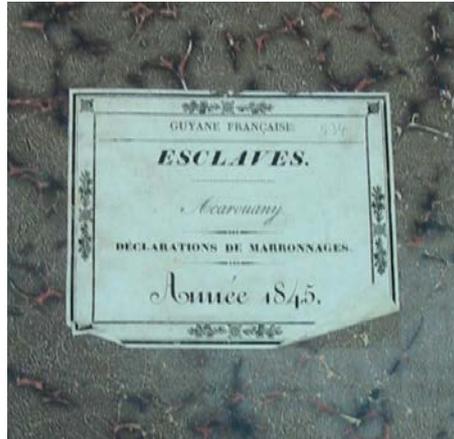
Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi.  
Cayenne, le 28 mai 1845. Fessard.

# Léproserie de l'Acarouany

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1845

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant < blanc > feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de l'Acarouany à dresser les déclarations de marronnage, pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le < blanc > 1844.

Déclaration de marronnage de	N° d'ordre	N° de la matricule ouvert	
Adèle	1	129	Nous soussigné Simon Hyppolite Massé, régisseur et officier de l'état civil de l'Acarouany, déclarons que le vingt du mois de juillet mil huit cent quarante-cinq, la nommée Adèle, négresse, âgée de trente ans, de nation calbary, provenant de madame veuve Frontin, habitante La Charlotte, Mont-Sinéry, est partie marronne du poste de la léproserie de l'Acarouany. Les quarante-huit heures expirées, nous avons dressé la présente déclaration. Léproserie de l'Acarouany, le vingt-deux du mois de juillet mil huit cent quarante-cinq. L'officier de l'état civil de l'Acarouany. Massé.

Clos et arrêté le présent registre. Léproserie de l'Acarouany, premier janvier mil huit cent quarante-six. L'officier de l'état civil. Massé.

Procès-verbal constatant la reconnaissance du corps de la nommée Adèle, déclarée marronne en date du vingt juillet mil huit cent quarante-cinq.

L'an mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de l'après-midi, par-devant nous Simon Hyppolite Massé, régisseur et officier de l'état civil de l'Acarouany, sont comparus les nommés L'Espoir, âgé de quarante-deux ans, de nation rongou, provenant de monsieur Edouard Power, et Germain, nègre, âgé de trente-quatre ans, de nation biby, provenant du Domaine colonial, lesquels nous ayant averti qu'ils avaient rencontré à l'instant le corps de la nommée Adèle, négresse, âgée de trente ans, de nation calbary, provenant de madame veuve Frontin, nous étant transporté de suite sur les lieux dans un abattis abandonné, appelé niamant, à distance d'environ deux kilomètres du poste, avons reconnu que le cadavre était du sexe féminin, ensuite les vêtements indiquèrent positivement que c'était celui de la nommée Adèle déclarée marronne le vingt du même mois que dessus.

Aucun indice de meurtre ni de suicide n'ayant été reconnu, nous avons dressé le présent procès-verbal en présence des deux témoins. Après la sépulture faite, nous avons signé les témoins ayant déclaré ne pouvoir le faire, ne sachant écrire.

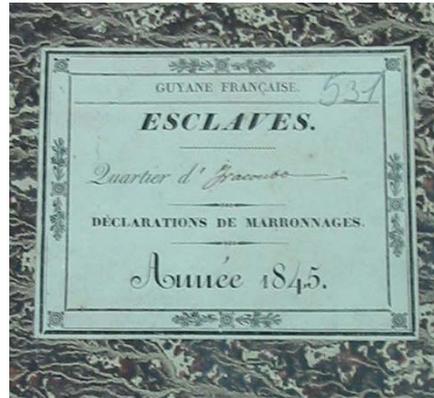
Léproserie de l'Acarouany, 29 juillet 1845. L'officier de l'état civil. Massé.

# Quartier d'Iracoubo

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1845

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant [blanc] feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil d [blanc] à dresser les déclarations de marronnage, pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le [blanc] 1844.

Iracoubo, le dix juillet mil huit cent quarante-cinq.

Alexandrine, négresse calbari, dépendant de l'habitation Sainte-Elisabeth, âgée de vingt-sept ans, appartenant à monsieur Lailheugue, partie marronne le sept du courant. J. P. Garré.

Iracoubo, le vingt-trois août mil huit cent quarante-cinq.

La négresse Alexandrine, dépendant de l'habitation Sainte-Elisabeth, à monsieur Lailheugue, partie marronne le sept du mois dernier, a été arrêtée le vingt-un du courant dans le quartier d'Iracoubo. J. P. Garré.

Clos et arrêté le présent registre par nous Jean Pierre Garré, officier de l'état civil du quartier d'Iracoubo.

Ce premier janvier 1846. J. P. Garré.

Vu et vérifié. Le procureur du roi. Jouannet, substitut.

**Quartier de Montsinéry**  
**Déclarations de marronnage**  
**pour l'année 1845**

(Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande)

**Isidore** (Africain), 34 ans, parti marron du Petit-Cayenne le 26 avril.  
Rentré le 11 août 1845

**Antoinette**, partie marronne de Risquetout le 9 septembre.

**Marcel**

**Benjamin**, partis de l'habitation Petit-Cayenne le 24 septembre, tous deux charpentiers, âgés de 35 et 26 ans

**Quéto**, âgé de 46 ans, nègre de culture, parti de Petit-Cayenne le 27 octobre

**Haoussa**, âgé de 52 ans, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 19 novembre

**Régis**, âgé de 16 ans, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 19 novembre

**Soliman**, parti de L'Union le 30 novembre, âgé de 55 ans, manchot

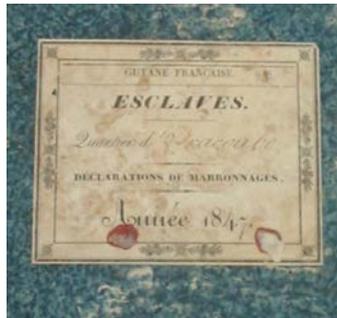
Arrêté le présent registre des déclarations de marronnages pour le quartier de Mont-Sinéry le 31 décembre 1845. Le commissaire commandant du quartier de Mont-Sinéry, C. Lalanne.

# Quartier d'Iracoubo

## Déclarations de marronnage

pour l'année 1847

(Archives territoriales de Guyane)



Le présent registre, contenant [blanc] feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil d [blanc] à dresser les déclarations de marronnage, pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le [blanc] 1846.

Iracoubo, le huit avril mil huit cent quarante-sept est partie marronne Alexandrine, âgée de trente ans, dépendant de l'habitation Sainte-Elisabeth à Iracoubo. J. P. Garré.

Iracoubo trente avril mil huit cent quarante-sept est rentrée ce jour de marronnage la négresse Alexandrine, dépendant de l'habitation Sainte-Elisabeth, située en ce quartier, laquelle était partie marronne de cette dite habitation le huit du courant. Lailheugue.

Iracoubo le vingt-sept décembre mil huit cent quarante-sept est parti marron Zacharie, âgé de cinquante-six ans, dépendant de l'habitation Sainte-Elisabeth à Iracoubo. J. P. Garré.

Le présent registre tenu pour les déclarations de marronnage a été clos et arrêté par nous commissaire commandant du quartier d'Iracoubo, Guyane française, pour l'année mil huit cent quarante-sept.

Fait à Iracoubo, le premier janvier 1848. J. P. Garré.

Vu et vérifié le 1<sup>er</sup> juillet 1848. H. Mourié.



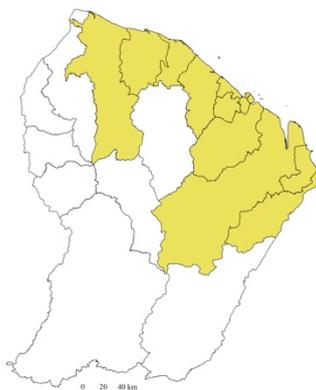
Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.



# **Déclarations de marronnage des esclaves**

**Avis publiés  
dans la *Feuille de la Guyane française***

**1822-1848**



Version provisoire (juin 2020)

## Avis de déclaration de marronnage

**Linval**, âgé de 28 ans, de nation gorée, sans marques distinctives, de taille assez mince, appartenant à monsieur Barry.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Nina**, négresse, âgée de 26 ans, taille de 5 pieds, très noire, belle femme, assez jolie de figure, appartenant à madame Plaisantin.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Pamphile**, âgé de 3 ans, maigre, crochu des deux jambes, parlant avec difficulté, appartenant à monsieur Duclère.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Louis**, dénoncé sans signalement

**Malvenu**, *idem idem*,

appartenant à François Bagot.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Paméla**, âgé de 30 ans, de nation congo, taille moyenne, ayant les doigts des deux pieds raccourcis et une phalange de moins à un doigt d'une de ses mains, appartenant à madame Mosse.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Ascant dit Lucas**, âgé de 45 ans, marqué sur le front, tête grosse, couleur assez noire, taille de 5 pieds, jambes fines, pieds remplis de saouaouas, appartenant à monsieur Bruneau.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Petit-Jean**, âgé d'environ 50 ans, de petite taille

**Marie**, de petite taille, sans autre renseignement

**François**, boiteux, cicatrice à une jambe,

appartenant à Régis père.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Pierre dit Jacques**, cicatrice à la tempe

**Michel**, sans autre signalement

**Messidor**, *idem idem*

**Risquetout**, *idem idem*

appartenant à Toussaint Régis.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Nonide**, sans autre désignation

**Dioudiou** *idem idem*

**Gaspard**, *idem idem*

appartenant à monsieur Garadier.

Avis du 30 janvier 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 2 février 1822, p. 75.

**Albin**, nègre, marron depuis le 6 janvier, déclaré sans autre renseignement, appartenant à monsieur Revoil.

Avis du 23 février 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 23 février 1822, p. 102.

**Marie Dominique**, négresse, des coupures au col, sans autre désignation, appartenant à monsieur Sillian.  
Avis du 23 février 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 23 février 1822, p. 102.

**Saturne**, sans autre désignation

**Lafleur**, *idem*

**Alexandre**, *idem*

tous trois appartenant à monsieur Tonat.

Avis du 23 février 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 23 février 1822, p. 102.

**Petit-François**, nègre de l'habitation Sainte-Agathe, âgé de 17 ans, taille d'environ 4 pieds 3 pouces

**Jean François**, nègre de la même habitation, âgé de 14 ans, taille de 4 pieds, mince de corps  
marrons depuis le 8 février.

Avis du 23 février 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 23 février 1822, p. 102.

Messieurs les commissaires-commandants sont prévenus que les nègres galériens désignés ci-dessous sont marrons ; en conséquence ils sont invités d'y faire surveiller.

Le 2 juin, **Toussaint**, nègre galérien, appartenant à monsieur Lanne, condamné pour trois ans le 30 août 1821 par la cour prévôtale.

Le même jour, **Adrien**, nègre du roi, entré à la chaîne sur l'ordre de monsieur Lagotellerie, directeur de l'Intérieur et du Domaine jusqu'à nouvel ordre.

Le 3 juin, **Charles**, chef des galériens, appartenant à monsieur Brochet de Saint-Père, à perpétuité sans jugement.

Avis du 8 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 152 du 8 juin 1822, p. 219.

**Marie**, âgée de 50 ans, ayant beaucoup de marques ou mouchetures sur le dos, d'une petite taille, marronne depuis le 11 avril, appartenant à Régis père.

Avis du 11 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 15 juin 1822, p. 242 ; avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 253.

**Paris**, nègre, marron depuis le 26 avril, appartenant à madame veuve Bouron.

Avis du 11 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 15 juin 1822, p. 242 ; avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

Marrons depuis le 26 mai,

**Venance**, âgé de 42 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, atteint d'une hernie, nègre rougeâtre et très robuste

**Catalache**, âgé de 29 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, marqué de petite vérole

**Eustache**, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, nègre bien fait

**Silvain**, âgé de 24 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, marqué de petite vérole, parlant avec difficulté

**Joseph**, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, nègre rougeâtre

**Geneviève**, âgée de 35 ans, taille de 4 pieds 9 pouces, rougeâtre, figure assez jolie

**Caroline**, âgée de 27 ans, taille de 4 pieds 9 pouces, rougeâtre et boiteuse

**Henri**, négrillon, âgé de 6 ans

**Julie**, négritte, âgée de 11 ans, taille de 3 pieds 6 pouces

appartenant à l'habitation Sainte-Agathe (Macouria).

Avis du 11 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 15 juin 1822, p. 243 ; avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

Marrons depuis le 3 juin,

**Raymond**, âgé de 30 ans, congo de nation

**Hercule**, *idem idem idem*

**Goliath**, *idem idem idem*

**Romulus**, *idem* 34, *idem*

**Lafleur**, *idem* 20, *idem*

**La Fortune**, *idem* 30, carbari

**Petit-Pierre**, *idem* 17, créole

appartenant à l'habitation Quartier-Général (canal Torcy).

Avis du 11 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 15 juin 1822, p. 242 ; avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

**François Bouguia**, âgé de 22 ans, de petite taille, de nation créole et rougeâtre, marron depuis le 11 juin, appartenant au roi.

Avis du 11 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 15 juin 1822, p. 242 ; avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

**Adonis**, nègre, âgé d'environ 23 ans, de nation congo, ayant des coupures sur le front, taille moyenne, marron depuis le 20 du courant, appartenant à madame Viriot.

Avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

**Thomas**, nègre, dit Tilsikan, de l'atelier dit Le Petit-Cayenne, taille de 5 pieds 5 pouces environ, âgé de 28 ans, une dent de moins sur le devant et une cicatrice au bras droit, marron depuis le 19 juin, appartenant à madame veuve Robert.

Avis du 25 juin 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 29 juin 1822, p. 254.

**Élisa**, négresse, âgée de 14 ans, de nation congo, de petite taille, marronne depuis le 27 juin dernier, appartenant à Marie Louise dite Delpont.

Avis du 4 juillet 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 155 du 6 juillet 1822, p. 263.

**Charles**, nègre, âgé de 32 ans, rougeâtre, taille de 5 pieds environ, ses allures sont dans le quartier de Roura, habitation Howe, marron depuis le 24 mai, appartenant à l'habitation Le Mont-Saint-Jacques.

Avis du 4 juillet 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 155 du 6 juillet 1822, p. 263.

**Catherine**, capresse, âgée d'environ 24 ans, d'une grande taille, ayant la peau du pied droit blanche par suite d'un malingre, marronne depuis le 9 juin, appartenant à madame Frontin.

Avis du 19 juillet 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 157 du 20 juillet 1822, p. 278.

**Félix Delpont**, de nation congo, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 3 pouces six lignes, très barbu

**Azor**, de nation congo, âgé de 38 ans, taille de 4 pieds neuf pouces 6 lignes, marqué de diverses coupures sur le tétou gauche

**Julien**, de nation sénégalaise, âgé d'environ 31 ans, grand et très noir

**Joseph dit Maison-de-Santé**, pour avoir été vacher de cet établissement, nègre créole, âgé de 31 ans, grand et bien noir

Appartenant au roi. Ces quatre nègres, marrons du poste inférieur de la Mana, enlevant un canot, trois sabres, deux chaudières et quatre pagaies, Joseph ayant ses allures dans le canton de Malmanoury, il est présumable qu'il se sera dirigé avec ses compagnons vers le quartier de Sinnamary.

Avis du 19 juillet 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 157 du 20 juillet 1822, p. 279 ; avis du 19 juillet 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 158 du 27 juillet 1822, p. 286-287.

Un nègre nommé **Geo**, âgé d'environ 30 ans, d'une assez jolie figure, la hanche et le nez bien, les pieds en proie aux chiques et couverts de leurs cicatrices jusqu'aux tendons d'Achille, créole de la Martinique et ne parlant guère la langue nègre de cette colonie, quoiqu'il y soit depuis 15 ans, parlant bien l'anglais et bon matelot, disparu de chez son maître monsieur Déjean dans les premiers jours de juillet. On soupçonne qu'il cherche à s'embarquer sur quelqu'un des bâtiments maintenant dans le port.

Messieurs les capitaines de navires et autres embarcations sont prévenus de ne point recevoir cet esclave à leur bord s'ils ne veulent encourir toute la rigueur des lois.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 159 du 3 août 1822, p. 293.

**Athis**, nègre congo, parti de chez son maître le 2 septembre dernier, vêtu d'une chemise et d'un bonnet de laine rouge, emportant le panier qui contenait le girofle qu'il avait ramassé dans la journée, appartenant à monsieur Sillian.

Avis du 14 septembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 165 du 14 septembre 1822, p. 350.

**Ulisse**, sans autre désignation

**Hector**, *idem*

**Premier**, *idem*

sont partis en marronnage de l'habitation Le Trésor le 5 août dernier, appartenant à monsieur Garadier.

Avis du 14 septembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 165 du 14 septembre 1822, p. 350.

**Séraphin**, nègre, créole, âgé de 38 ans environ, taille d'environ 5 pieds, maigrelet, barbe longue, marron depuis le 28 août, appartenant à monsieur Saint-Philippe.

Avis du 14 septembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 165 du 14 septembre 1822, p. 350.

**Silvain**, âgé de 26 ans, taille de 5 pieds environ, de couleur rouge, atteint d'une forte dartre, marchant avec difficulté et ayant quelques doigts de pied de moins

**Petit-François**, âgé de 18 ans, taille de 4 pieds 4 pouces, noir, d'un physique doux

**Anne Marie**, âgée de 15 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, noir mal teint, ayant une cicatrice au bras droit

Ces trois esclaves sont partis de l'habitation Sainte-Agathe, Macouria, le 27 août dernier. Les deux premiers ont déjà été repris de marronnage. Ils sont en récidive.

Avis du 17 septembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 166 du 21 septembre 1822, p. 357.

**Julie**, âgée de 58 ans, rougeâtre, ayant assez d'embonpoint, infirmière de l'habitation Sainte-Agathe, marronne depuis le 24 septembre dernier

**Catherine**, âgée de 55 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, de couleur rouge, de la même habitation

**Pamphile**, âgée de 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, rougeâtre d'un physique grèse, parlant avec difficulté, de la même habitation

**Vitas**, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 1 pouce environ, rougeâtre, marqué à la figure, de la même habitation

Ces deux derniers sont marronneurs de profession, ils [en sont] à leur sixième marronnage.

Avis du 26 octobre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 171 du 25 octobre 1822, p. 398.

**Moïse**, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, rougeâtre mince de taille, appartenant à monsieur Ducler, marron depuis le 15 octobre dernier.

Avis du 28 octobre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 172 du 2 novembre 1822, p. 412.

**Désirée**, négresse, âgée de 18 ans

**Félix**, nègre, âgé de 24 ans

Sans autre désignation ou signalement ; appartenant à monsieur Gentil Lajony.

Avis du 28 octobre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 172 du 2 novembre 1822, p. 412.

**Jean François**, âgé d'environ 14 ans, nègre rouge, taille de 4 pieds 5 ou 6 pouces, marron depuis le 11 novembre, appartenant à l'habitation Duclerc.

Avis du 6 décembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 177 du 7 décembre 1822, p. 479.

**Sabine**, âgée d'environ 34 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds environ, d'un physique robuste, marronne depuis le 23 novembre, appartenant au sieur Aubin Coutard.

Avis du 6 décembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 177 du 7 décembre 1822, p. 479.

**Charles**, mulâtre, créole de Cayenne, maçon

**Brutus**, nègre, charpentier, Africain

Ces deux derniers sont partis de chez leur maître, monsieur Berger, dans les derniers jours de novembre.

Avis du 6 décembre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 177 du 7 décembre 1822, p. 479.

### **Avis de retour de marrons**

**Anne Marie**, de l'habitation Sainte-Agathe, rentrée le 2 octobre.

Avis du 26 octobre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 171 du 25 octobre 1822, p. 398.

**Apinguer**, appartenant à monsieur André Lanne.

Avis du 26 octobre 1822 : *Feuille de la Guyane française*, n° 171 du 25 octobre 1822, p. 398.

### Avis de déclaration de marronnage

**Thérèse**, âgée de 36 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, négresse noire, crochue des deux jambes, ayant de petits yeux, appartenant à l'habitation Sainte-Agathe, marronne depuis le 13 janvier avec son enfant Anne Marie, âgée d'un an.

Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 8 février 1823, p. 30 ; Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 22 février 1823, p. 45.

**Philinte**, de nation carbary, âgé d'environ 36 ans, de couleur très rouge, taille de 5 pieds, ayant une cicatrice à la cuisse droite, marron de l'habitation Austerlitz (canal Torcy), dans les premiers jours de janvier, emportant un fusil à deux coups.

Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 8 février 1823, p. 30 ; Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 22 février 1823, p. 45.

**Alexis**, âgé de 14 ans, de nation rongou, taille d'environ 6 pieds, ayant un malingre à une jambe, ses yeux très saillants, marron, depuis le 10 janvier de l'habitation de monsieur Besse aîné.

Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 8 février 1823, p. 30 ; Avis du 3 février 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 22 février 1823, p. 45.

**Agis**, âgé d'environ 14 ans, taille de 5 pieds, visage large, nez patu, de couleur noire foncée, marron depuis environ une huitaine de jour, appartenant à monsieur Michel Monach, habitant à Macouria.

Avis du 8 avril 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 12 avril 1823, p. 111.

**Joseph**, nègre, âgé d'environ 16 ans, taille de 5 pieds, est parti marron de la maison de son maître monsieur Magy le 10 mai courant. Ce jeune nègre appartenait avant à Etienne Aramelle, maître de port.

Avis du 15 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 17 mai 1823, p. 156.

Eugène, nègre, âgé de 45 ans, taille haute, très noir, ayant la figure sèche et allongée, est parti marron le 30 avril dernier, de l'habitation La Désirée, appartenant aux mineurs Dufourg, située au quartier d'Approuague ; il a emporté une hache et n'avait pour tout vêtement qu'un kalembé.

Avis du 22 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 24 mai 1823, p. 168.

**Gabin**, nègre, âgé de 27 ans, est parti marron de l'habitation du sieur François Bagot, située quartier de Roura depuis huit jours.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 174.

**Catiche**, négresse, âgée d'environ 50 ans, taille moyenne, ayant une cicatrice à la jambe gauche, est partie marronne de l'habitation Dorvilliers, quartier de l'Ile-de-Cayenne, depuis environ 15 jours.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 174 ; Avis du 5 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 7 juin 1823, p. 183 ; Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 198 (marronne depuis environ un mois) ; Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 (marronne depuis environ sept semaines).

**Joseph**, nègre, charpentier et calfat, est parti marron depuis quelques jours de l'habitation Montagne-Tigre, appartenant à madame veuve Mille, située quartier de l'Ile-de-Cayenne. Ce nègre est d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, assez joli de figure et se tenant un peu voûté.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 175.

**Ignace Barnabé**, nègre, âgé d'environ 20 ans, de nation cambine, taille de 5 pieds 2 pouces, ayant le visage rond et le teint noir forcé et marqué sur le tétou droit d'un F. B., est parti marron de la maison du sieur Dugrez, pharmacien, le 26 du courant. Il ne parle pas créole.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 175.

Du 11 au 12 mai 1823 sont partis ces noirs de l'habitation La Désirée appartenant aux mineurs Dufourg, située au quartier d'Approuague, les individus dont les noms suivent :

**Alcindor**, nègre, âgé de 47 ans

**Félicité**, négresse, âgée de 38 ans, sa femme

**Auguste**, négriillon, âgé de 11 ans, leur enfant

**Michel**, âgé de 26 ans

**Claudine**, négresse, âgée 34 ans, sa femme

**Marie**, négritte, âgée de 11 ans, leur enfant.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 175 ; Avis du 5 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 7 juin 1823, p. 183 ; Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 198 ; Avis de juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 222 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

Le 1<sup>er</sup> mai 1823 sont partis marrons de l'habitation Saint-Péray, appartenant à monsieur Noyer, située au quartier d'Approuague, les nègres dont les noms suivent :

**Lindor**, âgé de 57 ans, de nation aoussa, marqué de deux coupures au visage, teint très noir et cheveux gris, nègre pêcheur

**Joli-Cœur**, âgé de 37 ans, de nation carmantin, teint rougeâtre, ayant des cicatrices au dos

**Giblas**, âgé de 52 ans, de nation maniga, teint noir, sans marque.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 175 ; Avis du 5 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 7 juin 1823, p. 183 ; Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 199 ; Avis de juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 222 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

**Hercule**, nègre, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, est parti marron de l'habitation Le Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 198 ; Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 282 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 299.

Le 3 juillet 1823 sont partis deux nègres, appartenant à monsieur Cornélius, dont les noms suivent :

**Franc**, nègre, âgé de 17 ans

**Dominique**, nègre, âgé de 21 ans.

Avis de juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 223.

**Gratien**, nègre, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, sans aucune marque distincte, est parti marron de l'habitation Le Petit-Cayenne, il y a quelques jours.

Avis de juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 222 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

Les noirs ci-après dénommés sont partis marrons de l'habitation Sainte-Thérèse, située au quartier d'Approuague, appartenant aux sieurs Dubreuilh et Logois, d'après les déclarations faites au commandant du quartier les 28 juin et 4 juillet, savoir :

**Vigilant**

**Gilblas**

**Francisque**, nègres

**Cyprienne**

**Amélie**

**Florine**

**Adesire**, négresses

Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 282 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Crispin**, âgé de 44 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux crépus, front couvert, sourcils noirs, nez gros, bouche grande, barbe noire, marron du 3 du courant.

Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 282 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

**Hercules**, de nation bagou, marqué de coupures sur la poitrine, ayant une hernie ombilicale, marron de l'habitation Le Trésor, appartenant à messieurs Garadier et Marchal depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

**Ibert**, appartenant à madame de Montagu, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, très noir, marron du 1<sup>er</sup> juillet.

Avis du 12 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 12 juillet 1823, p. 225 ; Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

**Etienne**, nègre, âgé de 17 ans, est parti marron de chez son maître le sieur Trabaud.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281.

**Dominique**, taille d'environ 5 pieds 8 pouces, bien fait, ayant quelques taches sur la peau et un pied un peu malade, est allé marron de l'habitation La Ressource, située au canal Torcy, appartenant à madame veuve Tresse et monsieur Lemarinier.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247.

**Isidore**, âgé d'environ 38 ans, très noir, taille de 5 pieds 4 pouces, très velu, est parti marron de l'habitation des héritiers de feu monsieur Desblois dont le sieur Maxime est fermier, au quartier de Kaw, il y a environ un mois.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Castor**, nègre, rougeâtre, ayant des cicatrices de fouet sur le corps, est marron du 10 juillet courant de l'habitation Sainte-Catherine, sise quartier de Tonnégrande, appartenant à monsieur Benjamin Brun.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 282 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Rosa**, négresse, âgée de 18 ans, ayant un doigt du pied gauche coupé, est marronne de la maison de monsieur Marin, son maître depuis le 23 juillet 1823.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247 ; Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281.

**Rosa**, âgée de 40 ans, maigre, noire et d'une mauvaise physionomie, est marronne de chez monsieur Malin, son maître, depuis le 11 du courant.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Pétronille**, âgée de 40 ans, maigre, noire et d'une mauvaise physionomie, est marronne de chez monsieur Malin, son maître, depuis le 21 du courant.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281.

**Zuléma**, négresse, âgée d'environ 26 ans, noire, taille petite, bien faite, mariée sur l'habitation Mondésir, à Macouria, appartenant à monsieur Malin est marronne depuis une vingtaine de jours.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Céleste**, de nation rongou, âgée de 35 ans, taille moyenne, couleur très noire, ayant les pieds et les jambes engorgés, est marronne depuis le 21 du courant, de chez monsieur Malin son maître.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264.

**Thome**, nègre, âgé de 39 ans, est parti marron d le 18 du courant, de l'habitation de monsieur Henrion, quartier du Tour-de-l'Île.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Joseph**, nègre, âgé de 14 ans, ayant quelques cicatrices aux jambes, appartenant autrefois au sieur Duveaux, est parti marron de l'habitation du sieur Henrion, située quartier Tour-de-l'Île.

Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Pétronille**, négresse, âgée d'environ 26 ans, noire, taille petite, bien faite, mariée sur l'habitation Mondésir, à Macouria, appartenant à monsieur Malin, est marronne depuis une vingtaine de jours.

Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 281 ; Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Toussaint**, nègre, âgé de 25 ans, figure maigre, taille d'environ 5 pieds, vêtu d'une culotte et veste de toile bleue, est parti marron le 1<sup>er</sup> du courant de chez le sieur Pariset demeurant maison Vallet sur la crique.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 299.

**Bomba**, nègre, âgé de 21 ans, de nation rongou, taille de 4 pieds dix pouces, appartenant au sieur Ménage, forgeron, est parti marron du 4 du courant.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 299 ; Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 323.

**Faustino**, nègre, rougeâtre, appartenant au sieur Dugrez, pharmacien, est parti marron le 4 du courant, à 9 h du matin ; ce nègre est de la côte d'Angole et ne parle que portugais. Il sera donné une récompense de 50 francs à celui qui l'arrêtera et le ramènera à son maître.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300 ; Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 317.

**Paul**, nègre, domestique, appartenant à monsieur Abadie, est parti marron le lundi 4 du courant à 5 h du matin ; ce nègre est âgé de 17 ans, de la taille de 5 pieds, on l'a vu plusieurs fois au bout de la savane, où il a ses allures.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 300.

**Charles**, nègre, créole d'Iracoubo, appartenant à monsieur Florian, est marron de Cayenne depuis le 11 août à 5 h du soir. Ce nègre est d'une stature moyenne, a le regard sournois et est âgé d'environ 28 ans. On croit que ses allures sont sur l'habitation Mont-Délice, où son père est esclave.

Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 316 ; Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 323.

**Paul**, nègre, commandeur de l'habitation Sainte-Thérèse, sise quartier d'Approuague, est marron depuis le 26 juillet dernier.

Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 317.

**Denise**, négresse, appartenant à la même habitation, est marronne depuis le 31 juillet dernier.

Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 317.

**Sophie**, négresse créole de chez monsieur Logois, où elle a sa mère, cette négresse est grosse, forte et bien portante, figure ronde et pleine, âgée d'environ 23 ans

**Rosette**, négresse créole, taille courte et replète, assez jolie figure, âgée d'environ 20 ans

**Ajax**, naturel de Gorée, ayant les jambes un peu cabrées, gros pieds, âgé de 39 ans

**Achille**, nègre congo, maigre, ayant les yeux ronds et rouges, âgé de 40 ans.

Les deux négresses sont marronnes depuis 10 jours, les deux nègres depuis 6 jours, tous de l'habitation Le Pactole, appartenant à monsieur Déjean, au canal Torcy.

Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 317.

Quatre noirs dont les noms suivent, de l'habitation Le Pactole, appartenant à monsieur Dejean, sont marrons du canal Torcy, dans la nuit du 17 au 18 août 1823 ; on présume qu'ils ont enlevé un canot pour se rendre dans les quartiers de Macouria ou Kourou, où ils étaient anciennement.

**Pierre**, noir, âgé de 36 ans, de nation carmantin, taille petite, mais bien fait, il parle mal et du nez ; il est excellent patron de canot, très connu dans le quartier de Kourou, particulièrement du commandant, comme ayant appartenu à l'habitation Gourgues ;

**Martial**, noir, âgé de 45 ans, de nation créole, ayant appartenu à monsieur de Montagu ; ce noir est connu dans tout le quartier de Macouria, sous le nom de Ladrone ;

**Crispin**, noir, âgé de 27 ans, de nation créole, acquis également de monsieur de Montagu, il est de taille moyenne, gros et bien portant. Lui et Martial sont marqués de cicatrices du fouet reçu anciennement ;

**Joliman**, noir, âgé de 46 ans, de nation congo, taille grande, superbe noir, gros, figure pleine, un peu cagneux.

Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 323 ; Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 334-335.

Les négresses **Sophie** et **Rosette**, déclarées maronnes le 15 août courant, de l'habitation Le Pactole, située au canal Torcy, sont venues dans la nuit du 18 au 19 du courant dans la maison de monsieur Déjean, leur maître, en ville, et ont enlevé le nègre nommé **Henry**, qui était malade depuis plusieurs jours, ce noir est le mari d'une de ces négresses. On présume que ces trois individus se sont réfugiés sur l'habitation La Motte, située quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant aux mineurs Logois et gérée par le sieur Passavy fils.

Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 323.

**Bastien**, noir, créole, provenant de l'habitation Hauchecorne, grand, bien fait, ayant des crabes aux pieds

**Jeanne-Marie**, négresse, de nation bagou, couleur rougeâtre et taille grande

**Pauline**, négresse, de nation bagou, petite, noire, assez jolie figure

Sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, appartenant à monsieur Dejean, le dimanche 24 août 1823.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 334.

**Thome**, noir, âgé de 39 ans, est reparti marron de l'habitation du sieur Henrion le 22 août 1823.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 334.

D'après la déclaration du commandant du quartier du Tour-de-l'Ile, les esclaves dont les noms suivent sont marrons de l'habitation de monsieur Larivot le 4 septembre 1823, savoir :

**Laurent**, noir, de nation gorée, ayant des cicatrices sur le derrière

**Alexandre**, beau, noir marqué aussi de cicatrices

**Victor**, noir, de nation congo, de moyenne stature

**Zéphirin**, jeune noir, d'une jolie physionomie.

Avis du 5 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 6 septembre 1823, p. 343.

**Mars**, noir, âgé d'environ 48 ans, rouge, de nation congo, ayant des cicatrices aux jambes, marron de l'habitation Saint-Félix à Macouria, depuis le 19 août dernier. On présume que ce noir est dans ce quartier.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Louis**, noir, est marron de l'habitation Bon-Marché, situé à Macouria, depuis le 20 août dernier.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Zéphir**, âgé d'environ 60 ans, taille de 5 pieds, ayant la barbe et les cheveux gris, est marron de l'habitation Sablance, située à Macouria, appartenant à messieurs Lalanne frères, le 1<sup>er</sup> septembre 1822. On croit que c'est lui qui a enlevé un canot au passager de la pointe de Macouria.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361.

**Fatime**, négresse, de taille moyenne, couleur noirâtre, ayant les yeux gros, le nez plat, les lèvres et les dents très grosses, est marronne depuis le 10 août, de l'habitation Mon-Plaisir, située à Mont-Sinéry, appartenant à Dorothee, négresse libre.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361.

**Alexandre**, âgé de 20 ans

**Victor**, âgé de 29 ans

**Louis**, âgé de 55 ans

**Janvier**, âgé de 27 ans

**Damas**

**Alexis**, âgé de 24 ans

**Stanis**, âgé de 41 ans

Appartenant à monsieur Larivot, sont marrons de son habitation depuis le 15 du courant.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361 ;

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 371-372.

**Crispin**, noir, de couleur rougeâtre, taille petite, vêtu d'un pantalon noir, chemise rouge et chapeau noir, appartenant à André aîné, charpentier à Cayenne, est marron depuis le 16 du courant.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361.

**Crispin**, noir, appartenant à monsieur Déjean, s'est évadé de l'hôpital militaire, où il était pour cause de maladie le 18 de ce mois.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361.

**Laurent**, noir, âgé de 42 ans, est marron de l'habitation de monsieur Larivot depuis le 19 septembre 1823.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

**Alcindor**, âgé de 47 ans

**Toussaint**, âgé de 57 ans

sont marrons de l'habitation La Désirée, située à Approuague, appartenant aux mineurs Dufourg.

Ces deux noirs sont partis le 21 du courant ; le nommé Alcindor avait été pris d'un premier marronnage, d'après la déclaration du commandant de quartier.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

**Louis**, noir, est marron de l'habitation Bon-Marché, située à Macouria, depuis le 20 août dernier.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

**Numa**, noir, âgé de 37 ans

**Agis**, noir, âgé de 37 ans

**Clarisse**, négresse, âgée de 42 ans

Marrons le 26 septembre 1823 de l'habitation Bon-Marché, située à Macouria, appartenant à monsieur Tournachon de Sceincé. Ces noirs ont emporté avec eux leurs chaudières, linge de corps, drap de lit, moustiquaire, sabres, haches, pelle, des vivres, etc.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 4 octobre 1823, p. 380 ;

Avis du 10 octobre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 11 octobre 1823, p. 390.

**Ninval**, noir, âgé de 55 ans, de nation foula, couleur rougeâtre, ayant peu de dents, très mal fait, est marron de l'habitation du sieur Rémy, son maître, le 16 du courant ; il a enlevé un très petit canot.

Avis du 25 octobre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 25 octobre 1823, p. 408.

**Alexandre**, noir, âgé de 20 ans, appartenant au sieur Larivot, est marron de son habitation depuis le 24 octobre dernier

**Toussaint**, noir, âgé de 25 ans, figure maigre, taille d'environ 5 pieds, appartenant au sieur Valet, forgeron, déclaré marron depuis le 1<sup>er</sup> août dernier

**Bomba**, noir, âgé de 21 ans, de nation rongou, taille de 4 pieds 10 pouces, déclaré marron par le sieur Ménage, forgeron, le 4 août dernier.

On présume que ces noirs se sont rendus dans le quartier de Kaw, où le nommé Toussaint devait aller prendre ses effets sur l'habitation du sieur Parizet, auquel il appartenait. Ce même Toussaint a déjà été arrêté en marronnage à Conanama, près de l'habitation du sieur Florian, où il a été longtemps.

Avis du 1<sup>er</sup> novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 1<sup>er</sup> novembre 1823, p. 418.

**Alexandre**, noir, âgé de 25 ans, taille haute, jolie figure, ayant trois marques sur le front, les dents pointues, petites mains et petits pieds, marchant un peu avec les genoux en dedans, ayant les oreilles percées

**Victor**, noir, âgé d'environ 55 ans, taille moyenne, peu de barbe, ayant plusieurs marques distinctives sur la lèvre supérieure, ainsi que sur la poitrine, une forte cicatrice d'un coup de sabre reçu il y a longtemps sur une fesse. Ces deux noirs appartiennent à monsieur Flotte.

**Janvier**, âgé d'environ 32 ans, taille moyenne, barbe longue et fournie, ayant des moustaches, teint rougeâtre, marque distinctive au creux de l'estomac et d'autres moins saillantes à l'entour du col et derrière le dos, marchant un peu penché en avant

**César**, 28 ans, taille moyenne, fortement constitué, figure ouverte, couleur rougeâtre, ayant, au menton, seulement, la barbe longue, les pieds très épais mais sains. Ces deux noirs appartiennent à monsieur Magy.

Ces quatre noirs sont de nation bagou ; ils ont emporté avec eux leurs vêtements consistant en une chemise de laine rouge, une chemise gingas, un kalimbé gingas et un pantalon toile grise, chacun, le tout presque neuf. On présume qu'ils se sont dirigés du côté du canal ou dans le quartier du Tour-de-l'Ile, ils sont marrons depuis trois jours.

Avis du 1<sup>er</sup> novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 1<sup>er</sup> novembre 1823, p. 418.

**Ajax**, noir, âgé de 25 ans, de nation bagou, peau noire, nombril protubérant, nègre de 1<sup>re</sup> classe

**Gaspart**, noir, âgé de 35 ans, de même nation, peau noire, taille moyenne, ayant le main gauche ayant été échaudée, en est devenue blanche

**Émile**, noir, âgé de 24 ans, de même nation, peau rouge, manquant de dents sur le devant de la bouche, noir de 1<sup>ère</sup> classe.

Ces nègres sont marrons de l'habitation de monsieur Favard, habitant du quartier de Roura le 26 octobre dernier.

Avis de novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 8 novembre 1823, p. 426 ; Avis du 14 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 15 novembre 1823, p. 432.

**Séraphin dit La Cotte**, noir, âgé de 39 ans, marron de l'habitation de monsieur Saint-Philippe, habitant à Macouria, depuis le 29 octobre dernier.

Avis de novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 8 novembre 1823, p. 426 ; Avis du 14 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 15 novembre 1823, p. 432.

**Rose**, négresse, âgée de 29 ans, provenant de l'habitation de monsieur Farnous, à Macouria, est marronne de chez madame d'Aigrepoint depuis le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis de novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 8 novembre 1823, p. 426 ; Avis du 14 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 15 novembre 1823, p. 432.

**Auguste**, noir, âgé de 40 ans, teint rougeâtre, coupures au visage, ayant une loupe derrière l'oreille

**Ferdinand**, noir, âgé de 36 ans, teint noir, ce nègre est d'une forte complexion, a un doigt écrasé

**Annibal**, noir, âgé de 30 ans, taille haute, ayant une marque de feu au-dessus de l'aîne, d'une faible complexion.

Ces trois nègres sont marrons du chantier du sieur Houget, situé rive gauche de la rivière de Conana, quartier de Roura et la Comté, depuis le 29 octobre dernier ; on croit qu'ils se sont dirigés vers le quartier de Kaw.

Avis du 14 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 15 novembre 1823, p. 432 ; Avis du 22 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 22 novembre 1823, p. 443.

**Romain**, noir, âgé de 35 ans

**Zépher**, idem de 39 ans

**Dominique**, idem de 40 ans

**Antoine**, idem de 22 ans

sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à monsieur G. Marin, depuis le 3 novembre courant.

Avis du 14 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 15 novembre 1823, p. 432 ; Avis du 22 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 22 novembre 1823, p. 443.

**Jacques**, noir, âgé de 26 ans, de nation créole, peau très noire, est marron de l'habitation de monsieur de Lagotellerie, depuis le 16 du courant. On présume qu'il est marron en ville ou dans les environs.

Avis du 22 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 22 novembre 1823, p. 443 ;  
Avis du 27 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 29 novembre 1823, p. 454.

**Sultan**, noir, de nation carbarry, de taille moyenne, d'une constitution faible, appartenant à messieurs Dugrez et Pongis, est marron de la ville depuis le 20 du courant.

Avis du 22 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 22 novembre 1823, p. 443.

**Goliath dit Oscar**, âgé de 34 ans

**Jean-Baptiste dit César**

**Prosper dit Barberousse**

**Henri dit Vulcain**

Ces quatre noirs sont partis de l'habitation Quartier-Général, située au canal Torcy, le samedi 22 du courant, Oscar étant parti quelques jours avant.

Avis du 27 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 29 novembre 1823, p. 454.

Monsieur Berthaud a déclaré, ce jour, que le noir nommé **Zacharie**, âgé de 60 ans, appartenant à madame veuve Brugnot, est disparu de la maison le 17 du courant, à trois heures et demi de l'après-midi.

Avis du 27 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 29 novembre 1823, p. 454.

**Charles**, mulâtre, ouvrier maçon, âgé de 23 ans

**Rongou**, noir d'abattis, âgé de 26 ans

Ces deux esclaves sont marrons de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 26 novembre dernier.

Avis du 4 décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 6 décembre 1823, p. 477.

**Alexandre**, âgé de 22 ans, ayant une tache au visage et une loupe sur le ventre

**Alexis**, âgé de 25 ans, ayant des taches blanches sur une de ses mains

Ces deux esclaves sont marrons de l'habitation du sieur François Bagot, quartier de Roura.

Avis du 12 décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 13 décembre 1823, p. 494.

D'après la déclaration faite à monsieur le commandant du quartier de Roura le 1<sup>er</sup> décembre 1823, les noirs, dont les noms suivent, sont marrons de l'habitation Grand-Marée, savoir :

**Antoine**

**Joseph**

**Marquis**

**Comte.**

Avis de décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 28 décembre 1823, p. 494.

**Alexis Flavin**, noir, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds et quelques pouces

**Thérèse**, négresse, âgée d'environ 13 ans

Tous deux appartenant au sieur Nony sont marrons depuis le 18 du courant.

Avis de décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 28 décembre 1823, p. 494.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Gervais**, nègre, âgé d'environ 20 ans, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, de nation rongou, ayant une cicatrice à la jambe gauche, qui était parti marron depuis quelques jours de l'habitation La Félicité, appartenant à monsieur Bidon, canal Torcy, a été arrêté.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 174.

**Charles**, nègre, marron, appartenant à monsieur Boudaud, habitant à Oyapock, a été arrêté à la pointe Béhague, embouchure d'Approuague par le sieur Généreux Flary, capitaine de la goélette de monsieur Ménard et conduit à la geôle par ordre du commissaire commandant de la ville le 6 juin.

Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 199.

**Séraphin**, nègre, de nation caribary, se disant appartenir au sieur Trabaud, a été arrêté sur l'habitation La Montagne-Tigre et conduit ce jour à la geôle. Ce nègre dit être marron du chantier de M. Germain depuis 4 jours.

Avis du 17 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 14 juin 1823, p. 198.

Les nègres **Franc** et **Dominique**, nègres, qui étaient marrons, ont été arrêtés dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 247.

**Catiche**, négresse appartenant à l'habitation Dorvilliers, a été arrêtée en ville.

Avis du 19 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 19 juillet 1823, p. 248.

Le nègre **Dominique**, appartenant à madame veuve Tresse et monsieur Lemarinier, a été arrêté dans le quartier de Roura.

Avis du 25 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 26 juillet 1823, p. 264 ; Avis du 30 juillet 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 2 août 1823, p. 282.

**Gervais**, nègre, appartenant à monsieur Bidon, a été rattrapé à Tonnégrande ; c'est pour la seconde fois qu'il vient de se faire arrêter.

Avis du 15 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 16 août 1823, p. 316.

N...

N...

N...

N...

N...

N...

D'après déclaration du lieutenant-commandant du quartier d'Approuague, six noirs marrons de l'habitation La Désirée, appartenant aux mineurs Dufourg, ont été arrêtés par un détachement fait par le sieur Vallet, régisseur de l'habitation.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 335.

Le nègre **Paul**, appartenant à monsieur Abadie, a été arrêté sur l'habitation Racamont, située à Roura. Ce noir était marron avec deux autres qui sont restés dans les bois (Toussaint et Bomba).

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 335.

**Joliman**, noir, déclaré marron, a été arrêté dans le quartier de Kourou.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 335.

**Charles**, nègre, créole d'Iracoubo, appartenant à monsieur Florian, habitant, déclaré marron, a été arrêté à l'habitation Mont-Délice par un chasseur de la Guyane.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 335.

Les noirs **Crispin** et **Pierre**, marrons, avaient été arrêtés aussi dans le quartier de Kourou et se sont évadés à Macouria.

Avis du 29 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 30 août 1823, p. 335.

**Ibert**, noir, appartenant à madame de Montagu, a été arrêté dans le quartier de Macouria. Il était marron depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1823.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Crispin** et **Pierre**, ont été arrêtés par la gendarmerie royale dans la nuit du 8 au 9 septembre. Ces deux noirs appartiennent à monsieur Déjean.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Alexandre** et **Victor**, appartenant à monsieur Larivot, sont détenus à la geôle.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 351.

**Mars**, noir, appartenant à monsieur Delahayrie

**Alexandre**, noir, appartenant à monsieur Larivot

ont été arrêté.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

**Antoine**, qui était marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à monsieur G. Marin, depuis le 8 de ce mois, a été arrêté le 16 du même mois.

Avis du 22 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 22 novembre 1823, p. 443.

**Antoine** et **Dominique**, marrons de l'habitation de monsieur Marin, ont été arrêtés.

Avis du 27 novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 29 novembre 1823, p. 454.

**Joseph** et **Marquis**, appartenant à monsieur Lesage

**Ferdinand**, **Auguste** et **Annibal**, noirs, appartenant au sieur Houget

ont été arrêtés dans le quartier de Kaw.

Avis de décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 décembre 1823, p. 485.

### **Avis de retour de marrons**

Le nègre **Eugène**, appartenant aux mineurs Dufourg, qui était marron de l'habitation La Désirée, le 30 avril dernier, est rentré à l'habitation.

Avis du 30 mai 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 31 mai 1823, p. 175.

Les nègres **Gabin**, appartenant au sieur Bagot, **Joseph**, appartenant à madame veuve Mille, **Ignace Barnabé**, appartenant au sieur Dugrez, qui étaient partis marrons, sont tous les trois rentrés chez leurs maîtres.

Avis du 5 juin 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 7 juin 1823, p. 183.

Le nègre **Etienne**, appartenant au sieur Trabaud, est rentré.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

La négresse **Rosa**, appartenant à monsieur Marin, est rentrée.

Avis du 7 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 9 août 1823, p. 301.

**Thome** et **Joseph**, noirs marrons, du sieur Henrion, sont rentrés.

Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 324.

**Faustino**, noir, appartenant au sieur Dugrez, pharmacien, est rentré.

Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 324.

**Ajax** et **Achille**, appartenant à monsieur Déjean, sont également rentrés.

Avis du 22 août 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 23 août 1823, p. 324.

**Henry**, nègre

**Pauline**

**Jeanne-Marie**

**Rosette**

**Sophie**, négresses

Tous cinq esclaves, appartenant à monsieur Déjean sont rentrés sur l'habitation Le Pactole le 3 du courant.

Avis du 5 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 6 septembre 1823, p. 343.

**Séraphin**, nègre, appartenant à monsieur Saint-Philippe, habitant à Macouria, est rentré. Ce noir était marron depuis le 28 août 1822.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Castor**, noir, appartenant à monsieur Benjamin Brun, est rentré chez son maître dans le mois d'août dernier.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 350.

**Martial**, noir, appartenant à Dejean, rentré le 10 du courant.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 351.

**Laurent** et **Zéphirin**, appartenant, à monsieur Larivot, sont rentrés.

Avis du 12 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 13 septembre 1823, p. 351.

**Thome**, noir, appartenant à monsieur Henrion, est rentré le 17 du courant.

Avis du 19 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 20 septembre 1823, p. 361.

**Crispin**, noir, appartenant à André aîné, charpentier, s'est rendu à son maître.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

**Zéphir**, noir, appartenant à messieurs Lalanne frères, s'est rendu à ses maîtres.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

D'après la déclaration du commissaire-commandant du quartier de Mont-Sinéry, la négresse **Fatime**, déclarée marronne le 19 du courant, est rentrée sur l'habitation Mon-Plaisir.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 27 septembre 1823, p. 372.

D'après la déclaration de monsieur le commissaire-commandant du quartier du Tour-de-l'Île, les noirs dont les noms suivent sont rentrés, savoir :

**Laurent**

**Victor**

**Louis**

**Janvier**

**Damas**

**Stanis**

**Alexis**, ce dernier est détenu à la geôle.

Marrons de l'habitation du sieur Larivot sont rentrés le 2 du courant.

Avis du 26 septembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 4 octobre 1823, p. 380.

**Hercule**, noir, de l'habitation Petit-Cayenne, est rentré sur ledit établissement le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 10 octobre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 11 octobre 1823, p. 390.

Le noir **Gratien**, appartenant à l'habitation Petit-Cayenne, est rentré le 14 du courant à ladite habitation.

Avis du 17 octobre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 18 octobre 1823, p. 397.

D'après la déclaration de monsieur le lieutenant-commandant du quartier d'Approuague du 30 octobre dernier, les noirs et négresses sont rentrés sur l'habitation du sieur Dubreuilh à Approuague, savoir :

**Paul**, commandeur

**Crispin**

**Zéphir**

**Gilblas**

**Vigilant**

**Franconie**

**Lucien**, nègres

**Émilie**

**Florine**

**Marie**

**Denise**

**Cyprienne**, négresses ;

déclarés marrons les 11 et 12 mai, 28 juin, 4 et 26 juillet derniers et rentrés sur l'habitation les 14 et 16 octobre derniers.

Avis de novembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 8 novembre 1823, p. 426.

Le noir **Zacharie**, appartenant à madame veuve Brugnot, qui avait été déclaré marron le 27 du mois dernier, est rentré le premier du courant.

Avis du 4 décembre 1823 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 6 décembre 1823, p. 468.

**Avis de déclaration de marronnage**

**Joseph**, noir de 50 ans, nation créole, calfat et charpentier, est marron de l'habitation de M. Gabert, quartier d'Iracoubo, depuis le 26 novembre dernier.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 3 janvier 1824, p. 517.

D'après déclaration du commissaire-commandant du quartier de Kaw, les noirs, dont les noms suivent, sont marrons de l'habitation Plaisance, située à Kaw, appartenant au sieur Remy, savoir :

**Toby**, âgé de 16 ans, nation bagou, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, rougeâtre, bien fait, ayant une loupe à chaque poignet, les yeux saillants

**Policarpe**, âgé de 39 ans, de nation maniga, taille de 5 pieds 3 pouces, rougeâtre, ayant les os des anches saillants

**Catherine**, négresse, âgée de 15 ans, de nation congo, très noire, taille d'environ 5 pieds, enceinte de 6 à 7 mois,

**Julie**, négresse, âgée de 22 ans, femme de Policarpe, de nation rongou, 5 pieds 2 pouces, noire, la bouche très fondue et grosses lèvres

**Véronique**, âgée de 25 ans, de nation maniguitte, parlant gorée, rougeâtre, 5 pieds 1 pouce, belle femme

**Pierre**, âgé de 37 ans, gorée, 5 pieds 5 pouces, très noir, mince, marqué de la petite vérole ;.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 10 janvier 1824, p. 509.

**Henry**, âgé de 12 ans, taille de 4 pieds, visage ovale, front bien fait, nez plat, cheveux noirs, ayant une tache blanche sur le pouce de la main gauche, marron de chez Michaud-Rahou, son maître, depuis 8 jours.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 10 janvier 1824, p. 509.

**Mathias**, noir, âgé de 33 ans

**Jean-Pierre**, noir, âgé de 21 ans

Marrons de l'habitation L'Aglaé, située à Macouria, appartenant au sieur Plaisantin, depuis le 30 décembre 1823.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 10 janvier 1824, p. 509.

**Denise**, négresse, âgée de 20 ans, de nation rongou, appartenant à la veuve Florentin. Cette négresse a la figure plate, le nez écrasé, a une plaie sur le pied droit et une cicatrice au pied gauche, taille de 4 pieds et demi. Elle est marronne depuis 17 jours.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 10 janvier 1824, p. 509.

D'après la déclaration de monsieur de Dorniac, les noirs dont les noms suivent sont marrons de l'habitation Les Plaisirs à Kaw depuis les premiers jours de ce mois :

**Léandre**, noir, chasseur, âgé de 53 ans

**Raymond**, noir d'abattis, âgé de 30 ans

Avis du 21 janvier 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 24 janvier 1824, p. 8.

**Anténor**, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, portant favoris, ayant une plaie à la jambe droite, est marron de l'habitation du sieur Maxime, habitant à Kaw, ce noir a appartenu au nègre libre Corneille, menuisier à Cayenne, on présume qu'il a suivi les noirs marrons de monsieur Rémy.

Avis du 30 janvier 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 54 du 31 janvier 1824, p. 18.

D'après la déclaration du 08 du courant par monsieur Paul, administrateur de l'habitation Petit-Cayenne, les noirs sont marrons de l'habitation depuis le 5 du courant.

**Fortuné**, noir, créole, âgé de 35 ans

**Fabien**, idem, âgé de 33 ans

**Dominique**, idem, âgé de 27 ans

**Jean**, noir africain, âgé de 27 ans

**Gontrams**, idem, âgé de 27 ans

**Jacques**, idem, âgé de 30 ans

**Philippe**, idem, âgé de 20 ans

**Valentin**, idem, âgé de 34 ans

**Pamphile**, idem, âgé de 35 ans

**Janvier**, idem, âgé de 20 ans

On croit qu'ils ont des allures du côté des habitations Besse et Kerckove, quartier de Tonnégrande.  
Avis du 11 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 56 du 14 février 1824, p. 35.

**Gouaille**, noir, appartenant à monsieur Langlois, est marron depuis le 4 du courant.

Avis du 11 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 56 du 14 février 1824, p. 35 ; Avis du 18 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 21 février 1824, p. 42.

**Paul**, nègre, créole, est marron du chantier du sieur Gabriel Berville depuis le 12 du courant, ce noir est de couleur rougeâtre et de la taille de 5 pieds 2 pouces.

Avis du 18 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 21 février 1824, p. 42.

D'après la déclaration faite à monsieur le commandant du quartier de Macouria le 14 du courant par monsieur Saint-Philippe, le noir nommé **Longo-Messie**, est parti marron de l'habitation dite Trisay depuis 3 ou 4 jours ; il a emporté avec lui sa pelle, sa houe, une hache et un sabre.

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

D'après la déclaration faite le 21 du courant par monsieur F. Couy au commandant du quartier de Tonnégrande, les noirs dont les noms suivent sont marrons de l'habitation Malabar, située dans ledit quartier, depuis 3 ou 4 jours, savoir :

**Mahomet**, noir, de nation bagou, sans signalement

**Soliman**, idem idem

**Annibal**, idem idem

**Scipion**, idem idem.

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

**Premier**, noir, appartenant à monsieur Marchal, marron de son habitation à Macouria le 14 du courant (sans signalement).

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

**Joseph**, noir, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds, rouge, ayant un malingre à la jambe droite, marron de l'habitation du sieur Aubin Coutard à Macouria depuis le 18 du courant.

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

**Pinto**, noir, âgé de 18 à 20 ans, fort et bien fait, de nation portugaise, ce noir appartient à monsieur Manoel Numez da Trinidad, nouvellement arrivé du Para.

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

**Eugène**, noir, sans signalement, marron de chez Marie-Eugénie depuis le 15 du courant.

Avis du 27 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 58 du 28 février 1824, p. 50.

D'après la déclaration du commandant du quartier de Macouria, les noirs dont les noms suivent sont marrons, savoir :

**Alexandre**, noir, âgé de 21 ans, de nation rongou, taille de 5 pieds 4 pouces, fort leste

**Lafleur**, de nation rongou, de très bonne mine, ayant un petit mal au pied.

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Tonat, sont marrons de l'habitation La Béarnaise depuis le 15 février.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

**L'Été**, noir, de nation rongou, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces de jolie figure, appartenant à monsieur Viriot aîné, est marron de l'habitation La Marguerite depuis le 15 février.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

**Lafleur**, âgé de 39 ans, trapu, cheveux hérissés

**Pétronille**, âgé de 41 ans, maigre et de mauvaise figure

**Zuléma**, âgé de 29 ans, noire, petite, bien prise, ayant plusieurs coupures sur le visage

Ces trois esclaves appartenant à monsieur Malin sont marrons depuis le 22 février de l'habitation Mondésir.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

**Ignace**, noir, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 6 pouces environ, de nation portugaise, couleur rougeâtre, appartenant au roi, est marron de la direction du port depuis le 22 du courant.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

Le commandant du quartier de Roura déclare, par sa lettre du 8 du courant, que les noirs dont les noms suivent, sont marrons du chantier du sieur Chauveaux, à Conana, le 28 février 1824, savoir :

**Théodore**

**Lindor**

**Lespoir**

**Coucoune**

**César**

**Alexandre**

Les âges ni les signalements ne sont point donnés.

Avis du 11 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 60 du 13 mars 1824, p. 69.

**David**, noir, âgé de 20 ans, taille moyenne, de nation bagou, est marron du chantier de monsieur Brémond, situé à Conana.

Avis du 11 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 60 du 13 mars 1824, p. 69.

D'après la déclaration du commandant du quartier de l'Ile-de-Cayenne, les noirs dont les noms suivent sont marrons de l'habitation L'Élisa, située au canal Torcy, depuis le 12 mars courant.

**Numa**

**Théodore**

**Crispin**

Sans âge ni signalement donné.

Avis du 19 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 61 du 20 mars 1824, p. 77.

Monsieur Marin déclare que dans la nuit du 11 au 12 mars 1824, les noirs Julien et Blaise sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine. Ils ont enlevé un canot (petit postillon), ponté derrière et ayant le devant cassé.

**Julien**, noir, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, jolie figure, le corps marqué, de nation bagou

**Blaise**, noir, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, de nation bagou, ayant les dents limés et très aiguës, marqué de petite vérole et le corps couvert de marques.

Avis du 19 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 61 du 20 mars 1824, p. 77.

D'après la déclaration de monsieur Bruneau, habitant à Kaw, les noirs dont les noms suivent sont marrons de son habitation le 27 février 1824, savoir :

**Auguste dit Tourangue**, âgé de 28 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, très bien fait et robuste, ayant plusieurs coupures sur le dos, de nation mindé

**Louis dit Panan**, âgé de 34 ans, de nation mindé, taille de 5 pieds 4 pouces, bien fait, rougeâtre, ayant plusieurs coupures partant de dessous les seins et continuant sur le dos, le nombril très gros

**Eustache dit Gré**, âgé de 30 ans, de nation mindé, taille de 5 pieds 3 pouces, constitution très forte, un peu rouge, ayant des coupures sur un côté du ventre

**Mirthil dit Kindé**, âgé de 24 ans, de même nation, taille de 5 pieds 3 pouces, un peu mince, mais très bien fait, ayant des coupures sur le dos

**Baptiste dit Panan**, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, très noir, le buste long, ayant des coupures au-dessous des seins et se prolongeant sur le dos, le nombril saillant, de même nation

**Démétrie dite Yanhona**, négresse, âgée de 30 ans, enceinte d'environ 5 mois, taille de 5 pieds, un peu rougeâtre, il lui manque un ongle à des gros orteils, de même nation

**Fanchette dite Tafoné**, âgée de 35 ans, taille de 4 pieds 8 pouces, rougeâtre, ayant des coupures sur les reins et sur le derrière des jambes, une marque ou cicatrice sur une des joues, pieds petits, de même nation

**Hélène dite Kiaman**, âgée de 24 ans, taille de 4 pieds 7 pouces, mince de complexion, marchant les pieds très en dedans, le coup long, la bouche saillante, ayant quelques marques sur les reins, de même nation.

Avis du 24 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 27 mars 1824, p. 93.

**Silvanis**, noir, âgé d'environ 25 ans, de nation carbary, très noir, ayant de gros genoux et les orteils tournés en dedans, est marron de l'habitation La Pointe de la Liberté, appartenant au sieur Dieudonné depuis le 9 mars dernier.

Avis du 24 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 27 mars 1824, p. 93.

**Pluviose**, âgé de 52 ans, de nation congo, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant la barbe grise

**Zéphir**, âgé de 57 ans, créole, taille d'environ 5 pieds, ayant la barbe noire, repris de marronnage dans le courant de septembre 1823.

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation Sablance, appartenant à messieurs Lalanne frères depuis le 8 mars courant.

Avis du 24 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 27 mars 1824, p. 93.

**Laurent**, noir, taille de 4 pieds 6 pouces, couleur rougeâtre, ayant une cicatrice à l'épaule gauche, le ventre un peu gros, est marron de chez le sieur Zéphirin, en ville, depuis le 13 du courant.

Avis du 24 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 27 mars 1824, p. 93.

**Ciprien**, noir, âgé de 34 ans, de nation bagou, ayant le nombril gros et une cicatrice au bras gauche, est marron depuis le courant de mars de chez monsieur Flotte. On présume que ce noir est dans le quartier de l'Ile ; il a été vu près de l'habitation Beauséjour.

Avis du 2 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 63 du 3 avril 1824, p. 100.

**Théodore**, bagou de nation, âgé de 12 à 13 ans, ayant les jambes cambrées, est marron depuis le 3 du courant de chez monsieur Romain, son maître.

Avis du 8 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 64 du 10 avril 1824, p. 109.

**Manuel**, noir, de nation congo, âgé de 28 ans, est marron de l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets depuis le 3 du courant, ce noir est de la taille de 5 pieds, couleur très noire et parle un peu portugais.

Avis du 8 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 64 du 10 avril 1824, p. 109.

D'après une déclaration de monsieur le commandant du quartier de Mont-Sinéry du 20 du courant, les noirs dont les noms suivent sont marrons :

**Edouard**, noir, âgé de 28 ans, de nation carbary, taille de 5 pieds 3 pouces, marqué de coupures sur le front, vêtu d'une chemise rouge et un chapeau blanc, marron de l'habitation d'Adélaïde Veling, négresse libre

**L'Impossible**, noir, âgé de 25 ans, de nation africaine, ayant une oreille fendue et une ancienne cicatrice sur une épaule, est marron de l'habitation du nommé Pierre Diamant, nègre libre

Avis du 24 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 66 du 24 avril 1824, p. 146.

D'après la lettre de monsieur le commandant du quartier de Roura, en date du 2 mai courant, les noirs dont les noms suivent sont marrons du chantier de monsieur Franconie, situé à l'Orapu, savoir :

**César**

**Janvier**

**Paris**

**Pierre**

Sans signalement ni âge donné.

Avis du 5 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 6 mai 1824, p. 162.

**Dominique**, noir portugais, appartenant à monsieur Manoel-Joseph Simon, réfugié du Para, est marron depuis le 2 du courant.

Avis de mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 70 du 8 mai 1824, p. 171.

**François-Simmer**, noir, appartenant à monsieur Malin, est marron de son habitation à Macouria, depuis 20 jours.

Avis de mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 70 du 8 mai 1824, p. 171.

**André**, négrillon, de nation rongou, est marron depuis le 4 mai courant de chez madame Marius Giaimo.

Avis du 14 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 71 du 15 mai 1824, p. 177.

D'après la déclaration faite à monsieur le commandant du quartier de Roura, par la négresse libre **Minerve**, la jeune négresse libre nommée Marie-Thérèse, âgée de 10 ans, a disparu de chez elle dans la journée du 9 du courant ; elle suppose qu'elle a été enlevée par des nègres marrons.

Avis du 14 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 71 du 15 mai 1824, p. 177.

**Maxime**, noir, peau rouge, taille de 5 pieds 3 pouces

**Elie**, jeune noir, ayant une plaie à la jambe droite, taille de 5 pieds 1 pouce

**Dominique dit Ancorie**, ayant une plaie perpendiculaire sur le tibia de la jambe gauche et une ancienne cicatrice sur le poignet droit

Ces trois noirs sont marrons depuis le 16 du courant de l'habitation Pérou, située au quartier de Roura.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

**Auguste**, noir, âgé de 35 à 40 ans, ayant une loupe derrière l'oreille, est marron de la ville depuis le 17 du courant, ce noir appartient au sieur Huguet.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

**Alexandre**, noir, ayant une partie l'oreille coupée et une plaie à la jambe droite, appartenant à Anne-Barthélémy Nina, est marron de la ville depuis le 18 du courant.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

**N...**

Un noir, appartenant à monsieur Duveaux, est marron depuis quelques jours. On n'a pas donné le nom de cet individu ; il a emporté deux sabres et une chaudière.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

**Romain**

**Alexandre**

Noirs, appartenant à monsieur Malin, sont marrons depuis environ 20 jours de l'habitation Mondésir, située à Macouria.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Zéphirin**, noir, de nation bagou, taille d'environ 5 pieds, ayant des cicatrices aux genoux, jolie figure, âgé de 25 ans

**Félix**, noir, de nation bagou, âgé de 28 ans, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant un bouquet de barbe au menton, constitution mince

**Auguste**, noir de nation bagou, taille de 5 pieds, un peu rouge, âgé de 32 ans

**Victor**, noir de nation bagou, taille de 4 pieds 11 pouces, âgé de 30 ans, ayant de la barbe et des taches blanches aux mains, se tenant courbé

**Joséphine**, négresse de nation bagou, âgée de 19 ans, taille d'environ 4 pieds 10 pouces, figure assez jolie

**Rosette**, négresse de nation bagou, âgée de 22 ans, taille de 4 pieds 11 pouces

Ces 6 individus appartiennent à messieurs Lalanne frères et sont marrons de l'habitation Sablance, située à Macouria, depuis le 22 du courant.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Antonio**, noir, matelot du bateau hollandais *Fortuna*, est marron depuis le 29 du mois dernier, ce noir est de nation portugaise et a un doigt du pied fendu.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Thimoléon**, âgé d'environ 24 ans, d'une haute stature et marqué de petite vérole

**Appolon**, taille ordinaire, d'une jolie figure, ayant des loupes sur les fesses

**Nicolas**, âgé d'environ 18 ans, petit et mince, sans marques particulières, les dents sciées en pointe et bégayant

Ces trois noirs sont marrons de l'habitation La Ressource, sise au canal Torcy, appartenant à madame Tresse et monsieur Lemarinier, dans la nuit du 24 au 15 du mois dernier, ayant enlevé un fort canot de pêche de ladite habitation.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Raymond**, noir, marron de l'habitation des héritiers Marinet Favard à Kaw, s'est rendu sur une habitation à Approuague.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**François**, noir, appartenant à Régis père, est marron de son habitation, située rivière des Cascades, depuis le 8 du courant, il a enlevé un canot appartenant au sieur Paulin.

Avis du 17 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 76 du 19 juin 1824, p. 225.

**Léonidas**, noir, de nation carbary, âgé de 25 ans, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, ne parlant pas créole, est marron de l'habitation Philadelphie, située au quartier de Roura, appartenant à madame veuve Langlois.

Avis du 17 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 76 du 19 juin 1824, p. 225.

**Bélisaire**, noir, âgé d'environ 27 ans, attaqué d'une hernie, est marron de chez le sieur Blaud depuis le 15 juin courant.

Avis du 24 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 26 juin 1824, p. 233.

**Figaro**, noir, âgé de 15 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant au sieur Mouloz, est marron depuis le 16 du courant ; il avait une chaîne au pied lors de son évasion.

Avis du 24 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 26 juin 1824, p. 233.

**Jupiter**, noir, de la taille de 5 pieds 5 pouces, ayant un ulcère au pied gauche est marron de chez le sieur Hildevert depuis le 19 du courant.

Avis du 24 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 26 juin 1824, p. 233.

**Jean Revoil**, noir, âgé d'environ 40 ans, boiteux, taille d'environ 4 pieds 10 pouces

**Eugène**, noir, âgé d'environ 22 ans, taille d'environ 5 pieds 2 pouces

**Valentin**, noir, âgé d'environ 22 ans, taille d'environ 5 pieds 3 pouces

**Daniel**, noir, âgé d'environ 20 ans, taille d'environ 4 pieds 2 pouces.

Ces quatre noirs sont marrons de l'habitation Patawa, située à Tonnégrande, appartenant à mademoiselle Thérèse Pansier.

Avis du 30 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1824, p. 246.

**Vidal**, noir, âgé de 56 ans, ayant une hernie considérable

**Céleste**, négresse, âgée de 50 ans, sa femme ayant un cancer au nez, marrons depuis le 24 avril dernier

**Jean-Denis**, noir, âgé de 36 ans, très noir, taille de 5 pieds 2 pouces

**Jean-Louis**, noir, âgé de 36 ans, ayant des crabes aux pieds et aux mains

**Théodore**, noir, âgé de 20 ans, rougeâtre, taille de 5 pieds 2 pouces

**Hélène**, négresse, âgée de 39 ans, idem, marrons depuis le 15 mai dernier

**Archange**, noir, âgé de 34 ans, grand et noir, marron depuis le 5 juin courant

Ces sept individus appartiennent à l'habitation Guatimala, située à Macouria.

Avis du 30 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1824, p. 246.

**Eugène**, nègre, âgé d'environ 20 ans, teint rougeâtre, appartenant à Marie-Eugénie, est marron depuis la fin du mois de juin dernier.

Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

**Jean-Baptiste**, noir, âgé d'environ 34 ans, habitant du pied gauche, appartenant à madame veuve Martin, est marron depuis la fin du mois dernier.

Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

**Lagare**, noir, âgé d'environ 26 ans, ayant une fistule à la joue droite, taille d'environ 5 pieds, appartenant au sieur Albin, habitant au Mont-Sinéry, est marron depuis le 27 juin dernier.

Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

**Joseph dit Congo**, noir, âgé d'environ 22 ans, de nation créole, taille petite, fort gros de corps, figure assez jolie, est marron de l'habitation Le Parterre, appartenant à monsieur de Saint-Michel-Dunezat.

Avis du 16 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 81 du 17 juillet 1824, p. 271.

**Hyppolite**, noir appartenant à monsieur Sirdey, est marron de l'habitation Cabassou depuis le 18 du courant.

Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

**Ajax**, noir, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, peau très noire, de nation bagou, est marron depuis le 10 du courant de l'habitation de monsieur Favard à Roura.

Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

**Adraste**, noir, âgé de 35 à 40 ans (sans autre signalement)

**Décidé**, noir, âgé de 50 ans, idem

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du nègre libre Alexandre, située à Roura, depuis le 8 du courant. Ils ont enlevé en partant deux sabres, une hache, un fusil à deux coups et environ demi-livre de poudre.

Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

**Boumba**, noir, âgé de 23 ans, de nation rongou, taille de 5 pieds, appartenant au sieur Ménage, forgeron, est marron de la ville, depuis le 26 du courant.

Avis du 30 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 83 du 31 juillet 1824, p. 287.

**Caroline**, négresse, petite taille, assez grosse, ayant sur le devant de la tête, des cheveux blancs, sans cependant être vieille, est marronne de l'habitation de monsieur Charlemont depuis le 26 du courant.

Avis du 30 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 83 du 31 juillet 1824, p. 287.

**Grégoire**, noir, âgé d'environ 22 ans, de nation carbary, ayant une blessure à l'épaule gauche, est marron de l'habitation Sainte-Catherine, quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 20 du courant.

Avis du 30 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 83 du 31 juillet 1824, p. 287.

**Agis**, noir, âgé d'environ 16 ans, taille de 4 pieds 8 pouces, nez épaté, très noir, de nation congo, repris de son dernier marronnage le 15 juin dernier, est reparti marron le 20 juillet dernier de l'habitation de monsieur Michel Monach, son maître.

Avis du 6 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 7 août 1824, p. 298.

**Hercule**

**Blaise**

et **Soumis**

Noirs, appartenant à monsieur Marchal, habitant à Macouria, sont marrons depuis le 29 juillet dernier, sans signalement.

Avis du 6 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 7 août 1824, p. 298.

**Michel**, noir, âgé de 30 ans, de nation biby, marqué d'un coup de sabre au front et au poignet droit, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, est marron le 28 juillet dernier, de l'habitation Saint-Félix, appartenant à monsieur de Lahayrie.

Avis du 6 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 7 août 1824, p. 298.

**Jean-Baptiste**, noir, âgé de 18 ans, appartenant au sieur Henry, charpentier, est marron de la ville, depuis le 4 du courant ; ce noir a les jambes enflées et est vêtu d'une vieille chemise rouge et d'un vieux chapeau de paille.

Avis du 12 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 14 août 1824, p. 303.

**Claude**, noir, appartenant à messieurs Marchal et Garadier, est marron de leur habitation de Macouria, depuis le 7 du courant (On n'a pas donné de signalement).

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**L'Espérance**, noir, appartenant à monsieur Eydoux, est marron de son habitation de Tonnégrande, depuis le dimanche au 15 du courant.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Jean-Baptiste**, vieux noir appartenant au sieur Passavy père, est marron de chez lui depuis plusieurs jours.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Colombine**, négresse, âgée de 18 ans, taille de 4 pieds 3 pouces, de couleur rougeâtre, est marronne de chez Bertille, depuis le 10 du courant.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Pauline**, négresse, âgée de 28 ans, de nation bagou, est partie dans la nuit du 22 au 23 août 1824 de chez monsieur Lagrange, greffier. Elle est reconnaissable par les dents de la mâchoire supérieure, qui lui sortent de la bouche. Elle s'est évadée avec le nègre du sieur Monrose, forgeron.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

**Laurent**, noir, de nation gorée, est marron de l'habitation de monsieur Larrivot, depuis le 16 du courant. Ce noir a une blessure à la jambe droite.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

**Guillaume**, noir, appartenant à monsieur Tournachon, est marron de son habitation à Macouria, depuis le 26 du courant.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

**Joseph**, noir, de nation bambara, appartenant à monsieur L. François Brun, est marron de son habitation de Cabassou le 24 du courant.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

**Grégoire**, noir, âgé d'environ 22 ans, de nation carbary, marqué sur la poitrine au côté des lettres G. M., est marron depuis le 26 août de l'habitation Sainte-Catherine, quartier du Tour de l'Île.

Avis du 3 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 4 septembre 1824, p. 333.

**Rongou**, noir, âgé de 24 ans, rongou de nation, gros, trapu et barbu, taille petite, couleur rougeâtre

**Bayard**, bagou de nation, âgé de 30 ans, grand, sec, imberbe.

Ces deux individus appartiennent à monsieur Berger et sont marrons de l'habitation La Levée depuis le 26 août 1824.

Avis du 3 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 4 septembre 1824, p. 333.

**François Simmer**

**Romain**

**Jacques**

Noirs, marrons de chez monsieur Malin, habitant à Macouria.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Félix**

**Auguste**

Noirs, appartenant à messieurs Lalanne frères.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Appinguer**, noir, de nation rongou, rougeâtre, petit et bien fait, très barbu, est marron de l'habitation du sieur André Lanne à Macouria.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

D'après la déclaration faite au commandant du quartier de Kaw, par le nommé Simon dit Médaillon, les noirs, dont les noms suivent, sont marrons de son habitation depuis le 8 août dernier, savoir :

**Vigilant**, noir, âgé de 25 ans, nation bagou

**Vertus**, noir, âgé de 35 ans, même nation

**Perrine**, négresse, âgée de 25 ans, même nation.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 347.

**Menil**, noir

**Zabète**, négresse

Appartenant à monsieur Enguehard, sont marrons de chez lui depuis quelques jours.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 347.

**Auguste**, noir, âgé de 18 ans, de nation carbary, appartenant au sieur J. Sainte-Rose, est marron de chez lui depuis le 15 du courant.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 347.

Par lettre du 8 septembre courant, le commissaire-commandant du quartier d'Oyapock déclare les marronnages suivants, savoir :

**Charles**, noir, de nation rongou, un peu rougeâtre, taille moyenne, assez velu, ayant emporté un sabre d'abattis et emmené

**Lise**, négresse, de nation bagou, parlant très peu créole.

Ces deux individus sont marrons du 17 août de l'habitation La Montagne-d'Argent à Oyapock. On présume qu'ils se sont retirés vers l'embouchure de l'Approuague sur le bord de la mer.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 348.

**Jean-Pierre**, noir, âgé d'environ 50 ans, de nation créole, couleur rougeâtre, ayant un ulcère sous la plante du pied droit, est marron de chez Dorothee, mulâtre libre, habitant à Oyapock, depuis le 30 août dernier.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 348.

Marrons de l'habitation Le Ouanary les 23 août et 1<sup>er</sup> septembre 1824.

**Paulin**, noir, âgé de 41 ans, couleur noire, de nation créole, taille de 5 pieds portant moustaches et favoris et ayant une cicatrice à la jambe gauche

**Saint-Louis**, noir, créole, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, rougeâtre, ayant des petits favoris et des moustaches et une marque près de l'oreille gauche

**Césaire ou Souvenir**, noir africain, âgé de 52 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, nez aquilin, barbe blanche, ce noir est robuste et très bien constitué et a une marque de ton au bras gauche

**Arlequin**, noir congo, âgé de 41 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant favoris et moustaches, la voix faible

**Laurent**, noir congo, âgé de 46 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, beaucoup de barbe, parlant très mal créole

**Jacques**, noir créole, âgé de 31 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant de la barbe et des moustaches, beaucoup de cicatrices sur le dos et dans ce moment un ongle du pied droit arraché

**Abraham**, créole, âgé de 21 ans, rougeâtre, taille de 5 pieds 5 pouces, figure très prévenante

**André**, noir créole, âgé de 26 ans, très noir, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant une cicatrice au pouce du pied droit

**Claite**, noir, créole, âgé de 35 ans, taille de 4 pieds 9 pouces

**Gabriel dit Cautard**, créole, âgé de 38 ans, très noir, taille de 5 pieds 1 pouce, peu de barbe, portant les pieds en dedans et très mal fait.

Ces noirs ont enlevé un grand canot et on croit qu'ils se sont dirigés vers Cayenne.

Avis du 16 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 18 septembre 1824, p. 348.

**Etienne**, noir d'une faible complexion, de nation bagou, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, ayant des taches blanches sur les mains, est marron de l'habitation Mon-Reste, appartenant au sieur Bagot, depuis le 13 du mois dernier (01/10/1824)

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 365.

**Siblé**, noir, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, ayant plusieurs cicatrices sur les épaules, est marron de chez monsieur Migout, depuis le 23 septembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Falbana**, noir, de nation bagou, âgé de 40 ans, grand, bonne figure, marqué un peu sur le corps

**Janvier**, noir, âgé de 23 ans, velu, la peau rougeâtre, figure et corps plein, ayant une loupe au poignet gauche.

Ces deux noirs sont marrons depuis le 19 septembre dernier de l'habitation La Montagne d'Argent où ils ont pris chacun un sabre.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Antoine**, noir portugais, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant les épaules très larges, vêtu d'une casaque bleue et un pantalon de toile, est marron de chez monsieur Power, depuis le 29 septembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Lorenzo**, noir portugais

**David**, noir bagou

Tous deux jeunes, d'une taille moyenne et bien planté, sont marrons depuis le 30 septembre dernier, ces noirs appartiennent à monsieur E. Brémond.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Omar**, noir, âgé de 52 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, est marron de l'habitation Le Petit-Cayenne, appartenant à monsieur Lesage depuis le 30 septembre.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Guept**, noir, âgé de 36 ans, créole, charpentier, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, appartenant au sieur Pierre Noyer, est marron de chez lui depuis quelques jours.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 373.

**Marie**, négritte, âgée de 14 ans, appartenant au sieur H. Frère, est marronne de chez lui depuis le 5 du courant.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 373.

**Manuel**, noir, âgé de 20 ans, portugais, parlant un peu créole, taille de 5 pieds 1 pouce, bien fait, la figure pleine, sans barbe, la peau noir foncé, ayant une petite marque de fouet sur une épaule, est marron de chez monsieur Douillard aîné depuis le 30 septembre dernier.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 374.

**Premier**, noir, appartenant à Rosette, négresse libre, femme de Jean Franc, est marron depuis le 5 du courant.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 374.

**Alexandre**, noir, ne parlant pas créole, ayant une marque de fouet sur la figure et un ulcère sur le pied gauche, est marron de chez Damien, nègre libre, depuis le 6 du courant, il a emporté une bâche et un sabre.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 374.

**Joseph**, noir bagou, rougeâtre et bien fait

**Michel**, noir bagou, de petite taille, ayant les jambes un peu écartées et marquées de coupures sur les deux épaules

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation Malgré-Tout, quartier de Macouria, appartenant à Toussaint Régis, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1824. Ils ont enlevé 2 sabres.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Magdeleine**, négresse créole appartenant au sieur André Lanne, est marronne de l'habitation depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Félix dit Chicadin**, âgé de 20 ans, créole, taille de 5 pieds environ, mauvaise figure, marron depuis le 22 septembre

**Tovie** et **Thimothée**, noirs, sans signalement, sont marrons depuis le 10 juillet dernier.

Ces trois noirs sont de l'habitation Guatimala, située au quartier de Macouria.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Isidor**, noir, âgé d'environ 26 ans, est marron de l'habitation de monsieur Dupeyrou au canal, depuis le 9 du courant.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Auguste**, noir bagou, ayant une loupe derrière l'oreille

**Annibal**, noir idem, maigre

**Scipion**, noir idem, ayant un coup de feu à la main et des coupures à l'estomac

Ces trois sont marrons depuis le 10 du courant du chantier du sieur Houget, rivière de Counana, quartier de Roura ; ils sont vêtus d'une chemise de gingas et un pantalon de toile. Ils ont enlevé chacun une hache, un sabre et une chaudière.

Avis d'octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 23 octobre 1824, p. 388.

**Jason**, noir, âgé de 50 ans, pêcheur, est marron de l'habitation La Chaumière, appartenant à monsieur Franconie, depuis le 19 du courant.

Avis du 29 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 96 du 30 octobre 1824, p. 405.

**Antoine dit Mélany**, noir, appartenant à monsieur Berger, est marron de l'habitation La Levée depuis le 14 du courant.

Avis du 19 novembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 20 novembre 1824, p. 430.

**Nicolas-Ménagerie**, noir, de nation arada, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, d'environ 37 ans, depuis très longtemps dans la colonie

**Françoise**, négresse, créole, femme de Nicolas-Ménagerie, d'environ 35 ans

Ces deux individus sont marrons de l'habitation La Félicité, appartenant à monsieur Déjean, avant la vente qui lui en a été faite par le précédent propriétaire.

Avis du 2 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 4 décembre 1824, p. 445.

**Marie-Jeanne ou Petite-Marianne**, négresse, âgée de 18 ans, de nation bagou, appartenant à madame Beauregard, est marronne de chez Hélène Richard à laquelle elle était louée. Cette négresse est boiteuse ; elle a été précédemment sur les habitations La Félicité et Beauséjour.

Avis du 2 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 4 décembre 1824, p. 445.

**Colombine**, négresse, âgée d'environ 18 ans, taille d'environ 4 pieds 8 pouces, est marronne depuis le 25 novembre 1824, de chez Joseph-Français.

Avis du 2 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 4 décembre 1824, p. 445.

**Alexandre**, noir, âgée de 23 ans, de nation bagou, ayant trois marques distinctives sur le front, est marron de chez le sieur Jouven, son maître depuis le 30 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 4 décembre 1824, p. 445.

**Augustin**, âgé de 45 ans, de nation congo, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, ayant de petites plaies aux jambes, est marron le 4 du courant de l'habitation du sieur Glaude, sise quartier du Tour-de-l'Île, il a emporté un sabre et une pagaie et enlevé un canot ; ce noir appartient au sieur H. Burgy.

Avis du 10 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 103 du 18 décembre 1824, p. 463.

**Augustin**, noir, âgé de 20 ans, a été marron le 5 du courant, était sur la goélette du sieur Probert ; il a quitté le bord à Montabo.

Avis du 10 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 103 du 18 décembre 1824, p. 463.

**Manuel**, noir portugais, créole de Pernambuco, couleur rougeâtre, taille de 5 pieds environ, vêtu d'une veste d'indienne violette et d'un pantalon bleu, est marron de chez le sieur Jozé-Joaquim Guedes, depuis le 20 du courant.

Avis du 23 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 104 du 25 décembre 1824, p. 474.

**Florentin dit Congo**, noir créole, âgé d'environ 18 ans, est marron de l'habitation La Félicité, appartenant à madame Beauregard depuis 15 jours.

Avis du 23 décembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 104 du 25 décembre 1824, p. 474.

## **Avis d'arrestation de marrons**

D'après déclaration du commandant du quartier de Sinnamary, un nègre, de nation bagou, âgé d'environ 23 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, marqué de petits points sur le ventre, le dos et les bras, a été arrêté, armé d'un sabre, par des Indiens du quartier de Sinnamary le 26 décembre dernier.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 3 janvier 1824, p. 503.

**Pétronille**, négresse, âgée de 39 ans, a été arrêtée sur l'habitation royale Baduel le 6 du courant. Elle dit appartenir à l'habitation Mont-Délice.

Avis du 11 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 56 du 14 février 1824, p. 35.

**Ignace**, noir du roi, a été arrêté dans le quartier de Tonnégrande et reconduit à la geôle.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

**Pierre**, noir, appartenant à Parfait, homme de couleur libre, passager de la rivière de Kourou, a été arrêté à Macouria le 20 février et reconduit chez son maître.

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

Les noirs dont les noms suivent marrons de l'habitation Malabar, située au quartier de Tonnégrande, ont été arrêtés et conduits chez leur maître, savoir :

**Mahomet**, de nation bagou,

**Soliman**, idem

**Annibal**, idem

**Scipion**, idem

Sans signalement donnés.

Avis du 11 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 60 du 13 mars 1824, p. 69.

**Lespoir**

**César**

**Coucouné**, marrons du chantier du sieur Chauveau à Conana ont été arrêtés par les noirs du chantier royal de l'Orapou et sont détenus à la geôle (02/04/1824)

**Alexandre**, noir appartenant au sieur Chauveau, a été arrêté dans le quartier de Roura et est détenu à la geôle.

Avis du 16 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 17 avril 1824, p. 122.

**Manuel**, noir, de nation congo, marron de l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets, a été arrêté et conduit chez son maître.

Avis du 23 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 66 du 24 avril 1824, p. 137.

**Alexandre**, noir, appartenant à monsieur Flotte

**Janvier**, idem idem, à monsieur Magy

Ces deux noirs étaient marrons depuis le premier novembre 1823 ; ils ont été arrêtés par les noirs de l'habitation Mondélice et sont détenus à la geôle.

Avis du 14 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 71 du 15 mai 1824, p. 177.

**Auguste**, appartenant à monsieur Houget

**Alexandre**, appartenant à Anne Barthélémy Nina

ont été arrêtés sur l'habitation du sieur Patrocle et envoyés à la geôle.

Avis du 27 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 73 du 29 mai 1824, p. 199.

**Léonidas**, noir, appartenant à madame veuve Langlois, a été arrêté et conduit à la geôle le 20 du courant.

Avis du 24 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 26 juin 1824, p. 234.

Liste nominative des noirs marrons arrêtés dans le quartier d'Approuague, par un détachement commandé par monsieur le capitaine Brache, commandant de la compagnie des chasseurs de la Guyane

**Linval**, noir, **Suzanne**, négresse, sa femme, **Joseph**, noir, appartenant à monsieur Barry  
**Gilblas**, noir, **Jolicoeur**, noir, appartenant à monsieur Noyer  
**Tobie**, noir, **Catherine**, négresse, appartenant à messieurs Rémy et Berville  
**Anthéonor** (Jean-Baptiste), appartenant à monsieur Maxime  
**Narcisse**, noir, appartenant à monsieur Rémy  
**Léandre**, noir de l'habitation des héritiers Marinette Favard, s'est rendu à Kaw  
Avis du 24 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 26 juin 1824, p. 234.

**Agis**, noir, appartenant à monsieur Michel Monach  
**Victor**, noir, appartenant à messieurs Lalanne frères  
**Rosette**, négresse, idem  
**Joséphine**, négresse, idem  
ont été arrêtés dans le quartier de Macouria.  
Avis du 30 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1824, p. 246.

**Antonio**, noir, a été arrêté en ville.  
Avis du 30 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1824, p. 246.

**Julien**, noir, appartenant à monsieur Marin, a été arrêté dans le quartier de Roura, par monsieur Roux.  
Avis du 30 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1824, p. 246.

**Bélisaire**, noir appartenant au sieur Blaud, a été arrêté.  
Avis de juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 79 du 3 juillet 1824, p. 258.

**Miguel**  
et **Manoel**  
Noirs portugais, appartenant à monsieur Lorenço, ont été arrêtés et conduits à la geôle où ils sont détenus.  
Avis de juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 79 du 3 juillet 1824, p. 258.

**Figaro**, noir appartenant au sieur Moulot, a été arrêté et remis à son maître.  
Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

N...  
N...  
N...  
Le nommé Duque, capitaine du bateau hollandais *Fortuna*, a déclaré avoir vu dans les prisons de Surinam trois nègres marrons qui ont dit être de Cayenne et appartenir à une habitation du canal Torcy. Ces trois nègres étaient détenus dans les prisons depuis huit jours.  
Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

**François**, appartenant à Régis père, a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ile.  
Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

N...  
Un nègre arrêté sur l'habitation Saint-François par monsieur Loquin, régisseur, le 27 juin dernier, est mort sur ladite habitation, deux jours après son arrestation ; on croit que ce noir appartenait au sieur Duveau ; on a gardé ses effets qui pourront faire connaître son maître.  
Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

N...  
N...  
Deux noirs marrons ont été arrêtés par les noirs de l'habitation Mondélice le 19 du courant sur le bord de la crique Fouillée au pied de la montagne Cabassou. Un de ces noirs est mort au moment où on

arrivait auprès de lui pour le saisir. La cause de cet accident est la grande quantité de manioc cru et rôti qu'il avait mangé. L'autre est détenu à la geôle.

Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

N...

D'après la déclaration de monsieur le lieutenant-commandant du quartier du Tour-de-l'Ile, en date du 20 du courant, il a été trouvé un jeune nègre mort, dans les bois de l'habitation L'Hermitage, située au quartier du Tour-de-l'Ile ; on ignore à qui il pouvait appartenir.

Avis du 22 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 24 juillet 1824, p. 280.

**Adraste** et **Décidé** ont été arrêtés dans le quartier du Tour-de-l'Ile sur les habitations La Levée et Le Trio le 26 du courant.

Avis du 30 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 83 du 31 juillet 1824, p. 287.

**Jean-Revoil** et **Daniel** ont été arrêtés dans le quartier de Mont-Sinéry le 18 juillet.

Avis du 30 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 83 du 31 juillet 1824, p. 287.

N...

Un nègre, ne parlant pas créole, arrêté à Matoury sur l'habitation Cognaud et conduit à la geôle.

Avis du 6 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 7 août 1824, p. 298.

N...

Un nègre a été arrêté et conduit à la geôle il y a quelque temps. Ce noir a un fort anneau en fer à la jambe gauche. Il ne parle pas créole.

Avis du 6 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 7 août 1824, p. 298.

**Grégoire**, noir, marron de l'habitation Sainte-Catherine, a été arrêté.

Avis du 12 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 14 août 1824, p. 303.

**Léonidas**, noir, appartenant à madame veuve Langlois, a été arrêté.

Avis du 12 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 14 août 1824, p. 303.

**Jean-Baptiste**, noir, appartenant au sieur Henry, charpentier, s'est rendu le 13 du courant.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Lespérance**, noir, appartenant à monsieur Eydoux, a été arrêté à Mont-Sinéry, le 17 du courant.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Michel**, noir, appartenant à monsieur de Lahayrie, a été arrêté.

Avis d'août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 86 du 21 août 1824, p. 313.

**Agis**, noir, appartenant à monsieur Monach, a été arrêté.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

N...

Un noir, de nation bagou, âgé d'environ 43 ans, ne parlant pas créole, a été arrêté dans le quartier de Macouria par le pêcheur de monsieur Tournachon et conduit à la geôle le 25 du courant.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320-321.

N...

N...

Un noir et une négresse ont été arrêtés par le gardien de la léproserie des îlets du Salut. Ces deux individus étaient dans un canot neuf sans bosse avec deux pagaies et un bout de sabre. Ils ont été arrêtés le 23 du courant et sont détenus à la geôle.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 321.

**L'Espoir** et **François**, noirs appartenant au sieur Chauveau, ont été arrêtés dans le haut de la rivière des Cascades par les Indiens Jean-Baptiste et Valentin, ces deux noirs avaient enlevé dans leur marronnage un canot.

Avis du 3 septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 4 septembre 1824, p. 333.

**Zépher**  
**Pluviôse**  
**Zépherin**

Appartenant à messieurs Lalanne frères, ont été arrêtés dans le quartier de Macouria les 26 août et 7 septembre 1824.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Léonidas**, noir, appartenant à madame Langlois, a été arrêté le 9 du courant dans le quartier de Mont-Sinéry et conduit à la geôle (C'est la 3<sup>e</sup> fois que ce noir est repris de marronnage).

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Jean-Baptiste**, noir, appartenant à monsieur Passavy père, a été arrêté.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

**Charles**, noir, marron de l'habitation La Montagne d'Argent, à Oyapock, a été arrêté à l'embouchure de la rivière d'Approuague par le capitaine de la goélette *Le Rodeur* et conduit à son maître.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 92 du 2 octobre 1824, p. 366.

Le noir **Vertus** et **Perrinne**, appartenant au nommé Simon Médaillon de Kaw, ont été arrêtés dans le quartier d'Approuague par le capitaine indien Louis et envoyés à la geôle où ils sont détenus.

Ils déclarent que le nègre **Vigilant**, appartenant au même propriétaire et qui était marron avec eux s'est noyé en voulant traverser la rivière d'Approuague.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 374.

**Magdeleine**, négresse, a été arrêtée par son maître le 9 octobre.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Premier**  
**Blaise**  
**Claude**

Noirs, marrons appartenant à monsieur Marchal, ont été arrêtés par leur maître dans le quartier de Macouria.

Avis du 29 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 96 du 30 octobre 1824, p. 405.

**Joseph**  
**Michel**

Noirs appartenant à Toussaint Régis, ont été arrêtés le 15 du courant.

Avis du 29 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 96 du 30 octobre 1824, p. 405.

**Joseph**, de nation bagou, appartenant au sieur Bagot, a été arrêté et rendu à son maître.

Avis du 29 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 96 du 30 octobre 1824, p. 405.

D'après une lettre du commandant du quartier de Kaw, en date du 27 du courant, adressée à monsieur le commandant et administrateur pour le roi, un nègre nommé **Alexandre** a été arrêté par le nègre Henry, esclave de l'habitation des héritiers Prachet à Kaw ; le compagnon d'Alexandre, nommé David, a été tué par ledit Henry, au moment où il s'avancait audacieusement sur lui. On ne sait à qui appartiennent ces deux marrons. Le noir Alexandre est détenu à la geôle.

Avis du 29 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 96 du 30 octobre 1824, p. 405.

**Alexandre**, noir, appartenant au sieur Veling, a été arrêté et conduit à la geôle où il est détenu.

Avis du 12 novembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 13 novembre 1824, p. 422.

**Bélizaire**, noir, appartenant au sieur Duveau-Delvaty, a été arrêté dans le quartier de Kourou et envoyé à la geôle.

Avis du 12 novembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 13 novembre 1824, p. 422.

**Antoine**, noir, appartenant à monsieur Power

**Lorenzo**, noir, appartenant à monsieur Brémond

**Manuel**, noir, appartenant à monsieur Douillard aîné

ont été arrêtés à la montagne d'Argent, quartier d'Oyapock, et envoyés à la geôle. Ils avaient enlevé un canot lors de leur évasion ; cette embarcation est restée à Oyapock ; elle est en très mauvais état.

Avis du 12 novembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 13 novembre 1824, p. 422.

### **Avis de retour de marrons**

**Linval**, marron dudit établissement < habitation Plaisance, Kaw >, est rentré le 28 décembre dernier.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 10 janvier 1824, p. 509.

**Joseph**, déclaré marron par Gabert, habitant à Iracoubo, est rentré.

Avis : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 17 janvier 1824, p. 517.

**Zéphir**

et **Romain**

Appartenant à monsieur Marin, habitant.

Avis du 30 janvier 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 54 du 31 janvier 1824, p. 18.

**Toussaint**, appartenant au sieur Vallet, forgeron.

Avis du 30 janvier 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 54 du 31 janvier 1824, p. 18.

**Bomba**, appartenant au sieur Ménage, forgeron.

Avis du 30 janvier 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 54 du 31 janvier 1824, p. 18.

Monsieur Paul, administrateur de l'habitation Petit-Cayenne, a déclaré le 14 du courant que les noirs marrons de ladite habitation étaient rentrés, savoir :

**Fortuné**

**Fabien**

**Dominique**

**Jean**

**Gontrams**

**Jacques**

**Philippe**

**Valentin**

**Pamphile**

**Janvier**

Avis du 18 février 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 21 février 1824, p. 42.

Les noirs dont les noms suivent, déclarés marrons de l'habitation de monsieur Favard, sont rentrés, savoir : **Ajax, Émile et Gaspard.**

Avis de mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 59 du 6 mars 1824, p. 63.

Marrons rentrés et arrêtés à Macouria

**Michel, Céleste**, déclarés marrons de l'habitation de monsieur Lahayrie

**Alexandre, Lafleur**, déclarés marrons de l'habitation La Béarnaise, appartenant à monsieur Tonat

**L'Été**, déclaré marron de l'habitation La Marguerite, appartenant à monsieur Viriot

**Joseph**, idem, appartenant à Aubin Coutard

**Lafleur**

**Céleste**

**Pétronille**

**Zuléma**, déclarés marrons de l'habitation de monsieur Malin.

Tous ces noirs sont rentrés ou ont été arrêtés les 18 et 29 mars courant.

Avis du 24 mars 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 27 mars 1824, p. 93.

**Lespoir, César et Coucoune**, marrons du chantier du sieur Chauveau, à Conana, ont été arrêtés par les noirs du chantier royal de l'Orapu et sont détenus à la geôle.

Avis du 2 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 63 du 3 avril 1824, p. 100.

Le noir **Silvanis**, marron de l'habitation du sieur Dieudonné, est rentré le 3 du courant.

Avis du 8 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 64 du 10 avril 1824, p. 109.

**Cyprien**, noir, appartenant à monsieur Flotte, est rentré chez son maître.

Avis du 16 avril 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 17 avril 1824, p. 122.

D'après déclaration de monsieur le commandant du quartier de Kaw, en date du 4 du courant, le noir nommé **Pierre**, appartenant au sieur Remy, est rentré sur l'habitation le 31 mars dernier ; ce noir était marron depuis quelques mois.

Avis de mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 70 du 8 mai 1824, p. 171.

**Edouard**, noir, appartenant à Adélaïde Weling, négresse libre, marron depuis le 20 avril dernier, est rentré le 9 du courant.

Avis du 14 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 71 du 15 mai 1824, p. 177.

**François**, noir, appartenant au sieur Chauveau, a été arrêté aux environs de l'habitation du sieur Fourgassier au quartier de Roura.

Avis du 14 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 71 du 15 mai 1824, p. 177.

Les noirs **César, Janvier, Paris et Pierre**, marrons du chantier de monsieur Franconie, sont rentrés le 15 du courant.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

La petite négresse Marie-Thérèse, égarée et supposée enlevée par les nègres marrons, a été retrouvée.

Avis du 21 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 22 mai 1824, p. 188.

**L'Impossible**, appartenant à Pierre Diamant, nègre libre, résidant à Mont-Sinéry, est rentré.

Avis du 27 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 73 du 29 mai 1824, p. 199.

**André**, négriillon, appartenant à madame Marius Giaimo, est rentré.

Avis du 27 mai 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 73 du 29 mai 1824, p. 199.

**Elie et Dominique dit Aucorie**, noirs marrons de l'habitation Le Pérou, sise à Roura, sont rentrés le 21 mai dernier.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Raymond**, noir, marron de l'habitation des héritiers Marinnet Favard, à Kaw, s'est rendu sur une habitation à Approuague.

Avis du 2 juin 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 5 juin 1824, p. 205.

**Janvier**, noir, appartenant au sieur Hildevert, est rentré.

Avis du 7 juillet 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 10 juillet 1824, p. 266.

**Joseph dit Congo**, marron de l'habitation Le Parterre, s'est rendre à son maître.

Avis du 12 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 14 août 1824, p. 303.

**Jean-Baptiste**, noir, marron de l'habitation Marengo, est rentré.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 320.

**Agis**

**Numa**

**Clarisse**

Marrons de l'habitation de monsieur Tournachon, sont rentrés.

Avis du 27 août 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 28 août 1824, p. 321.

**Joseph**, noir, appartenant au sieur L. F. Brun est rentré.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Soumis**, noir, appartenant à monsieur Marchal, est rentré.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Guillaume**, noir, appartenant à monsieur Tournachon, est aussi rentré.

Avis de septembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 11 septembre 1824, p. 340.

**Omar**, noir, marron de l'habitation Le Petit-Cayenne, est rentré.

Avis du 8 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 9 octobre 1824, p. 374.

**Guept**, noir, appartenant au sieur Pierre Noyer, s'est rendu à son maître le 11 octobre.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Alexandre**, noir, appartenant à Damien, nègre libre, est rentré le 11 du courant.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Marie**, négritte, marronne depuis le 5 du courant, est rentrée chez son maître le 14 dudit.

Avis du 15 octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 94 du 16 octobre 1824, p. 381.

**Isidor**, noir, déclaré marron le 15 du courant, est rentré chez son maître.

Avis d'octobre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 23 octobre 1824, p. 388.

**Jason**, noir marron de l'habitation La Chaumière, est rentré chez son maître depuis quelques jours.

Avis du 5 novembre 1824 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 6 novembre 1824, p. 414.

## Avis de déclaration de marronnage

**Rosalie**, négresse, de nation bagou, ayant un enfant d'un an, est marronne de l'habitation du Montsinéry. Cette négresse est d'une forte constitution et a sur la peau plusieurs taches de dartres.

Avis du 7 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 106 du 8 janvier 1825, p. 17.

**François dit Niougoué**, noir, appartenant au sieur Massonnet, habitant au canal Torcy, est marron depuis le 20 décembre 1824, on présume qu'il est en ville.

Avis du 14 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 107 du 15 janvier 1825, p. 28.

**Anacharsis**, noir, âgé de 20 ans, ouvrier charpentier, appartenant à Magdeleine Mahury, est marron depuis le 5 du courant.

Avis du 14 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 107 du 15 janvier 1825, p. 28.

**Théodore**, noir, âgé de 13 ans, apprenti maçon, de nation bagou, de couleur rouge, court et robuste, ayant une chaîne au pied, est marron de chez le sieur Virgile, depuis le 9 du courant.

Avis du 14 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 107 du 15 janvier 1825, p. 29.

**Ruffin dit Joseph**, de nation bagou, très haut de taille, marqué de petite vérole à la figure, est marron de l'habitation du sieur Dubois, à Sinnamary depuis le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 14 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 107 du 15 janvier 1825, p. 29.

**Hercule**, noir, âgé de 23 ans, de nation gorée, n'ayant aucune marque sur le corps

**Narcisse**, noir, âgé de 42 ans, de nation bagou, ayant des marques sur la figure et sur la poitrine

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier de Tonnégrande, appartenant au sieur B. Brun. Le premier est marron depuis le 20 décembre dernier et l'autre depuis le 7 du courant.

Avis du 14 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 107 du 15 janvier 1825, p. 29.

**Lembert**, noir, âgé de 40 ans, congo, taille d'un mètre 500 millimètres

**Trouvé**, noir, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 600 millimètres.

Ces deux noirs sont marrons des ateliers de la Mana depuis le 7 novembre dernier ; on croit qu'ils se sont dirigés vers Organabo.

Avis du 21 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 108 du 22 janvier 1825, p. 41.

**Jean-Baptiste**, noir, appartenant à madame Martin, est marron de l'habitation Marengo, depuis le mois de décembre dernier, ce noir a une chaîne au pied.

Avis du 21 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 108 du 22 janvier 1825, p. 41.

**Jean**, noir, âgé d'environ 19 ans, ne parlant pas créole, taille de 4 pieds 10 pouces, couleur rougeâtre, appartenant au sieur Cadilhac, est marron depuis le 21 du courant.

Avis du 28 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 109 du 29 janvier 1825, p. 53.

**Mathurin**, noir, âgé de 35 ans, de nation ibo, taille moyenne, vêtu d'une chemise rouge, est marron depuis le 24 du courant, de chez madame Soubran, il a enlevé un canot.

Avis du 28 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 109 du 29 janvier 1825, p. 53.

**Adèle**, mulâtresse, appartenant à madame Paul, est marronne de la ville depuis quelques jours.

Avis du 4 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 110 du 5 février 1825, p. 64.

**Cornélie**, négresse, provenant de la succession Prodon, âgée de 28 ans, d'une haute stature, est marronne de chez messieurs J. Paul et E. Martial.

Avis du 4 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 110 du 5 février 1825, p. 64.

**Martinho**, noir portugais, âgé d'environ 27 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, portant habituellement des pantalons blancs, est marron depuis le 9 du courant, de chez M. de Langlade, son maître.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Mentor**, noir, âgé d'environ 30 ans, de nation biby, ne parlant pas créole, est marron du canal Torcy, depuis le 2 du courant, ce noir appartient au sieur Pion.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**François dit Niougoué**, noir, appartenant au sieur Massonnet, habitant au canal Torcy, est reparti marron depuis le 1<sup>er</sup> du courant, on croit qu'il se tient en ville.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Antoine**, noir carbary, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant au-dessus du nez et des yeux quelques coupures, est marron de l'habitation Le Pérou, sise à Roura, appartenant au sieur Mauppin, du 31 janvier dernier.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Jean-Baptiste dit Ira**, âgé de 48 ans, de nation mandingue, de couleur rougeâtre, ayant le petit doigt de la main gauche coupé et celui de la main droite courbé, est marron depuis le 5 du courant, de l'atelier du sieur Berville aîné, maître charpentier.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Paul**, noir, âgé de 25 ans, de nation bagou, parlant peu créole, taille moyenne, ayant les dents aiguës, est marron le mois de novembre dernier, de l'habitation de monsieur Janneau à Oyapock.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Cacambo**, noir, charpentier, appartenant à monsieur E. Brémond, est marron de la ville depuis le 11 du courant.

Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Appolon**, noir, rougeâtre, de nation carbary, marqué sur la poitrine et sur les joues

**Neptune**, noir, de nation carbary, grand de taille

**Achille, Alexis**, petits de taille, assez maigres, de nation carbary

**Hector**, petit de taille, le cou très court, le ventre gros.

Ces cinq noirs sont marrons depuis le 14 du courant de l'habitation Montagne-Tigre, appartenant à monsieur Robert ; ils ne parlent pas le créole.

Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Joachim**, âgé d'environ 20 ans, très noir, taille de 5 pieds 4 pouces

**Richard**, âgé de 22 ans, rougeâtre, taille de 5 pieds 2 pouces

**Melkior**, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 2 pouces.

Ces trois noirs sont marrons de l'habitation Guatemala depuis le 7 janvier.

Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Victor**, âgé de 31 ans, de nation bagou, taille de 4 pieds 10 pouces, bleu pris, ayant les mains blanches, est marron de l'habitation Sablance, appartenant à monsieur Lalanne, depuis le 13 février courant.

Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Jean-Baptiste**, vieux noir, appartenant au sieur Passavy père, est marron de chez lui depuis le 18 du courant.

Avis du 25 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 113 du 26 février 1825, p. 99.

**Alexandre**, noir de nation biby, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, appartenant au sieur Pion, est marron de la ville depuis le 17 du courant ; on présume qu'il est dans le quartier de l'île.

Avis du 25 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 113 du 26 février 1825, p. 99.

**Bazile**, noir, âgé de 25 ans, de nation carmantin, est marron de l'habitation Racamont à Roura depuis le 12 février dernier.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 114 du 5 mars 1825, p. 109.

**Martial**, noir, âgé de 45 ans, nation biby

**Jasmin**, noir, âgé de 35 ans, idem

**Bazile**, noir, âgé de 26 ans, idem.

Ces trois noirs ne parlent pas créole sont marrons de la ville depuis le 3 du courant. Ils appartiennent à monsieur Jh. Lembert, habitant-propriétaire à Mont-Sinéry.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 115 du 12 mars 1825, p. 118.

**Lazare**, noir, ayant une cicatrice à la figure, est marron de chez le sieur Albin, son maître, depuis le 21 février dernier, on croit que ce noir est en ville.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 115 du 12 mars 1825, p. 118.

**Hypolite**, noir, âgé d'environ 24 ans, taille ordinaire, marqué de vérette au visage, est marron depuis le 12 du courant de chez le sieur Haupt.

Avis du 18 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 116 du 19 mars 1825, p. 130.

**Bandol**, noir, âgé de 25 ans environ, taille de 5 pieds 4 pouces, un peu arqué, ayant les jambes très velues

**Safran**, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 2 à 3 pouces, bien pris et très nerveux, ayant une légère cicatrice au pouce de la main droite.

Ces noirs appartiennent à monsieur Et. Brémond et sont marrons depuis le 18 du courant. Ils sont de nation biby et ne parlent pas créole.

Avis du 25 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 117 du 26 mars 1825, p. 139.

**Siblé**, noir, parlant créole

**Scipion**, noir, parlant peu créole.

Ces deux noirs appartiennent à monsieur Houget, ils sont marrons depuis le 15 du courant.

Avis du 25 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 117 du 26 mars 1825, p. 139.

**Janvier**, noir, appartenant au sieur Durocher, est marron de l'habitation Bourbon, située à Mont-Sinéry, depuis le 27 mars dernier.

Avis d'avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 119 du 9 avril 1825, p. 166.

**Thomas**, noir, âgé de 15 ans, de nation carbary, taille de 5 pieds 3 pouces, est marron de l'habitation Bourda, appartenant à monsieur Dubarail, depuis environ 3 jours.

Avis du 15 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 120 du 16 avril 1825, p. 178.

**Domingue**, noir, de nation portugaise, taille d'environ 5 pieds, un peu mince, barbu, appartenant au sieur Fréjus, charpentier, est marron depuis le 12 du courant.

Avis du 15 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 120 du 16 avril 1825, p. 178.

**Théodore**, négriillon, âgé de 12 ans environ, appartenant à monsieur Romain, est marron de chez lui depuis le 9 du courant.

Avis du 15 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 120 du 16 avril 1825, p. 178.

**Yonne**, noir, âgé de 35 ans, de nation carbary, est marron de chez le sieur Tillon, ex-brigadier de gendarmerie, depuis le 26 du courant (29/04/1825)

Avis du 29 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 122 du 30 avril 1825, p. 192.

**Théodore**, noir, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, couleur rougeâtre, apprenti maçon, appartenant à Jeannette Thérèse Gasconne, est marron depuis le premier du mois de chez Stanis, maçon.

Avis du 5 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 123 du 7 mai 1825, p. 203.

**Hypolite**, noir, appartenant au sieur G. Haupt, est marron de chez lui depuis quelques jours.

Avis du 5 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 123 du 7 mai 1825, p. 203.

**Blaise**, noir, âgé de 15 ans, figure noire, bancal, appartenant à monsieur Bidon, est marron de la ville depuis le 7 du courant.

Avis du 13 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 124 du 14 mai 1825, p. 212.

**Lody**, noir, ayant des cicatrices au ventre et au bras, vêtu d'une chemise rouge et un pantalon de toile, appartenant au sieur Leboucher, est marron de chez lui depuis le 10 du courant.

Avis du 13 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 124 du 14 mai 1825, p. 212.

**Gabriel**, négrillon, âgé de 9 ans, ayant la peau noir et d'une assez jolie figure

**Melkior dit Bouage**, noir, âgé de 19 ans, de couleur rougeâtre, un peu louche de l'œil droit, provenant de la Martinique.

Ces deux noirs sont marrons de chez monsieur Langlais, habitant, depuis le 17 mai courant.

Avis du 20 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 125 du 21 mai 1825, p. 219.

**Hasard**, noir de nation carbary, âgé de 25 ans

**François**, noir de nation carbary, âgé de 25 ans

Tous deux, appartenant au sieur Chauvaux, sont marrons de la ville depuis le 23 du courant, ils ont emporté chacun une chemise rouge en laine et un pantalon de toile.

Avis du 27 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 126 du 28 mai 1825, p. 230.

D'après la déclaration faite le 26 mai 1825, au commandant du quartier de Kaw, par le sieur Beauvis, les noirs dont les noms suivent, sont marrons de l'habitation L'Expérience, située à Kaw (du 20 au 25 mai).

**Azor**, noir, âgé de 54 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, ayant une loupe à la main droite

**Georges**, noir, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant une plaie au bras gauche

**François**, noir, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur rougeâtre, marchant difficilement

**Pierre Petit**, noir, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 3 pouces

**Raphaël**, noir, âgé de 37 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant les lèvres très épaisses.

Avis du 2 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 127 du 4 juin 1825, p. 242.

**Jean-Baptiste**, noir, âgé de 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, vigoureux et assez noir, appartenant au sieur Jacob Feyer, habitant à Iracoubo, est marron depuis le courant du mois dernier.

Avis du 2 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 127 du 4 juin 1825, p. 242.

Un nègre, ne parlant pas créole, fort, de couleur rougeâtre, appartenant au sieur Dubois, habitant à l'anse de Karouabo, est marron depuis plus d'un mois.

Avis du 2 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 127 du 4 juin 1825, p. 242.

**Théodore**, noir, âgé de 18 ans, taille moyenne, couleur rougeâtre, appartenant à la nommée Thérèse Gasconne, est marron de chez le sieur Virgile depuis le 6 du courant.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

**Théodore**, noir, âgé de 25 ans, de couleur rougeâtre, taille de 4 pieds 7 pouces, ayant une cicatrice au front, est marron de chez le sieur Verré depuis le 5 du courant.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

**Charles**, nègre créole, ouvrier charpentier, est marron de l'habitation de monsieur Favard depuis le 7 du courant.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

**Michaud**

**Cupidon**

**Victorin**

Marrons de l'habitation du sieur Bagot depuis le 26 mai dernier.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

**Jean-Louis**, nègre appartenant au sieur Philogène, habitant à Roura, marron depuis le premier du courant.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

**Neptune**, noir, grand de taille, carbary, ne parlant pas créole

**Appolon**, noir, de nation carbary, ne parlant pas créole

**Hector**, noir, gros et court, carbary, idem

**Victor**, noir, idem, idem

**Achille**, noir carbary, taille moyenne, assez maigre, ayant des dartres sur le corps

**Alexis**, noir, carbary, taille moyenne, ne parlant pas créole.

Ces six noirs sont marrons du 10 du courant de l'habitation Blanchard, située quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 23 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 130 du 25 juin 1825, p. 263.

**Martin**, noir, de nation portugaise, appartenant à monsieur Delanglade, est marron de Cayenne depuis le 16 du courant.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

**Julien**, noir, de nation bagou, marqué GM sur l'estomac, ayant aussi des marques de son pays sur le dos et le ventre, est marron du chantier de monsieur Marin situé dans la rivière de Conana depuis le 17 du courant, ce noir est âgé d'environ 25 à 26 ans, jolie figure, taille de 5 pieds 6 pouces, il a emporté un sabre.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

**Antoine**, noir, de nation carbary, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant au-dessus du nez et des yeux quelques coupures, est marron de l'habitation Le Pérou sise à Roura, appartenant au sieur Mauppin depuis le 16 du courant.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

**Agis**, noir, de nation congo, taille de 5 pieds 2 pouces, ayant une cicatrice à chaque bras au-dessus du poignet, est marron de l'habitation Malmaison, appartenant à messieurs Monach depuis le 2 du courant.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

**Pierre**

**Premier**

Noirs, appartenant à monsieur Régis, nègre libre, noirs marrons de la ville le 5 du courant, emportant chacun une pagaie et un sabre d'abattis.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

**Jean-Mary**, noir, de nation bibi, appartenant au sieur Bernardd Saint-Clair, est marron depuis le 5 du courant, il a emporté une hache.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

**Adonis**

**Numa**

**Gabriel**

**Azor**

Noirs, marrons de l'habitation La Béarnaise, située à Macouria, appartenant à monsieur Tonat.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

**Hypolite**, noir, 22 ans, de couleur rougeâtre, portant sur chaque tempe l'empreinte d'un grappin, un petit ancre, est parti du canot de monsieur Howe et descendu à l'habitation de monsieur Kerckove.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

**Mars**, âgé de 30 ans, de nation congo, taille de 5 pieds 5 pouces, rougeâtre, barbu et bien fait

**Zéphirin**, noir, âgé de 32 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, de nation bagou, ayant une cicatrice à la hanche

Marrons de chez le sieur Maxime, habitant à Kaw.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Xavier**

**Antoine Bagou**

**Thélémaque**

Marrons de l'habitation Basse-Terre, située au quartier de Tonnégrande depuis le 10 du courant.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Dominique**, noir, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, nez aquilin, ayant l'œil droit plus petit que le gauche, la peau rougeâtre, est parti marron de l'habitation Mont-Plaisant, appartenant au sieur Vignal ; il a emporté un sabre.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Angèle**, négritte, âgée d'environ 11 ans, petite taille, bien faite, les pieds petits, le nez épaté, est marronne de chez monsieur Bertheau, depuis le 8 du courant.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Vulcain**, noir, de nation bagou, âgé d'environ 48 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, la peau rouge, forte barbe, marqué G. M. sur la poitrine, est marron, ayant une chaîne à la jambe droite, de l'habitation de monsieur Marin, depuis le dimanche 17 du courant.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Melkior**

**Gabriel**

Noirs, appartenant à monsieur Langlois sont marrons de chez lui depuis le 16 du courant.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Zuléma**, négresse, appartenant à monsieur Malin, est marronne depuis 15 jours, on soupçonne qu'elle est en ville.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Victor**, noir créole, âgé d'environ 50 ans, est marron depuis 15 jours, du chantier de monsieur Malvin, Tonnégrande, ce noir a emporté une hache, un sabre et son pagara.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 30 juillet 1825, p. 303.

**Thomas**, noir, âgé de 38 ans, taille de 5 pieds, gros, nez épaté, visage rond, quelques cheveux gris, parlant peu créole, est marron de chez monsieur Monnot du 21 du courant, emportant un sabre court ayant la poignée en corne.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 30 juillet 1825, p. 303.

**Marc**  
et **Hercule**

Noirs, appartenant au sieur Virgile, habitant aux Cascades, sont marrons depuis le 30 juillet dernier.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 136 du 6 août 1825, p. 313.

**Maurice**, noir de l'habitation Le Petit-Cayenne, est marron de cet établissement depuis quelques jours.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 136 du 6 août 1825, p. 313.

**Théodore**, noir, appartenant à Jeannette Thérèse, est marron de chez monsieur Virgile depuis le 2 du courant.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 136 du 6 août 1825, p. 313.

Les huit noirs, dont les noms suivent, sont marrons de l'habitation Toussaint Régis, située au quartier de Macouria, dans la nuit du 4 au 5 août 1825, savoir :

**Louis**, créole, taille de 4 pieds 6 pouces, de couleur rougeâtre

**Malvenu**, Congo, taille de 4 pieds 9 pouces

**Cupidon**, Carbery, taille de 5 pieds 5 pouces, assez gros, marqué au front

**Providence**, négresse, marquée sur les deux bras, ayant de grands seins

**Gangan**, âgée de 3 ans, enfant de Providence

**Pauline**, âgée de 18 mois, idem

**Rosa**, négresse, bien faite, de taille moyenne

**Rosalie**, idem, très maigre.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 137 du 13 août 1825, p. 320.

**Alexandre**, noir, de nation biby, âgée de 30 ans, appartenant au sieur Pion, est marron de la ville depuis le dimanche 7 du courant.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 137 du 13 août 1825, p. 321.

**Annibal**, noir, grand, mince, ayant des dents gâtées

**Auguste**, noir, taille ordinaire, ayant une loupe derrière l'oreille, la peau rouge

**Vaillant**, noir, jeune, très fort, ayant quelques plaies au bras gauche.

Ces trois noirs sont marrons du chantier du sieur Houget, situé rivière de Conana, quartier de Roura, du premier du courant.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 327.

**Michaud**, noir, créole

**Claudine**, négresse, de nation congo.

Ces deux esclaves sont marrons de l'habitation du sieur François Bagot, située rivière de Cormonbo, quartier de Roura, du 10 du courant.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 327.

**Théodore**, noir, de nation bagou, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant 3 marques sur la figure

**Ferdinand**, noir, âgé de 25 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds 4 pouces, marqué aussi sur la figure

**Hasard**, noir, âgé de 26 ans, de nation carbery, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant des coupures sur la figure

Ces trois noirs sont marrons du chantier du sieur Chauveau, situé rivière de Conana, quartier de Roura, du 11 du courant.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 327.

**Benga**, noir, de nation congo, est marron de l'habitation Marengo, appartenant à madame veuve Martin.  
Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 327.

**César**  
et **Cidoine**

Noirs, appartenant au sieur Ursleur, maître-maçon, sont marrons depuis le 18 du courant de l'habitation La Bijoutière, située quartier de Tonnégrande, appartenant à monsieur Renaud-Montrose. Ces noirs ont enlevé un canot avec son gouvernail et sa voile ; on croit qu'ils se sont dirigés vers Cayenne.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 327.

**Jean**, noir, taille d'environ 5 pieds, de couleur rougeâtre, très bien corporé, boiteux du côté gauche, est marron depuis le commencement du mois de mai, de la ménagerie du sieur Marius Giaimo, située à Iracoubo.

Avis du 26 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 139 du 27 août 1825, p. 338.

**Mathias**, noir, de nation bagou, équarrisseur et scieur de long, de constitution robuste, ayant sur l'estomac et sur le dos des marques de son pays, il cligne un peu des yeux et bégaie en parlant

**Piter**, noir, de nation congo, taille d'environ 5 pieds, les jambes très arquées, la figure bourgeonnée, parlant le créole avec facilité.

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation de monsieur Mosse, située dans le quartier de Roura, depuis le 10 du courant : ils ont emporté chacun une hache, un sabre, une chaudière et beaucoup d'effets.

Avis du 26 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 139 du 27 août 1825, p. 338.

**Alexandre**, noir, âgé de 30 ans, de nation biby, appartenant au sieur Pion, est marron depuis le 7 août dernier.

Avis du 2 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 140 du 3 septembre 1825, p. 343.

**N...**

Un noir de nation bagou, taille d'environ 5 pieds 1 pouce, ayant deux dents de devant pointues, appartenant à Toussaint Régis, est marron de chez le sieur Zéphirin, en ville, depuis le 5 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Gaétan**, noir, de nation bagou, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant des coupures au dos et sur le ventre, est marron de chez le sieur Pierre Michel, depuis le 5 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Zémire**, négritte, âgée de 12 à 13 ans, de nation bagou, est marronne de chez monsieur A. Duplant depuis le 6 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Marceline**, négresse, ayant le teint rougeâtre, une marque horizontale au front, les dents aiguës, est marronne de chez le sieur Bernard Saint-Clair depuis le 6 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Louis**, noir, rougeâtre, de nation bagou

**Hipolite**, noir, de nation biby, taille ordinaire, le nez gros, ayant des marques de petite vérole au visage.

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation du sieur Petit, Cascades, depuis le 8 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 362.

**Poulin**, noir, appartenant au sieur Joseph Germain, est marron de son habitation, Tonnégrande, depuis le 2 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 362.

**John**, noir, âgé d'environ 35 ans, appartenant à monsieur Bidon, est marron de la ville depuis le 12 du courant.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 362.

**L'Espérance**, noir, âgé de 40 ans, est marron depuis le 5 du courant de l'habitation La Nouvelle-Alliance, Roura ; ce nègre appartient au sieur Cyprien Cléry, résidant sur l'habitation.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 362.

**Julien**, nègre, de nation ybo, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, ayant un ulcère à la jambe gauche, est parti de la ville, où il était en traitement, récompense à qui le ramènera à monsieur R. de Lagotellerie, son maître.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 362.

**George**, noir, appartenant au nommé Quintillien, est marron de son habitation, située quartier de Tonnégrande, depuis le 15 du courant, ce noir a une cicatrice derrière la tête, il a emporté un sabre.

Avis du 22 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 143 du 24 septembre 1825, p. 362.

**Maurice**, noir, d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, corps musculeux, ayant à la jambe droit une cicatrice, est marron de l'habitation de monsieur Douillard aîné depuis le 28 septembre dernier ; il a emporté un sabre.

Avis du 30 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 145 du 8 octobre 1825, p. 385.

**Bernard**, noir, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, robuste, ayant de petits yeux, le nez plat, la bouche grande et le menton allongé, est marron de la ville depuis le 26 septembre dernier. Ce noir appartient au sieur Guérin, régisseur à Mont-Joly.

Avis du 30 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 145 du 8 octobre 1825, p. 385.

**Colette**, négresse, âgée d'environ 29 ans, enceinte de 8 mois, appartenant à Anne Nectou, femme de couleur libre, est marronne depuis le 4 du courant.

Avis du 30 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 145 du 8 octobre 1825, p. 385.

**Guillaume**, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, bien fait, d'un embonpoint médiocre, la peau noire, les traits gros, les cheveux au-dessus des tempes un peu rouge, de nation carbary, ayant emporté un sabre et un pantalon

**Valentin**, noir, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, bien fait, une jolie figure, la peau noire, ayant emporté un sabre et un pantalon.

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation de monsieur Douillard aîné depuis le 4 du courant.

Avis du 14 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 146 du 15 octobre 1825, p. 392.

**Joseph dit Congo**, noir, de nation créole, âgé de 16 à 17 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant une chaîne au pied, est marron de l'habitation Le Parterre, appartenant à monsieur de Saint-Michel Dunezat, depuis le 12 du courant.

Avis du 14 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 146 du 15 octobre 1825, p. 392.

**Henry**, jeune nègre, 18 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds 3 pouces, physionomie allongée, œil petit, ayant l'ongle coupé à un des doigts de pied gauche et un ulcère, est marron de chez monsieur Roubaud, son maître, depuis le 2 du courant.

Avis du 14 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 146 du 15 octobre 1825, p. 392.

**Laviolette**, noir, congo, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds

**Somba**, noir, de nation maniga, taille de 5 pieds 4 pouces, 32 ans.

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation de monsieur J. B. Malvin, située quartier de Tonnégrande, depuis le 10 du courant.

Avis du 14 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 146 du 15 octobre 1825, p. 392.

Sont marrons de l'habitation Sautro, située sur la rive droite de la rivière de Mahury les six noirs ci-après dénommés, appartenant à messieurs J. Paul et E. Martial, savoir :

**Charles**, âgé d'environ 26 ans, de nation bagou

**Léon**, idem idem 25, idem

**Aubin**, idem idem 25, idem

**Richard**, idem idem 20, idem

**Marc**, idem idem 24, idem

**Roc**, idem idem 20, idem.

Ils ont emporté chacun un chapeau et leurs chemises rouges, l'un d'eux avait une longue casaque bleue.

Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Marie-Louise**, négresse, âgé de 20 ans, de nation bagou, d'une très forte complexion, est marronne depuis le 16 du courant de chez messieurs Mirat et Romain.

Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Lindor**, noir, âgé de 24 ans, ayant deux marques au bas du front, est marron de l'habitation Saint-Pierre, appartenant au sieur Henrion depuis le 12 du courant.

Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Hector dit Goman**, noir, de nation carbary, âgé de 34 ans, est marron depuis le 2 octobre courant de l'habitation La Gabrielle.

Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Cornélie**, négresse, est marronne de chez le sieur Berthollet depuis le 22 du courant.

Avis du 28 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 148 du 29 octobre 1825, p. 413.

**Bernard**, noir, appartenant au sieur Guérin, est reparti marron depuis le 24 du courant.

Avis du 28 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 148 du 29 octobre 1825, p. 413.

**Hector dit Goman**, noir, de nation carbary, âgé de 34 ans, est marron depuis le 2 octobre de l'habitation royale La Gabrielle.

Avis du 28 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 148 du 29 octobre 1825, p. 413.

**Constance**, négresse, de nation biby, âgée d'environ 20 ans, rougeâtre, ayant des marques à chaque côté du visage, taille de 4 pieds 6 pouces, ayant une chaîne à la jambe gauche

**Elisa**, sa sœur, de nation biby, rougeâtre, sans marque, âgée de 18 ans, de la même taille que la précédente

Ces deux négresses appartiennent à messieurs Lalanne frères et sont marronnes de leur habitation située à Macouria depuis le 23 du courant ; elles ont emporté son sabre et sont vêtues de camisas de coutil à grands carreaux.

Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 149 du 5 novembre 1825, p. 421.

**Hector dit Goman**, noir de nation carbary, âgé de 34 ans, est marron depuis le 2 octobre de l'habitation royale La Gabrielle.

Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 149 du 5 novembre 1825, p. 421.

**Hercule**, noir, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur rougeâtre, figure ronde, petits yeux

**Charles**, noir, taille de 4 pieds 10 pouces, le corps fluet, la figure allongée, ayant plusieurs cicatrices sur le corps.

Ces deux noirs sont marrons depuis le 5 du courant de chez le sieur Damas son maître.

Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 150 du 12 novembre 1825, p. 428.

**Manuel**, noir, âgé de 40 ans, de nation apa, vêtu d'une vareuse ayant des poches sur les côtés et un kalenbé

**François**, noir, âgé de 25 ans, vêtu de la même manière

Ces deux individus sont marrons depuis le 17 du courant, de l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets, appartenant à monsieur Guillermin.

Avis du 18 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 151 du 19 novembre 1825, p. 438.

**Félix dit Chicadin**, noir, bancal et marqué de cicatrices, est marron de l'habitation Guatimala, située à Macouria, depuis le premier de courant.

Avis du 18 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 151 du 19 novembre 1825, p. 438.

**François**, noir, âgé de 40 ans, boiteux et borgne, est marron de chez Régis père, depuis le 14 du courant, il a emporté avec lui un fusil, un sabre et une hache.

Avis du 18 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 151 du 19 novembre 1825, p. 438.

**Augustin**, noir, appartenant à monsieur Limal fils, est marron de l'habitation La Chaumière depuis le 20 du courant.

Avis du 26 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 152 du 26 novembre 1825, p. 446.

**Cernie**, négresse, âgée de 20 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, rougeâtre, ayant une marque au front, est marronne de chez Simonette Lingende, depuis le 21 du courant.

Avis du 26 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 152 du 26 novembre 1825, p. 446.

N...

Noir, de nation monchiba, ayant des coupures derrière le col, vêtu d'une grande casaque bleue et un chapeau, est marron de l'habitation L'Ermitage, appartenant au sieur Coste, depuis le 17 du courant.

Avis du 26 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 152 du 26 novembre 1825, p. 446.

**Soliman dit Alexandre**, taille de 5 pieds 1 pouce, noir et bien fait, ayant à la jambe gauche une tache blanche, est marron depuis le 26 novembre dernier, de l'habitation L'Union, appartenant à monsieur Lembert, quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Michaud**, noir, âgé de 24 ans, ayant un ulcère à la jambe droite, est marron de l'habitation Mon-Reste, Roura, appartenant au sieur Bagot depuis le 28 novembre dernier, ce nègre a enlevé un canot de pêche tout neuf.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Etienne**, noir, de nation maniga, âgé de 17 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant un ulcère au pied gauche, est marron de chez monsieur Poupenez, depuis le 24 novembre dernier, ce noir est coiffé d'un chapeau de paille peinturé en vert, à forme basse.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Marceline**, négresse, ayant les dents aiguës et une marque horizontale au front, est marronne de chez le sieur Bernard Saint-Clair, depuis le 24 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Augustin**, négrillon, âgé de 11 ans, ayant un ulcère au bras droit, est marron depuis le 27 novembre dernier, de chez le sieur Morin, huissier.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Meny**, nègre, de nation bagou

**Zabeth**, négresse, de nation bagou.

Ces deux nègres sont marrons depuis le 18 novembre dernier de l'habitation L'Espérance, située au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant au sieur Enguehard.

Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**Nicolas Ménagerie**, nègre créole, âgé de 40 ans, attaqué de lèpre et destiné à être envoyé aux îlets, est marron de l'habitation La Félicité depuis le 30 novembre.

Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**Fostinho**, noir, de nation angol, parlant portugais et très peu créole, est marron de chez monsieur Dugrez, pharmacien, dans la nuit du 8 au 9 décembre, il a emporté des effets.

Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**César  
et Cidoine**

Nègres, appartenant au sieur Ursleur, sont marrons depuis le 22 du courant de son habitation, située quartier du Tour de l'Ile.

Avis du 30 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 157 du 31 décembre 1825, p. 489.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Augustin**, Congo, a été arrêté et conduit chez son maître, monsieur Burgy.

Avis du 28 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 109 du 29 janvier 1825, p. 53.

N...

N...

Deux jeunes nègres de nation bagou, ne parlant pas créole, ont été arrêtés dans le quartier d'Iracoubo et conduits à la geôle où ils sont détenus. Le premier est noir et bien fait, a une oreille fendue et des marques sur la poitrine. Le second est rougeâtre et a des marques de petite vérole sur la figure.

Avis du 4 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 110 du 5 février 1825, p. 64.

**André  
Bélizaire  
Jiboué**

Noirs appartenant au sieur Duvaud, ont été arrêtés sur l'habitation de monsieur Martineau, à la Comté et conduits à la geôle.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Cornélie**, négresse, appartenant à messieurs Paul et Martial, a été arrêtée sur l'habitation de monsieur Poupon.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Isidor**, noir, appartenant à monsieur Favard, a été arrêté dans le haut de la rivière d'Oyapock par les Indiens Philippe et Michel ; deux autres noirs avaient aussi été arrêtés, mais ils ont réussi à s'évader.

Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Martinho**, noir, appartenant à monsieur Delanglade, a été arrêté.

Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

Les noirs dont les noms suivent ont été arrêtés dans le quartier du Tour-de-l'Ile et envoyés à la geôle

**Azor**, noir

**Rosalie**, négresse

**Adélina**, négritte, disant appartenir à madame veuve Langlois.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 114 du 5 mars 1825, p. 109.

**Décidé** et **Adrasta**, disant appartenir à Hilaire, nègre libre.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 114 du 5 mars 1825, p. 109.

N...

Un noir, de nation carbary, appartenant à monsieur Durocher, a été arrêté à l'habitation La Franchise et conduit à la geôle où il est détenu.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 115 du 12 mars 1825, p. 118.

**Hélène dit Kioman**

et **Fanchette dite Lafoué**

appartenant à monsieur Bruneau, habitant à Kaw. La première a été arrêtée à Approuague par monsieur Beauvais et la seconde par monsieur Bruneau dans un détachement qu'il avait fait pour aller à leur poursuite.

Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 115 du 12 mars 1825, p. 118.

**Amédée**, noir appartenant à monsieur Rivière, a été arrêté dans le quartier Macouria.

Avis du 18 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 116 du 19 mars 1825, p. 130.

**Marie**, négresse, appartenant à messieurs Lalanne frères, a été arrêtée dans le quartier de Macouria ; elle était accompagnée d'un nègre porteur d'un pagara et vêtu ainsi qu'elle d'une chemise rouge, ledit noir a pris la fuite.

Avis du 5 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 123 du 7 mai 1825, p. 203.

**Théodore**, noir, âgé de 18 ans, appartenant à Jeannette Thérèse Gasconne, a été arrêté sur la chaussée du canal Sartine.

Avis du 13 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 124 du 14 mai 1825, p. 212.

**Hyppolite**, noir, appartenant au sieur G. Haupt, a été arrêté.

Avis du 27 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 126 du 28 mai 1825, p. 230.

**Gabriel**, négrillon

**Melkior dit Bouage**

appartenant au sieur Langlois aîné, ont été arrêtés et conduits à la geôle.

Avis du 27 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 126 du 28 mai 1825, p. 230.

N...

Un noir, se disant appartenir au sieur Duveau-Dulvaty, a été arrêté volant des légumes dans un jardin et conduit à la geôle par ordre du commissaire commandant de la ville.

Avis du 23 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 130 du 25 juin 1825, p. 263.

Les noirs marrons de l'habitation Blanchard, appartenant à monsieur Robert, ont été arrêtés.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

**Antoine**, noir, marron de l'habitation de monsieur Mauppin, a été arrêté le 3 du courant.

Avis du 8 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 132 du 9 juillet 1825, p. 282.

Les noirs **Mars** et **Zéphirin**, marrons de l'habitation du sieur Maxime à Kaw, ont été arrêtés et envoyés à la geôle.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Julien**, noir, appartenant à monsieur Marin.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Hypolite**, noir, appartenant à monsieur Howe.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Azor**, noir, appartenant à monsieur Tonat

**Adonis**, idem idem idem

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Melkior**, noir appartenant à monsieur Langlois

**Gabriel**, idem idem idem

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

N...

Un noir, ne sachant pas créole, a été arrêté dans le quartier d'Iracoubo et envoyé à la geôle où il est détenu.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 134 du 23 juillet 1825, p. 297.

**Vulcain**, appartenant à monsieur Marin.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 30 juillet 1825, p. 303.

**Lise**, appartenant à M. Boudeau.

Avis du 22 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 135 du 30 juillet 1825, p. 303.

**Angèle**, négritte, appartenant au sieur Berteau.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 137 du 13 août 1825, p. 321.

**Martine**, noire, appartenant à monsieur Delanglade.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 137 du 13 août 1825, p. 321.

**André**, noir, appartenant à monsieur J. J. Brun.

Avis du 5 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 137 du 13 août 1825, p. 321.

**Cupidon**, noir

**Louis**, idem

**Malvenu**, idem

**Providence**, négresse

**Pauline**, enfant de Providence

**Zabeth**, idem

**Rose**, négresse

**Rosalie**, idem

Marrons de l'habitation de Toussaint Régis dans la nuit du 4 au 5 août courant ont été arrêtés dans le haut de la rivière de Mont-Sinéry et conduits à la geôle où ils sont détenus.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 328.

**César** et **Cidoine**, noirs, marrons de l'habitation de monsieur Montrose, ont été arrêtés dans le quartier de Macouria par les noirs de l'habitation Plaisantin. Ils ont déclaré que le canot qu'ils avaient enlevé est resté près de l'habitation où ils ont été pris. Ces deux individus appartiennent au sieur Ursleur.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 328.

**Pédro**, noir, appartenant à monsieur Lalanne, a été arrêté dans le quartier de Macouria.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Marceline**, négresse, appartenant au sieur Bernard Saint-Clair, arrêtée le 11 du courant.  
Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 363.

N...

Un noir a été arrêté dans le quartier de Mont-Sinéry et envoyé à la geôle.  
Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 363.

N...

Une négresse, arrêtée dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, a également été envoyée à la geôle.  
Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 363.

**Falbala  
et Janvier**

Noirs, de nation bagou, appartenant à monsieur Boudaud, habitant à la montagne d'Argent, quartier d'Oyapock, ont été arrêtés.  
Avis du 22 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 143 du 24 septembre 1825, p. 370.

**Julien**, noir appartenant à monsieur R. de Lagotellerie.  
Avis du 30 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 144 du 1<sup>er</sup> octobre 1825, p. 376.

**Zuléma**, négresse, appartenant à monsieur Marin.  
Avis du 30 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 144 du 1<sup>er</sup> octobre 1825, p. 376.

**Bernard**, noir, appartenant à monsieur Guérin.  
Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Joseph**, Congo, appartenant à monsieur Dunezat.  
Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Romain**, noir, appartenant à monsieur Malin, habitant à Macouria.  
Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 149 du 5 novembre 1825, p. 421.

**Constance  
et Élis**

Appartenant à messieurs Lalanne frères, ont été arrêtés.  
Avis du 18 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 151 du 19 novembre 1825, p. 438.

**Michaud**, nègre appartenant au sieur Bagot.  
Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**Etienne**, idem, appartenant au sieur Poupenez.  
Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**Augustin**, idem, appartenant au sieur Morin.  
Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

N..., idem, appartenant au sieur Coste.  
Avis du 9 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 154 du 10 décembre 1825, p. 462.

**Fostinho**, noir, déclaré marron le 9 du courant, a été arrêté.  
Avis du 16 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 155 du 17 décembre 1825, p. 471.

**Joseph**, nègre, appartenant à Toussaint Régis, a été arrêté dans le quartier de Sinnamary.  
Avis du 30 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 157 du 31 décembre 1825, p. 489.

### **Avis de retour de marrons**

**Théodore**, noir, appartenant au sieur Virgile, est rentré chez son maître le 15 du courant.  
Avis du 21 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 108 du 22 janvier 1825, p. 41.

**Auguste**  
**Scipion**  
**Annibal**

Noirs, appartenant au sieur Houget, se sont rendus les deux premiers chez leur maître et le 3<sup>e</sup> au quartier de Kaw.  
Avis du 28 janvier 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 109 du 29 janvier 1825, p. 53.

**Ménil**, noir

**Zabeth**, négresse

Marrons de chez le sieur Henguéard, sont rentrés chez lui le 9 du courant.  
Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**Jean-Pierre**, noir marron, s'est rendu chez sa maîtresse Dorothée, habitante à Oyapock.  
Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

Les 10 nègres marrons de l'habitation Le Ouanary le 1<sup>er</sup> septembre dernier, se sont rendus sur leur habitation le 19 novembre 1824.  
Avis du 10 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 111 du 12 février 1825, p. 79.

**César**, noir, appartenant à monsieur Magy, est rentré le 10 du courant.  
Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Antoine**, noir appartenant à monsieur Mauppin, est rentré le 10 du courant.  
Avis du 18 février 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 112 du 19 février 1825, p. 87.

**Appollon**  
**Neptune**  
**Achille**  
**Alexis**  
**Hector**

Marrons de l'habitation Montagne-Tigre le 14 février sont rentrés le 26 dudit.  
Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 114 du 5 mars 1825, p. 109.

**Martial**  
et **Bazile**

Noirs, appartenant à monsieur Lembert, sont rentrés le 9 du courant.  
Avis du 4 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 115 du 12 mars 1825, p. 118.

**Jasmin**, noir, appartenant à monsieur Lembert, est rentré.  
Avis du 18 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 116 du 19 mars 1825, p. 130.

**Hypolite**, noir, appartenant au sieur G. Haupt, est rentré.  
Avis du 25 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 117 du 26 mars 1825, p. 139.

**Victor**, noir, appartenant à monsieur Lalanne, est rentré.

Avis du 25 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 117 du 26 mars 1825, p. 139.

**Bazile**, noir, appartenant à monsieur Limal fils, est rentré.

Avis du 31 mars 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 118 du 2 avril 1825, p. 152.

**Thomas**, noir, marron de l'habitation Bourda, est rentré.

Avis du 21 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 121 du 23 avril 1825, p. 185.

**Domingue**, noir, appartenant au sieur Fréjus, est rentré.

Avis du 21 avril 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 121 du 23 avril 1825, p. 185.

**Yonne**, noir, appartenant au sieur Tillon, est rentré le premier du courant.

Avis du 5 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 123 du 7 mai 1825, p. 203.

**Théodore**, noir appartenant à Jeannette Thérèse, est rentré le 12 du courant.

Avis du 20 mai 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 125 du 21 mai 1825, p. 219.

**Hazard**  
et **François**

appartenant au sieur Chauveau, sont rentrés de leur marronnage.

Avis du 2 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 127 du 4 juin 1825, p. 242.

D'après la déclaration de monsieur le commandant du quartier de Macouria, les nègres marrons de l'habitation de Guatimala, sont rentrés le 4 du courant, savoir :

**Vital, Céleste**, marrons du 4 avril 1824

**Jean-Denis, Jean-Louis, Théodore, Hélène**, marrons du 15 mai 1824

**Archange**, marron du 5 juin 1824

**Félix dit Chicadin**, marron du 27 septembre 1824

**Jovie, Thimothée**, marrons du 10 juillet 1824

**Joachim, Richard, Melchior**, marrons du 7 janvier 1825

**Philippe Dragon**, marron du 5 avril 1825

**François**, idem idem.

Avis du 9 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 128 du 11 juin 1825, p. 249.

Les nègres et négresses marrons de l'habitation L'Expérience, située à Kaw, sont rentrés.

Avis du 23 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 130 du 25 juin 1825, p. 264.

**Théodore**, noir, appartenant à Jeannette Thérèse, est rentré.

Avis du 23 juin 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 130 du 25 juin 1825, p. 264.

**Jean-Baptiste**, noir, appartenant à monsieur Jacob Seyger d'Iracoubo, s'est rendu.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

Les noirs **Cupidon, Michaud et Victorin**, marrons de l'habitation du sieur Bagot, le 26 mai dernier se sont rendus à Cayenne ; ils sont détenus à la geôle.

Avis du 3 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 131 du 2 juillet 1825, p. 274.

**Premier**

et **Pierre**, noirs appartenant à Régis, nègre libre, sont rentrés.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Jean-Marie**, noir, appartenant au sieur Bernard Saint-Clair, est rentré.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Agis**, noir, marron de l'habitation Malmaison à Macouria est rentré.

Avis du 14 juillet 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 133 du 16 juillet 1825, p. 287.

**Azor**

**Adonis**

**Numa**

**Gabriel**

Marrons de l'habitation La Béarnaise, sont rentrés.

Avis du 20 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 138 du 20 août 1825, p. 328.

**Mars**

et **Hercule**

Noirs, marrons de chez le sieur J. Virgile, sont rentrés depuis le 15 du courant.

Avis du 26 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 139 du 27 août 1825, p. 338.

**Victor**, noir, appartenant à monsieur Malvin, est rentré.

Avis du 26 août 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 139 du 27 août 1825, p. 338.

**Michaud**

et **Adélaïde**

Marrons de l'habitation du sieur Bagot, sont rentrés.

Avis du 2 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 140 du 3 septembre 1825, p. 343.

**Joseph**

et **Yo**

Noirs, marrons du chantier de monsieur Anfray, rivière de Kourou, sont rentrés.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 141 du 10 septembre 1825, p. 352.

**Piter**

et **Mathias**

Noirs, marrons, appartenant à monsieur Mosse, sont rentrés sur son habitation.

Avis du 9 septembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 142 du 17 septembre 1825, p. 363.

**Roc**

et **Marc**

Marrons de l'habitation Sautro, rentrés le 18 du courant.

Avis du 21 octobre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 147 du 22 octobre 1825, p. 406.

**Laviolette**

et **Somba**

De l'habitation de monsieur Malvin.

Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 149 du 5 novembre 1825, p. 421.

**Cornélie**, appartenant à monsieur Bertollet.

Avis du 3 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 149 du 5 novembre 1825, p. 421.

**Guillaume**

et **Valentin**

Appartenant à monsieur Douillard aîné, sont rentrés.

Avis du 18 novembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 151 du 19 novembre 1825, p. 438.

**Cernie**, négresse, appartenant à la nommée Simonette Lingende, est rentrée depuis le 29 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 153 du 3 décembre 1825, p. 452.

**Casimir**, noir appartenant à madame veuve Luppé, est rentré de son marronnage le 21 du courant.

Avis du 23 décembre 1825 : *Feuille de la Guyane française*, n° 156 du 24 décembre 1825, p. 476.

**Avis de déclaration de marronnage**

**Edouard**, noir, de nation tchibo, âgé d'environ 23 ans, bien fait, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant un chapeau et une chemise rouge

**Léon**, noir, de nation maniga, âgé d'environ 24 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, ayant un chapeau et une espèce de calimbé

Ces deux noirs sont marrons de la ville du 6 au 7 du courant, ils appartiennent à monsieur Binder.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1826, p. 4.

**Pierre**, noir âgé de 28 ans, de nation bagou, ouvrier charpentier, est marron de chez François Séraphin depuis le 10 du courant.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

**Siblé**, noir, haut de taille, ayant une cicatrice sur le dos, appartenant au sieur Houget, est marron de la ville depuis le 7 du courant.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

**Cornélie**, négresse, appartenant au sieur Bertolet, est marronne de la ville depuis le 13 du courant.

Avis du 20 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1826, p. 21.

**Poulin**, noir, de nation bagou, âgé de 24 ans

**Régis**, noir, *idem*, âgé de 28 ans

**Auguste**, noir, *idem*, âgé de 20 ans

Ces trois nègres, dont les deux premiers appartiennent à Hyppolite Maragnon, habitant de Kaw, et le troisième à la veuve Maragnon, habitante audit quartier, sont marrons dudit quartier de Kaw depuis environ un mois.

Avis du 28 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1826, p. 28.

**Scipion**, nègre, âgé d'environ 22 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds deux pouces, forte complexion, est marron de l'habitation Le Pactole, appartenant à monsieur G. Déjean, depuis le 7 septembre dernier.

Avis du 3 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1826, p. 35.

**Crispin**, noir âgé d'environ 30 ans, créole, taille de 5 pieds, bégayant un peu en parlant, ayant des cicatrices sur le dos

**Henry**, noir du même âge, taille de 5 pieds 2 pouces, un peu moins noir que le précédent, bégayant et parlant avec difficulté

**Léveillé**, nègre rouge, âgé de 24 ans environ, parlant bien le créole, taille de 5 pieds 2 pouces

Ces trois nègres sont marrons dans la nuit du 30 au 31 janvier de l'habitation Le Pactole, située au canal Torcy ; ils ont emporté deux pagaies marquées D. J. à quatre endroits différents, une hache et chacun un sabre.

Avis du 3 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1826, p. 35.

**Marabout**, noir âgé de 28 ans environ, parlant peu le créole, est marron de l'habitation La Magdeleine, située à Kourou, il a emporté une pelle, un sabre et une hache ; cet individu appartient à monsieur E. Bouté.

Avis du 3 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1826, p. 35.

**Gabriel**, noir, appartenant à l'habitation Marengo, est marron depuis le 31 janvier dernier.  
Avis du 10 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1826, p. 44.

**Paul**, noir de nation bagou, parlant mal le créole, taille d'environ 5 pieds, visage opale, âgé de 25 ans, est marron de la ville depuis le 25 décembre dernier ; ce noir appartient à monsieur Jeanneau, habitant à Oyapock.

Avis du 10 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1826, p. 44.

**Anténor**, noir, de nation bagou, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, portant des favoris et ayant une cicatrice à la jambe

**Laurent**, noir, de nation carbary, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, ayant peu de barbe et ayant aussi une cicatrice à l'une de ses jambes

Ces deux noirs sont marrons depuis le 3 janvier dernier de l'habitation L'Adélaïde, située à Kaw ; ils ont emporté chacun une hache, un sabre et une chaudière.

Avis du 17 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1826, p. 51.

**Clarice**, négresse, est marronne de chez monsieur Passavy père, depuis le 12 du courant.

Avis du 17 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1826, p. 51.

**Victor**, noir de nation bagou, âgé de 32 ans, ayant une chaîne à la jambe gauche, vêtu d'une chemise rouge et armé d'un sabre, est marron de l'habitation Sablance, située à Macouria, appartenant à messieurs Lalanne frères.

Avis du 17 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1826, p. 51.

**Premier**, sans signalement, est marron de chez monsieur Marchal, habitant à Macouria.

Avis du 17 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1826, p. 51.

## **Germain**

### **Antoine**

Marrons le 16 février de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, appartenant à messieurs d'Aigrepont.

Avis du 3 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 4 mars 1826, p. 68.

## **Crassus**

### **Damas**

#### **Athénaïse**, négresse

Marrons depuis le 15 février de l'habitation Sainte-Cécile, située rivièrre de Kourou, appartenant à messieurs d'Aigrepont.

Avis du 3 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 4 mars 1826, p. 68.

**Thomas**, noir, âgé de 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces

**André**, noir, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 3 pouces

**Mathieu**, noir, âgé de 30 ans, *dito* de 5 pieds

**Hypocrate**, noir, *dito* de 25 ans, *dito* de 5 pieds 2 pouces

**Célestin**, noir, *dito* de 23 ans, *dito* de 5 pieds 4 pouces

**Jean**, noir, *dito* de 25 ans, *dito* de 5 pieds

**Joseph**, noir, *dito* de 25 ans, *dito* de 4 pieds 10 pouces

Ces sept noirs sont marrons depuis le 17 février de l'habitation La Félicie, située au quartier de Kourou, appartenant aux sieurs Coupry et Chambaudet.

Avis du 3 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 4 mars 1826, p. 68.

**Colette**, négresse, âgée de 27 ans, de nation bagou, est marronne depuis le 1 du courant ; elle a emporté avec elle **sa fille** négresse âgée de trois mois. Cette négresse appartient à la nommée Zabeth-Forent.

Avis du 3 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 4 mars 1826, p. 68.

**Antoine**, noir, de nation bagou, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant plusieurs marques au front, est marron de chez Crispin Favard, homme de couleur libre, depuis le 2 mars 1826.

Avis du 10 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 11 mars 1826, p. 75.

**Jean Baptiste**, noir, âgé d'environ 60 ans, un peu maigre

**Clarisse**, négresse, âgée d'environ 30 ans

Marrons de chez le sieur Passavy père depuis le 6 mars.

Avis du 10 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 11 mars 1826, p. 75.

**Louise**, négritte, âgée d'environ 14 ans, est marronne depuis le 14 du courant de chez Sophie dite Chauvin, négresse libre.

Avis du 17 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 18 mars 1826, p. 86.

**Hercule**, noir, âgé de 25 ans

**Balthazard**, noir, âgé de 19 ans

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Binjamain Brun, sont marrons de son habitation Sainte-Catherine, située au quartier de Tonnégrande, depuis le 9 mars. Ils ont enlevé un petit canot.

Avis du 1<sup>er</sup> avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 31 mars 1826, p. 107.

**Pierre**, noir, âgé de 17 ans, tonnelier, appartenant au sieur Larrivot, est marron de son habitation depuis hier 30 du courant.

Avis du 1<sup>er</sup> avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 31 mars 1826, p. 107.

**Guillaume**, noir, de nation bagou, de petite taille, âgé d'environ 25 ans, appartenant à messieurs Martin et Bouté, est marron depuis le 28 du courant, il a ses allures du côté de l'habitation Leblond, où il a été aperçu.

Avis du 1<sup>er</sup> avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 31 mars 1826, p. 107.

**Louise**, négritte, âgée d'environ 10 ans, de nation carbary, de couleur rougeâtre, appartenant à Elizabeth Pillon, femme de couleur libre, est marronne depuis le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 7 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1826, p. 121.

**Grégoire**, noir âgé de 27 ans, la peau très noire, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, ayant des coupures à la figure et estampé G. M., marron depuis un mois

**Etienne**, noir âgé de 17 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, estampé deux fois des lettres G. M., ayant emmené avec lui les noirs **La Rochelle**, **Michel**, tous trois de nation bagou, marrons depuis le 1<sup>er</sup> du courant.

Ces quatre noirs appartenant à monsieur Mazin, propriétaire de l'habitation Sainte-Catherine, située dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 14 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1826, p. 128.

**Balthazar**, noir, appartenant au sieur Berville aîné, est marron depuis le 9 du courant et a emporté avec lui un couteau.

Avis du 14 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1826, p. 128.

**Théodore**, noir, âgé de 28 ans de nation biby, taille de 5 pieds 5 pouces, appartenant aux sieurs Jambes et Maillard, est marron depuis le 8 du courant.

Avis du 14 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1826, p. 128.

**Thélémaque**, noir, âgé de 32 ans, de nation créole, est marron de chez le sieur Marius Giaimo depuis le 8 du courant.

Avis du 14 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1826, p. 128.

**Bélisaire**, noir, âgé d'environ 36 ans, ayant les cheveux rougeâtres, est marron de chez monsieur Lesage depuis le 13 du courant.

Avis du 21 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1826, p. 136.

**Fostinho**, noir, âgé d'environ 29 ans, de nation angole, est marron du 18 du courant de chez monsieur Dugrez, pharmacien.

Avis du 21 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1826, p. 136.

**Thomas**, nègre, âgé d'environ 36 ans, de nation calbary, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant à monsieur Guérin, est marron depuis le 22 du courant ; il a emporté un fusil de munition et un sabre d'abattis.

Avis du 28 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1826, p. 146.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé de 23 ans, taille d'environ 5 pieds 1 pouce, est marron de l'habitation Les Deux-Sophies, appartenant à monsieur Delanglade, depuis le 13 du courant.

Avis du 28 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1826, p. 146.

**Némorin**, noir, âgé d'environ 30 ans, taille d'environ 5 pieds, ayant une plaie à la jambe, est marron de chez E. Brémond depuis 3 jours.

Avis du 28 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1826, p. 146.

**Louis**, nègre appartenant à Léandre, habitant au quartier de Tonnégrande, est marron depuis le 20 avril dernier. Ce noir a enlevé un petit canot et est armé d'un sabre.

Avis du 5 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1826, p. 151.

N...

Un noir dont on ignore le nom, attaché aux travaux publics, est marron de la ville depuis le 29 avril dernier.

Avis du 5 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1826, p. 151.

**Adélaïde**, négresse, âgée de 30 ans, de nation bagou, très haute de taille, appartenant à monsieur Magy, est marronne de chez lui depuis quelques jours ; il croit qu'elle est dans le quartier de l'île.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

D'après la déclaration faite par le commissaire commandant du quartier de Sinnamary du 26 avril dernier, les quatre noirs sont marrons de l'habitation de dame veuve Lamoureux, habitante audit quartier.

**Noël**, noir, âgé de 40 ans, de petite taille

**Hercule**, noir, âgé de 39 ans, vigoureux et de très haute taille

**Adonis**, noir, âgé de 40 ans, de petite taille

**Auguste**, noir, âgé de 33 ans et affecté du mal d'estomac, taille ordinaire.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

**Adonis**, noir âgé d'environ 50 ans, créole, grand de taille, ayant les cheveux en partie gris, vêtu d'une chemise en laine rouge et un bonnet, pêcheur de profession, est parti marron d'un canot dans la crique fouillée. Ce noir appartient à M. Roubaud.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

**Crispin**, négriillon, âgé d'environ 10 ans, de nation rongou, vêtu d'un pantalon de toile bleue, est marron de chez monsieur Goudin depuis le 8 du courant.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

D'après la déclaration du commissaire commandant du quartier d'Oyapock, deux négresses et un nègre, dont les noms suivent, sont marrons de l'habitation du sieur Romain, Oyapock :

**Julie**, négresse, âgée de 21 ans

**Victoire**, négresse, âgée de 24 ans

Il paraît que ces deux négresses se sont noyées dans la rivière d'Oyapock.

**Jules**, nègre, âgé de 21 ans, carbary, vêtu d'une chemise de laine rouge, un pantalon de toile et un bonnet de laine.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**Pierre-Louis**, négrillon âgé de 10 ans, de nation bagou, est marron le 10 du courant de chez L. Cirille.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**André**

**Marin dit Portugais**

Marrons le 29 avril de l'habitation de monsieur Marchal, habitant à Macouria.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**Laurent**, noir, âgé de 39 ans

**Achille**, noir, âgé de 33 ans

Ces deux noirs marrons de la briqueterie royale de Mapéribo, ayant enlevé un canot le 5 mai.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**Théodore**, nègre, appartenant à Jeannette-Thérèse, est marron de la ville depuis le 9 du courant.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

Monsieur Magy a déclaré au Domaine le 5 du courant le marronnage de 14 noirs à lui appartenant, ayant emmené avec eux une grande barque qui servait à transporter du bois et un grand canot de courtine, portant trois voiles, ainsi que plusieurs objets tels que filets, chaudières, barils de galères, grappins, câbles, planches, etc., qui se trouvaient dans ces deux embarcations et qui sont tous marqués M. Ces noirs sont partis de la crique Fouillée dans la nuit du 2 au 3 juin courant :

**Maurice**, âgé de 25 ans, de nation carbary, petit de taille, vêtu d'une chemise de laine bleue, d'une casaque de drap bleu, d'un pantalon de toile aussi bleue, d'un calembé, d'un bonnet anglais et d'un chapeau ciré

**Louis**, âgé de 20 ans, de nation carbary, beau et fort nègre, vêtu de même que Maurice, à l'exception qu'il n'a pas de casaque

**Janvier**, âgé de 31 ans, de nation bagou, taille moyenne

**Athanase**, âgé de 26 ans, de nation bagou, haut de taille

**Martial**, âgé de 25 ans, de nation carbary, petit de taille, mais très fort et marqué de petite vérole

**Antoine**, âgé de 30 ans, de nation basseque, taille moyenne

**Silvain**, âgé de 30 ans, de nation combé, taille moyenne, ayant une tache blanche dans un œil

Ces cinq nègres ont chacun une chemise de laine bleue, un bonnet anglais et un calembé.

**Casimir**, âgé de 18 ans, carbary, taille moyenne, vêtu d'une chemise de laine bleue, une casaque de drap bleu, un pantalon de toile bleue, un calembé, un bonnet bleu et un chapeau ciré

**Alexis**, âgé de 16 ans, de nation carbary, petite taille

**Clément**, âgé de 16 ans, *idem*, fort nègre, taille moyenne

**Edouard**, âgé de 18 ans, de nation biby, haut de taille

**Noël**, âgé de 28 ans, *idem*, taille moyenne

**Daniel**, âgé de 16 ans, *idem*, taille moyenne

Ces cinq nègres ont chacun une chemise de laine bleue, un bonnet et calembé.

**Amédée**, âgé de 30 ans, carbary, taille moyenne, il est le seul qui ait une chemise rouge, il a aussi un bonnet bleu et un calembé

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 208-209.

**Toussaint**

**Grégoire**

Marrons de l'habitation Le Mont-Saint-Jacques, située au quartier de Mont-Sinéry, depuis le 29 mai dernier ; ces deux noirs sont de nation congo.

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 209.

**Mondésir**, noir, âgé d'environ 19 ans, de nation soso, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, marron de l'habitation Saint-Amand, appartenant à monsieur Poupon depuis le 29 mai dernier.

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 209.

**Gangan**, noir âgé d'environ 36 ans, est marron depuis le 26 mai dernier de chez monsieur Revoil, habitant à Macouria.

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 209.

**Apingue**, noir âgé de..., de nation rongou, trapu, rougeâtre et très barbu, est marron depuis le 2 du courant de chez monsieur A. Lanne, habitant à Macouria.

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 208-209.

D'après la déclaration faite par monsieur Lemoyne, régisseur de l'habitation La Joséphine, située au quartier de Tonnégrande, les nègres et négresses sont partis marrons dans la nuit du 20 au 21 du courant dans un grand canot (postillon) qu'ils ont enlevé.

**Appollon**, noir, forgeron, âgé de 17 ans, de nation carbary

**Célestin**, noir d'abattis, âgé de 21 ans, créole

**Etienne**, idem, âgé de 25 ans, idem

**Lindor**, idem, âgé de 33 ans, de nation rongou

**Sambas**, idem, âgé de 37 ans, de nation maniga

**Brutus**, idem, âgé de 24 ans, de nation congo

**Lembert**, idem, âgé de 26 ans, de nation carbary

**Philippe**, idem, âgé de 20 ans, créole

**Bernard**, idem, âgé de 35 ans, de nation congo

**Jean**, idem, âgé de 21 ans, de nation rongou

**Georges**, idem, âgé de 30 ans, de nation bagou

**Valentin**, idem, âgé de 38 ans, idem

**Sanna**, idem, âgé de 46 ans, idem

**Brasseauvent**, idem, âgé de 20 ans, de nation nar

**José**, idem, âgé de 42 ans, de nation congo

**Zéphir**, idem, âgé de 17 ans, de nation rongou

**Tyne**, négresse d'abattis, âgée de 22 ans, créole

**Marie**, idem, âgée de 28 ans, idem

**Martine**, idem, âgée de 21 ans, de nation rongou

**Minerve**, idem, âgée de 18 ans, idem

**Hélène**, idem, âgée de 17 ans, de nation carbary

**Gertrude**, idem, âgée de 50 ans, de nation yola

Ces individus sont partis de l'habitation vers les 4 heures du matin à la marée montante ; on présume qu'ils se sont dirigés vers le haut de Tonnégrande.

Avis du 24 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1826, p. 229.

**Alexis**, nègre, âgé d'environ 25 ans, est marron de l'habitation Terre-Rouge depuis environ 15 jours.

Avis du 24 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1826, p. 229.

**Jean**, noir âgé de 20 ans, de nation biby, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, ayant une écorchure au bas de la jambe droite

**Régis**, noir âgé de 20 ans, de nation biby, taille de 5 pieds 4 pouces

Ces deux noirs sont vêtus chacun d'une chemise de toile grise et un bonnet de laine ; ils sont marrons de l'habitation Mont-Plaisant, située au quartier du Tour-de-l'Île, appartenant au sieur Vignal. Ils ont emporté chacun un sabre.

Avis du 24 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1826, p. 230.

**Fidèle**, noir de nation carbary, âgé de 31 ans

**Jean**, idem, idem, âgé de 49 ans

Ces deux noirs appartenant à monsieur Guillermain sont marrons de l'habitation Le Labyrinthe située au quartier de Roura depuis le 5 du courant.

Avis du 7 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1826, p. 251.

D'après la déclaration faite au Domaine le 28 juin dernier, par le commandant du quartier de Kourou, les noirs sont marrons de l'habitation de monsieur V. Daigrepoint, habitant au quartier.

**Brutus**

**Damas**

**Robert**

**Jupiter**

**Alexandre**

**Pluton**, sans aucun signalement donné

Avis du 14 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1826, p. 258.

**Prosper Nancibo**, âgé de 22 ans, de nation bagou

**Joseph Calfat**, âgé de 38 ans, de nation angole

**Thomas**, âgé de 25 ans, de nation congo.

Ces trois noirs sont marrons du chantier royal de l'Acarouany, situé rivièrre de la Mana depuis le 9 juin dernier.

Avis du 14 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1826, p. 258.

**Thomas**, noir, âgé de 36 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds 1 pouce, ayant quelques cheveux gris, est marron depuis le 14 du courant. Ce noir appartient au sieur Guérin.

Avis du 21 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1826, p. 272.

**Casimir**, noir, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, de nation carbary, appartenant au sieur Gueydon, est marron de Cayenne depuis le 18 du courant.

Avis du 21 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1826, p. 272.

**Adrien**, noir de nation congo, âgé d'environ 36 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, est marron de l'atelier de fouille, employé aux travaux de la ville, depuis le 21 du courant à 8 heures du matin.

Avis du 28 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1826, p. 279.

**N...**

Négresse âgée d'environ 18 ans, de nation biby, appartenant au sieur Leboucher, est marronne depuis le 20 du courant.

Avis du 28 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1826, p. 279.

**Marie**, négresse, de nation nago, âgée de 39 ans, taille de 5 pieds, appartenant à Eugénie Niotte, femme de couleur libre, est marronne depuis le 23 du courant.

Avis du 28 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1826, p. 279.

**Pasquin**, noir, âgé d'environ 25 ans, de nation biby, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, est marron de chez le sieur Vincent Cornudet depuis le 30 juillet dernier.

Avis du 4 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1826, p. 287.

**Jean-Baptiste**, noir, âgé d'environ 20 ans, créole, est marron de l'habitation L'Éléonore, appartenant à monsieur Power, depuis le 10 juillet dernier.

Avis du 4 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1826, p. 287.

**Marcsole**, noir, âgé de 20 ans, de nation bourika, visage ordinaire, nez bien fait, est marron de chez monsieur Georges Emler, depuis le 3 du courant.

Avis du 4 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1826, p. 287.

**Patrocle**, noir, âgé de 39 ans, ayant des taches blanches aux mains et la peau très noire, appartenant à la nommée Louise Betzi, est marron depuis le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 4 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1826, p. 287.

**Firmin**, noir, de nation biby, appartenant à monsieur Vallin, est marron depuis le 2 du courant.

Avis du 4 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1826, p. 287.

**Edouard**, nègre, de nation manigo, âgé d'environ 22 ans, est allé marron de chez le sieur Engammare depuis le 16 du courant ; ce nègre est de petite taille et est vêtu d'un pantalon de toile et un chapeau de paille bordé en noir.

Avis du 18 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1826, p. 307.

**Victor**, négrillon âgé de 10 ans, d'assez jolie figure, vêtu d'un pantalon bleu, est marron de chez monsieur Candolle depuis le 15 du courant. On le présume dans la ville ou dans les environs.

Avis du 18 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1826, p. 307.

**Antoine 2<sup>e</sup>**, noir de nation portugaise, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, visage rond, front ordinaire, yeux noirs, cheveux crépus, nez épaté, menton rond, estropié de la main gauche par suite d'un coup de sabre, vêtu d'une veste et d'un pantalon bleu, chapeau de paille, et ayant une chaîne au pied, galérien, marron de la geôle depuis le 19 août.

Avis du 26 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1826, p. 317 ; Avis du 2 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 3 septembre 1826, p. 333.

**Hector**, noir rongou, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de toile, est marron de l'habitation Racamont, depuis le 18 du courant.

Avis du 26 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1826, p. 317.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 40 ans, de nation appas, ayant une cicatrice transversale sur le front, marron le 14 du courant, de l'habitation Le Hazard, située à Oyapock, appartenant aux sieurs Mirat et Romain.

Avis du 26 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1826, p. 318.

**Augustin**, noir, est marron de l'habitation La Chaumière, appartenant à monsieur Limal fils, depuis le 23 août dernier.

Avis du 2 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 3 septembre 1826, p. 334.

**Chosy**, noir, âgé de 45 ans, nation congo, est marron depuis le 30 août de l'habitation Le Parterre, appartenant à monsieur Dunezat, ce noir a emporté avec lui un sabre.

Avis du 2 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 3 septembre 1826, p. 334.

**François**, marron depuis le 13 juin 1826

**Petit-Pierre**, marron le 14 juin 1826

**Pierre**, marron le 21 juin 1826

**Etienne**, marron le 26 juin 1826.

Ces quatre individus sont de l'habitation L'Expérience, située quartier de Kaw.

Avis du 2 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 3 septembre 1826, p. 334.

**Laurent**, de nation carbary, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces

**Elisé dit Lomboni**, de nation bagou, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds, un peu rougeâtre

**Jacques**, de nation carmentin, âgé de 43 ans, taille de 5 pieds 5 pouces

**Roland**, de nation bagou, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds, trapu

Ces individus appartiennent au sieur Maxime, habitant à Kaw.

Avis du 2 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 3 septembre 1826, p. 333.

**Etienne**, noir, âgé de 16 ans, de nation rongou

**La Rochelle**, noir, âgé de 17 ans, idem

**Grégoire**, noir, âgé de 30 ans, idem

**Patience**, idem, âgé de 30 ans, idem

**Antoine**, idem, âgé de 30 ans, idem

Ces cinq noirs sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, appartenant à monsieur Marin.

Avis du 8 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1826, p. 356.

**Janeau**, mulâtre, **dit Lafeuillade**, mulâtre, appartenant au sieur André Berville, est parti le 2 du courant dans un petit canot de pêche ; le lendemain le canot a été trouvé mouillé derrière l'anse de l'hôpital, abandonné on ne sait si ce mulâtre est marron ou s'est noyé.

Avis du 8 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1826, p. 356.

**Philippe**, noir, âgé d'environ 23 ans, de nation bagou, taille de 5 pieds 2 pouces, appartenant au sieur Guérin, est marron depuis le 2 du courant.

Avis du 15 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1826, p. 369.

**Edouard**, noir, âgé d'environ 22 ans, de nation maniga, petite taille, appartenant au sieur Engammare, est marron depuis le 8 du courant.

Avis du 15 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1826, p. 369.

**Aduodat**, nègre, âgé de 50 ans environ, de nation bagou, est marron de l'habitation L'Amphithéâtre, depuis le mois de juin dernier.

Avis du 15 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1826, p. 369.

**Catherine**, négresse, taille d'environ 4 pieds 10 pouces, appartenant au sieur Vexel, est marronne du quartier de Sinnamary depuis le 14 du courant ; on croit qu'elle est à Malmanoury ou Carouabo.

Avis du 22 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1826, p. 382.

**Flore**, négresse, appartenant au sieur A. d'Aigrepont, est marronne de l'habitation Pariacabo depuis le 10 du courant.

Avis du 22 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1826, p. 382.

**André**, fort nègre de nation bagou, âgé d'environ 40 ans

**Hylarion**, de nation carbary, âgé de 20 ans

**Manoel**, nègre très vigoureux, âgé d'environ 30 ans, acheté anciennement des Portugais

**Nicolas**, de nation bagou, jeune nègre, âgé de 16 à 18 ans

**Agnès**, négresse, de nation rongou, âgée d'environ 20 ans.

Ces cinq noirs sont marrons de l'habitation La Béarnaise, sise à Macouria. On présume que les trois derniers sont en ville, ayant enlevé avec d'autres un canot à la pointe dans la nuit du 21.

Avis du 22 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1826, p. 382.

**Victor**, jeune nègre, ayant appartenu à monsieur Franconie, est marron depuis le 21 du courant, de l'habitation Mon-Reste, appartenant au sieur François Bagot, ce noir a emporté avec lui tous ses effets.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 393.

**Augustin**, noir de nation congo

**Titus**, noir de nation apa.

Ces deux noirs appartenant au sieur H. Burgi sont marrons depuis le 19 du courant.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Télémaque**, noir, charpentier, appartenant à madame veuve Archat, est marron depuis le 30 juillet dernier.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Toussaint**, noir, de nation congo,  
**Grégoire**, noir, idem

Ces deux noirs sont marrons de l'habitation Mont-Saint-Jacques, située à Mont-Sinéry, depuis le 23 août dernier.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Soliman**, noir, est marron de l'habitation L'Union, appartenant à monsieur Lembert, depuis le 20 du courant, il a emporté un sabre et une hache.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Régis**, noir de nation bagou, âgé d'environ 43 ans, grand de taille et de forte constitution

**Etienne**, noir de nation bagou, âgé d'environ 23 ans, taille élancée, ayant les dents pointues et écartées

**Henry**, noir de nation bagou, âgé d'environ 18 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, maigre de corps, sans aucune marque

**Baptiste**, noir de nation carbary, âgé d'environ 25 ans, grand de taille et d'une forte constitution, un peu vouûté

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Roubaud, sont marrons de la rivière de Mahury dans un canot de pêche ayant une vieille voile et quatre pagaies, dont une marquée F. R., depuis le nuit du 23 au 24 du courant, on les croit du côté de la montagne de Matoury.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Jean-Louis**, noir de nation créole, âgé d'environ 25 ans, appartenant à l'habitation Guatemala, est marron depuis le 20 du courant.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Lindor**, âgé de 60 ans, de nation congo

**Geneviève**, âgée de 24 ans, de nation carbary.

Ces deux esclaves sont marrons depuis le 24 du courant de l'habitation du sieur Gentil Lajonie, située à Macouria.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Joseph**, âgé d'environ 27 ans, rouge, louche, taille d'environ 5 pieds, de nation carbary, est marron depuis le 15 du courant de chez monsieur de Lahayrie.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Bienvenu**, noir, de nation carbary, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant la figure ronde, les dents pointues, vêtu d'une chemise rouge, est marron de chez le sieur Rémy depuis le 26 du courant.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Castor**, noir, âgé de 43 ans, de nation bagou

**Balthazar**, noir, âgé de 19 ans, idem idem

**Geneviève**, négresse, âgée de 28 ans, de nation carbary,

sont marrons le 20 septembre dernier de l'habitation Sainte-Catherine, située à Tonnégrande, appartenant au sieur Benjamin Brun. Ils ont enlevé un canot, leurs effets, deux sabres, une hache et deux chaudières.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Juliette**, négresse marronne depuis le 15 septembre dernier, de l'habitation Sainte-Cécile, appartenant au sieur d'Aigrepont, au quartier de Kourou.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

Deux noirs dont les noms suivent sont marrons de l'habitation Saint-François, située au quartier de Roura, depuis le 4 du courant, savoir :

**Dauphin**, âgé de 30 ans environ, de belle taille, de nation carbary

**Théophile**, âgé de 24 ans, bien fait, taille moyenne, de nation carbary

Avis du 13 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1826, p. 417.

**Michaud**, âgé d'environ 14 ans, de nation rongou, louche et marqué d'une brûlure sur la main droite, est marron de chez Elizabeth Bonneau, femme de couleur libre, depuis le 5 du courant.

Avis du 13 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1826, p. 417.

**Hercule**, noir de biby, fort et bien constitué, est marron depuis le 9 du courant de l'habitation Mon-Reste, appartenant au sieur François Bagot.

Avis du 13 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1826, p. 417.

**Catherine**, négresse, âgée d'environ 20 ans, vêtue d'un camisa et d'une chemise, marronne de chez Céleste Guillon, depuis le 15 du courant.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

**Adélaïde**, négresse, âgée d'environ 25 ans, taille de 4 pieds 10 pouces, appartenant au sieur Trémiège, est marronne depuis le 11 du courant.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

**Nantes**, négriillon, âgé d'environ 15 ans, ayant une petite cicatrice sur l'épaule droite, est marron de chez le sieur Blanchard, depuis le 19 du courant.

Avis du 27 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1826, p. 444.

**Lise**, négresse, âgée d'environ 18 ans, de nation cacanda, est marronne de chez demoiselle Thérèse Pansier depuis le 20 du courant.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

Les noirs **L'Amitié**, **Julien** et **Parfait**, ces deux derniers de nation carbary, sont marrons depuis le 23 octobre 1826, de chez le sieur Malin, habitant à Macouria.

Avis du 3 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 4 novembre 1826, p. 453.

**Bomba**, nègre appartenant au sieur Ménage, forgeron, est marron depuis le 27 octobre.

Avis du 3 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 4 novembre 1826, p. 453.

**Lorenzo**, nègre portugais, assez joli, d'une taille lancée et moyenne, est marron de chez le sieur Et. Bruneau depuis le 6 du courant.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1826, p. 469.

**Zabelle**, négresse, marronne depuis le 12 août dernier

**Zoé**, négresse, idem idem le 22 idem

**Silvestre**, noir, idem idem le 18 octobre

**Jean Louis**, noir, idem depuis le 29 idem

**Henry**, noir, idem depuis le 31 idem

sont marrons de l'habitation Le Trio, appartenant à monsieur Couturier de Saint-Clair, les deux derniers ont emportés un sabre et une hache.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1826, p. 469.

**Paul**, nègre, de nation rongou, est marron de l'habitation Bourbon à Mont-Sinéry depuis quelques jours.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1826, p. 469.

D'après la déclaration faite le 7 du courant à monsieur le commandant du quartier de Macouria, les noirs dont les noms suivent sont marrons de l'habitation de monsieur Marchal, savoir :

**André**, âgé d'environ 36 ans

**Dominique**, idem 25 ans, de nation gorée

**Germinal**, idem 40 ans, idem carbary, ayant des doigts de pied de moins

**Léon**, idem 40 ans

**Marie Portugaise**, 50 ans

**Calypso**, idem 45 ans.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1826, p. 469.

**Mars**, appartenant à Pierre Diamant, est marron depuis le 10 du courant.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

**André**, négrillon, âgé de 15 ans, est marron de l'habitation Sainte-Catherine, situé au quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

**Sansquartier**, noir, âgé de 26 ans, vêtu d'une chemise blanche et d'un pantalon, est marron de l'habitation Mont-Joly depuis le 2 du courant.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

Quatre noirs, de nation biby, sans signalement ni nom sont marrons depuis environ 20 jours du chantier du sieur Houget, sis rivière de Conana.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

**Laurent**, carbary

**Jacques**, carmentin

**Régis**, bagou, appartenant au sieur Maxime, sont marrons du quartier de Kaw (18/11/1826)

**Congo dit L'Veillé**, taille de 4 pieds 10 pouces, de nation congo, âgé de 36 ans, ayant une hernie

**Henry**, noir, âgé de 63 ans, de nation congo.

Ces deux individus sont marrons depuis le 7 du courant, de l'habitation Mont-Plaisant, située à Mont-Sinéry, appartenant au sieur Fievée.

Avis du 24 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1826, p. 493.

**Aimée**, négresse, marronne de l'habitation Trisay, appartenant à monsieur de Saint-Philippe, depuis le 15 du courant ; on la soupçonne en ville.

Avis du 24 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1826, p. 493.

**Guillaume**, noir d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, de nation biby, est marron de chez monsieur Douillard depuis le 10 du courant.

Avis du 24 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1826, p. 493.

**Alexandre**, noir, âgé de 32 ans, de nation biby

**Adèle**, négresse, âgée de 25 ans, de même nation.

Ces deux noirs sont marrons depuis le 15 novembre de l'habitation Les Deux-Amis, située rivière de Conana, appartenant au sieur Pion.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 507.

**Joseph dit Congo**, jeune nègre, fort et bien portant, est marron de l'habitation Le Parterre, située au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à monsieur Dunezat.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 507.

**Hector**, négrillon, âgé d'environ 12 ans, de nation cacanda, appartenant à Madelaine Lember, est marron depuis le 5 du courant.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 507.

**Dominique**, noir, de nation portugaise, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, vêtu d'une casaque, un chapeau ciré et un pantalon de toile, est marron dans la nuit du 4 décembre 1826.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 507.

**Anastasio**, mulâtre, âgé de 25 ans

**Claudio**, câpre, idem 35 ans

**Girardo**, idem, idem 45 ans

**Manoel**, nègre, idem 25 ans

**Florentino**, idem, idem 24 ans.

Ces cinq nègres sont partis marrons dans la nuit du 4 décembre 1826. Ce sont des noirs du Brésil appartenant à messieurs Batard, Williaume, Lepertière et C<sup>ie</sup>.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 508.

**Paul dit César**, noir, âgé de 30 ans

**Louis**, idem, 24 ans

**Jean-Baptiste**, idem, 24 ans

**Laramé dit Adolphe**, idem, 30 ans.

Ces quatre noirs sont marrons de l'atelier de fouille depuis le 10 du courant.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

**Vigilant**, noir, âgé d'environ 20 ans, de nation biby, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, grosse figure rouge

**Antoine**, âgé de 20 ans, de nation biby, taille d'environ 5 pieds 1 pouce

Ces deux noirs sont marrons de l'atelier de fouille au Trio depuis le 20 au 25 novembre dernier. Ils appartiennent aux sieurs Garret et Dupeyrat.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

**Julien**, de nation carbary, âgé de 24 ans, d'assez grande taille, ayant un bouquet de barbe au menton, marqué d'un trèfle sur le bras gauche

**Parfait**, de la même nation, taille moyenne, âgé d'environ 33 ans, marqué d'un trèfle au bras gauche, ayant une plaie à la jambe

**Cyrus**, de nation bauriqui

**Pédro**, noir portugais

Sont marrons depuis environ trois mois de l'habitation du sieur Malin à Macouria ; les nommés Cyrus et Pédro ont été arrêtés et conduits à la geôle.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

**Isidor**, noir, âgé de 42 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, de couleur rouge, est marron de l'habitation de monsieur Bassigny, depuis le 20 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

**Rachel**, négresse, de nation biby, ayant des marques à la figure, est marronne de chez monsieur Boyard, depuis le 16 du courant.

Avis du 22 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1826, p. 531.

**Firmin**, noir de nation biby, âgé de 20 ans, est marron depuis le 21 du courant de chez monsieur Vallin ; ce noir appartient à l'habitation La Loire.

Avis du 22 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1826, p. 531.

**Henry**, noir de nation congo, taille de 4 pieds 10 pouces

**Congo**, noir, idem, taille de 4 pieds 10 à 11 pouces

**Michel**, noir, idem, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds, ayant un érysipèle à une jambe.

Ces deux individus sont marrons depuis le 13 du courant de l'habitation du sieur Fiévée, située au quartier de Mont-Sinéry. Ils ont emporté deux pelles, deux sabres et une hache.

Avis du 22 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1826, p. 531.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Ulysse**, nègre appartenant à monsieur Bouté, a été arrêté dans le quartier de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1826, p. 4.

N...

N...

N...

Trois nègres ont été arrêtés dans le quartier de Sinnamary, deux sont détenus à la geôle, le troisième étant malade, est resté chez le commandant du quartier.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1826, p. 4.

N...

Un nègre a été arrêté dans le quartier de Sinnamary et envoyé à la geôle.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1826, p. 4.

### **Paulin**

Un noir, âgé d'environ 20 ans, de nation bagou, nommé **Paulin**, a été arrêté sur l'habitation Bourda, appartenant à monsieur Du Barrail ; il paraît que ce nègre est marron du quartier de Kaw.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

N...

Un autre noir disant aussi appartenir au quartier de Kaw a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Île et envoyé à la geôle où il est détenu.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

### **Edouard**

#### **Léon**

Noirs, appartenant à monsieur Binder ont été arrêtés.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

### **Thomas**

N...

Noir, appartenant à monsieur Monot, a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Île, avec un autre nègre inconnu ; ils sont, tous les deux, détenus à la geôle.

Avis du 28 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1826, p. 28.

N...

Un nègre inconnu a été arrêté dans le quartier d'Approuague et conduit à la geôle.

Avis du 28 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1826, p. 28.

N...

Un autre nègre, également inconnu, a été arrêté sur l'habitation de monsieur Barry et conduit à la geôle.

Avis du 28 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1826, p. 28.

N...

Un nègre a été arrêté à l'habitation Le Parterre, située au quartier du Tour-de-l'Île et envoyé à la geôle.

Avis du 10 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 11 mars 1826, p. 75.

**Antoine**, noir, appartenant à Crispin dit Favard, a été arrêté.

Avis du 17 mars 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 18 mars 1826, p. 86.

**Némorin**, noir appartenant à monsieur Brémond, a été arrêté et conduit à la geôle.

Avis du 5 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1826, p. 151.

**Adélaïde**, négresse, appartenant à monsieur Magy.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

N...

Nègre de l'habitation Le Ouanary.

Avis du 12 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1826, p. 162.

N...

Nègre, arrêté dans la savane Matouty par le régisseur de monsieur Marchal et conduit à la geôle.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

### **Sabord ou Sabot**

Noir âgé d'environ 38 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, qui a été reconnu pour avoir appartenu à monsieur Nadeau, a été arrêté sur l'habitation de monsieur R. Saint-Philippe. Ce noir a été conduit à la geôle où il est détenu.

Avis du 8 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1826, p. 208-209.

Les trois noirs ont été arrêtés dernièrement à la Nouvelle-Angoulême par des Indiens.

**Balou**, noir de nation soso, âgé d'environ 24 ans, bien fait, d'une forte complexion, taille de 1,58 m, estampé au bras gauche des lettres GNI

**Sounda**, noir de nation soso, âgé d'environ 24 ans, taille de 1,58 m, ayant le front bas, les sourcils épais, nez épaté, estampé au bras gauche des lettres GNI, ce noir est aussi d'une forte complexion

**Bolanci**, noir de nation soso, âgé d'environ 20 ans, bien fait, jolie figure, taille de 1,63 m, estampé au bras gauche des lettres GND

Avis du 24 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1826, p. 230 ; Avis du 30 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 243 ; Avis du 7 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1826, p. 251.

**Flo dit Maroni**, noir de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille de 1,55 m, bonne figure ; il est estampé au bras droit des lettres BLC, ce noir a été arrêté sur l'anse de Maroni en novembre 1824.

Avis du 24 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1826, p. 230 ; Avis du 30 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 243 ; Avis du 7 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1826, p. 251.

### **Thomas**

#### **Joseph Calfat**

Marrons depuis le 12 juin dernier du chantier de l'Acarouany, ont été arrêtés et conduits à la Mana, le premier et le 6 juillet, et le second le 8. Il ne reste que Prospert Nancibo qu'on n'a pu encore arrêter.

Avis du 28 juillet 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1826, p. 279.

**Adrien**, noir marron de l'atelier de fouille, a été arrêté.

Avis du 26 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1826, p. 318.

**Toussaint**, marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, a été arrêté du côté de la montagne de Matoury, détenu à la geôle.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Lindor**, appartenant au sieur Gentil Lajonie, a été arrêté le 26 du courant chez le passager de Macouria, détenu à la geôle.

Avis du 28 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1826, p. 394.

**Victorin**, noir, marron de l'habitation Mon-Reste, a été arrêté et conduit à la geôle.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Grégoire**, marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, a été arrêté.

Avis du 13 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1826, p. 417.

**Catherine**, négresse appartenant au sieur Vexel, a été arrêtée à Kourou.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

**Lorenzo**, noir appartenant au sieur Brémond.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

N...

Noir appartenant à Pierre Noyer, a été arrêté et conduit à la geôle.

Avis du 11 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1826, p. 482.

N...

N...

Deux jeunes et forts noirs ont été arrêtés dans le quartier d'Oyapock et conduits à la geôle où ils sont détenus.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 508.

**Paul**, noir marron de l'habitation Bourbon.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

N..., nègre, âgé d'environ 30 ans, a été arrêté au quartier de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 15 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1826, p. 518.

N..., nègre, marron, a été arrêté dans le quartier de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 22 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1826, p. 531.

Trois nègres de l'atelier de fouille ont été arrêtés dans le quartier de Kaw.

Avis du 22 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1826, p. 531.

## **Avis de retour de marrons**

### **L'Éveillé**

Noir, appartenant à monsieur Marchal, est rentré.

Avis du 6 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1826, p. 14.

**Pierre**, nègre, appartenant à François Séraphin, est rentré depuis le 16 du courant.

Avis du 20 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1826, p. 21.

**Cornélie**, négresse, appartenant au sieur Bertolet est rentrée.

Avis du 28 janvier 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1826, p. 28.

**Clarice**

La négresse nommée **Clarice**, appartenant à monsieur Passavy père, est rentrée chez son maître le 17 du courant.

Avis du 24 février 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1826, p. 60.

**Louise**, négritte, âgée de 14 ans, appartenant à Sophie dite Chauvin, est rentrée.

Avis du 1<sup>er</sup> avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 31 mars 1826, p. 107.

**Pierre**, noir, appartenant au sieur Larivot, est rentré le 7 du courant.

Avis du 14 avril 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1826, p. 128.

**Adonis**, appartenant à monsieur Roubaud, s'est rendu.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**Crispin**, négriillon, appartenant à monsieur Gaudin, s'est rendu.

Avis du 19 mai 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1826, p. 175.

**Mondésir**, noir, appartenant à monsieur Poupon, est rentré.

Avis du 16 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1826, p. 218.

Les 25 noirs et négresses marrons de l'habitation La Joséphine dans la nuit du 20 au 21 juin 1826 sont rentrés dans la journée du 29 dudit.

Avis du 30 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 244.

**Jules**, noir appartenant à monsieur Romain, habitant à Kaw, est rentré.

Avis du 30 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 243.

**Laurent**

**Anténor**

Marrons de chez le sieur Maxime, habitant à Kaw, sont rentrés.

Avis du 30 juin 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 244.

**Angélique**, négresse, marronne de chez le sieur Hildevert, est rentrée le 17 du courant.

Avis du 18 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1826, p. 307.

**Hercule**

**Adonis**

**Auguste**

Marrons de l'habitation Le Changement, située à Sinnamary, sont rentrés.

Avis du 26 août 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1826, p. 318.

**Philippe**, noir, de nation bagou, appartenant au sieur Guérin, est rentré.

Avis du 22 septembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1826, p. 382.

**Manuel**

**Nicolas**

**Agnès**

Marrons de l'habitation La Béarnaise, sont rentrés.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Pierre**, marron de l'habitation L'Expérience, située à Kaw, est rentré.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Bélisaire**, marron appartenant au sieur Josué Sainte-Rose, est rentré.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Bienvenu**, idem idem au sieur Rémy, idem.

Avis du 6 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1826, p. 403.

**Thélémaque**, marron de l'habitation de madame Archat, est rentré.

Avis du 13 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1826, p. 417.

**Dauphin**

**Théophile**

Marrons de l'habitation Saint-François, située à Roura, sont rentrés.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

**Joseph**, marron de l'habitation Saint-Félix à Macouria, est rentré.

Avis du 20 octobre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1826, p. 435.

**Nantes**, appartenant au sieur Blanchard.

Avis du 3 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 4 novembre 1826, p. 453.

**La Rochelle**, appartenant au sieur Marin.

Avis du 3 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 4 novembre 1826, p. 453.

**Adélaïde**, appartenant à demoiselle Thérèse Pansier.

Avis du 3 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 4 novembre 1826, p. 453.

**Sansquartier**, noir de l'habitation Mont-Joly, est rentré.

Avis du 24 novembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1826, p. 493.

**Régis**, nègre appartenant à monsieur Runbaud.

Avis du 9 décembre 1826 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1826, p. 507.

### Avis de déclaration de marronnage

**Thémistocle**, âgé d'environ 45 ans, marron de l'habitation L'Union, située au quartier de Mont-Sinéry depuis le 16 du courant.

Avis du 19 janvier 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 55 du 20 janvier 1827, p. 81.

Les nègres dont les noms suivent sont marrons de la ville dans la nuit du 21 au 22 janvier 1827, enlevant quatre canots :

**Athanas**

**Pascal**

**Homère**, tous trois de nation calbary, appartenant à monsieur J. J. Brun et attachés à la boulangerie ;

**Ignace**, noir de la côte d'Angole, attaché à la direction du port ;

**Brutus**, nègre de nation biby, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, vêtu d'un pantalon gris et d'une chemise rouge, ce nègre, marron de chez son maître le sieur Pansiotty, le 21 au soir, a enlevé un canot, un gouvernail et deux pagayes ;

**Eulalie**, négresse de nation biby, âgée de 20 ans, enceinte de 7 à 8 mois, appartenant à monsieur Bidon ;

**Hector**, noir de nation calbary, âgé de 18 à 20 ans, de petite taille, les yeux saillants, dents gâtées, appartenant à monsieur Dor aîné ;

**Edouard**

et **Jean-Pierre**, noirs âgés de 15 à 18 ans, de nation biby, appartenant à maître Martin, charpentier du port ;

**Ulysse**, nègre âgé de 24 ans, de nation biby, taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'un pantalon et d'un rochambeau bleus, appartenant au sieur Cousin ;

**Jupiter**, nègre de nation biby, vêtu d'une culotte de toile grise et un chapeau, appartenant au sieur Engammarre ;

**Félix**, noir calbary, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, vêtu d'un pantalon de grosse toile et d'un gilet, marron depuis le 22 au matin, appartenant au sieur André Berville ;

**Isidore**, noir, appartenant aux hoirs Chevreuil, marron depuis le 22 au matin, il est de nation biby ou calbary, âgé de 24 ans, de couleur rougeâtre, ayant le poignet droit un peu enflé ;

*N...*, négresse, de nation biby, appartenant à messieurs Couy et Martin ;

**Tivoly**, noir, de nation biby, figure agréable, taille de 5 pieds, vêtu d'un pantalon de toile bleue et d'un chapeau fin, marron de chez monsieur G. Emler ;

**Adonis**, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'une culotte de toile et d'une longue vareuse, marron de chez Michaud-Raoul, tonnelier, depuis le 22 du courant à 5 heures du matin, ayant volé une baïonnette et son fourreau et un rasoir.

Avis du 26 janvier 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 56 du 27 janvier 1827, p. 95.

**Neptune**, noir de nation calbary, taille de 5 pieds 5 pouces

**Apollon**, noir de même nation, taille de 5 pieds 6 pouces, couleur rougeâtre

Ces deux noirs sont marrons dans la nuit du 21 au 22 janvier de l'habitation Blanchard, située quartier de l'Île-de-Cayenne ; ils ont emporté avec eux deux haches, 2 sabres, deux houes et deux pagaras.

Avis du 26 janvier 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 56 du 27 janvier 1827, p. 95.

**Germain**, nègre, de nation biby, âgé de 18 ans, ayant aux doigts des deux mains un vice de conformation, marron de l'habitation Saint-Etienne, située quartier du Tour-de-l'Île, dans la nuit du samedi au dimanche 28 janvier dernier.

Avis du 2 février 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 4 février 1827, p. 104.

**Richard**, de nation appa, âgé d'environ 31 ans, est marron de l'habitation du sieur Pansiotty, dans la nuit du 21 au 22 janvier dernier.

Avis du 2 février 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 4 février 1827, p. 104.

**Saint-Fore**, noir appartenant à madame veuve Brun, est marron de son habitation Papagaye depuis le 31 du courant.

Avis du 2 février 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 57 du 4 février 1827, p. 104.

**Raimond**, noir, de nation biby, âgé de 25 ans, de couleur rougeâtre et d'une forte complexion

**Ignace**, de nation biby, âgé de 30 ans, très noir, figure ronde

**Victor**, négrillon, de même nation, ayant une chemise bleue

sont tous les trois marrons de chez messieurs Denis et Rouxel dans la matinée du jeudi 15 du courant ; ils ont chacun un pantalon et ont emporté un sabre.

Avis du 17 février 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 60 du 24 février 1827, p. 137.

**Louis**, noir, de nation biby, d'une forte complexion, taille de 5 pieds 3 pouces environ, est marron dans la nuit du 25 au 26 février de la briqueterie Saint-Quantin, affermée au sieur Smith.

Avis du 9 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 10 mars 1827, p. 164.

**Altamore**, âgé d'environ 20 ans, de nation biby, de jolie figure, taille élancée de 5 pieds 3 pouces de haut, marron depuis le 1<sup>er</sup> mars de cette année, appartenant à monsieur Eyssautier.

Avis du 15 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 63 du 17 mars 1827, p. 176.

**Jacques**, parti de l'habitation L'Émilie à Oyac, le 12 mars 1827, appartenant à monsieur Howe, ce noir est âgé d'environ 30 ans ; il est vêtu d'un calimbé de Gorée.

Avis du 22 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 64 du 24 mars 1827, p. 186.

**Coupa**, de nation bagou, appartenant à monsieur Martin, taille de 5 pieds 5 pouces, marron depuis le 15 du courant,

**Julien**, même caste, même taille et même maître que le précédent, marron depuis la même époque,

Avis du 22 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 64 du 24 mars 1827, p. 186.

**François**, nègre de nation bagou, de figure agréable, appartenant à madame veuve Germain, parti de l'habitation Le Solitaire le 23 mars dernier.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Castor**, nègre de 5 pieds 2 pouces, ayant la peau très noire et la barbe longue, portant une chemise de laine brune, appartenant à monsieur de Baruel, parti de l'habitation Le Deuil, le 19 mars 1827.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Pollux**, de nation ibo, de couleur jaune, très maigre, portant une chemise de laine brune et un bonnet de laine rayé, appartenant à monsieur de Baruel, parti de la même habitation le 23 mars dernier avec un sabre.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Lyciska**, nègre, de nation ibo, âgé de 20 ans, couleur jaune, portant une chemise de laine brune et un bonnet rouge, appartenant au même propriétaire, parti de la même habitation du 24 au 25 mars dernier.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Augusta**, négresse ibo, âgée de 20 ans, couleur noire, portant une chemise de laine brune, un bonnet rouge et un camisa bleu, appartenant au même propriétaire et partie de la même habitation du 24 au 25 mars dernier.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Pulauski**, sans signalement, appartenant au même propriétaire et parti de la même habitation du 24 au 25 mars dernier.

Avis du 25 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 65 du 31 mars 1827, p. 199.

**Léocadie**, créole, âgée de 19 ans, taille de 5 pieds, vêtue d'un camisa bleu, marronne depuis le 28 mars dernier, appartenant à madame veuve Brugnan.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 66 du 7 avril 1827, p. 208.

**Jacques**, nègre cadauda, âgé de 14 ans, vêtu d'un gilet blanc et d'un chapeau noir, marron depuis le 11 avril présent mois, appartenant à monsieur Thibaut.

Avis du 13 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 67 du 14 avril 1827, p. 224.

**Horace**  
et **Joseph**

Marrons depuis le 18 février dernier appartenant à monsieur d'Aigrepoint.

Avis du 13 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 67 du 14 avril 1827, p. 224.

**César**  
**Cicéron**  
**Odile**

Marrons depuis le 1<sup>er</sup> avril présent mois au même propriétaire [d'Aigrepoint].

Avis du 13 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 67 du 14 avril 1827, p. 224.

**Dauphin**, créole, rouge de peau, âgé de 20 ans, marron depuis le 6 du courant et appartenant à monsieur Senez, habitation Quartier-Général.

Avis du 13 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 67 du 14 avril 1827, p. 224.

**Henriette**, âgée d'environ 30 ans, vêtue d'un camisa et d'une vareuse de ginga, marronne depuis le 16 du courant et appartenant au nommé Alexandre Bertrand.

Avis du 19 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 68 du 21 avril 1827, p. 235.

**Zamore**, nègre, de nation biby, âgé d'environ 18 ans, de petite stature, marron depuis le 6 du courant mois, appartenant à monsieur Eyssautier.

Avis du 19 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 68 du 21 avril 1827, p. 235.

**Cristophe**, nègre, appartenant à monsieur Bidon, marron depuis le 15 du courant.

Avis du 27 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 28 avril 1827, p. 248.

**Pamphile**, nègre de nation biby, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, appartenant à monsieur de Lahayrie, marron du 23 ou 24 du présent mois.

Avis du 27 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 28 avril 1827, p. 248.

**Victorine**, négresse, de nation biby, âgée d'environ 26 ans, taille d'un mètre 611 millimètres, les doigts des pieds malfaits, appartenant au même maître et marronne depuis la même époque.

Avis du 27 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 28 avril 1827, p. 248.

**Pierre**, carbary, âgé d'environ 30 ans, marron depuis le 2 courant et appartenant à monsieur Delanglade.

Avis du 27 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 28 avril 1827, p. 248.

**N...**, nègre de 15 ans environ, marron depuis le 20 du présent mois, appartenant à monsieur de Beauchère.

Avis du 27 avril 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 69 du 28 avril 1827, p. 248.

**Auguste**, nation bagou, vêtu d'une chemise de laine noire

**Nicolas**, *idem*

**Saint-Yago**, congo

**Thomas**, bagou

**Mathias**, bagou, ayant une chemise de laine et un chapeau ciré

**Bruneau**, *idem*

**Antoine**, carbary rouge.

Tous sept anciens dans le pays, armés de 3 sabres et d'une hache, partis de l'habitation Saint-Charles, quartier d'Oyac, appartenant à monsieur Mosse père, le 26 mars dernier.

Avis du 3 mai 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 70 du 5 mai 1827, p. 258.

**Charles**, nation bagou, âgé d'environ 36 ans, blessé au petit doigt du pied gauche

**Figaro**, âgé de 27 ans

**Zéphir**, âgé de 13 ans, ayant une plaie au talon

Tous trois marrons du 6 mai courant de l'habitation Beau-Ruisseau, canton des Cascades, partis avec un petit canot et leurs sabres, tous trois appartenant à monsieur Monnot.

Avis du 17 mai 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 19 mai 1827, p. 285.

**Malaique**, de nation biby, parti de l'habitation La Providence, canton des Cascades, le 10 du présent mois et appartenant au sieur Léandre.

Avis du 17 mai 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 72 du 19 mai 1827, p. 285.

**Henri**, nègre, de nation carbary, coupable d'assassinat sur six individus et dont la tête a été mise à prix par arrêté colonial du 11 mai 1827.

Ce nègre appartenant au sieur Petit, habitant au quartier des Cascades, Tonnégrande, etc., est de couleur rougeâtre, mince de corps, assez grand, le nez mince, il est vêtu d'une chemise rouge, n'a pas de chapeau et est armé d'un sabre.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 2 juin 1827, p. 308.

**André**, bagou

**Hilarion**, carbary

Ces deux noirs appartenant à monsieur Tonat sont partis marrons de l'habitation La Béarnaise fin décembre 1826.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 2 juin 1827, p. 308.

**Pirame**, carbary, marron appartenant à messieurs de Heurisse et Tournié, âgé de 26 ans, de jolie figure, marchant en dedans, une phalange de l'orteil coupé, taille de 5 pieds 4 pouces, parti de l'habitation Guatimala, le 5 mai dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 74 du 2 juin 1827, p. 308.

**Antoine**, nègre portugais, très noir, âgé de 45 ans, taille d'un mètre 787 millimètres, vêtu d'une chemise rouge déchirée, d'un pantalon de toile et d'un bonnet rouge, ayant une grande cicatrice sur l'épaule droite, est marron depuis le 19 de ce mois de chez son maître le sieur Félix Douillard emportant avec lui un sabre et son hamac.

Avis du 22 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 23 juin 1827, p. 333.

**Elisé dit Diboui**, nation bagou, rougeâtre, très petit

**Jacques**, nation carmentin, taille ordinaire, forte complexion, les yeux à fleur de tête

Ces deux noirs sont marrons depuis le 10 du courant de chez le sieur Maxime, habitant au quartier de Kaw.

Avis du 22 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 23 juin 1827, p. 333.

La négresse **Angélique** (créole), âgée d'environ 24 ans, de taille moyenne, appartenant à madame Moutier, est marronne depuis le 20 du mois dernier.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 341.

**Aubain dit Boubon**, créole, âgé d'environ 33 ans, appartenant à monsieur Germain, est marron depuis le 12 du courant, de son habitation sise aux Cascades.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 341.

**Regulus-Lovelas**, apprenti charpentier, appartenant à Joseph Ursleur, est marron depuis le 16 de ce mois.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 341.

**Catalache**, âgé de 34 ans, taille d'environ 1 mètre 624 millimètres (5 pieds), de nation congo, large équarrure, cicatrices d'ulcères aux deux jambes et portant encore une bande de linge à la jambe gauche, peau noire, un bouquet de barbe au menton.

Ce nègre est marron depuis le 19 juin de l'habitation Sainte-Agathe, appartenant à monsieur Duclerc.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 342.

**Dominique**, noir de nation carbary, 30 ans, rougeâtre, taille moyenne, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de toile, est marron de chez Séide, menuisier, depuis le 2 du courant (03/07/1827)

**Nicolas**, noir, âgé de 24 ans, de nation rongou, taille ordinaire, marqué sur le ventre de trois ciselures longitudinales et de trois autres de chaque côté des tempes,

**Clara**, négresse, âgée de 24 ans, taille ordinaire, jolie figure, mince, de nation rongou, marquée comme le précédent,

**Félicité**, négresse même nation, mêmes marques, maigre, figure idiote,

sont marrons de l'habitation monsieur Lemarinier, canal Torcy, le 2 du courant.

Avis du 13 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 14 juillet 1827, p. 359.

**Michel**, noir, âgé d'environ 22 ans, de nation bagou, appartenant à messieurs d'Aigrepoint, est marron de leur habitation de Kourou, depuis le 15 avril dernier.

Avis du 13 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 14 juillet 1827, p. 359.

**Hypolite**, noir, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, très noir, ayant plusieurs marques

**Nicolas**, âgé de 20 ans, ayant les mêmes marques

**Catherine**, négresse, âgée de 25 ans, couleur très noire, ayant le pouce de la main droit de moins sont marrons de l'habitation du sieur Coupry, située à Kourou, depuis le 20 juin dernier.

Avis du 13 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 14 juillet 1827, p. 359.

**Mauzole**, noir, âgé de 22 ans, de nation brico, vêtu d'un pantalon gris, armé d'un couteau à manche blanc en os, marron depuis le 11 juillet à 5 heures du matin, de l'habitation Le Deuil, située au quartier de Roura.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 379.

**Alexandre**, noir marron le 2 mai dernier,

**Léocadie**, négresse, très petite taille, de nation congo, emportant tous ses effets,

**Mars**, noir, âgé de 29 ans environ, taille de 5 pieds 6 pouces, emportant un couteau et un sabre, marron le 5 juillet,

tous trois marrons de l'habitation Bon-Ménage, appartenant à monsieur Sillian, située au quartier de Roura.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 380.

## **Trente-Moux**

**Coucrou**

et **Indret**

Noirs, appartenant à messieurs Denis et Rouxel, marrons de l'habitation de monsieur Thibaud à la Comté.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 380.

**Vaatz**, noir, âgé de 30 ans, carbary

**Encher**, noir, âgé de 28 ans, *idem*

**Valentin**, noir, âgé de 35 ans, *idem*

**Isabelle**, négresse, âgée de 25 ans, carbary

**Colette**, âgée de 18 ans, *idem*

appartenant à messieurs Denis et Rouxel, sont marrons de l'habitation de monsieur Mauppin, située à Roura, depuis le 16 juillet.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 380.

**Samba**, noir, appartenant à monsieur Mauppin, est marron de chez lui depuis le mois de février dernier.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 380.

**Brutus**, de nation carbary, nègre de petite taille, appartenant à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Sainte-Cécile du 3 du présent mois.

Avis du 10 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 11 août 1827, p. 402.

**Gulliver**, de nation biby, âgé d'environ 28 ans, taille d'un mètre 68 centimètres, vêtu d'une culotte de toile grise, appartenant à monsieur Engamarre, marron de l'habitation L'Hermitage, le 3 du courant, avec un sabre et une hache.

Avis du 10 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 84 du 11 août 1827, p. 402.

**Saint-Yague**, négrillon, âgé de 11 ans, vêtu d'un pantalon blanc et marron de chez André Silvain, son maître, le 10 du courant, est rentré le 14 dudit.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 418.

**Barberousse**, noir, marron de la briqueterie dite Saint-Quantin, depuis le 14 du courant.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 418.

**Cadiche**, noir, de nation bagou, âgé de 28 ans, vêtu d'une culotte de grosse toile et d'une chemise de laine couleur lie de vin.

Avis du 7 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 8 septembre 1827, p. 461.

**Antoine**, noir, de nation bibi, âgé de 27 à 28 ans, vêtu comme dessus, appartenant tous deux à monsieur Fleury, sont partis du 24 au 25 août dernier, de l'habitation La Gironde, située rivière de la Comté.

Avis du 7 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 8 septembre 1827, p. 461.

**Far**, noir, de nation bagou, âgé de 31 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, fortement constitué, vêtu d'une culotte, ayant sous la poitrine et le dos plusieurs marques de tatouage et une large cicatrice au bas de l'épaule droite.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Julie**, négresse, de nation bibi, âgée de 22 ans, de petite taille et de faible constitution, tous deux appartenant à monsieur André Lagrange, sont partis marrons de l'habitation La Résolution, située rivière de la Comté.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Médéric**, négrillon, âgé de 14 ans, de nation bagou, appartenant au sieur Lefol, est parti marron depuis le deux de ce mois du quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**César**, de nation cacanda, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, ayant plusieurs coupures au visage,  
**Paul**, de nation carbari, teint rougeâtre, âgé de 25 ans,

**Léon**, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, teint rougeâtre, ne pouvant marcher qu'à l'aide d'un bâton,

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Delanglade, sont partis marrons le 20 août dernier, de l'habitation Les Deux-Sophies, quartier de Macouria.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Jean-Pierre**, nègre, taille de 5 pieds 4 pouces, très noir, appartenant à monsieur Allère, est marron depuis le 29 août dernier.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Épiphane**, négriillon appartenant à madame veuve Manizan, est parti marron de chez sa maîtresse le 6 du courant.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Eugène**, nègre de 22 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, vêtu d'un pantalon de grosse toile, est parti marron le 4 de ce mois de chez Marine Eugénie, sa maîtresse.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Jean-Noël**, créole, âgé d'environ 34 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint très noir, lèvres inférieures très grosses, vêtu d'une veste de drap et d'une chemise blanche, appartenant à monsieur Detelle, marron depuis le 9 septembre présent mois.

Avis du 20 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 22 septembre 1827, p. 482.

**André dit Griol**, créole, âgé d'environ 16 ans, appartenant à monsieur de Beauchère, parti de l'habitation Beaumarchais, quartier de Macouria, le 6 du courant.

Avis du 20 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 22 septembre 1827, p. 482.

**Lafleur**, commandeur

**Joachim**, pêcheur

**Pollux**, *idem*

**Baltazard**

**César**

**Barri**

**Mariette**

**Pauline**

**Juliette**

**Louise**, négresses

appartenant à monsieur Benjamin Brun, partis de son habitation à Tonnégrande du 17 au 18 du présent mois, sur un grand canot dit postillon, emportant avec eux leurs outils et des instruments de pêche.

Avis du 20 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 22 septembre 1827, p. 482-483.

**Audile dit Banbara**, 39 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, vêtu d'un pantalon bleu et couvert d'un vieux chapeau, appartenant à monsieur André Berville, habitant à Kaw, marron depuis le 17 du courant.

Avis du 20 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 90 du 22 septembre 1827, p. 483.

**Jean-Pierre**, noir créole, âgé de 26 ans, appartenant à la colonie, parti marron de l'atelier de fouille le 23 septembre 1827.

Avis du 26 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 91 du 29 septembre 1827, p. 490.

**Premier**, noir créole, appartenant à la nommée Égérie, parti marron de Cayenne le 22 septembre 1827.

Avis du 26 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 91 du 29 septembre 1827, p. 490.

**Abeillard**, noir, âgé de 40 ans, appartenant à la veuve Remondon, parti marron de l'habitation Sainte-Anne le 23 septembre 1827.

Avis du 26 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 91 du 29 septembre 1827, p. 490.

**Faustin**, noir, de nation angolle, parlant portugais, appartenant à monsieur Dugrez, pharmacien, parti marron de Cayenne le 25 septembre 1827.

Avis du 26 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 91 du 29 septembre 1827, p. 490.

**Jean-Noël**, créole, âgé d'environ 34 ans, charpentier, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, teint noir, lèvre inférieure bien prononcée, vêtu d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de ginga, d'un chapeau noir fin, appartenant à monsieur Detelle, parti marron de Cayenne le 26 septembre 1827.

Avis du 26 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 91 du 29 septembre 1827, p. 490.

**Lindor**, noir, de nation carbary, âgé d'environ 40 ans

**Germinal**, noir, de même nation et environ du même âge

**Glorieux**, noir, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans

Ces trois esclaves appartenant à monsieur Marchal, habitant à Macouria, sont partis marrons de ce quartier le 23 septembre dernier.

Avis du 11 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 13 octobre 1827, p. 515.

**Bastien**, noir charpentier, âgé de 38 ans environ, taille de 5 pieds 8 pouces, appartenant à messieurs Detelle frères, habitant, est parti marron du quartier d'Oyapock le 26 septembre dernier. Il était vêtu d'une veste de drap vert, d'un pantalon bleu et d'un chapeau de feutre.

Avis du 11 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 13 octobre 1827, p. 515.

**Noël**, noir, âgé d'environ 24 ans, bégayant beaucoup, appartenant à monsieur Boyard, est parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 13 octobre 1827, p. 515.

**Marseille**, noir, âgé d'environ 25 ans, de nation rongou, taille de 4 pieds 11 pouces, appartenant à monsieur Robert, parti marron de l'habitation Blanchard, Ile de Cayenne, le 2 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**Omar**, nègre, âgé d'environ 56 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, vêtu d'un pantalon de toile, appartenant à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 12 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**Maurice**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 34 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, vêtu comme le nommé Omar, appartenant à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Le Petit-Cayenne le 12 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**Magdeleine**, négresse, âgée de 32 ans, appartenant au nommé Etienne Camille, partie marronne de Cayenne le 19 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**César**

**Adonis**

**Vulcain**

**La Fortune**

Nègres bagou, appartenant à l'habitation Quartier-Général, partis marrons de la même habitation le 18 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**Césalpin**, nègre, âgé d'environ 34 ans, taille moyenne, très robuste, joli de figure, vêtu d'une casaque grise et d'un pantalon bleu, appartenant à messieurs Detelle, parti marron de l'habitation Le Moulin-à-Vent le 6 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 539.

**Bernard**, nègre, âgé de..., taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'un pantalon de grosse toile et couvert d'un vieux chapeau, appartenant à la nommée Françoise Berville, parti marron de Cayenne le 24 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 538.

**Pornic**, nègre, de nation ibo appartenant aux sieurs Denis et Rouxel, parti marron de l'habitation Charles Couy et Thibault, le 24 octobre 1827

**Machecoul**, nègre, de nation bibi, appartenant aux mêmes, parti marron de l'habitation ci-dessus, le 24 octobre 1827

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 539.

**Mathurin**, nègre, de nation bagou, ayant une cicatrice au-dessus d'un œil et tatoué sur le front, appartenant à monsieur Mosse père, parti marron le 25 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Jean-Pierre**, nègre, appartenant à monsieur Frère, parti marron le 25 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Pierre**, nègre, âgé d'environ 30 ans, charpentier, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant cicatrice au bras gauche, vêtu d'un pantalon en printanière rayée rouge et un chapeau demi-usé, appartenant au sieur Fréjus, parti marron le 28 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Goudlock**, nègre, de nation mouchéca, âgé d'environ 50 ans, taille de 4 pieds 10 pouces, vêtu d'un pantalon de toile, ayant des cordes pour bretelles, appartenant au sieur J. Brown, parti marron le 27 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Titus**, nègre, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, appartenant à monsieur Delanglade, parti marron le premier novembre courant.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Laurent**, noir, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, rougeâtre, mince ayant de longues jambes, appartenant à monsieur Monach, parti marron le premier novembre courant.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Germain**, nègre, âgé d'environ 47 ans, ayant peu de cheveux et une cicatrice récente au talon droit, appartenant à monsieur Félix Douillard, parti marron le 27 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Jullien**, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux chaînes aux pieds, estampé sur l'épaule droite GAI, emportant avec lui une chaudière, appartenant à monsieur Marin, parti marron de l'habitation Sainte-Catherine le 2 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 566.

**Rosalba**  
**Euriphile**  
**Cartine**

Négresses, de nation carbary de l'habitation Quartier-Général, parties marronnes de la même habitation, le...

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 566.

**Phanor**

**Cyrus**

**François dit Jean**

**Etienne**

**Joseph**

**Victor dit Lambert**

**Valentin dit Augustin**

Nègres, de nation carbary, de l'habitation Tilsit, partis marrons de cette même habitation, le...

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 566.

**José**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, vêtu d'une chemise et d'un pantalon de toile blanche, appartenant à la nommée Bibianne, veuve Cupidon, négresse libre, parti marron de Cayenne le 9 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Marie**, négresse, de nation rongou, âgée d'environ 20 ans, taille de 4 pieds 5 pouces, vêtu d'un camisa bleu-clair, appartenant au sieur Mercier partie marronne de Cayenne le 14 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Denise**, négresse, de J. J. Valtrine, partie marronne de l'habitation Par-Force le 17 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Figaro**, nègre, de nation carbary, âgé d'environ 17 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, appartenant au sieur Flotte, parti marron de Cayenne le 11 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Mapiaye**, nègre, de nation moucheba, âgé d'environ 32 ans, taille de 5 pieds un pouce, vêtu d'un pantalon de toile et d'un chapeau, appartenant au nommé J. Brown, parti marron de Cayenne le 19 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Victorieux**, nègre bagou, âgé d'environ 20 ans, appartenant à Calixte Jacquard, taille de 5 pieds 1 pouce, vêtu d'un pantalon de grosse toile et d'un chapeau, parti marron de Cayenne le 17 octobre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Pierre**, nègre, âgé d'environ 24 ans, appartenant à la nommée Magdelaine Lambert, taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'une chemise de ginga, d'un pantalon de drap bleu et d'un chapeau ciré, parti marron de Cayenne le 14 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Valentin**, nègre, âgé d'environ 32 ans, de couleur mauresque, tatoué sur le ventre et les bras, de forte complexion, taille de 5 pieds 1 pouce, de nation bagou,

**François**, noir, de même nation, âgé d'environ 20 ans, peau noire, tatoué à la poitrine et au dos, taille d'environ 5 pieds 4 pouces,

**Marie-Louise**, négresse (femme du précédent), âgée d'environ 23 ans, de petite taille, enceinte, de forte complexion, peau noire, de nation bagou,

**Bouriquy**, noir, de nation bouriquy, ayant les marques caractéristiques de son pays, âgé de 28 ans, taille de 5 pieds 2 pouces,

**Victorine**, négresse, sa femme, de nation calbary, nez plat, jolie figure, peau noire, taille de 5 pieds 1 pouce

**Frédérick**, noir, de nation calbary, âgé de 26 ans, épaules larges, peau très noire, taille de 5 pieds

**Fanchette**, négresse, sa femme, âgée d'environ 15 ans, taille petite, lèvres grosses, de nation calbary

Ces sept individus appartiennent à monsieur Romain, habitant à Oyapock.

**François dit Falbala**, noir, âgé d'environ 40 ans, de nation bagou, très forte complexion, taille de 5 pieds

**Philidor**, noir, de même nation, âgé de 35 ans, de forte complexion, taille de 5 pieds 5 pouces

Ces deux noirs appartiennent à monsieur Milthiade, habitant à Oyapock.

Ces neuf individus sont marrons du quartier d'Oyapock du 5 au 6 novembre courant, emportant avec eux sabres, haches, houes, vivres et beaucoup de riz paille.

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 574.

**Guèpre**, nègre, charpentier, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, vêtu d'un pantalon bleu et d'une casaque de drap bleu, est marron du 22 du courant de chez le sieur Maxime, son maître.

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 575.

**Bonbare**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, taille de 1 mètre 687 millimètres (5 pieds), appartenant au sieur Ménage, évadé de Cayenne depuis le 26 novembre 1827.

Avis du 6 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 8 décembre 1827, p. 582.

**Médor**, nègre, âgé de 29 ans

**Tancrede**, *idem* de 22 ans

**Michel**, *idem* de 24 ans

**Paul**, *idem* de 28 ans

**Roux**, *idem* de 23 ans

**Nicolas**, *idem* de 22 ans

**Marc**, *idem* de 22 ans

Tous sept appartenant à messieurs Prus, V. et J. Martin, et partis de leur chantier du quartier de Roura depuis le 21 novembre 1827.

Avis du 6 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 8 décembre 1827, p. 582.

**Prosper**, âgé de 20 ans, de nation bagou et de moyenne taille.

Avis du 6 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 101 du 8 décembre 1827, p. 582.

**Pierre**, âgé de 25 ans, taille de 1 mètre 771 millimètres (5 pieds 4 pouces), ayant des coupures au visage, appartenant à monsieur Delanglade, évadé de l'habitation dudit à Macouria le 22 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**Louisa**, négresse, âgée de 22 ans, taille d'un mètre 556 millimètres (4 pieds 8 pouces), importante d'une main, appartenant au même maître, évadée à la même époque et des mêmes lieux que le nègre ci-dessus désigné.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**Hercule**, nègre, de nation calbary, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), âgé d'environ 30 ans, assez corpulent, appartenant à monsieur Mille Saint-Just, marron de l'habitation La Franchise, du 28 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**André**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 28 ans, taille de 1 mètre 833 millimètres (5 pieds 6 pouces) ; appartenant aussi à monsieur Mille Saint-Just, parti de la même habitation et dans le même temps que le précédent.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

### **Oyapock et Gabaret**

Nègres, appartenant à la colonie, sont marrons de l'atelier de fouille du 9 au 10 du courant.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**Alexis  
et Bernard**

Nègres, de nation rongou, appartenant à monsieur Lesage, évadés de l'habitation Le Petit-Cayenne, quartier du Mont-Sinéry, depuis le 12 décembre présent mois.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**Arsenne**, négresse, appartenant au même maître, est partie des mêmes lieux et à la même époque que ci-dessus.

Avis du 12 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 102 du 15 décembre 1827, p. 590.

**Rongou**, nègre, de nation rongou, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), de couleur rougeâtre, vêtu d'une casaque brune, d'une culotte de toile, armé d'un sabre et d'une hache,

**Cay**, nègre, de nation bagou, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), vêtu d'une casaque et d'une culotte, armé d'un sabre et d'une hache,

**Gabriel**, nègre, de nation biby, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peau très noire, vêtu d'une casaque de drap et d'une culotte, armée d'un sabre,

**Antoine dit Mélanie**, nègre créole, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), peau très noire, fluet, vêtu d'une casaque de drap et d'une culotte de toile et armé d'un sabre

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur Berger, sont marrons depuis le 12 décembre 1827.

Avis du 20 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 103 du 22 décembre 1827, p. 594.

**Joseph**, nègre, vêtu d'une culotte et d'un chapeau, muni d'un sabre et d'une hache, figure grosse, l'oreille gauche fendue,

**Jacques**, nègre, de nation calbary, taille moyenne, peau très noire, vêtu d'une culotte

Tous deux appartenant au sieur Bouard et marrons de l'habitation Mon-Choix, quartier du Tour-de-l'Ile, dans la nuit du 23 au 24 du courant.

Avis du 27 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 104 du 29 décembre 1827, p. 602.

**Avis d'arrestation de marrons**

**Alexandre  
Clément  
Adèle**

Marrons de l'habitation Bourbon à Mont-Sinéry, on été arrêtés.

Avis du 19 janvier 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 55 du 20 janvier 1827, p. 81.

Les dix noirs dont les noms suivent, marrons de la ville dans la nuit du 21 au 22 janvier dernier, ont été arrêtés dans le quartier de Sinnamary et conduits dans les prisons :

**Athanas**

**Pascal**

**Homère**, appartenant à monsieur J. J. Brun ;

**Hector**, appartenant au sieur D'Or aîné ;

**Adolphe**

et **Jean-Pierre**, appartenant au sieur Martin, maître-charpentier ;

**Félix**, appartenant au sieur Berville ;

**Adonis**, appartenant à Michaud, tonnelier ;

**Grégoire**

et **Apollon**, appartenant à monsieur Robert

Avis du 17 février 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 60 du 24 février 1827, p. 137.

**Germain**

et **Mathieu**, appartenant à monsieur Gibelin.

Avis du 2 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 61 du 3 mars 1827, p. 163.

**Claude**, appartenant à monsieur Marin.

Avis du 2 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 61 du 3 mars 1827, p. 163.

**N...**, ayant une casaque bleue, un chapeau et un pantalon de toile.

Avis du 2 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 61 du 3 mars 1827, p. 163.

**Ulisse**, noir appartenant au sieur Cousin.

**N...**, négresse appartenant à messieurs Couy et Martin.

**Richard**, appartenant au sieur Pansiotty.

Ces trois individus étaient marrons de Cayenne dans la nuit du 21 au 22 janvier dernier ; ils ont été arrêtés dans le quartier de Kaw.

Avis du 9 mars 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 62 du 10 mars 1827, p. 164.

**Marcel**, nègre marron appartenant à monsieur Thoulouse.

Avis du 22 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 77 du 23 juin 1827, p. 333.

Les nègres

**Horace**

**Juin**

**Adonis**

appartenant à messieurs d'Aigrepoint, arrêtés en marronnage au quartier du Mont-Sinéry, par les nègres de M. Lembert.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 342.

**Antoine**, nègre portugais, compagnon d'Antonio, bourreau, échappé des lignes, arrêté par les nègres de Dorvilliers et de l'habitation Le Diamant, un fusil à deux coups, carnacière et munitions.

Avis du 29 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 78 du 30 juin 1827, p. 342.

**Dominique**, noir, de nation caribary, âgé de 30 ans, rougeâtre, taille moyenne, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de toile, est marron de chez Séide, menuisier, depuis le 2 du courant.

Avis du 5 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 79 du 7 juillet 1827, p. 346.

**Antonio**, noir galérien, marron de la geôle, a été arrêté le 10 du courant en ville dans la cour de la maison de madame Moutier, par les noirs Faustin, Joseph et Baquenel, appartenant à monsieur Dugrez.

Avis du 13 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 80 du 14 juillet 1827, p. 359.

**Waatz**

**Encher**

**Valentin**

**Isabelle**

**Colette**

Marrons de l'habitation Mauppin, ont été arrêtés le 6 du courant.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 418.

**Ulysse**, noir, de nation rongou, appartenant à l'habitation Racamont, a été arrêté et conduit à la geôle le 16 du courant.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 418.

**André**, noir, ayant une chaîne au pied a été arrêté armé d'un fusil par le commandeur de l'habitation Mont-Joly ; ce noir appartient à monsieur Thoulouse.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 418-419.

**N...**

**N...**

Noirs marrons ont été arrêtés dans le quartier de Roura et envoyés à la geôle le 18 du courant.

Avis du 18 août 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 85 du 18 août 1827, p. 419.

**Un nègre** ne voulant pas dire son nom ni celui de son maître, âgé d'environ 20 ans, très noir, taille de 5 pieds 2 pouces, de nation bagou, a été arrêté au quartier de Sinnamary.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 1<sup>er</sup> septembre 1827, p. 454.

**Anne**, négresse, appartenant à monsieur Flotte, a été arrêtée sur le chemin de la côte.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 87 du 1<sup>er</sup> septembre 1827, p. 454.

**Sancho**, négrillon, de 9 à 10 ans, atteint des pians, appartenant à monsieur de Barruel, a été arrêté le 25 août dernier sur l'habitation de monsieur Favard, au quartier de Roura.

Avis du 7 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 8 septembre 1827, p. 461.

**N...**, noir, de nation bibi, âgé d'environ 35 à 36 ans, ne voulant dire ni son nom ni celui de son maître, a été arrêté le 5 du courant et conduit à la geôle.

Avis du 7 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 88 du 8 septembre 1827, p. 461.

**Denise**, négresse de J. J. Valtrine, arrêtée en marronnage le 19 novembre 1827 et conduite à la geôle le même jour.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Mapiaye**, nègre de J. Brown, arrêté en marronnage le 21 novembre 1827 et conduit à la geôle par un nègre de Mme Martin le même jour.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Franc**, nègre de René Guisan.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Lafleur**

**Joachim**

**Pollux**

**César**

**Barry**

**Marriette**

**Pauline**

**Juliette**

**Louise**

Noirs du sieur Benjamin Brun, partis marrons le 18 septembre 1827 et capturés le 12 novembre même année.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Prosper**

**Michel**

**François**

Nègres, de monsieur Dufréchou, amenés à la geôle par un chasseur de police le 13 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 566.

**Joseph**, nègre portugais, arrêté au moment où il cherchait à regagner les rives de l'Amazone par Ouaninika, chef de la peuplade indienne dite des Ouagnes, et ramené par lui au commissaire commandant d'Oyapock. Cet Indien est le même qui vint visiter monsieur le baron Milius et qui fut décoré par lui au nom du roi de la médaille et de la canne de commandement.

Sa conduite dans cette circonstance a d'autant plus de mérite qu'il avait à parcourir un trajet considérable pour ramener ce noir à nos établissements (plus de 20 jours de canotage).

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 575.

### **Antoine et Gaspard**

Noirs marrons, se disant appartenir l'un à l'habitation Grand-Marée et l'autre à monsieur Favard, ont été arrêtés au village de Makapa, près du Para, et renvoyés à Cayenne par les soins de l'agent consulaire de France, sur la goélette *La Vigilante* ; ces deux noirs sont détenus à la geôle.

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 575.

**Victorieux**, nègre marron, appartenant à Calixte Jacquard, est rentré le 22 du courant.

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 575.

Le 21 du présent mois, il a été arrêté dans le quartier de Kaw, **un nègre**, âgé d'environ 50 ans, ne voulant dire ni son nom ni celui de son maître ni celui de sa caste.

Avis du 27 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 104 du 29 décembre 1827, p. 602.

### **Marrons détenus à la geôle et dont les maîtres sont inconnus**

1/ un nègre, de nation bagou, âgé d'environ 40 ans

2/ un dito, dito, âgé d'environ 36 ans

3/ un dito, de nation sciaki, âgé d'environ 45 ans

4/ un dito, de nation moker, âgé d'environ 45 ans

5/ un dito, de nation rongou, âgé d'environ 25 ans

6/ une négresse, de nation rongou, âgée d'environ 22 ans

Les personnes auxquelles ces noirs appartiennent sont prévenues que faute par elles de les réclamer avant un an et un jour de leur capture, ils seraient, aux termes des articles 4 et 5 de l'ordonnance du 19 avril 1823, déclarés épaves et comme tels confisqués au profit de la colonie pour être employés aux travaux d'utilité publique.

Avis du 20 décembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 103 du 22 décembre 1827, p. 594-595.

### **Avis de retour de marrons**

#### **Etienne et Grégoire**

Marrons de l'habitation Sainte-Catherine, appartenant à monsieur Marin, sont rentrés.

Avis du 19 janvier 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 55 du 20 janvier 1827, p. 81.

Marrons rentrés le 8 mai dernier :

#### **Auguste Nicolas Saint-Yago**

**Thomas  
Mathias  
Bruneau  
Antoine**

appartenant à monsieur Mosse.

Avis du 15 juin 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 76 du 16 juin 1827, p. 3.

**Jacques**, noir, appartenant à l'habitation L'Emélie, quartier de Roura, est rentré le 3 du courant.

Avis du 5 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 79 du 7 juillet 1827, p. 346.

**Azor**, noir, marron de l'habitation Racamont, quartier du Tour-de-l'Ile, est rentré le 3 du courant.

Avis du 5 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 79 du 7 juillet 1827, p. 346.

**Laurent**

et **Elizée dit Dibouy**, appartenant au sieur Maxime, habitant à Kaw, sont rentrés le 17 juillet 1827.

Avis du 26 juillet 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 82 du 28 juillet 1827, p. 380.

**Cadiche**

et **Antoine**

Marrons de l'habitation La Gironde, appartenant à monsieur Fleury, sont rentrés.

Avis du 14 septembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 89 du 15 septembre 1827, p. 472.

**Julie**, négresse, appartenant à monsieur André Lagrange, habitant au quartier de Roura, a été arrêté dans ce quartier et conduit à la geôle de Cayenne.

Avis du 11 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 13 octobre 1827, p. 515.

**Samba**, noir, appartenant à monsieur Mauppin, habitant au quartier de Roura, est rentré chez son maître le 30 septembre dernier.

Avis du 11 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 93 du 13 octobre 1827, p. 515.

**Marseille**, nègre, appartenant à monsieur Robert, rentré le 18 octobre 1827.

Avis du 25 octobre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 95 du 27 octobre 1827, p. 539.

**Lindor**

**Germinal**

**Glorieux**

Nègres, appartenant à monsieur Marchal, sont rentrés le 13 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Césalpin**, nègre, appartenant à messieurs Dételle, est rentré le 29 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Jean-Pierre**

**Pierre**

et **Goudlock**

Déclarés marrons, sont rentrés chez leurs maîtres le 2 novembre courant.

Avis du 8 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 97 du 10 novembre 1827, p. 557.

**Bernard**, nègre, de la nommée Françoise Berville, rentré chez sa maîtresse le 16 novembre 1827.

Avis du 22 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 99 du 24 novembre 1827, p. 567.

**Victorieux**, nègre marron appartenant à Calixte Jacquard, est rentré le 22 du courant.

Avis du 28 novembre 1827 : *Feuille de la Guyane française*, n° 100 du 1<sup>er</sup> décembre 1827, p. 575.

**Avis de déclaration de marronnage**

**Romulus**, nègre, de nation Bagou, d'une grande taille, jolie figure, n'ayant qu'une kalimbé pour tout vêtement, appartenant à monsieur Godard, marron de l'habitation Sainte-Julie, depuis le 31 décembre 1827.

Avis du 4 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1828, p. 11.

**Dauphin**, nègre, d'assez jolie figure, bien fait de corps, couleur rougeâtre, 25 à 26 ans, à madame veuve Sainte-Marie, marron de l'habitation L'Amphithéâtre du 3 janvier courant.

Avis du 4 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1828, p. 11.

**Bernard**, nègre, créole, marron habitation Ouanary depuis août 1827, emportant avec lui une carabine tyrolienne.

Avis du 17 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1828, p. 16.

**Régis**, créole

**Gabriel**, idem

**Saint-Louis**, idem

**Jérôme**, idem

**Joseph**, idem,

**Laurent**, Congo,

**Petite-Marie**, créole, et ses deux enfants

**Justine**, créole

Ces onze individus à monsieur Vidal de Lingendes et marrons de l'habitation Le Ouanary ; les dix derniers depuis novembre et décembre 1827.

Avis du 17 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1828, p. 16.

**André**

**Guéda**

**Don**

Sans signalement, appartenant à monsieur Lesage, sont marrons de la briqueterie dite Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 26 décembre.

Avis du 23 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1828, p. 19.

**Marseille**, nègre, de nation rongou, petite taille, peau très noire, ventre tatoué, ayant les dents pointues, appartenant à monsieur L. M. Robert, est parti de l'habitation Beauregard, quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 28 janvier courant.

Avis du 31 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1828, p. 24.

**Pont-Rousseau**, nègre, de nation ibo, âgé de 31 ans, marron de l'habitation La Résolution, du 15 janvier dernier, et appartenant à messieurs Denis et Rouxel.

Avis du 8 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1828, p. 27.

**Pierre**, nègre, de nation Bagou, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 770 millimètres, marron du chantier Houget, quartier de Roura, du 14 janvier, appartenant au nommé Fréjus.

Avis du 8 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1828, p. 27.

**Vénus**, négresse, âgée de 36 ans, ayant un des seins fort allongé, appartenant à monsieur Marchal, partie de sa maison de Cayenne le 6 février (14/02/1828)

Avis du 14 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1828, p. 32.

**L'Été**, nègre, de nation Rongou, âgé d'environ 14 ans, vêtu d'une veste de drap bleu, d'un pantalon de printanière et d'un chapeau ciré, appartenant à monsieur Aramelle, est marron du 7 du courant.

Avis du 14 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1828, p. 32.

**Antoine 5<sup>e</sup>**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, taille d'une mètre 540 millimètres, tatoué sur le front, appartenant à la colonie, est marron de l'atelier de fouille du 13 février présent mois.

Avis du 14 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1828, p. 32.

**Noël**, nègre, âgé d'environ 35 ans, bégayant beaucoup et ayant une chaîne au pied, appartenant au sieur Boyard, est parti de l'habitation Sainte-Anne, quartier du Tour-de-l'Ile, le 18 février courant.

Avis du 21 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1828, p. 37.

**Alexandre**, nègre, de nation Rongou, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, appartenant au nommé Etienne Régis, marron de l'habitation La Contrainte, quartier de Tonnégrande, depuis le 22 du courant.

Avis du 29 février 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1828, p. 40.

**Joseph**, nègre, commandeur, âgé de 55 ans, vêtu d'une chemise et d'une bonnet de laine bleue, armé d'un sabre, à monsieur Bassigny, parti de son habitation le premier mars 1828.

Avis du 7 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1828, p. 46.

**Bartholo**, nègre, appartenant aux sieurs Ronmy et Smith, marron de leur briqueterie depuis le 7.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**Rosine**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 12 ans, ayant des coupures au front, vêtue d'un camisa bleu, d'un mouchoir de soie rouge au col et d'un mouchoir blanc à la tête, appartenant au sieur Barella, cabaretier, marronne depuis le 8 mars présent mois.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**Antonin**, nègre, de nation ongou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds 4 pouces), ayant des coupures aux deux tempes, vêtu d'un pantalon de toile et armé d'un sabre, appartenant à monsieur Rémy, commissaire-commandant de Sinnamary, marron depuis le 14 du courant.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**Julien**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peu très noire, dents pointues, vêtu d'un pantalon de toile, armé d'un sabre, marron depuis la même époque et appartenant au même maître que ci-dessus.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**Paul**, nègre, de nation biby, âgé d'environ 32 ans, taille d'un mètre 764 millimètres (5 pieds 3 pouces), visage long, vêtu d'une chemise de laine tricotée, pantalon de toile blanche et armé d'une sabre, appartenant à monsieur Abezou, est marron de Cayenne depuis le 9 mars courant mois.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**Anne**, négresse, de nation ado, taille haute, âgée d'environ 25 ans, peau rougeâtre, tatouée au visage et vente, emportant avec elle un paquet de chemises, camisas, etc., appartenant audit sieur Abezou, est marronne depuis l'époque ci-dessus.

Avis du 13 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1828, p. 50.

**L'Espoir**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 70 centimètres, de jolie figure, appartenant à monsieur Tonat, marron de son habitation La Béarnaise, quartier de Macouria, depuis le 1<sup>er</sup> mars 1828.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Douguy**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 62 centimètres, ayant les jambes cagneuses, appartenant au même maître que ci-dessus, est parti de la même habitation à la même époque, emportant un sabre et une chaudière.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Augustin**, nègre, âgé d'environ 39 ans, taille d'un mètre 62 centimètres, ayant les yeux rouges, la peau très noire couverte de dartres, appartenant à monsieur Duclerc, parti de son habitation à Macouria le 15 février dernier.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Zamor**, nègre de nation, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 78 centimètres, peau rougeâtre, fortement constitué, tatoué de quelques lignes sur les joues, vêtu d'un pantalon de grosse toile, appartenant à monsieur Dételle, parti de son habitation le 12 mars courant.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Simon**, nègre, de nation biby, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 64 centimètres, peau très noire, vêtu d'un pantalon de toile grise, appartenant au même maître, est parti le même jour de la même habitation que ci-dessus.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Magdelaine**, négresse, de nation biby, âgée d'environ 40 ans, de petite taille, peau très noire, tatouée sur le front, vête d'une vareuse à grands carreaux bleus et blancs et d'un camisa de gingas, appartenant à monsieur Boisseau père, parti de son domicile le 16 mars courant.

Avis du 20 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1828, p. 54.

**Gaspard**

**Émile**

**Philibert**

**Hector**

**Joseph**

**Valentin**

**Victor**

**Alphonse**

**Domingue**

**Ulysse**

**Tancrède**

et négresse **Christine**, appartenant au sieur Favard, sont partis de l'habitation La Caroline, quartier de Roura, du 19 au 20 mars courant.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Dauphin**, nègre, créole, d'une jolie figure, peau rougeâtre, taille d'un mètre 68 centimètres, appartenant à madame Sainte-Mary, est marron de l'habitation L'Amphithéâtre, quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 19 présent mois.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Petit-François**, nègre, créole, taille d'un mètre 64 centimètres, ayant la peau très noire, appartenant au même maître que ci-dessus, est parti de la même habitation et à la même époque.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Pluton et Reine**, nègre et négresse, appartenant à monsieur de Baruel, sont marrons de l'habitation Le Deuil, quartier de la Comté, depuis le 20 dudit mois.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Ulisse**, nègre, de nation Rongou, âgé d'environ 30 ans, ayant une chaîne au pied, est marron de l'habitation Racamont, au quartier de Roura, depuis le 24 dudit mois.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Marceline**, négritte, de nation calbary, âgée d'environ 10 ans, vêtue d'un camisa de toile, appartenant à mademoiselle Brache, est partie de sa maison de Cayenne le 22 du présent mois. Cette négritte est rentrée.

Avis du 28 mars 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1828, p. 57.

**Premier**, nègre, appartenant à Blanchard, parti de son chantier de Conana le 23 mars dernier, dans un assez grand canot, emportant 2 haches, 3 sabres, 2 pagayes et des vivres suffisants pour la nourriture de 10 personnes pendant 8 jours.

Avis du 4 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 5 avril 1828, p. 62.

**André**, nègre, appartenant à monsieur Lesage, est parti de l'habitation Grand-Marée, du 3 du mois dernier.

Avis du 4 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 5 avril 1828, p. 62.

**Romulus**, nègre, appartenant à la colonie, de nation ibo, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 58 centimètres, marron du canal Torcy depuis le 1<sup>er</sup> avril courant.

Avis du 10 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1828, p. 66.

**Mathurin**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 71 centimètres, marqué au front de quelques raies, armé d'un sabre, appartenant à monsieur Mosse père, marron de l'habitation Saint-Charles, depuis le 3 du présent mois.

Avis du 10 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1828, p. 66.

#### **Alexis et Bernard**

Nègres, appartenant à monsieur Lesage, partis de l'habitation Le Petit-Cayenne, le 4 du mois courant.

Avis du 10 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1828, p. 66.

**Gabriel**, nègre, de nation calbary bourriqui, de l'habitation Frontin, située au quartier de Mont-Sinéry, coupable d'assassinat sur la personne de son maître, sur celle de plusieurs de ses esclaves et sur l'incendie entière des cases et manufactures de cet établissement, est marron depuis le 12 du courant, 8 heures du matin, aussitôt après avoir commis tous ces crimes.

Ce nègre est armé d'un fusil, d'un sabre et d'une hache, mais on ne présume pas qu'il ait de munitions. Sa taille est d'environ 1 mètre 705 millimètres (5 pieds 3 pouces), sa peau est rougeâtre, sa poitrine très large, ses orteils sont très écartés des autres doigts, le ventre et le front tatoués. La tatouage des deux côtés du ventre figure un crocodile.

Avis du 16 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1828, p. 70.

**Raphaël**, nègre, âgé de 40 ans  
**Azor dit Couachi**, nègre, âgé de 57 ans  
**Petit-Pierre**, nègre, âgé de 26 ans  
**George**, nègre, âgé de 26 ans  
**Thélémaque**, nègre, âgé de 47 ans  
**Désirée**, négresse, âgée de 44 ans  
**Arsène**, négresse, âgée de 30 ans  
**Judicas**, négresse, de 28 ans

Ces huit individus, partis le 24 mars de l'habitation La Constance, appartenant aux héritiers Deblois.

Avis du 16 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1828, p. 70.

**Pierre  
Thomas  
Victor**

Nègres, de l'habitation L'Hermitage, appartenant à madame Sainte-Mary, partis marrons depuis le 15 avril dernier, tous trois vêtus de chemises bleues.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 75.

**Pierre**, nègre, créole, âgé d'environ 24 ans, figure maigre, taille d'un mètre 732 millimètres, appartenant au nommé Blaise dit Compère, parti de Sinnamary le 16 mars dernier.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 75.

**Réfléchi**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 45 ans, taille d'un mètre 732 millimètres, marqué d'une cicatrice aux reins provenant d'un coup de fusil reçu dans son pays. Il appartient au nommé Toussaint Régis, habitant à Macouria. Ce nègre, dans la nuit du 20 au 21 d'avril dernier, à 3 heures du matin, pendant l'absence de son maître et d'une partie de son atelier, est venu mettre le feu au moulin à sucre et à la guildive, qui ont été entièrement consumés. Ce nègre est marron depuis le 18 du même mois, avec une chaîne au pied.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 75.

**Boudiou**, nègre du Sénégal, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 624 millimètres, peau noire, bouche grande et saillante, appartenant à monsieur Bassigny, est parti de l'habitation La Victoire, quartier de Macouria, depuis le 8 d'avril dernier.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 76.

**Dominique**, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 786 millimètres, peau rougeâtre, vêtu d'une chemise rouge, appartenant à monsieur John Power, parti marron de l'habitation L'Éléonore, quartier de la Comté, le 28 mars dernier.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 75.

**Castor 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, appartenant au Domaine de la colonie, est parti marron de fouille le 28 avril dernier.

Avis du 2 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1828, p. 75.

**Pierre**, nègre, appartenant au sieur Gast, est parti marron de Cayenne le 16 de mars dernier.

Avis du 9 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1828, p. 79.

**Malvina**, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 30 ans, taille d'un mètre 400 millimètres, appartenant à monsieur Berteau, est parti marron de chez son maître à Cayenne le 7 du présent mois.

Avis du 9 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1828, p. 79.

**Dominique**, nègre, galérien, âgé de 24 ans, est parti marron des travaux de la route de Baduel, avec sa chaîne et un sabre, le 7 du courant.

Avis du 9 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1828, p. 79.

**Cassandre**, nègre, de nation ibo, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 515 millimètres, peau noire, ayant l'orteil du pied droit coupé, appartenant à la colonie et faisant partie du camp Saint-Denis, est marron depuis le 6 du mois courant.

Avis du 9 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1828, p. 79.

**Julien**, nègre, de nation gorée, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 78 centimètres, ayant des cicatrices sur le dos et sur la cuisse droite, appartenant au domaine colonial, parti marron de l'atelier du port le 16 mai présent mois.

Avis du 22 mai 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1828, p. 88.

**Antoine**, nègre, de nation calbary, âgé de 19 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), vêtu d'un pantalon de toile grise, appartenant à monsieur l'abbé Mariany, est marron de Cayenne depuis le 5 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Chrisostome**, nègre, de nation biby, âgé de 45 ans, taille d'un mètre 75 centimètres, asthmatique, appartenant au Domaine colonial, est marron de l'atelier de fouille depuis le 6 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Bastien**, nègre du Para, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 65 centimètres, appartenant au domaine colonial, est marron depuis le 10 du mois de juin dernier, de l'atelier de fouille.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Bazile**, nègre, de nation congo, âgé de 38 ans, taille d'un mètre 46 centimètres, asthmatique, appartenant au domaine colonial, est marron de la même époque et des mêmes lieux que le précédent.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Robinçon 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation cacanda, âgé d'environ 14 ans, tatoué sur le front et les joues, appartenant au domaine colonial, est parti de l'atelier de fouille depuis le 30 mai dernier.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Miquel**, nègre, de nation congo, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 55 centimètres, tatoué sur le ventre, appartenant au domaine colonial, est marron de l'atelier de fouille depuis le 16 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Louis 5<sup>e</sup>**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 55 centimètres, appartenant au domaine colonial, est parti marron du même atelier le 17 du même mois.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**David**, nègre, appartenant aux sieurs Ronmy et Smith, parti de la briqueterie de Cayenne le 30 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Alhamar**, nègre, appartenant au nommé Léandre, habitant, est parti marron de l'habitation de son maître du 21 juin même mois.

Avis du 4 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1828, p. 112.

**Julien**, nègre, de nation rongou, taille de 1 mètre 861 centimètres (5 pieds 7 pouces), appartenant à monsieur Marin, est marron de l'habitation de son maître, située au quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 7 du mois courant.

Avis du 17 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1828, p. 119.

**Couyopo**, nègre, de nation bagou, même taille que le précédent, appartenant au même maître, est parti du même lieu et à la même époque.

Avis du 17 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1828, p. 119.

**Zéphir**, nègre, de nation bambara, appartenant au même maître, est marron dans les mêmes circonstances que le précédent.

Avis du 17 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1828, p. 119.

**Félicie**, négresse, de nation rongou, taille moyenne, ayant une coupure de chaque côté de l'œil et au milieu du front, vêtue d'un camisard de toile bleue et d'une véreuse de laine, de la même couleur ; elle appartient à monsieur Bollioud, est partie de son habitation du Mont-Sinéry le 12 du mois courant.

Avis du 17 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1828, p. 119.

**Christine**, négresse, âgée de 21 ans, taille moyenne, appartenant à monsieur Berteau, partie de Cayenne le 18 juillet courant.

Avis du 25 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1828, p. 123.

**Richard**, nègre, créole, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, peau rougeâtre, appartenant à messieurs de Neurisse et Tournier, parti de leur habitation dite Guatimala, le 1<sup>er</sup> du mois courant.

Avis du 25 juillet 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1828, p. 123.

**Antoine dit Mélanie**, nègre, créole, âgé de 45 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), poitrine large, jambes minces, peau très noire, appartenant à messieurs Denis et Rouxel, est marron de l'habitation La Levée au quartier du Tour-de-l'Ile depuis le 7 du mois courant (14/08/1828)

Avis du 14 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1828, p. 131.

**Paul**, nègre, de nation bambara, âgé d'environ 30 ans, ayant deux doigts du pied coupés, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de grosse toile, appartenant à messieurs Fleury et Plassan, est parti marron de l'habitation La Désirée, sise au quartier de Roura, le 4 du mois courant.

Avis du 22 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1828, p. 135.

**Michel**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, appartenant aux mêmes maîtres que ci-dessus, est parti marron de la même habitation le 6 du même mois.

Avis du 22 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1828, p. 135.

**Frédéric**, nègre créole, taille de 1 mètre 772 millimètres, peau noire, vêtu d'une culotte blanche et d'un chapeau de paille du pays, appartenant au nommé Laurentin, est parti marron de Cayenne le 16 du courant.

Avis du 22 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1828, p. 135.

**François**, nègre, âgé de 43 ans, ayant un large malingre au pied gauche

**Gilbert**, nègre, âgé de 19 ans

Ces deux nègres appartenant à monsieur Marin, sont partis marrons de son habitation Sainte-Catherine, quartier du Tour-de-l'Ile, le 22 du mois courant.

Avis du 28 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1828, p. 139.

**Wagram**, nègre, de nation calbary, âgé de 24 ans environ, taille courte, peau très noire

**Bautzen**, nègre, de nation biby, âgé de 26 ans, ayant un large malingre au jarret droit, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds)

**Loredan**, nègre, de nation biby, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds)

**Aurélie**, négresse, âgée d'environ 34 ans, peau rouge, taille haute

Ces quatre individus sont marrons de l'habitation Austerlitz, depuis le 24 du présent mois ; ils appartiennent à messieurs Prus et Martin.

Avis du 28 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1828, p. 139.

**Gurey**, nègre

**Pierre**, idem

**Alexandre**, idem

**Louis**, idem

**Etienne**, idem

**Adélaïde**, négresse

**Manette**, idem  
**Virginie**, idem  
**Joséphine**, idem  
**Antoinette**, idem  
**Zémire**, idem

Ces onze individus sont partis marrons de l'habitation Saint-Lambert, quartier de Tonnégrande, dans la nuit du 17 au 18 du mois courant ; ils appartiennent à monsieur Pierre Vidal.

Avis du 28 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1828, p. 139.

**Cyprien**, nègre, âgé de 40 ans  
**Roméo**, idem idem  
**Thimothée**, nègre, âgé de 45 ans  
**Archange**, nègre, âgé de 44 ans

Ces quatre individus sont marrons de l'habitation Guatimala, quartier de Macouria, appartenant à messieurs de Neurisse et Tournié, depuis le 17 août 1828.

Avis du 11 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1828, p. 148.

**Clément**, nègre, taille haute, tatoué au-dessus des yeux, nation calbary, peau rougeâtre, armé d'un sabre  
**Alexandre**, nègre, de haute stature, de nation calbary, tatoué au-dessus des yeux, peau noire, armé d'un sabre

**Pensif**, nègre, de nation calbary, ayant une plaie au talon du pied noir

Ces trois individus sont partis marrons de l'habitation de messieurs Boullioud et Durocher, sise quartier de Mont-Sinéry, les deux premiers depuis le 21 juillet dernier, et le troisième depuis le 23 du même mois.

Avis du 11 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1828, p. 148.

**Debois**, nègre, âgé de 42 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tête chauve, visage carré, front haut, yeux moyens, nez épaté, bouche épaisse, peau noire, ayant deux doigts coupés à la main gauche et une cicatrice sur le poignet, appartenant au domaine colonial, est parti marron de l'habitation La Gabrielle, le 4 du présent mois.

Avis du 11 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1828, p. 148.

**Miguel-Michel**, nègre, de nation congo, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 550 millimètres, visage ovale, front ordinaire, yeux petits, nez épaté, bouche épaisse, menton rond, tatoué sur le ventre, gros et trapu.

Avis du 11 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1828, p. 148.

**Noël**, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, visage large, front couvert, yeux grands, menton large, cheveux et sourcils noirs, oreilles grandes, bouche épaisse, tatoué sur le ventre, la poitrine et le dos.

Avis du 11 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1828, p. 148.

**Henry**, nègre, créole, âgé de 57 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), barbu, n'ayant presque plus de dents, yeux rouges, peau rougeâtre

**Auguste**, nègre, créole, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), taille allongée, peau noire, ayant le pian

**Hercule**, nègre, de forte complexion, bien fait, âgé de 27 ans, très gras, dents pointues, tatoué sur la poitrine

**Joseph**, nègre, de nation bagou, tatoué sur le corps, âgé de 20 ans, yeux gros, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), mince de corps

**Catherine**

**Louise**

**Prudence**, négresses, de nation bagou, toutes trois de petite taille et chargées d'embonpoint

Ces sept individus, appartenant à monsieur Brunot, notaire à Cayenne, sont partis marrons de son habitation à Kaw le 9 du présent mois, avec un grand canot, munis d'armes, ustensiles et provisions. On croit qu'ils se dirigent vers l'embouchure d'Oyapock.

Avis du 18 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1828, p. 152.

**Jean dit Jean-Baptiste**, nègre, de nation ibo, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 650 millimètres (près de 5 pieds), visage long et tatoué

**Jean-Louis**, nègre, ibo, taille d'un mètre 640 millimètres (4 pieds 11 pouces), visage ovale, front haut, peau noire, tatoué sur la poitrine et sur le dos, âgé de 29 ans

**Antoine 5<sup>e</sup>**, nègre, de nation ado, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 548 millimètres (4 pieds 8 pouces), visage large, front haut, yeux saillants, tatoué sur le front

Ces trois noirs appartenant au Domaine colonial et faisant partie de l'atelier de fouille, sont partis marrons de la crique Fouillée depuis le 17 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1828, p. 152.

**Thérèse**, négresse, calbary, nez très épaté, appartenant à monsieur Lajarre, est partie marronne de Cayenne le 12 du présent mois.

Avis du 18 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1828, p. 152.

**Magdeleine**, négresse, appartenant à madame veuve Boisseau, est absente de chez sa maîtresse depuis le 12 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1828, p. 152.

**Annibal**, nègre, de nation hago, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces)

**Lazarre**, nègre, de même nation, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), tatoué au visage

Tous deux appartenant à monsieur Déjean, sont partis marrons de son habitation Le Pactole le 26 août dernier.

Avis du 18 septembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1828, p. 152.

**Newton**, nègre, de nation aoussa, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), bègue, vêtu d'un calimbé, appartenant à monsieur Godard est parti de l'habitation Sainte-Julie, quartier du Tour-de-l'Ile, le 28 du mois de septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Brillant**, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peau noire, ayant deux cicatrices sur le dos et marchant le dos courbé, appartenant à monsieur Cebron, est parti marron de Cayenne depuis le 20 du même mois.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**François 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation rongou, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 510 millimètres, visage long, front étroit, yeux grands, nez épaté, bouche grande

**Manlius**, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 730 millimètres, visage long, front haut, yeux grands, tatoué sur les pommettes des joues

**Faron**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 570 millimètres, yeux grands, cicatrices sous l'aisselle gauche

Ces trois individus appartenant au Domaine colonial sont partis marrons des travaux de la crique Fouillée depuis le 26 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Thélémaque**, nègre, de nation bagou, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 806 m., eau très noire, blessé à la main gauche

**Jean-Louis**, nègre, de nation aoussa, âgé d'environ 17 ans, taille d'un mètre 667 m., peau noire, figure agréable

**Thérèse**, négresse, de nation aoussa, sœur du précédent, taille d'un mètre 556 millimètres, forte corpulence, coupures longitudinales sur la figure, la poitrine et les bras

Ces trois individus appartenant à monsieur Eydoux, marchand, sont partis de sa maison de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Adélaïde**, négresse, de nation bagou, âgée de 36 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtue d'une véreuse et d'un camisa bleus, appartenant à monsieur Magy, supposée partie avec les précédents à la même époque.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Patrocle**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à monsieur Guérin, est parti de Cayenne le 25 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Juin**, nègre, âgé de 16 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Sainte-Cécile, depuis le 23 du même mois.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Ignace**, nègre du Para, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 540 millimètres, peau noire, ayant la 3<sup>e</sup> phalange du doigt du milieu de la main gauche enlevée, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de fouille le 27 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Magdeleine**, négresse, appartenant à la nommée Elizabeth Defay, est absente de Cayenne depuis le 20 dudit mois.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Arsène**, négresse, de nation bagou, âgée de 50 ans, ayant la cicatrice d'un coup de sabre sur le genou, appartenant à la nommée Henriette dite de Geneste, est marronne depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Sador**, nègre, vacher, âgé d'environ 60 ans, appartenant à messieurs Dayries et Bassigny, est parti marron le 25 septembre dernier, de la ménagerie L'Eldorado, au quartier de Kourou, emportant quelques vêtements et un sabre.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1828, p. 164.

**Jean-Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 24 ans, appartenant aux mêmes maîtres que le précédent, est parti marron le 2 octobre présent mois, de la même habitation, emportant un petit sabre et coiffé d'un bonnet de laine.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1828, p. 164.

**Rongou**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 36 ans, taille moyenne, très velu

**Caille**, nègre, âgé d'environ 40 ans

Ces deux noirs, appartenant à messieurs Denis et Rouxel, sont partis de l'habitation La Levée au quartier du Tour-de-l'Ile le 8 du présent mois.

Avis du 16 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1828, p. 170.

**Jean**, nègre, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), forte constitution, bien fait, peau très noire, yeux saillants, ayant une large cicatrice au jarret droit

**Jacques**, nègre, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), figure de désagréable, peau rouge, tatoué sur le ventre, l'estomac et les bras

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Ferré, sont partis marrons de l'habitation La Loire, au quartier de Roura et la Comté, le 26 septembre dernier, emportant hamacs, chemises de laine bleue, pantalons de toile grise, casquettes bleues et emmenant un canot.

Avis du 16 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1828, p. 170.

**Ovide**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds)

**Raphaël**, nègre, de nation bourriqui, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), peau rougeâtre, figure coupée

**Homère**, nègre, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), front coupé.

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Power, sont partis de l'habitation L'Éléonore, au quartier de Roura et la Comté, les deux premiers le 15 du présent mois et le dernier dans le courant du mois d'août dernier.

Avis du 24 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1828, p. 176.

**Thomas**

**Julien**

**Toussaint**

**Narcisse**

**Clément**

**Louis**

**Juin**

**Ignace**

**Soulange**

**Frédéric**

**Damas**

**Geneviève**

**Anne-Marie**

**Marie-Justine**

**Marine**

**Charitas**

**Victoire**

**Colombine**

**Anastasie**

**Sulpice**

**Rose**

**Joséphine**

Ces 8 nègres, 8 négresses et 6 négrillons, formant ensemble 22 individus, appartenant au sieur Chênebras, sont partis marrons de l'habitation Belle-Terre au quartier de Kourou le 17 du même mois.

Avis du 24 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1828, p. 176.

**Côme**, nègre de nation calbary, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 630 millimètres

**Imaël**, nègre de nation rongou, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 510 millimètres

Appartenant tous deux au Domaine colonial, sont partis marrons de l'atelier de fouille en ce moment occupé au canal Torcy, le 28 du mois dernier.

Avis du 13 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1828, p. 186.

**Prosper**, nègre, de nation mondongue, taille d'un mètre 778 millimètres, âgé de 36 ans, ayant de larges coupures sur les deux côtés de la figure, peau noire

**Valentine**, négresse, créole, âgée de 34 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, peau noire, enceinte de 8 mois

**Antonia**, sa fille, négritte, âgée d'un an

Ces trois individus, appartenant à monsieur Berteau, sont marrons de son habitation Montailis au quartier de Roura depuis le 27 octobre dernier, dans un canot garni d'un arcaba à chaque bout.

Avis du 13 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1828, p. 186.

**Néron**, nègre, de nation biby, âgé de 36 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, figure tatouée

**Jean**, nègre, de nation biby, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 333 millimètres

Ces deux nègres, appartenant au sieur Fiévée, habitant propriétaire au quartier de Mont-Sinéry, sont partis marrons de son habitation le 31 du mois dernier.

Avis du 13 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1828, p. 186.

**Antoine**, nègre portugais, âgé d'environ 35 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, appartenant au sieur Duplessis est parti marron de l'habitation Les Deux-Amis au quartier de Roura le 5 du présent mois.

Avis du 13 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1828, p. 186.

**Figaro**, nègre, appartenant à monsieur Bertholet, est marron de Cayenne depuis le 7 du mois courant.

Avis du 13 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1828, p. 186.

**Antoine dit Mélanie**, nègre, créole, âgé de 45 ans

**Barbin**, nègre, calbary, âgé de 31 ans, de petite taille

**Locquidi**, nègre de nation biby, âgé de 30 ans

Ces trois noirs, appartenant aux sieurs Berger et Couy de Nantes, sont partis marrons de l'habitation La Levée le 13 du mois courant.

Avis du 20 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1828, p. 191.

**Berthe**, négritte, âgée de 10 ans

**Séraphin**, nègre

Ces deux individus, appartenant au sieur d'Aigrepoint, sont partis marrons le 21 octobre dernier, la première de l'habitation Sainte-Cécile, le dernier de l'habitation Pariacabo, au quartier de Kourou.

Avis du 20 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1828, p. 191.

**Alexandre**, nègre, de nation rongou, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 720 millimètres

**Camille**, nègre, de nation congo, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 560 millimètres

**Nyaty dit Honoré**, nègre, de nation congo, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 630 millimètres

Ces trois noirs, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons les deux premiers de la crique Fouillée le 2 d'octobre dernier et le troisième du canal Torcy le 28 du même mois (28/11/1828)

**Arsène**, nègre, créole, âgé de 18 ans

**Michel 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation rongou, âgé de 20 ans

**Sulpice**, nègre, créole, âgé de 17 ans

Ces nègres, appartenant à monsieur Lesage, sont partis marrons de son habitation Le Petit-Cayenne au quartier du Tour-de-l'Île, le 20 du présent mois et ont été vus il y a quelques jours en ville.

Avis du 20 novembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1828, p. 191.

**Adrien**, nègre de nation congo, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au sieur Cornudet cadet, est marron de l'habitation Le Désir, quartier de Tonnégrande, depuis le 23 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1828, p. 200.

**Allain**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 27 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant au nommé Josué Sainte-Rose, est marron du quartier de Kaw, depuis le 23 du même mois. Ce nègre est prévenu d'assassinat.

Avis du 5 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1828, p. 200.

**Roquelaure**, nègre, de nation rongou, de taille haute, peau noire, âgé d'environ 26 ans, appartenant au sieur Vallet, marron de l'habitation Terre-Ferme au quartier de Kaw, depuis le 19 de novembre dernier.

Avis du 5 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1828, p. 200.

**Adélaïde**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 12 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, légèrement tatouée sur les tempes, appartenant à la nommée Bibiane, est marronne depuis le 3 du présent mois.

Avis du 5 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1828, p. 200.

**Pépin**, nègre, visage ovale, front haut, yeux grands, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, tatoué sur le front et la poitrine, appartenant au domaine et faisant partie du service colonial, est marron depuis le 2 du présent mois.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 206.

**Jean-Louis**, nègre créole, et **Lindor**, nègre congo, appartenant au sieur Mosse, sont partis marrons de l'habitation Boudet au quartier de Mont-Sinéry, le 4 de ce mois.

**François**, nègre créole

**Pollux**, nègre calbary

**Flore**, négresse rongou

**Junon**, négresse créole

**Apollon**, nègre calbary

**Galayre**, négresse rongou

**Narcisse**

**Hector**

**Castor**, nègres calbary

**Laïs**, négresse de même nation

**Iris**, négresse rongou

**Auguste**

**Eugène**

**Zépher**

**Figaro**

**Clarence**

**Toussaint**, nègres

la négresse **Nancy**

et le négrillon **Coyau**

appartenant à monsieur Dufréchou, sont partis marrons de l'habitation La Désirée au quartier d'Approuague les 4 premiers depuis le 10 octobre dernier, les 7 suivants depuis le 22 novembre dernier et les 8 derniers depuis le 28 dudit mois.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 206.

**Linval**, nègre, appartenant au sieur Comminge, est parti marron de l'habitation Vendôme, à Approuague, le 10 novembre dernier.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 206.

**Gabriel**, nègre, appartenant au sieur Entzin, est parti de l'habitation La Tranquillité, au même quartier que ci-dessus le 18 du même mois.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 207.

**Adrien**, nègre du service colonial, parti marron des ateliers de la direction des Ponts et Chaussées depuis le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 207.

**Joseph 6<sup>e</sup>**, nègre, de nation gorée, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 720 millimètres, ayant une large cicatrice sur la joue gauche et sur les cuisses, appartenant au Domaine colonial, parti de l'atelier de fouille le 5 du même mois.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 207.

**Maroc**, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, cicatrices sur diverses parties du corps, tatoué sur les pommelles, le front et le ventre et deux orteils du pied gauche raccourcis  
**Doudoux**, nègre, de nation cacanda, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 590 millimètres, légèrement tatoué aux tempes et aux joues

**Achille**, nègre, de nation congo, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, ayant des coupures sur la poitrine

Ces trois nègres appartenant au Domaine colonial sont partis marrons de l'atelier de fouille les deux premiers le 10 du présent mois et le dernier le 11 suivant.

Avis du 18 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1828, p. 207.

**Louis**, nègre, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, appartenant au nommé Toussaint Régis, est parti marron de l'habitation Malgrétout, au quartier de Macouria, le 20 novembre dernier.

Avis du 26 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1828, p. 210.

**Félix**, nègre, âgé de 47 ans, appartenant à madame veuve d'Aigrepoint, est parti marron de l'habitation Balsac, au quartier de Macouria, le 22 novembre dernier. Ce nègre a enlevé un canot de pêche de l'habitation.

Avis du 26 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1828, p. 210.

**Zéphir**, nègre, de nation bagou, taille de 5 pieds 2 pouces, vêtu d'un gros pantalon de toile blanche et armé d'un sabre, appartenant au sieur Cochoux, est parti marron du quartier de Kaw, le 21 de ce mois.

Avis du 26 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1828, p. 210.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Zéphir**, négrillon, âgé de 14 ans environ, marron de l'habitation du sieur Monnot à Tonnégrande, a été arrêté dans la rade de Cayenne par un noir du sieur Yanholtz.

Avis du 23 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1828, p. 19.

**Antoine 5<sup>e</sup>**

**Thomas 3<sup>e</sup>**

**Laurent**

**Hypocrate dit Bagita**

Appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés dans les savanes de l'habitation La Gabrielle par les noirs de cet atelier.

Avis du 23 janvier 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1828, p. 19.

**Alphonse**, nègre, **Victor**, idem, **Valentin**, idem, **Joseph**, idem, **Christine**, négresse ; appartenant à monsieur Favard

**Canari**, nègre, appartenant à monsieur Dupeyrou

Ces individus arrêtés par détachement commandé par monsieur le commandant du quartier de Kaw.

Avis du 16 avril 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1828, p. 70.

**Zéphirin**, nègre, de nation bouriqui, taille de 1 mètre 667 millimètres, âgé d'environ 20 ans, ayant le front tatoué, se disant appartenir à monsieur Gibelin, a été arrêté le 20 de ce mois sur l'habitation Marengo.

Avis du 22 août 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1828, p. 135.

**Placide**, nègre, de nation maniga, âgé d'environ 35 ans, taille d'un mètre 700 millimètres, se disant appartenir à monsieur Malin, a été arrêté le 21 de ce mois à Cayenne.

Avis du 2 octobre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1828, p. 160.

**Antoine et Vigilant**

Avis du 26 décembre 1828 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1828, p. 210.

## Avis de déclaration de marronnage

**Alep**, nègre, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, bancal

**Figaro**, nègre, âgé de 26 ans, taille de 5 pieds

Ces deux nègres appartiennent à la nommée Henriette Gabriel et sont partis marrons de l'habitation Renaud le 25 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1829, p. 7.

**Oscar**, nègre, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces

**Cook**, nègre, âgé de 21 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, mince de corps

**Fox**, nègre, âgé de 17 ans, taille de 5 pieds 1 pouce

**Brutus**, nègre, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces

Ces quatre nègres appartiennent à messieurs Delanglade père et fils et sont marrons de l'habitation Les Deux-Sophies, les deux premiers depuis le 15 décembre dernier et les deux autres depuis le 28 du même mois.

Avis du 2 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1829, p. 7.

**Alexis**, nègre, âgé d'environ 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), appartenant au sieur Larivot, est marron de l'habitation Bellevue le 26 décembre 1828.

Avis du 2 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1829, p. 7.

**André**

**Guéda**

**Don**

Sans signalement. Ces trois nègres appartenant à monsieur Lesage, sont marrons de la briqueterie dite Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 26 décembre dernier.

Avis du 23 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1829, p. 19.

**Élisa**, mulâtresse, esclave, appartenant à la nommée Louise Delpont, marronne de Cayenne depuis le 13 janvier présent mois (30/01/1829)

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Premier**, nègre, appartenant à la succession Jean-Baptiste Malvin, est parti marron de l'habitation Sautreau, au quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 22 du courant.

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Augustin**, nègre calbary, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), appartenant à monsieur Mauppin, est parti marron de l'habitation Le Pérou, au quartier de Roura, le 13 du courant, emportant un sabre et une hache.

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Abo**, nègre, de nation apa, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), tatoué au-dessous des yeux, vêtu d'une chemise et d'une culotte de gingas, appartenant au sieur Trote, est parti marron de Cayenne le 24 du présent mois.

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Louis**, nègre, de nation gorée, appartenant au nommé Léandre, est parti marron de l'habitation La Providence, quartier de Tonnégrande, le 26 janvier 1829.

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Dominique**, nègre, de nation calbary, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 500 millimètres (4 pieds 6 pouces), tatoué sur le front et le nez, ayant des cicatrices sur l'épaule droite et le dos, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de fouille le 27 du courant.

Avis du 30 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1829, p. 26.

**Jean-Louis**, nègre, créole, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

**Joseph**, nègre, créole, âgé d'environ 34 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces)

**Noël**, nègre, créole, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

**Mathias**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (5 pieds 1 pouce)

**Premier**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 38 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

Ces cinq nègres, appartenant à monsieur Mosse, sont partis marrons de l'habitation Saint-Charles, au quartier de Roura, le premier le 12 février courant, emmenant un canot de pêche et tous ses vêtements, les 4 autres le surlendemain emportant leurs sabres et leurs bagages.

Avis du 18 février 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1829, p. 34.

**Cupidon**, nègre, calbary, âgé de 27 à 28 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), tatoué sur les tempes, vêtu d'un pantalon de toile bleue et d'une chemise de gingas, emportant une pagaye

**Tarquin**, nègre, calbary, tatoué sur les joues

Ces deux nègres appartenant à monsieur Déjean sont partis de son habitation du canal Torcy dans la nuit du 10 au 11 du courant.

Avis du 18 février 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1829, p. 34.

**Romulus**, nègre, de grande taille, de jolie figure, vêtu d'un mauvais pantalon et armée d'un bout de sabre, appartenant au sieur Godard, est parti marron de son habitation Matoury, quartier du Tour-de-l'Ile, le 23 février présent mois.

Avis du 26 février 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1829, p. 38.

**Léonidas**, nègre (sans signalement), appartenant au sieur Pion, habitant à la rivière Conana, quartier de Roura, est parti le 10 du mois dernier.

Avis du 5 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1829, p. 39.

**Charité**

**Claude**

**Francisque**

**Augustin**

**Linval**

**Etienne**

**Adrien**

**Michel**

**Pas-Vieux**

**Olobo**

**La Branche**

**Roch**

**Toroo**

**Marc** (sans signalement)

appartenant à messieurs Prus et Martin, sont partis marrons de leur chantier à la rivière de Conana, quartier de Roura, le 26 février dernier.

Avis du 5 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1829, p. 39.

**François**, nègre (sans signalement), appartenant à la nommée Clarisse, femme de couleur libre, est parti marron de Cayenne le 26 dudit mois.

Avis du 5 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1829, p. 39.

**Flandrinos**, nègre, de nation papar, âgé de 15 ans, taille d'un mètre 395 millimètres

**Crispin 2<sup>e</sup>**, nègre de nation congo, âgé de 21 ans, taille d'un mètre 530 millimètres

Ces deux noirs, appartenant au Domaine colonial et faisant partie de l'atelier de fouille, sont partis marrons du chemin de Kaw à Roura le 26 du mois dernier.

Avis du 5 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1829, p. 39.

**Oreste**, nègre, de nation congo, appartenant à la nommée Virginie-Clémence dite Nioty, est parti marron de l'habitation du sieur Brassier, habitant aux Cascades, quartier de Tonnégrande, le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 20 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1829, p. 48.

**Paul**, nègre, de nation biby, taille d'un mètre 750 millimètres, âgé d'environ 22 ans, tatoué depuis le cou jusqu'au bas du dos, de chaque côté des yeux et dans le milieu du front

**Dauphin**, nègre, de nation biby, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 611 millimètres, teint noir, très velu

**Néron**, même âge et même nation que les précédents, taille d'un mètre 667 millimètres, tatoué de chaque côté de la figure

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Fiévée, sont partis de son habitation La Caroline, au quartier de Mont-Sinéry, le 5 du courant, emportant chacun un sabre et leur chemise de laine bleue.

Avis du 20 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1829, p. 48.

**Athanase**, négresse, de nation calbary

**Thimothée**, nègre

**Monplaisir**, idem

Ces trois individus, appartenant à monsieur d'Aigrepoint, sont partis marrons, le premier de l'habitation Sainte-Cécile, les deux autres de l'habitation Pariacabo le 23 mars présent mois.

Avis du 27 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1829, p. 63.

**L'Amitié**, nègre, de nation calbary, âgé de 28 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, peau rouge et le nombril gros et protubérant, appartenant au sieur Marin, est parti marron de l'habitation Sainte-Catherine le 28 mars dernier.

Avis du 27 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1829, p. 63.

**Antoine**

**Dauphin**

Nègres, appartenant à monsieur Lesage, sont partis marrons de l'habitation Le Petit-Cayenne le 27 mars dernier.

Avis du 27 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1829, p. 63.

**Suzon**

Négritte, de nation calbary, âgée de 11 ans, vêtue d'un camisas bleu et d'une vareuse de même couleur appartenant à la nommée Rose Anne Marie, est partie marronne de Cayenne le 30 mars dernier.

Avis du 27 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1829, p. 63.

**Janvier**, nègre, âgé de 56 ans, de nation carmentin, taille d'un mètre 580 millimètres, vêtu d'une chemise et d'un pantalon de toile bleue, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de Baduel depuis le 3 du présent mois.

Avis du 10 avril 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1829, p. 69.

**Janvier**, nègre, de nation bouriqui, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au nommé Joseph-François, est parti marron de Cayenne le 3 du courant.

Avis du 10 avril 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1829, p. 69.

**Loredan**, nègre, de nation biby, âgé d'environ 25 ans, ayant deux malingres à la jambe gauche

**Blaise**, nègre, de même nation, âgé de 26 ans, petite taille, ayant le cou court et la peau écailleuse

**Azor**, nègre calbary, grande taille, âgé de 25 ans, de maigre complexion

Ces trois nègres, appartenant à messieurs Prus et Martin, sont marrons de l'habitation Austerlitz depuis le 15 avril dernier (01/05/1829)

Avis du 1<sup>er</sup> mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1829, p. 83.

**Nelson**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 27 ans, de petite taille, ayant des coupures aux bras

**Arsène**, négresse, de nation rongou, âgée de 24 ans, taille ordinaire, ayant une cicatrice au bras gauche

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Sillian, sont partis marrons de l'habitation Le Bon-Ménage le 7 avril dernier, emportant avec eux leur linge et tous les ustensiles nécessaires à la fabrication du couac.

Avis du 1<sup>er</sup> mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1829, p. 83.

**Figaro**, négrillon, âgé de 10 ans, taille de 1 m, vêtu d'une culotte de toile bleue, appartenant au sieur Virgile, est parti marron de Cayenne le 21 avril dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1829, p. 83.

**Augustin**, nègre créole, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 522 millimètres

**Jacobin**, nègre de nation arada, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 694 millimètres

Ces deux nègres, appartenant au sieur Lajonie, sont partis marrons de l'habitation L'Espérance, au quartier de Macouria, le premier le 2 mars dernier, le second le 26 avril suivant.

Avis du 7 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1829, p. 87.

**Neston**, nègre, de petite taille, de figure désagréable, vêtu d'un mauvais pantalon, appartenant à monsieur Godard, est parti marron de Cayenne le 3 du présent mois

Avis du 7 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1829, p. 87.

**Célestin**, nègre, âgé de 45 ans, taille d'un mètre 778 millimètres

**Loradin**, nègre, de nation bagou, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 722 millimètres

**Léon**, nègre, de même nation, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 722 millimètres

**Flavien**, nègre, créole, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 718 millimètres

**François**, nègre, de nation calbary, âgé de 45 ans, même taille et privé de l'œil droit

**Hyppolite**, nègre, de nation bagou, âgé de 38 ans, taille d'un mètre 667 millimètres

**Lubin**, nègre, âgé d'environ 45 ans, taille d'un mètre 833 millimètres

**Valentin**, nègre, de nation bagou, âgé de 30 ans, de taille moyenne

**Hercule**, nègre, d'environ 50 ans, de petite taille

Ces neuf nègres sont partis marrons de l'habitation La Désirée au quartier de Roura le 29 avril dernier.

Avis du 7 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1829, p. 87.

**Congo**, nègre, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au sieur Marin, est parti marron du chantier de ce propriétaire au quartier du Tour-de-l'Ile le 20 avril dernier.

Avis du 7 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1829, p. 87.

**Jasmin**, nègre, de nation bagou, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), trapu, peau très noire

**Rongou**, nègre, de nation rongou, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), très velu et trapu

Ces deux nègres, pêcheurs de profession, appartenant à messieurs Couy de Nantes et Berger, sont partis de l'habitation La Levée, au quartier du Tour-de-l'Ile, le 16 courant.

Avis du 22 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1829, p. 93.

**Louis**, nègre, de nation gorée, appartenant au nommé Léandre, est marron de l'habitation La Providence, au quartier de Tonnégrande, le 9 du même mois.

Avis du 22 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1829, p. 93.

**Suzon**, négritte, de nation calbary, âgée de 10 ans, vêtue d'un mauvais camisa bleu et d'un mouchoir, appartenant à la nommée Rose, fille d'Anne Marie, est partie de Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 22 mai 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1829, p. 93.

**Charles**, nègre, appartenant à monsieur Monnot, parti de son habitation Saint-Michel au quartier de Tonnégrande, le 26 du mois dernier, emportant avec lui un sabre et une houe.

Avis du 12 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1829, p. 105.

**Manlius**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 28 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur Déjean, est parti marron de son habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 6 du courant, on le croit retiré dans le quartier d'Oyac.

Avis du 12 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1829, p. 105.

**Brillant**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), le dos voûté, de faible complexion, appartenant au sieur Cébron, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 17 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1829, p. 110.

**Joseph dit Portugais**, nègre, de nation congo, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), appartenant à monsieur Candolle, est parti marron de sa maison de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 25 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1829, p. 113.

### **Lafortune**

### **Melchior**

### **Raymond**

Ces trois noirs, appartenant aux héritiers de feu monsieur Hugues, sont partis marrons de l'habitation Quartier-Général le 21 de ce mois.

Avis du 25 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1829, p. 113.

**Clara**, négresse de nation rongou, âgée d'environ 32 ans, taille élancée, dents pointues, ventre tatoué, ayant au pied un bout de chaîne, cette négresse appartenant à monsieur Lemarinnier, habitant propriétaire à l'Ile-de-Cayenne, est partie marronne de son habitation du canal le 22 juin dernier.

Avis du 3 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1829, p. 118.

**Hector dit Abo**, appartenant à la demoiselle Fanny Bourdon, est parti marron de l'habitation Gros-Bois le 27 du mois dernier.

Avis du 3 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1829, p. 118.

**Adrien**, nègre, de nation congo, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 700 millimètres, visage ovale, front étroit, yeux grands, nez épaté, oreilles moyens, bouche petite, menton ordinaire, cheveux noirs, sourcils noirs, peau noire, ayant des cicatrices au genou gauche, nègre du service colonial est parti marron de l'hôpital le 7 juillet présent mois.

Avis du 9 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1829, p. 122.

**Atrée**, de nation appa, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 59 millimètres, visage ovale, front rond, yeux moyens, nez pointu, oreilles moyennes, bouche moyenne, menton rond, cheveux noirs, sourcils clairs, peau noire, cicatrice à la cuisse droite, tatoué sur la poitrine et les bras, nègre du service colonial, est absent de l'atelier de fouille depuis le 7 de ce mois.

Avis du 9 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1829, p. 122.

**Bruno**, nègre, de nation tame, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 730 millimètres, visage rond, front haut, yeux moyens, nez court épaté, oreilles grandes, bouche grosse, menton rond, cheveux et sourcils noirs, peau noire, tatoué sur les pommelles, le front et la cuisse droite,, appartenant au service colonial, est absent de l'atelier de fouille depuis le 8 du présent mois.

Avis du 9 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1829, p. 122.

**Bouquy**, nègre appartenant à monsieur Jacquart, est parti de la goélette *L'Industrie*, où il était employé le 10 du présent mois.

Avis du 23 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1829, p. 149.

**Adelson**, nègre, de gorée, âgé de 21 à 22 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), appartenant au sieur Ménard, est marron de Cayenne depuis le 13 juillet courant.

Avis du 9 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1829, p. 122.

**Bibi**, négresse, de nation biby, âgée de 18 ans environ, grande et svelte, peau rougeâtre, appartenant à madame Moutier, est marronne depuis le 17 du mois courant.

Avis du 31 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1829, p. 151.

**Toussaint**, nègre, appartenant à la nommée Marie-Marotte, est parti de la maison de sa maîtresse à Cayenne, depuis le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 7 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1829, p. 155.

**Espérance**, négrillon, de nation rongou, âgé de 10 ans, vêtu d'une vareuse de gingas rouge et d'un pantalon bleu, appartenant au sieur Boucher, est marron de Cayenne depuis le 3 de ce mois.

Avis du 7 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1829, p. 155.

**Ignace**, nègre, du Para, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 540 millimètres, visage long, front haut et large, yeux moyens, nez moyen, oreilles grandes, bouche moyenne, menton large, cheveux et sourcils noirs, peau noire, appartenant au Domaine colonial, est marron de l'atelier de fouille depuis le 5 du courant.

Avis du 7 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1829, p. 155.

**Edouard**, nègre, de nation rongou, âgé de 38 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

**Pierre**, nègre, créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), ayant les jambes cagneuses

**Nestor**, nègre, de nation rongou, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 639 millimètres (4 pieds 11 pouces), peau rougeâtre

**Marthe**, négresse, de nation rongou, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), ventre tatoué

**Anne**, négresse, de nation rongou, âgé de 36 ans, taille d'un mètre 500 millimètres (4 pieds 6 pouces), peau rougeâtre, la figure fortement marquée de petite vérole

Ces cinq individus, appartenant à monsieur Bertheau, sont marrons de son habitation Montalis, au quartier d'Oyac, depuis le 31 juillet dernier.

Avis du 13 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1829, p. 159.

**Jean-Pierre**, nègre, créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 590 millimètres (4 pieds 9 pouces), visage long, front couvert, yeux grands, nez épaté, menton saillant, peau noir clair

**Miguel-Michel**, nègre, de nation congo, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 550 millimètres (4 pieds 8 pouces), visage ovale, front ordinaire, yeux petits, nez épaté, oreilles percées, bouche grosse, menton rond, tatoué sur le ventre et la poitrine

Ces deux nègres, faisant partie du Domaine colonial, sont marrons de l'atelier de fouille depuis le 10 du présent mois.

Avis du 13 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1829, p. 159.

**Homère**, nègre, de nation cacanda, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, visage rond, front bas, yeux moyens, nez gros, oreilles grandes, bouche moyenne, menton rond, légèrement tatoué aux tempes et aux joues, et ayant une large cicatrice sur la fesse gauche

**Bagita dit Hippocrate**, nègre, de nation rongou, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 460 millimètres, visage rond, front haut, yeux petits, nez gros, bouche grande, menton rond, une blessure sur le front du côté gauche, tatoué sur les pommettes et sur les seins, et ayant deux B couches sur le bras gauche

Ces deux nègres, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons de l'atelier de fouille depuis le 10 du courant.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Adélaïde**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, taille de 1,667 m, appartenant au sieur Godard, est marronne depuis le 8 du présent mois.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Jean-Louis**, nègre, créole, âgé de 25 ans, appartenant au sieur Sillian, est parti marron de l'habitation Bon-Ménage, au quartier de Roura, le 15 du mois présent.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Jean-Baptiste**, nègre, de nation aoussa, âgé de 70 ans, taille d'un mètre 68 millimètres, appartenant à monsieur Guillier, préfet apostolique, est parti marron de Cayenne depuis le 17 de ce mois.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Faustin**, nègre, de nation angol, ne parlant que la langue portugaise, appartenant à monsieur Dugrez, pharmacien, est parti de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Valère**, nègre, créole, âgé d'environ 33 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, vêtu d'une chemise rouge  
**Février**, nègre de nation calbary, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 672 millimètres, tatoué sur le dos et le ventre ; ces 2 nègres, appartenant à monsieur Marin, sont marrons de son habitation Sainte-Catherine, au quartier du Tour-de-l'Île, depuis le 31 juillet dernier.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Carlos**, nègre, de nation ibo, âgé de 25 ans environ, taille d'un mètre 605 millimètres, visage ovale, front haut, yeux petits, nez gros, oreilles grandes, bouche petite, menton rond, ayant une taie sur l'œil droit, tatoué légèrement sur les joues, large cicatrice sur la fesse gauche, appartenant au Domaine colonial, est parti marron depuis le 20 du présent mois (28/08/1829)

Avis du 28 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1829, p. 167.

**Henriette**, négresse, de nation bagou, âgée de 28 ans, petite taille, appartenant à monsieur Eydoux, partie de son habitation Basse-Terre, quartier de Tonnégrande, le 11 du courant avec son enfant.

Avis du 18 septembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1829, p. 184.

**Jacques**, nègre, créole, âgé de 26 ans, de moyenne taille, appartenant à monsieur Larivot, parti de son habitation de La Pointe, quartier du Tour-de-l'Île, le 11 du courant.

Avis du 18 septembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1829, p. 184.

**Lamusique**, nègre, appartenant à monsieur Phaimoreau, parti de son habitation le 16 du courant.

Avis du 18 septembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1829, p. 184.

**Louise**, négresse, de nation rongou, taille haute, appartenant au sieur Burgis, est partie de sa maison de Cayenne le 21 du présent mois.

Avis du 25 septembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1829, p. 189.

**Jean-Baptiste**

**Crispin**  
**Adélaïde**  
**Romaine**  
**Louison**  
**Marie-Julie**

Nègres et négresses, créoles, appartenant à l'habitation Montabo, sont partis marrons de l'habitation La Levée, sur laquelle ils avaient été loués le 22 dudit mois.

Avis du 25 septembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1829, p. 189.

**Newton**, nègre, de nation aoussa, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), bègue, vêtu d'un calimbé, appartenant à monsieur Godard, est parti de l'habitation Sainte-Julie, quartier du Tour-de-l'Ile, le 18 du mois de septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Brillant**, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peau noire, ayant deux cicatrices sur le dos et marchant le dos courbé, appartenant à monsieur Cebron, est parti marron de Cayenne depuis le 20 du même mois.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**François 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation rongou, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 510 millimètres, visage long, front étroit, yeux grands, nez épaté, bouche grande

**Manlius**, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 730 millimètres, visage long, front haut, yeux grands, tatoué sur les pommettes des joues

**Faron**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 570 millimètres, yeux grands, cicatrices sous l'aisselle gauche

Ces trois individus, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons des travaux de la crique Fouillée depuis le 26 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Thélémaque**, nègre, de nation bagou, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, peau très noire, blessé à la main gauche

**Jean Louis**, nègre, de nation aoussa, âgé d'environ 17 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, peau noire, figure agréable

**Thérèse**, négresse, de nation aoussa, sœur du précédent, taille d'un mètre 556 millimètres, forte corpulence, coupures longitudinales sur la figure, la poitrine et les bras

Ces trois individus, appartenant à monsieur Eydous, marchand, sont partis de sa maison de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Adélaïde**, négresse, de nation bagou, âgée de 36 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtue d'une véreuse et d'un camisa bleus, appartenant à monsieur Magy, supposée partie avec les précédents à la même époque.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Patrocle**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à monsieur Guérin, est parti de Cayenne le 25 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Juin**, nègre, âgé de 16 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Sainte-Cécile, depuis le 23 du même mois.

**Ignace**, nègre, du Para, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 540 millimètres, peau noire, ayant la 3<sup>e</sup> phalange du doigt du milieu de la main gauche enlevée, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de fouille le 27 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Magdeleine**, négresse, appartenant à la nommée Élisabeth Defay, est absente de Cayenne depuis le 20 dudit mois.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Arsène**, négresse, de nation bagou, âgée de 50 ans, ayant la cicatrice d'un coup de sabre sur le genou, appartenant à la nommée Henriette dite de Geneste, est marronne depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

**Jonas**, nègre, de nation bagou, appartenant au sieur Berville aîné, est parti marron de Cayenne le 2 du présent mois.

Avis du 9 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1829, p. 205.

**Muscadin**, nègre, âgé de 14 ans, de nation bagou, taille d'un mètre 30 millimètres, vêtu d'une culotte bleue et d'un bonnet de laine blanc, appartenant au sieur Théodore Diamant, est marron du 2 courant.

Avis du 9 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1829, p. 205.

**Bernard**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 722 millimètres, peau rouge, cheveux rougeâtres

**Ursule**, négresse, âgée d'environ 15 ans, taille d'un mètre 444 millimètres, de nation rongou, peau noire, gros yeux, femme du précédent

**André**, nègre, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pouces 3 pieds), peau rougeâtre, ayant une large tache rouge à l'un des côtés

**Jean-Baptiste**, nègre, créole, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), peau et barbe noires, pieds mal faits, jambes fluettes

**Charles**, nègre, créole, taille d'un mètre 583 millimètres (4 pieds 9 pouces), peau rougeâtre, bien fait

**Basile**, nègre, de nation gorée, taille d'un mètre 722 millimètres, âgée de 17 ans, peau noire, ayant une forte cicatrice sur l'une de ses épaules

**Patience**, nègre, âgé de 46 ans, taille petite, peau noire, jambes arquées

Ces sept nègres et négresses, dont les cinq premiers appartiennent au sieur Michely et les deux autres à la nommée Clarisse, sont partis marrons du quartier de Roura dans la nuit du 5 au 6 du présent mois, après s'être emparé d'un fort canot appartenant au sieur Philigène et emportant avec eux leurs hardes, leurs outils et des armes et paraissant se diriger vers les quartiers situés sous le vent, où quelques-uns d'eux ont des accointances.

Avis du 9 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1829, p. 205.

**Laurent**, nègre, de nation gorée, âgé de 48 ans, taille moyenne, peau très noire, les jambes longues et grêles

**Espréance**, nègre, âgé d'environ 30 ans, créole

**Victoire**, négresse, créole, âgée d'environ 30 ans

**Marie Rose**, négresse, créole, âgée d'environ 20 ans

Ces quatre individus, appartenant au sieur Larivot, sont partis marrons de la pointe Tanguy, au quartier du Tour-de-l'Île, depuis le 14 du présent mois.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Couyapa**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 761 millimètres, appartenant à monsieur Marin, est parti marron de l'habitation Le Parterre, au quartier du Tour-de-l'Île, depuis le 20 du courant.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 21 ans, vêtu d'un pantalon de toile, d'une chemise et d'un bonnet de laine, et ayant une cicatrice sur le bras droit, appartenant au sieur Yo Romeo, est marron de Cayenne depuis le 10 de ce mois.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Paulin**, nègre, âgé de 23 ans, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, appartenant au sieur Jay, huissier, est parti marron du 25 de ce mois.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Figaro**, nègre, âgé de 45 à 50 ans, vêtu d'un pantalon de toile, appartenant à monsieur Pottet, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 31 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Joseph**, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, peau rougeâtre, ayant les doigts du pied difformes, appartenant au nommé Pascal, est parti marron de Cayenne le 2 du présent mois.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Etienne**, nègre de nation congo, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), ayant des cicatrices aux jambes et la peau très noire

**Jeannot**, nègre de nation congo, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, ayant des cicatrices de ventouses scarifiées à côté de l'œil droit

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Dugrez, sont partis dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 du mois courant et s'étant joints au nègre Joseph, appartenant au nommé Pascal et au nommé Louis, nègre du sieur Io Romeo, marron depuis le 10 du même mois, ils ont enlevé un canot dans la rade de Cayenne et se sont dirigés à ce qu'on suppose vers les quartiers sous le vent.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215-216.

**Jasmin**, nègre, de nation rongou, âgé de 20 ans, peau noire, trapu, taille de 5 pieds 2 pouces

**Pamphile**, nègre, de nation rongou, âgé de 20 ans, peau très noire, taille de 4 pieds 8 pouces

**Adrien**, nègre, de nation ibo, âgé de 24 ans, front élevé, lèvres saillantes, taille de 5 pieds 3 pouces

**Barbin**, nègre, de nation ibo, âgé de 33 ans, très velu, taille de 4 pieds 8 pouces

Ces quatre nègres appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile sont partis marrons depuis le 27 octobre dernier.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

**José**, cabre, Indien portugais, est marron de l'habitation Le Collège, au quartier d'Approuague, depuis le 30 du mois dernier.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

**François**, nègre, appartenant à la nommée Clarisse, est parti marron de Cayenne depuis le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

**Boudion**, nègre, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds, peau noire, bouche épaisse, vêtu d'une chemise de laine bleue et d'une culotte, un peu voûté, appartenant à monsieur de Bassigny, est parti marron de l'habitation La Victoire, quartier de Macouria, depuis le 20 octobre dernier.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

**Ovide**

**Hyacinthe**

**Cassine**

**Petit-François**

**Crispin**

Ces nègres, sans signalement, appartenant à monsieur Phaimoreau, sont partis de l'habitation L'Amphithéâtre, quartier du Tour-de-l'Ile, le 25 novembre dernier.

Avis du 10 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1829, p. 240.

**Idorine**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 13 ans, peau très noire, appartenant à Antoinette Melchior, est partie marronne de l'habitation Malgré-Tout, quartier du Tour-de-l'Île, le 2 du présent mois.

Avis du 10 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1829, p. 240.

**Boniface**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 560 millimètres, tatoué sur les pommettes et le ventre, ayant des cicatrices sur l'oreille droite et le côté droit du ventre

**Clément 2<sup>e</sup>**, nègre, de nation calbary, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 700 millimètres, tatoué sur le ventre, ayant de légères cicatrices sur le ventre, la poitrine, l'épaule et le bras droit

**Horace**, nègre, de nation calbary, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 530 millimètres, tatoué sur le front et le nez

**Jean-Louis**, nègre, de nation ibo, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 640 millimètres, tatoué sur la poitrine, le dos et la figure, ayant une cicatrice sur le dos

**Lazarinot**, nègre, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué au milieu du front, sur les pommettes, le ventre, le dos et aux reins, ayant des cicatrices sur le côté gauche du dos et sur l'épaule droite

**Roubaud**, nègre, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 620 millimètres, tatoué aux tempes, ayant des cicatrices au bras et à la main gauche, à la cuisse droite et au jarret

**André 4<sup>e</sup>**, nègre, créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 651 millimètres, ayant des cicatrices au-dessus de l'œil gauche, sur les reins et le ventre

**Babylas**, nègre, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 700 millimètres, tatoué entre les sourcils et sur les pommettes et le bras gauche, ayant des cicatrices aux genoux, sur l'épaule droite et au pied droit

**Thomasini**, nègre, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué entre les sourcils et au-dessus des pommettes, très velu

**Duncan**, nègre, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, tatoué entre les sourcils et sur les pommettes, ayant une ligne en serpent au milieu du ventre et des cicatrices sur l'épaule et le coude gauche

**Pékin**, nègre, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 620 millimètres, ayant six points de tatouage entre les deux sourcils, six au front et six à chaque pommette, et une cicatrice sur l'épaule droite

**Grégorio**, nègre, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, tatoué au milieu du front, sur le nez et au-dessus des pommettes, légère saillie du nombril, très velu

Ces douze nègres, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons de l'atelier de fouille le 4 décembre courant.

Avis du 10 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1829, p. 240.

**Manlius**, nègre, de nation bagou, taille de 5 pieds 5 pouces, de forte constitution

**Paris**, de nation arada, taille ordinaire, jolie figure

**Romain**, nègre, de nation arada, taille ordinaire, tatoué sur la figure

**Néron**, nègre, de nation calbary

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur G. Déjean, sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, quartier de l'Île-de-Cayenne, savoir les trois premiers le 5 du présent mois et le 4<sup>e</sup> le 9 novembre dernier.

Avis du 10 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1829, p. 240.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Domingue**, nègre, on ignore à qui il appartient.

Avis du 2 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1829, p. 7.

**Zéphir**, négrillon, âgé d'environ 14 ans, marron de l'habitation du sieur Monnot à Tonnégrande, a été arrêté dans la rade de Cayenne par un noir du sieur Yanholtz.

Avis du 23 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1829, p. 19.

**Antoine 5<sup>e</sup>**

**Thomas 3<sup>e</sup>**

**Laurent**

**Hypocrate dit Bagita**

appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés dans les savanes de l'habitation La Gabrielle par les noirs de cet atelier.

Avis du 23 janvier 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1829, p. 19.

**Charles**, nègre, appartenant au sieur Monnot, habitant au quartier de Tonnégrande, a été arrêté à Cayenne le 3 mars courant, au moment où il sortait d'un petit canot appartenant à son maître.

Avis du 5 mars 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1829, p. 39.

**Julie**, négresse, de nation rongou, âgée d'environ 28 ans, taille d'un mètre 556 millimètres (4 pieds 8 pouces), tatouée sur le front, vêtue d'un camisa de toile bleue

**Flore**, négresse, de même nation, âgée d'environ 24 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), tatouée sur le front, vêtue d'un camisa bleu, enceinte d'environ 6 mois

Ces négresses ont été arrêtées dans les bois de l'Orapu le 21 mai dernier par des Indiens ; elles n'ont pu dire le nom de leur maître, quoiqu'elles aient indiqué le quartier d'Oyapock comme le lieu où est située son habitation.

Avis du 12 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1829, p. 105.

**Dominique**, nègre, galérien, marron du 5 du présent mois, a été arrêté le 17 dans le quartier du Tour-de-l'Île.

Avis du 17 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1829, p. 110.

**Rose**, négresse, appartenant à madame veuve Lemoine, a été arrêtée à la montagne Tigre le 22 du courant et mise à la geôle le lendemain.

Avis du 25 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1829, p. 113.

**Louche**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 26 ans, appartenant à monsieur Jay, a été arrêté au même lieu le 24 du présent mois et mis à la geôle le jour suivant.

Avis du 25 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1829, p. 113.

**Adrien**, nègre, appartenant à madame veuve Martin, a été arrêté à Montabo le 23 de ce mois et mis à la geôle le 24.

Avis du 25 juin 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1829, p. 113.

**Modèle**, négresse, âgée d'environ 12 ans, arrêtée le 22 de ce mois à Cayenne, a été conduite à la geôle le même jour.

Avis du 9 juillet 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1829, p. 122.

**Fleury**, nègre, de nation apoto, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), appartenant à monsieur Malin, a été arrêté à la pointe Macouria le 6 août présent mois, par le nègre Jérôme, employé à ce passage.

Avis du 13 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1829, p. 159.

**Lambert**, nègre, de nation monteca, âgé de 45 ans, taille d'un mètre 597 millimètres, appartenant au Domaine colonial et marron de l'atelier de fouille depuis le 10 du présent mois, a été arrêté le 12 dudit mois et conduit à la geôle.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Zéphirin**, nègre, de nation igra, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 833 millimètres, appartenant au sieur Jean-Baptiste Michely, s'est rendu à monsieur le commandant du quartier de Kaw le 5 du courant.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Joseph dit Portugais**, nègre, de nation congo, âgé de 25 ans environ, appartenant à monsieur Candolle et marron depuis le 20 juillet dernier, a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 15 août présent mois.

Avis du 20 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1829, p. 163.

**Placide**, nègre, de nation maniga, âgé d'environ 35 ans, taille d'un mètre 700 millimètres, se disant appartenir à monsieur Malin, a été arrêté le 21 de ce mois à Cayenne.

Avis du 2 octobre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1829, p. 160.

N...

Il a été arrêté le 3 courant à Baduel une négresse qui n'a voulu dire ni son nom ni celui de son maître.

Avis du 6 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1829, p. 215.

**Figaro**, nègre, appartenant à monsieur Potet, a été arrêté à Baduel le 8 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

**Ignace**, nègre, au Domaine colonial, a été arrêté le 12 du présent.

Avis du 13 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1829, p. 219.

N...

Le 15 du présent mois, il a été arrêté, sur une des rives de la rivière de Cachipour et amené à la geôle de Cayenne, un nègre de nation barcaliu, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds, figure très large, nez épaté, lèvres grosses, ne voulant dire son nom ni celui de son maître. Il est vêtu d'un pantalon de drap bleu à passepoil jaune, d'un mauvais gilet brun et couvert d'un chapeau ciré.

Avis du 20 novembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1829, p. 226.

### **Avis de retour de marrons**

**Ésope**, jeune nègre, appartenant au sieur Virgile, marron depuis le trois de ce mois, est rentré le 6 suivant.

Avis du 13 août 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1829, p. 159.



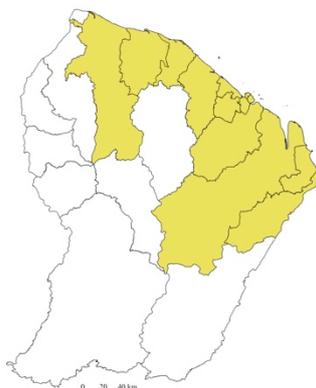
Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.



# Déclarations de marronnage des esclaves

Avis publiés  
dans la *Feuille de la Guyane française*

1830-1839



Version provisoire (juin 2020)

### Avis de déclaration de marronnage

**Abatos**, nègre, de nation calbary, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 620 millimètres, tatoué sur la poitrine, appartenant au Domaine colonial, parti de l'habitation Mont-Joly, le 8 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Jean-Louis**, nègre, âgé de 36 ans, de petite taille, ayant le nombril fort gros, appartenant au sieur Godard, parti de l'habitation Sainte-Julie, au quartier du Tour-de-l'Ile, le 18 du même mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Raphaël**, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (5 pieds 1 pouce), ayant une hernie, les jambes cagneuses

**Ali**, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 500 millimètres (4 pieds 6 pouces)

**Azor**, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

**Prosper**, âgé d'environ 39 ans, taille d'un mètre 833 millimètres (5 pieds 6 pouces), ayant les pieds très gros

Ces quatre nègres, appartenant à la nommée Thérèse Bédé, sont partis marrons de l'habitation Pataoua, au quartier de Tonnégrande, le 15 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Noël**, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), appartenant à la dame Cogneau, parti de la maison de sa maîtresse le 16 dudit mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Lubin**, nègre, âgé de 69 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), barbe et cheveux blancs, front chauve, ayant deux trous de chaque côté du nez, appartenant à la dame veuve Raimond, parti de son habitation au Mont-Sinéry le 24 du mois courant.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Grégoire**, nègre, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), de nation congo, peau très noire, ayant une chaîne au pied et un collier de fer au col, appartenant à monsieur Quenel, est parti marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Michel**, nègre, âgé de 29 ans, taille élancée, haute d'un mètre 861 millimètres (5 pieds 7 pouces), peau très noire,

**Damien**, nègre, de nation calbary, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), ayant une large cicatrice à la figure,

Ces deux nègres appartenant à messieurs Berger et J.-Baptiste Couy, sont partis marrons de l'habitation La Levée, au quartier du Tour-de-l'Ile, le 23 décembre courant.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

**Luc**, nègre, âgé d'environ 50 ans, de moyenne taille

**Henry**, nègre, âgé de 40 ans, taille moyenne

Ces deux nègres, appartenant à l'habitation Mondélice, au quartier de l'Ile-de-Cayenne, sont partis marrons le 27 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Bomba**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, appartenant au sieur Ménage, est parti de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Delphine**, négresse, âgée d'environ 16 ans, taille d'un mètre 472 millimètres (4 pieds 5 pouces), de nation calbary, peau rougeâtre, ayant de petites taches sur le dos, appartenant au sieur Fiévée, est partie de son habitation La Nouvelle-Caroline, au quartier de Mont-Sinéry, le 27 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Boudiou**, nègre sénégalais, âgé d'environ 21 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peau très noire, vêtu d'une chemise de laine bleue, appartenant au sieur Bassigny, est parti marron de l'habitation La Victoire, au quartier de Macouria, le 20 octobre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**François**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 33 ans, taille ordinaire, peau noire, marquée de petite vérole, appartenant à madame veuve Germain, est parti marron de l'habitation Le Solitaire, au quartier des Cascades, le 30 du mois dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**François** (sans signalement), appartenant à Clarisse, femme de couleur libre, est parti marron de Cayenne le 2 janvier courant.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Alcide**, nègre, de nation carmentin, âgé d'environ 44 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), peau très noire

**Félicité**, négresse créole, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (4 pieds 1 pouce), femme du précédent

**Mélanie**, négresse créole, âgée de 20 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), fille de la précédente

**Janvier**, nègre, de nation congo, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

**Sapho**, négresse bagou, âgée de 46 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), femme du précédent

**Isidore**, nègre créole, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), très jolie figure

**Lafleur**, nègre, de nation congo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces)

**Miany**, nègre, de nation congo, âgé de 19 ans, taille de 1,778 m, peau très noire

**Fanelly**, négresse, de nation bagou, âgée de 38 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, privée d'un œil

Ces cinq nègres et quatre négresses, appartenant à messieurs Paul et Martial sont partis marrons de l'habitation Sautro le 30 décembre dernier.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Clément**, nègre, de nation calbary, taille haute, tatoué sur les tempes, peau rougeâtre, ayant une chaîne au pied gauche, appartenant à monsieur Durocher, est parti marron de son habitation située au quartier de Mont-Sinéry, le 3 janvier courant.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Bienvenu**, nègre, de nation soso, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), peau rougeâtre

**Lindor**, nègre, de nation congo, âgé de 43 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), peau très noire

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Sillian, sont partis marrons de l'habitation Bon-Ménage le 12 du présent mois.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Louis**, nègre, âgé de 30 ans, peau rougeâtre, appartenant au sieur François Coutard, est marron de son habitation au quartier du Mont-Sinéry, le 21 décembre 1829.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Hector**, nègre, appartenant à la demoiselle Fanny Bourdon, est marron de son habitation à Kourou depuis le 4 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Silvain**, nègre, âgé de 42 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur Victor d'Aigrepont, est parti marron de son habitation de Kourou, le 8 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Martin  
et César**

Nègres, appartenant à monsieur Delanglade père, sont partis de son habitation à Macouria, depuis le 31 décembre dernier.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Esther**, négritte créole, âgée de 10 ans, appartenant à la dame veuve Michely, est partie de Cayenne le 24 du courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

**Anne-Marie**, négresse, de nation créole, âgée de 25 ans, taille moyenne, peau rougeâtre, jambes malfaites, ayant un collier de corail au cou, et appartenant au sieur Minette, est partie de sa maison de Cayenne le 26 janvier présent mois.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

**André 4<sup>e</sup>**, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 651 millimètres, visage ovale, front couvert, yeux ordinaires, nez gros, bouche grande et grosse, menton enfoncé, cicatrices au-dessus de l'œil, sur les reins et le bas-ventre, appartenant au service colonial, est parti de l'atelier de fouille, le 28 janvier courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

**Toussaint**, nègre, de nation carmentin, âgé d'environ 45 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, estropié du bras droit

**Gabriel**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, peau très noire

**Alexandre**, nègre congo, âgé d'environ 18 ans, taille d'un mètre 583 millimètres, peau rougeâtre

**Adrien**, nègre, de nation foula, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 720 millimètres, ayant des cicatrices à la jambe gauche

Ces quatre nègres, appartenant à madame Pascaud-Sablon, sont partis de son habitation Les Trois-Amis le 2 du courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

**Silvestre**, nègre créole, âgé d'environ 47 ans, taille d'un mètre 833 millimètres (5 pieds 6 pouces), commandeur, appartenant à monsieur de Montagu, lieutenant commandant commissaire du quartier de Macouria, parti de son habitation Cesare le 12 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Alexandre**, nègre créole, âgé de 39 ans, de petite taille, peau noire et boiteux

**Joseph**, nègre créole, âgé de 31 ans, peau rougeâtre, petite taille

**Suzanne**, négresse calbary, âgée de 26 ans, peau rougeâtre, tatouée sur les tempes et sur les bras

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Malin, sont partis marrons de son habitation Mondésir, quartier de Macouria, le premier le 26 décembre dernier, le second le 31 janvier dernier et la 3<sup>e</sup> le 12 décembre 1829.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**François**, nègre créole, âgé de 45 ans, peau noire, fortement constitué, ayant des favoris et de la barbe  
**Félix dit Chicadin**, nègre créole, âgé de 22 ans, de faible constitution, visage long et maigre, ayant une plaie au pied

Ces deux nègres, appartenant à monsieur de La Pecaudière, sont partis marrons de son habitation Guatimala, quartier de Macouria, le 9 du courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Zaya dit Moustique**, nègre calbary, âgé d'environ 15 ans, taille mince, yeux grands, bouche moyenne, jambes cagneuses, appartenant au sieur Pierre Pain, est marron de sa maison de Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Théodore**, nègre de 24 ans, appartenant au sieur Enguenard, est parti marron de l'habitation de son maître, quartier du Tour de l'Ile, le 18 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Doris**, négresse de nation calbary, âgée d'environ 17 ans, peau noire, faible constitution, appartenant au sieur Plassan, est partie marronne de la maison de son maître à Cayenne, le 22 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Petit-Pierre**, nègre de 26 ans, créole, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

**Azor**, nègre de nation bagou, 29 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces)

**Antoine**, nègre de nation calbary, 32 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

**Lindor**, nègre de nation biby, 21 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds)

**L'Aventure**, nègre de nation bagou, 48 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces)

**Thomas**, nègre de nation bagou, 34 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 5 pouces)

Ces 6 nègres, appartenant au sieur Mosse père, sont marrons de l'habitation Boudet, quartier de Montsinéry, depuis le 22 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Sanssouci**, nègre, appartenant à monsieur Malin, est marron de l'habitation Mondésir, depuis le 28 mars dernier.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1830, p. 80.

**Boudiou**, nègre créole, 19 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (5 pieds 1 pouce), appartenant à monsieur Bassigny, est parti marron de l'habitation de son maître le 4 du présent mois.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1830, p. 80.

**Pamphile**, nègre galérien, appartenant à l'habitation Decoux, s'est évadé des travaux publics le 13 du courant.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1830, p. 80.

**Zamore**, nègre, environ 24 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, appartenant à monsieur Muraire, est parti marron de Cayenne le 14 avril courant.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1830, p. 80.

**Casimir**, nègre, taille d'un mètre 667 millimètres, peau noire, nez épaté, marron.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

**Barre**, nègre, de nation rongou, appartenant au sieur Ménage, est marron de la maison de son maître à Cayenne, depuis le 30 mai dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Dominique**, nègre, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, ayant douze points noirs au front, tatoué sur les pommettes, le ventre et la poitrine, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de fouille le 31 du mois dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Vincent**, âgé de 18 ans, commandeur

**Lindor**, âgé de 26 ans

**Etienne**, âgée de 53 ans

**Champagne**, âgée de 21 ans

**Laurent**, âgée de 12 ans

**Brutus**, âgée de 5 ans

**Louise**, âgée de 52 ans

**Adèle**, âgée de 28 ans

**Anne**, âgée de 24 ans

**Rosalie**, âgée de 19 ans

**Ursule**, âgée de 16 ans

**Magdeleine**, âgée de 27 ans

**Julienne**, âgée de 4 ans

**Caroline**, âgée d'un an

Ces 14 nègres, négresses, négrillons et négrittes, appartenant à madame veuve Discand, propriétaire à Conanama, quartier d'Iracoubo, sont partis marrons le 27 du mois dernier, enlevant une grande pirogue munie de ses voiles, grappin et avirons, et armés de deux fusils et autres armes.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Phanor**, négrillon, appartenant à monsieur Rougier, habitant, demeurant audit quartier, a été emmené par les nègres ci-dessus dénommés.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Azor**, nègre, appartenant à monsieur Mosse père, a quitté l'habitation Boudet, le 14 juin courant, enlevant un canot, il est armé d'un sabre.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Noël**, nègre, de nation congo, 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, visage large, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos, appartenant au Domaine colonial, est parti de l'atelier de fouille le 15 du mois courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Romain**, nègre, de nation arada, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

**Trajan**, nègre, de nation carmentin, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

**Françoise**, négresse, de nation arada, âgée d'environ 20 ans

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Déjean, sont marrons de l'habitation Le Pactole, située au canal Torcy le 7 du présent mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Prudent**, nègre, de nation maniga, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, appartenant à monsieur Renaud-Montrose, est parti de l'habitation La Bijoutière, quartier de Tonnégrande, le 17 du courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Faustin**, nègre, appartenant au sieur Dugrez, pharmacien, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 14 juin présent mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Nicolas**, nègre, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant au sieur Coupry, est marron de son habitation à Kourou le 10 du courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Jacques**, nègre créole, appartenant à monsieur Larivot, est parti de son habitation, située Tour-de-l'Ile le 21 du même mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**André**, nègre, de nation aoussa, âgé d'environ 48 ans, marqué de petite vérole, vêtu d'une chemise et d'une culotte de toile grise, coiffé d'un chapeau dont la moitié est enlevée.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Hoquet**, nègre, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, faible constitution, vêtu d'une casaque de drap gris et d'un pantalon de même couleur, appartenant à monsieur Engamarre, sont partis de son habitation, à Macouria, le premier le 3 juin, le second le 1<sup>er</sup> du même mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Alexis**, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation Belle-Vue, quartier du Tour-de-l'Ile, le 24 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Romulus**, nègre, de nation soso, appartenant à monsieur d'Aigrepoint, est parti de l'habitation Pariacabo, au quartier de Kourou, le 24 du mois dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Pacifique**, nègre, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant au sieur André Berville, est parti de sa maison de Cayenne, le 29 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Rosine**, négritte, âgée de 14 à 15 ans, appartenant à Pierre dit La Grandeur, habitant à Tonnégrande, est partie de l'habitation de son maître, le 20 du mois dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Théodore**, nègre, de nation soso, âgé de 24 ans, appartenant au sieur Enguehard, est parti de l'habitation de son maître, Matoury, quartier du Tour-de-l'Ile, le 1<sup>er</sup> août courant, enlevant un canot.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

**Rose**, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant au nommé Toussaint-Régis, est marronne de l'habitation de son maître depuis le 30 juillet dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**René**, nègre, de nation cacanda

**Jasmin**, nègre, de nation rongou

appartenant aux sieurs Prus et Martin, sont partis marrons de l'habitation Austerlitz depuis le 20 août dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Casimir**, nègre, appartenant au nommé Urbain Michaud, marron depuis le 1<sup>er</sup> mai 1830, a été arrêté à Baduel le 13 août dernier

**Léon**, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

**Théodore**, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

**Françoise**, négresse appartenant au sieur Déjean, partie marronne depuis le 7 juin 1830, a été arrêtée dans les bois de La Gabrielle, le 24 août dernier, par le détachement envoyé dans ce quartier.

**Tarquin**, nègre appartenant au même propriétaire, parti marron depuis le 11 février 1829, a été arrêté au même lieu et à la même époque que la précédente.

**Noël**, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos,

**Balata**, nègre, de nation biby, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 560 millimètres, tatoué sur la poitrine, le ventre et le bras gauche, forte cicatrice sur l'épaule droite, raccourcissement du 4<sup>e</sup> doigt du pied,

**Domingue**, nègre, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, marqué de 12 points noirs sur le front, tatoué sur les pommettes, le ventre et la poitrine,

**Lévide**, nègre, âgé de 30 ans, taille de 1,60 m, tatoué entre les sourcils en forme de croix, sur les joues, la poitrine, les flancs, à la nuque, sur le dos et sur le ventre,

**Vigilant**, nègre, de nation biby, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué entre les sourcils et sur les pommettes, marqué d'une cicatrice sur la poitrine,

Ces cinq nègres, appartenant au domaine colonial et affectés aux travaux de fouille sont marrons les 4 premiers depuis le 23 août dernier et le dernier depuis le 30 du même mois.

Avis du 8 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1830, p. 165.

**Anne-Marie**, négresse créole, âgée de 27 ans, de faible constitution, peau rougeâtre, ayant une plaie au pied gauche, vêtue d'un camisa de gingas à grands carreaux et d'une vareuse en coton à frange, appartenant au sieur Minette, est marronne depuis le 1<sup>er</sup> septembre courant.

Avis du 8 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1830, p. 165.

**Jean-Marie**, nègre, de nation rongou, appartenant au sieur Antoine Martin, est parti marron le 7 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

**Azolan**, négrillon, de nation bagou, âgé de 13 ans, appartenant au sieur Pierre Martin, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 12 du présent mois.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

**Ignace**, nègre, âgé de 43 ans, appartenant au domaine colonial, est parti de l'habitation Mont-Joly, le 4 du même mois.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

**Cloris**, négritte, appartenant à la nommée Zéphirine, est partie de la maison de sa maîtresse le 16 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

**Ulysse**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant au sieur Valiany, est marron de la briqueterie de son maître depuis le 27 septembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

**Adelson**, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 23 ans, taille de 5 pieds 2 pouces

**Télémaque**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, peau très noire

Ces deux nègres galériens, attachés à la même chaîne, se sont évadés des travaux publics hier le 1<sup>er</sup> octobre à 10 heures du matin.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

**Louis**, nègre, de nation gorée, appartenant au nommé Léandre dit Lagotellerie, est marron de l'habitation de son maître, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Quinola**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, appartenant au sieur Robert, est marron de l'habitation Blanchard, quartier de l'Ile-de-Cayenne, depuis le 20 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Marseille**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, tatoué sur le ventre et sur la figure, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Félix**, nègre créole, âgé de 27 ans, appartenant au sieur de Longpont, est marron de l'habitation Montabo, quartier de l'Ile-de-Cayenne, depuis le 2 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Célestin**, nègre, âgé de 50 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Stanis**, nègre créole, âgé de 25 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Romaine**, négresse créole, âgée de 45 ans, appartenant au même, est marronne du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Jean-François**, négrillon créole, âgé de 13 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Marie-Françoise**, négresse créole, âgée de 12 ans, appartenant au même, est marronne du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Toussaint 3<sup>e</sup>**, nègre, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, tatoué au-dessus des tétons droit et gauche, sur le ventre, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly, depuis le 28 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Cassandre**, nègre de nation ibo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 515 millimètres, ayant un orteil du pied droit emporté, appartenant à l'atelier colonial, est parti marron de l'habitation Mont-Joly le 4 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Noël**, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos, appartenant au domaine colonial, est marron du 5 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Pompée**, nègre, de nation gorée, âgé de 24 ans, malingreux, et vêtu d'une chemise bleue sans manches, appartenant au sieur Marin, est marron de l'habitation de son maître depuis le 6 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Adrien**

**Augustin**

**Dacaman**

Nègres, appartenant au sieur Prus, habitant, sont marrons du 11 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Henry**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au sieur Roubaud, est parti marron de Cayenne le 8 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Adonis**, nègre, âgé d'environ 29 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, d'une forte complexion, est parti marron de la briqueterie Renouard, avec un pantalon bleu et un chapeau ciré le 11 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Paul**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au nommé Albin dit Lagotellerie, est marron du 11 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Théodore**, nègre, âgé d'environ 17 ans, peau rougeâtre, appartenant au sieur Tournié, est parti marron de l'habitation Sablanse, le 13 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

### **Gédéon**

#### **Bambou**

Ces deux nègres, appartenant à madame de Foucauld, sont partis marrons le 22 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

### **Adonis**

#### **Cadmas**

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et sont marrons du 19 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Lable**, nègre, âgé de 44 ans, appartenant à Ferjus, est parti marron de Cayenne où il faisait la journée le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

### **Noël**

#### **Télémaque**

#### **Premier**

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Mosse père et sont marrons de l'habitation Saint-Charles, quartier de Roura, du 20 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Amélie**, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 34 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, peau rougeâtre, appartenant à la nommée Elizabeth Bonneau, est partie marronne de Cayenne le 30 octobre 1830.

Avis du 4 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1830, p. 202.

**Bonbard**, nègre, de nation rongou, vêtu d'un pantalon de grosse toile avec un chapeau de paille, appartenant au sieur Ménage, forgeron, est marron du 2 novembre 1830.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

**Mathurin**, nègre, âgé de 41 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au sieur Lalanne (Baptiste), est parti marron de l'habitation de son maître armé d'un sabre le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

**Mayeul**, nègre, de nation créole, âgé d'environ 48 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au sieur de Montagu, est marron de l'habitation de son maître du 4 novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

**César dit Marcelin**, nègre, appartenant au sieur Loyer, est parti marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, le 14 du courant.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

**Cacanda**, nègre, âgé d'environ 14 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, ayant trois grandes cicatrices sur chaque joue, et appartenant à M. Power est marron du 14 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

**Louis**, nègre, de nation bibi, âgé de 15 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, peau rougeâtre et vêtu d'un pantalon de casimir noir, appartenant au nommé Bertrand, est parti marron de Cayenne le 9 novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Caroline**, négritte, âgée d'environ 12 ans, appartenant au sieur Jo Resse, est partie marronne de Cayenne, emportant avec elle toutes ses hardes le 16 du courant.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Zélie**, négresse, âgée d'environ 14 ans, appartenant au sieur Magy, est marronne du 14 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Gertrude**, négresse, âgée d'environ 37 ans, ayant les pieds mal faits et appartenant au sieur Douillard aîné, est partie marronne de l'habitation de son maître, sise au quartier Tour-de-l'Île, le 1<sup>er</sup> novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Augustin**, nègre, âgé d'environ 38 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, peau très noire, et fortement constitué, appartenant au sieur Duclerc, est marron de l'habitation de son maître, du 15 novembre 1830.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

**Marguerite**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 15 ans, appartenant au sieur Louis Henrion, est partie marronne de Cayenne le 23 du courant.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

**Romain**, nègre, âgé d'environ 48 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, peau très noire, appartenant au sieur Malin, est marron de l'habitation de son maître du 22 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Zéphir**

**Gervais**

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Marin, habitant, et sont partis marrons le 24 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Victor**

**Ruffin**

**Omar**

**Crispin**

**Laurent**

**Michel 1<sup>er</sup>**

**Quéto**

**Valentin**  
**Tomy**  
**Philidor**  
**Arsène**  
**Alexis**

Ces douze noirs appartiennent à monsieur Lesage et sont marrons de l'habitation Le Petit-Cayenne du 28 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Zélina**, négresse, de nation bagou, âgée de 25 ans, taille d'un mètre 611 millimètres, peau rougeâtre, appartenant à la demoiselle Joséphine Olivier, est marronne du 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Eugène**, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 75 millimètres, vêtu d'un mauvais pantalon de toile, appartenant au sieur Bouteiller, est parti marron de Cayenne le 27 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Romain**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au sieur Magy, est marron du 5 du courant.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

**Pierre**, nègre, appartenant au sieur O'Neil, régisseur de monsieur Fabens, est marron de l'habitation Tilsit, du 12 décembre 1830.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

**Pascal 2<sup>e</sup>**, nègre, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur de Montforand, est parti marron de l'habitation Beauregard le 15 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 25 décembre 1830, p. 233.

**Amélie**, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 34 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant à la demoiselle Elisabeth Bonneau, est marronne du 19 du courant.

Avis du 23 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 25 décembre 1830, p. 233.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Cassius**, nègre, du service colonial, arrêté le 13 dudit mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

**Noël**, nègre, appartenant à madame Cogneau, arrêté le 18 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

**Crispin**, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans environ, a été arrêté le 26 décembre dernier, sur l'habitation de monsieur Candolle.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Louche**, nègre, de nation rongou, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), a été arrêté à Cayenne par un agent de police et conduit à la geôle.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

**Bernard**

**André**

**Jean-Baptiste**

**Charles**

**Basile**, nègres

**Patience**

et **Ursule**, négresses

appartenant à monsieur Michely, partis marrons de l'habitation La Cordillère, située au quartier de Roura, dans la nuit du 5 au 6 octobre dernier, ont été arrêtés le 20 janvier présent mois, dans les bois d'Organabo, par le détachement envoyé à leur poursuite.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Oscar**, nègre, appartenant à monsieur Delanglade fils, évadé de la geôle le 1<sup>er</sup> novembre dernier, a été arrêté à Kaw, et conduit à la geôle, où il est en ce moment.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Arsène**, négresse, appartenant à monsieur Fabens, marronne depuis le 13 de ce mois, a été arrêtée sur La Marianne, le 16 dudit mois et conduite à la geôle.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Placide**, nègre, appartenant à monsieur Malin, a été arrêté au passage de la pointe Macouria le 19 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Jean-Baptiste**, nègre, de nation bagou, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'une chemise de laine verte, se disant appartenir au sieur Houget, a été arrêté le 20 janvier présent mois, à Kaw et conduit à la geôle de Cayenne.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

**Boniface**

**Horace**

**Jean-Louis**

**Lazarino**

**Roubaud**

**Babilas**

**Thomasini**

Nègres du service colonial, arrêtés.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

**Hélène**

et **Didon**

appartenant à monsieur Malin, ont été arrêtées à Cayenne le 5 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**André 4<sup>e</sup>**, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 14 février courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Thècle**, appartenant au Domaine colonial, arrêté le 17 février de ce mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Saint-Phaur**, nègre, appartenant à la dame veuve Brun, a été arrêté à Cayenne le 17 février courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Linval**

**Antoine**

**Francisque**

**Augustin**

**Etienne**

**Adrien**, nègres,

et la négresse **Charité**

appartenant aux sieurs Prus et Martin, partis marrons de leurs maîtres le 26 février 1829, ont été arrêtés dans les bois de Matoury le 26 février 1830.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Isidore**, nègre,

**Félicité**

**Mélanie**

**Fanelly**, négresses,

marrons de l'habitation Sautreau, au quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 30 décembre dernier, ont été arrêtés dans les bois de Matoury le 26 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**John**, nègre galérien, évadé des travaux publics le 13 avril présent mois, a été arrêté le 25 du même mois, sur l'habitation de monsieur Bernard.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1830, p. 80.

**Azor**

et **Loridan**

Nègres, grands marrons, appartenant à messieurs Prus et Martin, arrêtés le 28 avril dernier, quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

**Jasmin**, nègre, grand marron, appartenant aux mêmes propriétaires, arrêté à Kaw le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

**Lindor**

et **Jacques**, nègres marrons, appartenant au sieur Germain, demeurant à Roura, ont été capturés à Kourou.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Zamore**

Nègre calbary, appartenant à monsieur Revoil, comme chargé de la procuration de monsieur Nègre, a été arrêté le 31 mai dernier au quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Antoine**, nègre, appartenant à messieurs Couy et Berger, parti marron de l'habitation La Levée, le 18 du présent mois, a été arrêté le 19 suivant et remis à ses maîtres.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Manon**, négresse, appartenant à monsieur Fourgassié, a été arrêtée au quartier du Tour-de-l'Ile le 22 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Antoine**, nègre, appartenant à messieurs Berger et Couy, a été arrêté le 30 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

**Fleury**, nègre, de nation apoto, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant à monsieur Malin, a été arrêté le 13 du courant, à la pointe de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

**Adélaïde**, négresse, de nation calbary, appartenant au sieur Godard, a été arrêtée le 25 juillet dernier, dans les bois du quartier de Kaw, et conduite à Cayenne.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

**Casimir**, nègre, appartenant au nommé Urbain Michaud, marron depuis le 1<sup>er</sup> mai 1830, a été arrêté à Baduel le 13 août dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Léon**, nègre, appartenant au sieur Delanglade, marron depuis le 9 août dernier, a été arrêté le 24 du même mois, au quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Théodore**, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Françoise**, négresse, appartenant au sieur Déjean, partie marronne depuis le 7 juin 1830, a été arrêtée dans les bois de La Gabrielle, le 24 août dernier, par le détachement envoyé dans ce quartier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Tarquin**, nègre, appartenant au même propriétaire, parti marron depuis le 11 février 1820, a été arrêté au même lieu et à la même époque que la précédente.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

**Castor**, nègre, appartenant à monsieur Delanglade, a été arrêté en marronnage le 21 du présent mois au quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 173.

**Noël**

et **Michel 1<sup>er</sup>**

Nègres, de l'atelier de fouille, ont été arrêtés les 24 et 29 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

**Adelson**, nègre, de nation gorée, âgé de 23 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, marron du 1<sup>er</sup> octobre 1830, a été arrêté le 7 du même mois.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Bienvenu**, nègre rongou, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, appartenant aux sieurs Mille et Quinton, a été arrêté le 3 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Cassandre**, nègre, de nation ibo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 515 millimètres, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 7 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Cécile**, négresse, se disant appartenir au sieur Jambe, a été arrêtée et conduite à la geôle le 9 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Casimir**, nègre, appartenant au sieur D'Or, a été arrêté le 6 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**L'Espérance**, négresse, appartenant à la nommée Yéyette dite Chouabe, a été arrêtée le 10 octobre au passage de Carouabo et conduite à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Quinola dit Gabriel**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 806 millimètres  
**Marseille**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres

Ces deux nègres, appartenant au sieur Robert, sont marrons du 20 septembre et ont été arrêtés et conduits à la geôle les mêmes jours que L'Espérance.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Geneviève**, négresse, de nation calbary, appartenant au nommé Cornudet cadet, a été arrêtée le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Toussaint 3<sup>e</sup>**

**Carlos**

Ces deux nègres appartiennent au domaine colonial et ont été arrêtés le 17 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Louche**, nègre, appartenant au sieur Delanglade fils, a été arrêté et conduit à la geôle le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 4 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1830, p. 202.

**Zélie**, négresse, appartenant au sieur Magy, a été arrêtée le 16 du courant et conduite à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Pantin**, nègre, de nation calbary, appartenant au sieur Godard, a été arrêté le 13 décembre présent mois, et conduit à la geôle le 14 dudit.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

**Neptune**, nègre, de nation gorée, marron du 13, arrêté le 14 décembre et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

## **Avis de retour de marrons**

**Thomasini**

**Pekin**

Nègres du service colonial, rentrés le 7 de ce mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

**Delphine**, négresse, est revenue chez son maître, le sieur Fiévée, habitant propriétaire, le 2 de ce mois.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Pamphile**

**Adrien**

et **Barbin**

Nègres, de l'habitation La Levée, au quartier du Tour-de-l'Ile, marrons depuis le 27 octobre dernier, sont rentrés chez leur maître le 12 janvier courant.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Raphaël**

**Ali**

**Azor**

et **Prosper**

Marrons depuis le 15 décembre dernier, appartenant à la nommée Thérèse Bédé, sont rentrés sur son habitation le 11 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Martin**

et **César**

Nègres, appartenant à monsieur Delanglade père, marrons depuis le 31 décembre dernier, sont rentrés le 12 du courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

**Clément**, nègre, appartenant à monsieur Durocher, marron depuis le 3 janvier dernier, est rentré chez son maître le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

**André**, appartenant à la veuve Frontin.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Antoine**

**Jean-Pierre**

et **Doudon**

Nègres du Domaine colonial, marrons de l'atelier de fouille le 21 du mois de février dernier, sont rentrés le 25 du même mois.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Janvier**

**Miany**

**Alcide**

**Isidore**

et **Sapho**

Marrons de la même habitation [Sautreau, quartier du Tour-de-l'Île], sont rentrés à la même époque [le 26 février dernier].

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Jean-Baptiste**, nègre, appartenant à messieurs Mille père et Quinton, est rentré sur l'habitation de ses maîtres le 22 du mois de mai dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

**Lindor**, nègre, appartenant à monsieur Mosse, marron depuis le 22 février, est rentré le 10 du courant chez son maître.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Prudent**, nègre, de monsieur Renaud-Montrose, marron depuis le 17 juin courant, est rentré le 20 suivant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

**Azolan**, nègre, appartenant au sieur Martin (Pierre), marron du 12 septembre dernier, est rentré le 16 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

**Anne-Marie**, négresse créole, âgée de 27 ans, appartenant au sieur Minette, est rentrée le 25 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

**Adonis**, nègre, âgé d'environ 29 ans, appartenant à la briqueterie Renouard, est rentré chez son maître le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

### **Gédéon**

#### **Bambou**

Ces deux nègres, appartenant à madame de Foucauld et marrons du 20 octobre 1830, sont rentrés le 24 dudit mois.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Lable**, nègre, appartenant au nommé Ferjus, marron depuis le 16 octobre, est rentré le 28 du même mois.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

**Augustin**, nègre créole, appartenant au sieur Lajonie, est rentré chez son maître le 25 septembre 1830.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 210.

**Théodore**, nègre, appartenant au sieur Tournié, marron du 13 octobre dernier, est rentré le 25 du même mois.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 210.

**Amélie**, négresse, de nation bagou, appartenant à Elisabeth Bonneau, marronne du 30 octobre 1830, est rentrée le 5 du courant.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

**Mathurin**, nègre, appartenant au sieur Lalanne (Baptiste), est rentré chez son maître le 12 du même mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

**Cacanda**, nègre, âgé d'environ 14 ans, appartenant à monsieur Power, est rentré chez son maître le 18 novembre 1830.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 12 ans, appartenant au sieur Jo Resse, est rentrée le 20 du courant.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

**Mayeul**, nègre, de nation créole, appartenant à monsieur de Montagu, est rentré chez son maître le 20 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Marguerite**, négresse, de nation carbary, appartenant au sieur Henrion (Louis), est rentrée chez son maître le 25 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Eugène**, nègre, appartenant au sieur Bouteille, marron du 30 novembre, est rentré chez son maître le 2 décembre 1830.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

**Antoine**, nègre, appartenant au sieur Eydoux, s'est rendu le 20 octobre dernier au poste de Mana, et a été conduit à la geôle le 4 du courant.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Bertrand, marron du 9 novembre dernier est rentré chez son maître le 4 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

## Avis de déclaration de marronnage

**Tout-Hazard**, nègre, de nation bibi, âgé de 31 ans, appartenant à demoiselle Clémence Elmingé, est parti marron de Cayenne le 24 décembre 1830.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1831, p. 2.

**Polidore**, négriillon, taille d'un mètre 556 millimètres, ayant la lèvre inférieure fort épaisse, vêtu d'un mauvais pantalon de toile, appartenant à monsieur Pain (Pierre), est marron du 23 du courant.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1831, p. 2.

**Mathias  
Bruneau  
Stanis**

Nègres, appartenant à monsieur Mosse père, partis marrons le 20 décembre 1830.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1831, p. 2.

**Monplaisir  
Victor  
Zaire**

Noirs, appartenant à monsieur Prus, marrons de l'habitation Austerlitz du 23 du même mois.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1831, p. 2.

**Michel**, nègre, de nation carmantin, âgé de 42 ans, taille d'un mètre 710 millimètres, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'Ilet La-Mère, du 2 du courant.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

**Quéto  
Valentin  
Tomy  
Arsène  
Omar  
Victor  
Laurent**

Ces noirs appartiennent à monsieur Lesage, habitant, rentrés sur l'habitation Le Petit-Cayenne à la suite d'un 1<sup>er</sup> marronnage ; ils en sont repartis marrons le 7 du même mois.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

**Joseph**, nègre, appartenant au sieur Magy, est marron du 9 janvier 1831.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**Joseph**, nègre, de nation congo, âgé d'environ 40 ans, taille d'un mètre 740 millimètres, tatoué sur le dos et sur l'estomac d'une croix, appartenant au sieur Pavé, est marron du 15 du courant.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**Caprice**, négritte, âgée d'environ 10 ans, vêtue d'un camisard et d'une vareuse, appartenant à demoiselle Louise Belline, est partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**Anne-Marie**, négresse, âgée d'environ 30 ans, taille moyenne, ayant beaucoup d'embonpoint, et appartenant à monsieur Marchal, est marronne de l'habitation Le Trésor, quartier de Macouria, du 11 du courant.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

**Cimber**

**Apollon dit Aguimbo**

**Cambronne dit Bouriki**

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Maxime et sont marrons de l'habitation de leur maître du 19 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

**Jacques**, nègre créole, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Belle-Vue le 9 janvier 1831.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

**Alexis**

**Philidor dit Gorée**

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Lesage et sont marrons du 30 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

**Pamphile**

**Catalache**

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Duclerc et sont partis marrons de l'habitation Sainte-Agathe, le 1<sup>er</sup> le 14 janvier dernier et le 2<sup>e</sup> le 31 du même mois.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

**Joachino**, nègre, de nation congo, âgé d'environ 28 ans, tatoué à côté de chaque œil, appartenant à monsieur de Monforand, est parti marron de l'habitation Beauregard le 28 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

**Zéphirin**, nègre, de nation bibi, âgé de 20 ans, tatoué sur le front et appartenant à monsieur Ronmy, est marron de la briqueterie Renouard du 2 du courant.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 24.

**Victor dit Grosse-Tête**, négrillon, âgé d'environ 12 ans, taille d'un mètre 333 millimètres, vêtu d'une chemise de ginga et appartenant à monsieur Constantin, est parti marron de Cayenne le 17 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Rosine**, négresse âgée de 21 ans

**son enfant**, mulâtre âgé de 8 mois

appartenant à monsieur de Longpont est marronne de l'habitation Montabo du 16 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Michel**

**Galion**

**André**

**Alexandre**

**Marceline**

**Zome**

Ces six noirs appartiennent au sieur Bagot et sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Roura du 28 janvier 1831.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Philibert**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile, est parti de l'habitation du sieur Fiévée, son maître, armé d'un sabre et d'une hache le 24 février dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**César dit Marcelin**, nègre de monsieur Lalanne, négociant, est marron du 20 février dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Gervet**, nègre créole, âgé de 44 ans, appartenant au sieur Lenglet, est marron de l'habitation de son maître du 23 décembre 1830.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Etienne**, nègre, appartenant au sieur Saint-Philippe, est marron de Cayenne du 27 février dernier

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Alexandre**, nègre, de nation rongou, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 720 millimètres, ayant une petite cicatrice au genou droit et au bras gauche, et une longue cicatrice au-dessous de l'épaule gauche, appartenant au domaine colonial, est marron de Cayenne, du 2 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Théodore**, nègre, de nation calbary, âgé de 13 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, ayant un collier au cou et appartenant au sieur Etienne Camille, est parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Toussaint**, nègre, de nation rongou, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à demoiselle Frédérisca, fille du sieur Camille, est marron de Cayenne du 14 du présent mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Guillaume**, nègre, appartenant à monsieur de Beauchère, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Macouria le 3 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Raphaël**, nègre, de nation créole, âgé d'environ 34 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, très barbu, appartenant au sieur André Berville, est marron de Cayenne du 10 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Philidor**, nègre, âgé d'environ 24 ans, taille moyenne et de nation calbary, appartenant à demoiselle Luce dite Raimbaud, est parti marron de Cayenne le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Madelon**, négresse, de nation calabary, appartenant au sieur Guérin, est partie marronne de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura le 12 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre, de nation congo, âgé de 37 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, très velu, ayant une coupure sur la poitrine et appartenant à l'atelier colonial, est marron du 16 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Adélaïde et son enfant**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 25 ans (son enfant âgé de 8 mois), appartenant au sieur Godard, est marronne de l'habitation dite Cabassou, située au quartier du Tour-de-l'Île du 13 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Oreste**

**Lazarre**

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Senelle et sont partis marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier d'Approuague, armés de leurs haches et de leurs sabres et enlevant un vieux canot le 7 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Maximin dit Bouqui**

**Onézime**

**Anicet**

**Zéphirin**

Ces quatre nègres appartiennent au même propriétaire et sont marrons de la même habitation, et ont enlevé un vieux canot et emporté leurs haches et leurs sabres du 16 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Michel**

**Galion**

**André**

**Alexandre**

**Marceline**

**Zome**

Ces six noirs appartenant au sieur Bagot sont rentrés chez leur maître le 6 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Raphaël**, nègre, appartenant au sieur André Berville, est rentré chez son maître le 22 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**André**, nègre, appartenant à demoiselle Thérèse dite Donez, arrêté le 10 du courant, au quartier des Cascades, a été conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Romain**, nègre, appartenant à monsieur Magy, arrêté le 13 du courant, dans la savane Vendôme, a été conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Pierre**, nègre, appartenant au sieur O'Neil, marron du 12 décembre 1830, a été arrêté le 5 mars 1831, et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Louis**, négrillon de nation bibi, âgé de 13 ans, taille d'un mètre 360 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, est marron du 14 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Gildar**, nègre, de nation bagou, appartenant au sieur Berville aîné, est parti marron de Cayenne le 24 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Gilles**

**Cécé**

Ces deux nègres appartiennent au sieur Paul et sont marrons de l'habitation Beauséjour, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 24 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Gabriel**, nègre, âgé de 36 ans, taille d'un mètre 472 millimètres, ayant deux cicatrices, dont une à la jambe et l'autre au visage, appartenant aux sieurs Berger et Couy, est marron de l'habitation La Levée, située au même quartier du 21 mars 1831.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Augustin**, nègre bagou, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant au sieur Cornudet cadet, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande le 20 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Lafleur**  
**Mariette**  
**Charles**  
**Castor**  
**Barry**  
**Geneviève**  
**Pauline**

Ces sept noirs appartiennent au sieur B. Brun et sont marrons de l'habitation de leur maître avec au canot de pêche qu'ils ont enlevé du 17 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Alcindor**  
**Némorin**

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Dayries, leur maître, située au quartier d'Approuague, du 23 mars 1831.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Clément**  
**Victorin**  
**Félix**  
**Gabriel**  
**Bastien**

Ces cinq nègres sont partis marrons de l'habitation Ouanary, située au quartier d'Oyapock, et ont enlevé deux coques de canot dans le courant des mois de janvier, février et mars derniers.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

**Jean Louis**  
**Piter**  
**Nicolas**  
**Thomas**  
**Adélaïde**  
**Basilice**  
**Pomone**  
**Cécile**  
**Catherine**  
**Anne**  
**Aglagé**

Ces onze noirs sont partis marrons de l'habitation Saint-Charles, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Mosse, le 2 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Pierre**, nègre créole, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, ayant la peau rougeâtre et appartenant au même, est marron de l'habitation Boudet, située au quartier du Mont-Sinéry, du même jour.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Philidor**, négriillon, appartenant au sieur Lesage, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Mont-Sinéry, le 8 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Manourou**

**Grégoire**

**Zoé**

**Jacques**

**Parfait**

Ces trois premiers noirs sont marrons de l'habitation de leur maître dite Le Collège, située au quartier d'Approuague, du 25 du mois dernier et les deux autres du 4 de ce mois.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Laurent**, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon bleu, appartenant à madame Power, est marron de Cayenne du 6 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Edouard**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile, armé d'un sabre et d'une hache

**Anne**, négresse de nation rongou, taille d'un mètre 556 millimètres, âgé de 44 ans

marrons de l'habitation Montalis, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Berteau, son maître, le 2 du présent mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Cornélie**

**Agathe**

**Mathurin**

**Maxime**

Ces quatre noirs sont partis marrons de l'habitation Beauséjour, située au quartier du Tour-de-l'Île et appartenant au sieur Paul le 15 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Paul**, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, appartenant au sieur Berville père, est marron de Cayenne du 16 de ce mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Alexis**, nègre, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, est parti marron de l'habitation La Cigogne, située au quartier de Tonnégrande, appartenant à madame Aubin, sa maîtresse, armée d'un sabre le 19 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Acarnas**, nègre, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 580 millimètres, appartenant au domaine colonial, est marron de Cayenne du 22 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Jean-Pierre**, nègre, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly, située au quartier de Cayenne du 28 avril 1831.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 68.

**Victor**, nègre, âgé de 14 ans, de nation bagou, taille d'un mètre 611 millimètres, vêtu d'un pantalon de coton brun rayé, appartenant au sieur Martineau, est marron du 30 du mois dernier.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 68.

**Hortense**, négresse, appartenant à madame Power, est marronne du 2 mai 1831.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Moïse**, nègre, âgé de 35 ans, de nation cacanda, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile blanche, d'une chemise de laine en mauvais état et d'un bonnet de laine bleue, appartenant au sieur Vexel, est parti marron le 10 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Laurent**

**Grégoire**

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, appartenant au sieur Marin, leur maître, du 12 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Rachel**, négresse, appartenant à madame Coignaud, est marronne du 15 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Jean Baptiste dit Ira**, nègre, appartenant au sieur Berville, est marron de Cayenne du 5 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Adonis**, nègre créole, âgé d'environ 56 ans, taille d'un mètre 833 millimètres, peau rouge, appartenant au sieur Roubaud, est parti marron de Cayenne le 16 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Zabeth**, négresse, appartenant au sieur Enguerard, est marronne de l'habitation de son maître, située au Tour-de-l' Ile, du 15 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Bienvenu**

**André**

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Engammare, leur maître, située au quartier de Macouria, du 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Pierre**, nègre, âgé de 34 ans, appartenant au sieur J. Marin, est parti marron de Cayenne le 10 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Thomas**

**Antoine**

**Jean Baptiste**

**Laurent**

**Ambroise**

**Félix**

**Maurice**

**Germain**

**Crispin**

**Moïse**

**Geneviève**

Ces onze noirs sont marrons de l'habitation Montabo, dont le sieur de Longpont est fermier, du 17 mai.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Thomas**, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 550 millimètres, ayant une cicatrice ronde sur la tempe droite et appartenant au domaine colonial, est marron du 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Charles dit Pineau**, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant au sieur Favard, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura, le 22 du mois dernier.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Adélaïde**, négresse, de nation bibi, âgée de 17 ans, taille d'un mètre 361 millimètres, appartenant à madame veuve Mosse, est marronne du 24 du même mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Désirée**, négresse, âgée de 22 ans, appartenant au sieur Lajonie, est marronne de l'habitation de son maître, située au quartier de Macouria, du 22 du mois dernier.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Petit-Pierre**, nègre créole, appartenant au sieur Larivot, est marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 9 courant.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Françoise**, négresse, âgée de 50 ans, appartenant aux sieurs Verneuil et Lefébure, est marronne de Cayenne du 12 courant.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Yau**, nègre, provenant de la succession Anfray et appartenant au sieur Houget, est parti marron le 7 de ce mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Tintin**, nègre, âgé de 45 ans, ayant une grosse jambe par suite d'érysipèle, appartenant au sieur Douillard aîné, est marron de l'habitation La Providence, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 14 du même mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Hercule**, nègre, de nation rongou, âgé de 48 ans, appartenant aux héritiers Decoux, est parti marron de l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura le 27 du mois dernier.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Pateau**

**François**

**Adrien**

**Azor**

**Alcide**

Ces cinq nègres marrons de l'habitation du sieur Victor dit Lagotellerie, située au quartier de Mont-Sinéry, sont partis marrons le 20 du courant.

Avis du 24 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1831, p. 94.

**Guimby**

**Inac**

Ces deux nègres sont partis marrons de l'atelier de défrichement de Mana le 5 du courant.

Avis du 30 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1831, p. 97.

**Lazard**, nègre au sieur Tugny, est marron de Cayenne du 22 du mois dernier

**Coutouvoult**, de nation malgache, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 554 millimètres, ayant un 8 sur l'épaule droite et appartenant au service colonial, est parti marron de Baduel le 3 du courant.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

**Charité**, négresse de nation bagou, âgée de 45 ans, appartenant au sieur Pain (Pierre), est marronne du 8 juillet courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**René**, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 3 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Jean-Pierre**, nègre appartenant au Domaine colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly du 4 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Bastien**

**Joseph**

**Michel**

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation du sieur Bagot, leur maître, située quartier de Roura, le 4 de ce mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Laurent**, nègre âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant à Mme Power, est marron du 6 courant.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

**Madelonette**, négresse appartenant au sieur Duchateau, est marronne du 11 du même mois.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

**Pierre**, nègre, âgé de 34 ans, appartenant au sieur Marin (Joseph), est parti marron le 13 du même mois.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

**Jean-Marie**

**Archange**

Ces deux nègres sont partis marrons de l'habitation L'Amphithéâtre, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 24 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**François**, nègre de l'habitation Bourda, est marron dudit lieu du 4 du courant.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**Philippe**

**Régis**

**Romain**

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation L'Hermitage, appartenant au sieur Magy, leur maître, le 31 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**Numa**, nègre, âgé de 34 ans, de nation aoussa, taille d'un mètre 750 millimètres, estropié des deux poignets, est parti marron de chez madame veuve Chauvin, sa maîtresse, le 29 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**Benjamin**, nègre âgé d'environ 30 ans, appartenant à la demoiselle Salparis, est marron du 5 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Louis**  
**Linval**  
**Nicolas**

Ces trois nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Adélaïde, appartenant au sieur Couptry, leur maître, du 24 du mois dernier.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Thomas**  
**Thiberge**

Ces deux négrillons sont partis marrons de chez le sieur Io Romeo, leur maître, le 9 de ce mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Geneviève**, négresse, appartenant à madame Pierre Pineau, est marronne de Cayenne du 8 août.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Hercule**  
**Tomy**  
**Laurent**  
**George**  
**Crispin**  
**Blaise**  
**Janvier**  
**Samba**

Ces huit nègres sont partis marrons de l'habitation Le Petit-Cayenne, appartenant à monsieur Lesage, leur maître, le 14 de ce mois.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Hypocrate dit Bagita**

**Grison**  
**Thomas**

Ces trois nègres appartiennent à l'atelier colonial et sont marrons du 16 de ce mois.

Avis du 25 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1831, p. 131.

**Azor**, nègre, âgé de 32 ans, de nation bagou, appartenant à demoiselle Anne Algrin, est marron du 23 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

**Apollon**, nègre, de nation bibi, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, d'une forte constitution, appartenant à madame veuve Malvin, est marron de l'habitation La Joséphine, située au quartier de Tonnégrande du 29 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

**Charles**, nègre, galérien, est parti marron de la geôle le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

**Ulysse**, nègre, âgé d'environ 45 ans, ayant une cicatrice et une plaie à la jambe et une hydrocèle, vêtu d'un pantalon de toile et d'une chemise de ginga, est marron de l'habitation La Reconnaissance, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Martin (César), son maître, du 31 du mois dernier.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

**Zéphirin**, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 24 ans, ayant une cicatrice au front, appartenant au sieur Ronmy, est marron du 13 courant.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Augustin**, nègre, appartenant au sieur Vincent Cornudet, est parti marron, enlevant un canot de pêche à demoiselle Anne Cléonice dite Vatar le 30 du mois dernier.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Alexandrine**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, vêtue d'un camisa bleu, appartenant à demoiselle Vénus Hauchecorne, est marronne de chez sa maîtresse du 10 du courant.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 151.

**Soliman**, nègre, ayant le bras droit coupé, appartenant à madame veuve Jahnholz, est parti marron de l'habitation L'Union, située au quartier de Mont-Sinéry, le 29 du mois dernier.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 151.

**Joseph**, nègre, âgé de 53 ans, appartenant à l'habitation Mont-Saint-Jacques, est parti marron, emportant avec lui une hache, un sabre, une chaudière et une moustiquaire, le 27 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Noël**, nègre, âgé de 30 ans, taille moyenne, bègue, appartenant à monsieur Boyard et affermé à madame Coignaud, est marron du 18 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Guimbé**

**Astérius**

**Jean Louis**

**Bastien**

Ces quatre nègres de l'atelier de fouille et appartenant au Domaine colonial, sont marrons du 17 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Crispin**

**Balon**

**Cupidon**

**Germain**

**Marius**

**Oculi**

**Raphaël**

**Joseph Canal**

**Guillaume Canal**

**François Canal**

**Francisque**

**Césaire**

**Cosaque**

**Bataille**

**Sylvain 2<sup>e</sup>**

Ces quinze nègres appartiennent à l'habitation domaniale La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, et sont marrons les 11 premiers du 13 septembre courant et les 4 derniers du 16 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Paul**, nègre, de taille haute, appartenant à demoiselle Fanny Bourdon, est marron de l'habitation Gros-Bois, située au quartier de Kourou du 9 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Régis**, négriillon, appartenant au sieur Toussaint Régis, est parti marron de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Désiré**, nègre, appartenant à l'habitation La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, est marron de cet établissement du 13 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Clément**, nègre, appartenant à monsieur Lesage, est parti marron de l'habitation Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry, le 26 du mois dernier.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

**Florentine**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 18 ans, appartenant à madame veuve Nony, est marronne du 2 de ce mois.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

**Janvier**, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 722 millimètres, très gros, est marron de l'habitation Blanchard, appartenant à monsieur Robert, son maître, du 3 du même mois.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

**Victor**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 15 ans, vêtu d'un pantalon de toile grise, ayant la mâchoire inférieure de côté, est parti marron, emportant une hache, de chez le sieur Martineau, commis-greffier, le 3 du courant.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

**Sulpice**, nègre, de nation calbary, vêtu d'un pantalon de toile, d'une chemise de gingas bleu et d'un vieux chapeau de feutre, est marron de chez le sieur Bonafous, son maître, du 5 de ce mois.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

#### **Souvenir**

**Etienne**

**Holopherne**

**Lubin**

**Apollon**

**Alfred**

**Boa**

**Orosmane**

**Cléopâtre**

**Zaire**

Ces dix noirs sont partis marrons de l'habitation La Ressource, située au quartier d'Approuague, appartenant au sieur F. Couy, leur maître, le 29 du mois dernier.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

#### **Congo**

**Providence**, sa femme

**Alerte**

**Fanny**, sa femme

**Brasse**

**Jean Louis**

**Hazard**

**Adèle**, sa femme

**Grégoire**

Ces dix noirs sont partis marrons de l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, emportant avec eux huit haches et dix sabres le 3 du présent mois.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

**Achille**, nègre, appartenant au sieur Guérin, est marron de l'habitation de son maître du 12 courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

### **Neptune**

#### **Nicolas dit Baquenelle**

Ces deux nègres, appartenant au sieur Dagorn, sont partis marrons de l'habitation Pariacabo le 1<sup>er</sup> d'octobre courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Théodore**, nègre, de nation bagou, provenant de la succession Anfray, est marron du bord de la goélette du sieur François Carrère du 3 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Etienne Toyode**, nègre, appartenant au sieur Saint-Philippe, est marron du bord de la même goélette le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Tricolor**, nègre, de nation bibi, appartenant au sieur Aubin, est parti marron de la ménagerie de son maître le 5 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Labonté**, nègre, appartenant à dame veuve Nony, est parti marron du même lieu et le même jour.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Nicolas**, nègre, appartenant au sieur Couptry, est marron de l'habitation de son maître du 8 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Soliman**, nègre, âgé de 50 ans, appartenant au sieur Blanchard, est marron de l'habitation de son maître du 21 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

### **Fox**

#### **René**

Ces deux nègres, appartenant aux sieurs Prus et Martin, sont partis marrons de l'habitation Austerlitz le 21 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Hercule**, nègre, appartenant au sieur Larivot, est marron du 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Julien**, nègre, de nation gorée, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 780 millimètres, attaché à la boucherie du gouvernement et appartenant à l'atelier colonial, est marron du 24 du même mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Archange**, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, est parti marron dudit établissement le 19 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Nicolas**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz le 21 du mois dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Isidore**, nègre, appartenant à madame veuve Brun, affermé à messieurs Verneuil et Lefébure, est marron de la briqueterie Mapéribo du 27 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Pacifique**, nègre, de nation rongou, borgne, appartenant à l'habitation Bourda, est marron du 4 septembre dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Raymond**

**Romain**

**Lafortune**

**Brutus**

Ces quatre nègres sont partis marrons de l'habitation Quartier-Général le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Romulus**

**Phocion**

**Jean Louis**

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Troye et sont marrons de l'habitation Cabassou du 11 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Théodore**, nègre, appartenant au sieur Enguerard, est marron de l'habitation L'Espérance, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 4 courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Jacques**, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

**Florentin**

**Zamor**

**Idris**

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation dite Césarée, appartenant à monsieur de Montagu, leur maître, le 30 du mois dernier.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Alix**, négresse, calbary, âgée de 12 ans, vêtue d'une vareuse et d'un camisa bleu, appartenant à demoiselle Luce Rambaud, est marronne du 3 du courant.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Arsène**, négresse, de nation rongou, est partie marronne de l'habitation Eldorado, appartenant au sieur de Bassigny, son maître, le 4 du courant.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221.

**Eustache**

**Augustin**

**Paulin**

**Gontran**

**Jean François**

Ces cinq nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Agathe, appartenant au sieur Ducler, leur maître, du 9 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221.

**Sans-Souci**

**Lucien**

**Augustin  
Étrennes  
Thémire**

Ces cinq noirs sont partis marrons de l'habitation La Béarnaise, appartenant à monsieur Tonat, leur maître, du 10 du même mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Baca  
André**

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Engammare, leur maître, du 11 courant.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Juba**, nègre, appartenant au sieur de Beauchère, est parti marron de l'habitation Bon-Marché, située au quartier de Macouria, le même jour que les deux précédents.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Avis d'arrestation de marrons**

**Ruffin**, nègre, appartenant au sieur Lesage, marron du 28 novembre dernier, a été arrêté par le détachement envoyé dans le quartier du Mont-Sinéry le 9 janvier.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

**Alexandre dit Séide**, âgée d'environ 10 ans, vêtue d'un camisard et d'une vareuse, appartenant à demoiselle Louise Belline, est partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**André**, nègre, appartenant à demoiselle Thérèse dite Donez, arrêté le 10 du courant, au quartier des Cascades, a été conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Romain**, nègre, appartenant à monsieur Magy, arrêté le 13 du courant dans la savane Vendôme, a été conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Pierre**, nègre, appartenant au sieur O'Neil, marron du 12 décembre 1830, a été arrêté le 5 mars 1831 et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**René**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté à Roura le 20 mars 1831 et conduit à la geôle de Cayenne le 2 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**André**, nègre, appartenant au sieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre, a été arrêté le 27 avril 1831, et conduit à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Alexandre**, nègre, de nation bamba, appartenant au sieur Bagot, a été conduit à la geôle le 22 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Jean-Pierre**, nègre, du service colonial, a été arrêté le 11 mai 1831 et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Eugène**, nègre, appartenant à l'habitation Beauregard, a été arrêté le 3 juin et conduit à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Castor**  
**Geneviève**

Ces deux noirs appartiennent au sieur B. Brun, ont été arrêtés le 9 juin et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

**Pateau**  
**François**  
**Adrien**  
**Azor**  
**Alcide**

Ces cinq nègres, marrons de l'habitation du sieur Victor dit Lagotellerie du 20 du courant, ont été arrêtés le 22 et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 30 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1831, p. 97.

**Batilde**, négresse, appartenant au sieur Enguehard, a été arrêtée le 6 juillet 1831 et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

**Isidore**  
**Noël**  
**Séraphin**  
**Marceline**

Ces quatre noirs, marrons de l'habitation de monsieur Kerckove, leur maître, du 1<sup>er</sup> mai dernier, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Augustin**  
**Lazard**

Nègres appartenant au sieur Vincent Cornudet, ont été arrêtés le 7 de ce mois et conduits à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Oreste**, nègre, appartenant au sieur Joseph dit Mon-Père, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Artaban**, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 8 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Pierre**, nègre, créole, appartenant au sieur Blanchard, a été arrêté le 11 du courant et conduit à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Antoine**, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle, le 3 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**Castor**, nègre, de nation bibi, appartenant au sieur Magy, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle, le 3 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**René  
Adrien**

Ces deux nègres, appartenant aux sieurs Prus et Martin, ont été arrêtés le 7 du courant et conduits à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Charité**, négresse, appartenant au sieur Pierre Pain, a été arrêtée et conduite à la geôle le même jour que les deux nègres ci-dessus mentionnés.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Françoise**, négresse, appartenant aux sieurs Verneuil et Lefébure, a été arrêtée le 7 du courant et conduite à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Régis**, nègre, appartenant au sieur Magy, a été arrêté et conduit à la geôle le 8 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**François**, nègre, de l'habitation Bourda, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Théodore**, nègre, appartenant au sieur Bouard, a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

**Guédan**, nègre, appartenant au sieur Bordes, a été arrêtée le 18 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Bertrand, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Division**, nègre, appartenant au sieur Léon Vigué, a été arrêté le 23 du courant et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1831, p. 131.

**Alexis**, nègre, appartenant au sieur Larivot, habitant, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle le 3 du même mois.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

**Grison  
Thomas**

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et ont été arrêtés le 9 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Barry  
Pauline**

Ces deux noirs appartenant au sieur Benjamin Brun, ont été arrêtés le 31 du mois dernier et conduits à la geôle le 11 du courant.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**François**, nègre, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 10 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Alexandre**, nègre, appartenant au sieur Magy, a été arrêté le 13 du même mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Pantin**, nègre, appartenant au sieur Godard, a été arrêté le 14 de ce même mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Astérius**, nègre, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Pierre**, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, a été arrêté encore le même jour.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

**Augustin**, nègre, appartenant au sieur Vincent Cornudet, a été arrêté le 16 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Azor**, nègre, appartenant au sieur Boquillon, a été arrêté le 24 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Canal**, nègre, de l'atelier de fouille et appartenant au Domaine colonial, a été arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Benjamin**, nègre, appartenant à demoiselle Salparis, a été arrêté le 26 septembre et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Jean Louis**, nègre, appartenant à monsieur Lalanne, négociant, a été arrêté le 26 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Doudou**, nègre, du camp Saint-Denis et appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 24 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Azor**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté le 28 de ce mois et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Adonis 2<sup>e</sup>**, nègre, appartenant à monsieur Lesage, a été arrêté le 29 septembre dernier et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

**Astérius**, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 5 du courant.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

**Ovide**, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 12 du courant.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

**Joubin****Basile**

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et ont été arrêtés le même jour.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

**Achille**, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 12 du courant et conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Jacques**, nègre, appartenant aux hoirs Mille (habitation Blanchard), a été arrêté le 23 de ce mois et conduit à la geôle le 24.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Léandre, a été arrêté le 28 du mois dernier et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Thérésine**, négresse, appartenant à demoiselle Viline, a été arrêtée et conduite à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Joseph****Séverin****Romain****Lucie****Hortense****Sophie**

Ces six noirs appartiennent au sieur Renaudin et ont été arrêtés le 2 du courant et conduits à la geôle le 3.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Zéphirin**, nègre, de nation calbary, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant aux sieurs Gibelin et Ronmy, a été arrêté le 4 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**André**, négrillon, de nation bagou, âgé de 14 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, appartenant au sieur Michaud, a été arrêté le 3 du courant et conduit à la geôle le 4.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Michaud**, nègre, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, a été arrêté et conduit à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Figaro**, nègre, au sieur Mathieu, caboteur, a été arrêté le 20 de ce mois et conduit à la geôle le 23.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Fanfan**, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 24 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

**Michaud**, nègre, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, a été arrêté et conduit à la geôle le 30 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

**Baquenelle**, nègre, appartenant au sieur F. Dagorn, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

**Geneviève**, négresse, appartenant à dame Pierre Pineau, a été arrêtée et conduite à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Ova**, négresse, appartenant à madame Carmignac, a été arrêtée et conduite à la geôle le même jour que la précédente.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Théodore**, nègre, appartenant au sieur Enguerard, a été arrêté le 8 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Cadiche**

**Joseph**

**Jean-Pierre**

**Toussaint**

**Paul**

**Adrienne**

**Adélaïde**

**Rose**

**Genny**

**Lafortune**

Ces dix noirs ont été arrêtés dans le quartier de Roura et rendus aux sieurs Fleury et Plassan, leurs maîtres, moins le nommé Lafortune qui a été emmené à Cayenne le 21 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Soliman**, nègre, appartenant au sieur Blanchard, a été arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Grégoire**, nègre, appartenant au sieur Lalanne, négociant, chargé de pouvoirs du sieur Quesnel, de Rouen, a été arrêté le 16 du courant et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

### **Avis de retour de marrons**

**Crispin**

**Michel 1<sup>er</sup>**

**Philidor**

**Alexis**

Ces noirs appartiennent à monsieur Lesage et sont rentrés de marronnage le 6 janvier 1831.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

**Tout-Hazard**, nègre, de nation bibi, appartenant à demoiselle Clémence Elmingé, est rentré chez sa maîtresse le 31 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

**Romain**, nègre, appartenant au sieur Magy, est rentré chez son maître, le 10 du courant.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**Victor**, nègre, appartenant au sieur Prus, habitant, marron du 4 décembre 1830, est rentré chez son maître.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

**Joseph**, nègre, appartenant à monsieur Magy, est rentré chez son maître le 15 janvier 1831.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

**Rose**, négresse, appartenant au sieur Toussaint Régis, marronne du 30 juillet 1830, est rentrée chez son maître le 20 janvier 1831.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

**Pascal 2<sup>e</sup>**, nègre, de l'habitation Beauregard, marron du 15 décembre 1830, s'est rendu sur ladite habitation le 22 du courant.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

**Caprice**, négritte, de demoiselle Louise Belline, est rentrée chez sa maîtresse le 24 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

**Félix**

**Stanis**

**Jean Baptiste**

**Ambroise**

**Jean François**

**Louis Gabriel**

**Célestin**

**Romaine**

**Marie Française**

**Ursule**

Ces 10 noirs sont partis marrons de l'habitation Montabo à différentes époques et y sont rentrés le 20 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

**Michel**

**Galion**

**André**

**Alexandre**

**Marceline**

**Zome**

Ces six noirs appartiennent au sieur Bagot et sont rentrés chez leur maître le 6 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Raphaël**, nègre, appartenant au sieur André Berville est rentré chez son maître le 22 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Achille**, nègre, de l'atelier colonial, marron du 16 mars 1831, est rentré le 27 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Monplaisir**

**Zaire**

Noirs, appartenant au sieur Prus, habitant, sont rentrés chez leur maître le 2 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Nicolas**, nègre, appartenant au sieur Coupry, marron du 10 juin 1830, est rentré chez son maître le 29 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Quéto**  
**Valentin**  
**Tomi**  
**Arsène**  
**Victor**  
**Laurent**

Ces 6 noirs se sont rendus d'eux-mêmes sur l'habitation Le Petit-Cayenne, appartenant au sieur Lesage, leur maître, le 10 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

**Philidor**, négrillon, appartenant au sieur Lesage, est rentré chez son maître le 20 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Augustin**, nègre, appartenant au sieur Cornudet cadet, est rentré chez son maître le 4 du présent mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Gildar**, nègre, appartenant au sieur Berville aîné, marron du 24 mars dernier, est rentré chez son maître le 16 de ce mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

**Paul**, nègre, créole, appartenant au sieur Berville père, marron du 16 avril 1831, est rentré chez son maître, le 29 du même mois.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 69.

**Gilles**  
**Narcisse dit Cécé**  
**Mathurin**  
**Maxime**  
**Cornélie**  
**Agathe**

Ces six noirs sont rentrés sur l'habitation Beauséjour, situés au quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 69.

**Victor**, nègre, appartenant au sieur Martineau, est rentré chez son maître le 12 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

**Rachel**, négresse, appartenant à madame Coigneau, est rentrée le 25 du mois dernier.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Piter**  
**Nicolas**  
**Thomas**  
**Cécile**  
**Thérèse**  
**Catherine**  
**Anne**  
**Aglaé**

Ces huit noirs sont rentrés sur l'habitation de madame veuve Mosse, leur maîtresse, le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Laurent**, nègre, appartenant à madame Power, est rentré chez sa maîtresse, le 6 de ce mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

**Cimber**

**Apollon**

**Cambrone dit Bouriki**

Ces trois nègres sont rentrés chez le sieur Maxime, leur maître, le 23 du mois dernier.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

**Thélémaque**

**Jean-Louis**

**Noël**

**Premier**

**Pierre**

**Azor**

**Brunot**

**Mathias**

**Adélaïde**

**Pomone**

**Basilice**

Ces onze noirs sont rentrés chez madame veuve Mosse, leur maîtresse, le 5 du courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

**Petit-Pierre**, nègre, appartenant au sieur Larivot, est rentré chez son maître le 13 de ce mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 106.

**Polymène**, nègre, appartenant au sieur Langlais, s'est rendu chez monsieur le commissaire de police et a été conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 106.

**Thomas**

**Antoine**

**Jean-Baptiste**

**Laurent**

**Ambroise**

**Félix**

**Meurisse**

**Germain**

**Crispin**

**Moïse**

**Geneviève**

Ces onze noirs, marrons du 17 mai dernier, sont rentrés à l'habitation Montabo, d'où ils étaient partis le 20 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

**Jean-Marie**

**Archange**

Ces deux nègres sont rentrés à l'habitation L'Amphithéâtre, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 9 du courant.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Philippe  
Romain**

Ces deux nègres sont rentrés chez le sieur Magy, leur maître, le 2 du même mois.  
Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Thomas  
Thiberge**

Ces deux négrillons sont rentrés chez le sieur Io Romeo, leur maître, le 13 du courant.  
Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Gabriel**, nègre, de l'habitation Ouanary, est rentré le 15 août dernier, et a été conduit à la geôle le 27 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

**Laurent**, nègre, appartenant à madame Power, est rentré chez sa maîtresse le 5 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

**Ulysse**, nègre, appartenant au sieur Martin (César), est rentré chez son maître le 4 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Hercule  
Tomy  
George  
Crispin  
Blaise  
Janvier  
Samba**

Ces sept nègres sont rentrés chez monsieur Lesage, leur maître, le 20 du courant.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Noël**, nègre, appartenant à monsieur Boyard et affermé à madame Coignaud, est rentré chez son maître le 25 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Apollon**, nègre appartenant à madame veuve Malvin, est rentré chez sa maîtresse le 30 du mois dernier.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Louis  
Sinval  
Nicolas**

Ces trois nègres sont rentrés chez le sieur Couptry, leur maître, le 9 du même mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1831, p. 155.

**Césaire  
Cosaque  
Bataille  
Sylvain 2<sup>e</sup>  
Crispin  
Balon  
Cupidon  
François Canal  
Francisque  
Guillaume Canal**

**Joseph Canal**  
**Germain**  
**Marius**  
**Oculi**  
**Raphaël**  
**Désiré**  
**Victorin**

Ces dix-sept noirs appartiennent à l'habitation La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, et sont rentrés le 17 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Sulpice**, nègre, appartenant au sieur Bonnafoux, boulanger, est rentré chez son maître le 13 du présent mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Etienne**, nègre, appartenant au sieur Rougier, habitant propriétaire dans le quartier d'Iracoubo, s'est rendu de lui-même à Cayenne le 25 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

**Laurent**  
**Clément**

Nègres, appartenant à monsieur Lesage, sont rentrés le 23 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

**Alexandrine**, négresse, appartenant à demoiselle Venus Hauchecorne, est rentrée le 14 du mois dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

**Brasse**, nègre, appartenant à l'habitation Le Collège, est rentré le 27 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

**Émilie**, négritte, appartenant à demoiselle Thérèse Monnier, est rentrée le 5 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

**Anna**, négresse appartenant au sieur F. Cumin, est rentrée le 6 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

**Émile**, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est rentré le 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

**Isidor**, nègre, appartenant à madame veuve Brun, affermé à messieurs Verneuil et Lefébure, est rentré le 3 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Hazard**  
**Congo**  
**Allerte**  
**Jean-Louis**  
**Grégoire**  
**Roche**  
**Adèle**  
**Fanny**  
**son enfant**  
**Providence**

Ces 10 noirs, appartenant à l'habitation Le Collège, sont rentrés le 12 du courant.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

**Archange**, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, est rentré sur ladite habitation le 29 du mois dernier.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221-222.

**Avis de déclaration de marronnage**

**Charles**, nègre appartenant à madame veuve Brun, est parti de la briqueterie de sa maîtresse au Mont-Sinéry le 20 décembre 1831.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Joseph**, nègre appartenant aux sieurs Detelle, a quitté l'habitation de ses maîtres le 21 dudit mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Marie-Rose**, négresse de nation bagou, âgé de 36 ans environ, appartenant au sieur Pavé, est partie de l'habitation de son maître le 10 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Euphrasie**, négresse appartenant au sieur Jambe, a quitté la maison de son maître à Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Benjamin**, nègre âgé d'environ 31 ans, taille de quatre pieds neuf pouces, de nation calbary, appartenant au sieur Pariset, ancien habitant, est parti de Cayenne le 24 dudit mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Pierre  
Farcau  
Lafleur  
Jolivat  
Hector  
Jean-Baptiste  
Joseph  
Talma  
Allard  
Jérôme  
Nicolas  
Muscadin**

Ces douze noirs appartenant à madame veuve Bonnet, habitante à Approuague, ont quitté successivement l'habitation de leur maîtresse du 7 au 20 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Magdeleine**, négresse de nation calbary, âgée d'environ 20 ans, taille moyenne, enceinte de 8 mois, appartenant à madame veuve Dufay, est partie de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 4 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Esther**, négritte âgée de 11 ans, est marronne de chez madame veuve Michely, sa maîtresse, du 5 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**Dauphin**, nègre âgé de 35 ans, ayant mal à la jambe, est marron de chez les sieurs Verneuil et Lefébure, ses maîtres, du 8 du même mois.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**Pacifique**, nègre rongou, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), appartenant à monsieur Berville père, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne, le 12 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Etienne dit L'Impossible**, nègre bambara, âgé de 55 ans, taille d'un mètre 833 millimètres  
**Marthe**, négresse, femme d'Etienne, de nation calbary, âgée de 50 ans, taille d'un mètre 556 millimètres  
**Valerine**, négresse créole, âgée d'environ 49 ans

Ces nègres et négresses, appartenant au sieur Toussaint Régis, sont partis de Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Laurent**, nègre appartenant au sieur Larivot, est marron de la maison de son maître à Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Ova**, négresse de nation arada, âgée d'environ 16 ans, taille moyenne, ayant une forte cicatrice à l'une de ses jambes, a quitté la demeure de sa maîtresse la dame Carmagnac le 21 courant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Marceline**, négresse âgée de 17 ans, appartenant au sieur Anne-Marie-Guillaume Cyrille, de Cayenne, est partie le 21 dudit mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Thomas**, nègre de nation bagou, âgé de 44 ans, est parti marron de l'habitation Les Deux-Rives, appartenant à monsieur B. Bernard, son maître, dans le courant du mois de novembre dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**André**, négrillon, appartenant au sieur Michaud, est parti de l'habitation Montagne-Tigres, située au quartier de l'île de Cayenne du 31 janvier 1832.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Antoine**, nègre de nation congo, petite taille, ayant les cheveux un peu gris, appartenant au sieur d'Aigrepoint (Victor), est marron de l'habitation Pariacabo du 19 du même mois.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Marcelin**, nègre âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'une chemise rouge à carreaux et d'un pantalon de toile grise, est parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, le 29 janvier dernier.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Février**, nègre appartenant à la succession Marin, est marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Île, du 8 février courant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Saladin**, nègre de nation rongou, vêtu d'une chemise de laine, d'un pantalon de coutil et d'un chapeau de paille, est parti marron de chez demoiselle Pauline Dominger, sa maîtresse, le 10 février présent mois.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Romulus**  
**Auguste**

Ces deux noirs appartenant à monsieur d'Aigrepoint sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Kourou du 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Alamar**, nègre de nation nago, âgé de 39 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), vêtu d'un pantalon de grosse toile et d'un chapeau ordinaire, est parti marron de l'habitation La Providence, située au quartier de Tonnégrande et appartenant au sieur Pascal Léandre, son maître, le 13 février courant.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Ouanem**, nègre de nation calbary, âgé de 14 ans, est marron de chez madame veuve Bertrand, sa maîtresse, du 17 du même mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Adonis dit Dominique**, nègre de nation rongou, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une chemise de ginga et d'un chapeau ordinaire, est absent de la briqueterie Renouard depuis le 12 de ce mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Achille**, nègre de nation calbary, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), rougeâtre et borgne, est marron de l'habitation du sieur Favard (Jacques), du 28 janvier dernier.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Françoise**, négresse appartenant à madame veuve Marin, est partie marronne de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

**Azopis**, négresse calbary, âgée de 30 ans, taille d'un mètre 460 millimètres, tatouée sur le visage et le dos, atteinte d'affection mentale et faisant partie de l'atelier colonial, est marronne de l'ambulance du camp Saint-Denis, du 5 du même mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

**Auguste**

et **Catherine**, sa femme

Ces deux noirs sont marrons de chez le sieur Barry fils, leur maître, demeurant à Cayenne du 24 février dernier.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

**Jean-Louis**, nègre créole, taille moyenne, vêtu d'une chemise de laine, d'un pantalon blanc et d'un chapeau de paille, est parti marron de la maison du sieur Bernard Saint-Clair, son maître, propriétaire à Cayenne, le 12 mars courant.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

**Émile**

**Guillaume**

**Hélène**

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Favard, sont marrons de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura du 16 février dernier.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

**François**, nègre maçon, de nation rongou, taille d'un mètre 498 millimètres, est parti marron de chez le sieur Michely (Stratonis), propriétaire à Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Noël**, nègre âgé d'environ 38 ans, ayant plusieurs cicatrices sur le corps, bègue, est parti marron de chez le sieur Boyard, son maître, demeurant à Cayenne le 12 du même mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Romulus**  
**Auguste**  
**Juin**

Ces trois nègres appartenant au sieur d'Aigrepont sont partis marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, les deux premiers le 6 février dernier et le troisième le 12 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 37.

**Thérèse**, négresse âgée de 24 ans, taille moyenne, a été emmenée de l'habitation du sieur Aubanel, son maître, située au quartier de Kourou, par deux nègres marrons nommés Io et Labonté le 6 février dernier.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 37.

**Tricolore**, nègre appartenant au sieur Albin, hattier à Kourou, est parti marron dans le courant du mois de janvier présente année (23/03/1832)

**Jean-Baptiste dit Boudiou**, nègre de nation gorée, âgé d'environ 32 ans, taille moyenne, maigre et fluet, est parti marron de l'habitation Eldorado, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur de Bassigny, son maître, le 4 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Figaro**  
**Pierre**  
**Victorine**

Ces trois noirs, appartenant à madame veuve Marin, sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Île du 19 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Dauphin**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 32 ans

**Philidor**, nègre de nation aoussa, âgé de 30 ans

**Victor**, nègre créole, âgé de 25 ans

**Toussaint**, nègre créole, âgé de 22 ans

**Pierre**, nègre créole, âgé de 17 ans

Ces cinq nègres sont partis marrons de l'habitation du sieur Antoine Smith, leur maître, située au quartier de Sinnamary, le 12 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Antoine**, nègre de nation rongou, âgé de 28 ans, est marron de chez le sieur Crispain Favard, propriétaire à Cayenne, son maître, du même jour que le précédent.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Gorelier**, nègre de nation massinga, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, vêtu d'une chemise de laine bleue et d'un chapeau ciré, est parti marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Île et appartenant au sieur Demolins, son maître, le 26 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Gon**, négresse de nation bagou, âgée de 20 ans, vêtue d'un camisa bleu, appartenant au même propriétaire est partie marronne avec son enfant âgé de 9 mois le même jour et du même lieu que le précédent.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Aubin**, nègre créole, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'une chemise de laine, très velu, est marron de Cayenne de chez le sieur Migout, son maître, du 21 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Magdelaine**, négresse de nation soso, appartenant à demoiselle Aimée Malesco, est partie marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Azor**, nègre marron de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, et appartenant au sieur d'Aigrepoint, son maître, du 20 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Jasmin**, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, forte constitution, peau noire, est parti marron de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour de l'Île, le 12 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre de nation congo, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, visage carré, ayant une coupure sur la poitrine et appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'atelier de fouille, du 25 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Norine**, négresse appartenant à l'habitation L'Expérience, située au quartier de Kaw, est partie marronne de l'habitation Beauregard où elle était en traitement le 30 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Polidore**, nègre âgé de 18 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, cheveux rouges, vêtu d'un pantalon de toile, est absent de chez le sieur Pain (Pierre), son maître, demeurant à Cayenne, du 2 avril courant.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**George**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, cou très court, dos voûté, est marron de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Île, du 1<sup>er</sup> du même mois.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

## **Petit-Henri**

### **Achille**

Ces deux nègres sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, située au quartier de l'Île-de-Cayenne, appartenant à monsieur Déjean, leur maître, le 31 mars dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Thélémaque**, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Île, est marron de cet établissement du 13 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Lafleur**, nègre congo, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, est parti marron de l'habitation Montagne-Tigres, située au quartier de l'Île-de-Cayenne, appartenant au sieur Michaud, son maître, le même jour que le précédent.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Zamor**, nègre de nation créole, est marron de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, appartenant au sieur d'Aigrepoint, son maître, du 5 de ce mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 18 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, vêtu d'un mauvais pantalon bleu, est marron de chez le sieur Joseph Henri, son maître, propriétaire à Cayenne, du 11 du même mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

## **Janvier**

### **Pèdre**

## **Édouard**

### **Guimbi**

Ces quatre nègres, appartenant au sieur Robert, sont marrons de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 14 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Asterius**, nègre âgé de 26 ans, taille d'un mètre 557 millimètres, marqué de cicatrices sur le front de côté gauche, tatoué sur les tempes, les joues et le ventre, ayant trois petites cicatrices sur le bras droit ;

**Grison**, nègre âgé de 22 ans, taille d'un mètre 52 millimètres, tatoué aux tempes, ayant des cicatrices au côté gauche des reins ;

**Thomas 1<sup>er</sup>**, nègre âgé de 42 ans, taille d'un mètre 590 millimètres, tatoué sur le ventre, les bras, le dos, cicatrices entre les épaules et sur un côté du ventre, velu ;

**Laurent 1<sup>er</sup>**, nègre âgé de 40 ans, taille d'un mètre 730 millimètres, larges cicatrices sur les mollets, un 8 sur le ventre, tatoué sur la poitrine ;

Ces quatre nègres appartenant à l'atelier colonial sont partis marrons de Cayenne le 20 avril courant.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

**Clément**, nègre de nation calbary, peau rougeâtre et de haute taille, est parti marron de l'habitation Belle-Terre, située au quartier de Kourou, appartenant au sieur Chênebras, le 16 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Louis**, nègre appartenant au sieur Commenges, est marron de l'habitation Vendôme, située au quartier d'Approuague, du 22 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Augustin**, nègre appartenant au sieur Franconie (Etienne), est marron de l'habitation de son maître, située au quartier d'Approuague du 23 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Janvier**, nègre appartenant au sieur Bernard Jubin, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou du 26 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

## **Tarquin**

### **Figaro**

### **Ajax**

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Déjean, sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le même jour que le précédent.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Pacifique**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à demoiselle Catherine Colette, propriétaire à Cayenne, est marron de chez le sieur Berville (Jean-Baptiste), où il était en apprentissage du 28 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Bambou**, nègre âgé d'environ 25 ans, vêtu d'un pantalon bleu et d'une vareuse, est marron de chez le sieur Marin (Joseph), son maître, demeurant à Cayenne, du 7 mai courant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

## **Séraphin**

### **Pierre**

Ces deux nègres, appartenant au sieur d'Aigrepont, sont partis marrons, ayant chacun un collier de fer, de l'habitation Pariacabo, située dans le quartier de Kourou le 2 du même mois.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Misère**, nègre âgé de 24 ans, appartenant à la succession Joséphine Decoux, est marron de Cayenne du 6 mai courant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Joseph**  
**Pamphile**  
**Marthe**  
**José**

Ces quatre individus, détenus à la geôle comme galériens, sont partis marrons avec leurs chaînes du chemin de Baduel où ils travaillaient le 4 du même mois à 10 h du matin.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Judéas**, nègre âgé d'environ 21 ans, est marron de chez le sieur Pellegrin, son maître, demeurant à Cayenne, du 10 mai courant.

Avis du 18 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1832, p. 67.

**Domingue**, nègre âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, ayant 12 points noirs au front et un tatouage à chaque pommette, sur le ventre et la poitrine, appartenant à l'atelier colonial, est parti marron de Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Ali**, nègre invalide, taille d'un mètre 666 millimètres, peau rougeâtre

**Grégoire**, nègre ayant la peau très noire, taille d'un mètre 722 millimètres

Ces deux individus, appartenant à mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, sont partis marrons de l'habitation La Jeune-Cléomène, quartier de Tonnégrande, avec leurs sabres, pelles et houes, les 16 mars et 2 avril derniers.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Opportune**, négresse appartenant à monsieur de Montagu, habitant propriétaire, est marronne de Cayenne du 31 mai dernier.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 77.

**Lafleur**, nègre âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 666 millimètres

**Joseph**, nègre âgé de 26 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, d'une forte complexion

**Abufa**, nègre âgé de 39 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, ayant les jambes enflées

**Gilblas**, nègre âgé d'environ 50 ans, taille d'un mètre 722 millimètres

**Gervais**, nègre âgé de 40 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

Ces cinq noirs appartenant au sieur Michaud (Joseph), sont partis marrons de l'habitation La Montagne-Tigres, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, les deux premiers le 31 mai, et les autres le 3 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 77-78.

**Léon**, nègre âgé de 24 ans, d'une forte complexion

**Jérôme**, nègre âgé de 26 ans, taille moyenne

**Thomas**, nègre âgé de 24 ans

**Julie**, négresse âgée de 18 ans, tatouée sur le visage

**Marie**, négresse âgée de 17 ans, ayant une cicatrice sur l'estomac

Ces cinq individus, appartenant au sieur Renaudin, sont partis marrons de l'habitation Le Sérail, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 2 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Firmin**, nègre de nation congo, appartenant à monsieur Poupon, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 31 mai dernier.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

**Alexandre**, nègre de nation bagou, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, vêtu d'une chemise de laine et d'un chapeau ciré, est parti marron, armé d'un sabre d'abattis et enlevant un canot, de l'habitation La Cigogne, située au quartier de Tonnégrande, et appartenant au sieur Jambe, son maître, le 3 juin courant.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

**Division**, nègre appartenant au sieur Simian, habitant du quartier de Macouria, est marron de Cayenne, où il était en traitement, du 25 février dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

**Adelson**, nègre âgé d'environ 22 ans, est parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, propriétaire en ville, le 21 juin dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

**Rose**, négresse créole, âgée d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Dejean, est marronne de Cayenne, du 22 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

**Victor**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 25 juin courant.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

### **Jérémie**

### **Noël**

### **Aimable**

Ces trois nègres appartenant aux sieurs Prus et Martin sont partis marrons de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile les 3, 8 et 16 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Moïse**, nègre de nation gorée, vêtu d'une chemise et d'un bonnet de laine, est marron de l'habitation Mondésir, située au quartier de Macouria et appartenant à monsieur Malin, son maître, du 19 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Asopis**, négresse de nation calbary, taille d'un mètre 460 millimètres, âgée de 30 ans, tatouée sur le visage et le dos, appartenant au domaine colonial, est partie marronne du camp Saint-Denis le 22 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Narcisse**, nègre ayant un doigt coupé, est marron de l'habitation Saint-Félix située au quartier de Macouria du 23 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Antoine**, nègre appartenant à l'habitation La Levée, est parti marron de cet établissement le 23 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Frédéric**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, peau rougeâtre, est parti marron de l'habitation de madame veuve Tresse, sa maîtresse, située au quartier de Tonnégrande, avec un sabre et un canot, le 2 août courant (10/08/1832) FG 11/08/1832, p. 113

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Joseph**, négriillon, âgé d'environ 10 ans, appartenant à madame veuve De Fay, est marron de Cayenne du 3 du même mois.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Edouard**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, est parti marron de chez le sieur Marin (Joseph), son maître, domicilié à Cayenne le 5 du présent mois d'août.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Augustin**, nègre appartenant au sieur Vincent Cornudet, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande le 11 août courant.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

**Thomas**, nègre de nation congo, est marron de l'habitation Monchoix, quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant au sieur Claude, du 20 du même mois.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

**Louis**, nègre, âgé de 14 ans, ayant une cicatrice à la lèvre inférieure et appartenant à monsieur Chaila, est parti marron de Cayenne le 21 du présent mois d'août.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

**François**, nègre âgé d'environ 45 ans, peau rouge, appartenant à l'habitation Guatemala, située au quartier de Macouria, est parti marron de cet établissement le 13 septembre courant.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Labonté**, nègre âgé d'environ 28 ans, taille d'un mètre 834 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une chemise de toile blanche et d'un chapeau de paille, est parti marron, armé d'un sabre, de chez le sieur Lacoste (Jean-Baptiste), demeurant à Cayenne, le 17 du même mois.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Isidore**, nègre âgé de 28 ans

**Héloïse**, négresse âgée de 34 ans

**Antoinette**, négresse âgée de 20 ans

**Pauline**, négresse âgée de 36 ans.

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Louvrier Saint-Mary (Charles), affermés à messieurs Paul et Martial, sont marrons de l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du même jour que le précédent.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Amélie**, négresse âgée de 38 ans

**Lorédan**, nègre âgé de 26 ans, ayant une chaîne au pied

Ces deux noirs appartenant à messieurs Paul et Martial sont partis marrons de la même habitation le 17 du présent mois de septembre.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Thomas**

**Joseph**

**Noël**

**Henri**

**Alerte**

**Louis**

**Hector**

**Eugène**

**Macaire**  
**Lambert**  
**Benjamin**  
**Brasse**  
**Pascal**  
**Eraste**  
**Etienne**  
**Appas**  
**Hélène**  
**Noélette**  
**Véronique**  
**Joséphine**  
**Zémire**

Ces 21 noirs, appartenant à l'habitation Le Collège, située quartier d'Approuague, sont partis marrons, enlevant deux canots de 28 et 30 pieds, ainsi que leurs sabres et leurs houes dans la nuit du 19 au 29 du présent mois de septembre.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

**Mariette**, négresse appartenant à demoiselle Joséphine Piton, propriétaire à Cayenne, est marronne de chez sa maîtresse du 15 du même mois.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

**Cécile**, négresse calbary, âgée de 18 ans, tatouée, appartenant à monsieur Monroy, est marronne de Cayenne du 20 septembre courant.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

**Victor**, nègre appartenant au sieur Vian, cabaretier, est parti marron de Cayenne le 2 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

**Jupiter**, nègre, appartenant au Domaine colonial, est parti marron du parc des Ponts et Chaussées du 8 du même mois.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

**Hippocrate dit Bagita**, nègre de nation rongou, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 460 millimètres, blessures sur le front, côté gauche, tatoué sur les pommettes et les tétons, 2 B sur le bras gauche, appartenant aussi à l'atelier colonial, est parti marron de l'habitation domaniale de Mont-Joly, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 9 du présent mois d'octobre.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

**Premier**, nègre de nation carmantin, âgé d'environ 40 ans, taille élevée, peau très noire, barbe épaisse  
**Adélaïde**, négresse

Ces deux noirs, appartenant à madame veuve Mosse et affermés à l'habitation Le Collège, sont partis marrons de cet établissement le premier le 21 juillet et la 2<sup>e</sup> le 20 septembre derniers.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Dominique**

**Gaspard**, nègres marrons du 8 août dernier

**Philibert**, nègre marron du 9 septembre dernier

**Zoé**, négresse partie marronne avec **son enfant**, âgé de 2 mois, le 10 du même mois

**Parfait**, nègre marron du 12 septembre dernier

**Régis**

**Claire**, noirs marrons du 20 du même mois

**Louis**, nègre marron du 1<sup>er</sup> octobre courant.

Ces huit individus appartiennent à l'habitation Le Collège, quartier d'Approuague.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Coyeau**, nègre de nation rongou, ayant une dartre sur le dos et appartenant à monsieur Robert, est marron de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne du 13 du présent mois d'octobre.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Ignace**, nègre, appartenant à monsieur Malin, est parti marron de l'habitation dite Mondésir, située au quartier de Macouria, le 11 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Alexandre**, nègre âgé de 44 ans, est parti marron armé d'un sabre et d'une hache, habitation dite Sablansé, située au quartier de Macouria, appartenant à monsieur J.-B. Lalanne, son maître, le 15 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Rosette**, négresse âgée de 39 ans, taille haute, tatouée sur les deux joues, appartenant à demoiselle Anne Cléonice, est marronne de l'habitation dite Mont-Saint-Pierre, située au quartier de Tonnégrande, du 18 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Janvier**, nègre de nation rongou, âgé de 35 ans, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Bellevue, située au quartier du Tour de l'Ile, le 21 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Louis**, nègre de nation calbary, âgé de 32 ans, appartenant au Domaine colonial, affecté à l'atelier de fouille, est marron de Cayenne du même jour que le précédent.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Céline**, négresse âgée de 20 ans, marronne de Cayenne de chez le sieur Constantin, son maître, du 22 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Ulysse**, nègre invalide, âgé d'environ 30 ans, provenant de la succession Cousin et appartenant à monsieur Blanchard, est marron de Cayenne du 23 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Narcisse**, nègre de nation saracoulé, âgé de 39 ans, ayant un doigt de la main coupé

**Frontin**, nègre de nation bagou, âgé de 20 ans.

Ces deux individus, provenant de la succession de Lahayrie, sont partis marrons de l'habitation dite Saint-Félix, située au quartier de Macouria le 24 octobre dernier.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**L'Été**, nègre appartenant à monsieur Viriot, est marron de Cayenne du 25 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**Figaro**

**Etienne**

Ces deux nègres, appartenant au sieur Mathieu, caboteur, sont partis marrons de Cayenne, enlevant un canot, le même jour que le précédent.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**Zacarie**

**Bélisaire**  
**Gilles**  
**L'Espoir**  
**Pasencore**  
**Robinson**  
**Boniface**  
**Vincent**  
**Soliman**  
**Cacanda**  
**Julie**  
**Marie**

Ces douze noirs, appartenant à monsieur Sauvage, sont partis marrons de l'habitation dite La Marie, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 31 octobre dernier.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

**Louis**, négrillon âgé d'environ 14 ans, taille d'un mètre 360 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, est marron de Cayenne du 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

**Laplume**, nègre âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une rochambeau de printanière grise et d'un chapeau ciré

**Adélaïde**, négresse créole, âgée d'environ 16 ans, vêtue d'un camisa à raies bleues et d'une vareuse paliaca

Ces deux noirs appartenant au sieur Vexel sont marrons de Cayenne, le premier du 1<sup>er</sup> novembre courant et la négresse du 7 du même mois.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

**François**, nègre de nation bagou, taille d'un mètre 498 millimètres, appartenant au sieur Michely (Stratonis), est parti marron de Cayenne le 5 du présent mois de novembre.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

**Rongou**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 36 ans, taille d'un mètre 638 millimètres, appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, est parti marron le 11 novembre courant.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**L'Automne**, nègre bègue, appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 13 du même mois.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Moïse**, nègre créole, âgé d'environ 23 ans, parti marron, armé de son sabre, de l'habitation dite Sainte-Agathe, située dans le même quartier le 19 du présent mois de novembre.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Charles**, nègre, âgé de 43 ans, appartenant à monsieur Favard, est parti marron de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, depuis les premiers jours du mois de novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

**Gabriel**, nègre, de nation bibi, taille d'un mètre 610 millimètres, âgé d'environ 35 ans, ayant une cicatrice au front et appartenant à l'habitation La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, est marron du 20 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

**Jacques**, nègre de nation bibi, âgé de 23 ans  
**Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 24 ans.

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Claude (Blaise), sont partis marrons de l'habitation Monchoix, quartier du Tour de l'Ile, le 24 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

**Narcisse**, nègre, de nation sarcoulé, âgé de 39 ans, ayant un doigt de la main coupé et provenant de la succession de Lahayrie, est parti marron de l'habitation Saint-Félix, quartier de Macouria, le 15 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

**Adonis**

**Antoine**

**Amélie**

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Paul et à la succession Martial, sont marrons de l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, le premier du 30 novembre dernier et les deux autres du 3 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

**Arsène**, négresse âgée de 16 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, partie marronne de l'habitation dite Eldorado, située au quartier de Kourou, dans les premiers jours du mois de novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Mitraille**, nègre, âgé de 22 ans

**Telasco**, idem de 16

**Isidore**, idem de 21

**Zéphirin**, idem de 20

Ces quatre esclaves provenant de la succession Toulmé sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Kourou, du 20 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Marie**, négresse, âgé de 40 ans, peau rougeâtre, appartenant à monsieur Berteau, partie marronne de Cayenne le 28 novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Anne-Marie**, négresse âgée de 28 ans, appartenant à monsieur Minette, est marronne de Cayenne du 2 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Alexandre**, nègre âgé de 19 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, est parti marron de l'habitation dite Les Trois-Amis, située au quartier de l'Ile de Cayenne et appartenant à madame Pascaud-Sablou, sa maîtresse, le 7 du même moi.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Porus**, nègre âgé de 20 ans

**Gaston**, idem de 18

Ces deux nègres, appartenant à l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont partis marrons de cet établissement le 14 du présent mois de décembre.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Grégoire**, nègre, âgé de 39 ans

**Dominique**, idem de 47 ans

**Mariette**, négresse, âgée de 37 ans

Ces trois noirs appartenant à madame veuve Marin sont partis marrons de l'habitation site Sainte-Catherine, située au quartier du Tour de l'Ile, le 15 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Marceline****Hermine**

Ces deux négresses, appartenant à demoiselle Ethelinde Marès, propriétaire, sont marronnes de Cayenne du 20 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Baca**, nègre âgé d'environ 40 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, barbe grise, appartenant à l'habitation dite La Levée, est partie marronne de l'habitation, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 17 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

**Avis d'arrestation de marrons**

**Joseph**, nègre appartenant au sieur Detelle, a été arrêté le 23 du même mois à Cayenne et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Euphrasie**, négresse appartenant au sieur Jambe, a été arrêtée au même lieu le 26 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Phocion****Jean-Louis**

Nègres appartenant au sieur Troye, ont été arrêtés à Roura le 27 dudit mois et conduits à la geôle le 2 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Fox**, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté dans le courant du mois de novembre dernier et conduit à la geôle le 10 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**René****Nicolas**

Ces deux nègres appartiennent aux mêmes et ont été arrêtés dans le quartier de Kaw le 7 de ce mois et conduits à la geôle le 10.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**N...**, un nègre, arrêté en état de marronnage le 7 janvier courant par un chasseur du poste de Macouria, conduit à Cayenne et déposé à la geôle, ne sait dire son nom ni celui de son maître.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**Théodore**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 14 ans, appartenant à la demoiselle Marie-Claire, marron depuis le 21 dudit mois, a été arrêté le 26 suivant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**André****Bienvenu**

Nègres appartenant au sieur Engamare, propriétaire, qui avaient quitté la maison de leur maître à Cayenne le 1<sup>er</sup> juin 1830, ont été arrêtés le 16 du courant à Macouria et conduits à la geôle.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Jean**, nègre appartenant au sieur Trillet, habitant, marron du 28 janvier dernier, a été arrêté le 29 dudit mois au poste de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Grégoire**, nègre appartenant à madame veuve Charlemont, marron depuis plus d'un mois, a été arrêté le 31 janvier dernier et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Archange**, nègre appartenant au sieur Marin Joseph, a été arrêté le 13 février présent mois et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Rémy**, nègre appartenant au sieur Renaudin, a été arrêté le 16 de ce mois au passage du dégrad des Cannes et conduit à la geôle le lendemain 17.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Clara**, négresse, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêtée le 23 février courant et conduite à la geôle le même jour.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Jean-Pierre**, nègre appartenant au Domaine colonial, affecté à l'habitation Mont-Joly, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que la précédente.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**N...**, on a arrêté le 5 mars courant, dans le quartier du Tour-de-l'Ile, un jeune nègre ne sachant dire son nom ni celui de son maître, et il a été déposé à la geôle le lendemain 6.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

**Pollux**, nègre appartenant à demoiselle Veline, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

**André**, négrillon appartenant à demoiselle Catherine dite Saint-Louis, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 8 mars courant et rendu à sa maîtresse le même jour.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Ouanem**, nègre calbary, âgé de 14 ans, appartenant à dame veuve Bertrand, propriétaire à Cayenne, marron du 10 de ce mois, a été arrêté le 13 suivant et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Théodore**, nègre appartenant au sieur Lefébure, marron de Cayenne du 17 de ce mois, a été arrêté le 20 suivant et conduit à la geôle le lendemain 21.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

## **Antoine**

### **Juin**

Ces deux nègres marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou et appartenant au sieur d'Aigrepoint, ont été arrêtés et rendus à leur maître le 1<sup>er</sup> le 18 mars courant et l'autre le 22 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Thomas**, nègre de nation bagou, âgé de 44 ans, marron depuis le mois de novembre dernier de l'habitation Les Deux-Rives, située au quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant à monsieur Bernard, son maître, a été arrêté par un détachement le 29 mars dernier et rendu à son maître le même jour.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**Pompée**, nègre de nation gorée, âgé de 24 ans, marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour de l'Ile du 6 octobre 1830

**Zéphir**, nègre de nation bambara, âgé de 45 ans, parti marron du même établissement, le 24 novembre de la même année

Ces 2 nègres appartenant à madame veuve Marin ont été arrêtés par un détachement et rendus à leur maîtresse le 29 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**René**, nègre, marron de chez la dame Jérôme, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 3 de ce mois et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**Gabriel**, nègre de nation gorée, appartenant au sieur Pierre Pineau, habitant du quartier de Tonnégrande, marron du 26 mars dernier, a été arrêté le 9 avril courant et conduit à la geôle le lendemain 10.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre marron du 25 mars dernier

**Carlos**, nègre marron du 6 avril courant

Ces deux individus, appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés et rendus à leur atelier le 1<sup>er</sup> le 6 avril courant et l'autre le 9 du même mois.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Tricolore**, nègre, parti marron dans le courant du mois de janvier dernier du chantier du sieur Albin, située au quartier de Kourou, a été arrêté et rendu à son maître le 24 mars dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Oreste**, négrillon appartenant au sieur Joseph Mon Père, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 9 de ce mois et conduit à la geôle le jour suivant.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Joseph**, nègre appartenant au sieur Bouard, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 10 avril courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Édouard**, nègre appartenant au sieur Berteau, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 avril courant.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Jean-Louis**, nègre appartenant au sieur Godard, marron de l'habitation Cabassou, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Catherine**, négresse appartenant au sieur Barry fils, marronne du 24 février dernier, a été arrêtée dans le quartier de Kaw et conduite à Cayenne, où elle a été rendue à son maître le 12 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Édouard**, nègre, appartenant au sieur Bertheau, marron de l'habitation Montalis, située au quartier de Roura, du 2 avril 1831, a été arrêté dans le quartier de Kaw et conduit à Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Adélaïde**, négresse appartenant au sieur Godard, marronne avec son enfant, âgé de 20 mois, du 18 mars 1831, a été aussi arrêtée dans le quartier de Kaw et conduite à Cayenne où elle a été rendue à son maître le 12 du même mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Gilles**, nègre marron de l'habitation du sieur Guillermin, située au quartier de Roura, du 18 avril courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

### **Sans-Souci**

#### **Thémire**

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 10 décembre dernier, ont été arrêtés et rendus à leur maître dans le courant de ce mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

**L'Été**, nègre appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 15 décembre dernier, a été arrêté et rendu à son maître dans le courant du même mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

**Lodi**, nègre appartenant au sieur Joachim Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 27 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Laurent**, nègre appartenant au sieur Larivot, marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Île, a été arrêté et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Domingue**, nègre appartenant au service colonial, marron de l'atelier de fouille, a été arrêté le 4 de ce mois dans le quartier de Kaw et rendu à son atelier le 6 suivant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

**Zamor**, nègre créole, marron de l'habitation dite Pariacabo, située au quartier de Kourou, du 5 avril dernier

**Pierre**, nègre, parti marron du même établissement, le 2 mai courant.

Ces deux individus, appartenant au sieur d'Aigrepoint, ont été arrêtés dans le quartier de Kourou et rendus à leur maître le 17 de ce mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

**Louis**, négrillon appartenant aux mineurs Cousas, marron de Cayenne du 28 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Louis**, nègre appartenant au sieur Henri Clothilde, marron de Cayenne du 11 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Pacifique**, nègre appartenant à Catherine Colette, propriétaire à Cayenne, marron du 28 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Gabriel**, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté en état de marronnage dans le quartier de Macouria le 5 juin courant et conduit à la geôle le lendemain 6.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Édouard**, nègre appartenant au sieur Marin (Joseph), parti marron de Cayenne le 23 mai dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Pierre**, nègre appartenant au même propriétaire, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 6 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Zéphirin**, nègre appartenant aux sieurs Ronmy et Gibelin, marron de la briqueterie de ses maîtres, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Gervais**, nègre appartenant au sieur Lenglet, habitant du quartier de Kourou, marron du 23 décembre 1830, a été arrêté et rendu à son maître le 2 juin courant.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

**Jean-Louis**, nègre marron de Cayenne du 7 de ce mois

**Astérius**, nègre marron de Cayenne du 20 avril dernier

**Laurent**, nègre marron du même lieu et du même jour que le précédent

Ces trois individus, appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés et conduits à la geôle le premier le 10 juin courant et les autres le 14 du même mois.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

**Augustin**, nègre marron de chez le sieur Vincent Cornudet, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois de juin.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

**Marianne**, négresse, appartenant à monsieur Viriot, habitant du quartier de Macouria, marronne du 21 février 1832, a été arrêtée et rendue à son maître le 28 mai dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Io**, nègre appartenant au sieur Houget, propriétaire à Cayenne, et provenant de la succession Anfray, marron du 5 octobre 1831, a été arrêté le 14 juin courant et conduit à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Thérèse**, négresse, absente de chez le sieur Aubanel, son maître, propriétaire dans le quartier de Kourou, du 6 février 1832, a été arrêtée et conduite à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Augustin**, nègre appartenant au sieur Fourgassié, évadé des travaux de la chaîne de police le 16 juin courant, a été arrêté en ville le 18 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Monplaisir**, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, du 21 février 1832, a été arrêté le 22 juin courant et conduit à la geôle le lendemain 23.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Marcelin**, nègre, parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, propriétaire à Cayenne, le 29 janvier 1832, a été arrêté et conduit à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Maxime**, nègre galérien, évadé de la geôle dans la nuit du 17 au 18 juin courant, a été arrêté en ville le 23 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Grison**, nègre âgé de 22 ans, marron du 20 avril dernier

**Thomas 1<sup>er</sup>**, nègre âgé de 42 ans, marron du même jour

Ces deux individus appartenant à l'atelier colonial ont été arrêtés et conduits à la geôle le 27 de ce mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

**Romain**, nègre, appartenant à monsieur Senez, marron de l'habitation Quartier-Général, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 1<sup>er</sup> novembre 1831, a été arrêté et remis à son maître le mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Laviolette**, nègre, parti marron de l'habitation Mondélice, située au même quartier, a été arrêté et conduit à la geôle le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Figaro**, nègre, marron de l'habitation du sieur Vulcain, habitant du quartier de Sinnamary, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Azor**, nègre appartenant au sieur Boquillon, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Oreste**, nègre appartenant au sieur Joseph Mon Père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Aurélie**, négresse appartenant aux sieurs Prus et Martin, marronne de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêtée et déposée à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Figaro**

**Février**

Ces deux nègres, marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à Mme veuve Marin, leur maîtresse, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 5 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Célestine**, négresse, appartenant aux sieurs Prus et Martin, marronne de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêtée et déposée à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Lafleur**

**Joseph**

**Abufa**

**Gervais**

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur Michaud, marrons de l'habitation Montagne-Tigres, du 3 juin dernier, ont été arrêtés dans le quartier de Kaw le 24 du même mois et déposés à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Germain**, nègre, appartenant au sieur de Langlade, marron de la briqueterie Mapéribo, quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 11 juillet courant.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

**Oreste**, négrillon appartenant au sieur Joseph Mon Père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

**Victor**, nègre, appartenant au sieur de Toustain, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

**Claude**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, parti marron de l'habitation Austerlitz le 16 juillet courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**N...**, un nègre ne sachant dire son nom, appartenant à Mariette Constance, propriétaire dans le quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 26 juillet courant et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Édouard**, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté et conduit à la geôle le 8 août courant.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Alexandre**, nègre appartenant au sieur Blanchard, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 août courant.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

**Couic**, nègre appartenant à monsieur Tonat, parti marron de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria dans les premiers jours du mois d'août dernier, a été arrêté le 19 septembre courant et conduit à la geôle le lendemain 20.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Théodore**, nègre âgé d'environ 15 ans, appartenant à demoiselle Joséphine, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

**Louis**, nègre appartenant à messieurs Gibelin et Ronmy, marron de la briqueterie L'Hermitage, située quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté le 23 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 24.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

**Ali**, nègre appartenant à monsieur Fourgassié, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

**Roch**, nègre marron du 8 août dernier

**Henri**, nègre marron du 12 août dernier

Ces deux individus, appartenant à l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, ont été arrêtés le 10 octobre courant, conduits à Cayenne le 14 suivant, où ils ont été mis à la geôle.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Moïse**, nègre appartenant à l'habitation Sainte-Agathe, située au quartier de Macouria, marron de cet établissement, a été arrêté le 14 octobre courant et déposé à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Jean-Louis**, nègre appartenant au sieur Bernard Jubin, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Antoine**, nègre appartenant à l'habitation La Levée, marron du 25 juillet dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Rémy**, nègre appartenant au sieur Coignaud, marron de Cayenne, où il faisait la journée, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Marcellin**, nègre appartenant au sieur Jambe, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Marie-Louise**, négresse, appartenant à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, a été arrêtée le 28 octobre dernier et conduite à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**N...**, un nègre ne sachant dire son nom ni celui de son maître, a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 31 octobre dernier et conduit le même jour à Cayenne où il a été déposé à la geôle.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**Léon**, nègre appartenant au sieur Adolphe dit Noyer, marron de Cayenne du 2 novembre courant, a été arrêté le 4 courant et conduit à la geôle le lendemain 5 (09/11/1832)

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

**Ganimède**, nègre appartenant à l'habitation Mondélice, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté le 14 novembre courant et conduit à la geôle le 16 du même moi.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Augustin dit Lazard**, nègre marron de l'habitation de monsieur Fourgassié, son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté le 15 novembre courant et conduit à la geôle le lendemain 16.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Marie**

**L'Espoir**

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 31 octobre dernier, ont été arrêtés le 18 novembre courant et conduits à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Jules**, nègre âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Hermitage, située au quartier de l'Ile de Cayenne, a été arrêté le 24 novembre dernier et rendu le lendemain à son maître.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**Louis**, négrillon âgé de 14 ans, appartenant aux mineurs Cousas, marron de Cayenne du 1<sup>er</sup> novembre dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**Robinson**

**Boniface**

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie, situé au quartier de l'Ile-de-Cayenne du 31 octobre dernier, ont été arrêtés le 4 décembre courant, et conduits à Cayenne où ils ont été provisoirement déposés à la geôle.

**Rosillette**, négresse âgée de 9 ans, appartenant au sieur Pierre Noyer, marronne de Cayenne, a été arrêtée le 11 décembre courant et conduite à la geôle le lendemain 12.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Léonidas**, négresse, âgé d'environ 11 ans, appartenant à monsieur Guillermin, marron de Cayenne du 12 décembre présent mois, a été arrêté le 13 suivant et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Charles**, nègre, âgé de 43 ans, marron de l'habitation dite La Caroline, située au quartier de Roura et appartenant à monsieur Favard, depuis les premiers jours du mois de novembre, a été arrêté le 13 du présent mois de décembre et déposé à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Hilaire**, nègre, âgé d'environ 21 ans, marron de l'habitation de monsieur Donez, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Jean-Bart**, nègre d'environ 30 ans, marron de l'habitation de madame veuve Jhanholtz, sa maîtresse, quartier de Kaw, a été arrêté dans le quartier de Roura le 14 décembre courant et conduit le 21 du même mois à Cayenne, où il a été déposé à la geôle.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

**Caroline dite Louison**, négresse, âgée d'environ 11 ans, marronne de Cayenne de chez la demoiselle Frédériska, sa maîtresse, du 23 du présent mois, a été arrêtée et conduite à la geôle le lendemain 24.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

### **Avis de retour de marrons**

**Benjamin**, nègre appartenant au sieur Pariset, ancien habitant, est rentré chez son maître le 24 décembre 1831.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

**Bastien**, nègre appartenant au Domaine colonial, est rentré le 11 du présent mois de janvier.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

**Pierre  
Farcau  
Lafleur  
Jolivat  
Hector  
Jean-Baptiste  
Joseph  
Talma  
Allard  
Jérôme  
Nicolas**

## **Muscadin**

Ces douze noirs appartenant à madame veuve Bonnet, habitante à Approuague, sont rentrés d'eux-mêmes à leurs ateliers dans les premiers jours de janvier, présent mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

**Marceline**, négresse âgée de 17 ans, appartenant à Anne-Marie-Guillaume Cyrille, est rentrée d'elle-même chez sa maîtresse le 29 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Pacifique**, nègre rongou, âgé de 34 ans, appartenant au sieur Berville père, marron du 12 janvier dernier, est rentré chez son maître le même jour que la précédente.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Azor**, nègre de nation calbary, appartenant aux sieurs Prus et Martin, s'est rendu de lui-même à l'habitation Austerlitz le 30 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Jeannette**, négresse, appartenant à l'habitation Decoux, s'est rendue avec son enfant chez monsieur le procureur du roi à Cayenne le 31 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

**Zéphirin**, nègre de nation calbary, appartenant aux sieurs Ronmy et Gibelin, marron depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois, s'est rendu de lui-même chez ses maîtres le 9 suivant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Laurent**, nègre appartenant au sieur Larivot, marron depuis le 18 janvier dernier, est rentré de lui-même à son atelier le 12 février courant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

**Louche**, nègre appartenant au sieur Delanglade, marron de la briqueterie Mapéribo, s'est rendu de lui-même chez monsieur Abadie aîné, qui l'a fait déposer à la geôle le 22 de ce mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

**Etienne**, nègre rougeâtre, marron de chez le sieur Saint-Philippe, son maître, propriétaire à Cayenne, du 24 février dernier, est rentré de lui-même le 26 du même mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

## **Lucien**

### **Lajoie**

Ces deux nègres marrons de l'habitation Le Solitaire, située au quartier de Roura, sont rentrés d'eux-mêmes chez le sieur Tugny, leur maître, le 5 mars présent mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Espérance**, négresse de nation calbary, appartenant à demoiselle Henriette, marronne du 21 février dernier, est rentrée chez sa maîtresse le 8 de ce mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

**Polymène**, nègre appartenant au sieur Langlais, marron du 14 de ce mois, s'est rendu de lui-même à Cayenne le 21 suivant, et a été conduit à la geôle le même jour.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Asopis**, négresse calbary, âgée de 30 ans, atteinte d'affection mentale, marronne de l'ambulance du camp Saint-Denis du 5 mars courant et appartenant à l'atelier colonial, est rentrée audit lieu le 16 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Noël**, nègre appartenant au sieur Boyard, marron de Cayenne du 12 de ce mois, est rentré de lui-même chez son maître le 19 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Adonis dit Dominique**, nègre rongou, appartenant à la briqueterie Renouard, marron du 12 février dernier, s'est rendu de lui-même sur cet établissement le 24 de ce mois.

Avis du 30 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1832, p. 41.

**Dauphin**

**Philidor**

**Victor**

**Toussaint**

**Pierre**

Ces cinq nègres appartenant au sieur Antoine Smith, habitant du quartier de Sinnamary, marrons du 12 mars courant, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 18 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

**Grégoire**

**Pierre**

**Victorine**

**Joseph**

**Thémire**

Ces cinq noirs marrons de l'habitation Sainte-Catherine, sise au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à madame veuve Marin, sont rentrés d'eux-mêmes sur cet établissement le 30 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**Dauphin**, nègre appartenant aux sieurs Verneuil et Lefébure, parti marron le 8 janvier de cette année, s'est rendu de lui-même chez ses maîtres le 31 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**Adonis**, nègre congo, marron de l'habitation La Marguerite, située au quartier de Macouria et appartenant à monsieur Viriot, du 21 février de cette année, est rentré de lui-même chez son maître le 26 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

**Alamar**, nègre appartenant au sieur Pascal Léandre, marron de l'habitation La Providence, située au quartier de Tonnégrande, est rentré chez son maître le 16 février.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 50.

**Philidor dit Couébou**, nègre de nation calbary, appartenant au sieur Joseph Sainte-Rose, marron de Cayenne du 5 février dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 7 avril dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

**Marie-Rose**, négresse de nation bagou, appartenant au sieur Pavé, marronne de l'habitation Mondésir, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 10 décembre 1831, est rentrée d'elle-même chez son maître le 18 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

**Lucien**

**Augustin**

**Etrennes**

Ces trois nègres appartenant à monsieur Tonat, partis marrons de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 10 décembre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître au commencement du mois d'avril courant.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

**Thélémaque**, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Île, marron du 13 de ce mois, est rentré de lui-même dans son quartier, quelques jours après.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

**Janvier**

**Pèdre**

**Édouard**

**Guimbe**

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur Robert, marrons de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Île de Cayenne, du 14 avril dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître quelques jours après.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

**Bambou**, nègre appartenant au sieur Marin (Joseph), demeurant à Cayenne, marron du 7 mai courant, s'est rendu de lui-même chez son maître, le 16 du même mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

**Ali**, nègre, parti marron de l'habitation La Jeune-Cléomène, quartier de Tonnégrande le 16 mars dernier

**Grégoire**, nègre, marron du même établissement, du 2 avril dernier

Ces deux individus, appartenant à mademoiselle Thérèse Pansier, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier, le 17 de ce mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

**Judéas**, nègre, parti marron de Cayenne de chez le sieur Pellegrin le 10 mai courant, s'est rendu chez son maître le 20 du même mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

**Rachel**, négresse appartenant au sieur Boyard, marronne de Cayenne du 25 mai dernier, est rentrée d'elle-même chez son maître le 3 du présent mois de juin.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

**Adelson**, nègre appartenant au sieur Guichard, marron de Cayenne du 21 juin dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 24 du même mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78 ; avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

**Silvany**, nègre, appartenant au sieur Bernard Dieudonné, habitant du quartier de Macouria, marron du 4 juillet courant, s'est rendu de lui-même chez son maître le 21 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Zéphirin**, nègre marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Île, du 3 de ce mois

**Victor**, nègre marron de la même habitation du 25 juin dernier

Ces 2 individus appartenant aux sieurs Prus et Martin sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 23 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

**Beaucis**, négresse, appartenant au Domaine colonial, marronne du 1<sup>er</sup> août courant, s'est rendue d'elle-même au camp Saint-Denis le 3.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Pierre-Cayenne**, nègre dépendant de l'habitation La Gabrielle, affermée à monsieur de Lagotellerie, marron du 5 juillet dernier, s'est rendu de lui-même le lendemain 6.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

**Rongou**, nègre de nation rongou, marron de l'habitation La Levée du 12 de ce mois, s'est rendu de lui-même le lendemain 13.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

**Cécile**, négresse appartenant à monsieur Monroy, marronne du 29 septembre dernier, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 4 du présent mois d'octobre.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

**Thomas**, nègre marron du 23 août dernier

**Casimir**, nègre marron du 12 septembre dernier

Ces deux esclaves, appartenant à messieurs Prus et Martin et absents de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier dans les premiers jours du présent mois d'octobre.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

**Zamore**

**Hercule**

**Monplaisir**

Ces trois nègres, appartenant à messieurs Prus et Martin, marrons de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, du 23 août dernier, sont rentrés dans leur atelier dans les premiers jours du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

**Coyeau**, nègre appartenant à monsieur Robert, marron de l'habitation dite Blanchard, du 13 octobre courant, s'est rendu chez son maître le 25 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**Céline**, négresse, appartenant à monsieur Constantin, marronne de Cayenne du 22 octobre dernier, est rentrée d'elle-même chez son maître le 27 suivant.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

**Narcisse**, nègre appartenant à l'habitation Saint-Félix (succession de Lahayrie), située au quartier de Macouria, marron du 24 octobre dernier, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 13 du présent mois de novembre.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Batilde**, négresse appartenant à monsieur Enguerard, marronne de l'habitation de son maître, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 2 novembre courant, s'est rendue le 20 du même mois et a été déposée le même jour à la geôle.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

**Laplume**

**Adélaïde**

Ces deux noirs âgés de 23 et 16 ans, appartenant à monsieur Vexel, marrons de Cayenne des 1<sup>er</sup> et 7 novembre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 28 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**L'Automne**, nègre appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 13 novembre dernier, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 18 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**Jacques**

**Joseph**

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Claude (Blaise), marrons de l'habitation dite Monchoix, située au quartier du Tour-de-l'Île, du 24 novembre dernier, sont rentrés dans leur atelier le 30 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**Clément**, nègre âgé de 50 ans, marron du 8 janvier 1831

**Appas**, nègre âgé de 25 ans, marron du 24 mai 1832

Ces deux noirs marrons de l'habitation dite Ouanari, située au quartier d'Oyapock, se sont rendus d'eux-mêmes dans leurs ateliers ; le premier, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, et l'autre le 16 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Silvain**, nègre de 45 ans, parti marron de l'habitation dite Pariacabo, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur d'Aigrepont, son maître, le 12 septembre dernier, est rentré de lui-même, dans son atelier, dans le courant du mois de novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Dominique**, nègre, âgé de 28 ans, marron du 8 août dernier

**Gaspard**, idem de 18 ans, marron du même jour

**Philibert**, idem d'environ 18 ans, marron du 9 septembre dernier

**Zoé**, négresse, âgé de 22 ans, et **son enfant**, âgé de 4 mois, marrons du 10 du même mois

**Parfait**, nègre, âgé de 25 ans, marron du 12 septembre

**Louis**, idem de 39 ans, marron du 1<sup>er</sup> octobre

**Régis**, idem de 27 ans, marron du 20 septembre

**Claire**, négresse, âgée de 25 ans, marron du même jour

**Joseph**, nègre, âgé de 24 ans

**Noël**, idem de 20

**Alerte**, idem de 39

**Louis**, idem de 39

**Hector**, idem de 40

**Eugène**, idem de 27

**Macaire**, idem de 25

**Lambert**, idem de 28

**Benjamin**, idem de 27

**Brasse**, idem de 20

**Pascal**, idem de 26

**Eraste**, idem de 29

**Etienne**, idem de 26

**Appas**, idem de 25

**Hélène**, négresse, âgée de 26 ans

**Noëlette**, idem de 21

**Véronique**, idem de 30

**Joséphine**, idem de 20

**Zémire**, idem de 17

Marrons du 19 septembre dernier. Ces 27 noirs, appartenant à l'habitation dite Le Collège, située au quartier d'Approuague, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 12 décembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199-200.

**Amélie**, négresse, âgée de 29 ans, marronne du 3 décembre

**Antoine**, négrillon, 11 ans, marron du même jour.

Ces deux noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de décembre.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Louis**, nègre de 14 ans, marron de Cayenne de chez monsieur Chaila, son maître, du 21 août dernier, s'est rendu de lui-même le 19 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Alexandre**, nègre âgé de 19 ans, appartenant à madame Pascaud Sablon, marron de l'habitation dite Les Trois-Amis, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 7 décembre courant, s'est rendu de lui-même chez sa maîtresse le 26 du même mois.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

**Avis de déclaration de marronnage**

**Ferdinand**, nègre, âgé de 27 ans, est marron de l'habitation dite Sablanse, située au quartier de Macouria, et appartenant à messieurs Lalanne, ses maîtres, du 22 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

**Bombar**, nègre, de nation rongou, âgé de 35 ans, appartenant au sieur Ménage, est parti marron de Cayenne le 31 du même mois que le précédent.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

**Oscar**, nègre, hollandais, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, peau très noire, vêtu d'une chemise de molleton bleu, est parti marron de la briqueterie dite Mapéribou, située au quartier de Mont-Sinéry, et appartenant à monsieur Delanglade, son maître, le 2 janvier courant.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

**Hector**, nègre, âgé d'environ 30 ans, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une veste de drap bleu et d'un chapeau de feutre, appartenant à l'habitation dite Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, est marron de Cayenne du 5 du présent mois de janvier.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

**Flavien**, nègre, âgé de 15 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'un pantalon bleu et d'un chapeau de feutre, appartenant à monsieur Power et provenant de monsieur Tugny, est parti marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

**Jacques**, nègre, créole, âgé de 30 ans, peau très noire, vêtu d'un pantalon et d'une chemise de ginga à raies bleues, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 30 décembre dernier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Louis**, nègre, âgé de 18 ans, appartenant à madame veuve Defay, est marron de Cayenne le 17 janvier dernier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Raphaël**, nègre, âgé de 25 ans

**Néron**, nègre, âgé de 30 ans

**Tarquin**, nègre, âgé de 31 ans

Ces trois esclaves, appartenant à monsieur Déjean, sont partis marrons de l'habitation dite Le Pactole, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, dans la nuit du 12 au 13 janvier courant.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Dominique**, nègre, âgé de 14 ans, appartenant à demoiselle Honorine Magloire, est marron de Cayenne du 21 du même mois de janvier.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Victor**, nègre, âgé de 16 ans, appartenant au sieur Viau, cabaretier, est marron de Cayenne du même jour que le précédent.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Jean Pierre dit Bœuf**, nègre, rongou, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Noyer, est parti marron de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague le 20 janvier dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

**Asterius**

**Jean Louis**

**Mana**

**Joseph**

Ces quatre nègres, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons du poste d'Approuague, où ils travaillaient le 23 du même mois que le précédent.

Avis du 1<sup>er</sup> février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

**Théodore**, nègre, âgé 26 ans, appartenant à madame veuve Martial, est parti marron de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, où il était en subsistance le 30 janvier dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

**Etrennes**, négresse, âgée de 34 ans

**Thémire**, négresse, âgée de 35 ans

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Tonat, sont partis marrons de l'habitation dite La Béarnaise, située au quartier de Macouria, le 20 janvier dernier.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

**Augustine**, négresse, âgée d'environ 13 ans, vêtue d'un camisa de toile bleue et d'une vareuse de grosse toile, appartenant à monsieur Gautier (Achille), est marronne de Cayenne de chez monsieur Vessiot, où elle faisait la journée, du 1<sup>er</sup> février courant.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

**Louis dit Couachi**, nègre, âgé de 38 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, est marron de l'habitation dite Eldorado, située au quartier de Kourou, du 29 janvier dernier.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

**Isidor**, nègre, âgé de 49 ans, est parti marron de l'habitation L'Espérance, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur F. Carrère, son maître, à la fin du même mois que le précédent.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

**Achille**, nègre, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, peau très noire, est parti marron, emportant un sabre et une hache, de l'habitation dite Bon-Marché, située au quartier de Macouria, et appartenant à monsieur Beauchère, son maître, le 12 janvier dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Soliman**, nègre, de nation gorée, appartenant à monsieur Lalanne, est marron de l'habitation dite Sablanse, située au même quartier, du 27 du même mois que le précédent.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Michaud**, nègre, de nation rongou, taille moyenne, âgé d'environ 20 ans, est parti marron de Cayenne de chez demoiselle Élisabeth Bonneau, sa maîtresse, le 19 février dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Valère**, nègre, calbary, âgé de 60 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, est parti marron de l'habitation L'Eldorado, sise à Kourou le 16 février 1833.

Avis du 8 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1833, p. 45.

**Bambou**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, attaqué des pians, appartenant au sieur Joseph Mabin, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 13 du mois courant.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

**Eloi 1<sup>er</sup>**, nègre, âgé de 25 ans, ayant des marques de pian, vêtu d'un pantalon de toile blanche, d'une chemise de laine bleue et d'une chapeau ciré, appartenant au Domaine colonial, est parti marron, armé d'un sabre, de l'habitation dite Baduel, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 17 mars courant.

Avis du 22 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1833, p. 58.

**Alexandre dit Conan**, nègre, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 732 millimètres, peau très noire, tatoué au front, est marron de l'habitation dite La Jeune-Cléomène, située au quartier de Tonnégrande et appartenant à demoiselle Bédé Pansier, du 27 janvier dernier.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**André**, nègre, âgé de 28 ans, est parti marron de l'habitation de monsieur Bouté, son maître, située au quartier de Kourou, le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**Jonas**, nègre, de nation calbary, taille d'un mètre 694 millimètres, peau rougeâtre

**Hermine**, négresse, de nation rongou

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Michely (Stratonis), sont partis marrons de l'habitation dite La Cordelière, quartier de Roura, le 30 mars dernier.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

**Miguel Michel**, nègre, âgé de 33 ans

**François**, nègre, âgé de 26 ans

Ces deux esclaves appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille sont partis marrons de Cayenne les 2 et 11 avril courant.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

**Casimir**, nègre, bagou, âgé d'environ 26 ans, est parti marron de l'habitation de demoiselle Charlotte, sa maîtresse, quartier de Kourou, le 8 avril courant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Numa**, nègre, âgé de 26 ans, de nation aoussa, appartenant à monsieur Lalanne (Célestin), est marron de Cayenne du 9 du même mois que le précédent.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Michel**, nègre, de nation arada, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 862 millimètres

**Bobèche**, négriillon, âgé de 12 ans, de nation rongou

Ces deux individus sont partis marrons de l'habitation dite La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Adélaïde**, négresse, âgée de 17 ans, vêtue d'un camisa à raies jaunes et blanches et d'une vareuse blanche, est partie marronne de Cayenne de chez monsieur Vexel, son maître, le 30 avril dernier.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Claudine**, négresse, calbary, âgée d'environ 19 ans, est marronne de l'habitation dite L'Élisa, quartier de l'Ile de Cayenne, et appartenant à monsieur Candolle, son maître, du 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Gilbert**, nègre, créole, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, ayant deux cicatrices sur le front, est parti marron de l'habitation d'Orvilliers, quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 6 du même mois que le précédent.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Léon**, nègre, bagou, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 73 millimètres, appartenant aux mineurs Chatellier, est marron de Cayenne du 6 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Adonis**, nègre, âgé de 30 ans

**Athalie**, négresse, âgée de 24 ans

**Amélia**, négresse, âgée de 32 ans

Ces trois noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, sont partis marrons de cet établissement le 16 mai courant.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

**Louis**, nègre, de nation biby, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 557 millimètres, appartenant au sieur Bertrand, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 19 mai présent mois.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

**Etienne dit Mousse**, négrillon, âgé d'environ 8 ans, vêtu d'une veste de drap noir et d'un chapeau de paille, appartenant au sieur Dumas, est parti marron de Cayenne le même jour.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

**Louis**, nègre âgé d'environ 15 ans, taille d'un mètre 38 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, a quitté Cayenne le même jour.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé de 26 ans

**Germain**, nègre, âgé de 53 ans

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Noyer, sont partis marrons, enlevant un canot, de l'habitation dite Saint-Pérey, quartier d'Approuague le 26 avril dernier.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1833, p. 101.

**Roch**, nègre, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, appartenant à l'habitation Le Collège, même quartier, est parti marron, armé d'un sabre, de cet établissement, le 28 du même mois que les précédents.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1833, p. 101.

**Alexandre**, nègre, âgé de 33 ans, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, est marron de Cayenne du 20 mai courant.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1833, p. 101.

**Cidalise**, nègre, âgé de 32 ans

**Prosper**, nègre, âgé de 36 ans

**Narcisse**, nègre, âgé de 30 ans

**Athanase**, nègre, âgé de 36 ans

**Fingal**, nègre, âgé de 39 ans

**Mahomet**, nègre, âgé de 28 ans

**Michel**, nègre, âgé de 36 ans

**Séraphin**, nègre, âgé de 24 ans.

Ces huit individus appartenant à monsieur Noyer père sont partis marrons, enlevant un canot, de l'habitation dite Saint-Pérey, quartier d'Approuague, le 1<sup>er</sup> mai dernier (07/06/1833).

Avis du 7 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1833, p. 105.

**Antoine**, nègre, âgé de 28 ans, affermé à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, est marron de cet établissement du 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

**Désirée**, négresse, âgée d'environ 26 ans, de nation rongou, vêtue d'une camisa de toile bleue et appartenant à madame veuve Jeanty Lajauny, est partie marronne de Cayenne le 8 du même mois que le précédent.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

**Jean-Baptiste dit Hablacalaam**, nègre, âgé d'environ 18 ans, appartenant à madame veuve Dugrez, est marron de Cayenne du 10 du présent de juin.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

**Cambrone dit Bouriki**, nègre, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 834 millimètres

**Amélie**, négresse âgée de 26 ans, nation bagou, taille d'un mètre 493 millimètres

Ces deux noirs sont partis marrons de l'habitation du sieur Maxime, leur maître, quartier de Kaw, le 27 mai dernier.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

**Eugène**, nègre, âgé de 21 ans, est marron de la briqueterie de monsieur Gibelin, son maître, quartier du Tour-de-l'Ile, du 16 juin courant.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

**Maurice**, nègre, âgé de 44 ans

**Omar**, nègre, âgé de 61 ans

**Valentin**, nègre, âgé de 43 ans

**Victorin**, nègre, âgé de 32 ans

**Bernard**, nègre, âgé de 27 ans

**Hercule**, nègre, âgé de 58 ans

**Michel 2<sup>e</sup>**, nègre, âgé de 25 ans

**Arsène**, nègre, âgé de 23 ans

**André**, nègre, âgé de 41 ans

**Jérôme**, nègre, âgé de 31 ans

**Victor**, nègre, âgé de 37 ans

Ces onze esclaves appartenant à monsieur Lesage sont partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry, le 19 du présent mois de juin.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

**Jean-Pierre 2<sup>e</sup>**, nègre, âgé de 19 ans, marron du 22 mars

**Germain**, nègre, âgé de 54 ans ; **Jean-Pierre 1<sup>er</sup>**, nègre, âgé de 27 ans, marrons du 1<sup>er</sup> juin

**Orphée**, nègre, âgé de 63 ans ; **Alexandre**, nègre, âgé de 59 ans ; **Tamerlan**, nègre, âgé de 52 ans, marrons du 17 mai

Ces six esclaves appartenant à monsieur Noyer père sont absents de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Alexandre**, nègre, âgé d'environ 29 ans, de nation créole, peau rouge, est parti marron de Cayenne de chez sa maîtresse mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, le 16 du présent mois de juin.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Narcassisse**, nègre, âgé d'environ 20 ans, taille petite, est marron de Cayenne de chez mademoiselle Magdeleine Mahuri, sa maîtresse du 23 juin courant.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Justin**, nègre gorée, âgé de 47 ans, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), appartenant à monsieur Donez, du 30 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1833, p. 122.

**Adonis**, nègre, âgé de 30 ans

**Marie-Justine**, négresse, âgée de 21 ans

**Amélie**, négresse, âgée de 30 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du 2 juillet courant.

Avis du 5 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1833, p. 122.

**Ismaël**, nègre calbary, âgé de 23 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

**Brutus**, nègre, âgé de 55 ans

**Gustave**, nègre, âgé de 25 ans

**Antoine**, nègre, âgé de 55 ans

**Patrocle**, nègre, âgé de 36 ans

**Phanor**, nègre, âgé de 40 ans

**Bagatelle**, nègre, âgé de 41 ans

**Fanny**, négresse, âgée de 45 ans

Marrons de l'habitation Saint-François (Roura), du 15 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

**Nelson**, nègre

**Etienne**, *idem*

**Napoléon**, *idem*

**Augustin**, *idem*

**Rosalie**, négresse

**Dorante**, *idem*

**Gertrude**, *idem*

**Marine**, *idem*

**Gustave**, négrillon

**Alexandrine**, négresse

Marrons de l'habitation dite Montagne-Anglaise (Ile-de-Cayenne), appartenant à demoiselle Esther Fourgassié, du 20 juillet courant.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

**Auguste**, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur C. Martin, marron de l'habitation Le Reconnaissance (Roura), du 24 du même mois.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

**Eugène**, nègre, carmantin, âgé de 18 ans, à monsieur Gibelin, marron de la briqueterie L'Hermitage (Tour-de-l'Ile), du 2 août 1833.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Céline**, négresse, âgée de 28 ans, à l'habitation Sautro (même quartier), marronne du 4 du même mois que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Premier**, nègre, bagou, âgé de 32 ans, marron de l'habitation du sieur Urbain Michaud, son maître (Kourou), du 16 juillet dernier.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Oreste**  
**Isidore**  
**Socrate**

Nègres, à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague), du 30 du même mois que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Geneviève**, négresse à monsieur Brunet, marronne de l'habitation L'Amédée, Kourou, dans les premiers jours du présent mois d'août.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Paul**, nègre à monsieur Chansibaud, marron de Kourou à la même époque que Geneviève.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**André**, nègre foula, 32 ans, à madame veuve Frontin, marron de Cayenne, du 14 août courant.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

**Gilbert**, nègre, âgé de 25 ans, à madame veuve Marin, marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), du 18 août courant.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Faustin**, nègre, calbary, âgé de 35 ans, à monsieur Malin, marron de l'habitation Mondésir (Macouria), du 19 août.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Vulcain**, nègre, âgé de 27 ans, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marron du 21 du même mois.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Bombar**, nègre, rongou, âgé de 34 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne du 26.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Clara**, négresse, âgée de 35 ans, à la succession Joséphine Decaux, marronne de Cayenne du 1<sup>er</sup> septembre courant.

Avis du 6 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1833, p. 159.

**Victoire**, négresse, créole, âgée de 14 ans, à monsieur Bouard, marronne de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Adolphe**, nègre, âgée de 21 ans, à demoiselle Marie Louise Zelima, marron de l'habitation de sa maîtresse (Kaw), du 25 août dernier.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

**Balthazard**, nègre, bagou, à monsieur Desmolins, marron de l'habitation Monchoix (Tour-de-l'Ile), du 3 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Antoine**, nègre, calbary, âgé de 24 ans, marron de l'habitation La Levée (même quartier), du 11 du même mois.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Jean**, nègre, âgé de 40 ans

**Tricolore**, *idem*, 27 ans

**Jasmin**, *idem*, 35 ans

**Joseph**, *idem*, 18 ans

**Jeanne**, négresse, âgée de 35 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du 14 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Ganimède**, nègre, 18 ans, peau très noire, à M. Bidon, marron de l'habitation Mondélice, Ile de Cayenne, du 16 du présent mois de septembre (20/09/1833)

**Frédéric**, nègre rongou, âgé de 29 ans, marron de l'habitation La Phillipine (Tour-de-l'Ile), à monsieur Pain du 14 septembre dernier.

Avis du 27 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1833, p. 171.

**Bill**, nègre, créole, âgé de 20 ans, à messieurs Favard et Persécol, marron de l'habitation La Caroline (Roura), du 15 septembre dernier.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

**Gille**, nègre, âgé de 32 ans

**Bélisaire**, *dito*, 28 ans

**Zacharie**, *dito*, 25 ans

**Pasencore**, *dito*, 28 ans

**Julie**, négresse, âgée de 28 ans

A monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), du 1<sup>er</sup> octobre courant

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

**Laurent**, nègre, âgé de 22 ans

**Médard**, *dito*, 22 ans

**Cacanda**, *dito*, 30 ans

**Alexandre**, *dito*, 24 ans

**Vincent**, *dito*, 23 ans

**Marc**, *dito*, 28 ans

Au même, marrons du même établissement, du 8 du présent mois d'octobre.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

**Henry**, nègre, âgé de 31 ans

**Joseph**, *dito*, 27 ans

**Pierre**, *dito*, 41 ans

**Victor**, *dito*, 37 ans

A madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, marrons de ladite habitation La Marie, du 8 octobre.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

**Joseph**, nègre, bagou, âgé de 28 ans, marron de l'habitation du sieur Alin (Tour-de-l'Ile), le 3 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Rose**, négresse, créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Henriette Chouabe, marronne de Cayenne du 4 du même mois.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Coulan**, nègre, âgé de 32 ans, à l'atelier colonial, marron du canal Torcy (Ile-de-Cayenne), du 10.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Adonis**, nègre, congo, âgé de 32 ans, à demoiselle Jeanne Favard, marron de Cayenne du 12.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Alexandre**, nègre, âgé de 39 ans, au sieur Etienne Régis, marron du quartier de Tonnégrande du 9 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Labonté**, nègre, à monsieur Trippet, marron de Sinnamary du 10 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**André**, nègre, âgé de 18 ans, à messieurs Pottet et Ronmy, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Tour-de-l'Ile), du 5.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Sainfore**, nègre, cacanda, 24 ans, à madame veuve Brun, marron de Cayenne du 16.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Anne-Marie**, négresse, créole, âgé de 30 ans, à monsieur Minette, marronne de Cayenne du 20.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Grégoire**, nègre, âgé de 41 ans

**Février**, *dito*, âgé de 26 ans

**Figaro**, *dito*, âgé de 26 ans

**Etienne**, *dito*, âgé de 25 ans

**Isidor**, *dito*, âgé de 36 ans

Marrons de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), du 30 octobre dernier.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

**Ascagne**, nègre, arada, âgé de 20 ans, à monsieur Noyer père, marron de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), du 10 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Eloi**, nègre, âgé de 28 ans, au sieur Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), du 22 du même mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Brutus**, nègre, congo, âgé de 31 ans, à monsieur Liénard, marron du quartier de Sinnamary du 24.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Joseph-Portugais**, nègre, âgé de 42 ans

**Jolivat**, *dito*, de 26 ans

**Firmin**, *dito*, de 19 ans

**Lambert**, *dito*

**Tibère**, *dito*, de 28 ans

**Muscadin**, *dito*, de 29 ans

**Anne**, négresse, âgée de 26 ans

A madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), du 24.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Hector**, nègre, âgé de 41 ans

**Congo**, *dito*, de 38 ans

Marrons de l'habitation Le Collège (Approuague), du 26.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Cuisinier**, nègre du sieur Ferdinand, marron du quartier de Kourou du 26.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Achille**, nègre, âgé de 34 ans, de l'atelier colonial, marron du même quartier que le précédent du 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Etienne**, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur de Montagu, marron de l'habitation Césarée (Macouria), du même jour.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Oscar**, nègre, âgé d'environ 14 ans, à monsieur Forestier, marron de Cayenne du 2 du même mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Nantes**, nègre, âgé d'environ 13 ans, à mademoiselle Thérèse Pensier, marron de Cayenne du 2.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Victor**, nègre, âgé de 17 ans, à monsieur Guichard, marchand, marron de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Cadiche**, nègre, calbary, âgé de 37 ans, à messieurs Fleury et Plassan, marron de l'habitation La Gironde (Roura), depuis les premiers jours du mois de mars dernier.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

**Cécile Bordat**, négresse, âgée de 21 ans, marronne du 8 novembre courant

**Pauline**, négresse, âgée de 16 ans, marronne du même jour

**Lafleur**, nègre, âgé de 29 ans, marron du 15 du même mois

**Roch**, *dito*, âgé de 26 ans, marron du 17

Ces quatre noirs appartiennent à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile).

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

**Melchior**, nègre, âgé de 45 ans

**Fiacre**, *dito*, de 18 ans

**Janvier**, *dito*, de 24 ans

**Romain**, *dito*, de 42 ans

**Victorine et son enfant**

A madame veuve Marin, marrons de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile) du 15.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

**Clément**, nègre, bagou, âgé de 35 ans

**Céline**, négresse, calbary, âgée de 28 ans

**Athalie**, *idem*, rongou, âgée de 25 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile) du 25 novembre courant.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

**Henri dit Providence**, nègre, âgé de 27 ans

**Henri dit Collège**, *dito*, âgé de 25 ans

**Antoine**, *dito*, âgé de 19 ans

**Providence**, négresse, âgée de 25 ans

**Arsène**, *dito*, 25 ans

Ces cinq noirs sont arrons de l'habitation dite Le Collège (Approuague) du 21 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Dalila**, négresse, bagou, âgée de 32 ans, à demoiselle Félicité Tournachon, marronne de l'habitation La Montagne, (Macouria) du 24 du même mois.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 18 ans, à madame veuve Dugrez, marron de Cayenne du 25 novembre dernier.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

**Parfait**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), du 28 du même mois.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

**Julie**, négresse, âgée de 31 ans, marronne avec son enfant, âgé de 3 ans, de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile) du 4 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

**Louis**, nègre, âgé de 21 ans, au sieur Bertrand, marron de Cayenne du 6 du même mois.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

**Joseph Portugais**, nègre, âgé de 42 ans

**Firmin**, *idem* de 19 ans

**Lambert**, *idem* de 19 ans

**Tibère**, *idem* de 28 ans

**Muscadin**, *idem* de 29 ans

**Anne**, négresse, âgée de 26 ans

**Virginie**, *idem* de 26 ans

**Marguerite**, *idem* de 26 ans ; marrons du 24 octobre dernier

**Faraud**, nègre, âgé de 38 ans

**Allard**, *dito*, de 28 ans

**Nicolas**, *dito*, de 34 ans

**Jérôme**, *dito*, de 28 ans

**Bastien**, *dito*, de 30 ans ; marrons du 2 du présent mois de décembre

Ces treize noirs, à madame veuve Bonnet et monsieur J. Bonnet, sont marrons de l'habitation La Misère (Approuague).

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Mars**, nègre, à madame veuve Viriot, marron de l'habitation La Marguerite (Macouria), du 10 décembre courant.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Velina**, négresse, bagou, 32 ans, à demoiselle Joséphine Ollivier, marronne de Cayenne du 14.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Suson**, négresse, âgée de 18 ans, à demoiselle Rose-Anne-Marie, marronne de Cayenne, du 22 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Isidore**, nègre âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Candolle, marron de l'habitation L'Élisa, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 31 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

**Bill**, nègre d'environ 24 ans, appartenant à messieurs Favard et Persécol, marron de l'habitation dite La Caroline, située au quartier de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 du présent mois de janvier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

**Gaston**, nègre appartenant à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, situé au quartier du Tour-de-l'Ile du 14 décembre dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 janvier courant.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

**Castor**, nègre âgé d'environ 35 ans, appartenant à l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, marron de cet établissement depuis la fin du mois de décembre dernier, a été arrêté dans le quartier de Roura le 8 janvier courant et conduit à Cayenne le 16 du même mois. Ce nègre a été déposé à la geôle.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Louche**, nègre âgé d'environ 26 ans, appartenant à monsieur Delanglade, marron de la briqueterie Mapéribou, située au quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 13 janvier courant et conduit le lendemain 14 à Cayenne, où il a été déposé à la geôle.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Thérésine**, négresse âgée d'environ 16 ans, appartenant à demoiselle Veline, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 17 du présent mois de janvier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Augustin**, nègre âgé de 24 ans, marron du 11 octobre 1830

**Dacaman**, nègre âgé de 30 ans, marron du même jour

**Aimable**, nègre âgé de 32 ans, marron du 16 juillet 1832

Ces trois individus, absents de l'habitation dite Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant à messieurs Prus et Martin, ont été arrêtés les 20 et 21 janvier courant et conduits à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Lafortune**, nègre âgé de 33 ans, marron de l'habitation dite Quartier-Général, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 1<sup>er</sup> novembre 1831, a été arrêté le 21 du présent mois de janvier et conduit à la geôle le 24 suivant.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Roméo**, nègre âgé d'environ 26 ans, marron de l'habitation de monsieur Donez, son maître, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 du présent mois de février.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

**Pamphile**, nègre galérien, évadé des travaux publics de la chaîne, du 8 mai 1832, a été arrêté le 7 février courant et conduit à Cayenne où il a été déposé à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

**Adonis**, nègre âgé de 32 ans

**Figaro**, nègre âgé de 38 ans

**Michel**, nègre âgé de 51 ans

Ces trois esclaves, marrons de l'habitation dite La Désirée, située au quartier de Roura, depuis 45 jours environ, ont été arrêtés et déposés à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

**Augustine**, négresse âgée d'environ 13 ans, appartenant au sieur Gautier (Achille), marronne de Cayenne de chez monsieur Vessiot, où elle faisait la journée du 1<sup>er</sup> du présent mois de février, a été arrêtée et conduite à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

**Henri**, nègre âgé d'environ 24 ans, parti marron de Cayenne, de chez monsieur Roubaud, son maître, le 8 octobre 1830, a été arrêté et remis à son maître le 14 du présent mois de février.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

**Alexis**, nègre âgé de 30 ans, appartenant à monsieur le général Bernard, marron de l'habitation dite Terre-Rouge, située au quartier de Tonnégrande, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois que le précédent.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

**Jean Louis**, nègre âgé de 18 ans

**Mana**, nègre âgé de 22 ans

**Joseph**, nègre âgé de 35 ans

Ces trois esclaves appartenant au Domaine colonial, marrons du poste d'Approuague où ils travaillaient, du 23 janvier 1833, ont été arrêtés dans ledit quartier le 21 février dernier et conduits à Cayenne où ils ont été déposés à la geôle le 27 du même mois de février.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Bastien**, nègre âgé d'environ 24 ans, marron de l'habitation du sieur Bagot, son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté le 22 février dernier et conduit à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Narcisse**, nègre âgé de 39 ans, appartenant à l'habitation dite Saint-Félix (succession de Lahayrie), située au quartier de Macouria, marron de cet établissement du 15 novembre dernier, a été arrêté dans la nuit du 23 au 24 février 1833 et déposé à la geôle le 28 suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Boutouche**, nègre âgé d'environ 15 ans, vêtu d'une chemise de laine, marron de chez madame veuve Martial, sa maîtresse, demeurant à Cayenne, du 24 février dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Miguel**, nègre âgé de 33 ans, appartenant à l'atelier colonial, marron de Cayenne du 25 février dernier, a été arrêté et rendu à son atelier le 28 du même mois de février.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Jean Louis**, nègre, appartenant au Domaine colonial, parti marron depuis le 17 septembre 1831, a été arrêté au quartier d'Oyapock le 4 du présent mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

**Henriette**, négresse, appartenant à demoiselle Marie Achille, marronne depuis le 10 de mars courant, a été arrêtée au camp Saint-Denis le 14 dudit mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

**Magdelaine**, négresse, de nation soso, âgée de 24 ans, marronne de Cayenne, de chez demoiselle Aimée Malescot, sa maîtresse, du 21 mars 1832, s'est rendue d'elle-même le 17 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**Valère**, nègre, calbary, âgé de 60 ans, marron de l'habitation dite L'Eldorado, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur de Bassigny, son maître, du 16 février dernier, est rentré dans son atelier le 20 mars courant.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**Aubin**, nègre, âgé de 32 ans, appartenant au sieur Migout, marron de Cayenne du 21 mars 1832, est rentré chez son maître le 23 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**François**, nègre, âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Du Barail, affermé à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Île, marron de l'habitation du 18 mars dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 31 du même mois.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

**Jonas**, nègre, de nation calbary, marron de l'habitation La Cordelière, quartier de Roura et appartenant au sieur Michely, son maître, du 30 mars dernier, a été arrêté le 11 du présent mois d'avril et déposé à la geôle le lendemain 12.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

**Prosper**, nègre, âgé de 51 ans

**Hercule**, nègre, âgé de 47 ans

Ces deux nègres appartenant à l'habitation La Désirée, quartier de Roura, et administrée par monsieur Mirat, marrons de cet établissement depuis un mois et demi, ont été arrêtés le 9 avril courant et conduits à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Alexandre**, nègre, âgé de 42 ans

**Romain**, nègre, âgé de 51 ans

Ces deux noirs, partis marrons de l'habitation de monsieur Malin, leur maître, le premier le 26 décembre 1829 et le second le 22 novembre 1830, ont été arrêtés le 10 avril courant et conduit à la geôle le 15 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Niani**, nègre, âgé de 22 ans, parti marron de l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Île, dans les premiers jours du mois présent d'avril, a été arrêté et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Merlin**, nègre, âgé de 65 ans, appartenant à madame Paguenaault, marron de l'habitation Gros-Bois, quartier de l'Île-de-Cayenne, a été arrêté le 13 avril courant et conduit à la geôle le 15 suivant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Denise**, négresse, âgée de 18 ans, appartenant au sieur J. J. Valtrine, marronne de Cayenne depuis environ 8 jours, a été arrêtée le 14 du présent mois d'avril et déposée à la geôle le 16 suivant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

**Pamphile**, nègre, galérien, appartenant à l'habitation Decoux, quartier de Roura, évadé de la geôle le 15 avril courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 26 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1833, p. 77.

**Remy**, nègre, âgé de 29 ans, appartenant à monsieur Bonnafoux, tuteur du sieur Coignaud, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 mai courant.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

**Casimir**, nègre, bagou, âgé d'environ 26 ans, appartenant au sieur Garçon Michaud, marron de Cayenne depuis le 8 avril dernier, a été arrêté le 4 mai courant et conduit à la geôle le lendemain 5.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Noël 1<sup>er</sup>**, nègre, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, appartenant au Domaine colonial et dépendant du chantier du Gabaret, marron de Cayenne du 2 mai courant, a été arrêté et rendu à son atelier le 8 suivant.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Amélia**, négresse, âgée de 26 ans, appartenant à monsieur Paul, marronne de l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Île, du 6 mai courant, a été arrêtée et conduite à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 16 du présent mois de mai et conduit à la geôle le lendemain 17.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

**Mathieu**

**Mondelay**

Nègres, appartenant à monsieur Fabens, partis marrons de l'habitation dite Tilsit le 2 mai courant ont été arrêtés le 18 du même mois et conduits à la geôle.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

**Isidore**, nègre, âgé de 49 ans, marron de l'habitation L'Espérance, quartier de Kourou, et appartenant à monsieur François Carrère, son maître, depuis le mois de janvier dernier, a été arrêté dans le quartier de Sinnamary le 2 juin courant.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

**Fidèle**, nègre, âgé d'environ 21 ans, petite taille, parti marron, enlevant un canot, de l'habitation Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, s'est rendu à l'habitation La Gabrielle le 6 juin courant, et a été envoyé à Cayenne où il a été déposé à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

**Vulcain**, nègre, de nation congo, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, appartenant à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Île, marron de cet établissement du 3 juin courant, a été arrêté le 9 du même mois et conduit à la geôle le lendemain 10.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

**Jacques**, nègre, âgé d'environ 30 ans, marron de l'habitation Tilsit, quartier de l'Île-de-Cayenne, et appartenant à monsieur Fabens, son maître, a été arrêté le 12 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 13.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

**Mitraille**, nègre, appartenant à la succession Toulmé, marron du quartier de Kourou, du 20 novembre 1832, a été arrêté par monsieur Bosquet, habitant dudit quartier, le 30 décembre de la même année.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

**Oscar**, nègre, âgé d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Delanglade, marron de Cayenne, où il était en traitement, a été arrêté le 12 juin courant et déposé à la geôle le lendemain 13.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

**Jérémie**, nègre, âgé d'environ 55 ans, marron de l'habitation dite Austerlitz, quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant à messieurs Prus et Martin, dans les premiers jours du mois de juin courant, a été arrêté le 20 du même mois et déposé à la geôle le lendemain 21.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**John**, nègre de nation soso, âgé d'environ 20 ans, appartenant au sieur Edouard, marron de l'habitation de monsieur de Kerckove, quartier de Tonnégrande, où il travaillait, a été arrêté le 26 du présent mois de juin et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Michaud**, nègre rongou, âgé de 25 ans, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 10 du présent mois de juillet.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

**Lindor**, nègre, appartenant au sieur Josué Saint-Rose, marron depuis environ dix mois, arrêté et déposé à la geôle le 17 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

**Anne**, négresse, âgée de 46 ans, appartenant à monsieur Berteau, marronne du 2 avril 1831, arrêtée et conduite à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

**Paul**, nègre, appartenant à monsieur Abezou et affermé à monsieur Houget, marron depuis environ 20 jours, a été arrêté et déposé à la geôle le 11 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

## **Vincent**

### **Mondélai**

Nègres, à monsieur Fabens, marrons de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 25 du présent mois de juillet.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

**Auguste**, nègre, à monsieur Déjean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 4 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Théodore**, nègre, à monsieur Bruneau, marron de Kaw, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Athalie**, négresse, à l'habitation Sautro, marronne dudit établissement, a été arrêtée et déposée à la geôle le 8 du présent d'août.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Fiacre**, nègre, bagou, âgé de 18 ans, à madame veuve Marin, de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 13 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Figaro**, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, marron de Cayenne du 25 octobre 1832, arrêté et conduit à la geôle le 17 du présent mois d'août.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

**Thémire**, négresse, âgée de 35 ans, marronne de l'habitation La Béarnaise (Macouria), appartenant à monsieur Tonat, arrêtée et déposée à la geôle le 23 août courant.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Julie  
Marie**

Négresses, à monsieur Renaudin, marronnes de l'habitation Le Sérail (Ile-de-Cayenne), arrêtées et conduites à la geôle le 26.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Jude**, nègre, à monsieur Bidon, marron de l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Ganimède**, marron de l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de septembre.

Avis du 27 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1833, p. 171.

**Antoine**, nègre, âgé de 28 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), a été arrêté et conduit à la geôle le 2 octobre courant.

Avis du 4 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1833, p. 175.

**Lubin**, à monsieur Félix Couy, marron de l'habitation La Ressource (Approuague), arrêté le 29 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Florentin**

**Émile**

**Guillaume**

**Hélène**

**Bill**, à messieurs Favard et Perségol, de l'habitation La Caroline (Roura)

**Jasmin**

**Louis**, à messieurs Prus et Martin, de l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Ile)

**Gustave**

**Patrocle**

**Bagatelle**

**Fanny**, de l'habitation Saint-François (Roura)

**Léon**, aux mineurs Chatellier, marron de Cayenne

**Auguste**, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura

Ces 13 noirs ont été arrêtés par un détachement dans les bois de Roura et conduits à la geôle les 13 et 17 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Ismaël**, nègre, calbary, âgé de 25 ans, habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 16 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Médard**

**Vincent**

A monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), ont été arrêtés le 19 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Coulan**, nègre, 32 ans, à l'atelier colonial, a été arrêté et conduit à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Augustin**, nègre, âgé de 45 ans, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), a été arrêté et conduit à la geôle le 28 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193 ; avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Auguste**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 7 novembre courant.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

**Labonté**, nègre, à monsieur Tripet, marron du quartier de Sinnamary, a été arrêté et déposé à la geôle le 13 novembre courant.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

**Augustin dit Lazard**, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Fourgassié, marron de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

**Parfait**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Forêt (Tour-de-l'Ile), a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

**Nantes**, à demoiselle Thérèse Pansier

**Oscar**, à monsieur Forestier

**Victor**, à monsieur Guichard

**Février**, à monsieur Jay

Marrons de Cayenne ont été arrêtés et déposés à la geôle de Mana le 13 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Trajan**, nègre, carmantin, âgé de 34 ans, à monsieur Dejean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Adrien**, nègre, âgé de 24 ans, à l'atelier colonial, marron de l'habitation dite Baduel, a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du présent mois de décembre.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

**Baptiste**, négriillon, au sieur Pierre dit Noyer, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 décembre courant.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Césaire**, négriillon à M. Kerckove, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour (20/12/1833)

**Caroline**, négresse, à demoiselle Isoline, marronne de Cayenne, a été arrêtée et déposée à la geôle le même jour que les deux précédents.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Marie-Louise**, négresse à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Bombar**, nègre, à monsieur Ménage, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 18.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

**Raphaël**, nègre, à monsieur Berville père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 du présent mois de décembre.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

### Avis de retour de marrons

**Hector**, nègre, âgé d'environ 30 ans, appartenant à l'habitation Blanchard, située à l'Ile-de-Cayenne, marron de Cayenne du 5 janvier courant, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Flavien**, nègre, âgé de 15 ans, appartenant à monsieur Power et provenant de monsieur Tugny, marron de Cayenne du 5 du présent mois de janvier, s'est rendu chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Marie**, négresse, âgée d'environ 40 ans, marronne de Cayenne de chez monsieur Berteau, son maître, du 28 novembre dernier, s'est rendue à La Franchise le 17 janvier courant, a été conduite et déposée à la geôle le lendemain 8.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

**Catiche**, nègre, âgé de 29 ans

**Ferdinand**, nègre, âgé de 33 ans

Ces deux noirs, partis marrons de l'habitation dite La Garonne, située au quartier de Roura et appartenant à messieurs Fleury et Plassan, leurs maîtres, depuis le mois de septembre dernier, se sont rendus d'eux-mêmes à la fin du mois de décembre 1832.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

**Théodore**, nègre, âgé de 26 ans, appartenant à madame veuve Martial, marron de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, où il était en subsistance du 30 janvier dernier, s'est rendu de lui-même sur cet établissement le 5 février courant.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

**Adrien**, nègre, âgé d'environ 35 ans, marron de l'habitation du sieur Pierre Pineau, son maître, située au quartier de Tonnégrande, du 21 février courant, s'est rendu de lui-même à Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

**Dominique**, nègre, âgé de 14 ans, appartenant à demoiselle Honorine Magloire, marron de Cayenne du 21 janvier dernier, s'est rendu de lui-même chez sa maîtresse le 16 février suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Étrennes**, négresse, âgée de 34 ans, marronne de l'habitation dite La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 20 janvier dernier, est rentrée chez son maître le 25 du mois de février.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

**Asor**, nègre, appartenant au sieur Victor D'Aigrepoint, marron depuis le 20 février dernier, est rentré chez son maître le 8 de mars présent mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

**Jean Baptiste**, nègre, âgé de 24 ans

**Rosette**, négresse, âgée de 51 ans

Ces deux noirs marrons de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 28 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

**Eloi 1<sup>er</sup>**, nègre, âgé de 25 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de l'habitation dite Baduel, quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 17 mars courant, s'est rendu sur l'établissement le 24 du même mois.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

**Grégoire**, nègre, âgé de 39 ans, appartenant à madame veuve Marin, marron de l'habitation dite Sainte-Catherine, quartier du Tour-de-l'Ile, du 15 décembre 1832, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 20 mars dernier.

Avis du 26 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1833, p. 77.

**Bobèche**, négrillon, âgé de 12 ans, marron de l'habitation dite La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant audit établissement du 12 avril dernier, est rentré de lui-même dans son atelier le 17 avril courant.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

**Frontin**, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, provenant de la succession de Lahayrie et marron de l'habitation dite Saint-Félix, quartier de Macouria du 24 octobre 1832, s'est rendu de lui-même le 19 avril dernier.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

**André**, nègre, âgé de 28 ans, marron de l'habitation du sieur Bouté, son maître, quartier de Kourou, du 1<sup>er</sup> mars 1833, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 5 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

**Claudine**, négresse, calbary, âgée de 19 ans, marronne de l'habitation L'Élisa, quartier de l'Ile-de-Cayenne, et appartenant à monsieur Candolle, son maître, du 10 mai courant, s'est rendu d'elle-même à Cayenne où elle a été déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

**Gilbert**, nègre, âgé de 31 ans, appartenant à l'habitation d'Orvilliers, quartier de l'Ile-de-Cayenne, marron du 6 mai courant, est rentré dans son atelier le 10 suivant.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

**Adonis**, nègre, âgé de 30 ans

**Athalie**, négresse, âgée de 24 ans

**Amélia**, négresse, de 32 ans.

Ces trois noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, partis marrons de cet établissement le 16 mai courant, y sont rentrés le 18 suivant.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 20 ans, marron de Cayenne du 19 mai courant, s'est rendu de lui-même chez le sieur Bertrand, son maître, le 23 du même mois.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1833, p. 101.

**Victorin**, nègre, âgé de 32 ans

**Bernard**, nègre, âgé de 27 ans

**Hercule**, nègre, âgé de 58 ans

**Arsène**, nègre, âgé de 23 ans

**André**, nègre, âgé de 41 ans

**Jérôme**, nègre, âgé de 31 ans

Ces six noirs appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry le 19 juin courant sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 25 du même mois.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Jacques**, nègre créole, âgé de 30 ans, marron de l'habitation de monsieur Larivot, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 30 décembre 1832, est rentré dans son atelier le 20 juin courant.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Cidalise**, nègre, âgé de 32 ans

**Prosper**, nègre, âgé de 36 ans

**Athanase**, nègre, âgé de 36 ans

**Michel**, nègre, âgé de 36 ans

Ces quatre individus marrons de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague, et appartenant à monsieur Noyer père du 17 mai dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 22 de ce mois.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

**Adonis**

**Marie-Justine**

**Amélie**

De l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés d'eux-mêmes, dans leur atelier, le 3 juillet courant.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

**Ismaël**, nègre, absent de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 1<sup>er</sup> juillet courant, est rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

**Céline**, négresse, âgée de 28 ans, à l'habitation Sautro, est rentrée d'elle-même dans son atelier le 9 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Adolphe**, nègre, de l'habitation de madame d'Aigrepont (Macouria), s'est rendu de lui-même dans son atelier le premier de ce mois.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

**Nelson**

**Etienne**

**Augustin**

**Napoléon**

Nègres, à demoiselle Esther Fourgassié, marrons de l'habitation Montagne-Anglaise (Ile-de-Cayenne), se sont rendus d'eux-mêmes et ont été déposés à la geôle le 28 du présent mois d'août.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Cambrone dit Bouriki**, âgé de 27 ans

**Amélie**, négresse, âgée de 26 ans

Marrons de l'habitation du sieur Maxime (Kaw), se sont rendus d'eux-mêmes le 5 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

**Vulcain**, nègre, âgé de 27 ans, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), est rentré le 10 du présent mois de septembre.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

**Premier**, nègre, âgé de 32 ans, marron de l'habitation du sieur Urbain Michaud à Kourou, est rentré chez son maître le 16 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Isidor**, nègre, à M. Carrère (François), marron de l'habitation L'Espérance (Kourou), s'est rendu dans son atelier le même jour que le précédent.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**Paul**, nègre à monsieur Chansibaud, marron du quartier de Kourou, est rentré chez son maître le 4 du présent mois de septembre.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

**André**, nègre, foula, 32 ans, à madame veuve Frontin, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 27 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1833, p. 175.

**Brutus**

**Antoine**

**Phanor**

Marrons de l'habitation Saint-François (Roura), sont rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

**Antoine**

**Joseph**

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), se sont rendus d'eux-mêmes dans leur atelier le 13 octobre suivant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Rose**, négresse, créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Henriette Chouabe, marronne de Cayenne, est rentrée le 20 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

**Sainfore**, nègre, acanda, âgé de 24 ans, à madame veuve Brun, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 26 du présent mois d'octobre.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

Cinq nègres de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), dont les noms ne sont pas encore connus sont rentrés dans leur atelier le 21 octobre dernier.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

**André**, nègre, 18 ans, à messieurs Ronmy et Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même le 13 du présent mois de novembre.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

**Cuisinier**, nègre, marron de l'habitation du sieur Ferdinand (Kourou), s'est rendu dans son atelier le 18 du présent mois de novembre.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

**Achille**, nègre, âgé de 34 ans, au Domaine colonial, marron du quartier de Kourou, est rentré dans son atelier le 24 du même mois.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

**Brutus**, nègre, âgé de 31 ans, à monsieur Liénard, marron du quartier de Sinnamary, s'est rendu le 6 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Roch**, nègre, âgé de 26 ans

**Lafleur**, *dito*, âgé de 29 ans

**Athalie**, négresse, âgée de 25 ans

**Céline**, *dito*, âgée de 28 ans

Ces quatre noirs, marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), sont rentrés dans leur atelier le 2 décembre 1833.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

**Parfait**, nègre, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation dite La Chaumière (Tour-de-l'Ile), s'est rendu dans son atelier le 16 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

**Adonis**, nègre, âgé de 30 ans, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), est rentré le 23 du même mois.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

## Avis de déclaration de marronnage

**Pilate**, nègre, âgé de 19 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne du 24 décembre dernier.  
Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Joseph**, nègre créole, âgé de 19 ans, à madame veuve Defay, marron de Cayenne du 28 du même mois.  
Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Io**, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura du 19.  
Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Philidor dit Couébou**, nègre, âgé de 27 ans, au sieur Josué Saint-Rose, marron de l'habitation L'Amaris (Kaw), du 10 novembre dernier.  
Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Lafleur**, nègre, âgé de 50 ans, à monsieur Ronmy, jeune, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), du 8 janvier courant.  
Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Maoni**, nègre calbary, âgé de 19 ans

**Vendredi**, nègre congo, âgé de 37 ans

à demoiselle Bédé, affermé au sieur Josué Saint-Rose, marrons de Cayenne du 12 du même mois.  
Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Adrien**, nègre, âgé de 25 ans, au Domaine colonial, marron de l'habitation de Baduel (Ile-de-Cayenne), du même jour.  
Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**André**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre du 15.  
Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Laurent**, nègre de nation appas, 28 ans, à madame veuve Delatribouile, marron de Kourou du 2 janvier.  
Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Prosper**, nègre bagou, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), du 10 du même mois.  
Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Louis dit Couachi**

**Julien**

**Loto**

**Toussaint**

**Parfait**

à madame de Bassigny, marrons de l'habitation La Victoire (Macouria), du 18.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Joseph**, nègre créole, âgé de 25 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne du 20.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Cléri**, nègre bagou, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du même jour.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Etienne**, nègre gorée, âgé de 30 ans, à demoiselle Honorine Mahuri, marron de Cayenne du 23.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Arthemire**, négresse, âgée de 26 ans, à dame veuve Moret-Lemoyne, marronne de Cayenne du 27.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Louis**, nègre, âgé de 28 ans, au sieur Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), du 19.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Véronique**, négresse africaine, âgée de 45 ans, à monsieur Blanchard, marronne de l'habitation Philadelphie (Roura), du 28 janvier dernier.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

**Florence**, négresse, âgée de 22 ans, au sieur Séide, marronne de Cayenne le 8 février courant.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

**Ismaël**

**Rongou**

Marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 9 du même mois.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

**Valentin**

**Laurence**

à monsieur Vauquelin, fermier de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), marrons des 17 janvier dernier et 13 février courant.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Narcisse**, calbary, âgée de 16 ans, à demoiselle Marie Choux, marron de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), du 11 de ce mois.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Catherine**, négresse créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Marie-Louise Grimard, marronne de Cayenne du 16.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Lafleur**, nègre, âgé de 50 ans, peau rougeâtre, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), du 25 février courant.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Marcelin**, nègre, âgé de 30 ans, à dame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 23 février.

Avis du 7 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

**Louis dit Gayou**, nègre bagou, âgé de 25 ans, au sieur Berthier, marron de Kourou le 21 février dernier.

Avis du 14 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1834, p. 46.

**Etienne**

**Séraphin**

**Lafortune****Félix****Romain**

à monsieur Ronmy, marrons de l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), enlevant un canot de pêche, le 10 mars courant.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

**Louis**, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Defay (Noël), marron du quartier de Tour-de-l'Ile, dans les premiers jours du même mois.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

**Laplume**, nègre rongou, âgé de 30 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne le 26 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Zoé**, négresse soso, à demoiselle Clara, fille d'Hélène Noyer, marronne de Cayenne le 29.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**André**, nègre à monsieur Engamare, marron du quartier de Macouria le 20 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Bombar**, nègre rongou, au sieur Ménage, marron de Cayenne le 4 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Désirée**, négresse, à madame veuve Jeanty Lajonie, marronne de Cayenne le 7 avril courant.

Avis du 25 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1834, p. 69.

**Isoline**, négresse, âgée de 16 ans, à madame Carmignac, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 25 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1834, p. 69.

**Alexandre**, nègre calbary, âgé de 24 ans, à monsieur Bollioud, marron de Cayenne du 25 avril dernier.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

**Ulysse**, nègre calbary, âgé de 22 ans, à madame veuve Marin, marron du quartier d'Approuague le 27 du même mois.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

**François**, nègre, âgé de 34 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 5 mai courant.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Catherine**, négresse, âgée de 28 ans, à monsieur Barry, marronne de Cayenne le 11.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Félicité**, négresse au sieur Bouard, marronne de Cayenne avec sa fille nommée **Victoire**, le 14.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Patrocle**, nègre, âgée de 45 ans, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria), le 30 mai dernier.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

**Jildard**, nègre bagou, âgé de 30 ans, marron de Cayenne de chez le sieur Berville (Gabriel), son maître, le 31.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

**Catalache**, nègre congo, âgé de 36 ans, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), le 30 mai dernier.

Avis du 13 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1834, p. 91.

**Paul**, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Berville père, marron de Cayenne le 12 juin courant.

Avis du 20 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1834, p. 95.

**Marceline**, négresse arada, âgée de 19 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne le 27 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

**Florence**, négresse bagou, âgée de 22 ans, au sieur Jean-Baptiste Séide, marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> du présent mois de juillet.

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

**Parfait**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), du 6 juillet courant.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

**André**, nègre, âgé de 60 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

**Louise**, négresse créole, âgée de 35 ans, à monsieur Lanne (André), marronne de Cayenne le 18 juillet courant.

Avis du 25 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1834, p. 115.

**Lafleur**, nègre à demoiselle Marie Louise Dalila, marron du quartier de Kourou le 18 juin dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**Prosper**, nègre, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), le 22 juillet dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

## **Parfait**

### **Jean-Baptiste**

Nègres de l'habitation Le Collège (Approuague), marrons du 25 juillet dernier.

Avis du 8 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 9 août 1834, p. 123.

**José**, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Rémy, propriétaire à Kaw, marron de Cayenne le 23 juillet dernier.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125 ; Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

**Valentin**, nègre, âgé de 22 ans

**Aubin**, nègre, âgé de 24 ans

à monsieur Vauquelin, marrons de l'habitation Le Diamant le 5 août courant.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

**Frédéric**, nègre, âgé de 16 ans, apprenti charpentier, parti marron de chantier du sieur Compère Trinité le 12 du même mois.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

**Médéric**, nègre, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne le 20.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

**Guillaume**, nègre de nation bibi, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura le 15 août courant.

Avis du 29 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1834, p. 133.

**Jasmin**, nègre à l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Île), marron de cet établissement le 5 septembre courant.

Avis du 12 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1834, p. 141.

**Louis**, nègre congo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, au Domaine colonial et faisant partie de l'atelier de fouille, est parti marron le 23 septembre courant.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

**Mélédin**

**Saint-Plis**

**Azor**

**Linval**

appartenant à Fourgassié, marrons depuis le 24 du même mois.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

**Jules**

**Lorenzo**

**Némorin**

**Placide**

**Philémon**

Nègres, appartenant à monsieur Brémond (Etienne), affermés à monsieur Fleury, marrons du quartier de Roura le 25 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

**Paul**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Daramat, marron de Cayenne le 20 septembre dernier.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

**Zéline**, négresse babou, âgée de 30 ans, grande taille, peau rougeâtre, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne le 7 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

**Nicolas**, nègre calbary, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant une fistule à la joue

**Coyaut**, nègre rongou, taille de 5 pieds, attaqué de la goutte

tous deux appartenant à monsieur Robert, sont partis de son habitation, à Iracoubo le 4 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

**Michaud**, nègre rongou, taille moyenne, peau rougeâtre, à demoiselle Elizabeth Bonneau, marron de Cayenne le 24 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1<sup>er</sup> novembre 1834, p. 173.

**Bombar**, nègre rongou, âgé de 36 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1<sup>er</sup> novembre 1834, p. 173.

**Zoé**, négresse soso, un peu rougeâtre, à demoiselle Clara, fille d'Hélène Noyer, marronne de Cayenne le 6 novembre courant.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

**Joseph**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île) le 8 du même mois.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

**François**, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Du Barail, parti marron de la même habitation et le même jour.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

**Alcindor**, nègre, âgé de 50 ans, à monsieur Blanchard, est marron de Cayenne le 10 courant.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

**Azolan**, nègre, âgé de 22 ans, grande taille, à monsieur Detelle, marron de Cayenne le 14 novembre courant.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

**Pacifique**, nègre rongou, âgé de 35 ans, à monsieur Berville (André), marron de Cayenne le 15 du même mois.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

**Michaud**, nègre bagou, taille moyenne, peau rougeâtre, à demoiselle Elizabeth Bonneau, marron le même jour.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

### **Congo**

#### **Vulcain**

Nègres à l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 10 de ce mois.

### **Alexandre**

#### **Ovide**

Nègres à demoiselle Emélie Merkel, marrons du quartier de Kourou le 12 dudit mois.

Avis du 28 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 29 novembre 1834, p. 190.

**Rosillette**, négresse à monsieur Marchal, marronne de l'habitation Le Trésor (Macouria) le 10 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

**Jacques**, nègre rongou, âgé de 34 ans, à monsieur Engammare, marron de Macouria le 13 novembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

**Bombar**, nègre au sieur Ménage, marron de Cayenne le 7 décembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

### **Figaro**

#### **Valentin**

#### **Cosme**

Nègres à l'habitation Decoux (Roura), marrons de cet établissement depuis le 4 décembre courant.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

**François**, nègre à l'habitation Saint-François (Roura), absent de son atelier du 8 du même mois.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

## **Avis d'arrestation de marrons**

**Figaro**, nègre, âgé de 26 ans, à madame veuve Marin, marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), arrêté le 29 décembre dernier.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Julie**, négresse, âgée de 31 ans, à monsieur Blaise Claude, marronne de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile), arrêté le même jour.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Vincent**, nègre, âgée de 25 ans, à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), arrêté le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Fabien**, nègre au sieur Boquillon, marron de l'habitation La Cigogne (Tonnégrande), a été arrêté et conduit à la geôle le 4 janvier courant.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Figaro**, nègre à messieurs Pottet et Ronmy, marron de l'habitation Montagne-Tigres (Ile-de-Cayenne), a été arrêté le 8 du même mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Louche**, nègre à monsieur Lougarre, marron de Cayenne, a été arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Louis**, nègre, âgé de 15 ans, aux mineurs Cousas, marron de Cayenne, arrêté le 12 janvier courant.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Maxime**, négrillon, âgé de 12 ans, à monsieur Laget, marron de Cayenne, arrêté le 15 du même mois.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Pierre**, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Pain, marron de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 26 janvier.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Noël**, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Coigneau, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 29.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Marie dite Palliaca**, négresse, âgée de 25 ans, au sieur Pierre dit Noyer, marronne de Cayenne, a été arrêtée et mise à la geôle le 29.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

### **Lodoïska**

#### **Denise**

Négresses, à monsieur Laget, absentes de l'habitation Les Trois-Journées (Tour-de-l'Ile), ont été déposées à la geôle le 31.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Figaro**, nègre à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile de Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 5 février courant.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

**Fard**, nègre, 28 ans, à monsieur Lagrange (André), marron du quartier de Roura, arrêté le même jour.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

**Maxime**  
**Alexis**  
**Socrate**

à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague), ont été arrêtés le 15 janvier dernier.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

**Fleury**, nègre, âgé de 26 ans, au sieur Hypolite, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de février.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Romain**, nègre âgé de 30 ans, marron de l'habitation de monsieur Godard (Tour-de-l'Ile), arrêté le 16 du même mois.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Tarquin**, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Dejean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Frontin**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Dufrechou, marron de l'habitation La Désirée (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 3 mars courant.

Avis du 7 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

**Victorine**, négresse, âgée de 14 ans, à monsieur Revoil, marronne de Cayenne, arrêtée le 6 du même mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Michaux**, nègre, âgé de 30 ans, à demoiselle Mariette, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 7 du présent mois de mars.

Avis du 14 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1834, p. 46.

**Lourdy**, nègre à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

**Etienne**, nègre gorée, à demoiselle Honorine Mahuri, marron de Cayenne, arrêté le 25 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Oreste**, nègre rongou, âgé de 45 ans, à monsieur Senelle, marron de l'habitation La Constance (Approuague), a été arrêté à Kaw et conduit à la Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 2 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**François**, nègre à monsieur Trillet, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Gédéon**, nègre à monsieur Mézès, marron de Cayenne, arrêté le même jour.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

**Joseph**, nègre à monsieur Houget, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 6.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 60.

**Michaud**, nègre, âgé de 30 ans, à la dame Mariette, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 29 avril dernier.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

**Crispin**  
**Philippe**  
**Amédée**

**Marc**, à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne),

**Joseph**

**Victor**, à madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, marrons de la même habitation,

**André**, à monsieur Fabens, marron de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne),

**Gilles**, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Saint-George, même quartier,

**David dit Coffy**, à monsieur Ronmy jeune, marron du quartier du Tour-de-l'Ile,

**Jupiter**, au domaine colonial, marron de Cayenne.

Ces dix esclaves ont été arrêtés et conduits à la geôle le 15 de ce mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Alexandre**, nègre calbary, âgé de 24 ans, à monsieur Boullioud, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 4 mai courant.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Thomas**, nègre, âgé d'environ 35 ans, à madame veuve Besse, marron de l'habitation La Garonne (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Gims**, nègre à monsieur Favard, marron de l'habitation La Caroline (Roura), arrêté et conduit à la geôle le 16 mai courant.

Avis du 23 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1834, p. 81.

**Bombar**, nègre au sieur Ménage, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 23 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1834, p. 81.

**Rongou**, nègre, âgé de 45 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), a été arrêté et déposé à la geôle le 16 du présent mois de juin.

Avis du 20 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1834, p. 95.

**Thomas**, nègre créole, âgé de 25 ans, à madame veuve Besse, marron du quartier d'Approuague, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 juin courant.

Avis du 27 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 28 juin 1834, p. 99.

**Pollux**, nègre bagou, âgé de 25 ans, à demoiselle Joséphine-Véline Guinfolo, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 27 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 28 juin 1834, p. 100.

**Athanase**, nègre créole, âgé de 24 ans, à madame veuve Besse, marron de l'habitation La Garonne (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 30 juin dernier (04/07/1834)

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

**Philidor**, nègre, âgé de 24 ans, à l'habitation Le Collège (Approuague), marron dudit établissement, a été arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de juillet.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

**Mustapha**, négrillon, âgé d'environ 13 ans, à monsieur Ségalin, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 25 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1834, p. 115.

**L'Été**, nègre, à monsieur J. Viriot, marron de Cayenne

**Patrocle**, nègre à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria)

**Mariane**, négresse, à monsieur J. Viriot, marronne de l'habitation La Marguerite (Macouria).

Ces trois individus ont été arrêtés et conduits à la geôle le 30 juillet dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**Figaro**, nègre à monsieur Pottet, marron de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**Victor**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 6 août courant.

Avis du 8 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 9 août 1834, p. 123.

**Médéric**, nègre au sieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 11 août courant.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

**Joseph**, nègre à madame veuve Dominique, propriétaire à Approuague, affermé à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

**Catherine**, négresse, âgée de 28 ans, à monsieur Barry, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

**Théodore**, nègre, à monsieur Bouard, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 28 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

**Victor**, nègre, à monsieur Guichard

**Février**, nègre, à monsieur Jay

**Figaro**, nègre, à demoiselle Thérèse Pensier

Marron de Cayenne, arrêté le 8 octobre courant.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

**Romain**, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Laurentin, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

**Mars**, nègre à monsieur Viriot aîné, marron de l'habitation La Marguerite (Macouria), a été arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

**Nantes**, à demoiselle Thérèse Pansier

**Niacoué**, à monsieur Farcot

Marrons de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

**Azolan**, nègre à monsieur Detelle

**Médéric**, nègre à monsieur Bruneau (Mathurin)

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 6 décembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

**Marie**, négresse à monsieur Ronmy, maronne de l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), a été arrêtée et conduite à la geôle le 15 du présent mois de décembre (19/12/1834)

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

### **Avis de retour de marrons**

**François**, nègre, âgé de 40 ans, marron du chantier de monsieur Houget (Roura), s'est rendu de lui-même dans le quartier de Kaw, d'où il a été envoyé à Cayenne et déposé à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

**Pilate**, nègre, âgé de 19 ans, à monsieur Germain, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 28 décembre dernier.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Joseph**, nègre créole, âgé de 19 ans, à madame veuve Dejean, marron de Cayenne est rentré le 30 du même mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Rosette**, négresse, âgée de 39 ans, à demoiselle Anne Cléonice, marronne de l'habitation Mont-Saint-Pierre (Tonnégrande), est rentrée dans son atelier le 4 janvier courant.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Charles**, nègre à monsieur Monnot, marron de l'habitation Saint-Michel (Tonnégrande), du 26 mai 1829, s'est rendu de lui-même et a été déposé à la geôle le 9 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

**Suson**, négresse, 18 ans, à demoiselle Rose-Anne-Marie, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 9 janvier.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Balthazard**, nègre bagou, à monsieur Demolins, marron de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile), est rentré dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

**Dalila**, négresse de nation bagou, 32 ans, à demoiselle Félicité dite Tournachon, marronne de l'habitation La Montagne (Macouria), s'est rendue d'elle-même dans son atelier le 19 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1834, p. 17.

**Maoni**

**Vendredi**

à demoiselle Bédé, affermés au sieur Josué Saint-Rose, marrons de Cayenne, se sont rendus d'eux-mêmes le 22 janvier dernier.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

**Loradin**

**Léon**

**Hypolite**

**Jasmin**

**Prosper**

absents de l'habitation Decoux (Roura), se sont rendus d'eux-mêmes à Cayenne, où ils ont été déposés à la geôle le 14 février courant.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

**Florence**, négresse, âgée de 22 ans, marronne de chez le sieur Séide, propriétaire à Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 15 février courant.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

**Narcisse**, nègre, à demoiselle Marie Choux, marron de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), est rentré dans son atelier le 14.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Achille**, nègre au domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, s'est rendu le 18.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Catherine**, négresse, à demoiselle Marie-Louise Grimard, marronne de Cayenne, est rentrée le 21.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Laurence**, négresse, à monsieur Vauquelin, fermier de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), s'est rendue dans son atelier, après 5 jours d'absence le 22.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Bélisaire**

**Zacharie**

**Gille**

**Julie**

à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), sont rentrés d'eux-mêmes à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1834, p. 35.

**Louis**, nègre, âgé de 28 ans, à Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), rentré le 19 février dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

**Jean**

**Jeanne**

**Tricolore**

**Jasmin**

à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 4 mars courant.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

**Alexandre**, nègre au sieur Etienne Régis, marron du quartier de Tonnégrande, s'est rendu de lui-même et a été conduit à la geôle le 21 mars.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

**Marcelin**, nègre, âgé de 30 ans, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura), est rentré le 12 mars (28/03/1834)

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

**Cléry**

**Cécile**

Noirs de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), se sont rendus d'eux-mêmes, dans leur atelier le 20.

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

**Louis**, nègre créole, à monsieur Defay (Noël), marron du quartier du Tour-de-l'Île, s'est rendu de lui-même dans l'atelier le 6 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 60.

**Valentin**, nègre, âgé de 20 ans, marron de l'habitation Le Diamant (Île-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

**Véronique**, négresse, âgée de 45 ans, à madame Aubin, affermés à monsieur Blanchard, marronne du quartier de Roura, s'est rendue d'elle-même le 7.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

**Fareau**

**Nicolas**

**Jérôme**

**Bastien**

**Joseph Portugais**

**Charles**

**Macouta**

**Tibère**

**George**

**Hector**

**Lambert**

**Raymond**

**Édouard**

**Virginie**

**Joséphine**

**Amélie**

**Pauline**

à monsieur Bonnet et à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), sont rentrés dans leur atelier le 9.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

**Isoline**, négresse, âgée de 16 ans, à madame veuve Carmignac, marronne de Cayenne, est rentrée le 28 du mois d'avril.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

**Antoine**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Ph. Déchamp, marron de Cayenne, est rentré le même jour.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

**Ulysse**, nègre calbary, âgé de 22 ans, à madame veuve Marin, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

**Félicité**

**Victoire**

Négresses, à monsieur Bouard, marronnes de Cayenne, se sont rendues les 17 et 27 du mois de mai dernier.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

**Valentin**, nègre, âgé de 43 ans, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), est rentré de lui-même le 19 du même mois.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

**Silphide**, négresse à monsieur Guillermin, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 9 juin courant.

Avis du 13 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1834, p. 91.

**Florence**, négresse bagou, âgée de 22 ans, à monsieur Jean-Baptiste Seide, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 8 juillet courant.

Avis du 11 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 12 juillet 1834, p. 107.

**Marceline**, négresse arada, âgée de 19 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 5 juillet courant.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

**Paul**, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Berville père, marron de Cayenne, est rentré le 11 du même mois.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

**Parfait**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), s'est rendu de lui-même le 25 juillet dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**Pasencore**, nègre, âgé de 29 ans, à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 26 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**André**, nègre, âgé de 60 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne, s'est rendu le 27.

Avis du 1<sup>er</sup> août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

**Parfait**, nègre à l'habitation Le Collège (Approuague), marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même sur l'habitation de monsieur Bruneau, à Kaw, et a été conduit à la geôle le 13 du présent mois d'août.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

**Médéric**, nègre, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne, est rentré chez son maître le 26 de ce mois.

Avis du 29 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1834, p. 133.

**Aubin**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Vauquelin, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même dans son atelier le 4 septembre courant (05/09/1834)

Avis du 5 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1834, p. 137.

**Louis**, nègre au Domaine colonial, faisant partie de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 28 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

**Melledin**  
**Saint-Plis**  
**Azor**  
**Linval**

Nègres, à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura, sont rentrés dans leur atelier le 27 septembre dernier.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

**Zéline**, négresse bagou, âgée de 30 ans, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne, est rentrée chez sa maîtresse le 18 octobre courant.

Avis du 24 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1834, p. 168.

**Paul**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Daramat, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même chez son maître, le 29 du présent mois d'octobre.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1<sup>er</sup> novembre 1834, p. 173.

**Bombar**, nègre rongou, âgé de 36 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 30 octobre dernier (07/11/1834)

Avis du 7 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 8 novembre 1834, p. 175.

**Michaud**, nègre rongou, taille moyenne, à demoiselle Élisabeth Bonneau, marron de Cayenne, est rentré chez sa maîtresse le 31 du même mois.

Avis du 7 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 8 novembre 1834, p. 175.

**Azolan**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Detelle, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 21 novembre courant.

Avis du 28 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 29 novembre 1834, p. 190.

**Vulcain**

**Congo**

**Joseph**

**François**

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), sont rentrés dans la première quinzaine de ce mois.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

## Avis de déclarations de marronnage

**Auguste**, nègre créole, âgé de 42 ans, à monsieur Siredey, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 12 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**Sainval**, nègre gorée, âgé de 25 ans, à monsieur Adolphe Berthier, marron de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**Adolphe**, nègre créole, âgé de 36 ans, à madame veuve d'Aigrepoint, marron du quartier de Macouria le même jour.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**Rose**, négresse créole, âgée de 24 ans, à monsieur Fourgassié, marronne de Cayenne le 31 décembre dernier.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

**Marthe**, négresse calbary, âgée de 16 ans, à dame Guibaud, marronne du quartier de Kourou le 2 janvier courant.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

**Florence**, négresse bagou, âgée de 23 ans, au sieur Seïde, marronne de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

**Thomas**, nègre créole, âgé de 27 ans, appartenant à monsieur Logois, marron de l'habitation de son maître le 17 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1835, p. 13.

**Figaro**, appartenant au sieur Mathieu, caboteur, marron de l'habitation Montjoly, où il était en traitement du pian, depuis le 27 du courant.

Avis du 29 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 31 janvier 1835, p. 17.

**Athalas**, nègre bagou, à monsieur Donez, marron de l'habitation dite La Magdeleine (Ile-de-Cayenne) le 26 janvier dernier.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Adrien**, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 9 février courant.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Marceline**, négresse arada, âgée de 17 ans, à Marie Cyrille, marronne du même jour.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**La Plume**, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 10 du même mois.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Parfait**

**Hector**

Nègres, appartenant à l'habitation Le Collège à Approuague, marrons depuis le 5 du courant.  
Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Congo****François**

Nègres de l'habitation Sautro, marrons depuis le 10 du courant.  
Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**André****Michel****Joseph****Nica****Jean-Baptiste****Paul dit Macoix**

Nègres à monsieur Bouté, affermés à monsieur Merle, marrons de l'habitation dite La Comète (Kourou), dans la nuit du 5 au 6 février courant.  
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Malboroug****Louis****Jean-Noël**

Nègres à monsieur Dominique Houget, marrons du quartier de Roura le 6 du même mois.  
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Marguerite**, négresse créole, à monsieur Kreutzer, marronne de Cayenne le 8.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Alexandrine**, négresse, à demoiselle Hélène dite Noyer, marronne de Cayenne le 10.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Amédée**, nègre, âgé de 20 ans, petite taille, à madame veuve Moret-Lemoyne, marron de Cayenne le 14.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Alexandre****Vendredi**

Nègres au Domaine colonial, marrons de Cayenne le 16.  
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Lastic**, nègre, âgé de 48 ans, grande taille, à monsieur G. Robert, marron de l'habitation Blanchard (Ile-de-Cayenne) le 19.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Amadis**, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Power, marron du quartier de Roura le 10 février courant.

Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.

**Février**, nègre bagou, âgé de 19 ans, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.

**Rose**, négresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Émilie Cornudet, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.

**Arthémise**, négresse, âgée d'environ 24 ans, appartenant à madame veuve Moret-Lemoyne, marronne de Cayenne depuis le 23 du courant.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

**Pierre-Éléphant**, nègre appartenant à la demoiselle Louise Bénédicte Valtrine, marron du quartier de Tonnégrande le 3 du présent mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

**Antoine**, nègre, âgé de 29 ans, appartenant au sieur Protée, marron dudit quartier depuis le 4 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Léandre, habitant, marron du quartier de Tonnégrande depuis le 13 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

**Vendredi**, nègre ibo, âgé de 34 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de l'atelier de fouille le 26 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

**Édouard**, nègre, âgé de 25 ans

**Rock**, nègre, âgé de 22

**Virgile**, nègre, âgé de 27

**Arsène**, négresse, âgée de 27

**Anna**, négresse, âgée de 32

sont partis marrons de l'habitation Le Collège, dans la nuit du 27 au 28 mars dernier.

Avis du 10 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 15 du 11 avril 1835, p. 57.

**Janvier**, nègre, âgé de 22 ans, marron de l'habitation Saint-Péray (Approuague), le 12 avril courant.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**Thomas**, nègre ourani, âgé de 47 ans, au domaine colonial, marron de Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**César**, nègre calbary, âgé d'environ 31 ans, à monsieur Valliant, marron de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Île) le 16.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**Baptiste**, nègre, âgé de 22 ans, appartenant au Domaine colonial, marron depuis le 25 avril dernier.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

**Nantes**, négrillon, appartenant à la demoiselle Bédé Pansier, marron de Cayenne, le 3 mai courant.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

**Gédéon**, nègre, âgé de 37 ans, de nation aoussa, appartenant au sieur Appolon Benoît, parti de Cayenne le 2 du même mois.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

**Césaire**

**Gabriel**

Nègres, appartenant à l'habitation Marengo, quartier de l'Île-de-Cayenne, marrons depuis le 9 du courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Lafleur****Joachim**

Nègres, de l'habitation Grand-Beauregard, sise au même quartier, marrons l'un du 7 de ce mois, l'autre du 14.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Cuisinier**, nègre créole, âgé de 25 ans, ayant une chaîne au pied droit.

**Adinis**, nègre, de nation congo, âgé de 25 ans

Tous deux déclarés appartenir à monsieur Merckel, marrons de Kourou depuis le 15 de ce mois.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Pierre**, nègre créole, appartenant à l'habitation La Misère, d'Approuague, marron du 13 courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Thimoléon**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 3 juin courant.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

**Angèle**, négresse, âgée de 36 ans, de nation congo, à demoiselle Elizabeth Mettèreau, marronne du quartier de Kourou le 24 mai dernier.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

**Xavier**, nègre créole, âgé de 24 ans, à monsieur Vauquelin, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne) du 7 juin courant.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

**Judes**, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur Michely (Stratonis), marron du quartier de Macouria le 10 du même mois.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

**Justine**, négresse calbary, à demoiselle Pauline Domingé, marronne de Cayenne le 14.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

**Marius****Mascarille****Figaro**

Nègres de l'habitation Saint-Péray (Approuague), marrons de cet établissement le 14.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

**Amance****Pascal n° 2****Alexandre**

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne), les 21, 22 et 23 juin dernier

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

**Anténor**, nègre rongou, âgé de 16 ans, à madame veuve Passavy, marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

**Labonté**, nègre à monsieur Merckel, marron du quartier de Kourou le 20 juin dernier.

Avis du 10 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 28 du 11 juillet 1835, p. 110.

**Merci**, nègre créole, âgé d'environ 50 ans, taille moyenne, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 10 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 28 du 11 juillet 1835, p. 110.

**Anne**, négresse bagou, âgée d'environ 29 ans, aux mineurs Cousas, marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 17 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 29 du 18 juillet 1835, p. 116.

**Bathilde**

**Aurélie**

**Lucile**

**Laviolette**

Noirs, à madame veuve A. Bouron, marrons de Cayenne le 13 juillet courant.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

**Coralie**, négresse, âgée de 20 ans, grande taille, à monsieur Pigrée, marronne de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

**Pierre**

**Alexandre**

**Gaspard**

**Thomas**

Nègres, à madame veuve Mosse, marrons de l'habitation Saint-Charles (Roura) du 17.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

**José**, nègre rongou, à madame veuve Passavy, rentré le 16 du présent mois de juillet.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

**Augustin**, nègre, à monsieur Fourgassié, marron de l'habitation Beauséjour (Roura) le 24 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1835, p. 123.

**Auguste**, nègre, âgé de 15 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 27.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1835, p. 123.

**Médard**, nègre rongou, âgé de 31 ans, au sieur Joachim Frontin, marron de l'habitation dite Prodon le 18 juillet dernier.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

**Gilblas**, nègre congo, âgé de 30 ans, au sieur G. Berville, marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

**Fabius**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado, quartier de Kourou, le 3 août courant.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

**Geneviève**, négresse, à monsieur Brunet, marronne du même quartier le 4 du même mois.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

**Achille**

**Faublas**

Nègres, au Domaine colonial, marrons de la route de Baduel les 16 et 18 du présent mois d'août.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

**Jean**

**Zamore**

**Jasmin**

Nègres à monsieur Paul, marrons de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne) le 17 dudit mois.  
Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

**Jérôme****Auguste**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite L'Argent-Fait-Tout (Mont-Sinéry) le 20 juillet dernier.  
Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

**Antoine**, nègre calbary, âgé de 35 ans à madame veuve Lamoureux, marron de Cayenne le 19 août courant.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

**Canton****Côte**

Nègres, appartenant au Domaine colonial, marrons de la route de Baduel (Ile-de-Cayenne) le 20 du même mois.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

**André****Joseph****Figaro**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) les 18 et 29 août dernier.

Avis du 4 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 36 du 5 septembre 1835, p. 143.

**Zabeth**, négritte créole, âgée de 12 ans, à monsieur Galan (Charles), représenté à Cayenne par monsieur Fleury, marronne le 8 septembre courant.

Avis du 11 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 37 du 12 septembre 1835, p. 147.

**Athanase****Eugène****Pierre dit Cabrit**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne) le 10 du présent mois de septembre.

Avis du 18 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 38 du 19 septembre 1835, p. 151.

**Alerte****Flavin****Benjamin****Vincent****Grégoire****Gervais****Congo****Fanny****Etienne****Parfait**

Ces noirs sont marrons de l'habitation dite Le Collège (Approuague), les 9 premiers, dans la nuit du 15 au 16, et le dernier, le 21 septembre courant.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Cicéron**, nègre, âgé de 44 ans, provenant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation Risque-Tout (Mont-Sinéry) le 16 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

**Jacques**, nègre rongou, âgé de 55 ans, à monsieur Durocher, marron de l'habitation Bourbon (Mont-Sinéry) le 28 du même mois.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

**Frédéric dit Yéyé**, mulâtre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Fleury, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

**Castor 1<sup>er</sup>**, nègre calbary, âgé de 27 ans

**Basile**, nègre carmentin, âgé de 34 ans

**Jubin**, nègre arada, âgé de 17 ans

**Côme**, nègre calbary, âgé de 39 ans

Ces quatre nègres appartenant à l'atelier de fouille, marrons du dégrad des cannes le 18 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre rongou, à l'atelier colonial, rentré de marronnage le 20 août dernier, est reparti de Cayenne le 18 septembre suivant.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

**Mirtil dit Petit-Congo**, nègre créole, âgé de 22 ans, au sieur Lhuerre, marron de Cayenne le 8 octobre courant.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Prognée**, négresse, âgée de 29 ans, de nation ibo, à l'atelier colonial, marronne de Mont-Joly (Ile-de-Cayenne) avec **Germanicus**, son fils, âgé de 3 ans, du 12 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Fursy dit Vendredi**, nègre, âgé de 21 ans, atteint de pian, au même atelier, et marron du même établissement le même jour que Prognée.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Baptiste**

**Faublas**

**Jean-Louis**

Nègres, au Domaine colonial, et dépendant de l'atelier de fouille, marrons du canal Torcy (Ile-de-Cayenne) du 8 du ce mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Jacobin**, nègre arada, âgé de 25 ans, à madame veuve Lajonie, marron de l'habitation Le Collège (Approuague) du 17 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 173.

**Rosella**, négresse créole, âgée d'environ 14 ans, à monsieur Bouard, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

**Alexandre**

**Baptiste**

Nègres, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marrons du canal Torcy (Ile-de-Cayenne) les 24 et 25 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

**Eugène**, nègre, âgé de 17 ans, au sieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne le 30 octobre dernier.  
Avis du 6 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 45 du 7 novembre 1835, p. 188.

**Choisy**, nègre de nation carmentin, peau très noire, à demoiselle Thérèse Pansier, marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène le 20 octobre dernier.  
Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Charles  
Antoine**

Nègres, de l'habitation Saint-François (Roura), partis marrons de cet établissement le 2 novembre courant.  
Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Auguste**, nègre, à monsieur Limal, marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Île) le 6 du même mois.  
Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Cécile**, négresse calbary, âgée de 19 ans, à madame veuve Marin, marronne de Cayenne le 12 de ce mois.  
Avis du 19 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 47 du 21 novembre 1835, p. 197.

**Judith**, nègre créole, âgé de 17 ans, à madame veuve Defay, marron de Cayenne le 20 novembre courant.  
Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

**Merci**, nègre, âgé de 54 ans, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 23.  
Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

**Manoel Petit  
Thion  
Chrisostome  
José**

Marrons de l'habitation Beauregard (Île-de-Cayenne) les 28 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.  
Avis du 4 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 49 du 5 décembre 1835, p. 205.

**Polidore dit François**, nègre soso, âgé de 20 ans, à monsieur Dupré, marron de Cayenne le 3 du présent mois de décembre.  
Avis du 11 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 50 du 12 décembre 1835, p. 209.

**Athée**, nègre, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 590 millimètres, tatoué sur la poitrine et sur le bras, au Domaine colonial, marron de la crique fouillée le 9 de ce mois.  
Avis du 11 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 50 du 12 décembre 1835, p. 209.

**Fulter  
Jean-Baptiste  
Pascal**

Nègres, dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, marrons de cet établissement du 5 de ce mois.  
Avis du 18 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 51 du 19 décembre 1835, p. 213.

**Geneviève**, négresse rongou, âgée de 20 ans, à monsieur Brunet, marronne de l'habitation L'Amedea (Kourou) le 5 décembre courant.  
Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

**Donatien**, nègre, âgé de 36 ans, parti de marron de l'habitation Mondélice (Île-de-Cayenne) le 19 du même mois.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

**Ladi**, négresse calbary, âgée de 16 ans, à monsieur Boutonnet, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Augustin**, nègre, âgé de 61 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**Victor**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**Michaud**, nègre rongou, appartenant à demoiselle Bonneau, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1835, p. 13.

**L'Amour**, nègre bagou, âgé d'environ 22 ans, à madame veuve de Charlemont, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Mayeul**

**Magloire**

Nègres, à madame veuve Tresse, marrons du quartier de Tonnégrande, ont été arrêtés et déposés à la geôle le 16 du présent mois de mars.

Avis du 20 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

**Ismaël**, nègre rongou, âgé de 25 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 2 avril courant.

Avis du 3 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1835, p. 53.

**Grégoire**

**Dauphin**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), ont été arrêtés et conduits à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 24 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**Paul**, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Bouard, arrêté et déposé à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 24 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**Jean-Bart**, nègre à monsieur Vexel, marron depuis le 12 du présent mois, a été arrêté à Kaw le 18 suivant.

Avis du 21 mai 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Parfait**

**Hector**

**Eugène**

**Anna**

Nègres, marrons de l'habitation Le Collège, d'Approuague, ont été arrêtés dans les bois de ce quartier le 8 mai courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**Laplume**, nègre calbary, âgé de 28 ans, à monsieur Cirdon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1<sup>er</sup> du présent mois de juin.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

**Adrien**, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 du même mois.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

**François**, nègre à monsieur Du Barail, affermé à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 4.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

**Thimoléon**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté à Kaw et conduit à la geôle le 18 juin courant.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

**Philidor**, nègre pianiste, à l'habitation Le Collège (Approuague), marron de cet établissement, arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

**Adolphe**, à madame veuve d'Aigrepont

**Jo**, à monsieur Houget

**Ovide**, à demoiselle Émilie Merckel

**Rosillette**, à monsieur Marchal

Ces quatre noirs ont été arrêtés dans le quartier de Macouria le 21 juin dernier.

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

## **Jasmin**

### **France**

Nègres, à monsieur Merckel, marrons du quartier de Kourou, ont été arrêtés et déposés à la geôle le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 17 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 29 du 18 juillet 1835, p. 116.

**Denise**, négresse, au sieur J.-J. Valtrine, marronne de Cayenne, a été arrêtée et déposée à la geôle le 29 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1835, p. 123.

**André**, nègre, âgé de 20 ans, de nation bagou, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

**Jean-Baptiste**, nègre arada, âgé de 50 ans, marron du quartier d'Iracoubo, de chez le sieur Jacob Seigre, son maître, arrêté et déposé à la geôle le 8 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 37 du 12 septembre 1835, p. 147.

## **Privat**

**Apollon**, nègres, à madame veuve Dominique, le premier affermé à monsieur Sauvage, ont été arrêtés et renvoyés dans leur atelier le 18 de ce mois.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Brutus**, nègre, à madame veuve Martial, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Jérôme**, nègre, marron de l'habitation dite L'Argent-Fait-Tout, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Zélina**, négresse, à la dame Printemps, marronne de Macouria, arrêtée et disposée à la geôle le 23.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Auguste**, nègre bagou, âgé de 50 ans, marron de l'habitation L'Argent-Fait-Tout (Mont-Sinéry), arrêté et rendu à son maître le 2 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

**Côme**, nègre, âgé de 39 ans, à l'atelier colonial, marron du Dégrad-des-Cannes (Ile-de-Cayenne), arrêté et rendu à son atelier le 7 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

**José**, nègre, dépendant de la succession Lupé, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

**Amance**, nègre, dépendant de l'habitation Grand-Beaugard, marron de cet établissement (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Basile**, nègre, âgé de 34 ans, au Domaine colonial, marron du Dégrad-des-Cannes, arrêté et renvoyé à son atelier le 14 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Julien**, nègre, âgé de 35 ans, marron de l'habitation de monsieur F. Virgile, son maître, arrêté et déposé à la geôle le 17 du présent mois d'octobre.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

**Baptiste**

**Faublas**

**Alexandre**

**Jean-Louis**

Marrons du Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, arrêtés et renvoyés dans leur atelier les 17 et 18 du même mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

**André**, nègre, âgé de 20 ans, à l'habitation Montagne-Tigre, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 17.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

**Jacobin**, nègre, âgé de 25 ans, à dame veuve Lajonie, marron de l'habitation Le Collège (Approuague), arrêté et rendu à sa maîtresse le 1<sup>er</sup> novembre suivant.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Baptiste**, nègre, âgé de 20 ans, au Domaine colonial, marron du canal Torcy (Ile-de-Cayenne), arrêté et renvoyé dans son atelier le 6 du même mois.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Cicéron**, nègre, âgé de 44 ans, dépendant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation Risquetout (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Pierre**, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Anastasie**, négresse, au sieur Cheveux, pilote, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 11.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Alerte**

**Flavin**

**Benjamin**

**Vincent**

**Grégoire**

**Gervais**

**Congo**

**Fanny**

**Denise**

Ces neuf noirs, partis marrons de l'habitation Le Collège (Approuague), ont été arrêtés dans le quartier de Tonnégrande et conduits à la geôle le 19 novembre courant.

Avis du 19 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1835, p. 197.

### **Avis de retour de marronnage**

**Jacques**, nègre rongou, âgé de 34 ans, marron du quartier de Macouria, s'est rendu de lui-même chez le sieur Engammare, son maître, le 20 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

**François**, nègre, à l'habitation Saint-François (Roura), rentré de marronnage le 11 décembre 1834.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Etienne**, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 6 février courant.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Amédée**, nègre, âgé de 20 ans, à madame veuve Moret-Lemoyne, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 25 février dernier.

Avis du 6 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1835, p. 38.

**Athalas**, nègre bagou, à monsieur Donez, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 4 mars courant.

Avis du 6 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1835, p. 38.

**Laplume**, nègre, âgé d'environ 28 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 20 février dernier.

Avis du 20 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

**Figaro**, nègre, âgé de 22 ans, marron de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendu chez le sieur Mathieu, son maître, le 12 mars courant.

Avis du 20 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

**Jean-Bart**, nègre au sieur Vexel, marron du quartier d'Approuague, est rentré de lui-même le 16 du même mois.

Avis du 20 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

**Alexandrine**, négresse, marronne de chez demoiselle Hélène dite Noyer, sa maîtresse, s'est rendue d'elle-même le 30 mars dernier.

Avis du 3 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 14 du 4 avril 1835, p. 53.

**Jean-Louis**

**Félix**

Nègres de l'habitation Guatimala, le premier, marron depuis 1831, l'autre de décembre 1834.

Avis du 10 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 15 du 11 avril 1835, p. 57.

**Décidé**

**Catherine**

**Christine**

Noirs, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), se sont rendus d'eux-mêmes le 19 du présent mois d'avril.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

**Janvier**, nègre, appartenant à l'habitation Saint-Pérey, marron depuis le 12 avril dernier, s'est rendu de lui-même le 30 du même mois.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Léandre, habitant du quartier de Tonnégrande, marron depuis le 13 mars dernier, s'est rendu volontairement chez son maître le 26 avril suivant.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

**Gédéon**, nègre, appartenant au sieur Appollon Benoît, marron depuis le 2 de ce mois, est rentré le 10 chez son maître, à Cayenne.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

**André**

**Michel**

**Joseph**

**Nica**

**Jean-Baptiste**

**Paul**

Nègres à monsieur Bouté, affermés à monsieur Merle, marrons de l'habitation La Comète (Kourou), rentrés le 15 du présent mois de juin.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

**Anténor**, nègre rongou, à madame veuve Passavy, rentré le 16 du présent mois de juillet.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

**Merci**, nègre, à monsieur Jay, marron de Cayenne, est rentré le 27 du présent mois de juillet.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1835, p. 123.

**Bathilde**

**Aurélie**

**Lucile**

Négresses, à madame veuve A. Bouron, marronnes de Cayenne, rentrées le 29 du même mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1835, p. 123.

**Auguste**, nègre, âgé de 15 ans, à M. Cardon, marron de Cayenne, rentré le 2 août courant.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

**Faublas**, nègre, au Domaine colonial, marron de la route de Baduel (Ile-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même le 19 du présent mois d'août.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

**Anne**, négresse bagou, âgée de 29 ans, aux mineurs Cousas, marronne de Cayenne, est rentrée d'elle-même le 1<sup>er</sup> août.

Avis du 4 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 36 du 5 septembre 1835, p. 143.

## **Congo**

### **Valentin**

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) le 10 mai dernier, rentrés dans leur atelier le 5 du présent mois de septembre.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

**Antoine**, nègre calbary, âgé de 35 ans, à madame veuve Lamoureux, marron de Cayenne, rentré le 15 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

## **Pierre**

### **Alexandre**

### **Thomas**

Nègres, à madame veuve Mosse, marrons de l'habitation Saint-Charles (Roura), sont rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

## **Cuisinier**

### **Adonis**

Nègres, âgés de 25 ans, à monsieur Merckel, marrons du poste de Kourou, rentrés d'eux-mêmes le 29 du même mois.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

**Geneviève**, négresse, à monsieur Brunet, marronne de Kourou, s'est rendu le même jour que les précédents.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

## **Jean**

### **Zamore**

### **Jasmin**

Nègres, à monsieur Paul, marrons de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne) sont rentrés d'eux-mêmes le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Joseph**, nègre, âgé de 32 ans, dépendant de l'habitation Montagne-Tigre, d'où il est parti marron, rentré dans son atelier le 13 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Jubin**, nègre, âgé de 27 ans, au Domaine colonial, marron du Dégrad-des-Cannes (Ile-de-Cayenne), rentré le 14.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

**Fursy dit Vendredi**, nègre, âgé de 21 ans, au Domaine colonial, marron de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), rentré le 15 de ce mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

**Prognée**, négresse ibo, âgée de 29 ans, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendue d'elle-même, avec son fils Germanicus, le 18 du présent mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

**Mirtil dit Petit-Congo**, nègre créole, âgé de 22 ans, au sieur Lhuerre, marron de Cayenne, rentré le 23 du même mois.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

**Rosella**, négresse, âgée de 14 ans, au sieur Bouard, marronne de Cayenne, rentrée le même jour que le précédent.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

**Athanase**

**Pascal 2<sup>e</sup>**

Nègres, marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 2 novembre courant.

Avis du 6 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 45 du 7 novembre 1835, p. 189.

**Alexandre**, nègre, appartenant à l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrée le 4 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre rongou, au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 9.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

**Eugène**, nègre, âgé de 40 ans, à l'habitation dite Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, rentré de lui-même dans son atelier le 24 de ce mois.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

**Césaire**, nègre, appartenant à monsieur Kerkove, marron depuis le 22 courant, est rentré le 25 suivant.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

**Théole**

**Pierre Caprit**

Nègres, marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne) sont rentrés dans leur atelier les 28 novembre dernier et 3 de ce mois.

Avis du 4 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 49 du 5 décembre 1835, p. 205.

**Manoel**

**Chrisostome**

Nègres, à l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrés de marronnage le 16 du courant.

Avis du 18 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 51 du 19 décembre 1835, p. 213.

**Vincent**

**Joseph Ouany**

Nègres à madame veuve Fabens, marrons de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne) des 14 au 20 décembre courant, sont rentrés dans leur atelier le 23 du même mois.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

**Pascal**, nègre, parti marron de l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), s'est rendu dans son atelier le même jour que les précédents.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

## Avis de déclaration de marronnage

### **Dominique**

#### **Dauphin**

Nègres, appartenant à monsieur Pierre Lanne, partis marrons du 10 décembre dernier [1835].  
Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

**Grégoire**, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, parti de Tonnégrande le 14 dudit mois [décembre 1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

**Bathilde**, négresse calbary, âgée de 23 ans, à monsieur Enguehard, partie du dégrad des Cannes le 20 du même mois [décembre 1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

**Eugène**, nègre bagou, âgé de 17 ans, à monsieur Jean-Louis Lanne, rentré de marronnage le 11 janvier courant, est reparti de Cayenne le lendemain 12.

Avis du 15 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1836, p. 10.

### **Gustave**

#### **Scipion**

Nègres, appartenant à l'habitation Saint-François (Roura), marron dans la nuit du 10 au 11 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

**Philippine**, négresse calbary, âgée de 26 ans, à monsieur Lanne, marronne de Cayenne le 22 décembre dernier [1835].

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

**Jean**, nègre créole, âgé de 22 ans

**Antoine**, nègre soso, 20 ans

Ces deux individus appartiennent à monsieur J. Michaud et sont marrons de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 12 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1836, p. 25.

**Labonté**, nègre, à demoiselle Louise Dalila, marron du quartier de Kourou le 29 décembre dernier [1835].

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

**Ovide**, nègre, à monsieur Merckel, marron le même jour et du même quartier.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

**Boudiou**, nègre gorée, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation dite El-Dorado (Kourou) le 25 janvier dernier.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

**Véline**, négresse bagou, âgée de 20 ans, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne le 8 du présent mois de février.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

**Auguste**, nègre soso, âgé de 16 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 26 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1836, p. 33.

**Casimir**, nègre créole, âgé de 59 ans

**Bouriqui**

**Loradin**, nègre bagou, âgé de 34 ans

**Jeannette**, négresse créole, âgée de 46 ans

**Cosme**

Ces 5 noirs sont partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) du 19 au 23 février dernier.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**Anne**, négresse bagou, âgée de 30 ans, aux mineurs Cousa, marronne de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**Petit-Pierre 3<sup>e</sup>**

**Jean-Marie**

**Christine**

**Madelon**

**Théodore 2<sup>e</sup>**

à l'habitation Grand-Beauregard, marrons dudit établissement le 27.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**César**

**Oscar**

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribo (Montsinéry) le 10 de ce mois.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

**Laurent**, nègre, à l'habitation Beauregard, marron de cet établissement du même jour.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

**Fanchette**, négresse calbary, âgée de 25 ans

**Totor**, négrillon, âgé de 13 ans

Ces deux individus appartiennent à madame Senez et sont marrons de Cayenne du 18.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

**Arsène**

**Cacanda**

Négresses, appartenant à monsieur de Bassigny, marronnes de l'habitation Eldorado (Kourou) le 28 février dernier.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Louis**, nègre créole, âgé de 19 ans, marron de l'habitation La Désirée (Roura) le 13 de ce mois.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Edouard**, nègre bagou, âgé de 15 ans, à demoiselle Caroline Eutrope, marron de Cayenne le 18.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Théodore**

**Zéphirin**

Nègres, à monsieur Albain, marrons du quartier de Kourou le 15 mars dernier.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Geneviève**, négresse rongou, âgée de 18 ans, marronne du même quartier le 18 du même mois.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Firmin**, nègre rongou, à monsieur Poupon, marron de l'habitation L'Élisabeth (Ile-de-Cayenne) le 20.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Antoine**

**Stanis**

Noirs, au sieur Noël Colette, marrons du quartier de Kourou le 21.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Luce**, négresse, à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation Eldorado (Kourou) le même jour.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Crépin**

**Henry**

**Philippine**

Noirs, à monsieur Douillard aîné, marrons du quartier de Roura le 22 du mois de mars.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Cassandre**, nègre, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier du port, marron de Cayenne le 6 de ce mois.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

**Marthe**, négresse, à l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement le 9.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

**Arthémise**, négresse créole, âgée de 24 ans, à madame veuve Moret-Lemoyne, maronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 22 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1836, p. 65.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Léandre, propriétaire aux Cascades, marron du quartier de Tonnégrande le 11 de ce mois.

Avis du 29 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1836, p. 69.

**Paul**, nègre bibi, âgé de 28 ans, au sieur Albin, marron du quartier de Kourou le 18 avril dernier.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Maurice**

**Mentor**

Nègres, appartenant au sieur Boquillon, partis marrons le 1<sup>er</sup> de Cayenne et l'autre d'Approuague les 20 et 28 du même mois.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Toussaint**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou) le 22.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Rongou**

**Emmanuel**

**Jérôme**

Nègres, partis marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile) le 23.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Rosillette**, négresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Merckel, marronne de Cayenne le 3 mai courant.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Timoléon**, nègre calbary, âgé de 31 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 28 avril dernier.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 11 mai courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Baptiste**

**Jubin**

**Biron**

**Eugène**, nègres, dépendant du Domaine colonial, marrons de Cayenne les 12 et 14 mai courant (27/05/1836)

**Thimoléon**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 3 juin courant.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

**Henri**, nègre, âgé de 34 ans, à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 26 mai dernier.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

**Flavien**, nègre, à l'habitation Decoux, marron de cet établissement situé à Roura le 4 juin courant.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

**Frédéric**, nègre, parti marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), le 11 juin courant.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Lindor**

**Alexandre**

Nègres, de l'atelier de fouille, marrons de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Némorin**, nègre bibi

**Alcindor**, nègre rongou

à monsieur Dayries, marrons du quartier d'Approuague le 5 juin courant.

Avis du 24 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1836, p. 100.

**Caroline**, négresse bibi, âgée de 23 ans, à demoiselle Marguerite Isoline, marronne de Cayenne le 29 juin dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Amédée**, nègre gorée, âgée de 22 ans, taille grande, à monsieur Valliany, marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

**Louis**, nègre bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Bertrand, marron de Cayenne le 4 juillet courant.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

**Rose-Amélaïde**, négresse créole, âgée de 18 ans, à la dame veuve Tarquin, marronne de Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

**Toussaint 3<sup>e</sup>**, nègre créole, âgé de 48 ans, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier des Ponts et Chaussées, marron de Cayenne le 11.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

**Mathieu**, nègre, à demoiselle Louise Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Ile-de-Cayenne) le 4 juillet courant.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Grégoire**, nègre bagou, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Grand-Marée le 13 du même mois.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Urbain**, nègre bagou, à monsieur Monroy, marron de Cayenne le 14.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Louis**, nègre, à madame veuve de Fay, marron du quartier de Tour-de-l'Ile le 16.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Cassandre**, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du port, marron du 18.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Albertine**, négresse créole, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Babin, marronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Solitude**, négresse calbary, âgée de 17 ans, à monsieur Ronmy jeune, marronne de l'habitation L'Hermitage (Tour-de-l'Ile) le 20 juillet courant.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

**Floriska**, négresse calbary, âgée de 28 ans, à demoiselle Véronique Cornudet dite Abricotine, marronne de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

**Pierre**

**Jérôme**

Nègres, appartenant à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague) le 17 juillet dernier.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Louis**, nègre calbary, âgé de 34 ans, à monsieur Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw) le 20 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Parfait**, nègre, à monsieur Mille (Amand), marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile) le 26.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Michel**, nègre africain, âgé de 29 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, marron du chantier du sieur Blanchard (Roura) le 27 juillet dernier.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

**Marceline**, négresse arada, âgée de 18 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

**Séverin**, nègre, à monsieur d'Aigrepoint, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 9 août courant.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Valentin**

**Jasmin**

**Figaro**

**Flavien**

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) le 12 de ce mois.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Cécé**

**Niaqué**

Nègres, à monsieur Douillard aîné, marrons du quartier de Roura le 12.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Hector**

**Achille**

**Michel**

Nègres, partis marrons de l'habitation Le Hazard (Approuague) le 5 août dernier.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Titus**

**Edouard**

**Mirtil**

**Mars**

**Parfait**

**Clémence**

**Alexandre**

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) le 8 du même mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Auguste**, nègre, à monsieur J. Pain, marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile) le 19.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Cécile**, négresse calbary, à monsieur Monroy, marronne de Cayenne le 24.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Saint-Louis**, nègre, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation dite La Chaumière (Tour-de-l'Ile) le 25 août dernier.

Avis du 2 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1836, p. 139.

**Bouriqui**

**Ulysse**

Nègres, appartenant à monsieur D'Or, affermés à monsieur Mirat, marrons de l'habitation La Désirée (Roura) du 1<sup>er</sup> septembre présent mois.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Jean**

**François**

Nègres, appartenant à monsieur Michaud, marrons de Cayenne, le premier du 28 août dernier, le second du 1<sup>er</sup> septembre courant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Julien**

**Louis**

Nègres, appartenant au Domaine colonial, partis marrons, l'un de Macouria, le 30 août dernier, l'autre de Cayenne, le 1<sup>er</sup> septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Florentine dite Fleuris**, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 19 ans, appartenant à demoiselle Rose Berthine Zéphyrine, de Sinnamary, partie marronne de ce quartier le 19 août dernier.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**Cuisinier**, nègre, appartenant au sieur Merkel, marron de Kourou du 25 du même mois.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**André**, nègre, appartenant à la succession de demoiselle Aubanès, marron dudit quartier du même jour.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**Arlequin**, nègre, de nature rongou, tatoué sur le dos

**Guerre**, nègre, de nation calbary, ayant une taie à l'œil droit et tatoué aux tempes

**Christophe**, nègre, de nation calbary, tatoué aux tempes

Tous trois appartenant au sieur Ségalin, du quartier de Roura, marrons du 6 septembre courant.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**Calixte**, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 22 septembre courant.

Avis du 23 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1836, p. 151.

**Pierre-Ficelle**, nègre, au Domaine colonial, marron de l'hôpital de Cayenne le 24 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Aubin**, nègre créole, âgé de 19 ans, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne) le 16 octobre courant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Agathe**, négresse, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marronne du 19 du même mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Donatien**, nègre calbary, âgé de 35 ans, à l'habitation Mondélice, marron de cet établissement le 25.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Félicité**, négresse rongou, âgée de 26 ans, à messieurs Arnoux et Lafforgue, marronne de l'habitation dite Beau-Séjour (Roura) le 15 octobre dernier.

Avis du 4 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1836, p. 179.

**Laplume dit Ficelle**, nègre, âgé d'environ 28 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 5 novembre courant.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Arsène****Jacques****Dauphin**

Nègres à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Montsinéry) le 8 du même mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Romain**, nègre africain, âgé d'environ 18 ans, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Coriolan**, nègre, au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 2 novembre courant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Hercule**, nègre, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation La Philadelphie (Roura) le 10 du même mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Joseph**, nègre bagou, âgé de 26 ans, marron de l'habitation de monsieur Michaud, son maître (Ile-de-Cayenne) le 11 dudit.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Adonis**, nègre calbary, âgé de 29 ans, à monsieur P. Dechamp, marron de Cayenne du 12 suivant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Michel**

**Romain**

**Juliette**

Noirs, appartenant à l'habitation dite La Désirée (Roura), marrons de cet établissement le 4 du présent mois de novembre.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

**Jacobin**

**Thémis**

Noirs, appartenant à madame veuve Lajonie, affermés à monsieur Fourgassié, partis marrons du quartier de Roura le 15 du même mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

**Alexandrine**, négresse créole, âgée de 31 ans, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne le 19 novembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Figaro**, nègre, appartenant au sieur Gustave, marron de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Michaud**, nègre rongou, au sieur Devez, fils de demoiselle Élisabeth Bonneau, marron de Cayenne le 28.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**César**, nègre, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry le 29.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Cicéron**, nègre, âgé de 44 ans, appartenant à la succession Thoulouse, marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> décembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Catherine**

**Pierre**

Noirs, appartenant à monsieur Jean Vernet, marrons du quartier de Sinnamary dans le courant des mois de septembre et novembre derniers.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Fabien**, nègre appa, âgé de 23 ans, au sieur Michely (Alexfort), marron de Karouabo (Sinnamary) le 17 octobre de cette année.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Angélique**, négresse, âgée de 26 ans, au sieur Smith (Antoine), marronne dudit quartier le 21 du même mois que le précédent.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Toulon**

**Petit-Pierre**

Nègres à monsieur Larivot, marrons de l'habitation dite Bellevue (Tour-de-l'Ile) les 19 octobre et 28 novembre derniers.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Jacques**

**Ferdinand**

**Lazard**

Nègres, à la dame veuve Liénard, marrons de l'anse de Karouabo (Sinnamary) le 8 novembre dernier.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Romain**

**Flavien**

**Antoinette**

Noirs, à l'habitation La Désirée (Roura), marrons de cet établissement le 1<sup>er</sup> décembre courant.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Rongou**

**Emmanuel**

**Jérôme**

**Onaca**

Nègres à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Antoine**, nègre, à l'habitation La Levée, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 10 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Cléry**, nègre, à l'habitation Sautro, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 10 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Barberousse**, nègre bagou, âge de 37 ans, à madame veuve de Latribouille, marron du quartier de Roura le 14 novembre dernier (23/12/1836)

**Séverin**, nègre, à monsieur d'Aigrepoint, parti marron du même quartier le 26 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Gayou**, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Berthier, marron dudit quartier le 5 décembre courant.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Luce**, négresse à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation Eldorado (Kourou) le 10 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Anténor**, nègre rongou, âgé de 20 ans, à madame Passavy, marron de Cayenne le 17 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Adonis**, nègre calbary, âgé de 29 ans, à monsieur P. Dechamp, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Rosalie**, négresse créole, âgée de 22 ans, à monsieur Farnous, marronne de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Clément**

**Antoine**

Nègres calbary, à monsieur Chênebras, partis marrons du quartier de Kourou.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

### Avis de retour de marrons

**José**

**Fulter**

**Jean-Baptiste**

Nègres, de l'habitation Grand-Beauregard, rentrés à leur atelier le 30 dudit mois [1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

**Faublas**, nègre, à monsieur Cosnard, marron de l'habitation de Baduel (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 7 du courant.

Avis du 8 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1836, p. 5.

**Eugène**, nègre, âgé de 17 ans, Bagou, au sieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne, rentré le 13 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

**Jacques**, nègre rongou, âgé de 55 ans, à monsieur Durocher, marron de l'habitation Bourbon (Montsinéry), rentré dans son atelier le 9 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

**Hercule**, nègre calbary, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, marron du chantier de monsieur Blanchard, son maître, s'est rendu de lui-même le 1<sup>er</sup> février courant.

Avis du 5 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1836, p. 21.

**Joseph**, nègre calbary, âgé de 30 ans, à monsieur Crispin Favard, marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même au poste de police à Cayenne le 21 février courant.

Avis du 26 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1836, p. 33.

**Marius**

**Figaro**

**Mascarille**

Nègres, partis marrons de l'habitation Saint-Péray (Approuague), rentrés dans leur atelier les 29 février et 6 mars courant.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Hector**  
**Bastien**  
**Tibère**  
**Muscadin**

Nègres, à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), rentrés les 29 février dernier, 5, 6 et 13 du présent mois de mars.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Fanchette**  
**Totor**

Noirs, appartenant à madame Senez, marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 22 mars dernier.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

**Christine**, négresse, à l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement, rentrée d'elle-même dans son atelier le 19 du présent mois d'avril.

Avis du 22 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1836, p. 65.

**Boudiou**  
**Arsène**  
**Luce**

Noirs, appartenant à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation Eldorado (Kourou), rentrés dans leur atelier le 23 avril dernier.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Geneviève**, négresse, à monsieur A. Brunet, marronne dudit quartier, rentrée le 29 du même mois.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Rosillette**, négresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Merckel, partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 6 du présent mois de mai.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Arthémise**, négresse, appartenant à madame veuve Lemoyne, est rentrée le 12 du courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, s'est rendu le 17 du présent mois de mai.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**Madelon**, négresse, dépendant de l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement, rentrée le 19 du même mois.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**Janvier**, nègre congo, à dame Charles Mercier, marron de Kourou, rentré et déposé à la geôle, comme prévenu de vol, le 12 juin courant.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Clara**, négresse soso, âgée de 20 ans, à demoiselle Arsène dite Lalanne, marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 17 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Charles**  
**Scipion**  
**Gustave**

Noirs, marrons de l'habitation Saint-François (Roura), rentrés d'eux-mêmes et conduits à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

**Caroline**, négresse bibi, à demoiselle Marguerite-Isoline, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 4 du même mois.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

**Amédée**, nègre gorée, âgé de 22 ans, à monsieur Valliany, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

**Rose-Amélaïde**, négresse créole, à la dame Tarquin, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 13 du présent mois de juillet.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Albertine**, négresse créole, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Babin, partie marronne de Cayenne, rentrée le 24 du présent mois de juillet.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

**Grégoire**, nègre bagou, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Grand-Marée (Roura), rentré le 20 juillet dernier.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Louis**, nègre, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Île, s'est rendu le 24 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Floriska**, négresse calbary, à demoiselle Véronique Cornudet dite Abricotine, marronne de Cayenne, rentrée le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Toussaint**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Kourou, rentré le 22 juin dernier.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Antoine**

**Stanis**

Nègres, au sieur Noël Colette, marrons du quartier de Kourou, se sont rendus d'eux-mêmes le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Michel**, nègre, âgé de 29 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, est rentré le 8 de ce mois.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

**Louis**, nègre, à monsieur Brunot, marron du quartier de Kaw, rentré dans son atelier le 10 de ce mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Marceline**, négresse, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne, rentrée le 22.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

**Cécile**, négresse, appartenant à monsieur Monroy, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 2 septembre courant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Valentin****Jasmin**

Nègres à monsieur Mirat, marrons de l'habitation La Désirée (Roura), rentrés chez leur maître le 31 dudit dernier.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Titus****Edouard****Mirtil**

Nègres à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) rentrés le 23 du même mois.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Arlequin****Laguerre**

Nègres à monsieur Ségalin, marrons du quartier de Roura, rentrés d'eux-mêmes le 18 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Calixte**

Nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 24.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Clairvoir**, nègre, âgé de 22 ans, taille moyenne, à monsieur L. Bagot, marron de Cayenne le 22 octobre courant, s'est rendu de lui-même chez son maître le 27 du même mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Joseph**, nègre congo, à monsieur Pavé, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 15 janvier 1831, s'est rendu de lui-même le 2 novembre courant.

Avis du 4 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1836, p. 179.

**Théodore 2<sup>e</sup>****Marthe**

Noirs, appartenant à l'habitation Beaugard (Ile-de-Cayenne), rentrés de marronnage le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Coralie****Alexandrine**

Négresses, à monsieur B. Brun, marronnes de Cayenne le 5 novembre courant, rentrées chez leur maître le 8 suivant.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Félicité**, négresse, à messieurs Arnoult et Lafforgue, marronne du quartier de Roura, rentrée dans son atelier le 8 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Michaud**, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Pion, marron de Cayenne du 15 de ce mois, rentré le 17 suivant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Romain**, nègre, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 dudit .

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Joseph**, nègre bagou, à monsieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), rentré chez son maître le 20 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

## **Romain**

### **Antoinette**

Noirs, dépendant de l'habitation La Désirée, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 25 novembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Xavier**, nègre, dépendant de l'habitation Le Diamant, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré de lui-même le 26 du même mois.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Alexandrine**, négresse créole, âgée de 31 ans, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 7 décembre courant.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Agathe**, négresse, à l'habitation La Félicité, marronne du quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendue d'elle-même le même jour que la précédente.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Onaca**, nègre, à l'habitation La Levée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Hercule**, nègre à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré de lui-même le 14 du présent mois de décembre.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Toulon**, nègre, à monsieur Larivot, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu chez son maître le 22 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

## **Avis d'arrestation de marrons**

**Adonis**, nègre, appartenant au sieur Pierre Noyer, parti marron du quartier de Macouria le 18 décembre dernier [1835], a été arrêté dans ledit quartier le 28 du même mois

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

**Numa**, nègre créole, âgé d'environ 36 ans, à madame veuve Martin, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

**Lodi**, nègre bourriqui, âgé de 25 ans, à monsieur Babin, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 22 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

**Antoine**, nègre calbary, âgé de 25 ans, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

**Auguste**, nègre soso, âgé de 16 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté le 25 février dernier.  
Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**Brutus**, nègre, de nation appas, au sieur Peteault, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 27 du même mois.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**Joseph dit Bourriqui**

**Cosme**

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura), arrêtés et déposés à la geôle le 6 de ce mois.

Avis du 11 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 12 mars 1836, p. 41.

**Jules**, négrillon, âgé de 10 ans environ, à monsieur Pagenaut, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du présent mois de mars.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 19 mars 1836, p. 47.

**Anne**, négresse bagou, âgée de 30 ans, aux mineurs Cousa, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

**Noël**, à demoiselle Élisabeth Raoul

**Figaro**, à monsieur Mathieu

**Stanis**, à monsieur Courant

**Valentin**, à monsieur Vauquelin

**Merci**, à monsieur Jay

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

**Nelson**, à monsieur Roustan, marron de Cayenne

**Parfait**, à monsieur Michely (Stratonis)

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

**Noël**, au Domaine colonial

**François**, *dito*

Marrons de Cayenne, arrêtés et déposés la geôle le 3.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

**Figaro**, nègre soso, âgé de 60 ans, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

**Cécé**, nègre soso, âgé de 20 ans, à madame veuve Mosse, affermé à monsieur Douillard aîné, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 3 du présent mois de mai.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

**Jean-Bart**, nègre bagou, âgé de 20 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 7 mai courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Brutus**, nègre, de nation appa, à monsieur Peteau, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Hilaire**, nègre calbari, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry, arrêté et conduit à la geôle le 23 mai courant.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**Anna**, négresse soso, âgée d'environ 28 ans, à demoiselle Stéfanie, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**Laplume**, nègre calbary, âgé de 28 ans, à M. Cardon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1<sup>er</sup> du présent mois de juin.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

**Adrien**, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 du même mois.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

**François**, nègre à monsieur Du Barail, affermé à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), arrêté et déposé à la geôle le 4.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

**Louis**, nègre, âgé de 25 ans, de nation bagou, à la dame Bertrand, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

**Jean**, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur Trillet, marron du quartier du Tour-de-l'Île, arrêté et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Adrien**, nègre galérien, évadé de l'hôpital, arrêté et conduit à la geôle le 13.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Christophe**, nègre, marron de l'habitation La Félicité (Île-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Augustin dit Cornudet**, nègre bagou, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Roméo**, nègre gorée, au sieur Berthier, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Loradin**

**Figaro**

**Louis**

**Victoriam**

**Flavien**

Nègres, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), marrons dudit quartier, arrêtés et rendus à leur atelier le 19 juin dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Henry**, nègre, à monsieur Douillard aîné

**Philippine**, négresse, au même

Jeannette, négresse, à l'habitation La Désirée

**Crépin**, à monsieur Douillard aîné

Marrons du même quartier, arrêtés et rendus à leurs maîtres le même jour que les précédents.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Augustin**, négrillon, à monsieur Berteau

**Antoine**, nègre, à monsieur Lemaitre

Marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Petit-Jean-Pierre 3<sup>e</sup>**, nègre, dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour que les précédents.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Michaud**, nègre, appartenant au sieur Joseph Constance, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 24 juin dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

**Floriska**, négresse calbary, à demoiselle Abricotine, marronne de Cayenne, arrêté et déposée à la geôle le 5 du présent mois de juillet.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

**Urbain**, nègre bagou, âgé d'environ 24 ans, à monsieur Monroy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 9 de ce mois.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111 ; Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Séraphin**, nègre créole, à monsieur d'Aigrepoint, marron de l'habitation Pariacabo, arrêté et conduit à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Caïn**, nègre bagou, à monsieur Tonat, marron de l'habitation La Béarnaise (Macouria), arrêté et déposé à la geôle le 3 août courant.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

**Lindor**, nègre, au Domaine colonial, marron du quartier de Macouria, arrêté et renvoyé à son atelier le 31 juillet dernier.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

**Parfait**, nègre, à monsieur Mille (Amand), marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 8 août courant.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

**Michel**, nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 136.

**Victor**, nègre créole, marron de l'habitation Saint-Péray (Approuague), arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 136.

**Laurent**, nègre créole, à monsieur Larivot, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 1<sup>er</sup> septembre courant.

Avis du 2 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1836, p. 139.

**Julien**, nègre, du Domaine colonial, marron du 1er septembre présent mois, a été arrêté au quartier de l'Île-de-Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**Désir**, nègre, appartenant à la demoiselle Angélique dite Coco, marron le 15 août dernier, arrêté le 8 septembre courant audit quartier.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

**Victor**, nègre calbary, âgé de 20 ans, à demoiselle Zozo Guitton, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 22 de ce mois.

Avis du 23 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1836, p. 151.

**Faublas**, nègre, à monsieur Cosnard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Désir**, nègre bagou, à demoiselle Angélique dite Coco, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Lodi**, nègre, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry, arrêté et déposé à la geôle le 26.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

### **Joseph dit Bourriqui**

#### **Ulysse**

Nègres, à monsieur D'Or, affermés à monsieur Mirat aîné, marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1836, p. 159.

**Pierre-Ficelle**, nègre africain, âgé de 30 ans, au Domaine colonial, marron de l'hôpital de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 octobre courant.

Avis du 14 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1836, p. 168.

**Damas**, nègre calbary, âgé d'environ 26 ans, à messieurs Detelle frères, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 14 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1836, p. 168.

**Médéric**, nègre soso, taille moyenne, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron du Tour-de-l'Île, arrêté et conduit à la geôle le 16 de ce mois.

Avis du 21 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1836, p. 171.

**Jean**, nègre créole, âgé de 23 ans, marron de Cayenne, arrêté et rendu à monsieur Michaud, son maître, le 19 du présent mois d'octobre.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Damien**, nègre calbary, âgé d'environ 40 ans, à monsieur Mauppin, et affermé à monsieur Bordes père, marron de l'habitation de ce dernier, arrêté et déposé à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

### **Michaud**

#### **Baptiste**

Le premier de ces deux nègres, appartenant à demoiselle Zabeth Bonneau et le second au Domaine colonial sont marrons du quartier de Macouria, arrêtés et conduits à la geôle le 26 du courant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Edouard**, nègre calbary, âgé de 27 ans, à monsieur Brache et affermé à monsieur Logois, marron de l'habitation La Motte (Tour-de-l'Ile) du 24 de ce mois, a été arrêté et conduit à la geôle le 27 suivant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

**Souvenir**, négresse bagou, âgée d'environ 30 ans, à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Parfait**, nègre rongou, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de septembre.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Anténor**, nègre rongou, âgé d'environ 20 ans, à madame Passavy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

**Parfait**, nègre bagou, âgé d'environ 14 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 20 novembre courant.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

**Lafortune**, nègre rongou, âgé de 40 ans, au sieur Joseph Stanis, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

**Alexandre**, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 29 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Laplume dit Ficelle**, à monsieur Cardon

**Gédéon**, à monsieur Mézès

**Figaro**, au sieur Gustave Lagotellerie

**Caroline**, à demoiselle Marguerite Isoline

Ces quatre noirs, marrons de Cayenne, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 5 décembre courant.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

**Canon**, nègre, au Domaine colonial, marron de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), arrêté et remis à monsieur Pros le 11 du présent mois de décembre.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

**Mathieu**, nègre bibi, âgé d'environ 40 ans, à monsieur Guérin, régisseur, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 15 novembre dernier.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Alcindor**, nègre aoussa, âgé d'environ 60 ans, dépendant de la succession Donez, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 18 décembre dernier.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Toussaint**, nègre créole, âgé de 18 ans, à monsieur Bidon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Jasmin**, nègre congo, âgé de 22 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Achille 1<sup>er</sup>**, nègre au Domaine, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.  
Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Convention**, nègre bibi, au Domaine, marron de l'habitation Baduel (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 19.  
Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Séraphin**, nègre bagou, âgé de 20 ans, à monsieur Monroy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 22.  
Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Hector**, nègre ado, au Domaine, marron du camp Saint-Denis, arrêté le même jour que le précédent.  
Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

**Nègres détenus à la geôle qui doivent être retirés par leurs maîtres, conformément à l'art. 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Antoine**, de l'habitation La Levée  
**Pierre**, appartenant au sieur André Mathieu  
**Cicéron**, appartenant à madame veuve Bâlé.  
Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

**Figaro**, au sieur Mathieu, caboteur  
**Noël**, à demoiselle Élisabeth Raoul  
**Edouard**, à demoiselle Caroline Eutrope  
**Parfait**, à monsieur Michely  
Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

**Misère**, nègre, provenant de la succession de demoiselle Joséphine Decoux  
**Gilles**, nègre, à monsieur Guillermin  
Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

**Hilaire**, à monsieur Delanglade  
Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**France**  
**Alexandre**  
**Cuisinier**  
Nègres à M. Merckel.  
Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

**Florentin**, nègre, à monsieur Dayrié-Logois  
**Louis**, nègre, à la dame Bertrand  
Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91-92.

**Roméo**, au sieur Berthier  
Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

**Michaud**, au sieur Joseph Constance

**Charles**

**Scipion**

**Gustave**, à l'habitation dite Saint-François

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

**Floriska**, à la demoiselle Abricotine.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

**Antoine**, à monsieur Lemaitre

**Mondélai**, à madame veuve Fabens

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

**Parfait**, nègre, à monsieur Mille (Amand).

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

**Janvier**, à dame veuve Charles Mercier

**Lodi**, à monsieur Delanglade

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1836, p. 155.

**Jean**, à monsieur Bernard

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

**Gervais**, à la succession Donez.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

**Parfait**, au sieur Michely (Alexfort)

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

**Mathieu**, nègre, à M. Guérin, régisseur à Roura.

**Gédéon**, à monsieur Mézès

**Toussaint**, à monsieur Bidon

**Alcindor**, à la succession Donez

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

## Avis de déclaration de marronnage

### **Hercule**

#### **Germinal**

Nègres, à monsieur Marchal, partis marrons de l'habitation dite Le Trésor (Macouria) les 4 et 5 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Justin**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation La Victoire, même quartier, le 11 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

### **Augustin**

#### **Azor**

#### **L'Amour**

#### **Raphaël**

Nègres, à monsieur Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise, même quartier, le 20.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

### **Jacques**

#### **Philippe**

#### **Amédée**

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 24.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

### **Louis**

#### **Bellony**

#### **Prosper**

#### **Jules**

#### **Stanis**

#### **Edmond**

#### **Godzée**

#### **Brennus**

#### **Jupiter**

#### **Apamouée**

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 26.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

### **Jacques**

#### **Fox**

#### **Oscar**

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribo (Mont-Sinéry) le 28.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Agathe**, négresse créole, âgée de 28 ans, au sieur François Cumin, partie marronne du quartier de Kaw le 25 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Marcelin**, nègre, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 28 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Côme**, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 29.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Marseille**, nègre rongou, âgé d'environ 38 ans, à demoiselle Magdelaine Goudin dite Cabrol, marron du quartier de Sinnamary le 5 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Noël**, nègre créole, âgé de 14 ans, peau rougeâtre, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Pierre**, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne le 9.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 10.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Gorée**, nègre, parti marron du bord de la goélette *La Rosine*, patron Cheveux, le 11.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Gilles**, nègre créole, âgé de 27 ans, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 10 du présent mois de janvier (20/01/1837)

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Lafortune**

**Romain**

**Raymond**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le même jour.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Michaud**, nègre, au sieur Devez, fils de demoiselle Zabeth Bonneau, marron de Cayenne le 11.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Zamor**

**Joseph**

**Pierre**

**Auguste**

**Gemnus**

**Robert**

à monsieur d'Aigrepoint, marrons du quartier de Kourou le 2 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**César**, nègre, âgé de 49 ans, au sieur Maxime, marron du quartier de Kaw le même jour que les précédents.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Léo**, nègre, à demoiselle Élisabeth Zaire dite Congo, marron du quartier de Kourou le 18 janvier dernier.  
Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Laurent**, mulâtre, à la dame veuve Dominique Daniel, marron du quartier d'Approuague le 19 du même mois.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Marie-Claire**, négresse, âgée d'environ 15 ans, à demoiselle Appoline Brue, marronne de l'habitation Belle-Etoile (Tour-de-l'Île) le 23.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Caroline**, négresse calbary, âgée de 17 ans, à demoiselle Isoline Desmares, marronne de Cayenne le 26.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Félicité**, négresse créole, âgée de 28 ans, à demoiselle Justine Milienne, marronne de Cayenne, avec ses deux enfants en bas âge le 28.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**César**, nègre calbary, âgé de 30 ans, marron de l'habitation dite Lombardie (Tour-de-l'Île), appartenant au sieur Valliany, le même jour que le précédent.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Jean**, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Île-de-Cayenne) le 29 du mois dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Fabien**

**Isidore**

**Dauphin**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry le 30.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Bauder**, nègre, au sieur Berthier, marron du quartier de Kourou le 15 janvier dernier.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Mustapha**, nègre, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura le 23 du même mois.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Marcel**, nègre, à monsieur de Saint-Philippe, marron du quartier de Macouria le 24.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Augustin**

**Jean-François**

**Paulin**

Nègres, à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation dite Sainte-Agathe (Macouria) le 25.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Victor**

**Jean**, nègres, à monsieur Chênebras, marrons de l'habitation dite Belle-Terre (Kourou) le 25.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Pierre**, nègre, à madame veuve Viriot, marron du quartier de Macouria le 26.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Pierre dit Masailman**, nègre, au sieur Jean Vernet, marron du quartier de Sinnamary le 26.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Philippe  
Amédée**

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 27.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Luce**, négresse, à monsieur de Bassigny, marronne du quartier de Kourou le 2 février courant.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Oscar**, nègre, à monsieur de Langlade, marron du quartier de Mont-Sinéry le 4 du même mois.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Victorin  
Jérôme  
Bernard  
Denise  
Dauphine**

Noirs, à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry le 4 de ce mois.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Auguste dit Carloman  
Augustin dit Cornudet**

Nègres, à monsieur Cardon, marrons de Cayenne le 9.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Casaly**, nègre rongou, âgé de 31 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 26 janvier dernier.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Lespoir  
Soliman  
Medor  
Victor  
Marc**

Nègres, à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne) le 28 du même mois.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Baltazar**, nègre rongou, à monsieur Berville aîné, marron de l'habitation Monplaisir (Mont-Sinéry) le 30.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Bill**, nègre, dépendant de l'habitation La Caroline (Roura), marron de cet établissement le 1<sup>er</sup> février courant.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**César  
Lascasas**

Nègres, appartenant à demoiselle Élisabeth Congo, marrons de l'habitation Ilet-Marie, située au quartier de Kourou, le même jour que le précédent.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Polidor**, nègre, âgé de 26 ans, à monsieur Roux (Elie), marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Catherine**, négresse, dépendant de l'habitation dite Lombardie (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement le 9.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Antenor**, nègre, à madame Passavy, rentré de marronnage et reparti de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**Léon**, nègre, à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement le 8 février courant.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Jacques**, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura) le 10 du même mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Joseph dit Fontaneau**, nègre, à monsieur Bouté, marron de l'habitation de monsieur Bordes (Tour-de-l'Ile) le 17.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Bill**, nègre, à l'habitation La Caroline (Roura), rentré de marronnage et reparti de cet établissement le 19.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Lafleur**

**Lazare**

**Édouard**

**Anténor**

Nègres, à monsieur S. Fourgassié, marrons de l'habitation Beauséjour (Roura) le même jour que le précédent.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Raymond**

**Lafortune**

**Romain**

Nègres, à l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 20 de ce mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Méline**, négresse, de nation maquoua, âgée d'environ 20 ans, de petite taille, enceinte, partie de chez sa maîtresse, la dame veuve Pierre Louis, demeurant à Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Frédéric**, nègre calbary

**Michel**, nègre bagou

à monsieur Brunot, partis marrons de l'habitation dite Bagatelle (Kaw) le 2 février dernier.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Blaise**, nègre, au sieur Urbain Michaud, marron du quartier de Kourou le 8 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Joseph**

**Théophile**

Nègres au sieur J.-B. Coutard, marrons du quartier de Kourou le 10.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Cacanda  
Toussaint**

Nègres, à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation El Dorado (Kourou) les 17 et 18 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Tiberge**, nègre créole, à monsieur Pion, marron de Cayenne le 22.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Olympe**, négresse, à monsieur d'Aigrepont, marronne de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 23.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Rongou  
Antoine**

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 25.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Céline**, négresse calbary, âgée de 20 ans, au sieur Quintillien Laforêt, marronne de Cayenne le 27.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**André** (Choisy), à monsieur Bouté, marron de la briqueterie de monsieur Bordes (Tour-de-l'Ile) le 26 du mois de février.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Théophile  
Julie**

Noirs, appartenant à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary le 25 février dernier.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Léon  
Auguste**

Nègres à madame veuve Germain, partis marrons de l'habitation dite Le Solitaire (Tonnégrande) le 26 du même mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Congo**

**Germain**, nègres, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 2 mars courant.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Joseph**, nègre, âgé de 35 ans, grande taille, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Théodore  
Adonis  
Valentin  
Pierre  
Clarice**

Nègres, à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw) le 28 février dernier.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Oscar**, nègre, à monsieur Delanglade, marron de l'habitation Mapéribo (Mont-Sinéry) le 8 mars courant.  
Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Thomas**, nègre calbary, âgé de 22 ans, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne le 12 du même mois.  
Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Nicolas**

**Casmir dit Lupe**

Nègres, à l'habitation Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 15 du présent mois de mars.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Victoriane**, négresse à l'habitation La Désirée, marronne de cet établissement, le 11 mars courant.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

**Bill**

**Florentin**

**Théodore**

Nègres, à l'habitation La Caroline (Roura), partis marrons de cet établissement le 17 du même mois.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

**Paul**, nègre créole, âgé de 22 ans, à dame François Guisoulphe, marron du quartier de Tonnégrande le 26 mars courant.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Charlotte**, négresse, appartenant au sieur Aubin Coutard, marronne de l'habitation Belle-Vue (Macouria) le 6 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**André 4<sup>e</sup>**, nègre créole, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 29 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Casimir**

**Petit-Nicolas**

Nègres, à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 20 février dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Alexis**

**Adrien**

**Emmanuel**

**Jérôme**

Nègres, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Île), marrons de cet établissement le 2 avril courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Rongou**, nègre, de la même habitation, rentré de marronnage et reparti le même jour que les précédents.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Toulon**

**Adam**

**Hilaire**

**Pierre**

**Pultawa**

**Sabran**  
**Bendol**  
**Bastien**  
**Pollux**  
**Noël**  
**Gothan**

Noirs, à madame Mazin, marrons de l'habitation Ramponneau (Approuague) le 3 du même mois.  
Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**César**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou le 5 mars dernier.  
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Titus**, nègre, à monsieur Bardot, marron de Cayenne le 7 avril courant.  
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Avril**  
**Figaro**

Nègres, à monsieur Charles Saint-Mary, marrons du quartier de Macouria le 10 du même mois.  
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Zéphirin**, nègre, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 4 avril courant.  
Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Amédée**  
**Louis**

Nègres, à mademoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 12 du même mois.  
Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Toussaint**

Nègre bagou, à monsieur Beauvalet, marron de Cayenne le 13.  
Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Laurent dit Boucacha**, négrillon, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 18 de ce mois.  
Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Prosper**  
**Mars**

Nègres, à monsieur Guillermin, marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 15 et 21 avril courant.  
Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Damien**  
**Isidore**

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 24 du même mois.  
Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Louis**, nègre, à monsieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 25 avril dernier.  
Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Achille**, nègre calbary, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 28 du même mois.  
Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Alexandre**, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne le 3 mai courant.  
Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**César**, nègre âgé de 49 ans, à monsieur Maxime, marron du quartier de Kaw le 25 avril dernier.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Janvier**, nègre, à dame veuve Charles Mercier, marron du quartier de Kourou le 26 du même mois.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

### **Hasard**

#### **Louche**

Nègres, à monsieur Jean Baptiste, marrons du quartier de Kaw le 28 suivant.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Anne-Marie**, négresse créole, à monsieur Duclerc, marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 1<sup>er</sup> mai courant.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Soliman**, nègre, âgé de 39 ans, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le même jour que le précédent.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Rose-Adélaïde**, négresse créole, âgée de 20 ans, à dame Thérèse veuve Tarquin, marronne de Cayenne le 9 du même mois.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Gilblas**, nègre congo, âgé de 32 ans, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 4 mai.  
Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

### **Théophile**

#### **Jean-Baptiste**

Nègres, à demoiselle Joséphine Guitton, marrons de l'habitation Nancibo (Roura) le 23 avril dernier.  
Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

### **Stanis**

#### **Pierre**

#### **Virgile**

#### **Figaro**

Les trois premiers de ces nègres, appartenant à madame veuve Ménard, affermés à monsieur Brache aîné, et le quatrième, à monsieur Flotte, marrons de l'habitation La Nantaise (Roura) le 27 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Victorieux**, nègre de nation mindée, âgé de 44 ans, à monsieur Remy aîné, marron du quartier de Sinnamary le même jour que les précédents.  
Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Catalache**, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 6 mai courant.  
Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Victor**, nègre, âgé de 43 ans, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le 9 du même mois.  
Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Lucien**

**Célestin**

Nègres, à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague) le 6 mai courant.  
Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Pierre**, nègre créole, à la dame veuve Léger, marron du quartier d'Iracoubo le 8 du même mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Jean-Louis**

**Elodie**

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) le 18.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Nelson**, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Roustan, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Lafleur**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Polidore**, nègre africain, âgé d'environ 24 ans, grande taille, à monsieur Denans, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Éléonore**, négresse, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marronne de Cayenne le même jour que Lafleur et Polidore.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Edmond**, nègre rongou, âgé de 22 ans, à monsieur Houget (Dominique), marron du quartier de Roura le 19 mai dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Alexandre**

**Jean-Baptiste**

**Etienne**

**Dauria**

Nègres, à monsieur Martinet, marrons du quartier de Sinnamary le 23 du même mois.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 36 ans, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne) le 27, cet individu appartient à monsieur Siredey.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Figaro**, nègre foula, âgé de 25 ans, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne le 30.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Adrien**

**Jacques**

**Philémon**

**Grand-Etienne**

**Indret**

**Grand-Michel**

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 31 du même mois.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Polydore**, nègre africain, âgé de 24 ans, grande taille, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 2 du présent mois de juin.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Louis**

**Valentin**

**Jean-Pierre**

Nègres, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement, le premier le 27 mai dernier et les deux autres le 31 suivant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Azoumi**, négresse bagou, âgé d'environ 30 ans, taille grande, à monsieur F. Bagot, marronne de Cayenne le 10 juin courant.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

**Michaud**, nègre, de nation rongou, taille moyenne, à monsieur Deveze, fils de demoiselle Elizabeth Bonneau, marron du même lieu et le même jour qu'Azoumi.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

**Cimber**, nègre, âgé de 38 ans, peau rouge, à monsieur Maxime, marron du quartier de Kaw le 15 mai dernier.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Fabien**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Maxime**, nègre créole, âgé de 17 ans, peau rougeâtre, à monsieur Lanne (André), marron de l'habitation Laissez-Dieu (Macouria) le 11 du même mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Roselly**, nègre, marron de l'habitation de monsieur Monach, son maître, le 13 du courant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Soliman**, nègre, rentré de marronnage le 17 du présent mois de juin, est reparti de chez monsieur J. Lalanne, son maître, le 18 suivant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Jirannor**

**Éléonore**

Noirs, à monsieur Joseph-François Berville, marrons de Cayenne le 22 de ce mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Alexandre**, nègre, dépendant de la succession Toulmé, marron du quartier de Kourou le 11 mai dernier.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Toussaint**, nègre bagou, âgé de 49 ans, à madame veuve Frontin, marron de l'habitation La Charlotte (Mont-Sinéry) le 9 juin courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Vulcain**

**Gabriel**

**Pline**

Nègres, à monsieur d'Aigrepoint, marrons de l'habitation dite Pariacabo (Kourou) le 12 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Théophile**, nègre calbary, âgé de 30 ans, taille moyenne, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 23 du présent mois de juin.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Petit-Louis**, nègre, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary le 16 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Frédéric**, nègre de nation calbary, âgé de 46 ans, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou) le 22 du même mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Baptiste**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Pierre Noyer, marron de Cayenne le 28.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**David dit Coffy**, nègre, âgé d'environ 60 ans, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Ilets-Malouins (Ile-de-Cayenne) le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Lafleur**, nègre, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 29 du même mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Basile**, nègre, taille d'un mètre 665 millimètres, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Élisabeth**, négresse de nation arada, partie marronne, emmenant son enfant nommé **Clément**, du quartier de Kourou, le 16 juin dernier.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Marguerite**, négresse de nation foula, âgée de 42 ans, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne le 4 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Dominique dit Macaque**, nègre, à monsieur Trillet, marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) le même jour que Marguerite.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Mathieu**, nègre rongou, âgé de 50 ans, taille moyenne, peau rougeâtre, à l'habitation La Ressource (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement le 7 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

## **Vulcain**

### **Cléry**

Nègres, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Ulysse**, nègre sénégalais, âgé de 59 ans, à monsieur Berteau, marron de l'habitation dite Montalis (Roura) le 3 juillet courant.

Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Nelson**, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Roustan, marron de Cayenne le 16 du même mois.  
Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Figaro**  
**Niany**

Nègres, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 19.  
Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Jean-Pierre**  
**Louis**

Nègres, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement le 12 juillet courant.  
Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

**Théodore dit Flew**  
**Mentor dit Ocopa**

Marrons de l'habitation de monsieur Bruneau, leur maître, le 10 du même mois.  
Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

**Romain**  
**Isoline**

Noirs, appartenant à monsieur Blanchard, marrons du quartier de Roura le 22 juillet dernier.  
Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Prosper**, nègre, parti marron de l'habitation Le Labyrinthe, située au quartier de Roura le 24 du même mois.  
Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Romain**, nègre, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement le 27 du mois de juillet.  
Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Tranquille**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Réveillot, marron du quartier de Sinnamary le 28 juillet dernier.  
Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

**Jean**  
**Joseph**  
**Antoine**

Nègres, à monsieur Michaud, marrons de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) le 5 du présent mois d'août.  
Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

**Zaire**  
**Othello**

Nègres, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary le 8 août courant.  
Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

**Placide**, nègre, dépendant de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 7 août courant.  
Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**Urbain**, nègre, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), marron de cet établissement le 13 du même mois.  
Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**Prudent**, nègre, âgé de 36 ans, dépendant de l'habitation dite La Bijoutière (Tonnégrande), marron de cet établissement le 21 août courant.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

**Philidor**, nègre de nation bagou

**Gildaed**, nègre de nation rongou

à monsieur Berville (Gabriel), partis marrons de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

**Mars**, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> septembre courant.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

**Parfait**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation L'Eldorado (Kourou) le 12 août dernier.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Ferdinand**

**Soliman**

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation Sablanse (Macouria) le 15 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Zamor**

**Léandre**

**Séraphin**

**Auguste**

**Séverin**

**Adonis**

**Silvain**

**Zuléma**

Noirs, à monsieur d'Aigrepont, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 24 du mois d'août.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Etiot**, négresse de nation bagou, âgée de 34 ans, à monsieur Clément Serine, marronne de Cayenne le 7 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Vénus**, négresse, âgée d'environ 35 ans, au sieur Jean Constant, partie marronne de Kourou le 8 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Fidèle**, nègre calbary, à demoiselle Félicité Tournachon, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Rock**, nègre, âgé de 21 ans, à monsieur Kreutzer, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Titus**

**Mars**

**James**

**Sophie**

Noirs, dépendant de l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 18 août dernier.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Ignace**, nègre de nation rongou, à monsieur Virgile, parti marron du quartier de Mont-Sinéry le 4 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Scipion**

**Saladin**

**Romain**

**Ida**

Noirs, appartenant à M. Blanchard, marrons du quartier de Roura le 5 du même mois, ces 4 individus ont enlevé une embarcation et des outils.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Toussaint**, nègre, à demoiselle Alexandrine Racine, marron du quartier de Sinnamary le 8.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Médéric**, nègre, à monsieur Ségalin, marron de l'habitation dite La Bonne-Volonté (Roura) le 12.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Noël**, nègre créole, âgé de 15 ans, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Louis**, nègre créole, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Île le 18 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Dauphin**

**Lamusique**

Nègres, dépendant de l'habitation dite L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Île), marrons de cet établissement le 22 septembre courant (30/09/1837)

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Zélina**, négresse, à demoiselle Joséphine Olivier, partie marronne de l'habitation Baduel, où elle était en traitement du pian, le 24 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Jonas**

**Toussaint**

Nègres, appartenant à monsieur Beauvalet, marrons de Sinnamary le 26 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Tranquille**, nègre, à monsieur Reveillot, parti du même quartier et le même jour que le précédent.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Jean-Bart**

**Fingal**

**Augustin**

**Auguste**

**Jean-Biby**

**Donquichotte**, nègres, appartenant à madame Jahnholz, marrons de son habitation le 25 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Baptiste**, à monsieur Pierre Noyer, marron du 28 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Gontran**

**Victorin**

**Dauphin**

**Lucile**

Nègres, appartenant à monsieur Lesage, marrons du 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Thérésine**, négresse, à monsieur Édouard Bouté, marronne de Cayenne du 20 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Gédéon**, appartenant à monsieur Mézès, marron de Cayenne du 28 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Hippolyte**, nègre de nation calbary, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura le 26 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Céa**, négresse, de nation calbary, âgée de 34 ans, à demoiselle Uranie, partie marronne du quartier de Sinnamary le 30 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Etienne**

**Chandery**

**Janvier**

**Auguste**

**Marcelin**

**Dominique**

Nègres, à monsieur Marin (Eugène), marrons du quartier de Macouria le 2 octobre courant.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Christophe**, nègre, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Jean-Baptiste**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Île, parti marron de cet établissement le 8.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Antoine**, nègre, à monsieur Noël Colette, parti marron du quartier de Kourou le 7 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Augustin**, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) (20/10/1837 ; 03/11/1837)

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Louis**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, taille ordinaire, appartenant au sieur Maximin Dominique, marron du quartier de Mont-Sinéry le 14.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Arlequin**, nègre bagou, âgé de 27 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marron de Cayenne du 16.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Pantaléon**, nègre bagou, âgé de 25 ans, à monsieur J. Houget, marron de Cayenne du 19 du courant.  
Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Luc dit Samann, dit Joseph**, nègre, âgé de 35 ans, à monsieur Dagault, marron de Cayenne le 19 octobre courant.  
Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Coralie**, négresse africaine, à monsieur Brun (Benjamin), partie marronne de Cayenne le 20 du même mois.  
Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Mélaïde**, négresse créole, âgée de 19 ans, à madame Tarquin, marronne de Cayenne le 25 du courant.  
Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

### **Gontran**

#### **Anne-Marie**

Noirs, appartenant à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation Sainte-Agathe, située au quartier de Macouria, le 25 octobre dernier.  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Raphaël**, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 19 du même mois.  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Zabeth**, négresse, dépendant de l'habitation Grand-Marée (Tour-de-l'Ile), partie marronne de cet établissement le 31 octobre.  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Adolphe**, nègre de nation bagou, âgé de 23 ans, taille haute, à monsieur Daramat fils, marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre courant.  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Pierre-Ficelle**, nègre, de l'atelier de l'hôpital, n° 141, marron le 29 octobre dernier.  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

### **Laurent**

#### **Christophe**

Nègres, à monsieur Pierre Narina, partis marrons du quartier d'Iracoubo le 18 octobre dernier.  
Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Maxime**, nègre, à monsieur Engammare, marron du quartier de Macouria le 21 du même mois.  
Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Philémon**, nègre de nation bagou, à monsieur Jean-Baptiste Lhuerre, marron de Cayenne le 22.  
Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Pierre Ficelle**, nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 29.  
Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Auguste**, nègre créole, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 1<sup>er</sup> novembre courant.  
Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Thomas**, nègre de nation calbary, à monsieur Io Romeo, marron le même jour que le précédent.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Valentin**, nègre de nation congo, âgé de 48 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de Cayenne le 4.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Azolan**, nègre, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le même jour que Valentin.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Anais**, négresse de nation bagou, âgée de 17 ans, grande taille, à demoiselle Fanelly, marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> du présent mois de novembre.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Louis**, nègre, à monsieur Brunot, parti marron de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Jasmin**, n° 641, nègre congo, taille d'un mètre 675 millimètres, bègue, dépendant du Domaine colonial, marron de l'atelier du parc des ponts et chaussées le 14 du courant.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Soliman**

**Jules**

**Petit Crispin**

**Adonis**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria), appartenant à monsieur J. Lalanne, leur maître, le 18 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

**Grégoire**, nègre de nation congo, à mademoiselle Thérèse Pansier, parti marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène (Tonnégrande) le 22 novembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Laurent**

**Pierre**

Esclaves, appartenant à madame veuve Dominique, marrons du quartier d'Approuague le 25 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Adam**, nègre créole, dépendant de l'habitation La Ressource, située au quartier d'Approuague, marron de cet établissement le même jour que les deux précédents.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Augustin**

**Cosme**

Nègres, à monsieur D. Houget, affermés à monsieur C. Houget, marrons du quartier de Roura le 18 novembre dernier.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Blaise**, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Boutié, marron de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Prudence**, négresse de nation calbary, âgée de 18 ans, grande taille, à monsieur Jubin, partie marronne de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Amédée**

**Bendol**

**Hilaire**

**Pollux**, nègres, à madame veuve Mazin, partis marrons d'Approuague le 30 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Hortense**

**Antoine**

Noirs, à monsieur J. Michaud, marrons de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) le 9 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Hector**, nègre de nation arada à madame veuve Bonnet, marron de l'habitation La Misère (Approuague) le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Zoé**, négresse, à monsieur J. Lalanne, partie marronne de l'habitation Sablanse (Macouria) le 29 novembre dernier.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**César**, nègre, à monsieur Vernier, marron de l'habitation Guatimala (Macouria).

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**César**, nègre, à monsieur Power (Édouard), marron de l'habitation L'Éléonore (Roura) le 2 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Phanor**

**Frontin**, nègres, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, appartenant aux héritiers Bouron, marrons de cet établissement le 7 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Hercule**, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation dite Bagatelle (Kaw) le 5 décembre courant.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

**Antoine**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Roustan, parti marron de l'habitation Basse-Terre (Tonnégrande) le 14 du même mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

**Marguerite**, négresse créole, âgée de 18 ans, à monsieur Kreutzer, marronne de Cayenne le 20.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Jérôme**, nègre, appartenant à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté le 18 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Archange**, nègre, à l'habitation L'Amphithéâtre, marron de cet établissement le 13 août 1832, arrêté le 19 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**César**, nègre, dépendant de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), marron dudit quartier, arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Prosper**, nègre rongou, à monsieur Courant, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Fleuris**, négresse bagou, à demoiselle Rose Zéphirine, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et conduite à la geôle le 26.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Victor**, nègre au sieur Tassel

**Gilles**, nègre, au sieur Célestin

Marrons du quartier d'Oyapock, arrêtés et déposés à la geôle le 29.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

**Léon**, nègre bibi, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 31.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

**Cicéron**, nègre, provenant de la succession Thoulouse, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

**César**, nègre, de nation aoussa, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

**Bill**

**Léonidas**

Nègres, partis marrons du quartier de Roura, arrêtés et rendus à leurs maîtres le 28 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Joseph**, nègre congo, à l'habitation Sainte-Agathe, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Printemps**, nègre rongou, âgé de 45 ans, à madame veuve de Charlemont, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Paulin**

**Montaneau**

**Adonis**

**Dauphin**

**Gervais**

**Prosper**

**Marceline**

**Ursule**

**Isabelle**

**Clara**

Noirs, dépendant de la succession Donez, affermés à monsieur Marchal, marrons du quartier de Macouria, arrêtés et conduits à la geôle le 13 du présent mois de janvier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Lazard**, nègre, âgé de 25 ans, à la dame veuve Liénard, marron de l'anse de Karouabo (Kourou), arrêté et conduit à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Victoire**, négresse calbary, à demoiselle Antoinette dite Garros, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 16.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Lazare**, nègre bibi, âgé de 36 ans, à demoiselle Bathilde Domingé, marronne du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 18.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Louche**, nègre, au sieur Chassey, marron de Cayenne, arrêté et rendu à son maître le 22 courant.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Cauchemar**, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Barberousse**, nègre bagou, à madame veuve de Latribouille, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à sa maîtresse le 26 janvier dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Clément**, nègre calbary, à monsieur Chênebras, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à son maître le même jour que le précédent.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Séverin**, nègre, à monsieur d'Aigrepoint, marron du même quartier, arrêté et rendu à son maître le 26.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Médéric**, nègre soso, âgé de 20 ans, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Nantes**, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier du chantier de monsieur Blanchard (Roura), arrêté et déposé à la geôle le 3 février courant.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Léo**, nègre, à demoiselle Elizabeth Zaire dite Congo, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à sa maîtresse le 2 février courant.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Fabien**, nègre, à monsieur Lesage, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et rendu à son maître le 4 du même mois.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Nantes**, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier du chantier de monsieur Blanchard (Roura), arrêté et déposé à la geôle le 10 février courant.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), arrêté et rendu à son maître le 7 février courant.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**Oscar**, nègre, à monsieur Delanglade, marron de l'habitation Mapérimo (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**Charité**, négresse congo, âgée d'environ 50 ans, à monsieur Prus, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 16.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**César**

**Lascasas**

Nègres, à demoiselle Élisabeth Congo, marrons du quartier de Kourou, arrêtés et conduits à la geôle le 18 février courant.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Auguste dit Carloman**

**Augustin dit Cornudet**

Nègres, au sieur Gardon, marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Pierre**, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 19.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Lafleur**, nègre bagou, au sieur S. Fourgassié, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 21.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Rose**, négresse créole, à monsieur Dejean, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 24.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Robert**

**Gemmes**

**Zamor**

Nègres, à monsieur d'Aigrepont, marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), arrêtés et rendus à leur maître le 17 février dernier.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Bill**, nègre, à l'habitation La Caroline (Roura), marron de cet établissement, arrêté et rendu à son atelier le 21 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Figaro**

**Michel**

Nègres, à l'habitation La Désirée (Roura), marrons de cet établissement, arrêtés et renvoyés dans leur atelier le 22.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Prosper**, nègre soso, âgé d'environ 35 ans, à monsieur Guillermin, marron du quartier du Tour de l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 24.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Denise**

**Dauphine**, négresses, à monsieur Lesage, marronnes de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), arrêtées et rendues à leur maître le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Arcole**, nègre rongou, à messieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 10 mars courant.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Jeannette**, négresse calbary, à Jean-Baptiste Aubin, partie marronne du quartier de Kourou, arrêtée et conduite à la geôle le 16 de ce mois.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

**Bill**, nègre, à l'habitation La Caroline, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 28 mars courant.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**David dit Coffy**, nègre, âgé de 62 ans, à monsieur de Lagotellerie, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Victor****Nisus**

Nègres, à l'habitation Beau-Séjour (Roura), marrons de cet établissement, arrêtés et conduits à la geôle le 30 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Alexandrine**, négresse créole, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne avec son enfant, âgé de 6 mois, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Guillaume**, nègre, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 12 avril courant.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Romain****Antoinette****Léon**

Noirs, à l'habitation La Désirée, marrons de cet établissement, arrêtés et conduits à la geôle le 10 avril courant.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Vénus**, négresse, appartenant, à monsieur Jean Constant, partie marronne du quartier de Kourou, arrêtée et déposée à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Maurice**, nègre créole, à monsieur Algrin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 16.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Joséphine**, négritte, âgée de 13 ans, partie marronne de chez mademoiselle Appoline Brue, sa maîtresse, arrêtée et déposée à la geôle le 19.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Thomas**, nègre bibi, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêtée et conduit à la geôle le 18 de ce mois.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Michaud**, nègre rongou, à monsieur Deveze, fils de Zabeth Bonneau, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 5 mai courant.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Théodore**, nègre congo, à monsieur Célestin, propriétaire à Oyapock, parti marron de l'habitation de monsieur Bordes, arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

## **Mondélai**

### **Jean**

Nègres, à madame veuve Fabens, marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 6 courant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Antoine**, nègre soso, à monsieur Michaud, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 7 suivant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Augustine dite Marie-Justine**, négresse, âgé de 25 ans, à monsieur Sauvage, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

## **Antonio**

### **Gand**

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague), arrêtés et conduits à la geôle le 19 du courant.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Michel**, nègre arada, âgé de 40 ans, à l'habitation La Levée, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 31 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**César**, nègre soso, à monsieur Candolle, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Louis**, nègre gorée, appartenant à monsieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande, arrêté et déposé à la geôle le 3 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**André**, nègre carmentin, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

**Victor**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 18 juin courant, arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Romain**, nègre de nation bagou, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Baptiste**, à monsieur Pierre Boyer

**Dominique**, à monsieur Mauppin

**Firmin**, à monsieur Poupon

**Congo, Cléry**, à monsieur Paul

**Zéline**, à demoiselle Joséphine Olivier

arrêtés et conduits à la geôle le 14 de ce mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Lafleur**, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Basile**, nègre du Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

**Damas**, nègre, appartenant à monsieur Senez, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et rendu à son maître le 27 juillet dernier.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Maximin**, nègre, à la dame veuve Beaudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

**Jean**

**Joseph**

**Antoine**

Nègres, à monsieur Michaud (Joseph), partis marrons de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêtés et conduits à la geôle le 14 de ce mois.

Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

**Hector**, nègre de nation calbary, à monsieur Quintillien Laforêt, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 août courant.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**Maxime**, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur André Lanne, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**André 4<sup>e</sup>**, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, arrêté et renvoyé dans son atelier le 5 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

**Auguste dit Carloman**, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

**Christophe**, nègre de nation bibi, à monsieur Fourgassié neveu, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le même jour qu'Auguste dit Carloman.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

**Pacifique**

**Gilblas**

**Philidor**

Nègres, appartenant à messieurs Berville frères, marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 9 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Brutus**, nègre calbary, âgé de 25 ans, à monsieur Peteaut, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Rose**, de nation bagou, se disant appartenir à monsieur Clément dit Lachapelle, arrêtée en état de marronnage et déposée à la geôle, où elle est tenue à la disposition du maître.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Romain**, nègre, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 24 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Trotard**, nègre soso, âgé de 31 ans, à madame veuve Diamant, parti marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 28 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Bingua**, nègre à monsieur Gustave Lagotellerie, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Thomas**, nègre, appartenant à madame veuve Besse, arrêté le 29 dudit mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Louis**, nègre, à monsieur Guérin, marron de l'habitation Decoux à Roura, arrêté le 1<sup>er</sup> octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Dominique**, nègre bagou, âgé d'environ 40 ans, appartenant à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 8 du présent mois d'octobre.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Luc dit Samann**, âgé de 35 ans, à monsieur Dagault, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Charles**, négrillon, âgé d'environ 10 ans, à l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Victoire**, négresse de nation calbary, à demoiselle Isoline

**Caroline**, négresse, à la demoiselle Nanette Garos

Toutes deux parties marronnes de Cayenne, arrêtées et conduites à la geôle le 19.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Ferdinand**, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 22 octobre courant partie marron de Cayenne, arrêté et conduite à la geôle le 19.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Bombar**, nègre de nation rongou, dépendant de la succession Ménage, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Oreste**, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Louis**, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), parti marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour qu'Oreste.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Benoît**, nègre calbary, à monsieur François Virgile, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 30 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Crispin**, nègre de nation bibi, à monsieur F. Moutier, parti marron de la crique Fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 31 du même mois.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Thomas**, nègre créole, à madame veuve Besse, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 novembre courant.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Emmanuel**, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 6 du ce mois.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Pierre**, nègre créole, à mademoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier de Tonnégrande, arrêté et mis à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**André 4<sup>e</sup>**

**Laurent**

Nègres, au Domaine colonial, marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 7 du présent mois de novembre.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Sansfaçon**, nègre soso, âgé d'environ 28 ans, marron de Cayenne de chez le sieur Bélisaire, son maître, arrêté et conduit à la geôle le 12 novembre.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Simon**, négrillon, de nation créole, à monsieur Ch. Saint-Mary, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Maxime**, nègre, à monsieur Engamarre, marron du quartier de Macouria, arrêté et mis à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Crispin**, nègre de nation bibi, à madame veuve Moutier, et affermé à monsieur Magy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Héloïse**, négresse créole, âgée de 39 ans, à monsieur Duclerc, partie marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), arrêtée et déposée à la geôle le même jour que Crispin.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Thomas**, nègre, à madame veuve Besse, et affermé à monsieur Magy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 du présent mois de novembre.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

**Niacoué**

**Faustin**

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 19 novembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Rosillette**, négresse de nation bagou, à monsieur Pierre Noyer, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du présent mois de décembre.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Joachim**, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, parti marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Basile**, nègre, appartenant au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et mis à la geôle le 11.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Ésope**, nègre calbary, âgé d'environ 25 ans, à monsieur F. Virgile, parti marron de l'habitation de son maître (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le 27 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

**Nègres détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Séraphin**, à monsieur Monroy

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Cicéron**, à la succession Thoulouse

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Léon**, à monsieur de Langlade

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Fiacre**, à monsieur Ch. Saint-Mary.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**Lafleur**, à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**César**

**Lascasas**

à demoiselle Congo Conflans.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Oscar**, à monsieur Delanglade.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Rose**, à monsieur Déjean.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Prosper**, à monsieur Guillermin.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Augustin**, à monsieur Le Corre

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Jean-Baptiste**

**Janvier**

à messieurs Bidon

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

**David dit Coffy**, à monsieur de Lagotellerie.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Brutus**, affermé à monsieur Cumin.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Gabriel**, à monsieur Joseph Floriska Flavien.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Vénus**, à monsieur Jean Constant.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Victor**

**Nisus**

**Rosa**

**Gervais**

à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Germain**, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Augustin**, à monsieur Le Corre.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Tardif**, à monsieur Merlet.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Toussaint**, à monsieur Beauvalet.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Antoinette**

**Léon**

**Romain**

**Figaro**

**Michel**

à l'habitation La Désirée.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Antonio**

**Gand**

à monsieur Lagrange.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Thomas**, à madame veuve Besse.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Michaud**, à demoiselle Élisabeth Bonneau.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Bill**, à l'habitation La Caroline.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Michel**, à l'habitation La Levée.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**César**, à monsieur Candolle.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Louis**, à monsieur Léandre.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Germain**, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Lafleur**, à monsieur Jambe (23/06/1837 ; 21/07/1837)

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Charles**, à monsieur J. Senat.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Victor**, à monsieur J. Lalanne.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Lafleur**, à monsieur Jambe.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Oscar**

**Germain**, à monsieur de Langlade.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Adolphe**, à monsieur Fourgassié.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

**Jérôme**, à l'habitation La Levée.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

**Germain**, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

- Bingua**, à monsieur Gustave Lagotellerie.  
Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.
- Trotard**, à madame veuve Diamant.  
Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.
- Louis**, à monsieur Léandre.  
Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.
- Antonio**, dépendant de l'habitation La Jamaïque.  
Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.
- Ethelinde**, de l'habitation La Caroline.  
Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.
- Rose**, à monsieur Clément La Chapelle.  
Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.
- Dominique**, à monsieur Marin.  
Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.
- Louis**, à monsieur Guérin.  
Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.
- Maxime**, à monsieur Lanne (André).  
Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.
- Charles**, à l'habitation Austerlitz.  
Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.
- Hippolyte**, à monsieur C. Houget.  
Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.
- Victoire**, à la demoiselle Nanette Garros.  
Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.
- Crispin**, à monsieur Moutier (Frédéric).  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.
- Benoît**, à monsieur Virgile (François).  
Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.
- Luc dit Samann, dit Joseph**, à monsieur Dagault.  
Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.
- Sansfaçon**, au sieur Bélisaire.  
Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.
- Maxime**, à monsieur Engammare.  
Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.
- Firmin**, à monsieur Poupon.  
Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Emmanuel**, à l'habitation La Levée.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Coriolan**, à demoiselle Adélaïde Geneste.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Toussaint**, à monsieur F. Douillard.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Ésope**, à monsieur F. Virgile.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

### **Avis de retour de marrons**

**Antoine**

**Emmanuel**, nègres, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Île), marrons de cet établissement, rentrés le 19 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Auguste**

**Frédéric**, nègres, dépendant de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Île), marrons de cet établissement, rentrés le 20 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Flavien**, nègre, appartenant à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 22.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Rongou**, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Île), marron dudit lieu, rentré de lui-même dans son atelier le 23.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Arsène**

**Jacques**

**Dauphin**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés le 30.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Congo**

**Cléry**

Nègres, à monsieur Paul, marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), rentrés d'eux-mêmes le 31.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Luce**, négresse, à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation El Dorado (Kourou), rentrée le 28.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Petit-Pierre**, nègre créole, à monsieur Larivot, marron de l'habitation dite Belle-Vue (Tour-de-l'Île), rentré chez son maître le 2 janvier courant.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

**Félicité**, négresse créole, au sieur Bouard, marronne de Cayenne, s'est rendue le 2 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Laurent**, nègre, à l'habitation Beauregard, marron de cet établissement, rentré le même jour.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Lafleur**, nègre, appartenant à la même habitation que le précédent, rentré le 4 de ce mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Justin**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, rentré le 5.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Louis**

**Bellony**

**Jules**

**Stanis**

**Edmond**

**Godzée**

**Brennus**

**Jupiter**

**Apamouée**

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria), rentrés dans leur atelier le 5.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Amédée**

**Romain**

Nègres, à dame veuve Mazin, marrons du quartier d'Approuague, rentrés le 9 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Ulysse**, nègre rongou, au sieur Aubin Eutrope, marron de Cayenne, rentré le 10 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

**Lastic**, nègre, âgé de 48 ans, à monsieur Robert (Gabriel), marron de l'habitation Blanchard (Île-de-Cayenne), rentré le 4 janvier courant.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Prosper**, nègre, à monsieur Lalanne, marron du quartier de Macouria, rentré le 6 du même mois.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Jacques**

**Fox**

**Oscar**

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribou (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 7.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 13.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Noël**, nègre créole, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 18.  
Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

**Marcelin**, nègre, à dame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré le 9 du présent mois de janvier (27/01/1837)  
Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Philippe  
Amédée**

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons du quartier de Roura, rentrés d'eux-mêmes le 15 du même mois.  
Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Cosme**, nègre, à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement le 16.  
Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Vulcain**, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 25.  
Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

**Casimir**, nègre créole, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré de lui-même le 27 janvier dernier.  
Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Jacobin  
Thémis**

Noirs, à madame veuve Lajonie, affermés à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura.  
Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

**Jacques**, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura), rentré dans son atelier le 26 janvier dernier.  
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Rosalie**, négresse créole, à monsieur Farnous, partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 5 janvier dernier.  
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

**Amédée**, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron du quartier de Roura, rentré de lui-même le 10 du présent mois de février.  
Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

**Joseph dit Fontaneau**, nègre, à monsieur Bouté, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, rentré chez son maître le 25 février dernier.  
Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

**Philippe**, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron du quartier de Roura, rentré le 4 de ce mois.  
Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Mélise**, négresse, à dame Pierre Louis, marronne de Cayenne, rentrée le 8 du même mois.  
Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

**Louis**, nègre, au sieur Léandre, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 12 de ce mois.  
Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

**Jacques**, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura), s'est rendu de lui-même le 18 du présent mois de mars.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

**Agathe**, négresse créole, au sieur F. Cumin, marronne du quartier de Kaw, rentrée d'elle-même le 10 janvier dernier.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Thomas**, nègre calbary, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne, s'est rendu le 20 de ce mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Tiberge**, nègre créole, à monsieur Pion, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 20 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Philippine**

**Dauphin**

Noirs, à monsieur P. Lanne, marrons du quartier de Tonnégrande, rentrés dans leur atelier le 24 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Céline**, négresse calbary, au sieur Quintilien Laforêt, partie marronne de Cayenne, rentrée le 25.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Germain**, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 27.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1837, p. 53.

**Théodore**

**Adonis**

**Valentin**

**Pierre**

**Clarice**

Noirs, aux sieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw), rentrés d'eux-mêmes le 23 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Jean-François**, nègre, à l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), marron de cet établissement, rentré le 29 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Antoine**, nègre, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, rentré le 2 avril courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

**Paul**, nègre créole, à dame veuve François Guisoulphe, marron de Cayenne, rentré le 3 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 58.

**Victorin**

**Isidore**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés le 4.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57 ; Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Joseph**, nègre, à monsieur Blaud, marron de Cayenne, rentré le 9 avril courant.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Dauphin  
Bernard**

Nègres à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry, rentrés le 12 du même mois.  
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Lazare  
Gervais  
Rosa**

Noirs, à monsieur Fourgassié, marrons de l'habitation Beau-Séjour (Roura), rentrés les deux derniers le 19 mars et le premier 12 avril.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Florentine  
Théodore**

Nègres, à l'habitation La Caroline, marrons de cet établissement, rentrés le 12 de ce mois.  
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Frédéric**, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw), rentré dans son atelier le 25 mars dernier.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Joseph  
Raymond  
Faraud**

Nègres, appartenant à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), rentrés le 4 de ce mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Théophile  
Julie**

Noirs, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés les 17 mars dernier et 8 avril courant.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**André dit Choisy**, nègre, à monsieur Bouté, marron du quartier du Tour-de-l'Île, rentré le 10 du présent mois d'avril.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Charlotte**, négresse, à monsieur Aubin Coutard, marronne du quartier de Macouria, rentrée le 14 du même mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Augustin**, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentré le 15.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Titus**, nègre, à monsieur Bardot, marron de Cayenne, rentré le 16.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Zéphirin**, nègre, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 18 du présent mois d'avril (28/04/1837)

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Pierre dit Masailmon**, nègre, à monsieur Jean Vernet, marron du quartier de Sinnamary, rentré le même jour que le précédent.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Alexis**

**Adrien**

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement, rentrés le 24 du même mois.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Marosie**, négresse, à monsieur Alexfort Michely, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 27.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

**Prosper**, nègre, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré le 24 avril dernier.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Laurent dit Boucacha**, négrillon, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré le 26 du même mois.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Toussaint**, nègre, à monsieur Beauvalet, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

**Auguste**, nègre, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentré dans son atelier le 18 avril dernier.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Michel**, nègre bagou, à M. Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw), rentré le 20 du même mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

**Christophe**, nègre de nation calbary, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le 2 mai courant.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Anne Marie**, négresse créole, à monsieur Duclerc, marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentré le 12 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Martin dit Moulec**, nègre de nation mandigne, âgé de 26 ans, à monsieur Mauppin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 16 de ce mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Achille**, nègre de nation calbary, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Saint-Georges (Ile-de-Cayenne), rentré le 17.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Rose Adélaïde**, négresse créole, à dame Thérèse veuve Tarquin, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 14 mai courant.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Félicité**, négresse, à demoiselle Justine Milienne, marronne de Cayenne, rentrée le 18 de ce mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Charles**, nègre bagou, âgé de 21 ans, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne, rentrée le 24 du même mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Gilblas**, nègre congo, âgé de 32 ans, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 22 mai dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Nelson**, nègre à monsieur Roustan

**Polidore**, nègre, à monsieur Denans

**Thérèse**, négresse, à monsieur Dieudonné fils,

Ces trois individus, marrons de Cayenne, rentrés le 28 du même mois.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Alexandre**

**Jean-Baptiste**

**Etienne**

**Dauria**

Nègres, à monsieur Martinet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes le 24 mai dernier.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Toulon**

**Adam**

**Hilaire**

**Pierre**

**Pultawa**

**Sabran**

**Bendol**

**Bastien**

**Pollux**

**Noël**

**Gothon**

Noirs, appartenant à madame veuve Mazin, marrons de l'habitation Ramponneau (Approuague), rentrés dans leur atelier le 26 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Pierre**, nègre créole, à dame veuve Léger, marron du quartier d'Iracoubo, rentré le 28.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Éléonore**, négresse, à messieurs Bonafoux et Ragemey, marronne de Cayenne, rentrée le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Figaro**, nègre, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 2 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

**Hasard**, nègre, au sieur Jean Baptiste, marron du quartier de Kaw, rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> du présent mois de juin.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

**Pierre**

**Olympe**

**Séverin**

Noirs à monsieur d'Aigrepont, marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentrés le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Cacanda  
Toussaint**

Noirs, à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation Eldorado (Kourou), rentrés le 10 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Victorieux**, nègre de nation mindée, à monsieur Remy aîné, marron du quartier de Sinnamary, rentré le 7 juin courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Siredey, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne), rentré le 20 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Azoumi**, négresse bagou, à monsieur F. Bagot, partie marronne de Cayenne, rentrée le 22 courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Jiranmor  
Éléonore**

Noirs, appartenant à monsieur Joseph-François Bertille, marrons de Cayenne, rentrés chez leur maître le 26 de ce mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 105.

**Polydore**, nègre, à monsieur Denans, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 3 du présent mois de juillet.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

**Jean-Pierre**, nègre créole, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Roselly**, nègre, à monsieur Monach, marron de l'habitation Malmaison (Macouria), s'est rendu le 28 du même mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Frédéric**, nègre calbary, âgé de 46 ans, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou), rentré le 30.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Alexandre  
France**

Nègres, à monsieur Merckel, partis marrons du quartier de Kourou, rentrés d'eux-mêmes le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Amédée  
Louis**

Nègres, à mademoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura), rentrés le 3 du même mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Soliman**, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré dans son atelier le 6.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Donatien**, nègre, à l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 12 du courant.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

**Vulcain**, nègre, à monsieur Paul, marron de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), rentré dans son atelier le 15 juillet courant.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Marguerite**, négresse, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 19 du même mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Alexandre**, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le même jour que Marguerite.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

**Ulysse**, nègre, à monsieur Berteau, marron de l'habitation Montalis (Roura), rentré chez son maître le 11 juillet dernier.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Théophile**, nègre, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 28 du même mois.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

## **Figaro**

### **Niany**

Nègres, partis marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés dans leur atelier le 29.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Antonio**, nègre, à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

**Tranquille**, nègre, âgé de 35 ans, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 3 du présent mois d'août.

Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

## **Romain**

### **Isoline**

Noirs, à monsieur Blanchard, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 8 de ce mois.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

## **Lucile**

### **Célestin**

Nègres, à monsieur Senelle, marrons du quartier d'Approuague, rentrés dans leur atelier le 10.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**Romain**, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 14.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

**Zaïre**  
**Othello**

Nègres, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés le 12 de ce mois.  
Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

**Petit-Louis**, nègre, au sieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 17 courant.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

**Toussaint**, nègre de nation bagou, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, s'est rendu de lui-même le 15 juillet dernier (08/09/1837)

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

**Jupiter**, nègre calbary, à monsieur Saint-Quantin père, marron de l'habitation de son maître, située au quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu de lui-même le 9 du présent mois de septembre.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

**Florentin**  
**Placide**

Nègres, dépendant de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 11 du courant.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Romuald**, nègre créole, marron de l'habitation de monsieur Candolle, son maître, est rentré dans son atelier le 19 du même mois.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

**Soliman**, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré dans son atelier le 15 du présent mois de septembre.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Gilbert**, nègre, à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria, rentré le 18 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Jean-Pierre**, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré le 19.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Roch**, nègre, à monsieur Kreutzer, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 20.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Jacques**  
**Jérôme**

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, marrons de cet établissement le 22 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

**Sophie**, négresse, dépendante de l'habitation La Jamaïque, rentrée dans son atelier le 30 septembre dernier (06/10/1837)

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Toussaint**, nègre, appartenant à la demoiselle Alexandrine, rentré chez sa maîtresse à Sinnamary le 27 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Mentor**, nègre, rentré chez son maître, monsieur Bruneau, de Kaw, le 25 dudit mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**Noël**, nègre, à la demoiselle Gertrude Raoul, arrêté en rade de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

**César**, nègre, rentré chez son maître, monsieur Maxime, habitant à Kaw, le 25 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

### **Théophile**

**Jean Baptiste**, nègres, appartenant à demoiselle Joséphine Guitton, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

### **Jonas**

#### **Toussaint**

Nègres, à monsieur Beauvalet, partis marrons du quartier de Sinnamary, se sont rendus chez leur maître le 30 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

**Tranquille**, nègre, âgé d'environ 23 ans, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le même jour que Jonas et Toussaint.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

### **Théodore**

#### **Paul**

Nègres, au sieur Albin, partis marrons du quartier de Kourou, rentrés dans leur atelier le 25 septembre dernier.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Saladin**, nègre, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 4 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Justin**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, s'est rendu chez son maître le 8 du même mois.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

**Prudent**, nègre, âgé de 36 ans, dépendant de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), parti marron de cet établissement, s'est rendu le 12 septembre dernier.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Pantaléon**, nègre bagou, marron de Cayenne, rentré chez monsieur J. Houget, son maître, le 21 du présent mois d'octobre.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Thérésine**, négresse de nation bagou, à monsieur Bouté, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Louis**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, au sieur Maximin Dominique, marron de Cayenne, rentré le 21 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Gontran  
Victorin**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 22.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

**Mélaïde**, négresse créole, à madame Tarquin, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 29 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

**Coralie**, négresse, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 2 novembre courant.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Onésime**, nègre, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 5 du même mois.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

**Céa**, négresse calbary, à demoiselle Uranie, marronne du quartier de Sinnamary, rentrée chez sa maîtresse le 5 novembre courant (17/11/1837)

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Gédéon**, nègre, à monsieur Mézès, marron de Cayenne, rentré le 12 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Thomas**, nègre de nation calbary, à monsieur Io Romeo, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 13.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

**Hippolyte**, nègre, à monsieur Ch. Houget, parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

**Jean-Bart**

**Auguste**

**Fingal**

**Jean-Bibi**

**Augustin**

**Donquichotte**

Nègres, appartenant à madame veuve Jahnholz, partis marrons de l'habitation dite Le Bon-Père (Kaw), rentrés dans leur atelier le 24 octobre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Louis**, nègre, à monsieur Brunot, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 novembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

**Victor**

**Petit François**

Nègres, appartenant à monsieur C. Houget, partis marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 2 décembre courant.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Auguste**, nègre, à monsieur Siredey, marron de l'habitation dite Cabassou (Ile-de-Cayenne), rentré de lui-même le 5 du même mois.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

**Azolan**, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 8 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Adam**, nègre, dépendant de l'habitation La Ressource (Approuague), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

**Augustin**

**Gontran**

**Anne-Marie**

Nègres, à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentrés dans leur atelier le 21 novembre dernier.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Soliman**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré chez son maître le 29 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Laurent**

**Christophe**

Nègres, au sieur Pierre Narina, partis marrons du quartier d'Iracoubo, rentrés dans leur atelier le 9 décembre courant.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**Dauphin**, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré le 20 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

**César**, nègre, à monsieur Power (Édouard), marron de l'habitation L'Éléonore (Roura), rentré dans son atelier le 15 du présent mois de décembre (29/12/1837)

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

**Prudence**, négresse de nation calbary, âgée de 18 ans, à monsieur Jubin, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 26 du même mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

## Avis de déclaration de marronnage

**Fabien**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 23 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

**Charles**, nègre, au sieur Edouard Chennebras, marron du quartier de Kourou le 20 décembre dernier.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Antoine**, nègre de nation bagou, âgé de 20 ans, grande taille, au sieur Jean-François Dauphine, marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Victor**, nègre, appartenant à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 3 du même mois.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Zéphirin**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marron de Cayenne le 4.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Paul**, nègre, à monsieur Mille fils, parti marron de Cayenne le 8.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Baptiste**, nègre, aux héritiers Bouron, parti marron de l'habitation Le Labyrinthe (Roura) le 10 janvier courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Siredey, marron de Cayenne le 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

## Cuisinier

### France

Nègres, à monsieur Merckel, marrons du quartier de Kourou le 5 janvier dernier.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, à monsieur J. Cardon, marron de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Arsène**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Montsinéry) le 29.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Clément**, nègre, appartenant au sieur Chennebras, marron du quartier de Kourou, le 27 janvier courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Félix**, nègre, au sieur Jean Baptiste Coutard, parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou le 28 du même mois.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Pilate**, nègre de nation congo, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, peau noire, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Reine**, négresse, appartenant à l'habitation Sautro, marronne de cet établissement le 14 du même mois.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Adolphe**

**Fiacre**

Nègres, à M. Engammare, marrons du quartier de Macouria le 29 janvier dernier.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Fidèle**, nègre, âgé d'environ 30 ans, de grande taille, à demoiselle Anne Florentine, marron de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Jérôme**, nègre, âgé de 16 ans, à madame veuve Liénard, parti marron de Carouabo (Sinnamary) le 9 du même mois.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Clarisse**, négresse, à demoiselle Lise Nancy, partie marronne avec son enfant, de Cayenne le 10.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Louison**, négresse de nation calbary, à demoiselle Frédérisca, marronne de Cayenne le 16 (23/02/1838)

**Pollux**, nègre calbary, âgé de 19 ans, taille grande, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 16 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 27.

**Simon**, nègre, à monsieur Monach aîné, parti marron du quartier de Macouria le 17 février dernier.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

**Louis**, nègre, âgé de 20 ans, à madame veuve Cannette, marron de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 18 ans, à monsieur Tintillien, marron de Cayenne le 28.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Saint-Quantin (Adolphe), marron du quartier de Tonnégrande le 17 février dernier.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Petit-Louis**, nègre, âgé de 36 ans, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary le 25 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Léon**, nègre, parti marron de l'habitation Sautro le 2 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Louis**, nègre, à monsieur Léandre, parti marron du quartier de Tonnégrande le 5 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Théodore**, nègre, au sieur Benoît Mathieu, marron de Cayenne le 3.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Malvina**, négresse bagou, âgée de 47 ans, à monsieur Berteau, marronne de l'habitation Montalis (Roura) le 23 janvier dernier.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

**Grégoire**

**Ciotat**

Nègres, à madame veuve Mazin, partis marrons du quartier d'Approuague le 6 mars courant.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

**Gédéon**, nègre aoussa, âgé d'environ 31 ans, taille moyenne, boiteux, à la dame Apollon, marron de Cayenne le 11 du même mois.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

**Charles**, nègre de nation bagou, grande taille, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne le 14 mars courant.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Trinité**, négresse créole, âgée de 45 ans, dépendant de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Ile) et affermée à monsieur Fourgassié neveu, partie marronne dudit établissement le 15 du même mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Arcole**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne le 19 du présent mois de mars.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Justine**, négresse de nation calbary, âgée de 20 ans, taille grande, à monsieur Martin (Désiré), marronne de Cayenne le 25 du courant.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Clarice**, négresse, âgée d'environ 22 ans, taille moyenne, à monsieur Bordes père, marronne de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Patrocle**

**Numa**

**Périclès**

**Athéry**

**Raphaël**

**Isidore**

**Loradin**

**Adélaïde**

**Clarice**

**Zélina**

**Parry**

**Virgile**

Noirs, dépendant de la succession Duplant, partis marrons de l'habitation La Concorde (Approuague) le 27 mars dernier.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

**Suzanne**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de Cayenne le 16 avril courant.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

**Léonidas**, nègre, appartenant au sieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou le 10 avril dernier.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

**Prosper**, nègre, à monsieur Lescarbourea et affermé à monsieur Bordes père, marron du quartier du Tour-de-l'Île le 13 du même mois.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

**Thomas**, nègre de nation bagou, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Montsinéry le 24 du même mois.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

**Eugène**, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, taille moyenne, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 26 avril.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

**Toussaint**, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, grande taille, à madame veuve Mosse, parti marron du quartier de Tour de l'Île le même jour que le précédent.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

**Muscadin**, nègre, âgé de 27 ans, à demoiselle Guitton (Joséphine), marron du quartier de Roura le 18 avril dernier.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

**André**, nègre, à dame Léonard Smith, parti marron du quartier de Sinnamary le 28 du même mois.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

**Eugène**, nègre, appartenant à monsieur Boutonnet, marron de Cayenne le 2 du présent mois de mai.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

**Guillaume**, nègre de nation bibi, âgé d'environ 34 ans, de moyenne taille, peau noire, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur Douillard, au Tour-de-l'Île, le 9 mai courant.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

**Castor**

**Zépher**

**Séraphin**

Nègres, à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw) les 29 avril dernier, 1<sup>er</sup> et 2 mai courant.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

**Guillaume**, nègre bibi, âgé d'environ 34 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour de l'Île le 9 de ce mois.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

**Toussaint**, nègre de nation créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard (Félix), parti marron du quartier de l'Île-de-Cayenne le 13.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

**Coralie**, négresse de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne le 17 mai courant.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

**Figaro**, nègre, à monsieur Pottet, marron de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

**Jean-Baptiste**  
**Thélémaque**  
**Jean-Louis**  
**Épiphane**  
**Christophe**  
**Trinité**

Noirs, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile le 12 du présent mois de mai.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

**Malé**, nègre gorée, à monsieur Farnous, marron de l'habitation dite L'Élysée (Macouria) le 13 mai dernier (01/06/1838)

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Adonis**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse, Macouria, le 21 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Alexis**, nègre de nation calbary, à monsieur Caillé, cabaretier, marron de Cayenne le 25 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Adrien**  
**Brin-d'Amour**  
**Clément**  
**Grand-Etienne**  
**Jacques**  
**Lafleur**  
**Léandre**  
**Martial**  
**Rongou**

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le même jour que le précédent.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Marie-Jeanne**, négresse créole, âgée de 26 ans, au Domaine colonial et dépendant de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Louis**, nègre, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 2 du même mois.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Rose**, négresse créole, âgée de 35 ans, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Joseph-Poulain**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 5 du présent mois de juin.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Lafortune**  
**Raymond**  
**Romain**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général, marrons de cet établissement le 29 mai dernier.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Février**, nègre de nation rongou, à monsieur Lailheugue, marron du quartier d'Iracoubo le 12 juin courant.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Brigitte**, négresse créole, âgée de 36 ans, grande taille, à monsieur Berville (Gabriel), marronne de Cayenne le 15 du même mois.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Romulus**, nègre, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne le 19 du présent mois de juin.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Jean-Baptiste**

**Jean-Louis**

**Télémaque**

**Épiphane**

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Île le même jour que le précédent.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Ferdinand**

**Joseph**

**Christophe**

Nègres, à messieurs Fleury et Moutier, partis marrons de l'habitation La Gironde (Roura) le 28 avril dernier.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Victorine**, négresse, âgée de 52 ans, à monsieur Jacob Bigot, marronne du quartier d'Iracoubo le 17 juin courant.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Victorin**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne (Montsinéry) le 19 du même mois.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Bordes père, marron de Cayenne le 22.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Tout-Hasard**, nègre, âgé de 30 ans, à demoiselle Marie Virginie, marron de Cayenne le 23.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Louis**, nègre, à madame Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Île le 25 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Neptune**, nègre calbary, âgé de 32 ans, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Caroline**, négresse, à demoiselle Anne Marie, partie marronne de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Mélédin**

**Victor**

**Augustin**

**Victor-Hercule**

Nègres, à monsieur Fourgassié, marrons de l'habitation Beau-Séjour (Roura), les deux premiers le 6 et les deux autres le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Homère dit Romain**

**Sulpice**

Nègres, à messieurs Bonafoux et Ragmey, affermés à monsieur Bouyer, marrons de Cayenne le 9 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Charles**, nègre de nation bagou, à madame veuve Franconie, parti marron de Cayenne le même jour que les deux précédents.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Baquenel**, nègre bagou, d'environ 30 ans, taille petite, ayant deux doigts de moins à l'un de ses pieds, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne le 10 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Auguste**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Laurent dit Boucacha**, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Désirée**

**Henry**

Noirs, à madame veuve Mosse, partis marrons de l'habitation Douillard aîné, Tour-de-l'Ile, le même jour que le précédent.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Catherine**, négresse rongou, 34 ans, à demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne le 22 juillet dernier.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

**Clara**, négresse de nation bibi, âgé d'environ 32 ans, à monsieur J.-J. Jourdon, marronne du quartier de Macouria le 15 juillet dernier.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Rongou**

**Adrien**

**Raphaël**

**Azor**

**Polycarpe**

**Bobèche**

Nègres, à monsieur Jean-Baptiste Couy, marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile) les 1<sup>er</sup> et 3 août courant.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Pacifique**, nègre, âgé de 40 ans, taille moyenne, borgne, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 4 du présent mois d'août.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Maximain**, nègre, à madame veuve Beaudry, parti marron de Cayenne le 8 du même mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Louis**, nègre, âgé de 21 ans, à madame veuve Canette, parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Joseph**

**François**

**Baptiste**

**Février**

**Alexandre**

**Zacharie**

**Coriolan**

**Christine**

**Anne**

**Alexandrine**

**Julie**

**Marie-Louise**

**Magdeleine dite Chambeau**

Noirs, à monsieur Lailheugue, partis marrons du quartier d'Iracoubo, enlevant un grand canot de leur maître, dans la nuit du 13 au 14 août courant.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Toussaint**

**Joseph**

Nègres, appartenant à demoiselle Alexandrine Racine, marrons du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Clara**, négresse, à madame veuve Bonnet, partie marronne de l'habitation dite La Misère, Approuague, le 15 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary le 16 de ce mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 1838, p. 141.

**Augustin**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron de l'habitation de son maître à Sinnamary le 21 août dernier.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Marie**, négresse, à monsieur Tripet, marronne du même quartier le 23 du mois précédent.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Frontin**, nègre, aux héritiers Bouron, marron de l'habitation Le Labyrinthe, Roura, le même jour.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Hyppolite**, nègre, à madame Howe, marron de l'habitation L'Émilie, à Roura, du 28 août dernier.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Adolphe**, câpre, charpentier, à monsieur Dominique Pain, marron de l'habitation Malgré-Tout, audit quartier, le 27 du même mois.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Optat****Elie**

Nègres, à monsieur D. Pain, marrons du quartier de Roura le 2 septembre courant.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Alexandrine****Mélédor**

Noirs, appartenant à madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, partis marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), le 8 du même mois.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Maxime**, nègre créole, 18 ans, à monsieur Lanne (André), marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Toussaint**, nègre créole, 22 ans, à monsieur F. Douillard, marron de l'habitation Beau-Séjour (Ile-de-Cayenne), le 16 de ce mois.

Avis du 21 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1838, p. 154.

**Zéphirin**, nègre, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, aux héritiers Bouron, marron du quartier de Roura le 19 août dernier.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

**Marie dite Bécard**, négresse, à monsieur Bintze, partie marronne du quartier de Sinnamary le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**François**, nègre, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 4 du même mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**François**, nègre, au Domaine colonial, atelier de fouille, marron de la crique Racamont le 6 de ce mois.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

**Désirée**, négresse, dépendant de l'habitation L'Espérance (Montsinéry), marronne de cet établissement le 4 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

**André**, nègre, à monsieur Smith, marron du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

**Henry**, nègre, à monsieur Josué Saint-Rose, marron de Cayenne le 20.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

**Victor**, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, marron du quartier de Roura, le 18 octobre dernier (02/11/1838)

**Hercule**, nègre, à monsieur Le Corre, affermé à monsieur Fourgassié oncle, marron dudit quartier le même jour que le précédent.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

**Valère****Août****Octobre**

Nègres, à monsieur Charles Saint-Mary, marrons de l'habitation dite Philadèle le 20 du même mois.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

**Etienne**, nègre, à monsieur Jacquemin, parti marron du quartier de Kourou le 30 octobre dernier.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Ésope**, nègre calbary, 16 ans, à monsieur Virgile (François), marron du quartier de Montsinéry, le 5 novembre courant.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Léon**, nègre bagou, 20 ans, à la demoiselle Marie Claire Marot, marron de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Etienne**, nègre, à madame veuve Beaudry, marron du quartier de Sinnamary le 12 novembre dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 1838, p. 193.

**Joseph**, nègre, à demoiselle Tugny, marron de l'habitation dite Ma-Retraite (Tour-de-l'Île) le 20 du même mois .

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 1838, p. 193.

**Adélaïde**, négresse, à madame veuve Cupidon, partie marronne de Cayenne le 28.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 1838, p. 193.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne le 30 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

**Césaire**, nègre créole, 50 ans, dépendant de la succession de monsieur Pierre Lanne, marron de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

**Léon**, nègre de nation bagou, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 11 du courant.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

**Joseph**, nègre, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor (Macouria), le 16 du même mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

**Louis**, nègre créole, 19 ans, à madame veuve du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Île le 18.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Jules**

**Zoé**

Noirs, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêtés et conduits à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

**Zéphirin**, nègre créole, à M. Merkel, parti marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de son maître le 22 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

**Premier**, nègre de nation bagou, à monsieur Laurentin, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 28 janvier dernier.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Faustin**, nègre de nation bagou, à monsieur Ch. Houget, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1<sup>er</sup> février courant.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Médéric**, nègre créole, à madame veuve Martin, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Charles**, nègre, au sieur Chennebras, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 31 janvier dernier.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Stanis**, nègre créole, au sieur Noël Colette, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 4 février courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Rosalie**, négresse de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Nathalie**, négresse créole, à monsieur Beauchère, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 9 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Nestor**, nègre de nation soso, à monsieur Jean Baptiste Céide, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Troptard**, nègre soso, âgé d'environ 31 ans, dépendant de la succession de madame veuve Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 15.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Mentor**, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Léopold, parti marron de Cayenne, arrêté et mis à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 32.

**Adèle**, négresse, au Domaine colonial, dépendant de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement, arrêtée et déposée à la geôle le 22 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Lison**, négresse calbary, âgée de 18 ans, appartenant à la succession Camille, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Niacoué**, nègre de nation bagou, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Louis**, nègre, à madame veuve Canette, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Auguste**, nègre, à monsieur Guilbaud, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 25 du présent mois de mars.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Césaire**, nègre, à madame veuve Baudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

**Eugène**, nègre, appartenant à monsieur d'Aigrepoint, parti marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

### **Ambroise**

#### **Dominique**

Nègres, à monsieur Maxime, marrons du quartier de Kaw, arrêtés et conduits à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 13 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1838, p. 62.

**Saint-Phaur**, nègre, appartenant à madame Brun, affermé à monsieur Vigué, parti marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 24 de ce mois.

Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

**Jérôme**, nègre de nation calbary, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de son maître le 28 avril dernier.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

### **Amédée**

#### **Noël**

Nègres, appartenant à madame veuve Mazin, marrons du quartier d'Approuague, arrêtés et déposés à la geôle le 8 mai courant.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

### **Figaro dit Aza**

Nègre de nation calbari, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

**Toussaint**, nègre créole, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 26 mai dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Figaro**, nègre, à monsieur Pottet, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Alexandre**, négrillon, à monsieur Philippe Dedons, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Jean Baptiste**  
**Télémaque**  
**Jean-Louis**  
**Épiphane**

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêtés et déposés à la geôle le même jour que les deux précédents.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Jean-Baptiste**, nègre créole, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Alexandre**, nègre, à demoiselle Thérèse Bédé Pansier, marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène (Tonnégrande), arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

**Caroline**, négresse, à demoiselle Isoline  
**Hermine**, négresse, à demoiselle Ethelinte

Marronnes de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

**Jean-Baptiste**  
**Jean-Louis**

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêtés et déposés à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Ferdinand**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 27.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Léonidas**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 29 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Etienne**, nègre, à madame veuve Baudry, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 9 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Lucien**  
**Brutus**  
**Médéric**  
**Anne**

Nègres, à madame veuve Tonat, marrons de l'habitation dite La Béarnaise (Macouria), arrêtés et déposés à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Adonis**  
**Prosper**

Nègres, à monsieur Lescarboua, partis marrons de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Adrien**, nègre de nation bibi, âgé de 23 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 12 août courant.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Catherine**, négresse, à monsieur Valliany, affermée à monsieur Fourgassié neveu, marronne du quartier du Tour-de-l'Île, arrêté et déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Joseph**, à la succession d'Apolline Brue

**Auguste**, à monsieur Cardon

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le même jour que Catherine.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Antoine**, nègre soso, âgé de 21 ans, à monsieur Michaud (Joseph), marron de l'habitation Montagne-Tigre (Île-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Coralie**, négresse, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 10 août courant.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 1838, p. 141.

**Colbert**, nègre, à monsieur Guérin (Gustave), marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 1838, p. 141.

**Noël**, à monsieur Adolphe de Saint-Quantin, sans déclaration de marronnage, arrêté le 22 août dernier dans le quartier d'Oyapock.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Joseph**, négrillon, à monsieur Le Borgne, marron de Cayenne le 28 août dernier, arrêté le 4 du courant à la pointe Macouria.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Hercule**, nègre, à monsieur Le Corre, affermé à monsieur Fourgassié oncle, marron du 9 juillet dernier, arrêté dans les bois de Roura le 28 août suivant.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Victor**, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, marron de la même époque que le précédent, arrêté le même jour et au même lieu.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Sauveur**, nègre, dépendant de l'habitation La Magdeleine (Île-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Hercule**, nègre de nation bagou, haute taille, à monsieur Brunot, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 26 de ce mois.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

**Prosper**

**Urbain**

Nègres aux héritiers Bouron, marrons de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), arrêtés et déposés à la geôle le 7 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**Marie**, négresse, à monsieur Berteau, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**Maximin**, nègre, à madame veuve Baudry, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du courant.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

**André**, nègre calbary, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

### **Jacques**

**Paulin**, à monsieur Berville (Gabriel)

**Bander**, à monsieur Berthier

**Angélique**, à monsieur Smith (Antoine)

ont été arrêtés en état de marronnage et déposés à la geôle le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

**Anacharsis**, nègre de nation bagou, à demoiselle Magdeleine Mahury, marron du quartier de Tonnégrande, arrêté et conduit à la geôle le 4 novembre courant.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

**Henry**, nègre, à la dame Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

**Jérémie**, nègre de nation calbary, à monsieur Bouté, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 7.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

**Sauveur**, nègre créole, dépendant de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Laplume**, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne le 16 novembre courant, arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 1838, p. 193.

**Parfait**, nègre de nation rongou, à monsieur Bordes père, parti marron de la crique fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 8 décembre courant.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

**Etienne**, nègre, à madame Beaudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

## **Nègres détenus à la geôle**

**Antoine**, à monsieur Roustan

**Héloïse**, à monsieur Duclerc (habitation Sainte-Agathe)

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Charles**, à monsieur Chènebras

**Stanis**, à monsieur Noël Colette

**Rosalie**, à monsieur Brun (Benjamin)

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Faustin**, à monsieur Houget

**Jean-Baptiste**, à monsieur Albert

**Lison**, à la succession Camille

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

**Niacoué**, à monsieur Ch. Houget

**Thomas**, à madame veuve Besse

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Auguste**, au sieur Guilbaud

**Fanny**, à monsieur Bordes père

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Eugène**, à monsieur d'Aigrepont

**Césaire**, à la dame veuve Baudry

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

**Clarice**, à demoiselle Nunès

Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

**Ambroise**

**Dominique**, à monsieur Maxime

Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

**Saint-Phaur**, à madame Brun, affermé à monsieur Vigué

Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

**Toussaint**, à monsieur Douillard aîné.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Adrien**

**Brin-d'Amour**

**Clément**

**Grand-Etienne**

**Jacques**

**Lafleur**

**Léandre**

**Martial**

**Rongou**

à l'habitation La Levée.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Jean-Baptiste**, à monsieur Fourgassié neveu.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Pascal**, à monsieur J.-J. Brun.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Justin**, à monsieur Guichard

**Domingue**, de l'habitation La Caroline, à Roura

**Fanny**, à monsieur Bordes père

**Ferdinand**, à monsieur Lalanne

**Alexandre**, à demoiselle Thérèse Pansier

**Pascal**, à monsieur J.-J. Brun

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Sauveur**, de l'habitation La Magdeleine.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Hercule**, à monsieur Brunot.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

**Marie**, à monsieur Berteau.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**Maximin**, à madame veuve Baudry

**André**, à l'habitation Sautro

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

**François**

**Louissette**

**Zéphirin**

Noirs à monsieur Michely.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

**Anacharsis**, à demoiselle Magdeleine Mahury.

**Henry**, à la dame Théodore Diamant.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

**Sauveur**, de l'habitation La Magdeleine.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Anténor**, à monsieur Berville.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

**Prosper**

**Urbain**

aux héritiers Bouron.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

**Alexandre**, à la succession de demoiselle Bédé Pansier.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

**Avis de retour de marrons**

**Zabeth**, négresse, dépendant de l'habitation Grand-Marée (Roura), marronne de cet établissement, s'est rendue dans son atelier le 31 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

**Parfait**

**Thérèse**, à monsieur de Bassigny

**Cuisinier**, à monsieur Merckel

**Élisabeth**, au sieur François Coutard

**Janvier**, à la dame Charles Mercier

**Antoine**, au sieur Noël Colette

Noirs partis marrons du quartier de Kourou, rentrés chez leurs maîtres le 2 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Cosme**, à monsieur Dominique Houget et affermé à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le même jour que les précédents.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Romain**, nègre, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez le sieur Brasse, son maître, le 7 du même mois.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

**Antoine**, nègre, à monsieur Roustan, marron de l'habitation dite Basse-Terre (Tonnégrande), rentré dans son atelier le 26 décembre courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

**Fabien**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria), s'est rendu dans son atelier le 28 du même mois.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

**Phanor**

**Frontin**

Nègres, appartenant aux héritiers Bouron, marrons de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), rentrés dans leur atelier le 4 janvier courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

**Valentin**

**Jean Pierre**

Nègres, dépendant de l'habitation La Désirée, partis marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 6 du même mois.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

**Zéphirin**, nègre créole, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 15 du présent mois de janvier.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

**Adrien**

**Etienne**

**Damiens**

**Raphaël**

**Philémon**

**Indret**

**Isidore**

**Rongou**

Nègres, appartenant à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 26 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Paul**, nègre, à monsieur Mille fils, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 28 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

**Augustin dit Cornudet**, nègre, à monsieur J. Cardon, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 7 février courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

**Toussaint**, nègre, à M. Douillard, parti marron de l'habitation La Félicité (Ile de Cayenne), rentré dans son atelier le 12 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

**Fiacre**, nègre, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 4 du présent mois de février.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 27.

**Fiacre**, nègre, à monsieur Engammare, parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 18 février dernier.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

**Désirée**, négresse, à madame veuve Lajonie, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 26 du même mois.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

**Philémon**, nègre, à monsieur Jean-Baptiste Lhuerre, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 27.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

### **Petit-Crispin**

#### **Adonis**

Nègres, à monsieur J. Lalanne, marrons du quartier de Macouria, rentrés dans leur atelier le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

### **Lespoir**

#### **Soliman**

#### **Médor**

#### **Victor**

Nègres, à monsieur Sauvage, partis marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Simon**, nègre, à monsieur Monach aîné, marron du quartier de Macouria, rentré chez son maître le 7 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

**Pollux**, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 3 du mois courant.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

### **André**

**Gilbert  
Zénobie**

Nègres, à monsieur F. Couy, partis marrons de l'habitation La Ressource (Approuague), rentrés dans leur atelier le 7 du même mois.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

**Reine**, négresse, à l'habitation Sautro, marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 10.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

**Petit Louis**, nègre, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 12 mars courant.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Léon**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 17 du même mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Michel-Joseph**, nègre, à monsieur Tintillien, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 19.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

**Charles**, nègre, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 17 mars courant.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Jonas  
Toussaint**

Nègres, à monsieur Beauvalet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés le 24 du même mois.

**Arcole**, nègre, âgé de 20 ans, marron de Cayenne, est rentré chez monsieur Chardon jeune, son maître le 28.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Antoine**, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, affermé à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 29.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

**Gédéon**, nègre, à la dame Apollon, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez sa maîtresse le 4 du présent mois d'avril.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

**Gildard**, nègre de nation bagou, appartenant à monsieur Berville (Gabriel), parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 4 du présent mois d'avril.

Avis du 13 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1838, p. 62.

**Louise**, nègre, au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande, est rentré dans son atelier le 7 du présent mois d'avril.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

**Vénus**, négresse, au sieur Jean Constant

**Arsène**, nègre, à monsieur Lesage

Ces deux individus sont rentrés chez leur maître le 16 de ce mois.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

**Toussaint**, nègre créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré chez monsieur Douillard (Félix), son maître, le 18 de ce mois.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

**André**, nègre, à madame veuve Léonard Smith, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez sa maîtresse le 18 mai dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Eugène**, nègre, à madame Bouttonet, marron de Cayenne, rentré le 21 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Justine**, négresse de nation calbary, à monsieur Martin (Désiré), partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 24 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Susanne**, négresse, à madame Lesage, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 27 dudit mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

**Adrien**

**Brin-d'Amour**

**Clément**

**Grand-Etienne**

**Jacques**

**Laflour**

**Léandre**

**Martial**

**Rongou**

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), partis marrons de cet établissement, se sont rendus d'eux-mêmes le 5 juin courant.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

**Dauphin**

**Jean Marie**

Nègres, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre, marrons de cet établissement, rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 9 juin courant.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

**Rose**, négresse, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le même jour que les précédents.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

**Côme**, nègre, à madame veuve Suc, marron du quartier de Montsinéry, s'est rendu chez sa maîtresse le 26 juin courant.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

**Marie-Louise**, négresse, à monsieur Monach aîné, marronne du quartier de Macouria, rentrée dans son atelier le 14 du mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Philippe**, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 27 du mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Jean-Louis**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 30 du même mois.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Urbain****Dominique**

Nègres, à messieurs Favard et Berville frères, marrons de l'habitation La Caroline (Roura), rentrés dans leur atelier les 7 et 8 juillet courant.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Neptune**, nègre, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 9 du même mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Romain**, nègre, à monsieur Brandt, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 10.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

**Castor****Séraphin**

Nègres à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation Plaisance (Kaw), rentrés dans leur atelier le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Guillaume**, nègre, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu le 13 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Alexis**, nègre, à monsieur Caillé, cabaretier, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 du même mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Silvestre**, nègre, à monsieur Mathey, marron de l'habitation Césarée, Macouria, s'est rendu de lui-même le 19 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

**Adonis****Victor**

Nègres, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Sablanse (Macouria), rentrés dans leur atelier les 12 juin et 18 juillet derniers.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

**Malé**, nègre gorée, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Élysée, Macouria, s'est rendu chez son maître le 21 du mois de juillet.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

**Désirée****Henri**

Noirs, à madame veuve Mosse, partis marrons de l'habitation de monsieur Douillard aîné, Tour-de-l'Ile, rentrés dans leur atelier le 31 du même mois.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

**Homère dit Romain****Sulpice**

Nègres, affermés à monsieur Bouyer, marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 18 juillet dernier.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Caroline**, négresse, à demoiselle Anne Marie, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 3 août.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Catherine**, négresse, à demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 5 du même mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Lazare**, nègre, à demoiselle Marie Virginie, parti marron de Cayenne, rentré le 6 de ce mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

**Victorine**, négresse, à monsieur Jacob Bigot, partie marronne du quartier d'Iracoubo, rentrée dans son atelier le 6 juillet dernier.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Auguste**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary, s'est rendu chez son maître le 5 août courant.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

**Victorin**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne (Montsinéry), rentré dans son atelier le 23 juillet dernier.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Laurent dit Boucacha**, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 29 du même mois que le précédent.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Augustin**

**Rosa**

Noirs, à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 11 août courant.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Joseph**

**Firmin**

**Alexandre**

**André**

**Flavien**

**Prosper**

Nègres, à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), se sont rendus d'eux-mêmes le 18.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Pacifique**, nègre, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 20 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Louis**, nègre, au Domaine colonial, marron de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), rentré de lui-même le 23.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

**Brigitte**, négresse, à monsieur Berville (Gabriel), partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 6 du présent mois d'août.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 1838, p. 141.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Saint-Quantin (Adolphe), marron du quartier de Tonnégrande, s'est rendu dans son atelier le 17 du même mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 1838, p. 141.

**Toussaint  
Joseph**

Nègres, à la demoiselle Alexandrine Racine, marrons du 14 août dernier, sont rentrés à leur atelier le 21 du même mois.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

**Hercule**, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation dite Bagatelle (Kaw), rentré dans son atelier le 23 août dernier.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

**Adolphe  
Elie  
Optat  
Eutrope**

Noirs, à monsieur Pain (Dominique), marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier les 8 et 10 du présent mois de septembre.

Avis du 21 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1838, p. 154.

**Scipion  
Ida**

Noirs, à monsieur A. Blanchard, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 14 du courant.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

**Joseph  
François  
Baptiste  
Février  
Alexandre  
Zacharie  
Coriolan  
Christine  
Anne  
Alexandrine  
Julie  
Marie-Louise  
Magdeleine dite Chambeau**

Noirs, à monsieur Lailheugue, partis marrons du quartier d'Iracoubo, rentrés les 23 et 28 septembre dernier.

Avis du 5 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 6 octobre 1838, p. 162.

**Henri**, nègre, à monsieur Blanchard, parti marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même le 27 septembre dernier.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

**Hippolyte**, nègre, à madame veuve Howe, marron de l'habitation L'Émilie, Roura, rentré de lui-même dans son atelier le 30 septembre dernier.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

**Zéphirin**, nègre à monsieur Michely, rendu de lui-même.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

**Marie**, négresse, à monsieur Tripet, partie marronne du quartier de Sinnamary, rentrée dans son atelier le 15 octobre dernier.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 25 octobre dernier.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

**Août**

**Octobre**

Nègres, à monsieur Ch. de Saint-Mary, partis marrons de l'habitation dite Philadèle (Macouria), rentrés dans leur atelier le 14 novembre courant.

Avis du 16 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 17 novembre 1838, p. 186.

**Toussaint**, à monsieur F. Douillard, parti marron de l'habitation Beau-Séjour (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 20 octobre dernier.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

**Léon**, nègre de nation bagou, à demoiselle Marie-Claire Marot, parti marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 24 du présent mois de novembre.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 1838, p. 193.

**Baquenel**, nègre, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 25 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

**Maxime**, nègre créole, 18 ans, à monsieur Lanne (André), parti marron de Cayenne le 11 septembre dernier, rentré chez son maître le 3 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

**Ésope**, nègre calbary, 16 ans, à monsieur Virgile (François), marron du quartier de Montsinéry, rentré chez son maître le 10 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

**Paulin**, nègre, dépendant de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 9 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

**Louis**, nègre, 20 ans, à madame veuve Canette, marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 18 du même mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

## Avis de déclaration de marronnage

**Joseph**, nègre à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor, Macouria, le 13 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1839, p. 3.

**Samane**

**Alexandre**

Nègres, à monsieur Merkel, partis marrons du quartier de Kourou le 10 décembre dernier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

**Chérubin**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 5 janvier courant.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

**Marseille**, nègre rongou, âgé de 55 ans, à madame veuve Beaudry, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

**Guillaume**, nègre de nation bibi, âgé de 32 ans, à madame veuve Moutier, marron de l'habitation Le Diamant, Ile-de-Cayenne, le 6 du même mois.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

**Eugène**, nègre, âgé de 15 ans, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 8 du présent mois de janvier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 6.

**Louis**, nègre, appartenant au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 13 janvier courant.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Elisée**

**Laurent**

Nègres, appartenant aux héritiers de demoiselle Thérèse Pansier, partis marrons de l'habitation La Jeune-Cléomène, Tonnégrande, le 17 du courant.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Moustapha**, nègre de nation gorée, âgé de 22 ans, à madame veuve de Charlemont, marron de Cayenne le même jour que les précédents.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Joseph-Poulin**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement le 19.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Joseph**, nègre créole, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 23.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Thésée**, négresse, à monsieur Jambe, partie marronne de Cayenne le 23 janvier dernier.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Cirine**, nègre, âgé de 21 ans, dépendant de l'habitation Beauregard, marron de cet établissement le 27 du même mois.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Alexis**, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, à monsieur Roux, cabaretier, marron de Cayenne le 5 février courant.

Avis du 8 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1839, p. 21.

**Maxime**, nègre créole, âgé de 18 ans, à monsieur Douillard aîné, parti marron de l'habitation La Providence, Tour-de-l'Ile, le 6 du même mois.

Avis du 8 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1839, p. 21.

**Chérubin**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 12 février courant.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

**Soliman**, nègre gorée, âgé de 42 ans, à M. J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse, Macouria, le 6 de ce mois.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

**Gilles**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, Tour-de-l'Ile, le 19 février dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

**Lucile**, négresse créole, âgée de 22 ans, à demoiselle Mahor (Aimée), partie marronne de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

**Laplume dit Ficelle**, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 24.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

**Michel 1<sup>er</sup>**

**Irma**

Noirs, à monsieur de Lagotellerie, partis marrons de l'habitation Le Trésor, Macouria, les 19 et 26 février dernier.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

**Louis**, nègre créole, âgé de 22 ans, à madame Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, le 2 du présent mois de mars.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

**Prosper**

**André**

Nègres, appartenant aux héritiers Bouron, partis marrons de Cayenne le 10 du présent mois de mars.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

**Marie**, négresse, à monsieur Berteau, partie marronne de Cayenne le 13 du même mois.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

**Pierre dit Macayment**, nègre, à monsieur Jean Vernet, parti marron du quartier de Sinnamary le 14 du courant.

Avis du 22 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1839, p. 47.

**Vincent**, nègre créole, âgé de 61 ans, à monsieur Malin, marron du quartier de Macouria le 12 mars courant.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Berthine**, négresse, à monsieur Jean Vernet, partie marronne du quartier de Sinnamary, le 19 mars dernier.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

**Antoine**, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Boquillon, marron de Cayenne le 2 du présent mois d'avril.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

**Nangone**

**Francisque**

**Julien**

**Joseph**

**Auguste**

Nègres, à monsieur d'Aigrepoint, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 28 mars.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

**George**, nègre, âgé de 49 ans, marron de l'habitation La Raison (Tonnégrande), appartenant à demoiselle Henriette Dunezat le 11 avril courant.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

**Jean-Baptiste**, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement le 12 avril.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

**Oscar**, nègre, à monsieur Forestier, marron de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

**Catherine**, négresse de nation rongou, à la demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne le 20 avril courant.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

**Nestor**, nègre de nation rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Seide, marron de Cayenne le 15 avril dernier.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

**Alexandrine**, négresse, à monsieur Kerkove, partie marronne de l'habitation Tour-de-L'Ile, Tonnégrande, le 30 avril dernier.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Joseph**, nègre créole, âgé de 18 ans, à la demoiselle Henriette Bellicot, marron de Cayenne le 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Philippe**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary le 2 mai courant.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

**Stanis**, nègre créole, âgé de 30 ans, dépendant de l'habitation Montabo, marron de cet établissement le 10 du même mois.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

**Félicité**, négresse, au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Baduel, Ile-de-Cayenne, le 12 mai courant.

Avis du 24 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1839, p. 84.

**Alexandrine-Blandine**, négresse au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), le 12 mai dernier.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**Joseph**

**Alexandre 1<sup>er</sup>**

**Alexandre 2<sup>e</sup>**

**Doria**

**Louis**

Nègres, appartenant à monsieur Martinet, marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Sinnamary, le 25 du même mois.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**Baptiste**, n° 745, nègre au Domaine colonial (atelier de fouille), parti marron de la crique Fouillée le 28.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**Virginie**, négresse, à demoiselle Alexandrine Racine, partie marronne du quartier de Sinnamary le 31 mai dernier.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Eudora**, négresse, âgée d'environ 28 ans, taille moyenne, à monsieur F. Brache, marronne de l'habitation Lamotte (Tour-de-l'Ile), le 3 juin courant.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Jérôme**, nègre, à madame veuve Liénard, parti marron du quartier de Kourou le 11 juin courant.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

**Amédée dit Mélédin**, nègre, à monsieur Fourgassié, loué à monsieur Habasque, parti marron du quartier de Kaw le 11 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Pauline**, négresse de nation bibi, à la dame veuve Fard, marronne de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Geneviève**, négresse calbary, à demoiselle Élisabeth-Zélina, partie marronne de Cayenne le 24.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Jacques**

**Néron**

Nègres à monsieur d'Aigrepoint, partis marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, le 28 juin dernier.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Marthe**, négresse de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, à madame Guilbaut, marronne de Cayenne le 3 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Victorieux**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Rémy (Jean-Baptiste), parti marron du quartier de Sinnamary le 3 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Jean**, nègre créole, âgé de 30 ans, grande taille, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 11 du même mois.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Léon**

**Noël**

Nègres, dépendant de l'habitation dite La Désirée (Roura), partis marrons de cet établissement le 17 du présent mois de juillet (26/07/1839)

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Alexandre**, nègre, appartenant au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry le 27 juillet dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

**Lazare**, nègre, à la dame veuve Liénard, parti marron du quartier de Sinnamary le 29 juillet dernier.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

**Rosette-Poulain**, négresse, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement le 7 août courant.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

**François**, nègre créole, âgé de 20 ans, à monsieur Malin, parti marron de l'habitation Mon-Désir (Macouria), le 13 août courant.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

**Youngué**

**Don Quichotte**

Nègres, appartenant à monsieur Farnous, marrons de l'habitation dite Mapéribou (Ile-de-Cayenne), le 14 du même mois.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

**Alexis**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, petite taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 18.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

**Henry**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, de moyenne taille, à la demoiselle Marie Guillon, femme Aubin

**Augustin**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Jay

Ces deux individus partis marrons de la maison de monsieur Jambe à Cayenne le 21.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

**Jean-Baptiste**

**Danaé**

Noirs, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement le 19 présent mois.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

**Moustapha**, nègre de nation rongou, à monsieur Ségalin, marron de l'habitation dite La Bonne-Volonté (Roura) le 19 août courant.

Avis du 30 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1839, p. 145.

**Coralie**, négresse, à monsieur B. Brun, partie marronne de Cayenne le 25 du même mois.  
Avis du 30 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1839, p. 145.

**Vincent**, nègre de nation calbary, âgé de 32 ans

**Césaire**, nègre de nation oubanne, âgé de 33 ans

**Gilbert**, nègre de nation cacanda, âgé de 35 ans

**Anne dite Comba**, négresse de nation kissi, âgée de 33 ans

à monsieur Boudaud, marrons de l'habitation La Montagne-d'Argent (Oyapock) le 17 août dernier.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

**Alexandrine-Blandine**, n° 265, négresse, âgée de 16 ans, au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne) le 3 septembre courant.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

**Damas**, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur Courant, marron de l'habitation Mahury (Ile-de-Cayenne) le 4 du même mois.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

**Joseph**, nègre de nation bibi, âgé de 40 ans, peau très noire, à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Ermitage (Ile-de-Cayenne), le 6 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Narcisse**

**Alexandre**

**Laurent**

**Marcel**

**Frontin**

**Adonis**

**Henry**

**Roméo**

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation Saint-Félix (Macouria) le même jour que le précédent.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Théodore**, nègre, à monsieur Benoît Rémy, parti marron de l'établissement de monsieur A. Blanchard, à Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Rongou**

**Jérôme**

**Bobèche**

Nègres à monsieur J.-B. Couy, marrons de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne) le 11 du mois de septembre.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Amadis**

**Zabeth**

Noirs, à monsieur Power, partis marrons de l'habitation dite L'Éléonore (Roura), le 12 du présent mois de septembre.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

**Édouard**, nègre, à madame veuve Bonnet, marron de l'habitation dite La Misère (Approuague) le 24 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

**Jean-Louis**, nègre dépendant de la succession Thoulouse, parti marron de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry) le 26.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

**Maximin**

**Marcellin**

Nègres de nation bagou, à madame veuve Baudry, partis marrons de l'habitation La Désirée (Kaw) le 10 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Moïse**, nègre, à monsieur Malin, marron du quartier de Macouria le 12 du même mois.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Narcisse**, nègre de nation bagou, petite taille, boiteux de la jambe droite, à monsieur Th. Lopinion, marron de Cayenne le 15.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 25 ans, taille moyenne, à monsieur Quintillien Laforêt, marron de Cayenne le 27.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Lazare**, nègre créole, âgé de 25 ans environ, taille petite, à M. Jambe (Théodore), marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> octobre courant.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Masson, parti marron de l'habitation La Victoire (Macouria) le 27 septembre 1839.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

**Azolan**, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> octobre courant.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

**Jacques**, nègre, appartenant à monsieur Charles Houget, marron de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), le même jour que le précédent.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

**Léon**, nègre, dépendant de l'habitation dite La Désirée (Roura), parti marron de cet établissement le 9 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Constantin**, nègre, âgé de 29 ans, à monsieur Pierre Constant, marron du quartier d'Iracoubo le même jour que Léon.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Jean dit Baqué**, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Eudoxie**, négresse, à monsieur Malin, partie marronne du quartier de Macouria le 13 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Toussaint**, nègre, à monsieur Saint-Philippe fils, marron dudit quartier le 15 du même mois.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Manoel**

**Jean-Pierre 3<sup>e</sup>**

**Romuald**

Nègres dépendant de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement le 23.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Jean**, nègre créole, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne le 25.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Geneviève**, négresse, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne le 28.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Laplume dit Ficelle**, nègre, à monsieur B. Brun, parti marron de Cayenne le 29 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

**Félicité**, négresse créole, âgée de 27 ans, grande taille, à demoiselle Anne Milienne, marronne de Cayenne le 2 novembre 1839.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

**Simon**, nègre créole, âgé de 14 ans, à monsieur Lacoste, parti marron de Cayenne le 12 novembre courant.

Avis du 15 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1839, p. 193.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation dite Grand-Marée (Roura) le 2 novembre courant.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

**Philippe**

**Vendredi**

**Nicolas dit Baquenelle**

Nègres, à monsieur Guérin, partis marrons de l'habitation dite L'Espérance, située au quartier de Roura, le 10 du même mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

**Arsène**

**Haoussa**

**Bernard**

**Victorin**

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), les deux premiers le 19 du courant et les deux derniers le 22 du même mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

**Roch**

**Joad**

**François**

**Casimir**

Nègres, à monsieur A. Barrat, partis marrons de l'habitation dite Saint-Pérey (Approuague) le 22 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

**Adolphe**, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, parti marron de Cayenne le 28 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

**Joad  
Casimir**

Nègres, à monsieur A. Barrat, marrons de l'habitation dite Saint-Pérey le 30 du même mois.  
Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

**Marie**, négresse, âgée de 26 ans, à demoiselle Jeannette Siébert dite Gasconne, partie marronne de Cayenne le 10 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1839, p. 208.

**Romain**, nègre de nation bagou, âgé de 22 ans, à monsieur C. Martin, marron de l'habitation dite La Reconnaissance (Roura), le 10 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

**José**, n° 808, nègre, au Domaine colonial, et dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 17 du même mois.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

**Avis d'arrestation de marrons**

**Victor**, nègre de nation bagou, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Laurent  
Pierre  
Mélidor  
Virgile  
Minerve  
Catherine  
Charlotte  
Alexandrine**

Noirs, appartenant à madame veuve Dominique, marrons, les deux premiers depuis octobre 1837, et les six autres de novembre 1838, ont été arrêtés le 23 décembre dans les bois d'Approuague par l'escouade de police rurale.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Lazare**, nègre, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Emler, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Ferdinand  
Azor**

Nègres, dépendant de la succession de madame veuve Mazin, partis marrons d'Approuague, arrêtés et conduits à la geôle le 12 février courant.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

**Victor**, nègre, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

**Chérubin**, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de février.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

**Polony dit Sourdeau**, nègre, âgé d'environ 65 ans, de nation calbary, au Domaine colonial, parti marron de Baduel, Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 25 février dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

**Laplume di Ficelle**, nègre, à M. Cardon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

**Augustin**, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois d'avril.

Avis du 12 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1839, p. 60.

**Louis**, nègre, âgé de 15 ans, au sieur Théodore dit Fabens, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 15 du courant.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

**Eugène**, nègre, à madame veuve Boutonnet, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 20 du présent mois d'avril.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

**Philippe**, nègre de nation bagou, âgé de 30 ans, à monsieur Cousin (Joseph), parti marron de l'habitation de son maître, Sinnamary, arrêté et déposé à la geôle le 2 mai courant.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

**Figaro**, nègre, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 2 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Jean**, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 7 du même mois.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Joseph**, nègre, à monsieur Tintilien Laforêt, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 3 juin courant.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**Alexandre**, n° 58, nègre au Domaine colonial (atelier du parc), marron de la crique Fouillée, arrêté et renvoyé dans son atelier le 5 du même mois.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**Victor**, nègre, à monsieur Goyriena, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 6.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

**David dit Coffy**, nègre, âgé de 62 ans environ, à monsieur de Lagotellerie, parti marron de l'habitation Ilets-Malouins (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 18 juin courant.

Avis du 21 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1839, p. 99.

**Christophe**, nègre, à monsieur Besse (Eugène), marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 23 du présent mois de juin.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

**Adonis**, nègre bagou, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Lougarre, marron de l'habitation de monsieur Marin (Eugène), située au quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

**Février**, nègre à monsieur Lafforgue

**Jean**, nègre au Domaine colonial

marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 2 juillet courant.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Tandot**, nègre de nation bibi, à monsieur Blanchard, marron de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Eudora**, négresse, à monsieur Brache aîné, marronne de l'habitation Lamothe (Tour-de-l'Ile), arrêtée et déposée à la geôle le 5.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Achille**

**Baptiste**

Nègres, appartenant au Domaine colonial, partis marrons de Matoury, arrêtés et déposés à la geôle le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Eugène**, nègre créole, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Ronmy, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Macoué**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Dominique Houget, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Lubin**, nègre de nation bibi, à messieurs Detelle, marron de l'habitation Moulin-à-Vent (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de ses maîtres le 28 juillet dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

**Alexandre**, nègre de nation rongou, au Domaine colonial, parti marron du chemin de Mathoury, (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

**Azor**, nègre, à monsieur Couy (Jean-Baptiste), parti marron de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 12 août courant.

Avis du 16 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1839, p. 139.

**Coralie**, négresse, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 1<sup>er</sup> du présent mois de septembre.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

**Prosper**, nègre, aux héritiers Bouron, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 8 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Alexandrine-Blandine**, négresse, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de Mont-Joly, marronne de cet établissement, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du même mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Jules**, nègre, à monsieur Charles Saint-Mary, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le même jour qu'Alexandrine-Blandine.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Adonis**, nègre de nation bagou, dépendant de la succession Donez, marron de l'habitation de monsieur E. Marin (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 8 de ce mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**André 4<sup>e</sup>**, nègre, au domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 septembre courant.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

**Félix**, nègre, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

**Charles**, nègre, à l'habitation Mondélice

**Charles**, nègre, à demoiselle Magdelaine Pineau,

**Andriette**, négresse, à monsieur Valliany

arrêtés et conduits à la geôle le 29 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Ursule**

**Maxime**

**Danaé**

**Stanis**, nègres, à l'habitation Montabo

**Jean**, nègre à monsieur Jambe

**Anna**, négresse, à la demoiselle Angèle Andromède

arrêtés et déposés à la geôle le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

**Adonis**, nègre, à monsieur F. Couy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 12 du présent mois d'octobre.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

**Lazare**, nègre, à monsieur T. Jambe, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

**Achille**, nègre de nation soso, âgé de 30 ans, à monsieur Beaucher, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 10 du présent mois.

Avis du 15 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1839, p. 193.

**Henry**, nègre, à la dame Aubin

**Augustin**, nègre, à monsieur Jay

**Adelson**, nègre, à monsieur Le Borgne

Partis marrons de Cayenne, arrêtés sur le territoire de la Guyane hollandaise le 25 août dernier et conduits à Cayenne le 23 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

**Noirs détenus à la geôle, qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Alexandre**, dépendant de la succession de demoiselle Thérèse Pansier.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Cuisinier**, à monsieur Merkel.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Thiberge**, à monsieur Lalanne.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Chérubin**, à monsieur Denans.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

**Laplume dit Ficelle**, à monsieur Cardon.

Avis du 22 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1839, p. 47.

**Adolphe**, à monsieur Fourgassié (Samuel).

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

**Joseph**, à monsieur Compère Trinité.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

**Philippe**, à monsieur Joseph Cousin.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

**Philène**, à monsieur J. Houget.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Adolphe**, à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Eugène**, à monsieur Ronmy.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Macoué**, à monsieur Houget (Dominique).

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Lucile**, à monsieur Dagorn.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Christophe**, à monsieur Besse, habitant propriétaire.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Adonis**, à monsieur Lougarre.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Février**, à monsieur Lafforgue.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Valentin**

**Louis**

à monsieur Goyriena.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

**Adonis**, à la succession Donez.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 154.

**Charles**, à l'habitation Mondélice.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Andriette**, à monsieur Valliany.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Jean-Baptiste**, à l'habitation Montabo.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Azor**, à monsieur Couy (Jean-Baptiste).

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Noël**

**Crispin**

à monsieur Goyriena.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Moulique**, à monsieur Mauppin.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Jean-Louis**, à monsieur Déchamps.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Héder**, à monsieur J. Viriot.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Prosper**, aux héritiers Bouron.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Marianne**, à monsieur Farnous.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Stanis**, à l'habitation Montabo.

Avis du 29 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

**Achille**, à monsieur Beauchère.

Avis du 29 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

### **Avis de retour de marrons**

**Valère**, nègre, à monsieur Saint-Mary (Charles), marron du quartier de Macouria, est rentré chez son maître le 25 décembre 1838.

Avis du 4 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1839, p. 3.

**France**, nègre, à monsieur Merkel, marron du quartier de Kourou, rentré chez son maître le 22 décembre dernier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

**Etienne**, nègre, à monsieur Jacquemin, marron du quartier de Kourou, s'est rendu chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. .

**Paulin**, nègre à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe, Macouria, rentré dans son atelier le 4 du présent mois de janvier.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Guillaume**, nègre, à madame veuve Moutier, parti marron de l'habitation Le Diamant, rentré le 15 du même mois.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Adélaïde**, négresse de nation calbary, à la dame veuve Cupidon, partie marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 15 décembre dernier.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Etienne**

**Figaro**

Nègres à monsieur Mattei, caboteur, partis marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 14 du présent mois de janvier.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Chérubin**, nègre à monsieur Denans, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 18 du même mois.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Léon**, nègre de nation bagou, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 21 décembre dernier, rentré de lui-même le 20 janvier courant.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Marcel**, nègre, à monsieur Saint-Philippe, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 16 janvier dernier.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Elisée**

**Laurent**

Nègres, dépendant de la succession de demoiselle Thérèse Pansier, marrons du quartier de Tonnégrande, rentrés dans leur atelier le 25 du même mois.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Marseille**, nègre, à madame veuve Beaudry, parti marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 30.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Anais**, négresse de nation bagou, âgée d'environ 28 ans, appartenant à demoiselle Fanelly, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre 1837, s'est rendue d'elle-même le 14 du présent mois de février.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

**Jason**, nègre à monsieur Déjean

**Colette**, négresse, à messieurs Vidal et Bidon

marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne, se sont rendus d'eux-mêmes le 26 février dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

**Joseph-Poulin**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, est rentré dans son atelier le 10 mars courant.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

**Eugène**, nègre, à monsieur Blaud, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Prosper**, nègre, à monsieur d'Aigrepoint, marron de l'habitation Pariacabo, Kourou, rentré le 16 mars courant.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Soliman**, nègre, à monsieur Lalanne, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 21 du même mois.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Tandot**, nègre, à monsieur Blanchard (Ange), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Charles**, nègre, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria), rentré dans son atelier le 25 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

**Gilles**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, rentré de lui-même dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

**Oscar**, nègre, à monsieur Forestier, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 22 de ce mois.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

**Cirine**, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 24 avril dernier.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

## **Nangone**

### **Francisque**

Nègres à monsieur d'Aigrepoint, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentrés dans leur atelier le 26 avril dernier.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Antoine**, nègre à monsieur Boquillon, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

**Pascal**, nègre, à monsieur John Brandt, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 13 de ce mois.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

**Nestor**, nègre de nation rongou, à monsieur Seide, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 20 du présent mois de mai.

Avis du 24 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1839, p. 84.

**Alexandrine**, négresse à monsieur Kerckove, partie marronne de l'habitation Tour-de-l'Ile, Tonnégrande, rentrée dans son atelier le 27 mai courant.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1839, p. 88.

**Jean-Baptiste**, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1839, p. 88.

**Félicité**, négresse, au Domaine colonial, marronne de l'habitation Baduel, rentrée le 31 du présent mois de mai et conduite à la geôle le même jour.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1839, p. 88.

**Alexandrine-Blandine**, négresse au Domaine colonial, marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendue d'elle-même le 31 mai dernier.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Joseph**

**Alexandre 1<sup>er</sup>**

**Alexandre 2<sup>e</sup>**

**Doria**

**Louis**

Nègres, appartenant à monsieur Martinet, partis marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 2 du présent mois de juin.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

**Baptiste**, n° 745, nègre, au Domaine colonial (atelier de fouille), parti marron de la crique Fouillée, rentré de lui-même le 10 du présent mois de juin.

Avis du 21 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1839, p. 99.

**Clarice**, négresse, à monsieur Charles Houget, absente du chantier de son maître, quartier de Roura, s'est rendue d'elle-même le 18 juin courant.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

**Lucile**, négresse créole, à demoiselle Mahov (Aimée), marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 28 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

**Pauline**, négresse de nation bibi, taille moyenne, à madame veuve Fard, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 11 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

**Geneviève**, négresse, à demoiselle Élisabeth-Zélima, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même chez sa maîtresse le 24 du mois dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

**Alexandre**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, rentré chez son maître le 3 du présent mois d'août.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

**Moustapha**, nègre, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, s'est rendu chez son maître le 25 août dernier.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 154.

**Rosette dite Poulain**, négresse, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement, rentrée dans son atelier le 10 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

**Joseph**, nègre de nation bibi, âgé 40 ans, à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Ermitage (Ile-de-Cayenne), s'est rendu chez son maître le 9 courant (20/09/1839)

Avis du 20 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1839, p. 157.

**Damas**, nègre créole, âgé de 17 ans, parti marron de l'habitation dite Mahury, appartenant à monsieur Courant, son maître, rentré dans son atelier le 18 du même mois.

Avis du 20 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1839, p. 157.

**Narcisse**

**Marcel**

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation Saint-Félix (Macouria), se sont rendus le 6 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Jean-Louis**, nègre, dépendant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry), rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Rongou**

**Jérôme**

**Bobèche**

Nègres à monsieur Couy (Jean-Baptiste), marrons de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 30.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

**Maximin**

**Marcellin**

Nègres, appartenant à madame veuve Baudry, partis marrons de l'habitation dite La Désirée (Kaw), rentrés dans leur atelier le 6 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

**Alexandre**

**Laurent**

**Frontin**

**Adonis**

**Henry**

**Roméo**

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation dite Saint-Félix (Macouria), sont rentrés dans leur atelier le 10 octobre courant.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

**Désirée**, négresse, à monsieur A. Guérin, marronne de l'habitation dite L'Espérance (Roura), s'est rendue d'elle-même dans son atelier le 7 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Michel Joseph**, nègre, à monsieur Quintillien Laforêt, parti marron de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

**Maxime**, nègre créole, à monsieur Douillard aîné, marron de l'habitation dite La Providence (Tour-de-l'Ile), s'est rendu chez son maître le 27 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

**Georges**, nègre, âgé de 49 ans, à demoiselle Henriette Dunezat, marron de l'habitation dite La Raison (Tonnégrande), rentré dans son atelier le 20 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

**Azolan**, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 2 novembre courant.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

**Laplume dit Ficelle**, nègre, à monsieur B. Brun, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

**Constantin**, nègre, à M. Pierre Constant, marron du quartier d'Iracoubo, rentré chez son maître le 10 de ce mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

**Roch**

**François**

**Casimir**

**Joad**

Nègres, dépendant de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), partis marrons dudit établissement, rentrés d'eux-mêmes le 27 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

**Félicité**, négresse créole, à demoiselle Anne Milienne, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le même jour que les précédents.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

**François**

**Eudoxie**, à monsieur Malin

**Grégoire**, à monsieur Masson

**Toussaint**, à monsieur Saint-Philippe

Nègres, partis marrons du quartier de Macouria, rentrés chez leurs maîtres le 7 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1839, p. 208.

**Casimir**, nègre, à monsieur Barrat (Auguste), marron de Cayenne, rentré chez son maître le 16 du présent mois de décembre.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.



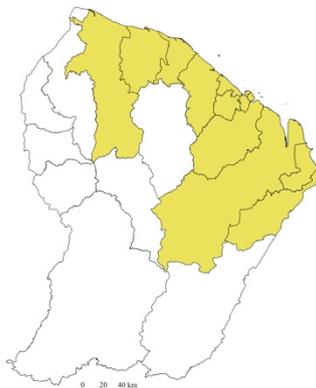
Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.



# **Déclarations de marronnage des esclaves**

**Avis publiés  
dans la *Feuille de la Guyane française***

**1840-1848**



Version provisoire (juin 2020)

## Avis de déclaration de marronnage

**Victor**, nègre, à monsieur Dominique Houget, parti marron de Cayenne le 13 janvier courant.  
Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître (Ile-de-Cayenne) le même jour que le précédent.  
Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Lucas**, nègre, à madame veuve Martin, marron de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne) le 15 du même mois.  
Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Farraud**

**Nicolas**

**Firmin**

Nègres, à madame veuve Bonnet, partis marrons de l'habitation dite La Misère (Approuague) le 12 janvier courant.  
Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 21 ans, grande taille, à monsieur Denans, parti marron du quartier de Kaw le même jour que les précédents.  
Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Épiphané**, nègre, à monsieur Fourgassié neveu

**Io**, mulâtre à monsieur de Lagotellerie

**Baltide**, négresse, à monsieur Enguehard

absents de chez son maître le 17 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Arsène**, négresse de nation rongou, à monsieur Sillian père, marronne de l'habitation de son maître (Roura) le 20.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Narcisse**, nègre calbary, 21 ans, à monsieur J. Ursleur, marron de l'habitation dite La Bijoutière (Tonnégrande), le 25 janvier courant.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Magdeleine**, négresse, 21 ans, à madame A. Roux-Mosse, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Azor**, nègre, à monsieur d'Aigrepont, parti marron de l'habitation dite Pariacabo (Kourou), le 16 janvier dernier.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Arsène**

**Bernard****George****Quéto**

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), au commencement de février courant.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Laplume**, nègre rongou, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Brun (Benjamin), marron de l'habitation de son maître (Tonnégrande), le 3 du même mois.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Solitude**, négresse à monsieur Ronmy jeune, marronne de l'habitation de son maître (Tour-de-l'Ile) le 4.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Catherine**, négresse calbary, âgée de 22 ans, dépendant de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Ile), et affermée à monsieur Chassey, marronne de cet établissement le 7.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary le 5 février courant.

Avis du 21 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1840, p. 34.

**Toussaint**, nègre, au Domaine colonial, parti marron du passage de la rivière de Kourou le 20 février courant.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Marguerite-Silverine**, négresse créole, âgée de 16 ans, taille moyenne, à monsieur Berville aîné, marronne de Cayenne le 24 du même mois.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Thomas****Félix****Laurent**

**Germain**, à l'habitation dite Montabo

**Petit-Joseph**, à monsieur Ch. Houget

Marrons du quartier de Roura le 25.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Maxime**, nègre créole, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 26.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Louis**, nègre calbary, âgé de 38 ans, à monsieur B. Lalanne, marron de Cayenne le même jour que Maxime.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Berthine**, négresse, à monsieur Jean Vernet, marronne du quartier de Sinnamary le 17 février dernier.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Oreste**, nègre de nation calbary, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou le 24 février dernier.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Félicité**, négresse, âgée de 25 ans, à monsieur J. Lalanne, marronne de l'habitation dite Sablanse (Macouria), avec son enfant en bas âge, le 2 du présent mois de mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Coralie**, négresse de nation calbary, à demoiselle Sabine Mettéraud, partie marronne de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Philippe**, nègre, à monsieur F. Masson, marron de l'habitation La Victoire (Macouria), le 4 mars courant.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Colombine 1<sup>re</sup>**, négresse, à monsieur de Lagotellerie, partie marronne de Cayenne le 8 du même mois.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

### **Laurent**

#### **Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 14.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 38 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne le 22 mars courant (27/03/1840)

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Valère dit Nègre**, dépendant de la succession de monsieur Bernard (Victor), marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Anésine**, négresse, à demoiselle Nanette Hort, partie marronne du quartier de Sinnamary le 15 mars dernier.

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Adonis**, nègre, à monsieur Urbain Michaud, parti marron de l'habitation dite Belle-Ville (Kourou), le 4 mars dernier.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Désiré**, nègre, à dame Printems, marron du même quartier le 15 du même mois.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Frédéric**, nègre créole, âgé de 20 ans, au sieur Édouard Chennebras, marron de l'habitation dite Belle-Terre (Kourou) le 23.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Antoine**, nègre, à madame veuve Liénard, marron du quartier de Sinnamary le 25.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

### **Charles**

#### **Mathurin**

Nègres, à monsieur Monach aîné, partis marrons de l'habitation dite Belhumeur (Macouria) le 30.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Lubin**, nègre, à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria le 2 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Vulcain**, nègre, dépendant de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Adélaïde**

**Jean-Baptiste**

Noirs, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 6 du courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Romain**, nègre de nation calbary, âgé de 38 ans, taille moyenne, à monsieur Bonafoux, affermé à monsieur Bouyer, marron de Cayenne le 17 avril courant.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Hector**, nègre bagou, âgé de 19 ans, parti marron de l'habitation Tout-Hasard (Tonnégrande), appartenant à monsieur Pierre Pineau, son maître, le 19 avril dernier, ce nègre est armé d'un fusil à deux coups et d'un autre.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Eustache**

**Achille**

**Grégoire**

**Melchior**

**Théodore**

**Julien**

**Etienne**

**André**

**Jean-Baptiste**

Nègres, appartenant à monsieur J. Favard, partis marrons de l'habitation dite Les Plaisirs (Kaw) le 30 avril dernier.

Avis du 8 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1840, p. 78.

**Charlotte**, négresse de nation calbary, âgée de 20 ans, à monsieur Jean-Baptiste Aubin, partie marronne du quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis du 15 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1840, p. 85.

**Dauphin**, nègre créole, 39 ans, dépendant de l'habitation dite L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile) le 12 du même mois.

Avis du 15 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1840, p. 85.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, à monsieur Tintillien Laforêt, parti marron de Cayenne le 22 mai courant.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Jules**, nègre de nation gorée, à monsieur Dumontel, parti marron de l'habitation de monsieur Saint-Mary (Charles), quartier de Macouria, le 25 mai dernier.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Hercule**, nègre, d'environ 40 ans, à demoiselle Sabine, marron dudit quartier le 7 juin courant.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Montdélay**, nègre, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de l'hôpital, parti marron dudit établissement le 8 du même mois.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Louis**, nègre de nation arada, 23 ans, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura le 10 juin courant.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Romain**

**Eugène**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement, enlevant un fort canot de pêche, le 12 du même mois.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Soliman**

**Lespoir**

Nègres, à monsieur Sauvage (Henry), partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), le 15.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Toussaint**

**Henri**

**Cécé**

**Crépin**

**Alexis**

Nègres, à monsieur Douillard aîné, marrons de l'habitation dite La Providence (Tour-de-l'Ile) le 18 du courant.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Hippolyte**, nègre, âgée de 36 ans, à madame veuve Howe, parti marron de l'habitation L'Émilie (Roura) le 15 juin courant.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Scipion**

**Vigilant**

**Esther**

**Rose**

**Rosa**

**Victorine**

Noirs, appartenant à monsieur J. B. Michely, marrons de l'habitation dite La Cordelière (Roura) le 17 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**César**

**Lina**

**Angèle**

Noirs, à demoiselle Isabelle Mettéraud, partis marrons du quartier de Macouria le 21.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé de 15 ans, moyenne taille, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne le 23 juin courant.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Louise**, négresse créole, âgée de 36 ans, petite taille, appartenant à monsieur André Lanne, marronne du quartier de Macouria le 17 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Jacques****Potiri**

Nègres, à monsieur J. A. Guérin, partis marrons de l'habitation leur maître (Roura) le 27 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Noël**, câtre, de nation créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), parti marron du quartier de Roura le 22 juillet dernier.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Pierre**, nègre créole, âgée d'environ 20 ans, grande taille, à monsieur Bouyer, boulanger, marron de Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Antoine**, nègre, de nation calbary, à monsieur Chennebras, parti marron du quartier de Kourou le 23 juillet dernier.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Jean-Bard**, nègre, à monsieur Michely (Alexfort), marron du quartier de Sinnamary le 3 août courant.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Romain-Gai**, nègre de nation soso, âgé de 40 ans, dépendant de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 16 du présent mois d'août.

Avis du 21 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1840, p. 179.

**Etienne**, nègre de nation calbary, âgé de 18 ans, à monsieur Fougère, parti marron de Cayenne le 20 du présent mois d'août.

Avis du 28 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1840, p. 183.

**Adélaïde**, négresse, âgée de 45 ans, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), partie marronne de cet établissement le 27 août dernier.

Avis du 4 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1840, p. 187.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, âgée de 23 ans, taille grande, à monsieur Jouven fils, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 20 ans, grande taille, à monsieur Denans, caboteur, marron du bord de la goélette de son maître le 5 du même mois.

Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.

**Thésée**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, à demoiselle Aubin, partie marronne de Cayenne le 9 septembre courant.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Arsène**

**Bernard**, nègres, à monsieur Lesage

**Alexandre**, dépendant de l'habitation La Retraite à Kourou

partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 13 du même mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Frédéric**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne, appartenant à Mme veuve Dunezat, marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Ile), le 15.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**André**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou le 30 août dernier.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Vendredi**

**Philippe**

Nègres, à monsieur J. A. Guérin, marrons du quartier de Roura, enlevant un canot de l'habitation Malgré-Tout le 13 du mois de septembre courant.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Tranquille**, nègre, à monsieur Réveillot

**Charles-Nelson**, nègre, à monsieur Sillian

Ces deux individus partis marrons, le 1<sup>er</sup>, du quartier de Sinnamary, et le 2<sup>e</sup> du quartier de Roura le 15 de ce mois.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jean**

**Auguste**

**Michel**

**Marianne**

**Melchior**

**Cécé**

**Prosper**

**Isidore**

**Monique**

Noirs, à monsieur E. Marin, partis marrons du quartier de Macouria le 7 septembre dernier.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Lazare**, nègre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Laforgue, marron de l'habitation de son maître, quartier de Sinnamary, le 12 du même mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Prudence**, négresse de nation calbary, âgée d'environ 22 ans, taille petite, à monsieur André Lanne, partie marronne de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Pacifique**, nègre africain, à monsieur Casimir Pansier, marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Paul**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 50 ans, à la demoiselle Véronique dite Franconie, marron de Cayenne le 7.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Hippolyte**, nègre, d'environ 40 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, marron de Cayenne le 7 du courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Laurent**, mulâtre créole, 29 ans, à monsieur Berville (Jean Baptiste), marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Marcel**

**Alexandre**

Nègres, à monsieur Saint-Philippe fils, partis marrons de l'habitation dite Crac (Macouria) le 29 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**L'Amour**

**Médéric**

**Adonis 2<sup>e</sup>**

**Paul**

Nègres, à madame veuve Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise (Macouria) le 2 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Auguste**, nègre, âgé de 36 ans, à madame veuve Germain, parti marron de l'habitation Le Solitaire (Tonnégrande) le 9 du même mois.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Fanélie**

**Rosette-Poulain**

Négresses, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronnes de cet établissement le 11 du courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Alexandre Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, parti marron du quartier de Mont-Sinéry, le 19 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Benoît dit Galpha**, nègre, à monsieur Réveillot, parti marron du quartier de Sinnamary, le 16 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Prudence**, négresse, âgée de 22 ans, à monsieur André Lanne, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Ferdinand**

**George**

**Léon**

**Michel**

**Nicolas**

**Zacharie**

**Boniface**

**César**

Nègres, à monsieur Henry Sauvage, partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne) le 25 du courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Célestin**, nègre de nation rongou, à monsieur Mirtil, parti marron du quartier de Roura le 18 octobre dernier.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Noël**, câpre créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron du chantier de son maître, quartier de Roura, le 25 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Félix**  
**Jacques**  
**Louis**  
**Alexis**

Nègres, à messieurs Houget (Charles et Dominique), partis marrons du quartier de Roura le 27 du mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Joseph**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne le 3 novembre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Louis**, nègre créole, âgé de 22 ans, taille moyenne, au sieur Théodore D'Abren, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Jean Ouany**, nègre du Domaine colonial, marron de Cayenne le 3 du même mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**André-Victor**, nègre au Domaine colonial, marron de Cayenne le 9.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Ignace**, nègre de nation rongou, à M. François Virgile, parti marron de l'habitation La Providence, Mont-Sinéry, le 9 (13/11/1840)

**Prudence**  
**Antoinette**

Négresses, appartenant à monsieur André Lanne, marronnes de Cayenne le 11.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Marie-Catherine**, négresse, de nation bagou, âgée de 19 ans, à monsieur Martineau, et affermée à monsieur Chassey, marronne de Cayenne le 12.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Jean-Louis**, nègre créole, à monsieur Adolphe Eydoux, parti marron de Cayenne le 13 novembre courant.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Rominguay**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, marron dudit établissement le 13 du même mois.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Alexis**, nègre de nation rongou, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 14.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Ruppert dit Jonbert**, nègre créole, âgé de 25 ans, grande taille, à madame veuve Dunezat, marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Ile) le 14.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Pierre**, nègre créole, âgé de 20 ans, grande taille, à monsieur Bouyer, parti marron de Cayenne le 15.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Crispin**, nègre de nation rongou, à monsieur Charron aîné, parti marron de Cayenne le 18 novembre courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Adèle**, négresse, de nation calbary, âge de 25 ans, à monsieur Abezou, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Éléonore**, négresse de nation bagou, âgée de 24 ans, petite taille, à madame veuve Remy, marronne de Cayenne le 23 du courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Alexandre-Séide**, au sieur Désiré Fulconis

**Arsène**, à monsieur Lesage

Marrons du quartier de Mont-Sinéry les 22 et 26 novembre dernier (04/12/1840)

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Élisée**, nègre, à monsieur Duclerc, parti marron de l'habitation dite Sainte-Agathe (Macouria) le 25 du même mois.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 28 ans, à monsieur Quintilien Laforêt, parti marron de Cayenne le 15 décembre courant.

Avis du 18 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 19 décembre 1840, p. 258.

**Jean-Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, taille moyenne, sans nez, dépendant de l'habitation dite La Motte (Tour-de-l'Ile), parti marron de cet établissement le 20 décembre courant.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Louis**, nègre, de nation calbary, à monsieur B. Lalanne, parti marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Joseph**, nègre créole, à monsieur U. Lupé, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 18 du courant.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Alexis**, nègre rongou, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Grand-Marée (Roura), arrêté et conduit à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Alexis**, nègre, à madame de Foucauld, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 février courant.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Magdeleine**, négresse, à madame A. Roux-Mosse, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 30.

**Toussaint**, nègre au Domaine colonial, marron du passage de la rivière de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 13 mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Jean-Louis**, nègre créole, au sieur Adolphe dit Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 29 mars dernier.

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Blanchet**, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, à monsieur Maillard, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 7 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Gertrude**, négresse de nation calbary, à demoiselle Thérèse Ménage, partie marronne du quartier du Tour-de-l'Île, arrêtée et conduite à la geôle le 27 du présent mois de mai, où elle est tenue à la disposition de sa maîtresse.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Pomponne**, négresse créole, à monsieur Mille Saint-Just, partie marronne de l'habitation La Marianne (Ile-de-Cayenne), arrêtée et déposée à la geôle le 18 de ce mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Benjamin**

**Basile**

Nègres, à monsieur Senelle, partis marrons de l'habitation de leur maître (Approuague), arrêtés et conduits à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Niany**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 22.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Louise**, négresse créole, à monsieur André Lanne, partie marronne du quartier de Macouria, arrêté et déposée à la geôle le 24 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Aimable**, nègre, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 6 du courant.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Cofi**, nègre, à demoiselle Isabelle Mettéraud, parti marron du quartier de Macouria le 20 du même mois.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Mithridate**, n° 15

**Valentin**, n° 102

Noirs, au Domaine colonial et dépendant des ateliers de fouille et du parc, marrons de Cayenne les 30 et 31 du présent mois de juillet.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Philippe**

**Vendredi**

**Nicolas**

**Jacques**

Nègres, à monsieur J.-A. Guérin, partis marrons de l'habitation L'Espérance, située au quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle, les trois premiers, le 9 du courant, et le dernier, le 12 du même mois.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Alexandre**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et déposé à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Frédéric**, nègre de nation rongou, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 13 du présent mois d'août.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans

**Etienne**, nègre, à monsieur Fougère

partis marrons de chez leurs maîtres, à Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 12 du présent mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Crispin**, nègre, à madame veuve Moutier, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 septembre courant.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jacques**, nègre créole, à monsieur J. A. Guérin, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**André dit Maçon**, nègre de nation gorée, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne, aux héritiers Bouron, parti marron de chez monsieur Guillermin, à Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 2 octobre courant.

Avis du 3 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1840, p. 201.

**Michel**, nègre, au Domaine colonial

**Jean-Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux

partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle les 3 et 5 du présent mois d'octobre.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Charles**, nègre de nation congo, âgé de 45 ans, parti marron de Cayenne, de chez madame Champignon, sa maîtresse, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Henry**, nègre de nation bagou, au sieur Théodore Diamant, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 novembre 1840.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Lespoir**, à monsieur Henry Sauvage

**Laurent**, à monsieur J. B. Berville

Nègres, partis marrons le 1<sup>er</sup> de l'Ile-de-Cayenne et le 2<sup>e</sup> de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 5 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 novembre courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Jean-Louis**, nègre, à monsieur Adolphe dit Eydoux, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Apollon**, nègre, à madame veuve Maxime, parti marron du quartier de Kaw, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Julie**, négresse, à monsieur Farnous, marronne de l'habitation dite Mapéribo (Ile-de-Cayenne), arrêtée et conduite à la geôle le 29 novembre dernier.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Romain**, nègre, à monsieur Vexel, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 décembre courant.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Alexandre dit Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 18 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 19 décembre 1840, p. 258.

**Noël**, câtre créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 19 du courant.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

**Jean-Louis**, nègre créole, d'environ 18 ans, à monsieur Bordes, marron de la crique Fouillée (Tour-de-l'Île), arrêté et déposé à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

**Jean Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23 du présent mois de décembre (31/12/1840)

### **Noirs détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Joseph**, à monsieur U. Lupé.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Louis**, à monsieur Lalanne (Baptiste).

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Isaac**

**Jean-Baptiste**

à monsieur Ch. Houget.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Ferdinand**, à madame veuve Mosse.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Adolphe**, à monsieur Leborgne.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

- Moulique**, à monsieur Mauppin.  
Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.
- Jean-Louis**, dépendant de la succession Thoulouse.  
Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.
- Magdeleine**, à madame A. Roux-Mosse.  
Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.
- Geneviève**, à monsieur Jouvin fils.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Alexis**, à madame de Foucauld.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Lubin**, à monsieur F. Couy.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Michaud**, à demoiselle Dachuna.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Blanchet**, à monsieur Maillard.  
Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.
- Louis**, à monsieur Lalanne (Baptiste).  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Cécé**, à monsieur Emler.  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Auguste dit Maquaque**, à monsieur Goyriena.  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Pomponne**, à monsieur Mille Saint-Just.  
Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.
- Nestor**, à madame veuve Suc.  
Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.
- Adrien**, à monsieur l'abbé Lagrange.  
Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.
- Alexandre**, à monsieur J. Lalanne.  
Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.
- Ferdinand**, à monsieur Moutier (Frédéric).  
Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.
- Moustapha**, à monsieur Goyriena.  
Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.
- Chérubin**, à monsieur Denans, caboteur.  
Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Crispin**, à madame veuve Moutier.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jacques**, à monsieur J. A. Guérin.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**André dit Maçon**, aux héritiers Bouron.

Avis du 3 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1840, p. 201.

**Eugène**, à monsieur Ronmy.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Crispin**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Gabrielle**, à monsieur Roustan fils.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**George**, à monsieur J. A. Guérin.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Henry**, à monsieur Théodore Diamant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

### **Avis de retour de marrons**

**Thésée**, négresse, de nation calbary, à monsieur Jambe, absente de chez son maître depuis le 2 janvier courant, rentrée le 9 du même mois.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Coralie**, négresse, de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 12 du présent mois de janvier.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Moïse**, nègre, à monsieur Malin, parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 1<sup>er</sup> janvier 1840.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Manoel**

**Jean-Pierre 3<sup>e</sup>**

**Romiald**

Nègres, dépendant de l'habitation Beauregard, marrons de cet établissement, se sont rendus d'eux-mêmes le 2 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Arsène**

**Haoussa**

**Fabiole**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 15.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Victor**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), marron de Cayenne, rentré chez son maître et déposé à la geôle le 16.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Io**, mulâtre, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor (Macouria), rentré chez son maître le 21 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Victorin**, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré dans son atelier le 22 du même mois.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chabrol, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendu chez son maître le même jour que Victorin.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Dauphin**, nègre, à monsieur B. Remy, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 5 janvier dernier.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Baltide**, négresse, à monsieur Enguehard, partie marronne du passage du Dégrad-des-Cannes, Ile-de-Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 28 du même mois.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Geneviève**, négresse, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 3 du présent mois de février.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 30.

**Lucas**

**Victorin**

**Victor**

Nègres, appartenant à madame veuve Martin, partis marrons de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de février.

Avis du 21 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1840, p. 34.

**Narcisse**, nègre, à monsieur J. Ursleur, parti marron du quartier de Tonnégrande, rentré chez son maître le 1<sup>er</sup> février dernier.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Catherine**, négresse, à monsieur Chassey, fermier de l'habitation dite Lombardie, rentrée le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Marguerite-Sylverine**, à monsieur Berville aîné, partie marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 2 du même mois.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Petit-Joseph**, nègre, à monsieur C. Houget, marron du quartier de Roura

**Solitude**, négresse, à monsieur Ronmy jeune, partie marronne du quartier du Tour-de-l'Ile

Ces deux noirs sont rentrés chez leurs maîtres le 3 mars.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Thomas**  
**Félix**  
**Laurent**  
**Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement, rentrés le 5.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Louis**, nègre de nation calbary, âgé de 38 ans, à monsieur B. Lalanne, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 5 mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 6 du présent mois de mars.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Arsène**  
**Bernard**  
**George**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 9 du même mois.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Oscar**, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, à monsieur Chirol, parti marron de la crique Fouillée (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 20 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Quéto**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré dans son atelier le 13 du mois dernier (03/04/1840)

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Hippolyte**, nègre créole, à monsieur Siredey, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même chez son maître le 24 mars dernier.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Colombine 1<sup>re</sup>**, négresse, à monsieur de Lagotellerie, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 5 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Adélaïde**, négresse créole, âgée de 55 ans, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 9 avril courant.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.

**Lubin**, nègre, à monsieur Marin (Eugène), parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.

**Coralie**, négresse de nation calbary, à demoiselle Sabine Mettéraud, partie marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.

**Antoine**, nègre, à madame veuve Liénard, parti marron de l'habitation de sa maîtresse (Sinnamary), rentré dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Félicité**, négresse, à demoiselle Anne Milienne, partie marronne de l'habitation dite Sablanse (Macouria), s'est rendue chez sa maîtresse le 18 du même mois.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans, marron du quartier de Kaw, rentré chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Frédéric**, nègre, à monsieur Édouard Chennebras, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 24 avril dernier.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Romain**, nègre, à monsieur Bonafoux, affermé à monsieur Bouyer, marron de Cayenne, rentré chez ce dernier le 26 avril.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Jean-Louis**, nègre créole, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 22 du courant.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Dauphin**, nègre créole, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Île), marron de cet établissement, est rentré dans son atelier le 26 du même mois.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Eustache**

**Achille**

**Grégoire**

**Melchior**

**Théodore**

**Julien**

**Etienne**

**André**

**Jean-Baptiste**

Nègres, à monsieur J. Favard, partis marrons de l'habitation dite Les Plaisirs (Kaw), se sont rendus d'eux-mêmes le 25 mai 1840.

Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.

**Thomas**, nègre, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et rendu à sa maîtresse le 7 du courant.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Laurent**

**Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Montabo (Île-de-Cayenne), marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de juin.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, à monsieur Tintillien Laforêt, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 15 du même mois.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Scipion**  
**Vigilant**  
**Esther**  
**Rose**  
**Victorine**

Noirs, appartenant à monsieur J. B. Michely, marrons de l'habitation La Cordelière (Roura), se sont rendus d'eux-mêmes à Cayenne le 18 du présent mois de juin.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Toussaint**  
**Henry**  
**Cécé**  
**Crépin**  
**Alexis**

Nègres, à monsieur Douillard aîné, partis marrons de l'habitation La Providence (Tour-de-l'Île), rentrés dans leur atelier le 21 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Vendredi**, nègre, au Domaine colonial, parti marron du passage de Kourou, où il est employé, s'est rendu à Cayenne le 24 du même mois dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Charles**  
**Mathurin**

Nègres, appartenant à monsieur Monach aîné, partis marrons de l'habitation dite Bel-Humeur (Macouria), rentrés dans leur atelier le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 17 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1840, p. 127.

**Mondélaï**, nègre, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier des noirs de l'hôpital, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 20 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Oreste**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne

**Désiré**, nègre, à la dame Printems

partis marrons du quartier de Kourou, rentrés d'eux-mêmes dans leurs ateliers le 25 juillet dernier.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Valentin**, n° 102, nègre, au domaine colonial et dépendant de l'atelier du parc, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Siméon**, nègre, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le 14 du mois courant.

Avis du 21 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1840, p. 179.

**Romain-Gai**, nègre, dépendant de l'habitation Beaugard (Île-de-Cayenne), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 24 du mois dernier.

Avis du 4 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1840, p. 187.

**Jean-Bart**, nègre, à monsieur Michely (Alexfort), parti marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 2 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Geneviève**, négresse, de nation calbary, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 10 du même mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Jean**

**Auguste**

**Michel**

**Marianne**

Noirs, à monsieur E. Marin, partis marrons du quartier de Macouria, rentrés d'eux-mêmes le 2 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Tranquille**, nègre, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 3 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Prudence**, négresse, de nation calbary, âgé de 22 ans, à monsieur André Lanne, partie marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 14 du même mois.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Fanélie**, négresse, dépendante de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 13 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Frédéric**, nègre, à madame veuve Dunezat, parti marron de l'habitation dite Le Parterre (Tour-de-l'Ile), rentré dans son atelier le 20 du même mois.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Auguste**, nègre, âgé de 36 ans, à madame veuve Germain, parti marron de l'habitation Le Solitaire (Tonnégrande), rentré de lui-même dans son atelier le 22 du présent mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Tonat, marron de l'habitation La Béarnaise, Macouria, rentré dans son atelier le 26 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1840, p. 227.

**Ferdinand**

**George**

**Léon**

**Michel**

**Nicolas**

**Zacharie**

**Boniface**

**César**

Nègres, à monsieur Henry Sauvage, partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), se sont rendus d'eux-mêmes le 31 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**George**, nègre, à monsieur J. A. Guérin, marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même le 3 novembre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Joseph**, nègre, à monsieur Bordes, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 6 novembre courant.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Arsène**

**Grégoire**

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 7 du même mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Alexandrine-Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, parti marron du quartier du Mont-Sinéry, rentré chez son maître le 7.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Hippolyte**, nègre, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 8 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**César**

**Lina**

**Angèle**

Noirs, appartenant à demoiselle Isabelle Metteraud, partis marrons du quartier de Macouria, se sont rendus d'eux-mêmes chez leur maîtresse le 12 novembre courant.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Louis**, nègre, au sieur Théodore d'Abren, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**André**, nègre, au sieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 13.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Jean Ouany**, nègre au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 15 du présent mois de novembre.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Pierre**, nègre créole, à monsieur Bouyer, marron de Cayenne, rentré de lui-même chez son maître le 21 novembre courant (27/11/1840)

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Louis**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 18 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Rominguay**, nègre, parti marron de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentré de lui-même dans son atelier le 26 novembre dernier.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Benoît dit Galpha**, nègre, à monsieur Réveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le même jour.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Ruppert dit Jompère**, nègre, à madame veuve Dunezat, parti marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Ile), est entré dans son atelier le 28 du même mois.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Crispin**, nègre, à monsieur Charron aîné

**Adèle**, négresse, à monsieur Abezou

Partis marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 30 du mois de novembre.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 28 ans, à monsieur Quintilien Laforêt, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 28 du présent mois de décembre.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

# 1841

## Avis de déclaration de marronnage

**Pierre**, nègre, aux héritiers Viriot, parti marron de l'habitation dite La Marguerite (Macouria) le 27 décembre 1840.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Alexandrine**, négresse créole, âgée de 31 ans, à madame Goudin, marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Edouard**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, parti marron de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Sophie**, négresse créole, âgée de 13 ans, à monsieur Houget (Dominique), partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**André**, nègre africain, âgé de 36 ans, à mademoiselle Louisa Vendôme, marron de Cayenne le 6.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Victor**

**Auguste**

Nègres, à monsieur Joseph Cousin, partis marrons du quartier de Sinnamary le 2 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Geneviève**, négresse, de nation calbary, âgée de 23 ans, à monsieur P. Cumin, marron de Cayenne le 17.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léon**, nègre, de nation bagou, à demoiselle Marie-Claire Marot, parti marron de Cayenne le 17.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Jean-Louis**

**Joseph**

Nègres créoles, âgés de 18 et 14 ans, partis marrons de l'habitation de monsieur Bordes, leur maître, le 18 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léodor**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille moyenne, à monsieur Quintillien Laforest, marron de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**André**

**Léonidas**

Nègres, appartenant au sieur Lucien Duchesne, partis marrons du quartier de Kourou le 2 décembre dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Toussaint**, nègre, à madame veuve Martin, marron de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne) le 8 janvier dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Alexis**, nègre africain, petite taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Zéphirin**, nègre de nation bagou, au sieur Pacifique, parti marron du quartier de Kourou le 16 janvier dernier.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Gayou**

**Narcisse**

**Adrien**

Nègres, appartenant aux héritiers Berthier, marrons dudit quartier le 19 du même mois.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron du quartier de Kourou le 8 février courant.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Marie**, négresse de nation bagou, à monsieur Armand Pain, partie marronne du quartier de Sinnamary le 27 janvier dernier.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Lindor**, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 27 ans, à monsieur Bruneau, parti marron du quartier de Kaw le 2 février courant.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Jean-Baptiste**, nègre, dépendant de l'habitation Montabo, évadé de la chaîne de police où il avait été mis pour marronnage le 16 du même mois.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Jason**, nègre, de nation calbary, à monsieur Déjean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne) le 20.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Marie-Françoise**, négresse créole, âgée de 17 ans, petite taille, au sieur Sylvestre Michaud, partie marronne de Cayenne le 22.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Lucien**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille moyenne, à monsieur Pigrée, marron de Cayenne le 25.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Alexis**, nègre africain, petite taille, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 28 février dernier.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Henry**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti marron de l'îlet Le Père (Ile-de-Cayenne) le 2 mars courant.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Paulin**, marron du 4

**Petit-Pierre**, du 6

**Mathurin**, du 9

**Justine**, du 10

**Félix**, du 12

**Barthélémy dit Tribor, Francisque dit Chique**, du 16 mars courant

Ces sept noirs, dépendant de la succession Thoulouse, marrons de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry).

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Caroline**, négresse, de nation bagou, âgée de 22 ans, petite taille, marronne de Cayenne le 7 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Rivierre père, parti marron du quartier de Mont-Sinéry le 11 du même mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Théodore**, nègre, à monsieur Benoît Rémy, marron de Cayenne le 13.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Méline**, négresse de nation Maqua, âgée de 19 ans, et **sa fille**, âgée de 6 ans, à la dame Pierre Louis, marronnes de Cayenne le 15.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Oscar**, nègre, âgé d'environ 13 ans, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 15.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Jérôme**, nègre de nation bibi, à la demoiselle Rosalie Silvain, marron de Cayenne le 17.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Crispin**, nègre, de nation rongou, âgé de 22 ans, à monsieur Charron aîné, marron de Cayenne le 17.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Figaro**, nègre, de nation bibi, âgé de 38 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne le 18.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Caroline**, négresse, âgée de 24 ans, à la demoiselle Jeanne Albert, marronne de Cayenne le 18 de ce mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Février**, nègre, à demoiselle Joséphine Iphigénie, parti marron du quartier de Sinnamary le 18 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Etienne dit Passeda**, nègre, de nation calbary, âgé de 40 ans, grande taille, à monsieur Raphaël Carriot, marron du quartier de l'Île de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Monique**, négresse, à monsieur Eugène Marin, évadée de l'hôpital où elle était en traitement dans la nuit du 30 au 31 du mois de mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Eugène**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, de petite taille, à monsieur Jean-Louis Lanne, parti de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Prosper**, nègre, âgé d'environ 45 ans, de grande taille, à monsieur Dufréchou, parti de Cayenne le 17 du mois dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Rosa**, négresse de nation soso, taille moyenne, à madame F. Moutier, partie de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Fanchette**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 30 ans, de moyenne taille, à Mme Senez, partie de l'habitation Basse-Terre (Tour-de-l'Ile) le 6 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**André**, nègre, appartenant à demoiselle Rose Covis, parti de Cayenne le 6 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Bertille**, négresse, âgée de 36 ans, à monsieur Jean Vernet, partie marronne du quartier de Sinnamary le 1<sup>er</sup> avril courant.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Clément**, nègre, de nation calbary, âgé de 33 ans, à monsieur Habasque, marron du quartier de Kaw le 10 du même mois.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne) le 26 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 4 mai courant.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Maria-Théodora**, Tapouye du Para, âgée de 25 ans environ, grande taille, au sieur Faustine, représenté par monsieur Bruneau (Symphorien), marronne de Cayenne le 21 mars dernier.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Joseph**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, dépendant de l'habitation Le Trésor (Macouria), marron de cet établissement le 2 mai courant.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

## **Romain**

### **L'Aimable**

Nègres, appartenant à l'habitation Quartier-Général, partis marrons de ladite habitation le 24 mai courant. On a lieu de croire que ces noirs, qui ont enlevé un canot, se proposent de se rendre à Démérary.

Avis du 28 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1841, p. 86.

## **Tatou**

### **Henry**

Nègres, à l'habitation L'Élisa (canal Torcy), partis le 25 mai dernier.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Valère dit Nègre**, créole, âgé d'environ 24 ans, appartenant à la succession monsieur Victor Bernard, parti le 4 juin courant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Jean-Louis**, âgé de 14 ans

**Anatole**, âgé de 11 ans

Nègres créoles, de la succession Déchamp (Philippe), partis le même jour que le précédent.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Catherine dite Lody**, de nation congo, âgée de 33 ans, taille ordinaire, appartenant à monsieur Adraste Virgile, partie de Cayenne le 30 mai dernier.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Lindor**

**Crispin**

**Ulysse**

**Antoine**

**Adonis**

**Pierre-Louis**

Nègres, de l'habitation La Marianne, partis de cette propriété, les deux premiers le 24 mai dernier et les 4 autres du 31 dudit mois.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Théodore**, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, de moyenne taille, appartenant à monsieur Benoît Rémy, parti de Cayenne le 1<sup>er</sup> juin suivant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Clémentine**, négresse créole, âgée de 16 ans, à monsieur J. Paguenaud, partie marronne de Cayenne le 26 mai dernier.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Pantalon**, nègre bagou, âgé de 36 ans, grande taille, à messieurs Houget, marron du quartier de Roura le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Jean Marie**, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, parti marron de cet établissement le même jour que le précédent.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Nantes**, nègre, à monsieur Auguste Pansier, marron de Cayenne le 4 du même mois.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 36 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne) le 7.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Alexis**

**César**

**Hippolyte**

**Damas**

**Aoussa**

Ces cinq nègres appartiennent à madame veuve Howe, et ils se sont rendus à Cayenne sans permis et ont été déposés à la geôle où ils sont tenus à la disposition de leur maîtresse le 10 du courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Romain**, nègre, de nation créole, âgé de 26 ans, à monsieur Pougardieu, parti marron de Cayenne le 14 juin courant.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

**Gildard**, nègre, de nation congo, âgé de 37 ans, taille grande, à monsieur Berville (Gabriel), marron de l'habitation dite Philadelphie (Roura) le même jour que le précédent.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

**Damas**, nègre de nation rongou, à monsieur Beauchère, parti marron de son habitation, sise au quartier de Macouria le 5 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**L'Espoir**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de sa briqueterie le 21 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Alexandre**, nègre, à l'habitation Beauregard, parti marron de ladite habitation le 22 juin.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Clarisse**, négresse, âgée de 28 ans, de nation rongou, de grande taille, à madame veuve Sabine Mathias, partie marronne de l'habitation de sa maîtresse, sise au quartier de Macouria le 21 du courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

Les nègres

**Victor**

**Constant**

**Pierre**

**Pultava**

**Philippe**

**Esope**

**Azor**

**Guillaume**

**Mathurin**

**Hector**

**Pollux**

**Aubin**

**Pézenas**

**Féréol**

et les négresses

**Juliette**

**Coco**

**Bambara,**

à la succession de madame veuve Mazin, partis marrons de leur atelier le 21 au 22 du courant sur une embarcation enlevée à l'habitation.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Casimir**

**Auguste 1<sup>er</sup>**

**Auguste 2<sup>e</sup>**

à l'habitation La Jamaïque, marrons depuis le 14, enlevant un canot de pêche de ladite habitation.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Tibes**, nègre, à monsieur Chevalier, parti marron de Cayenne le 23 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Baptiste**

**Basile**

Nègres, du Domaine colonial, partis marrons de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Corillon**, nègre, âgé d'environ 14 ans, petite taille, à la demoiselle Marie Louise Delpont, et précédemment à monsieur Lailheugue, parti marron de Cayenne le 27 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Oscar**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 17 ans, petite taille, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Jean-Baptiste**, nègre, à monsieur A. Pansier, parti marron de Cayenne le 5 juillet courant de la maison de son maître.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 111.

**Adélaïde**, négresse calbary, petite taille, partie marronne de Cayenne le 8 juillet courant, à madame veuve Cupidon.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 111.

**Marie-Julie**, négresse, de nation bagou, à monsieur Lesage, partie marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 25 juin dernier.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119 ; avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Jacques**, nègre, aux héritiers Hugues, parti marron de l'habitation Quartier-Général (canal Torcy) le 19 juin dernier.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Antoine dit Potiry**, nègre à monsieur S. A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître sise au quartier de Roura le 26 juillet.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Ambroise**

**Germain**

**Laurent**

**Maxime**

**Stanis**

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons de l'habitation Montabo le 27 juillet.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Isidore**, nègre, à monsieur Bosquet, notaire, marron du quartier de Sinnamary depuis le 22 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Pierre**, nègre créole, âgé de 30 ans

**Théophile**, nègre, âgé de 40 ans

**Auguste**, nègre, de nation calbary, âgé de 30 ans

partis tous trois de l'habitation Pariacabo le 24 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Joseph**, nègre, à monsieur Théodore Dabren, âgé de 14 ans, parti marron de Cayenne le 31 du même mois.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**André**

**Azor 2<sup>e</sup>**

**Rongou**

Ces trois nègres partis de l'habitation La Levée le 31 du même mois.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Lafortune** (Dominique), nègre, à messieurs Fleury et Moutier, de nation bagou, âgé de 50 ans, marron de l'habitation La Gironde, quartier de Roura, depuis le 15 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Maxime**, nègre, à monsieur Douillard aîné, condamné à 5 ans de travaux forcés, évadé de l'hôpital militaire, où il était en traitement dans la nuit du 4 au 5 courant<sup>1</sup>.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Félicité**, négresse, à monsieur Bayssié père, partie de la maison de son maître le dimanche 1<sup>er</sup> août, cette négresse est soupçonnée de s'être réunie au galérien Maxime.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille grande, appartenant à madame veuve Du Fay, parti marron de l'habitation de sa maîtresse au quartier du Tour-de-l'Ile le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**André**, nègre créole, âgé de 22 ans environ, appartenant à monsieur Miéroux, parti marron du quartier des Cascades le 12 août courant.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Barthélémy**

**Guillaume**

**Thomas**

**Urbain**

**Valère**

**Antoine**

**Balthazard**

**Clément**

**Isidor**

**Paulin**

**Pierre-Créole**

**Félix**

**Frédéric**

**Hector**

**Raphaël**

**Virginie**

**Anne**

**Marie-Thérèse**

**Marie-Portugaise**

**Maria**

**Pénélope**

**Désirée**

Noirs, appartenant à l'habitation Risquetout, partis marrons de ladite habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 30 août dernier.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

---

<sup>1</sup> Article 13 de l'arrêté local du 29 décembre 1841 : Tout individu qui arrêtera un condamné aux travaux forcés en état d'évasion et le livrera à l'autorité recevra sur la proposition du directeur de l'Intérieur une prime fixe ainsi qu'il suit :

- Si l'arrestation a eu lieu dans la ville ou la banlieue (5 kilomètres), vingt-cinq francs
- Si elle a eu lieu dans l'Ile de Cayenne, cinquante francs
- Si elle a eu lieu hors de l'Ile de Cayenne, cent francs

Sauf, en cas de circonstances extraordinaires, à accorder une récompense plus forte.

**Maxime**, nègre, appartenant à l'habitation Montabo, parti marron de ladite habitation le 30 août dernier.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Damas**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Courant, parti marron de son habitation située au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 6 septembre courant.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Clarisse**, négresse créole, taille moyenne, âgée d'environ 32 ans, à madame veuve Pigrée, partie marronne de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 4 septembre 1841.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Jacques**  
**Pantaléon**  
**Félix**  
**Adolphe**  
**Ciméon**  
**Polidor**

Nègres, à monsieur Jules Houget, partis marrons de son chantier, situé dans la rivière du Conana (quartier de Roura) le 10 septembre courant.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Jouan**, nègre, appartenant à monsieur Saint-Philippe père, parti marron de l'habitation de son maître le 4 septembre courant.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Cauffit**, noir, à mademoiselle Zabeth Métheraud, marron de l'habitation de sa maîtresse le 13 de ce mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Alexandre**, nègre, appartenant à monsieur Merkel, parti de l'habitation de son maître le 4 du même mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Brigitte**, négresse, âgée de 15 ans, appartenant à H. Sauvage, marronne de la maison de mademoiselle Eugénia Henrion, à Cayenne, le 19 du présent mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Baltasar**, nègre rongou, âgé d'environ 51 ans, taille moyenne, appartenant à monsieur Gabriel Berville, parti de la maison de son maître le 17 septembre courant.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Emmanuel dit Antonio**, nègre, à monsieur Bélières, parti marron du parc du génie le 25 septembre dernier.  
Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1841, p. 183.

**Théodore**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 27 ans, à monsieur Benoît Rémy, habitant de Kaw, parti marron de Cayenne le 3 octobre courant.  
Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, à le demoiselle Pauline Miroux, parti marron de Cayenne au parc du génie le 4 octobre du présent mois.  
Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Pierre**, nègre, de l'habitation La Marguerite (Macouria), parti marron de ladite habitation le 27 septembre dernier.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Etienne  
Frédéric  
Solitude**

Esclaves, appartenant aux héritiers Berthier, partis marrons de l'habitation Mon-Désir le 2 octobre courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Philippe  
Victor**

Nègres, à monsieur J. Cousin, partis marrons de son habitation située au quartier de Sinnamary le 15 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Février**

Nègre, à mademoiselle Joséphine Iphigénie, parti de l'habitation de sa maîtresse (quartier de Sinnamary) le 11 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Zodie**

Nègre, à monsieur Charles Deloynes, parti marron de la ménagerie de son maître (quartier de Kourou) le 10 dudit.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Premier**, nègre, à monsieur Michaud, parti marron de la ménagerie de son maître, située à Kourou le 16 dudit.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 28 ans, taille moyenne, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 21 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Céline**, négresse, à la succession Pansier, partie marronne de l'habitation le 20 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Germain  
Jacques**

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons de son chantier situé au quartier de Roura, le premier le 10 octobre et le 2<sup>e</sup> le 20 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Félix  
Pierre-Créole  
Guillaume  
Valère**

Nègres, de l'habitation Risquetout (quartier de Mont-Sinéry), partis marrons de ladite habitation du 17 au 18 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Thélémaque**, nègre, à madame Fourgassié, marron de Cayenne depuis le 30 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Samedi**, négriillon, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne depuis le 30 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Niany**, nègre créole, âgé de 18 ans, marron de Cayenne le 2 novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Dauphin**, nègre, à monsieur Désiré Martin, marron de l'habitation L'Hermitage, sise au quartier de la Comté depuis le 23 au 24 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Joséphine**, négresse, à monsieur Bauvise aîné, âgée de 18 ans, créole, marronne de Cayenne depuis le 17 novembre 1841.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Michel**, nègre, à mademoiselle Antoinette Barthélémy, âgé d'environ 36 ans, parti marron de l'habitation La Constance (Ile-de-Cayenne) le 16 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Guillaume**, nègre calbary, âgé d'environ 32 ans, taille moyenne, appartenant à madame veuve Moutier, parti marron de l'habitation Le Diamant le 16 du courant.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Martial**, nègre, âgé d'environ 26 ans

**Séverin**, nègre créole, âgé de 25 ans

**Césaire**, nègre créole, âgé de 22 ans

**Gervais**, nègre, âgé d'environ 21 ans

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Kerkove sont partis marrons de son habitation, sise au Tour-de-l'Ile le 24 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Sansfaçon**, nègre, appartenant à la demoiselle Marie-Louise Dalila, est parti marron de Kourou le 3 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Voltaire**, nègre, appartenant à monsieur Merckel, est parti marron de l'habitation de son maître, sise au quartier de Kourou le 6 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Solitude**, négresse, de nation rongou, âgée de 40 ans, appartenant à demoiselle Élis Michely, est partie marronne de Cayenne le 30 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 30 ans, appartenant à monsieur Poujardieu, est partie marronne de Cayenne le 30 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Jean-Louis**, nègre, appartenant au sieur Pascal Haass, est parti marron de l'habitation de son maître, sise à Sinnamary le 23 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Hercule**, nègre de nation bagou, appartenant à monsieur Trillet, est parti marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) du 15 au 18 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Thomas**, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, de petite taille, mince de corps, à monsieur Antonio Francisco, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 5 du courant.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Nelson**, nègre, appartenant à monsieur Sillian père, est parti marron de l'habitation Bonménage (Roura) le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Lespoir**

**Gabriel**

**Raymond**

Ces trois noirs, appartenant à monsieur J.-B. Couy sont partis marrons de l'habitation La Levée le 1<sup>er</sup> le 15, le 2<sup>e</sup> le 25 novembre dernier et le 3<sup>e</sup> le 2 décembre courant.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Eudoxie**, négresse, appartenant à monsieur Boudaud, partie marronne de l'habitation Montagne d'Argent (Oyapock) du 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Clémentine**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, appartenant à monsieur J. Pagnenaut, partie marronne de Cayenne le 10 décembre suivant.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, à monsieur Théodore Darel, parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 14 du courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Crispin**, nègre, à monsieur Piquepé, loué à monsieur Murair, parti marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le 10 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Bernard**

**Fabien**

**Houssa**

**Grégoire**

**Romain**

**Arsène**

**Magdelaine**

Ces cinq noirs et deux négresses, appartenant à monsieur Lesage, habitant, sont partis marrons de son habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 17 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Jean-Baptiste**, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 2 janvier courant.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Pierre**, nègre, à monsieur Bouyer, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Maxime**, nègre, à monsieur Douillard aîné, parti marron du quartier du Tour-de-l'Île, arrêté et conduit à la geôle le 6 janvier courant.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Alexandrine**, négresse créole, à madame Goudin, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Oscar**, nègre, de nation rongou, à monsieur Chirol, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 du courant.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Angui**

**Pierre Louis**

Nègres, à monsieur Mille Saint-Juste, partis marrons de l'habitation La Marianne (Île-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léodor**, nègre, à monsieur Quintillien Laforest

**Jean-Baptiste**, nègre, à la dame Baptiste

**Samedi**, négrillon, à monsieur Dagorn

Partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 27 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Nicolas dit Baquenelle**, nègre, de nation bagou, à monsieur Guérin, parti marron de la crique Fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 10 février courant.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Julie**, négresse créole, à la demoiselle Rose dite Vidal, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Laure**, négritte, âgée de 13 ans, à la demoiselle Tamesine, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Daniel**, nègre de nation calbary, à monsieur Vidal de Lingendes, marron de l'habitation dite Mondélice (Île-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 20 février courant.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Éléonore**, négresse créole, petite taille, à monsieur Michely (Charles), marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 2 mars courant.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Henriette**, négresse créole, à la demoiselle Joséphine Millienne, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 9 du présent mois de mars.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Laurent**, nègre créole, dépendant de l'habitation dite Montabo, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Henry**, nègre de nation aoussa, à monsieur Mango, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 13 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Clara**, négresse, à la dame Cyrielle, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 13 du courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Laurent**, nègre créole, à monsieur J.-A. Guérin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Michel**, nègre de nation nago, au Domaine colonial, marron de la crique Fouillée (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, à monsieur Pierre Cumin, marronne de chez son maître, arrêtée et conduite à la geôle le 27.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Joseph**, nègre, à monsieur Magy, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 27 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 28 février dernier, arrêté et conduit à la geôle le 8 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Prosper**, nègre créole, à monsieur E. Marin, marron du quartier de Macouria le 24 mars dernier, arrêté sur l'habitation Les Ilets-Malouins et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Mascarille**, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, appartenant à messieurs Jambe et Blanchard, arrêté en prévention de marronnage et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**André dit Garçon**, nègre créole, à demoiselle Rose Covis, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 avril courant.

Avis du 16 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1841, p. 67.

**Eugène**, nègre, de nation bagou, à monsieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 16 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1841, p. 67.

**Joseph**, nègre créole, taille moyenne, à madame veuve Du Fay, parti marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 22 du courant.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Fanchette**, négresse, à madame Senez et affermée à monsieur Limal, partie marronne du Tour-de-l'Ile, arrêtée et conduite à la geôle le 25 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Berthile**, négresse, âgée de 36 ans, à monsieur Jean Vernet, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et déposée à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Adrien**, nègre, à monsieur l'abbé Lagrange,  
**Crispin**, nègre, à monsieur Charron aîné,  
**Caroline**, négresse, à mademoiselle Jeanne Albert,  
**Figaro**, nègre, à monsieur Vexel,  
**Jérôme**, nègre, à la demoiselle Rosalie Sylvain,

Partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 3 mai courant.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Etienne**, créole, à l'habitation Montabo, marron du 18 du mai courant, a été arrêté à Cayenne le 23 du même mois.

**Jean-Baptiste**, créole, à la dame Baptiste, marron du 24 de ce mois, a été arrêté le 26 suivant  
Ces deux noirs ont été déposés à la geôle où ils sont à la disposition de leurs maîtres.

Avis du 28 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1841, p. 86.

**Henry**, de l'habitation L'Élisa, marron du 25 mai dernier, arrêté à Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Joseph**, nègre, appartenant à la succession Lupé, parti le 31 mai dernier, arrêté et conduit à la geôle le 4 courant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Virginie**, négresse, de nation calbary, à madame Brisard, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et conduite à la geôle le 7 du présent mois de juin.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Augustin**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, à madame veuve Howe, arrêté sur son habitation Bon-Marché le 5 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Catherine**, négresse, à monsieur Adraste Virgile, arrêtée dans le quartier de Tonnégrande le 24 dudit mois.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Toussaint**, nègre à madame veuve Martin, marron du 8 janvier dernier, arrêté le 24 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Valentin**, nègre, à monsieur J.-B. Michely, parti marron de l'habitation de son maître, quartier de Roura, a été arrêté le 5 juillet courant près de la rivière d'Oyac par le nègre Omer.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Marie-Julie**, négresse, de l'habitation Caré, marronne le 24 juin dernier et arrêtée le 2 juillet courant dans le quartier de Tonnégrande par le commandeur de l'habitation.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Antoine dit Potiry**, nègre, à monsieur J.-A. Guérin, marron du quartier de Roura le 15 juin dernier, a été arrêtée le 5 juillet présent mois à Kaw par le sieur Hyppolite Maragnon.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Augustin**, nègre, à madame veuve Howe, marron de Cayenne le 4 juillet et arrêté le 9 dudit mois par les gendarmes Nau et Henry.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Gildard**, nègre de nation congo, âgé de 37 ans, de grande taille, à monsieur Gabriel Berville, affermé à messieurs Blanchard et Jambes, parti marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 14 juin dernier, a été arrêté le 8 juillet au camp Saint-Denis.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Romain**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, à monsieur Poujardieu, parti marron de Cayenne le 14 juin dernier, a été arrêté à Macouria le 12 juillet.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Oscar**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 17 ans, de petite taille, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 22 juin dernier, a été arrêté à Macouria le 12 juillet.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Lucile**, négresse créole, moyenne taille, à monsieur Pigrée, marronne de Cayenne le 5 juillet courant, a été arrêtée le 10 du même mois par Sambardioug, archer de police dans la ville de Cayenne.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Antoine dit Potiry**, nègre, à monsieur S. A. Guérin, a été arrêté le 27 juillet sur l'habitation de monsieur le général Bernard.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**L'Éveillé**, nègre, à monsieur Mango, arrêté à Mont-Joly par les noirs de ladite habitation le 5 de ce mois.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Jules**, noir, à madame Carminiac, arrêté le 6 du courant en ville par les archers de police Latire et Sambadyais.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Clémentine**, négresse, appartenant à monsieur Paguenaut, arrêtée en ville par un archer de police le 9 du présent mois.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Lindor**, noir, appartenant au sieur Pierre Blanche, arrêté à Cayenne par la gendarmerie le 9 août courant.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Rosa**, négresse, à madame veuve Romain Bassières, arrêtée dans la ville le 8 août par un archer de police.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Marianne**, négresse, appartenant à la demoiselle Catherine, arrêtée à Cayenne le 9 de ce mois par deux archers de police.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Désirée**, négresse congo, âgée d'environ 48 ans, à monsieur Chérait, a été arrêtée le 13 de ce mois par un archer de police.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Casimir**, noir, à monsieur Lagrange (Jean-Marie), arrêté sur l'habitation de monsieur Leblond le 23 du présent mois par les noirs de ladite habitation.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Hypolite**, nègre, appartenant à monsieur Siredey, arrêté dans la ville dans la nuit du 25 courant.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Isidore**, noir, à monsieur Bellain, a été arrêté le 25 courant dans la ville.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Koska**, nègre, appartenant à monsieur Goyriena, arrêté sur l'habitation Beauregard le 27 de ce mois.  
Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Claudine**, négresse, appartenant à l'habitation Dorvillier, arrêtée dans la route de Beauregard le 27 du même mois.  
Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Césaire**, nègre, à monsieur Mille Saint-Just, parti marron de l'habitation de son maître le 27 août dernier, a été arrêté le 1<sup>er</sup> septembre sur l'habitation de Baduel.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Phanor**, nègre, à messieurs Blanchard et Jambes, arrêté dans la nuit du 30 au 31 août par le sieur Domergues sur le chemin de Mont-Joly.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Étrenne**, négresse, à monsieur Leborgne, partie marronne de la maison de son maître le 30 août dernier, a été arrêtée le 1<sup>er</sup> septembre courant dans la ville.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Paul**, nègre, à monsieur Goyriena, arrêté le 1<sup>er</sup> septembre courant sur le chemin de Baduel par un Yoloff de la police rurale.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Alaric**, nègre, à messieurs Paul et Guérin, parti marron de leur habitation située au Tour-de-l'Île le 3 septembre courant, a été arrêté le même jour sur le chemin de l'habitation Leblond par le planton Blendiaïe.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation le 26 avril 1841, a été arrêté le 6 septembre courant au poste de Matoury par deux Yoloffs.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 158.

**Hippolyte**, nègre, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne le 20 août dernier, a été arrêté le 22 du même mois par le sieur Deparis dans la ville de Cayenne.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Maxime**, nègre de l'habitation Montabo, parti marron de ladite habitation le 30 août dernier, a été arrêté le 12 septembre courant à Baduel par les négresses libérées.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Sansfaçon**, nègre, à mademoiselle Dalila Lambusca, parti marron de l'habitation de monsieur Merkel (quartier de Kourou) le 29 août dernier, a été arrêté le 13 septembre 1841 sur l'habitation de monsieur Mathey (La Césarée) par son commandeur nommé Paulin.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Juin**, nègre du Domaine colonial, âgé d'environ 59 ans, parti marron de l'habitation Baduel le 14 septembre courant, a été arrêté le 17 dans la ville par Lartire, archer de police.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Thomas**  
**Valère**  
**Pénélope**

**Marie-Portugaise**  
**Virginie**  
**Maria**  
**Crispin**  
**Frédéric**  
**Marie-Thérèse**  
**Luce**  
**Urbain**  
**Baltazard**  
**Hector**  
**Désirée**

Nègres, à monsieur J. Lalanne (habitation Thoulouse), ont été arrêtés du 5 au 12 septembre 1841 par l'escouade de police rurale.

Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Adolphe**, nègre, appartenant à monsieur Jules Houget, parti marron du chantier de son maître le 10 courant, arrêté le 16 dudit mois par monsieur Nicolas, passeur de la rivière de Kaw.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Chérubin**, nègre créole, à monsieur Denans, caboteur, parti marron de Cayenne le 30 septembre dernier, a été arrêté le 1<sup>er</sup> octobre courant en ville.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1841, p. 183.

**Maximin**, nègre, à messieurs Paguenaut frères, parti marron de leur habitation située à l'Ile-de-Cayenne le 30 septembre dernier, a été arrêté en ville par le nommé Félix, nègre à monsieur Berville le 2 du présent mois.

Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Pollux**, nègre, à monsieur Babin, parti marron de Cayenne le 7 octobre courant, a été arrêté le 12 du même mois par la police.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Jacques**, nègre, aux héritiers Hugues, parti marron de l'habitation Quartier-Général le 19 juin dernier, a été arrêté sur l'habitation La Marianne le 16 octobre courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Joseph**, nègre, à monsieur Th. Dabren, parti marron de Cayenne le 31 juillet 1841, a été arrêté par son maître le 26 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 28 ans, taille moyenne, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 21 octobre, a été arrêté le 2 novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Maurice**, nègre créole, âgé de 40 ans, à monsieur Monroy, parti marron d'Approuague, il y a environ 15 jours, a été arrêté à Macouria sur l'habitation de monsieur Malin le 17 novembre courant par les nègres de ladite habitation.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Niany**, nègre, à monsieur Louis Ballade, marron du 2 novembre courant, a été arrêté le 19 dudit sur l'habitation Petit-Cayenne par les noirs de monsieur Lesage.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Louis**, nègre, à monsieur Alexfort Michely, parti marron de Cayenne le 23 novembre courant, a été arrêté le même jour.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Michaud**, nègre créole, âgé d'environ 45 ans, taille moyenne, à demoiselle Félicité Tournachon, parti de l'habitation de sa maîtresse, a été arrêté à la pointe de Macouria par le passeur de la rivière le 27 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Côme**, nègre, de nation bibi, taille moyenne, appartenant aux héritiers Ménard, parti marron d'Approuague, a été arrêté sur l'habitation Leblond (Cayenne) par les noirs de ladite habitation le 28 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Isidor**, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 20 ans, de petite taille, de l'habitation Le Collège (Approuague), marron de ladite habitation, a été arrêté sur l'habitation de monsieur Fourgassié (Roura) par le commandeur Nicolas le 5 de ce mois.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Jasmin**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 35 ans, à monsieur Goyriena, marron de l'habitation Austerlitz, a été arrêté au quartier de Kaw par un noir de demoiselle Amélie Brunet le 25 novembre dernier.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Mars**, nègre, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation de son maître le 16 avril 1837, a été arrêté au quartier de Kaw par un noir de demoiselle Amélie Brunet le 25 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Hercule**, nègre, de nation bagou, à monsieur Trillet, parti marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) le 15 novembre dernier, a été arrêté sur l'habitation La Gabrielle le 14 décembre.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Clémentine**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, à monsieur J. Paguenaault, partie marronne de Cayenne, a été arrêtée en ville le 16 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Antoine**, nègre, appartenant à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître, a été arrêté en ville par un archer de police le 16 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Télémaque**, nègre, de nation bagou, âgé de 26 ans environ, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne, a été arrêté par la gendarmerie en ville le 17 courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Ferdinand**, nègre, à monsieur Léonard, habitant, parti marron de l'habitation de son maître, sise au Tour-de-l'Ile, a été arrêté sur l'habitation de monsieur A. de Saint-Quantin le 17 courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Nègres détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leur maître, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Alexandrine**, à madame Goudin.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Henry**

**Pierre-Louis**

dépendant de l'habitation La Marianne.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Jean-Pierre**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Thomas**, à monsieur Io Romeo.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Pierre dit Éléphant**, au sieur Gratien.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Anatole**, à monsieur Mauppin.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Louis**, à monsieur Baptiste Lalanne.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Raphaël**, à monsieur Déjean.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Nicolas dit Banquenelle**, à monsieur Guérin.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Julie**, à demoiselle Rose dite Vidal.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 24.

**Daniel**, à monsieur Vidal de Lingendes.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Isidore**, à monsieur Ronmy aîné.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Lespoir**, à monsieur Sauvage.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Joseph**

**François**

à monsieur Emler.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Michel**, à monsieur Pichevin.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Joseph**, à madame veuve Du Fay.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Agnès**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Oscar  
Alexandre**

à monsieur Goyriena.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Mascarille**, à messieurs Blanchard et Jambes.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Garçon dit André**, à demoiselle Rose.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Joseph**, à madame veuve Du Fay.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Adrien**, à monsieur l'abbé Lagrange.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Edouard**, à monsieur Piquepé.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 98.

**Joseph**, dépendant de la succession Lupé.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 98.

**Avis de retour de marrons**

**Alexis**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 27 novembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Samba**, nègre, appartenant au même propriétaire, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 19 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Adélaïde**, négresse, dépendant de l'habitation dite Montabo, partie marronne de cet établissement, rentrée dans son atelier le 29 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Arsène  
Bernard**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 31 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Edouard**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, parti marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 10 du présent mois de janvier.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Sophie**, négresse créole, âgée de 13 ans, à monsieur Houget (Dominique), marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 10 du même mois.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Romain**, nègre, à monsieur Vexel, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 du courant.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Pierre**, nègre, aux héritiers Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite (Macouria), s'est rendu dans son atelier le 23 du présent mois de janvier.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, à monsieur P. Cumin, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**André**, nègre créole, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou, rentré chez son maître le 9 février courant.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Lazare**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 10 du présent mois de février.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Isidore**, nègre, de nation rongou, âgé de 28 ans, à monsieur Ronmy aîné, parti marron du quartier de l'Île-de-Cayenne, s'est rendu de lui-même à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Léonidas**, nègre bagou, âgé de 26 ans, au sieur Louis Duchesne, marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 2 mars courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Zéphirin**, nègre, de nation bagou, à la dame Pacifique, marron du quartier de Kourou, rentré chez sa maîtresse le 10 du même mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Antoine**, nègre, de nation calbary, à monsieur Chennebras, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 15 du courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 21 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Théodore**, nègre, à monsieur Benoît Rémy, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Agnès**, négresse, de l'habitation Montabo, rentrée le 5 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Marie-Françoise**, négresse, à monsieur Sylvestre Michaud, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 18 du présent mois d'avril.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Auguste**  
**Victor**

Nègres, à monsieur Joseph Cousin, partis marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes le 13 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Joséphine**, négresse, à madame veuve Elzéard, partie marronne du quartier de l'Ile de Cayenne, rentrée dans son atelier le 24 du même mois.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Séraphin**, nègre, à monsieur Courant, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré dans son atelier le 29 du mois d'avril.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 7 mai courant.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Théodore**, nègre bagou, au sieur Benoît Rémy, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 3 juin courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Lindor**

**Crispin**

**Adonis**

**Apa**

**Jacques**

Nègres, dépendant de la succession Mille Saint-Juste, partis marrons de l'habitation La Marianne (Ile-de-Cayenne), se sont rendus à Cayenne et ils ont été mis à la geôle le 13 juin 1841.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

Les nègres

**Petit-Pierre**

**Mathurin**

**Paulin**

**Félix**

**Barthélémy**, nègres

et la négresse **Justine**,

appartenant à l'habitation Risquetout, marrons depuis le 10 mars dernier, se sont rendus à leur maître le 25 du courant, par suite des poursuites exercées contre eux par l'escouade de police rurale.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Jean-Marie**, nègre, appartenant à monsieur F. Ronmy, régisseur de l'habitation Beauregard, rentré le 23 du courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Pantalon**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 36 ans, grande taille, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier à Counana le 1<sup>er</sup> juin est rentré chez ses maîtres le 15 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 108.

Les **14 nègres** et **6 négresses**, de la succession Mazin, partis marrons de leur habitation à Approuague le 21 du mois de juin se sont rendus dans leur atelier le 30 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 108.

**Cessé**, nègre, à mademoiselle Yeyette, parti marron du chantier de monsieur Houget le 24 juin dernier, est rentré de lui-même le 26 dudit mois dans son chantier.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Malboroug**, nègre, à monsieur Houget, parti marron de son chantier le 24 juin dernier, est rentré de lui-même le même jour que le précédent.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Nantes**, nègre, à monsieur Auguste Pansier, rentré chez son maître le 5 juillet courant.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Corillon**, nègre, à mademoiselle Marie Louise Delpont, rentré le 20 juin dernier.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Adélaïde**, négresse calbary, à madame veuve Cupidon, rentrée d'elle-même le 15 juillet courant.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Jules**, nègre, de nation gorée, à monsieur du Montel, rentré le 17 juillet courant.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Titus**, nègre, à monsieur Chevalier, pharmacien, rentré le 20 juillet 1841.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Ambroise**

**Germain**

**Laurent**

**Maxime**

**Stanis**

Nègres, à monsieur Ch. Houget, partis marrons le 27 juillet dernier, rentrés le 4 août courant.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille grande, appartenant à madame veuve Du Fay, rentré le 18 du présent mois.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Alexandre**, nègre, appartenant à l'habitation Beauregard, rentré le 20 du mois courant.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**André**, nègre, à madame veuve Miéroux, parti marron du quartier des Cascades le 12 août dernier, s'est rendu de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Siméon**, nègre, à madame veuve Elzéard, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendu de lui-même le 30 août dernier.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Damas**, nègre, à monsieur Courant, parti marron de l'habitation de son maître, située à l'Ile-de-Cayenne, le 6 septembre courant s'est rendu de lui-même le 10 du même mois.

Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Maxime**, noir, à monsieur Douillard aîné, condamné à 5 ans de travaux forcés, évadé de l'hôpital militaire, dans la nuit du 4 au 5 août dernier, s'est rendu de lui-même au procureur du roi le 18 septembre courant.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Clément**

**Isidore**

**Félix**  
**Raphaël**  
**Paulin**  
**Antoine**  
**Pierre**  
**Guillaume**  
**Fanny**

Nègres, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Risquetout (Mont-Sinéry) le 30 août dernier, rentrés d'eux-mêmes le 22 de ce mois.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Pantaléon**  
**Jacques**  
**Siméon**

Noirs, appartenant à monsieur Jules Houget, marrons de son chantier à Conana le 10 septembre courant, se sont rendus d'eux-mêmes à Kaw, chez monsieur Favard, lieutenant commissaire commandant dudit quartier.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Lucile**, négresse créole, âgée d'environ 32 ans, taille moyenne, à madame veuve Pigrée, marronne de la maison de sa maîtresse le 14 de ce mois, est rentrée le 20 du même mois.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Jean-Pierre**, nègre, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 4 octobre, s'est rendu de lui-même le 11 du présent mois.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Théodore**, nègre, à monsieur B. Rémy, parti marron de Cayenne le 3 octobre courant, s'est rendu de lui-même à son maître le 18 dudit.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Lespoir**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de sa briqueterie le 21 juin dernier, s'est rendu de lui-même à monsieur Sauvage le 18 du courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Clarisse**, négresse, à monsieur C. Houget, partie marronne de l'habitation Montabo le 16 octobre courant, s'est rendue d'elle-même à monsieur Crispin Favard, chef de brigade de police rurale le 20 dudit.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Jason**, nègre de nation calbary, à monsieur Déjean, habitant propriétaire au quartier de l'Ile-de-Cayenne, parti marron de l'habitation Le Pactole le 20 février dernier, s'est rendu de lui-même le 20 dudit à monsieur Crispin Favard.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**André**, nègre, à monsieur Léonard Simonnette, parti marron de l'habitation de son maître le 20 du courant, s'est rendu de lui-même au poste du Tour-de-l'Ile le même jour.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Théophile**, nègre, à l'habitation Pariacabo, parti marron de ladite habitation le 24 juillet, s'est rendu à son maître le 18 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jacques**, nègre, à monsieur C. Houget, marron du chantier de son maître, situé au quartier de Roura, depuis le 20 octobre dernier, est rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Germain**, nègre, à monsieur C. Houget, parti marron de son chantier (quartier de Roura) le 10 octobre dernier, est rentré de lui-même le 9 novembre.

Avis du 12 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1841, p. 213.

**Félix**

**Pierre-Créole**

**Guillaume**

**Valère**

Nègres, de l'habitation Risquetout (quartier de Mont-Sinéry), partis marrons de ladite habitation les 17 et 18 octobre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 5 novembre 1841.

Avis du 12 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1841, p. 213.

**Thélémaque**, nègre, à madame Fourgassié, de nation bagou, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier, est rentré de lui-même chez sa maîtresse le 11 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Samedi**, nègre, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier, est rentré chez son maître le 11 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Michel**, nègre, âgé d'environ 36 ans, à demoiselle Antoinette Barthélémy, parti marron de l'habitation La Constance (Ile-de-Cayenne) le 16 novembre est rentré de lui-même chez sa maîtresse le 27 du même mois.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Poujardieu, partie marronne de Cayenne le 30 novembre dernier, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 7 décembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

## Avis de déclarations de marronnage

**Augustin**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 29 ans, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Howe, sise à Roura, le 23 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Janvier**, nègre, à monsieur Roux Mosse, parti marron de Sinnamary le 23 novembre dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 18 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Samba**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron de Cayenne le 18 décembre courant.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé de 18 ans, moyenne taille, à monsieur Bordes, parti marron de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jeannette dite Yaya**, négresse créole, âgée de 18 ans, grande taille, à madame Champignon, marronne de Cayenne le 27 de ce mois.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Boyer, parti marron de Cayenne le 30 du présent mois de décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Clara**, négresse, âgée d'environ 29 ans, de nation rongou, à monsieur Jean-Jacques Jourdon, partie de la maison de son maître le 1<sup>er</sup> du mois courant.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Cribi**, nègre de nation arada, âgé de 24 ans environ, à mademoiselle Arsène Jacques, parti le même jour du domicile de sa maîtresse.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Guillaume**, nègre, à madame veuve Moutier, parti de l'habitation de sa maîtresse (Le Diamant) le 4 du même mois.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Arsène**

**Bernard**

**Fabien**

**Haoussa**

**Grégoire**

**Magdeleine**

**Romain**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de son habitation (Petit-Cayenne), quartier de Mont-Sinéry le 24 décembre 1841.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.

**Zelia**, négresse, à mademoiselle Geneviève Raymond, marronne de l'habitation de monsieur J. Vernet (quartier de Sinnamary) le 24 décembre 1841.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.

**Théodore**

**Jérôme**

**Isidor**

**Pacaud**

Ces quatre noirs appartenant à monsieur Lesage sont partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 29 janvier dernier.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1842, p. 25.

**Philippe**

**Printemps**

Ces deux noirs appartenant au sieur Henry Clotilde, habitant au quartier de Mont-Sinéry, sont partis marrons de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1842, p. 25.

**Damas**

**Alexis**

Nègres, à madame veuve Howe, marrons de l'habitation L'Emilie (Roura) le 25 janvier dernier.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Ésope**, nègre, à monsieur F. Virgile, marron de l'habitation de son maître, au quartier de Mont-Sinéry le 31 du même mois.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Dauphine**, négresse, à monsieur Lesage, absente de son habitation Petit-Cayenne à Mont-Sinéry depuis le 17 décembre 1841.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Louis**, nègre, à madame veuve Defay, parti marron de l'habitation La Désirée (Tour-de-l'Île) le 12 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Thomas**, nègre, à monsieur Guillermin père, parti marron de l'habitation Saint-Georges (Île-de-Cayenne) le 15 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Médéric**

**Angélique**

Ce noir et cette négresse, à madame veuve Martin, sont partis marrons de l'habitation Marengo (Île-de-Cayenne) le 18 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Sans-Soucis**, nègre, à l'habitation Quartier-Général (canal Torcy), parti marron de ladite habitation le 16 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Prudence**, négresse de nation bagou, à monsieur Brunot, partie marronne de l'habitation Bagatelle (Kaw) le 25 janvier dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Charles**, nègre, à madame veuve Jean-Jacques, ouvrier charpentier, parti marron de Cayenne le 26 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Loussa**, nègre, à madame veuve Howe, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise au quartier de Roura le 25 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Boukacha**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître, sise à Roura, le 28 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Lucile**, négresse, âgée d'environ 28 ans, à l'habitation Bourda, affermée au sieur Galan, partie marronne de Cayenne le 3 mars courant.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Oscar**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron de son habitation à Karouabo le 9 janvier dernier.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Caroline**, négresse, âgée de 31 ans à monsieur Pujardieu, partie marronne du domicile de son maître le 16 mars courant.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Coralie**, négresse, à monsieur B. Brun, parti marron de Cayenne le 19 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Potiri**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître au quartier de Roura le 5 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Grand-Marée, au quartier de Roura le 6 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Valentin**, nègre, à monsieur Laget, parti marron de l'habitation L'Indépendance, sise rivière de Courmonbo (Roura) le 8 de ce mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Pacifique**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 45 ans, de taille moyenne à madame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 18 de ce mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Damas**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Courant, parti marron de l'habitation Mahury le 16 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Victorin**, nègre, appartenant à madame veuve Martin, reparti marron de l'habitation Marengo (Ile-de-Cayenne) le 21 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Adonnis**, nègre de nation congo, âgé d'environ 32 ans, à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron de Cayenne le 21 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Pierre  
Jérôme**

Ces deux noirs, appartenant à monsieur G. Merckel le 1<sup>er</sup> de nation bagou et le 2<sup>e</sup> de nation bibi, sont partis marrons de Kourou le 25 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Adrienne  
Caroline**

Ces deux négresses dépendantes de l'habitation Mont-Saint-Jacques, la 1<sup>re</sup> de nation soso, âgée de 38 ans environ, et la 2<sup>e</sup>, calbary, âgée d'environ 36 ans, sont parties marronnes de ladite habitation le 20 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Michel**, noir créole, âgé d'environ 20 ans, à madame veuve Mosse, parti marron de l'habitation Boudet (Mont-Sinéry) le 18 mars.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Paul**, nègre créole, âgé d'environ 32 ans, à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron de Sinnamary le 19 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Oscard**, noir, appartenant à monsieur Lafforgue, parti marron de l'habitation de son maître sise à Karouabo le 24 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Lucas**, noir, dépendant de l'habitation Marengo (Ile-de-Cayenne), parti marron du chantier de monsieur Adolphe de Saint-Quantin le 31 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Ferdinand**, nègre, âgé d'environ 38 ans, de nation calbary, à monsieur Léonard Simonette, parti marron de Cayenne le 8 avril 1842.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Muscadin**, nègre, appartenant à monsieur Merlet, est parti marron de l'habitation L'Expérience (Kaw) le 11 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Théodore**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur B. Remy, est parti marron de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Pierre  
Jérôme**

Nègres à monsieur Merckel, partis marrons de son habitation à Kourou le 10 avril courant.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Augustin**, nègre, appartenant à madame veuve Howe, est parti marron de Cayenne le 21 avril dernier.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Petit-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Lamoureux, est parti marron de Sinnamary le 21 avril dernier.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Fidèle**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 32 ans, appartenant à demoiselle Anne Louise Allegrin, marron de Cayenne du 3 mai courant.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Chérubin**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, marqué de petite vérole sur la figure, appartenant à monsieur Denans, caboteur, marron de Cayenne du 21 avril dernier.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Hippolyte**, nègre, appartenant à monsieur Siredey, marron de Cayenne du 9 mai courant.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Jacques**, nègre, âgé d'environ 22 ans, de nation calbary, à monsieur Jules Houget, est parti marron du chantier de son maître (sis au Conana) le 10 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 79.

**Eugène dit Rustique**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, de petite taille à monsieur D. Houget, est parti marron du chantier de son maître (sis au Conana) le 8 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Petit-Isidore**, nègre, âgé d'environ 20 ans, créole, bancal, de couleur cuivrée, appartenant à l'habitation Mondélice, est parti marron de ladite habitation le 10 de ce mois.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Oscar**, nègre, appartenant à monsieur Laforgue, habitant à Karouabo, est parti marron dudit quartier le 3 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Février**, nègre créole, appartenant à monsieur Merckel, habitant à Kourou, est parti marron dudit quartier le 19 avril dernier.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Augustin**, nègre, appartenant à monsieur Farnous, de taille moyenne, est parti marron de l'habitation de son maître, sise au canal Torcy le 22 avril dernier.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Maximin**, négrillon, appartenant à monsieur J. Paguenaault, âgé d'environ 14 ans, créole, est parti marron de Cayenne le 14 du mois courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Tatou**, nègre

**Cam**, nègre

**Démolux**, nègre

**Lindor**, nègre

**Benoît**, nègre

**Claudine**, négresse

**Anaïs**, négresse

Ces cinq noirs et deux négresses, appartenant à monsieur Candolle, sont partis marrons de l'habitation L'Élisa, sise au canal Torcy, le 1<sup>er</sup>, le 4 mai, et les 6 autres le 17 du même mois.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Mitilius**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 33 ans

**Vincent**, nègre créole, âgé de 50 ans

**Victorieux**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 31 ans

**Grégoire**, nègre, de nation bagou, âgé de 33 ans environ,  
appartenant au Domaine colonial, partis marrons de Macouria le 22 mai courant.  
Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Titus**, nègre, à monsieur Chevalier, parti marron de Cayenne le 22 du même mois.  
Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Petit-François**, nègre, âgé d'environ 25 ans, de nation aoussa, grande taille  
**Louis**, nègre, âgé de 38 ans environ, créole, grande taille  
à monsieur Houget (Jules), partis marrons de son chantier à Conana depuis le 25 mai dernier.  
Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Célestine**, négresse de nation soso, âgée de 21 ans  
et son enfant **Félix**, créole, âgé de 5 ans  
à la dame veuve Rosalie Silvain, marrons de Cayenne le 30 du même mois.  
Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Lucien**, nègre, cuisinier, appartenant à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 29 mai  
dernier.  
Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Joseph**, nègre, âgé d'environ 36 ans, de nation créole, appartenant à monsieur Brunot, est parti marron de  
l'habitation Bagatelle (Kaw) le 7 juin courant.  
Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.

**Augustin**, nègre, âgé d'environ 39 ans, de nation bagou, appartenant à monsieur Howe fils, est parti  
marron de l'habitation Petite-Adèle (Roura) le 16 juin courant.  
Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.

**Jean-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Pascal Haass, parti marron de l'habitation de son maître à  
Sinnamary le 14 juin dernier.  
Avis du 30 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1842, p. 107 ; avis du 8  
juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.

**Zabeth**, négresse, appartenant à monsieur Brache aîné, marronne de l'habitation de monsieur Chirol, à la  
crique Fouillée du 4 juillet courant.  
Avis du 8 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.

**Gilbert**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, est parti marron de ladite habitation le 7 juillet courant.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.

**Victor**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 26 ans, de taille moyenne, appartenant à monsieur  
Charron jeune, est parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.

**Marie-Louise**, négresse créole, âgée d'environ 20 ans, de taille moyenne, appartenant à monsieur Joseph  
Césaire, est partie marronne de Cayenne le 10 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.

**Zéphirin**, nègre, appartenant à monsieur J.-B. Michely père, est parti marron de l'habitation Cordelière le  
5 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.

**François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Lacueille**, nègre, âgé de 37 ans environ

**Clément**, nègre, âgé de 36 ans environ

**Virgile**, nègre, âgé de 45 ans environ

appartenant à monsieur C. Martin, partis marrons de son habitation La Reconnaissance à Roura le 11 juillet courant.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans environ

**Hector**, nègre, âgé de 29 ans

à mademoiselle Félicia Ursleur, partis de ladite habitation et à la même date.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Potiri**, nègre, à monsieur Guérin, parti marron de l'habitation de son maître (Roura) le 18 du même mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Coriolan**, nègre, appartenant à monsieur Léandre, parti marron de l'habitation de son maître, à Tonnégrande le 27 juin dernier avec un canot.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 26 ans, grande taille

**Armand**, nègre, âgé de 42 ans environ, taille moyenne

marrons de l'habitation de leur maîtresse, madame veuve Defay, au quartier du Tour-de-l'Ile le 16 du présent mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Jean-Louis**

**Samba**

Nègres, appartenant à monsieur Houget (Dominique), partis marrons de son chantier à Conana (Roura) le 15 dudit mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Nestor**, nègre, à monsieur Berteau, parti marron de l'habitation de son maître, à Roura, le 10 juillet courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Pierre**, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 38 ans, parti marron de l'habitation de monsieur Jules Houget, son maître à Conana (Roura) le 23 juillet courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Clément**, nègre, âgé d'environ 36 ans

à monsieur C. Martin, partis marrons de son habitation La Reconnaissance à Roura le 26 juillet dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans environ, à mademoiselle Félicia Ursleur, marron de ladite habitation que dessus et à la même date.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Victorin**, nègre, appartenant à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation de sa maîtresse Marengo à l'Ile-de-Cayenne le 27 du mois dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Lamour**, nègre, âgé de 31 ans

**Mustapha**, dito, dito de 25 ans

à madame veuve Charlemont, marrons de son habitation La Florentine au canal Torcy le 25 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Augustin**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 39 ans, moyenne taille, à Mme veuve Howe, marron de Cayenne le 5 août courant.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Dieppe**, nègre créole, appartenant à monsieur Cumin (François), parti de Cayenne le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Eugène**, de nation bagou, appartenant à monsieur Henry Clotilde, parti de son habitation, Mont-Sinéry le 7 août courant.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Valère**, nègre, aux héritiers Mazin, parti de Cayenne le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Chérubin**, nègre créole, marqué de la petite vérole, appartenant à monsieur Dénan, parti marron de Kaw le 10 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Ismaël**

**Cyprien**

**Cécé**

**James**

**Idora**

**Auguste**

appartenant à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons du 10 de ce mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jean-Baptiste**

**Victor**

**Auguste**

**Frontin**

**Popo**

**Virginie**

Noirs, de l'habitation La Désirée, marrons de la même époque et du même quartier.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Urbain**, à monsieur Monroy, parti le même jour et du même lieu.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Adelson**, nègre, à messieurs Maurice Lapène et Adrien Sauvage, parti de l'habitation La Joséphine (quartier du Tour-de-l'Ile), le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Lauzanne**, nègre, à monsieur Trillet, parti de l'habitation La Joséphine, quartier du Tour-de-l'Ile, le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Criby**, nègre, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti de Cayenne le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Farraud**, nègre, à la dame veuve Canette, parti de Cayenne le 21 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Figaro 2<sup>e</sup>**

**Jean-Baptiste 2<sup>e</sup>**

**Jacques**

**Julie**

Noirs, à monsieur Lesage, partis de leur habitation, quartier de Mont-Sinéry, le 24 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Pierre-Louis**, négrillon, attaché à l'atelier de Baduel, âgé de 14 ans, parti marron de cet établissement le 23 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**André**, nègre, âgé de 23 ans, à monsieur Joseph Mieroux, parti marron de l'habitation de son maître le 7 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Romaine**, négresse, à monsieur Lesage, commissaire commandant du quartier de Mont-Sinéry, partie marronne de l'habitation de son maître le 27 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Céide**, nègre bagou, à monsieur Désiré Fulconys, habitant à Mont-Sinéry, parti marron de l'habitation de son maître le 31 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**L'Espérance**, nègre, au Domaine colonial, attaché à la direction du port, parti de son chantier le 3 septembre dernier.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Alexis**, nègre, petit de taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 8 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Nantes**, nègre bagou, à monsieur Ragmey, marron de Mont-Joly le 12 septembre.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Zorilas**, négresse, à monsieur Lesage, partie de son habitation Mont-Sinéry le 12 septembre.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Adelson**, nègre, âgé de 40 ans, à monsieur Sorin, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Sansfaçon**, nègre, âgé de 25 ans, à messieurs Blanchard et Jambes, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nestor**, nègre âgé de 24 ans, petit de taille, à monsieur Céide, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nicolas**, âgé de 22 ans, appartenant au Domaine, parti de Cayenne le 19.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Marcel**, nègre, âgé d'environ 40 ans, rongou, petite taille, appartenant à monsieur Fougère, parti le 20 de ce mois de la maison de son maître à Cayenne.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Lesage, parti de son habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 20 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Niany**, nègre, à monsieur Paul (Jacques), parti de son habitation Sautro le 23 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Félicité**, négresse, à monsieur Lesage, marronne de l'habitation Petit-Cayenne avec son jeune enfant, le 29 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Clémentine**, négresse de culture, créole, âgée de 18 ans, à monsieur Paguenaut, marronne de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Victor**, nègre, domestique, âgé de 15 ans, à monsieur Paguenaut, marron de Cayenne le même jour que la précédente.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Neptune**, nègre de culture, âgé d'environ 30 ans, de nation rongou, à madame veuve Chênebras, marron de Cayenne le 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Jean**, nègre créole, âgé de 60 ans, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron le 6 octobre.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**José 2<sup>e</sup>**, nègre africain, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron de Cayenne le 8 octobre.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Félicité dite Commère**, à madame veuve Hory, partie de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Félicité**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de son habitation Petit-Cayenne, avec son enfant, âgé de 4 ans.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Romain**, nègre, au même maître, parti du même lieu le même jour.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Toussaint**

**Virginie**

à madame veuve Brizard, partis marrons du bourg de Sinnamary le 6 octobre.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Maxime**, nègre, galérien, évadé le 22 octobre courant des travaux de la ville.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Marcelin**, nègre, domestique, à monsieur Cugneau, parti marron de Cayenne le 22 octobre.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Frontin**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Fourcade, le 12 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Lautomine**

**Césaire**

**Augustin**

**Pierre**

**Figaro**

Partis marrons de l'habitation La Marguerite, appartenant aux héritiers Viriot le 12 du même mois.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Grégoire**

**Alcide**

**Paul**

**Solitude**

Nègres de culture, appartenant à monsieur A. Michely, partis marrons de son habitation le 21 du mois dernier.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Zozé**, nègre âgé de 55 ans, à monsieur E. de Saint-Quantin, parti de son habitation La Joséphine, sise au quartier de Tonnégrande le 15 octobre.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Lafortune**, nègre de culture, Africain, âgé de 30 ans environ, appartenant à monsieur Segalin, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Petit-Joseph**

**Petit-François**

Nègres créoles, âgés de 36 ans, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur J. Houget à Conana le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Auguste**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, appartenant à messieurs Dufourg frères, parti de leur habitation La Désirée à Approuague le 2 du mois courant.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Romain**, nègre boulanger, de nation calbary, âgé de 40 ans, à monsieur Bouyé, marron de Cayenne le 6 dudit mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Alexandrine-Blandine dite Ourika**, négresse créole, au Domaine colonial, marronne de Mont-Joly le 7 même mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Joseph-Poulain**, nègre de culture, à messieurs Paul et Guérin, parti de leur habitation Sautro le 25 octobre dernier.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Oscar**, nègre de culture, à monsieur Laforgue, parti marron de son habitation, quartier de Sinnamary le 31 octobre dernier.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Alexandre**, nègre de culture, âgé de 23 ans, à mademoiselle Antoinette Toulme, parti marron du quartier de Kourou le 1<sup>er</sup> courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Léon**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 35 ans, à monsieur Demet, parti marron du quartier de Kourou le 2 courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Louis**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 42 ans, au Domaine colonial, parti marron du dégrad des Cannes le 6 courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Joseph**, nègre de nation bibi, taille moyenne, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Magy, le 15 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**André**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation de son maître (Petit-Cayenne), à Mont-Sinéry, le 15 du même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Pierre**, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 34 ans, à monsieur Yo Rezzo, parti marron de Cayenne le 12 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Corine**, négresse, domestique, partie marronne de la maison de sa maîtresse, madame veuve Roustan, à Cayenne le 12 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, peau rouge, à monsieur Bordes père, marron de l'habitation de son maître, située à la crique Fouillée le 24 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Dalila**, négresse, âgée d'environ 40 ans, grande taille, à madame veuve Roustan, partie marronne de la maison de sa maîtresse le 20 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**François**, nègre créole, de culture, âgé de 25 ans environ, taille moyenne

**Gervais**, nègre pêcheur, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne

appartenant à l'habitation Mondésir (succession Malin) à Macouria, partis marrons le 14 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Adélaïde**, négresse de nation bibi, âgée d'environ 45 ans

**Caroline**, négresse, âgée de 36 ans environ, de nation bagou,

partis marrons de la maison de leur maîtresse, à madame veuve Magy à Cayenne le 27 même mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Henry**

**Noël**

**Jean**

**Valère**

**Antoine**

**Samba**

## **Venturier**

### **Romain**

Ces huit nègres, appartenant à monsieur Lesage, les 4 premiers de l'habitation Petit-Cayenne et les 4 autres de l'habitation Grand-Marée, partis marrons desdites habitations, situées dans le quartier de Mont-Sinéry le 24 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Christophe**, nègre, à monsieur Pellegrin, parti marron de Cayenne le 5 décembre courant.

Avis du 9 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1842, p. 195.

**Oreste**, nègre de culture, grand de taille, âgé de 45 ans environ, de nation calbary, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 24 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Marcel**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Pacifique**, nègre de ville, à madame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 16 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Marc**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Sautro, parti de son habitation le 28 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

## **Joseph**

### **Prudence**

### **Tribord**

Nègres de culture, à monsieur Brunot, partis marrons de son habitation le 1<sup>er</sup> décembre.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Romain**, nègre bagou, âgé de 50 ans, à monsieur Louis Ballade, parti de la maison de son maître le 18 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

## **Marrons arrêtés**

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 14 décembre, a été arrêté le 24 du même mois à la crique Fouillée par le noir Provençal à monsieur Roubaud.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jean-Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23 du présent mois de décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Antoine**, nègre calbary, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Chirol et affermé à monsieur Brache aîné, arrêté à Cayenne le 3 de ce mois (07/01/1842)

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Thélémaque**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 26 ans, à monsieur Fourgassié neuve, arrêté le 6 janvier courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Augustin**, nègre à madame veuve Howe, de nation bagou, âgé de 29 ans, arrêté le même jour et au même lieu.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**André**

et **Rongou**, marrons du 27 juillet 1841

**Gabriel**, marron du 25 novembre dernier

**Damien**

et **Baka**, depuis le 4 janvier courant

Tous cinq, appartenant à monsieur J.-B. Couy, ont été arrêtés le 10 de ce mois dans les bois de Matoury par l'escouade de police rurale.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 14.

**André**, nègre, à monsieur Léonard Simonette, marron de l'habitude de son maître (quartier du Tour-de-l'Île) le 4 janvier courant, arrêté le 10 du même mois.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.

**Sansfaçon**, nègre, à demoiselle Marie-Louise Lambusca, parti marron de l'habitation de monsieur Merckel à Kourou le 13 de ce mois, a été arrêté sur l'habitation Césarée à Macouria le 15 du même mois.

Avis du 22 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1842, p. 15.

**Maxime**, nègre de nation créole, âgé d'environ 40 ans, à monsieur C. Houget, parti marron le 1<sup>er</sup> février, a été arrêté sur le chemin de Montabo le 8 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Achille**, nègre de nation calbary, à monsieur Bordes père, a été arrêté sur le chemin du dégrad des Cannes le 8 de ce mois.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Ésope**, noir, à monsieur François Virgile, parti marron de l'habitation de son maître, sise au Mont-Sinéry, le 31 janvier dernier, a été arrêté à la pointe Macouria le 24 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Jules**, noir, à messieurs Blanchard et Jambes, âgé d'environ 28 ans, de nation arada, marron de leur chantier du Connana, a été arrêté sur l'anse de Bourda le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Henry**, nègre, appartenant à monsieur Théodore Diamant, âgé d'environ 19 ans, de nation bagou, marron de Cayenne depuis le 3 de ce mois, a été arrêté au poste de Mathoury le 4 du même mois.

Avis du 11 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 12 mars 1842, p. 42.

**Corine**, négresse de nation ado, âgée d'environ 25 ans, à madame veuve Roustan, arrêtée le 12 de ce mois dans l'Île-de-Cayenne.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Sans-Soucis**, nègre, appartenant aux héritiers Hugues, de l'habitation Quartier-Général, arrêté le 27 février dernier par les noirs de ladite habitation.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Joseph**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, appartenant au sieur Appollon, parti marron de Cayenne, a été arrêté le 2 avril courant.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Michel**, négrillon, âgé d'environ 14 ans, appartenant à monsieur Haugais, caboteur, parti marron de Cayenne le 1er avril courant, a été arrêté le 7 dudit mois.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Henry**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 19 ans, à monsieur Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, a été arrêté le 7 avril courant.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Sans-Façon**, nègre, appartenant à la demoiselle Dalila Lambusca, a été arrêté à Cayenne le 13 du même mois par les archers de police.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Potiri**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître, sise à Roura, a été arrêté au poste du Trio le 15 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Lucile**, négresse, appartenant à l'habitation Bourda, affermée au sieur Galan, a été arrêtée à Oyac le 16 de ce mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Michel**, nègre, à madame veuve Mosse, a été arrêté sur l'habitation de sa maîtresse à Mont-Sinéry le 24 dudit mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Azoume**, négresse, appartenant à monsieur F. Bagot, partie marronne de l'habitation de son maître le 11 avril dernier, a été arrêtée à Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Thomas**, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, appartenant au sieur Antonio Francisco, marron de Cayenne le 9 mai courant, a été arrêté le 10 du même mois.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Cam**

**Lindor**

**Claudine**

Noirs, à monsieur Candolle, partis marrons de son habitation, au canal Torcy depuis le 17 mai ont été arrêtés le 21 du même mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Clara**, négresse, de nation bagou, grande taille, à madame Cyrille Bertrand, marronne de Cayenne le 24 mai dernier, a été arrêtée le 19 même mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Etienne**, nègre, de nation gorée, grande taille, âgé de 45 ans, à monsieur A. Berthier, a été arrêté le 25 mai à la pointe de Macouria.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Jean-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne le 28 mai dernier, a été arrêté en ville le 9 juin courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Rosalie**, négresse, de nation rongou, âgée d'environ 26 ans, appartenant à monsieur Blaud, partie marronne de Mont-Sinéry, a été arrêtée à la pointe de Macouria le 2 courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Célestine**, négresse, de nation soso, âgée de 21 ans  
et son enfant **Félix**, créole, âgé de 5 ans

à la dame veuve Rosalie Silvain, marrons de Cayenne le 30 mai dernier, ont été arrêtés le 4 du courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Jason**, nègre, âgé d'environ 35 ans, de nation calbary, appartenant à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne, où il était en traitement, a été arrêté aux environs de l'habitation Baduel le 10 juin courant.

Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.

**Lucien**, nègre, appartenant à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 29 mai dernier, a été arrêté, sur le chemin du Tour-de-l'Ile le 30 juin courant.

Avis du 30 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1842, p. 107.

**Mustapha**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, à madame veuve Charlemont, parti marron de l'habitation de sa maîtresse au Torcy et a été arrêté le 15 juillet courant à Cormonbo.

Avis du 8 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.

**Zabeth**, négresse, à monsieur Brache aîné, partie marronne de Cayenne le 4 juillet courant, a été arrêtée le 27 dudit mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Anne**, négresse créole, appartenant à monsieur Déjean, partie de Cayenne, a été arrêtée le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Clarisse**, négresse rongou

**Mathieu**, négriillon, son fils

**Zaïde**, négresse bagou

appartenant tous les trois à demoiselle Sabine Mettéraud, partis de leur habitation, pointe Macouria, le 21 juin 1841, ont été arrêtés le 29 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Thélémaque**, nègre bagou, appartenant à monsieur Fourgassié neveu, parti de Cayenne le 27 juillet dernier, a été arrêté le 28 du même mois.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Samedi**, négriillon, appartenant à monsieur Dagorne, parti de Cayenne le 7 août courant, a été arrêté le 10 dudit mois.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Pierre**, nègre, à la dame veuve Mathieu, parti marron de Cayenne le 8 août, a été arrêté le 12 dudit mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Poturi**, nègre, à monsieur Guérin, parti de l'habitation de son maître à Roura le 18 juin a été arrêté le 9 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Petit-François**, nègre, à monsieur Houget (Jules), parti de son chantier (Conana) le 25 mai a été arrêté le 6 août dans le quartier de Kaw.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jean-Baptiste**, nègre, de l'habitation Le Collège d'Approuague, parti de son habitation, a été arrêté le 10 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Germain**, nègre calbary, appartenant à monsieur Bouté, parti de Cayenne, a été arrêté le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Geneviève**, négresse calbary, à monsieur Laurent Migue, partie de Kaw, a été arrêtée le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**L'Espoir**, nègre calbary, à monsieur Goyriena, parti de Mont-Joly, a été arrêté le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Faublas**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti de son habitation, arrêté le 21 août à Cayenne par les archers de police.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Pierre  
et Jérôme**

Nègres, à monsieur Merkel, partis de Kourou le 10 avril, arrêtés à Mont-Sinéry le 22 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Jacques**, nègre bagou

**Louis**, nègre créole

appartenant à monsieur Houget (Jules), partis de son chantier, arrêtés le 23 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Faublas**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti marron de Cayenne le 4 septembre, a été arrêté le 5 du même mois à Baduel.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Farraud**, nègre, à madame veuve Canette, parti marron le 21 août dernier, a été arrêté à Cayenne le 5 septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victor  
Popo  
Virginie**

à messieurs Dufourg frères, partis marrons le 10 août, arrêtés le 30 du même mois dans les grands bois d'Approuague.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Urbain**, nègre, à mademoiselle Angèle, parti marron le 10 août, arrêté le 30 du même mois.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victor**, nègre bibi, à monsieur Dominique Daniel, marron depuis deux ans, arrêté le 30 août dernier.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Dénans, parti marron le 10 août de Kaw, arrêté le 19 septembre à Cayenne.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Zéphirin**, nègre, grande taille, à monsieur Michely (Jean Baptiste), parti de Roura le 5 juillet dernier, arrêté le 19 septembre à Cayenne.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Louis**, nègre, appartenant au Domaine colonial, parti du dégrad des Cannes le 4 septembre, arrêté au camp Saint-Denis le 17 du même mois.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nestor**, nègre, petit de taille, âgé de 24 ans, à monsieur Céide, parti de Cayenne le 18 septembre, arrêté le 23 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Pierre**, nègre, nègre bagou, âgé de 43 ans, à monsieur Dominique Houget, parti le 20 septembre de son habitation Le Chantier, arrêté dans le quartier de Tonnégrande, le 22 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Pierre**, nègre créole, à monsieur Houget (Dominique), marron du chantier de son maître, à Conana, le 29 septembre dernier, arrêté le 30 du même mois dans le même quartier par les nègres de l'atelier de monsieur Lalanne.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Raphaël**, nègre maçon, à monsieur Apollon Benoît, marron de Cayenne, arrêté dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne le 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Théole**, négresse de culture, à monsieur Clément Séide, marronne de l'habitation de son maître au quartier de Roura, arrêtée le 3 octobre courant à Tigamy par les nègres de l'atelier de monsieur G. Déchamp.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**L'Espoir**, nègre de culture, à monsieur André Constant, âgé de 31 ans, marron de son atelier, arrêté le 2 octobre courant à Cayenne par les archers de police.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Dieppe**, nègre créole, âgé de 54 ans, grand de taille, à monsieur Cumin (François), marron de Cayenne le 28 juillet dernier, arrêté le 5 octobre courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Clémentine**, négresse de culture, âgée de 18 ans, à monsieur Paguenaut, partie marronne de Cayenne le 3 octobre, arrêtée le 9 du même mois dans la ville (14/10/1842)

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Balthazar**, nègre de culture, âgé de 52 ans, à monsieur Berville (Gabriel), parti de Cayenne le 9 octobre, arrêté le 10 du même mois par l'escouade de police rurale dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Victor**, nègre, domestique, âgé de 15 ans, à monsieur Paguenaut, parti marron de Cayenne le 3 octobre, arrêté au Diamant le 10 du même mois.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Juin**, nègre de culture, âgé de 60 ans, de nation créole, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron le 6 de ce mois, arrêté à Cayenne le 18 par les archers de police.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Nantes**, nègre, à monsieur Ragmey, parti marron de Mont-Joly le 12 septembre dernier

**Sans-Façon**, noir, tatoué, à messieurs Blanchard et Jambes, parti marron de Cayenne le 18 septembre dernier

Ces deux noirs coupables d'évasion par mer, ont été arrêtés à Surinam et sont arrivés par la goélette de l'État *La Mignonne* le 20 octobre.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Juin**, nègre, âgé de 60 ans, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 21 en ville.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Elisabeth**, négritte, âgée de 11 ans, à monsieur B. Lalanne, partie marronne le 22 de ce mois, arrêtée en ville le 23 par les archers de police.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Félicité dite Commère**, négresse, à madame veuve Nony, partie marronne le 10 octobre de Cayenne, arrêtée en ville le 27 par les archers de police.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Soliman**, nègre, à monsieur H. Sauvage, marron depuis le 15 juin 1840, arrêté le 23 octobre dernier par l'escouade de police rurale dans les derrières du canal Torcy.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Jean-Baptiste**, nègre, à monsieur Quinton Dupin, marron depuis plus de 4 mois, arrêté le 23 octobre dernier dans le même lieu par ladite escouade.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Samedi**, négrillon créole, à madame Dagorne, a été arrêté à Cayenne le 18 courant par la police urbaine.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Henry**, nègre, à monsieur Th. Diamant, a été arrêté le 24 du même mois à Cayenne par la gendarmerie.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Alexandre**, négrillon, à monsieur C. Houget

**Manoel**, *dito*, à madame veuve Badaire

**Samedi**, *dito*, à madame Dagorn

ont été arrêtés à Cayenne le 25 du mois dernier par la police.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Israël**, négrillon, à monsieur Sauvage, parti marron de la maison de son maître le 25 novembre dernier, a été arrêté à Cayenne le 29 dudit mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 18 ans, créole, petite taille

appartenant à monsieur D. Houget, ont été arrêtés le 1<sup>er</sup> décembre courant chez monsieur B. Lalanne et par les noirs de son habitation.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Moïse**, négrillon, appartenant au Domaine colonial, attaché au service du bureau des revues, parti marron le 1<sup>er</sup> décembre courant, a été arrêté à Cayenne le 3 du même mois par la police.

Avis du 9 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1842, p. 195.

**Philippe**, nègre de ville, à madame Pierre Louis, parti marron de Cayenne le 15 de ce mois, arrêté le 16 dans la ville.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Saint-Plis**, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, parti marron de Cayenne, arrêté dans la ville le 17 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Narcisse dit Brica**, nègre, âgé d'environ 55 ans, à monsieur A. Senelle, parti de la maison de son maître le 26 courant, arrêté le 27 à Cayenne par la police.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

**Hercule**, nègre, à monsieur Trillet père, parti marron le 27 de ce mois, arrêté le 28 sur l'habitation de monsieur Bouté par le commandeur de cette habitation.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

## **Marrons rentrés**

**Jean-Louis**, nègre, à monsieur Pascal Haass, parti marron de Sinnamary le 23 novembre dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 18 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

### **Marcel Alexandre**

Nègres, à monsieur Saint-Philippe fils, partis marrons de l'habitation dite Crac (Macouria), rentrés dans leur atelier le 21 décembre courant.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Premier**, nègre, à monsieur H. Clotilde, parti marron de l'habitation de son maître le 6 janvier courant, s'est rendu de lui-même au bureau central de l'Intérieur le 6 du même mois.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**André**, nègre de nation foulard, taille moyenne, à monsieur Léonard Simonnette, parti marron de l'habitation de son maître sise au Tour-de-l'Ile, le 18 de ce mois, s'est rendu de lui-même à monsieur le commissaire-commandant dudit quartier le 20 du même mois.

Avis du 22 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1842, p. 15.

### **Azor 2<sup>e</sup>**

**Raymond**, à monsieur J.-B. Couy, rentrés d'eux-mêmes sur l'habitation de leur maître le 20 janvier courant.

Avis du 28 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1842, p. 17.

**Lespoir**, nègre, à monsieur J.-B. Couy, de l'habitation La Levée, parti marron de ladite habitation le 15 novembre 1841, rentré de lui-même le 27 janvier dernier.

Avis du 4 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février 1842, p. 21.

### **Romain Fabien**

Ces deux noirs appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne le 17 décembre 1841, sont rentrés d'eux-mêmes le 2 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Magloire dit Niany**, nègre de nation créole, âgé de 21 ans, appartenant au sieur Giraudon, parti marron de Cayenne le 2 février courant, est rentré de lui-même le 8 du même mois.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Théodore**  
**Isidore**  
**Grégoire**

Nègres, à monsieur Lesage, rentrés d'eux-mêmes à leur atelier le 9 février courant.  
Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Arsène**  
**Magdeleine**  
**Jérôme**

Ces trois personnes, appartenant à monsieur Lesage, parties marronnes de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), les deux premières, le 17 décembre 1841, et la troisième, le 29 janvier dernier, sont rentrées d'elles-mêmes chez leur maître le 24 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Bernard**  
**Houssa**  
**Dauphine**

Ces deux noirs et une négresse, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne le 17 décembre 1841, sont rentrés d'eux-mêmes sur ladite habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Charles**, nègre, à madame veuve Jean-Jacques, née Lupé, rentré chez sa maîtresse le 10 du mois courant.  
Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Angélique**  
**Médéric**

Ces deux esclaves à madame veuve Martin, partis marrons de l'habitation Marengo le 18 février dernier sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 23 du même mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Damas**  
**Alexis**  
**Houssa**

Ces trois noirs à madame veuve Howe, les 2 premiers, partis marrons les 25 et 26 janvier dernier et le 3<sup>e</sup> le 25 février de l'habitation L'Emilie (Roura), sont rentrés d'eux-mêmes le 5 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Aimable**  
**Romain**

Ces deux noirs, dépendant de l'habitation Quartier-Général (canal Torcy), partis marrons de ladite habitation le 24 mai 1841, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 27 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Agathe dite Azoume**, négresse africaine, âgée d'environ 35 ans, à monsieur François Bagot, s'est rendue d'elle-même à l'administration le 9 du mois courant.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Adonis 2<sup>e</sup>**, nègre à madame veuve Tonat, parti marron de l'habitation La Béarnaise (Macouria) le 2 octobre 1840, est rentré de lui-même le 18 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Lucas**, nègre, de l'habitation Marengo, rentré de lui-même le 16 avril courant.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Louis**, nègre, appartenant à l'habitation La Désirée à madame veuve Defay, rentré aussi de lui-même le 24 du même mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Pacifique**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, de taille moyenne, appartenant à madame veuve Du Barail, marron de Cayenne le 18 mars dernier, est rentré de lui-même le 30 avril dernier.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Oscar**, nègre, appartenant à monsieur Laforgue, habitant à Karouabo, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Maximin**, négriillon, à monsieur J. Paguenaault, rentré aussi de lui-même le 19 dudit mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Vincent**, nègre créole, âgé de 50 ans

**Grégoire**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 33 ans

appartenant au Domaine colonial, marrons le 22 mai dernier, se sont rendus d'eux-mêmes le 28 dudit mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Jean**, nègre, au Domaine colonial, de l'atelier de Baduel, marron depuis le 26 mai, est rentré de lui-même le 31 dudit mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Eudoxie**, négritte, âgée de 15 ans

**Suzanne-Geneviève**, négritte, âgée de 9 ans

à madame veuve Tresse, marronnes de Cayenne, sont rentrées d'elles-mêmes le 15 de ce mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Azoume**

**Colette**

Négresses, à monsieur F. Bagot, rentrées d'elles-mêmes chez leur maître le 14 de ce mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Armond**, nègre, âgé de 42 ans, marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Defay, s'est rendu de lui-même le 24 dudit mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Jean-Louis**

**Samba**

Nègres, à monsieur Dominique Houget, marrons de son chantier à Conana, se sont rendus de bonne volonté le 21 courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Paul**, nègre, à monsieur Josué Sainte-Rose, marron de Cayenne depuis le 31 mars dernier, est rentré de lui-même le 24 courant mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Jacques**, nègre calbary, âgé de 22 ans environ

**Louis**, nègre créole, grande taille, âgé de 38 ans environ

**Pierre**, nègre de nation bibi, âgé de 38 ans environ

Tous trois à monsieur Houget (Jules), rentrés chez leur maître le 31 juillet dernier.  
Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Lacueille**, nègre, âgé d'environ 27 ans

**Clément**, nègre, âgé de 36 ans environ

**Virgile**, nègre, âgé environ de 25 ans

à monsieur C. Martin, marrons de son habitation La Reconnaissance, Roura, le 11 juillet dernier se sont rendus d'eux-mêmes le 24 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans

**Hector**, *dito*, âgé d'environ 29 ans,

à mademoiselle Félicia Ursleur, marrons de la même habitation que dessus et à la même date, se sont rendus aussi le 24 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Coriolan**, nègre, marron de l'habitation de son maître, monsieur Léandre, à Tonnégrande, est rentré le 13 du mois dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Avril**, nègre, appartenant à monsieur Michely père, parti de son habitation le 10 août courant, rentré le même jour.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**François**

**Clément**

**Célestin**

Noirs, à monsieur César Martin, partis de son habitation le 26 juillet, rentrés le 29 dudit mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Dumoloux**, nègre, à monsieur Candolle, parti de son habitation L'Élisa le 17 mai, rentré le 31 juillet.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jacques**, nègre, à monsieur Bonafous, parti le 17 août, rentré le 19 du même mois.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Lauzanne**, nègre, à monsieur Trillet, parti marron le 19 août, rentré le 21 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Tatou**, nègre, à monsieur Candolle, parti marron le 4 mai dernier, rentré le 27 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Louis**, nègre, à madame Defay, parti marron le 12 mai dernier, rentré le 26 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Julie**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne le 24 août, rentrée le 27 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Victor**, nègre, à monsieur Charron jeune, parti marron, le 4 juillet dernier, rentré le 31 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Criby**, nègre, à mademoiselle Arsène (fille de Jacques), parti marron le 15 août, rentré le 1<sup>er</sup> septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victorin**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron le 21 mars dernier, rentré le 22 août suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Céide**, nègre bagou, à monsieur Désiré Fulonis, parti de l'habitation de son maître le 21 août dernier, rentré le 8 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Benoît**, nègre, à monsieur Candolle, parti de l'habitation L'Élisa le 17 mai dernier, rentré le 7 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Victorin**, nègre, à madame veuve Martin, parti de l'habitation Marengo le 27 juillet dernier, rentré le 9 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Pierre-Louis**, négrillon, attaché à l'atelier de Baduel, parti de cet établissement le 23 août dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Victor**, nègre, à monsieur Cousin (Joseph), parti de son habitation le 19 mai, rentré le 4 septembre.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Zorilas**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de son habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 12 septembre, rentrée le 22 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**André**, nègre, au même maître, parti marron de son habitation Mont-Sinéry le 17 août dernier, rentré le 22 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Romaine**, négresse, au même maître, partie marronne de la même habitation le 27 août, rentrée le 26 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**José 2<sup>e</sup>**, nègre africain, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron le 8 octobre, rentré le 11 du même mois.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Côme**, nègre, à monsieur Eutrope, parti marron le 10 octobre dernier de son habitation, s'est rendu à la police de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Virginie**, négresse de culture, à madame veuve Brisard, partie marronne le 6 octobre du bourg de Sinnamary, rentrée le 14 du même mois.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Adonis**, nègre de culture à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron le 21 mars dernier, rentré le 18 de ce mois.

**Marcel**, nègre, âgé de 45 ans, rongou, petite taille, à monsieur Fougère, marron le 20 septembre dernier et rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, marron le 8 septembre dernier et rentré volontairement le 9 du même mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Niany**, nègre de culture, à messieurs Paul et Guérin, parti marron le 27 septembre dernier de leur habitation Sautro, rentré le 25 octobre suivant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Virginie**, négresse, à madame veuve Brizard, partie marronne le 6 octobre dernier, rentrée le 26 du même mois.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Romain**, nègre boulanger, de nation calbary, âgé de 40 ans, parti de Cayenne le 6 novembre dernier, rentré le 13 du même mois.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Lafortune**, nègre africain, à monsieur Ségalin, marron de Cayenne depuis le 30 août dernier, s'est rendu à son maître le 3 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Guillaume**, nègre, de l'habitation Sautro, marron de ladite habitation depuis le 15 de ce mois, est rentré de lui-même le 20 dudit mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Joseph**, nègre, marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Magy, le 15 novembre dernier, est rentré de lui-même le 27 du même mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

#### **Henry et Jean**

Nègres de culture, à monsieur Lesage, de l'habitation Petit-Cayenne, partis marrons le 24 novembre dernier, rentrés le 10 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**François**, nègre de culture, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, appartenant à la succession Malin, parti marron le 14 novembre de l'habitation Mondésir, rentré le 13 du courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Adélaïde**, négresse de culture, à monsieur Michely (Alexfort), partie marronne de Cayenne le 10 de ce mois, rentrée le 13.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Pierre-Louis**, nègre de Baduel, parti marron de son habitation, arrêté le 20 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Augustin**, nègre de culture, à madame veuve Tonat, parti marron de son habitation le 20 décembre 1830, rentré le 20 décembre 1842.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

**Romain**, nègre bagou, âgé de 55 ans, à monsieur Louis Ballade, parti de la maison de son maître le 18 du courant, rentré le 22.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

**Antoine**, parti marron le 21 décembre 1842

**Jean-Baptiste**, parti marron le 24 août 1842

**Marcel**, parti marron le 12 décembre 1842

**Noël**

**Samba**

**Venturier**, partis tous trois le 21 décembre 1842

appartenant à monsieur Lesage, sont rentrés le 25 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

## Avis de déclaration de marronnage

**Philippe**

**Vendredi**

**Désirée et son enfant**

**Anne Marie**

appartenant à monsieur A. Guérin, partis marrons de leur habitation, quartier de Roura, le 12 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Maximin**, nègre, âgé de 14 ans, à monsieur Paguenaault, parti de la maison de son maître, à Cayenne, le 29 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Nestor**, négrillon, à monsieur Céide, parti marron de la maison de son maître le 4 du courant.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Oscar**

**Adolphe**

Nègres de culture, à monsieur Laforgue, partis marrons le 2 janvier courant de leur habitation, à Karouabo.

Avis du 12 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 15 janvier 1843, p. 7.

**Noël**, nègre de culture, âgé de 40 ans, à messieurs Detelle, marron de l'habitation Le Moulin-à-Vent du 26 décembre dernier.

Avis du 12 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 15 janvier 1843, p. 7.

**Ovide**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 33 ans,

**Pierre**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 39 ans,

**Février**, nègre de culture, de nation créole, âgé de 33 ans

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Merckel père, sont partis marrons de leur habitation Pointe-Biche, quartier de Kourou, le 28 décembre dernier.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Furcy dit Vendredi**, employé au passage du dégrad des Cannes, provenant des Ponts et Chaussées, parti marron le 14 janvier 1843.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Antoine dit Amaguia**, nègre de culture, âgé de 32 ans,

**Augustin dit Ocroz**, nègre de culture, âgé de 29 ans

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Quinton Dupin, sont partis marrons de leur habitation La Marianne, quartier de l'Île-de-Cayenne, le 12 janvier 1843.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Jérôme**, nègre de culture

**Siméon**, *idem*

**Gabriel**, *idem*

Ces trois nègres sont partis marrons de leur habitation Pointe-Biche, dans le quartier de Kourou le 28 décembre dernier ; ils appartiennent à monsieur Merckel père.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Tullie**, négresse de culture, âgée de 22 ans

**John**, nègre de culture, âgé de 42 ans

Ces nègres dépendant de l'habitation Mondésir sont partis marrons le 17 de ce mois de leur habitation.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Jonas**, nègre de culture, à monsieur Berville aîné est parti marron de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Roc**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Sautro à messieurs Paul et Guérin, parti marrons le 14 du courant de ladite habitation.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Balthazard**, nègre de culture, de nation congo, à madame veuve Maxime, parti marron de l'habitation L'Adélaïde le 10 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Coralie**, négresse de culture, âgée de 26 ans, de nation bibi, à monsieur B. Brun, partie marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tonnégrande) le 25 du même mois.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Rose**, négresse de ville, âgée de 27 ans environ, de nation calbary, à la succession monsieur Cornudet, partie marronne de Cayenne le 29 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Adrien**, nègre, âgé de 13 ans environ, de nation créole, à monsieur Ronmy, parti marron de Cayenne le 29 même mois.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Antoine**, nègre de culture, de nation bagou, appartenant au sieur Protée, marron du 25 du même mois, de l'habitation La Désirée (Tour-de-l'Ile).

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19 ; avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Marie**, de grande taille, de nation créole, âgée d'environ 18 ans, à madame veuve Badère, partie marronne de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Félix**, nègre, âgé de 23 ans, de nation rongou, grande taille, à mademoiselle Louisa Vendôme, affermé à monsieur Beauvalet, parti de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Zéphir**, nègre de nation bagou, âgé de 34 ans

**Toussaint**, nègre, *idem*, âgé de 30 ans

**Nicolas**, nègre, *idem*, âgé de 26 ans

**Dominique**, nègre, *idem*, âgé de 31 ans

**Madefort**, nègre, de nation rongou, âgé de 28 ans

**Pauline**, négresse, de nation rongou, âgée de 25 ans

**Courtine**, négresse, de nation gorée, âgée de 31 ans

Ces huit individus, affectés à la culture, appartenant à madame veuve Maxime, marrons de l'habitation L'Adélaïde, quartier de Kaw, le 21 janvier dernier.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Victor**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à monsieur Paguenaault, parti de la maison de son maître à Cayenne le 11 février 1843.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Joachin**, nègre de culture, à monsieur Piquepée, parti de l'habitation Beauregard le 24 janvier dernier.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Tilby**, nègre charpentier, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti marron de Bourda le 19 de ce mois.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Janvier**

**Etienne**

**Gervais**

**Cessé**

Ces quatre individus, affectés à la culture et appartenant à madame veuve Marin, sont partis marrons de leur habitation, quartier de Macouria le 3 de ce mois.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Lindor**, nègre, à monsieur Labroue (Joseph), parti marron de son habitation La Montagne-Tigre le 24 février dernier.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Paguenaault, parti marron de la même habitation le 28 février dernier.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Alexandre-Blandine dite Ourika**, négresse de culture, âgée de 18 ans, au Domaine colonial, inscrite numéro 263, partie marronne le même jour.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Françoise**, âgée de 22 ans, domestique, de nation bagou, à monsieur Jean Ovide, partie marronne de Cayenne le 3 du courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Eudoxie**, âgée de 14 ans environ, domestique, créole, à madame veuve Lopinion, partie marronne le même jour.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Véronique**, créole, âgée d'environ 17 ans, de moyenne taille, dépendant de l'habitation La Solitaire, quartier de Tonnégrande, appartenant à madame veuve Germain, partie marronne de Cayenne le 5 du courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Etienne**, créole, âgé de 30 ans environ, de moyenne taille, dépendant de l'habitation Laissez-Dire, quartier de Macouria, à monsieur André Lanne, parti marron le 7 de ce mois.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Gabriel**, nègre de culture, créole, âgé de 50 ans, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation Marengo le 6 de ce mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Guillaume**, nègre de culture, âgé d'environ 34 ans, à madame veuve Moutier, parti marron de son habitation Le Diamant le 20 de ce mois.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Joseph**, nègre de culture, créole, âgé de 25 ans, parti marron de l'habitation La Ressource (Ile-de-Cayenne), à Mme veuve Lemarinier le 27 mars dernier.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**John**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, parti marron de leur habitation Moulin-à-Vent (Ile-de-Cayenne) le 21 du même mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Botzaris**, nègre cuisinier, à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne le 28 mars dernier.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Clara**, négresse domestique, de nation rongou, appartenant aux héritiers Louise Eutrope, partie marronne le 10 de ce mois.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Alexis**, nègre de culture, de nation rongou, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de Cayenne le 18 avril dernier.

Avis du 27 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1843, p. 71.

**Figaro**

**Germain**

Nègres de culture, partis marrons de l'habitation Sautro à messieurs Paul et Guérin le 12 avril dernier.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Jeanne-Aurélie**, négresse, âgée d'environ 40 ans, de culture, appartenant à monsieur Archambault, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Faublas**, nègre domestique, âgé de 20 ans environ, appartenant à monsieur Paul Waissaup, parti marron de Cayenne le 13 du mois d'avril dernier.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Toussaint 3<sup>e</sup>**, nègre de culture, attaché à l'atelier de Baduel, inscrit au numéro 622 de la matricule générale des noirs, parti marron dudit lieu le 3 mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**François**

et sa mère, sexagénaire

Noirs de culture, appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de Cayenne le 3 mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Isidore**

**Laoussa**

Nègres de culture, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur Lesage, à Mont-Sinéry le 4 mai courant.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Philippe**

**Alcide**  
**Solitude**  
**Catherine**

Noirs de culture, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur Alexfort Michely le 4 de ce mois.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Romain**, nègre de culture, âgé de 44 ans, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Fiévée le 2 du même mois.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**L'Espérance**, noir du Domaine colonial, âgé de 40 ans, de nation rongou, attaché à la direction du port, parti marron de Cayenne le 8 mai courant.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**John**, nègre créole, cuisinier  
**Toussaint**, nègre de culture, créole  
**Anna**, négresse de culture, *idem*

Ces trois individus appartenant à l'habitation Mondésir aux héritiers Malin, dont deux partis marrons le 29 avril dernier et le dernier parti le 20 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Augustin**, nègre de nation sosso, âgé de 22 ans environ, parti marron du chantier de monsieur D. Houget, son maître, à Roura le 9 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Simon**, nègre de culture, âgé de 37 ans, dépendant de l'habitation Moulin-à-Vent à messieurs Dételle frères, parti marron le 30 avril dernier.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Alexandrine-Blandine dit Ourika**, négresse de culture, au Domaine colonial, attachée à l'atelier de Baduel, partie marronne le 22 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Coralie**, négresse de culture, de nation bibi, âgée de 28 ans environ, à monsieur Benjamin Brun, partie marronne le 22 mai dernier.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Gabriel**  
**Victorin**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Marengo à madame veuve Martin, partis marrons de son habitation le 3 mai dernier.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Médéric**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation Marengo le 27 juin 1843.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Marie**, négresse de culture, dépendante de l'habitation Sautro, à messieurs Paul et Guérin, partie marronne le 12 du mois de juin.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**François**, de nation rongou, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du parc, parti marron le 1<sup>er</sup> juillet.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Achille-Congo**, noir de l'atelier de fouille des Ponts et Chaussées, parti marron le 10 du courant.

Avis du 13 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 15 juillet 1843, p. 108.

**Homère**, nègre de chantier, grand de taille, appartenant à monsieur L. Ballade, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 15 juillet 1843, p. 108.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henri Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne le 13 de ce mois.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Baptiste**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 29 ans, à la dame veuve Rémy, parti marron de son habitation le 17 juillet.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Jean-Baptiste**

**Thomas**

Ces deux noirs, nègres de culture, dépendants de l'habitation dite Le Quartier-Général, sont partis marrons le 1<sup>er</sup> le 16 et le 2<sup>e</sup> le 17 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Mélaïde**, négresse de culture, affermée à messieurs Blanchard et Jambe, partie marronne le 27 juillet dernier de leur établissement en ville.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Paul**

**Caroline**

**Geneviève**

**Nestor-Baudry**

Ces quatre noirs de culture, appartenant à monsieur Fourgassié, sont partis marrons de leur habitation, les 3 premiers le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le 4<sup>e</sup> le 11 du même mois.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Adonis**, nègre de culture, à monsieur Pierre Deschamps, parti marron de son habitation, sise dans le quartier du Tour de l'Île le 3 de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**François**

**Adèle**

**Henriette**

**Hélène et son enfant**

Ces cinq individus, noirs de culture, appartenant au sieur Laforgue, sont partis marrons de son habitation dite La Marie le 27 juillet dernier.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Arlequin**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 39 ans, à monsieur Michely (Alexfort), parti marron de son habitation dite La Victoire le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Toussaint**, nègre tonnelier, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 6 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Caroline**, négresse de culture, âgée de 55 ans, à messieurs Dételle frères, partie marronne de son habitation Moulin-à-Vent le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Frédéric**, nègre de culture, grand de taille, de nation créole, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de son habitation Racamont, sise dans le quartier de Roura le 12 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Adrien**

**Damien**

**Jérôme**

Ces trois noirs, nègres de culture à monsieur J.-B. Couy, sont partis marrons de son habitation La Levée le 14 de ce mois.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 130.

**Benoît dit Calfat**

**Tranquille dit Simoton**

Ces noirs, nègres de culture, appartenant à monsieur Trillet sont partis marrons de son habitation dite Beau-Séjour, sise à Sinnamary, le 7 de ce mois.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 130.

**Lambert**, nègre de culture, âgé de 49 ans à monsieur Bassigny, parti marron de son habitation Eldorado, sise à Kourou, le 24 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**France**, de nation rongou, âgé de 31 ans

**Paul**, de nation calbary, âgé de 39 ans

**Ovide**, de même nation, âgé de 34 ans

Ces trois nègres, dépendant de l'habitation Pointe-Biche, sise à Kourou, à monsieur Merkel père, sont partis marrons le 24 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Chérubin**, nègre caboteur, appartenant aux héritiers Dénans, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Oscar**, nègre de culture, à monsieur Labroue, parti marron de l'habitation Beauregard le même jour.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Julie**, négresse de culture à monsieur Poupon père, partie marronne de son habitation le 4 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Fleury**, nègre de ville, de nation bagou, âgé de 25 ans, taille moyenne, à la demoiselle Jeannette Siébert, parti marron de Cayenne le 8 septembre courant.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Dominique**, nègre de culture, âgé de 24 ans, à madame veuve Maxime, parti marron de son habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, le 24 août dernier.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Sarah**, négresse de culture, à monsieur Brache, affermée à monsieur Chirol, partie marronne le 11 septembre courant de l'Ile de Cayenne.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**André**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, parti marron le 5 dudit mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Aurélie**, négresse de chantier, bagou, âgée de 40 ans, appartenant à monsieur Jules Houget, partie marronne le 20 septembre courant.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Victor**, nègre de ville, appartenant à monsieur Paguenault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Frontin**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Jamaïque, dans le quartier d'Approuague, parti marron le 5 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Michel**, nègre de culture, âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Douillard aîné, parti marron le 10 de ce mois de son habitation La Providence, sise dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Lafleur**, nègre de culture, appartenant à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître, sise dans le quartier de l'Ile de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Jacques**, nègre de culture, créole, parti marron le 14 de ce mois de l'habitation Dernier-Asile, appartenant à monsieur Anicet.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Mascaron**, nègre, âgé de 45 ans

**Louis**, *idem*, 28

**Jacob**, *idem*, 30

Partis marrons le 12 octobre dernier de l'habitation La Bagatelle, sise dans le quartier de Kaw et appartenant à monsieur Brunot.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Cambronne**, nègre de culture, âgé de 45 ans, de nation calbary, parti marron de l'habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, et à madame veuve Maxime le 18 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Ulisse**, nègre de culture, âgé de 38 ans, marron de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, le 23 du mois dernier.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Joséphine**, négresse de culture, partie marronne du chantier de son maître, monsieur D. Houget à Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Caroline**, négresse de ville, appartenant à monsieur Héraud, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Silvie**, négresse, marronne du chantier de son maître, monsieur Houget (Dominique) le 4 novembre.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Zaïr**

**Hercule**

Noirs à mademoiselle Laurentine Metteraud, partis marrons de l'habitation de sa maîtresse, sise à Macouria, le 3 du même mois.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Damien****Adrien**

Noirs de l'habitation La Levée à monsieur J.-B. Couy, partis marrons le 30 octobre dernier.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Cauchemar**, nègre de culture, appartenant aux héritiers Paul et Guérin, parti marron de l'habitation Sautro le 6 de ce mois.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Bon-Enfant**, nègre de culture, âgé de 29 ans, parti marron de l'habitation Sablance, à monsieur J. Lalanne, le 10 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Thomas**, nègre, à mademoiselle Lady Dargoit, parti marron de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Tatou**, nègre de culture, à monsieur J. Houget, parti marron de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Zéphirin**, nègre de ville, à monsieur G. Déchamp, créole, âgé de 20 ans, parti marron le 22 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Prudence**, négresse de culture, âgée de 40 ans, à la dame veuve Chennebras, partie marronne de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Jean**, nègre de culture, âgé de 40 ans, de nation bibi, à la dame veuve Ianholtz, parti marron de son habitation à Kaw le 1<sup>er</sup> du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Victor**, nègre de culture, âgé de 28 ans, de nation bagou, à monsieur Brunot, parti marron le 9 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Rongo**, de nation bibi, âgé d'environ 40 ans, parti marron de l'habitation La Levée à monsieur J.-B. Couy le 25 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Eugène**, nègre de nation bagou, âgé de 26 ans, à monsieur Henry Clotilde, marron de l'habitation La Marianne, sise à Mont-Sinéry le 1<sup>er</sup> décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Euphrasie**, négresse domestique, à mademoiselle Marie-Louise, partie marronne de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Lambert**, âgé de 49 ans, créole, de taille moyenne, ayant la peau rouge et les dents de moins, à monsieur Bassigny, parti marron le 11 dudit mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Melencia**, négresse créole, âgée de 27 ans, appartenant aux héritiers veuve Raymond, partie marronne de Cayenne le 8 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Marianne**, négresse de culture, de nation rongou, âgée de 36 ans, à monsieur J. Abel, partie marronne le 17 de ce mois, de l'habitation de madame veuve Suc, quartier du Mont-Sinéry.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Françoise**, négresse domestique, de nation bagou, âgée de 24 ans, à monsieur Jean Ovide, partie marronne de la maison de son maître le 16 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Etienne**, nègre de culture de l'habitation La Levée (quartier du Tour-de-l'Île), parti marron de son habitation le 12 du courant.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Henry**

**Nantais**

**Fortuné 2<sup>e</sup>**

**Noël**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, partis marrons le 22 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Romain**, à monsieur Lesage, parti marron le 26 octobre dernier,

**Félicité** et **son enfant**, au même, partis marrons le 16 octobre dernier,

**Augustin**, à madame veuve Howe, parti marron le 21 avril dernier,

**Dauphin**, à madame Désiré Martin, parti marron le 24 octobre 1841,

**Marcelin**, fils du précédent, à monsieur Cugneau, parti marron le 22 octobre 1842,

arrêtés dans le haut des Cascades par l'escouade de police rurale le 30 décembre 1842.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Antogne**, nègre, à monsieur Trillet, parti de son habitation, arrêté le 3 du courant.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Henry**, nègre, à monsieur Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté le 5 de ce mois.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**André**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Petit-Cayenne le 15 novembre dernier, arrêté, le 17 de ce mois, dans le quartier de Macouria, par le planton du commissaire-commandant de ce quartier.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Constance**, négresse de culture, à monsieur Léopold, partie marronne de Cayenne le 16 janvier 1843, a été arrêtée à Cayenne le 20 du même mois par la gendarmerie.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Henry**, nègre de culture, âgé de 25 ans, à monsieur Théodore Diamant, arrêté à Cayenne le 1<sup>er</sup> février 1843 par le gendarme Olivier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Maximin**, négrillon, âgé de 14 ans, à monsieur Paguenault, parti marron le 29 décembre dernier, arrêté sur son habitation le 25 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Christophe**, nègre de ville, âgé de 20 ans environ, à monsieur Pellegrin, arrêté le 9 de ce mois à la pointe Macouria par le nègre Joseph, employé au passage.

Avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgé de 24 ans, à la succession Dénans, parti marron le 7 février, arrêté le 17 à Mont-Joly.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Nestor**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à monsieur Céïde, parti marron le 14 de ce mois, arrêté le 19 à Mont-Joly.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Paguenault, parti de la maison de son maître le 11 de ce mois, arrêté le 21 à la Montagne-Tigre.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Adelson**, nègre, âgé de 40 ans, à monsieur Saurin, vendu à monsieur Maurice Lapène, parti marron le 18 septembre dernier, arrêté à Macouria le 25 février 1843.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Adolphe**, nègre de culture, à monsieur Lafforgue, parti marron de son habitation à Karouabo le 2 janvier dernier, arrêté le 2 de ce mois au Mont-Sinéry par le commandeur de l'habitation La Charlotte.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Crilby**, nègre charpentier, âgé de 27 ans, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti marron le 9 février dernier, a été arrêté le 6 courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Alexandrine-Blandine dite Ourica**, au Domaine colonial, inscrite numéro 263 de la matricule générale, attachée à l'atelier de Baduel, partie marronne le 28 février dernier, a été arrêtée le 8 du courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Véronique**, négresse de culture, âgée de 17 ans environ, de moyenne taille, à madame veuve Germain, partie marronne le 5 de ce mois de son habitation à Tonnégrande, arrêtée à Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgé de 24 ans, aux héritiers Dénans, parti marron de Cayenne le 23 février dernier, arrêté le 17 de ce mois.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eugène**, nègre de ville, âgé de 15 ans, à monsieur Berville aîné, parti marron le 7 de ce mois, arrêté le 17.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Vagao**, nègre de ville, âgé de 15 ans, à monsieur Aubin Raoul, parti marron le 15 de ce mois, arrêté le 17 à Cayenne.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Poloni**, nègre de culture, âgé de 14 ans, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 5 de ce mois de son habitation à Kourou, arrêté le 19 à Cayenne.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eloi**, nègre de culture, à monsieur Michely aîné, parti marron de son habitation à Kourou, arrêté le 26 de ce mois à la pointe Macouria.

Avis du 31 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1843, p. 50.

**Henry**, nègre de culture, âgé de 25 ans, à monsieur Th. Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté le 2 avril courant audit lieu.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 2 avril courant, arrêté le même jour audit Cayenne.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Samedi**, négrillon de ville à madame Dagorne, parti marron le 29 mars dernier, arrêté dans la ville le 2 de ce mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Joseph**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Dunezat, au Tour-de-l'Ile, arrêté à Cayenne le 9 avril courant par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Antoine**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur A. Pain, arrêté à Cayenne le même jour par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Moïse**, nègre de culture, âgé d'environ 25 ans, parti marron de l'habitation de madame Saint-Philippe, sa maîtresse, située à Macouria, arrêté le 10 avril courant à Cayenne par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Jacques**, nègre, marron de l'habitation de son maître, monsieur Lesage, le 24 août 1842, arrêté aux environs de la crique Fouillé le 6 avril courant.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Botzaris**, nègre cuisinier, à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne le 28 mars dernier, arrêté le 17 de ce mois dans la banlieue.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Blaise**

**Noël**

**Lucien**

Ces trois individus, nègres de culture, partis marrons en novembre dernier, appartenant à monsieur Fleury, ont été arrêtés le 19 de ce mois dans le quartier de Roura.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Adonis dit Lessé**, nègre de culture, parti marron de son habitation à Macouria le 3 février dernier, appartenant à monsieur Marin, arrêté le 17 de ce mois.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Clara**, négresse domestique, de nation rongou, aux héritiers Louise Eutrope, partie marronne le 10 de ce mois, arrêtée le 19.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Nathalie**, négresse de ville, à monsieur Cheveu, caboteur, partie marronne de Cayenne, arrêtée le 20 de ce mois en ville.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Achille**, nègre de culture à monsieur Franchi, parti marron le 15 mai courant, arrêté le lendemain par l'escouade de police rurale dans le quartier de l'Ile de Cayenne.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Ignace**, nègre de culture

**François**, *idem*

**Gervais**, nègre pêcheur

Ces trois individus, partis marrons, le premier le 29 avril dernier, le 2<sup>e</sup> le 10 de ce mois et le 3<sup>e</sup> le 14 novembre 1842, appartenant aux héritiers Malin, ont été arrêtés dans le quartier de Macouria par l'escouade de police rurale le 23 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgée de 24 ans, aux héritiers Denans, parti marron de Kaw le 22 mai dernier, arrêté au Diamant par la gendarmerie le 28 du même mois.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Homère**, nègre de ville, âgé de 32 ans, appartenant à monsieur L. Ballade, parti marron le 11 du courant, arrêté le 16 dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 24 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 24 juin 1843, p. 95.

**Crilby**, nègre charpentier, âgé de 27 ans, à mademoiselle Arsène, parti marron de Cayenne le 26 juin, arrêté par la gendarmerie le 28 même mois.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Parfait**, nègre de culture, à monsieur Benoît, parti marron du quartier d'Oyapock le 18 juin dernier, arrêté le 23 du même mois au Diamant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Février**, nègre de culture, à demoiselle Joséphine Iphigénie, parti marron de son habitation le 25 juin dernier, arrêté le 1<sup>er</sup> du courant dans le quartier de Macouria.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**L'Espérance**, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du port, parti marron le 8 mai dernier de Cayenne, arrêté à Tonnégrande le 3 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Oscar**, nègre de ville, à monsieur Limousin, brigadier de gendarmerie, parti marron le 12 de ce mois, arrêté le 16 à Cayenne.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Crispin**

**Denis**

**Zéphirin**

**Armand**

Ces noirs, nègres de culture, dépendants de l'habitation La Constance à Approuague, partis marrons le 30 mai dernier, ont été arrêtés le 19 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Prosper**, nègre du Domaine colonial, attaché au camp Saint-Denis, parti marron le 8 juillet, arrêté le 29 du même mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Oreste**, nègre de culture, grand de taille, âgé de 45 ans, de nation calbary, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 24 novembre dernier, arrêté le 15 de ce mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Jérôme**, nègre de culture, âgé de 35 ans, à monsieur Merkel père, parti marron de son habitation sise à Kourou le 28 décembre 1842, arrêté le 19 août au Mont-Sinéry par les noirs de l'habitation L'Union à C. Lalanne.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 131.

**Marie-Françoise**, négresse de ville, âgée de 17 ans, à monsieur Voisin père, partie marronne le 27 du mois dernier, arrêtée le 29 dans la ville.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Adrien**

**Damien**

**Jérôme**

Ces trois noirs, nègres de culture, partis marrons le 14 août dernier ont été arrêtés dans les bois de leur habitation dite La Levée le 4 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Séraphin**, nègre de culture, de l'habitation Pariacabo, sise à Kourou, appartenant à monsieur Daigrepont, marron depuis plus d'un an, arrêté dans ledit quartier le 13 septembre courant par l'escouade de police rurale.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Victor**, nègre de culture, parti le 30 juillet dernier

**Paul**, nègre de culture, parti le 1<sup>er</sup> juillet

**Caroline**, négresse *idem, idem*

De l'habitation Beau-Séjour, sise à Roura, appartenant à monsieur Fourgassié, arrêtés tous trois le 14 du mois courant par le sieur Crispin Favard.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Désirée** et son enfant **Anne Marie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation L'Espérance, à monsieur J. A. Guérin, arrêtées le 9 de ce mois dans les grands bois du quartier de Kourou par l'escouade de police rurale.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Mithridate**, nègre, appartenant au Domaine colonial, de l'atelier de fouille, marron du 26 septembre, arrêté le 27 du même mois par la gendarmerie.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Sêide, parti marron de Cayenne le 2 de ce mois, arrêté le 6.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Raphaël**, nègre de culture, aux héritiers Malin, parti marron le 6 de ce mois de son habitation, dans le quartier de Macouria, arrêté le lendemain à Cayenne.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Pacifique**, nègre de ville, appartenant à la dame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 16 décembre dernier, arrêté le 12 de ce mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne par le planton du lieutenant commissaire commandant de ce quartier.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**François**, nègre, de nation bagou, au Domaine colonial, attaché à l'atelier du Parc, parti marron le 1<sup>er</sup> juillet dernier, arrêté le 12 de ce mois, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, par le même planton.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Alexandre**, nègre de ville, à monsieur Bonafous, parti marron le 7 octobre courant, arrêté le 15 dudit mois dans le quartier de Kourou.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Joseph**, nègre de culture à monsieur J.-B. Lalanne, arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 17 de ce mois.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Catherine**, négresse domestique, âgée de 24 ans, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois, a été arrêtée le 20 dans la banlieue.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Anne**, négresse de ville, à monsieur Déjean, partie marronne le 30 septembre dernier, arrêtée le 20 de ce mois dans la banlieue.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Frédéric**, nègre de culture, à monsieur Frédéric Gustave, dépendant de l'habitation Racamon, sise dans le quartier de Roura, marron le 23 octobre dernier, arrêté le 27 du même mois.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Bernard**, appartenant à la demoiselle Iphigénie Trio, marron du 25 octobre dernier, arrêté le 2 novembre courant par les noirs de monsieur Lesage.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Michel**, nègre de culture, à monsieur Douillard aîné, dépendant de l'habitation La Providence, parti marron le 10 octobre dernier, arrêté le 11 de ce mois.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Furcy dit Vendredi**, nègre de l'atelier de fouille, appartenant au Domaine colonial, parti marron le 14 de ce mois, arrêté le surlendemain.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Germain**, nègre de culture, à la dame veuve Roustan, parti marron de Cayenne, arrêté le 21 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Alexandrine-Blandine**, au Domaine colonial, arrêtée en état de petit marronnage le 5 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Samedi**, à madame Dagorn, marron du 3 décembre, arrêté dans la banlieue par le nègre Crispin.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Julien**, à monsieur G. Berville, âgé de 14 ans, marron du 5 décembre, arrêté ledit jour par le même nègre.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Jules**, nègre de culture, à monsieur Claude, parti marron le 3 décembre courant, arrêté le 5 du même mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Raphaël**, nègre de culture, aux héritiers Malin, arrêté le 7 du mois courant par la police.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Etienne**, nègre de culture, à monsieur Goyriena, parti marron le 26 novembre dernier, arrêté le 7 décembre suivant par l'escouade de police rurale.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Prosper**, noir de culture, à monsieur Lougarre, affermé à monsieur Eugène Marin, parti marron de son habitation sise à Macouria le 25 juin dernier, arrêté le 25 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 218.

### **Avis de retour de marrons**

**Marianne**, aux héritiers Viriot, partie marronne en 1835, rentrée le 20 décembre 1842.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Nestor**, négroillon, à monsieur Séide, parti marron le 4 de ce mois, rentré le 11 dudit.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**José**, nègre de culture, à messieurs de Bauchère et de Saint-Quantin (Edouard), parti marron de son habitation dans le quartier de Tonnégrande le 15 octobre dernier, rentré le 20 courant.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Anne**, négresse de culture, à monsieur Piquepée, partie marronne le 24 janvier dernier, est rentrée d'elle-même le 7 de ce mois.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Zéphir**, âgé de 34 ans, **Toussaint**, âgé de 30 ans, **Nicolas**, âgé de 26 ans, **Dominique**, âgé de 24 ans ; de nation bagou

**Courtine**, âgée de 31 ans, de nation gorée

**Madifort**, âgé de 28 ans, de nation rongou

**Pauline**, âgée de 25 ans, de nation bibi

**Nathalie**, âgée de 25 ans, de nation rongou

Ces huit individus, affectés à la culture, appartenant à madame veuve Maxime, partis marrons le 21 janvier dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 23 février suivant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Félix**, nègre de culture, âgé d'environ 23 ans, grande taille, appartenant à mademoiselle Louisa Vendôme, affermé à monsieur Beauvalet, parti marron le 1<sup>er</sup> février dernier, rentré le 5 mars suivant.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Lindor**, nègre domestique, de l'habitation La Montagne-Tigre, à monsieur Labroue (Joseph), parti marron le 24 février dernier, rentré le 26 du même mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Françoise**, négresse domestique, âgée de 22 ans, de nation bagou, à monsieur Jean Ovide, parti marronne de Cayenne le 3 de ce mois, rentrée d'elle-même le 18.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eudoxie**, négresse domestique, âgée de 14 ans, à madame veuve Lopinion, partie marronne de Cayenne le 3 de ce mois, rentrée d'elle-même le 22.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Etienne**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, créole, parti de l'habitation de son maître, monsieur André Lanne à Macouria le 27 du mois dernier, est rentré de lui-même le 30 même mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Ovide**, nègre de culture, marron depuis le 28 décembre 1842

**Gabriel**, *dito dito*

**Février**, *dito*, marron le 19 avril 1842

sont rentrés sur l'habitation de monsieur Merckel, leur maître, le 29 avril dernier.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Jeanne-Aurélié**, négresse domestique, âgée de 40 ans, à monsieur Archambault, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> mai, rentrée le 17 du même mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Hélène**, négresse de culture, appartenant aux héritiers Malin, partie marronne le 29 avril dernier, rentrée le 23 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**François**

et **Zabeth**, sa mère

Tous deux nègres de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, partis marrons le 3 mai dernier, rentrés le 30 du même mois.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron le 18 avril dernier, rentré de lui-même le 22 juin suivant.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Bernard**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, parti marron le 8 juin dernier, rentré le 3 du courant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Venturier**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée à monsieur Lesage, parti marron le 6 juin dernier, rentré le 3 du courant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Gabriel**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation dite Marengo le 3 mai dernier, rentré le 15 de ce mois.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Romain**, nègre de culture, appartenant à la dame veuve Frédéric, parti marron de son habitation le 2 mai dernier, rentré le 18 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Mélaïde**, négresse de culture, affermée à messieurs Blanchard et Jambe, partie marronne le 27 juillet dernier de leur établissement, rentrée d'elle-même chez ses maîtres le 9 de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Baptiste**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 29 ans, à la dame veuve Rémy, parti marron de son habitation le 17 juillet dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Achille-Congo**, nègre au Domaine colonial, dépendant des Ponts et Chaussées, parti marron du dégrad des Cannes le 10 juillet dernier, rentré le 28 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Petit-Joseph**, nègre créole, âgé de 36 ans

**Petit-François**, nègre calbary, âgé de 30 ans

Ces deux nègres à monsieur Jules Houget, partis marrons le 2 novembre dernier sont rentrés le 20 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Simon**

**Zéphirin**

Nègres de l'habitation le Moulin-à-Vent, à messieurs Dételle frères, partis marrons de cette habitation le 30 avril dernier, rentrés d'eux-mêmes le 31 du mois passé.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Toussaint**, nègre de culture à monsieur F. Douillard, parti marron de son habitation Le Diamant le 6 août dernier, rentré le 2 du courant.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**John**, nègre cuisinier, de l'habitation Mondésir, aux héritiers Malin, rentré de son propre mouvement le 12 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Chérubin**, nègre caboteur, aux héritiers Denans, parti marron de Cayenne le 3 septembre courant, s'est rendu de lui-même le 11 même mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Noël**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, à messieurs Dételle frères, dépendant de l'habitation Moulin-à-Vent, parti marron le 26 décembre dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Caroline**, négresse de culture, appartenant aux mêmes propriétaires et dépendant de ladite habitation, marronne le 1<sup>er</sup> août dernier, rentrée le même jour que le premier.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Dominique**, nègre de culture, âgé de 24 ans, à madame veuve Maxime, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise à Kaw, le 24 du mois passé et rentrée de lui-même le 10 du courant.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Valère**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, parti marron le 8 juin dernier, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Sara**, négresse, à monsieur Brache, affermée à monsieur Chirol, partie marronne de l'Ile-de-Cayenne le 11 présent mois, rentrée le 23 dudit.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Julie**, négresse de culture, appartenant à monsieur Auguste Poupon, partie marronne de son habitation, sise dans le quartier de l'Île de Cayenne, le 4 septembre dernier, rentrée d'elle-même le 28 du même mois.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Frédéric**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Racamont, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de son habitation le 12 août dernier rentré de lui-même le 6 septembre suivant.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**France**

**Pierre**

**Paul**

**Ovide**

Ces quatre noirs de culture appartenant à monsieur Merkel père, partis marrons le 24 août dernier sont rentrés d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Benoît dit Calfat**

**Tranquille dit Simonthou**

**Charles**

Nègres, appartenant à monsieur Trillet père, partis marrons le 7 août dernier, rentrés le 21 octobre suivant.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Adonis**, nègre de culture à monsieur Deschamps, parti marron le 13 du mois d'août dernier de son habitation, sise dans le quartier du Tour-de-l'Île, rentré le 30 septembre suivant.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Lafleur**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur Chirol, le 9 du mois dernier, rentré le 4 du courant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Aurélie**, négresse bagou, à monsieur Jules Houget, partie marronne le 20 du même mois de septembre dernier, rentrée le 30 du mois suivant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Silvie**, négresse de chantier, à monsieur Dominique Houget, partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentré le 20 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Tatou**, nègre de culture, à monsieur Jules Houget, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 18 du mois dernier, rentré le 23 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Jean**, âgé de 40 ans, de culture et de nation bibi, à madame veuve Ianholtz, parti marron le 1<sup>er</sup> novembre dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Louis**

**Jacob**

**Mascaron**

**Joseph**

**Prudence**

à monsieur Brunot, partis marrons le 12 octobre dernier, rentrés sur l'habitation de leur maître le 25 novembre suivant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Michel**, à monsieur Brunot, parti marron de l'habitation La Bagatelle depuis le mois de décembre 1842, rentré le 5 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Euphrasie**, négresse domestique, à mademoiselle Marie Louise, partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Eugène**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne (quartier du Mont-Sinéry) le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le 19.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Victor**, de nation bagou, âgé de 28 ans, appartenant à monsieur Brunot, parti marron le 9 novembre dernier, rentré le 17 du même mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

**Françoise**, négresse domestique, à monsieur Jean Ovide, partie marronne le 16 de ce mois, rentrée d'elle-même le 24.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

## Avis de déclarations de marronnage

**Théodore**

**Isidore**

**Antoine**

**Marcel**

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Lesage, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, partis marrons le 28 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Jean-Louis dit Jean-Baptiste**, à monsieur D. Houget, parti marron de son chantier à Roura le 1<sup>er</sup> courant.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 24 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Paul**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, parti marron le 25 janvier dernier.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Toussaint**, noir de culture, à la dame veuve Brizard, parti marron de son habitation le 20 du mois dernier.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Maximin**, nègre de ville, à monsieur Paguenault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Adolphe**, nègre de ville, âgé de 23 ans, à la dame veuve Roustan, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 16 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1844, p. 27.

**Janvier**, nègre de ville, à monsieur Bideau, en journée chez monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Crispin**, nègre de culture, créole, âgé de 25 ans, à demoiselle Anne Maurice, parti marron de son habitation le 8 courant.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Ismaël**

**Auguste**

**Titus**, appartenant à messieurs Lagrange, Favard et Compagnie et dépendant de l'habitation La Jamaïque,

**Grégoire**, aux héritiers Dufourg, affermé messieurs Lagrange et Favard,

**Pacifique**, à monsieur Pansier, affermé aussi sur l'habitation La Jamaïque,

Ces cinq noirs sont partis marrons de l'habitation La Jamaïque à Approuague le 13 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Victor**, nègre de culture, de nation bibi, à monsieur Gueudin, parti marron de son habitation à Approuague le 12 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Trilby**, nègre charpentier, à demoiselle Arsène Jacques, parti marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation le 18 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1844, p. 30.

**François**, nègre créole, aux héritiers Chevreuil, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 23 février dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Henry**

**Ferdinand**

**Azor**

**Premier**

**Pomone**

Ces cinq noirs, dépendants de l'habitation Boudet, sont partis marrons de leur habitation, sise dans le quartier du Mont-Sinéry, le 28 du mois dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Fidèle**, nègre de ville, à demoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Nestor**, nègre de ville, âgé de 25 ans, appartenait à monsieur Séide, parti marron le 3 mars dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Nicolas**

**Simon**

**Pierre**, nègres de culture, à monsieur Merckel, partis marrons de leur habitation à Kourou, les 2 premiers, le 8 février dernier, le 3<sup>e</sup>, le 17 du même mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Guillaume**, nègre de ville, à monsieur Guisoulphe, parti marron de Cayenne le 9 mars.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Thomas**, nègre de ville, à la demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 22 février dernier.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Laviolette**, nègre de ville, à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 16 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Caroline**, négresse de ville, appartenant à la dame veuve Magy, âgée d'environ 36 ans, taille moyenne, partie marronne de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Eulalie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Montabo affermée par messieurs Goyriéna et Compagnie, partie marronne de son atelier le 14 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**Charles**, nègre de culture, appartenant à monsieur Chennebras, parti marron de son habitation L'Espérance, sise dans le quartier de l'Île de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**André**, nègre créole, à monsieur Joseph Miroux, affermé à M. Dominique Houget, parti marron de son chantier le 12 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Joséphine**, négresse de culture, à demoiselle Louisa Vendôme, partie marronne de son habitation, sise dans le quartier de Sinnamary le 27 février dernier.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Reine**, âgée de 37 ans, partie marronne de l'habitation Tour-de-l'Île, aux héritiers Kerckove le 26 février dernier.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Clotilde dite Sophie**, Africaine, âgée de 32 ans, domestique, appartenant à monsieur du Montel, partie marronne de Cayenne le 25 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Jean-François dit Yayo**, nègre de ville, âgé de 24 ans, à monsieur Monroy, parti marron de Cayenne le 25 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Figaro**, nègre d'habitation, à monsieur Aubin Raoul, parti marron le 5 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Courte-Voûte**, nègre passeur, à monsieur Germain, passeur de la rivière de Kourou, parti marron du passage le 27 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Parfait**, nègre de culture, âgé de 50 ans, de nation bambara, à monsieur Bassigny, parti marron de son habitation le 29 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Laurent dit Bakanel**, nègre de culture, à monsieur Guérin, parti marron de Cayenne le 7 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**César**, nègre de culture, de nation congo, à monsieur F. Gustave, parti marron de son habitation le 2 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Louis**, nègre de ville, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 6 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Figaro**, nègre de culture, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 13 du courant.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Anatole**, négrillon, âgé de 11 ans, à la dame veuve Howe, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Catherine dite Dody**, âgé de 36 ans, taille moyenne, de nation congo, ayant une dent cassée, à monsieur Adraste Virgile, partie marronne de Cayenne le 25 avril dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Bandol**, nègre de culture, à monsieur Brémond, parti le même jour.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Fiacre dit Léon**, aux héritiers Engammarre, parti marron de son habitation le 19 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Nerva**, nègre de culture, à monsieur Vigué, parti marron de Cayenne le 2 de ce mois.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**L'Espérance**, nègre du Domaine colonial, attaché à l'atelier du port, parti marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Azémia**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de la banlieue le 30 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Figaro**, nègre calbary, âgé de 32 ans

**François**, nègre créole, âgé de 29 ans

**Nestor**, nègre calbary, âgé de 30 ans

**Jean-Baptiste**, même nation, âgé de 38 ans.

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation Saint-Péray dans le quartier d'Approuague, sont partis marrons, le premier, le 7 avril dernier, les deux suivants, le 23 du même mois et le quatrième le 20 mars de cette année.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Toni**, nègre de ville, appartenant à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron le 10 mai.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1844, p. 70.

**Ulisse**, nègre de culture, dépendant de l'habitation L'Union, à madame Ianholz, parti marron de son habitation le 14 mai.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1844, p. 70.

**Euphrasie**, négresse de ville, à demoiselle Marie-Louise Delpont, partie marronne de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Rose**, négresse de ville, à dame veuve Tugny, partie marronne de Cayenne le 17 courant.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Toriolan**, nègre de culture, à monsieur Léandre, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande, le 13 courant.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**André**, nègre de culture, à monsieur Joseph Miroux, affermé à monsieur Dominique Houget, parti marron de Cayenne le 30 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Arcole**, nègre de culture, à la dame Guébaut, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

- Michel**, nègre de culture, à monsieur Baradat, parti marron de son habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, parti marron de Cayenne le 9 du courant.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 12 de ce mois.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Céлина**, négresse de ville, âgée de 23 ans, à monsieur Bouyé, partie marronne de Cayenne le 3 de ce mois.  
Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.
- Charité**, négresse de culture, à monsieur E. Besse, partie marronne du quartier de Kourou le 7 courant.  
Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.
- Alexandre**, de nation congo, âgé de 49 ans, à monsieur Labroue, parti marron de son habitation Grand-Beauregard le 17 juin 1844.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Jupiter**, nègre de culture, âgé de 52 ans, à monsieur Laurent dit Beauchosse, parti marron de son habitation le 20 juin.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Simon**, nègre de culture, de l'habitation Mont-Saint-Jacques, parti marron le 7 de ce mois.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Polidor**, nègre de ville, âgé de 25 ans environ, à monsieur Laurençot père, parti marron de Cayenne le 30 juin dernier.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Rosillette**, négresse de culture, âgée de 12 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, ladite négresse provenant de la succession Magdeleine Cabrol, partie marronne le 27 juin dernier de Sinnamary et supposée à Iracoubo.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Alexina**, négresse, âgée de 11 ans, au même propriétaire et partie marronne le même jour de Sinnamary.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Lovelace**, nègre de ville, âgé de 27 ans, à monsieur Paul Weishaupt, parti marron de Cayenne le 5 du courant.  
Avis du 12 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1844, p. 110.
- Paul**, nègre de ville, âgé d'environ 25 ans, appartenant à madame Berville, parti marron de Cayenne le 28 juillet dernier.  
Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.
- Séverain**, noir de culture, aux héritiers Kerkove, âgé de 28 ans, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande, le 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 10 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1844, p. 126.
- Françoise**, négresse de ville à monsieur Monroy, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois.  
Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Ferdinand**, nègre de culture, à monsieur Laforgue, habitant à Sinnamary, parti marron de son habitation le 8 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Jean**, nègre de culture, de nation bibi, âgé de 41 ans, taille d'un mètre 700 millimètres ayant presque tous les cheveux gris, parti marron de son habitation Le Bon-Père sise à Kaw et appartenant à madame Jahnholz le 2 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 18 ans environ, appartenant à demoiselle Lady Dargoit, parti marron de la ville le 22 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Janvier**, nègre de culture, âgé d'environ 33 ans, à mademoiselle Claire Caria, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Louis**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, habitant à Kourou, parti marron de l'habitation de son maître le 30 du mois dernier.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Simon**, noir de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 2 septembre.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Méroline**, négresse de ville, à monsieur Fouré, partie marronne de chez son maître le 2 septembre.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Thérèse**, négresse de ville, âgée de 40 ans, à monsieur Berteau, partie marronne de la maison de son maître le 7 de ce mois.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

**Prosper**, nègre de culture, âgé de 41 ans, appartenant à monsieur Léopold, marron de l'habitation de son maître, sise à Kaw, le 10 août dernier.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Joseph**, cultivateur, âgé de 52 ans

**Paul**, charpentier, âgé de 55 ans

à madame veuve Rémy, partis marrons de l'habitation de leur maîtresse, sise à Kaw, le 20 août dernier.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Noël**, nègre de culture

**Bobèche**, nègre de culture

**Blaise**, nègre de culture

Ces trois individus, appartenant à monsieur Fleury, sont partis marrons de l'habitation de leur maître, le 1<sup>er</sup> le 2 septembre courant et les 2 autres le 8.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**André**, nègre de culture, à monsieur J. Miroux, affermé à monsieur Dominique Houget, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 22 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Aurélie**, négresse de chantier, de nation bagou à monsieur Jules Houget, partie marronne de Cayenne.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Louis 2<sup>e</sup>**, noir du Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron du Diamant le 20 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Rosella**, négresse de ville, à demoiselle Marguerite, partie marronne de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Sède, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Soliman**, nègre de culture, à madame Ianholz, parti marron de la ville le 6 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Charles**, dépendant de la succession Lagotellerie, parti marron de l'habitation Le Trésor le même jour.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Adamanthe**, négresse de ville, à monsieur Bayssié père, partie marronne le 9 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, âgée de 40 ans environ, de nation calbary, partie marronne le 9 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Marie-Louise**, négresse de ville, âgée de 15 ans, à madame Howe, marronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Etienne**, nègre de culture, âgé de 37 ans, à madame Guébaud, parti marron de son habitation, sise dans le Tour-de-l'Ile, le 21 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Julien**, nègre de ville, âgé d'environ 15 ans, à monsieur Berville, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

### **André Premier**

Noirs de culture, à monsieur Dominique Houget, partis marrons de son chantier le 23 de ce mois.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Jean-François**, nègre de ville, à monsieur Philidor Barthélémy, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Azor**, de nation rongou, âgé de 26 ans environ à monsieur Mazin, parti marron le 25 de ce mois.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Anne**, négresse de ville, à monsieur Déjean, partie marronne de Cayenne le 10 du courant.

Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.

**Louise**, négresse de culture, appartenant à monsieur Beauvalet, âgée de 14 ans environ, partie marronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Zélie**, négresse de ville, créole, à monsieur Berville, louée à monsieur Ulric Lupé, partie marronne de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Toussaint**, nègre de culture, âgé de 28 ans environ, appartenant à monsieur Douillard (Félix), parti marron de l'habitation La Félicité, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 25 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**François**, noir du Domaine colonial, dépendant de l'atelier des ponts et chaussées, parti marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

**Nicolas**

**Prudence**

Noirs de culture, à demoiselle Anne Gotte, partis marrons de leur habitation, quartier de Roura, le 29 du mois dernier.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

**Polidor**, nègre de culture, à monsieur Laurençot, habitant propriétaire dans le quartier de Tonnégrande, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Phronie**, négresse de ville, à monsieur Léritier, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

### **Avis d'arrestations de marrons**

**Césaire**, nègre créole, à la succession Pierre Lanne, parti marron le 4 décembre 1839, arrêté par le chef de l'escouade de police rurale le 25 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Marcel**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Le Petit-Cayenne, le 28 décembre dernier, arrêté le 9 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Henry**

**Nantais**

**Fortuné**

**Christine**

Ces quatre noirs de culture, au même propriétaire, partis marrons de la même habitation, les trois premiers le 12 décembre dernier, la nommée Christine, le 18, ont été arrêtés le 16 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne, dans le quartier de Mont-Sinéry, le 13 juillet dernier, arrêté le 7 courant.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Jacques**, nègre de culture, à monsieur Anicet père, parti marron en septembre dernier, arrêté le 13 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Marcelin**  
**Théodore**  
**Isidore**  
**Antoine**

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Lesage, sont partis marrons le 16 de ce mois et ont arrêtés le 20 par l'escouade de police rurale.

Avis du 26 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1844, p. 18.

**Emmanuel**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à la dame veuve Badaire, parti marron de Cayenne le 22 janvier dernier, arrêté le 29 du même mois.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Henry**, nègre de ville, à monsieur Théodore Diamant, parti marron le 22 janvier dernier, arrêté le 31 du même mois.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Jean-Baptiste**, nègre de culture, parti marron de l'habitation Le Collège a été arrêté le 15 courant sur l'habitation de la dame veuve Maxime à Kaw.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Louis**, négrillon, âgé de 13 ans, à monsieur Siredey, parti marron le 5 février courant, arrêté par les hommes du poste de Matoury le 21 du même mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Dieppe**, nègre de culture, au sieur Crispin Favard, chef de l'escouade de police rurale, parti marron le 27 du mois dernier, arrêté le 13 de ce mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Samedi**, négrillon, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 26 février dernier, arrêté le 14 de ce mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Michel**, noir de ville, à monsieur Bonafous, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 20 dans la banlieue par la police urbaine.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Laurent dit Boucacha**, noir de culture, à monsieur J. Guérin, parti marron le 7 de ce mois de son chantier, arrêté le 22.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Adolphe**, nègre de culture, âgé de 23 ans, à madame veuve Roustan, parti marron de l'habitation de sa maîtresse le 5 février dernier, arrêté le 23 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Louis**, nègre de ville, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 6 avril, arrêté le 21 à Sinnamary par la police rurale.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Jules**, nègre de culture, à monsieur Claude, parti marron de son habitation le 24 du mois dernier, arrêté le 26 du même mois au dégrad des Cannes.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Charles**, nègre de culture, à monsieur Édouard Chennebras, parti marron de son habitation le 17 mars dernier, arrêté le 30 avril suivant.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**André**, nègre de culture, à monsieur J. Miroux, parti marron le 12 mars dernier du chantier de M. Dominique Houget, arrêté le 5 de ce mois dans le quartier de Tonnégrande.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Édouard**, à monsieur William Howe,

**Charles**

**Alexandre**, noirs de ville, à monsieur Bonnafous

Ces noirs, partis marrons de l'habitation de monsieur Howe le 5 de ce mois, ont été arrêtés le 8.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Thom**, nègre de culture, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 10 de ce mois, arrêté le 25 dans le quartier de Tonnégrande.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 79.

**Henry**, noir de culture, à monsieur Joseph Labroue, dépendant de l'habitation Beauregard, arrêté le 29 de ce mois sans permis.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 79.

**Michel**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Boudet, à Montsinéry, parti marron du canal le 30 avril dernier, arrêté le 4 du courant à Mont-Sinéry par la police rurale.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Françoise**, négresse de ville, appartenant à monsieur Monroy, arrêté en ville, après huit jours de marronnage par la police urbaine.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 30 mai dernier, arrêté dans la ville le 8 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Isidore**, nègre de ville, à monsieur Bellain, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois, arrêté le 10.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Lucile**, négresse de ville, à madame veuve Pigrée, marronne depuis plus d'un an, arrêtée par la gendarmerie ce jour.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, parti marron de la ville le 9 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Euphrasie**, négresse de ville, à demoiselle M.-L. Delpont, partie marronne de Cayenne le 14 mai dernier, arrêtée le 17 par la police urbaine.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Marthe**, négresse de ville, à demoiselle Ernestine Marion, partie marronne le 19 juin, arrêtée le 26 du même mois.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, parti marron de Cayenne le 25 de ce mois, arrêté le même jour.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Michel**, nègre de culture, à monsieur Baradat, parti marron de son habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêté le 26 dans la ville.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Misère dit Antoine**, nègre de ville, aux héritiers Decoux, parti marron depuis plus d'un mois, arrêté le 27 de ce mois en ville.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Théodore**

**Julien**

Noirs de culture, appartenant à madame veuve Magy, partis marrons de leur habitation, sise dans la banlieue, le 16 juin dernier, arrêtés le 11 de ce mois par la police urbaine avec un canot muni de 4 bancs et d'une bosse, lequel est déposé à la direction du port.

Avis du 12 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1844, p. 110.

**Lovelace**, nègre de ville, à monsieur Paul Weishauph, parti marron de Cayenne le 5 juillet dernier, arrêté le 17 du même mois par la police urbaine.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Coriolan dit Joseph**, nègre de ville, à monsieur Dumontel, arrêté sous prévention de marronnage le 2 de ce mois.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Raphaël**, nègre de culture, de l'habitation Mondésir, aux héritiers Malin, parti marron le 7 de ce mois, arrêté le 11.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Gabriel**, nègre de culture, à demoiselle Isabelle Metteyraud, marron depuis six mois, arrêté par l'escouade de police rurale le 10 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, arrêté le 23 en état de petit marronnage par l'escouade de police rurale.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Méroline**, négresse de ville, à monsieur Fouré, partie marronne de Cayenne le 2 de ce mois, arrêtée le 9 dans la banlieue.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

**Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, partie marronne le 7 de ce mois, arrêtée le 16 par son maître.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, partie marron le 2 septembre courant, arrêté le 15, dans le quartier d'Oyac par la police rurale.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Jean**, noir de culture, de nation bibi, à madame veuve Ianholz, parti marron le 2 août dernier, arrêté par les soins de sa maîtresse le 29 du même mois.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Prosper**, nègre de culture, âgé de 41 ans, à monsieur Léopold Léger, parti marron de son habitation, sise à Kaw, le 9 août dernier, arrêté le 23 septembre suivant.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Parfait**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans à madame Ianholz, marron du 4 septembre dernier, arrêté le 14 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Louis 2<sup>e</sup>**, noir du Domaine colonial, attaché à l'atelier de fouille, parti marron le 20 septembre dernier, arrêté le 28 de ce mois, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Marie-Louise**, négresse de ville à madame veuve Howe, partie marronne de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 22 par la police urbaine.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Jean-Baptiste**, nègre de ville à demoiselle Adrienne Rondeau, parti marron de Cayenne le 24 du mois dernier, arrêté le 6 du courant, par la police urbaine.

Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.

**Samedi**, nègre de ville, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.

**Comes**, nègre de ville, à monsieur Rambaud, parti marron de Cayenne le 25 septembre dernier, arrêté dans le quartier d'Approuague le 26 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Prudence**, négresse de culture, à demoiselle Anne Gotte, partie marronne du quartier de Roura, arrêtée le 9 décembre courant à Kourou.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Tranquille dit Simothou**, nègre de culture, à monsieur Trillet, arrêté en état de petit marronnage le 14 de ce mois, dans le quartier de Macouria par la police rurale.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

**Polidor**, nègre de culture, à monsieur Laurençot, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois, arrêté dans la ville par la police urbaine le 14.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

### **Avis de retours de marrons**

**Etienne**

**Adrien**

**Rongo**

Ces trois noirs de culture, appartenant à monsieur J.-B. Couy, partis marrons, le 1<sup>er</sup>, le 12 décembre dernier, le 2<sup>e</sup>, le 30 octobre, et le 3<sup>e</sup>, le 25 novembre dernier, rentrés le 14 du courant, par suite des poursuites de l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Jean-Louis dit Jean-Baptiste**, à monsieur D. Houget, parti marron de son habitation de Roura, le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le 14.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Lambert**, nègre de culture, dépendant de l'habitation L'Eldorado, à monsieur de Bassigny, parti marron le 11 novembre dernier, rentré par les soins de son maître le 16 du mois dernier.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Joséphine**, négresse de culture, à monsieur Dominique Houget, partie marronne le 27 octobre dernier, rentrée le 31 du mois passé.

Avis du 16 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1844, p. 27.

**Toussaint**, nègre de culture à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 24 décembre dernier, rentré le 9 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 28.

**Paul**, noir de ville, âgé de 25 ans environ, à monsieur Berville aîné, parti marron le 25 janvier dernier, rentré de lui-même le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de l'habitation Le Diamant, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 18 du mois dernier, rentré de lui-même le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Crispin**, nègre de culture, à demoiselle Anne Maurice, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Kaw, le 8 du mois dernier, rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Ulisse**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Le Petit-Cayenne, sise dans le quartier du Mont-Sinéry le 23 octobre dernier, rentré le 16 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**François**, nègre de culture, aux héritiers Chevreuil, parti marron de l'habitation Saint-François le 23 février dernier rentré le 29 du même mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**Toussaint**, nègre de culture, à la dame veuve Brisard, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Sinnamary le 20 janvier dernier, rentré de lui-même le 10 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Eulalie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Montabo, partie marronne de son atelier le 14 mars, rentrée d'elle-même le 24 du même mois.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Ismaël**

**Auguste**

**Titus**, noirs de culture, dépendant de l'habitation La Jamaïque à monsieur Favard Lagrange,

**Grégoire**, aux héritiers Dufourg,

**Pacifique**, à monsieur Pansier, affermé sur l'habitation La Jamaïque à Favard Lagrange,

Ces cinq noirs, partis marrons de leur habitation le 13 février dernier, rentrés d'eux-mêmes le 10 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 22 février dernier, rentré de lui-même le 25 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Clotilde dite Sophie**, négresse africaine, âgée de 32 ans, domestique à monsieur du Montel, partie marronne de Cayenne le 25 mars dernier, rentrée d'elle-même le 29 du même mois.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Fidèle**, nègre, appartenant à demoiselle Anne Algrain, parti marron de Cayenne le 2 mars dernier, rentré le 15 du même mois.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Maximin**, nègre de ville, à monsieur Paguenaault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> février dernier, rentré de lui-même, le 20 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Anatole**, négrillon, âgé de 11 ans, à la dame veuve Howe, parti marron de Cayenne le 26 du mois dernier, rentré le 30.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Figaro**, nègre de culture, à monsieur F. Gustave, parti marron de Cayenne le 17 avril dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 13 avril dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Rose**, négresse de culture, à la dame veuve Tugny, partie marronne de Cayenne le 17 mai dernier, rentrée le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Parfait**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, parti marron de Kourou le 9 mars dernier, rentré de lui-même le 13 de ce mois.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Coriolan**, nègre de culture, à monsieur Léandre, parti marron de son habitation, sise à Kourou, le 13 mai dernier, rentré le 1<sup>er</sup> juin suivant.

Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.

**Achille**, noir du Domaine colonial, attaché au passage de la rivière de Kourou, parti marron le 4 juin dernier, rentré de lui-même le 22 juillet suivant.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Charité**, négresse de culture, à monsieur E. Besse, partie marronne de Kourou le 13 juin dernier, rentrée le 22 juillet suivant.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Paul**, noir de ville, à madame Berville, parti marron de la ville, le 28 juillet dernier, rentré de lui-même le 5 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Séverain**, nègre de culture, aux héritiers Kerkove, âgé de 28 ans, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le lendemain.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Séide, parti marron de Cayenne le 12 de ce mois, rentré de lui-même le 17.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Françoise**, négresse de ville, à monsieur Monroy, partie marronne de Cayenne le 15 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 24.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Ferdinand**, nègre de culture, porté sur le recensement de monsieur Lafforgue à Sinnamary, s'est rendu à monsieur Rambaud à Cayenne le 10 du mois dernier.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**André**, nègre de culture, affermé à monsieur Houget, parti marron le 31 mai dernier, rentré de lui-même le 10 septembre.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

### **Solitude et Gayou**

Noirs de culture, aux héritiers Berthier, partie marronne de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Alexandre**, noir de culture, âgé d'environ 18 ans, aux héritiers Dédons, parti marron le 4 de ce mois, rentré le 8.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Charles**, nègre de culture, dépendant de la succession Lagotellerie, parti marron de l'habitation Le Trésor le 6 de ce mois, rentré le 12.

Avis du 18 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1844, p. 171.

**Adamante**, négresse de ville à monsieur Bayssié père, partie marronne de Cayenne le 7 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 18 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1844, p. 171.

**Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, âgée de 40 ans, partie marronne de Cayenne le 9 de ce mois, rentrée d'elle-même le 18.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

### **Noël Jean-Martin**

Noirs de culture, à monsieur Fleury, partis marrons le premier, le 2 septembre dernier, le second, le 19 du même mois, rentrés d'eux-mêmes le 28 du courant.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Etienne**, noir de culture, à monsieur Guébaud, parti marron le 21 de ce mois, rentré de lui-même le 26.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Louise**, négresse de culture, à monsieur Beauvalet, âgée de 14 ans, partie marronne de Cayenne le 19 du même mois dernier, rentré d'elle-même le 2 de ce mois.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

### **Premier et André**

Noirs de chantier, à Dominique Houget, partis marrons le 23 octobre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 12 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Julien**, nègre de ville, à monsieur Berville, parti marron de Cayenne le 20 octobre dernier, rentré de lui-même le 18 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

## Avis de déclaration de marronnage

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 13 ans, domestique, appartenant à monsieur François Sellier, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Moïse**, nègre de ville, appartenant à mademoiselle Lapaix et affermé à monsieur Jules Houget, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Michel**, noir domestique, âgé de 18 ans, appartenant à monsieur Buja, parti marron de Cayenne le 17 janvier 1845.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Simon**, noir de ville, âgé de 20 ans, appartenant à madame de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 19 du présent mois.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Laurent**

**Maxime**

**Nicolas**

Noirs de culture, dépendants de l'habitation Le Mahury, partis marrons le 16 du courant.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Michel**, noir de culture, âgé de 27 ans, appartenant à madame veuve Mosse, affermé à monsieur Goyriena, parti marron de l'habitation La Marie, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 20 du courant.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Hilaire**, nègre de culture, à monsieur Dédon (Philogène), parti marron de Cayenne le 25 de ce mois

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Nestor**, noir de ville, à monsieur Céïde, âgé de 26 ans, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Pollux**

**Louis**

**Philippe**

**Isidor**

**Ferdinand**

Ces cinq noirs, dépendant de l'habitation Ramponneau, aux héritiers Mazin, sont partis marrons de leur habitation, à Approuague, les quatre premiers le 20 novembre dernier, le cinquième le 22 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Jacques**

et **Janvier**, noirs de culture, dépendant de l'habitation Mondésir à monsieur J.-A. Guérin, partis marrons de leur habitation le 24 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Séraphin**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Mahury à madame veuve Courant, parti marron du quartier de Kaw le 23 du même mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Adam**

**Bérénice**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation La Ressource à Approuague, partis marrons le 22 du mois dernier.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Clara**, négresse de ville, aux héritiers Marie-Louise Eutrope, partis marrons de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le même jour.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Joseph dit Crapaud**, noir du Domaine colonial, âgé de 41 ans, dépendant de l'atelier des Ponts et Chaussées, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Antoine**

**Constance**

**Marguerite**

**et un enfant à la mamelle**

Noirs de culture, à monsieur A. Guérin, partis marrons de leur habitation dite Mondésir, quartier du Tour-de-l'Île, enlevant un canot, le 12 de ce mois.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Clémentine**, négritte de ville, à madame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le même jour.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Claude Zémire**, âgé de 58 ans

**Adolphe**, de nation calbary, âgé de 42 ans

**Julien**, de nation bibi, âgé de 48 ans

**Lindor**, *idem*, âgé de 28 ans

**Etienne**, créole, âgé de 33 ans

Ces cinq noirs dépendent de l'habitation Saint-Pérey, sise à Approuague, à monsieur Barrat, et sont partis marrons de leur habitation le 20 janvier dernier.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**François**

**Laurence**

**Frédéric**

Ces trois noirs dépendant de l'habitation Le Cadeau aux héritiers Ménard dans le quartier d'Approuague sont partis marrons le même jour.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Radamisthe**, de nation bagou

**Mélanie**, de nation bibi

dépendant de l'habitation La Ressource à monsieur F. Couy dans le quartier d'Approuague, partis marrons le même jour.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Toussaint**, noir de culture, à monsieur F. Douillard, parti marron des chantiers de monsieur D. Houget, dans le quartier de Roura, le 18 de ce mois.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Adonis**, nègre de culture, de nation congo, âgé de 32 ans environ, de l'habitation La Charlotte, appartenant aux héritiers Frontin, quartier de Mont-Sinéry, parti marron le 8 du courant, de l'habitation La Motte, quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Maxime**, nègre, à madame veuve Magy, parti marron le 26 février courant, de la maison de sa maîtresse à Cayenne.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Faublas**, nègre de ville, à monsieur Waishauph, parti marron de Cayenne le 28 février dernier.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Augustin dit Tintin**, nègre de nation créole, maçon, âgé de 35 ans, parti marron le 25 février dernier, de l'habitation La Gironde, sise dans le quartier de Roura.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Corine**, négresse de culture, partie marronne de l'habitation Basse-Terre à la succession Roustan, sise au quartier de Tonnégrande le 5 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Lucas**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Marengo, à madame veuve Martin, parti marron le 15 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Caroline**, âgée de 18 ans environ, de grande taille, créole, appartenant à la demoiselle Adrienne Rondeau, partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Thomas**, nègre bagou, âgé d'environ 50 ans, de grande taille, parti marron de la maison de sa maîtresse, madame Chênebras, à Cayenne le 21 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Thomas**, nègre, appartenant à mademoiselle Lady Dargouet, parti marron de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faustin**, de nation bagou, âgé de 25 ans

**Malbroug**, *idem*, 32

**Etienne**, *idem*, 38

**Niacoué**, *idem*, 28

**Alexandre**, de nation créole, 25

Ces cinq nègres, appartenant à monsieur D. Houget, sont partis marrons le 8 de ce mois de la pointe Macouria.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Victorin**

**Isidore**

**Médéric**

**Narcisse**

**Frédéric**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Marengo, à madame veuve Martin, partis marrons de ladite habitation, les deux premiers le 8 et les trois autres le 9 du même mois.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Etienne**, nègre de ville, âgé de 56 ans, à madame Guebaud, parti marron de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Urbain dit Petit**, noir tonnelier, âgé de 40 ans, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 avril 1845.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Louis**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Ramponeau aux héritiers Mazin, parti marron de Cayenne le 22 de ce moi.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Charlot**, créole, âgé de 43 ans, parti marron de son habitation Le Cadeau, aux héritiers Ménard le 21 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Petit Manuel**, de nation congo, dépendant de l'habitation Le Grand-Beauregard, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, parti marron dudit lieu le 20 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Ferjus**, noir de ville, à monsieur Goyriena, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Roc**, noir de capitation, aux héritiers Marie-Catherine-Hilarine Metteyraud, parti marron de Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Bill**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Michel Favard et Berville, parti marron le 25 avril dernier.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Auguste**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 6 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Thomas**, noir de ville, de nation rongou, âgé de 63 ans, à la dame veuve Chennebras, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Jules**, nègre de culture, âgé de 30 ans, appartenant à monsieur Richard aîné, parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Théodore**, nègre rouge, dépendant de l'habitation Guatimala, âgé de 43 ans, appartenant à la dame veuve Vernier, parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Clémentine**, négritte de ville, appartenant à la dame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le 12 de ce mois.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Agathe**, négresse de ville, âgée d'environ 30 ans, partie marronne le 16 de ce mois.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

Agathe, négresse de ville, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Délubac, partie marronne le 16 de ce mois.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Isidore**, nègre de culture, âgé de 34 ans, dépendant de l'habitation Le Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, parti marron le 26 du mois dernier.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Gaétan**, nègre de culture, âgé d'environ 45 ans, dépendant de l'habitation Sable-Anse, à monsieur Clark, parti marron le 16 de ce mois.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

### **Saint-Plis**

et **Nisus**

Noirs de culture, à monsieur Fourgassié, partis marrons le 10 de ce mois.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Thérèse**, négresse de culture, âgée de 37 ans, accompagnée de son enfant **Julie-Rosalie-Basilice**, âgée de 8 ans, dépendant de l'habitation Guatimala, sise dans le quartier de Macouria, appartenant à la dame veuve Vernier, parties marronnes le 21 de ce mois.

Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Lambert**, nègre de culture, appartenant à monsieur Laforgue, affermé à monsieur Fougère, parti marron de son habitation, dans le Tour-de-l'Ile le 26 de ce mois.

Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Auguste**, noir de ville, âgé de 35 ans environ, de nation bagou, appartenant à monsieur Dufourg, parti marron de la ville le 25 du courant.

Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Baltazar**, noir de ville, taille moyenne, de nation rongou, à monsieur G. Berville, marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Premier**, esclave de culture, appartenant à monsieur A. Smith, parti marron de son habitation à Sinnamary le 10 du mois dernier.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Juliette**, négresse de culture, de nation rongou, aux mineurs Cousa, partie marronne le 2 de ce mois, de l'habitation dite La Fontaine, quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Hercule**, noir de ville, de nation calbary, âgé de 25 ans, à monsieur Stanis (François), parti marron le 8 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Saint-Plis**, noir de culture, à monsieur Fourgassié, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura le 6 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Charles dit Amadis**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 37 ans, taille moyenne, à monsieur Richard aîné, parti marron de son habitation La Gaîté, à Approuague, le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Simon**, nègre de ville, à la dame veuve de Saint-Quantin, marron de Cayenne du 9 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Zélie-Marie-Françoise**, négresse de ville, âgée de 30 ans, à monsieur J. Berville, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Balthazar**, noir de ville, taille moyenne, de nation rongou, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne du 30 du mois dernier.

Avis du 4 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1845, p. 147.

**Arcole**, noir de culture, à la demoiselle Isabelle Mettéraud, marron de Cayenne du 19 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1845, p. 147.

**Charles**, noir de ville, de taille moyenne, à monsieur H. Clotilde, marron de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Louis**, noir de ville, âgé de 23 ans environ, ayant un doigt de moins au pied droit, appartenant à monsieur Théodore Dabren, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Azéline**, négresse de ville, blanchisseuse, appartenant à demoiselle Eudoxie Guillermin, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron de Cayenne du 14 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Lazare**, noir de culture, âgé d'environ 50 ans, dépendant de l'habitation La Cordelière, à monsieur Michely père, marron du 13 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Urbain**, noir de culture, de grande taille, âgé, dépendants tous deux de l'habitation d'environ 40 ans, de nation soso

**Jacqueline**, négresse brésilienne, âgée d'environ 30 ans, taille moyenne

dépendant tous deux de l'habitation Mont-Sec, quartier de l'Ile-de-Cayenne, marrons du 18 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Ésope**

**Philémon**

Noirs de culture, dépendants de l'habitation Ramponneau, quartier d'Approuague, aux héritiers Mazin, marrons du 14 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Alexandrine**, négresse calbary, âgée de 29 ans, dépendant de l'habitation Sainte-Elizabeth, appartenant à monsieur Lailhegue, marronne du 7 juillet dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Artémise**, négresse créole, âgée de 37 ans environ, ayant deux dents de moins à la partie la plus apparente de la mâchoire supérieure, appartenant à la dame Lemoyne, marronne du 25 du mois dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Jules**, nègre briquetier, de petite taille, couleur rougeâtre, à la dame veuve Magy, marron du 26 du mois dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Botzaris**, noir de ville, âgé de 30 ans environ, à monsieur Dejean, parti marron de Cayenne le 26 du mois passé.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Clémentine**, négritte de ville, appartenant à madame Guillermin, marronne du 3 de ce mois.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 173.

**Jacques**

**Janvier**

**Philippe**

**Constance**

**Marguerite**

Noirs de culture, appartenant à monsieur J.-A. Guérin, dépendant de l'habitation Mondésir (quartier du Tour-de-l'Île), marrons du 11 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Romaine**, négresse de culture, de petite taille, à monsieur H. Céide, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Marie-Joséphine**, négritte de ville, âgée de 14 ans, de petite taille, peau très noire, ayant au pied droit une large plaie, provenant de brûlure, appartenant à la demoiselle Adélaïde Véling, partie marronne de la maison de sa maîtresse le 15 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 16 août 1845, p. 175.

**Marianne**, négresse de culture, âgée de 29 ans, de petite taille, dépendant de l'habitation Mondésir, appartenant à monsieur Pavé et affermée à monsieur Beauvise, marronne du 15 de ce mois.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Joseph**, noir de ville, ouvrier charpentier, à monsieur Berville, affermé à monsieur Lupé, marron du 19 de ce mois.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Laurent**, âgé de 36 ans, de nation créole, bégayant, marron du 15 du mois courant

**Joséphine**, âgée de 30 ans, de nation bibi, marronne du 26

**Chrisostome**, âgé de 34 ans, de de nation créole

Ces trois individus dépendent de l'habitation Grand-Beauregard, appartenant aux héritiers Piquepé.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Jean-Baptiste dit Combe**, noir de ville, taille moyenne, de nation bagou, appartenant au sieur Alexandre Philibert, parti de la maison de son maître à Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1845, p. 186.

**Sylvestre**

**Paulin**

**Quiaca****Benjamin**

Noirs de culture, partis marrons de leur habitation dans le quartier de Kaw, avec une grande embarcation, le 1<sup>er</sup> de ce mois. Ces noirs appartiennent à monsieur Michely (Stratonice).

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1845, p. 186.

**Élisabeth**, négresse de ville, à demoiselle Rosette Fany, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Namby****Henri****Louis****Bernard****Auguste**

Nègres de culture, de La Ressource à monsieur F. Couy, marrons du 6 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Antoinette**, négresse de culture, de l'habitation Risquetout, aux héritiers Thoulouse, un peu folle, marronne du 9 de ce mois.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Césaire**, nègre, âgé de 39 ans, dépendant de l'habitation La Marguerite, aux héritiers Viriot et employé sur l'habitation Quartier-Général est parti marron de cette propriété le 6 de ce mois, emportant avec lui tous ses effets.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Clémentine**, négresse de ville, à madame veuve Guillermin, marronne du 19 de ce mois.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Julien**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, dans le quartier de Roura, aux sieurs Favard et Berville frères, marrons de Cayenne du 20 de ce mois (26/09/1845)

Avis du 26 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1845, p. 200.

**Jaïe**et **Zélie**

Négresses de culture, à demoiselle Rosette Fanny, propriétaire, dans le quartier de Sinnamary, marronnes du 2 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1845, p. 200.

**Adolphe**, nègre de ville, à madame veuve Guisolphé, marron de Cayenne du 26 du mois dernier.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron de Cayenne du 6 de ce mois.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 63 ans, appartenant à la dame veuve Chennebras, marron de Cayenne du 30 du mois dernier.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Louis**, nègre de culture, âgé de 43 ans, dépendant de l'atelier de Loyola

**Henry**, nègre de culture, âgé de 44 ans, dépendant de l'habitation L'Ilet-le-Père

appartenant l'un et l'autre à messieurs Detelle frères, marrons, le premier le 5 de ce mois, le deuxième le 8.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**José**, jeune nègre, âgé de 16 ans, de l'habitation La Caroline à messieurs Favard et Berville, quartier de Roura, marron du 2 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marcel**, âgé de 35 ans

**Benjamin**, âgé de 26 ans

tous deux noirs charpentiers, employés sur l'habitation Le Petit-Cayenne et appartenant à monsieur Lesage, marrons de leur habitation le 24 septembre.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marianne**

et son fils **Alexis**

appartenant à la demoiselle Joséphine Iphigénie, marrons depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Avis du 24 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1845, p. 218.

**Juliette**, marchande, à demoiselle Jeannette Thérèse Siegert, marronne depuis le 18 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1845, p. 218.

**Joséphine**, négresse créole, âgée d'environ 22 ans, de grande taille, appartenant au sieur Joseph Adolphe, partie marronne de Cayenne le 25 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Premier**, nègre, âgé d'environ 50 ans, appartenant à monsieur Théodore Diamant, parti marron de la maison de son maître le 25 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Denis**, nègre de ville, âgé de 20 ans, à monsieur Bouyer, marron de la maison de son maître le 21 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Mariette**, négresse créole, âgée de 17 ans, à monsieur Fougère, marronne de Cayenne le 23 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Adonis**, noir de culture, âgé de 38 ans

**Moustapha**, *idem*, âgé de 25 ans

appartenant à la dame veuve Ségalin, marrons le 1<sup>er</sup> de ce mois, de l'habitation La Bonne-Volonté, quartier de Roura.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Nathalie**, négresse, dépendante de l'habitation Saint-François, aux héritiers Chevreuil, marrons de son habitation le 26 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Quito**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, marrons de son habitation le 27 octobre dernier.

Avis du 28 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 29 novembre 1845, p. 227.

**Jildar**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 22 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Jean**, noir de culture, de nation bibi, âgé de 40 ans, à madame veuve Jahnholz, marron de son habitation, quartier de Kaw, le 30 octobre dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Hector**, noir de culture, de nation pago, âgé de 32 ans, dépendant de l'habitation Plaisance à madame veuve Rémy, marron le 25 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Toussaint**, noir de ville, créole, aux héritiers Duplant, marron de Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Jean-Denis**, noir de culture, âgé de 55 ans, dépendant de l'habitation Guatemala à Macouria, marron du Diamant, Ile-de-Cayenne, le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Soliman**, âgé de 55 ans, manchot, appartenant à madame veuve Jahnholtz, marron de son habitation L'Union le 30 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Thérèse**, âgée de 41 ans, ayant deux doigts de moins à l'un des deux pieds, négresse de ville à monsieur Berteau, marronne du 3 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Laurent dit Boukacha**, noir de chantier, appartenant au sieur sieur A. Guérin, marron de son chantier le 25 du mois dernier.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Frédéric**, noir de culture, âgé de 22 ans, à monsieur Fougère, marron de son habitation L'Heureux-Asile, quartier du Tour de l'Ile, le 8 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Jean-Baptiste**, noir, domestique de ville, âgé de 22 ans environ, à demoiselle Adrienne Rondeau, marron du 7 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Elzéard**, en état de démence, dépendant de l'habitation L'Émilie, à monsieur Howe, marron du 9 de ce mois, quartier de Roura.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Éléphant**, noir de chantier, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier, quartier de Roura, du 15 décembre courant.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Maxime**, nègre, âgé de 32 ans environ, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame Magy, arrêté le 23 de ce mois dans la ville par la police urbaine.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Reine**, négresse de culture, aux héritiers Kerkove, partie marronne de Tonnégrande le 26 février 1844, arrêtée dans le quartier de Mont-Sinéry le 25 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Romulus**, nègre calbary, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 juin 1838, arrêté le 29 de ce mois par l'escouade de police rurale dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Flavien**, noir de culture, au héritiers Malin, parti marron de son habitation dite Mondésir, sise dans le quartier de Macouria le 4 de ce mois, arrêté par la police urbaine le 9.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Adolphe**, noir de culture, dépendant de l'habitation L'Ermitage, sise dans le quartier de Macouria, aux héritiers Engamard, arrêté dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne sur l'habitation Mondélice par les gendarmes détachés au poste du Diamant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois, arrêté le 17 par la police urbaine.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Clémentine**, négritte de ville à madame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le 12 de ce mois, arrêtée le 23 par la police urbaine.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Gervais**, nègre de culture, de la succession Malin, arrêté sous prévention de petit marronnage le 26 même mois.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Galaor**, noir de ville, charpentier de marine, arrêté sans permis, dans la ville, par la gendarmerie. Ce noir appartient à mademoiselle Magdeleine Guisoulphe.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Bertine**, négresse de ville, aux hoirs Cousa, partie marronne le 3 de ce mois, arrêtée le 6 par la police urbaine.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Hippolyte**, nègre de culture, à madame veuve Magy, parti marron de l'habitation de sa maîtresse le 16 mars 1845, arrêté le 19 par le sieur Moussa-Karta.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Raphaël**

**Bouriqui**

Marrons de l'habitation de leur maîtresse, madame veuve Elzéard dans le quartier de Roura, arrêtés sans permis par la gendarmerie.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Romain**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, arrêté en prévention de marronnage le 22 mars 1845 par la police urbaine.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Marie-Magdeleine**, négritte, âgée de 9 ans, à madame veuve Lapaix, marronne du 20 mars 1845, arrêtée le 22 par des noirs de Baduel.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faublas**, nègre de ville, à monsieur P. Waïshaupt, parti marron de Cayenne le 28 février dernier, arrêté le 25 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Romaine**, négresse de culture, de nation biby, à monsieur H. Clotilde, partie marronne de l'habitation La Marianne (Mont-Sinéry) le 6 du courant, arrêtée le 10 sur l'habitation du sieur Régis dans le même quartier.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Caroline**, âgée de 18 ans, grande taille, à la demoiselle Adrienne Rondeau, partie marronne le 16 mars dernier, arrêtée par la police urbaine le 8 avril courant.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Lafleur**, nègre de culture, de nation biby, âgé de 34 ans, à monsieur Chirol, parti marron de la ville le 5 de ce mois, arrêté le 8 par la police urbaine.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Narcisse**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Marengo, à madame veuve Martin, parti marron le 8 de ce mois, arrêté le 25 par l'escouade de police urbaine.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Joseph**, noir briquetier, à la dame veuve Magy, parti marron de son habitation le 20 du mois dernier, arrêté le 23 par la police urbaine.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dargoit, parti marron de Cayenne le 21 mars dernier, arrêté le 23 avril suivant, par le régisseur de l'habitation L'Amphithéâtre dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Henry**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, parti marron des Ilets le 2 mars 1841, arrêté le 28 avril dernier par le même.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Urbain dit Petit**, noir tonnelier, âgé de 40 ans, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 du mois dernier, arrêté le 29 par la police urbaine.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Auguste**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 6 de ce mois, arrêté le 10.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Vigoureux**, de nation bagou, 60 ans

**Jean-Pierre**, de nation bibi, 34 ans

**Victor-Baudry**, de nation bagou, 30 ans

appartenant tous trois à monsieur Fourgassié oncle, partis marrons de leur habitation le 10 de ce mois, ont été arrêtés le 15 par l'escouade de police rurale.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Maxime**

**Caroline**

Noirs de culture, à la dame veuve Magy, partis marrons le premier le 26 février dernier, l'autre le 17 mars 1844, arrêtés le 2 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Jules**, noir de culture, à monsieur Richard aîné, parti marron de Cayenne le 5 mai dernier, arrêté le 2 de ce mois, dans le quartier d'Iracoubo.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Hercule 1<sup>er</sup>**, noir de culture, âgé de 40 ans, dépendant de l'habitation Sainte-Agathe, à monsieur A. Ferjus, marron du 10 de ce mois, arrêté le 16, dans le quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Louis**, nègre de ville, âgé de 23 ans environ, appartenant à monsieur Théodore Dabren, marron du 14 du mois dernier, arrêté le 3 du courant dans le quartier de Macouria par les soins de son maître.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 173.

**Boniface**  
et **Benjamin**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Les Sables, quartier de Kaw, appartenant à Barrat, marrons depuis plus d'un an, arrêtés le 7 de ce mois par la police rurale.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Caroline**, négresse de culture, à monsieur Marin, marronne, dans le quartier de Macouria, du 8 de ce mois, arrêtée le 11 par la police rurale.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Théodore**, nègre de culture, de nation bagou, à monsieur Benoît Remy, marron de son habitation dans le quartier de Kaw, arrêté le 16 du courant.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Jules**, nègre briquetier, à la dame veuve Magy, marron du 26 juillet, arrêté le 11 de ce mois, sur l'habitation de madame veuve Martin, Ile-de-Cayenne.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Lazar**, nègre de culture, âgé d'environ 52 ans, dépendant de l'habitation La Cordillère (quartier de Roura), à monsieur Michely père, marron du 13 juillet dernier, arrêté par les soins de son maître le 18 de ce mois.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Mathieu**, nègre de culture, à monsieur Ronmy, marron de quelques jours, arrêté à Cayenne le 21 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Bambou**, nègre de culture, âgé de 53 ans, à monsieur Anicet Victor, marron du 10 de ce mois, arrêté le 14 par la police urbaine.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Romaine**, négresse de culture, à monsieur H. Clotilde, marronne de Cayenne le 15 de ce mois, arrêtée par les soins de son maître le 26.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Alexandrine**, négresse de culture, dépendant de l'habitation L'Élisabeth dans le quartier de Sinnamary à monsieur Lailhegue, marronne du 7 du mois dernier, arrêtée par les soins de son maître le 21 du courant.

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 30 août 1845, p. 186.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur F. Douillard, parti marron de Cayenne le 18 janvier dernier, arrêté en ville le 8 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Marianne**, négresse de culture, à madame Pavé, affermée à monsieur Beauvise, marronne du 15 août dernier, rentrée le 5 ce mois.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Philippe**, noir de culture, à monsieur Michely (Alexfort), marron du 4 mai 1843, arrêté à Cayenne par la police urbaine le 10 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Cède, marron de Cayenne du 6 de ce mois, arrêté le 10 par la police urbaine.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marianne**

et son fils **Alexis**

Noirs de ville, appartenant à demoiselle Joséphine Iphigénie, marrons du 1<sup>er</sup> juillet dernier, arrêtés le 24 de ce mois par la police rurale.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Alcide**, mulâtre, appartenant à monsieur Albert, dépendant de l'habitation L'Ermitage, marron de la ville le 28 du mois dernier, arrêté le 4 de ce mois.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Mariette**, négresse créole, âgée de 17 ans, à M. Fougère, marronne de Cayenne du 23 du mois dernier, arrêté le 9 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1845, p. 227.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron du 7 octobre dernier, arrêté par les nègres Aubin et Prosper, à madame veuve Martin le 18 de ce mois.

Avis du 21 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1845, p. 233.

**Henry**, nègre de ville, à monsieur Théodore Diamant, marron du 22 de ce mois, arrêté par la gendarmerie le 28.

Avis du 28 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 29 novembre 1845, p. 227.

**François**, noir du Domaine colonial, marron de Cayenne du 28 novembre 1844, arrêté par l'escouade de police rurale le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Amadis**, nègre, à madame veuve Richard, d'Approuague, marron le 1<sup>er</sup> de ce mois et arrêté le 13.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Jean-Baptiste**, appartenant à mademoiselle Adrienne Rondeau, arrêté en état de petit marronnage par le planton Moussa-Carta dans le quartier de l'Ile de Cayenne.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Frédéric**, noir, appartenant à monsieur Fougère, arrêté en état de petit marronnage par la police urbaine et prévenu de vol, mis à la disposition du procureur du roi, il est dit marron du dimanche 14 décembre 1845.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Moustapha**, noir de culture, appartenant à madame veuve de Charlemont, dépendant de l'habitation La Marie, arrêté en prévention de marronnage le 22 de ce mois par la gendarmerie sur l'habitation d'Orvillier, quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

**Philippe**, noir de ville, à monsieur Jean-Marie Dolhen, arrêté sous prévention de marronnage le 25 de ce mois par la police urbain.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

### **Avis de retour de marrons**

**Pierre-Léodier**, nègre de journée, âgé de 21 ans, appartenant à monsieur Quintilien-Laforêt, parti marron le 16 décembre dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Phrosie**, négresse de ville, appartenant à monsieur L'Héritier, partie marronne le 15 décembre dernier, rentrée d'elle-même le 10 du courant.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 2.

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 13 ans, appartenant à monsieur François Sellier, parti marron de Cayenne le 5 janvier, rentré de lui-même le 10 du même mois.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Simon**, noir de ville, âgé de 20 ans, à madame de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, rentré de lui-même le 27.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Nestor**, noir de ville, à monsieur Céide, parti marron de Cayenne le 29 du mois dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Jupiter**, nègre de culture, à monsieur Laurent Pachawer, parti marron de Kourou le 10 juin dernier, rentré de lui-même le 29 décembre suivant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Louis**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, parti marron de Kourou le 30 août dernier, rentré de lui-même le 29 décembre suivant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Joseph dit Crapaud**, noir du Domaine colonial, âgé de 41 ans, dépendant de l'atelier des ponts et chaussées, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois, rentré le 10.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**François**, nègre de ville, parti marron de Cayenne le 28 septembre dernier, rentré de lui-même le 16 de ce mois.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Soliman**, nègre de culture, à madame veuve Jahnholz, parti marron de Cayenne le 6 octobre 1844, rentré le 22 février courant de son propre mouvement.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Jacques**  
**Antoine dit Potiry**

**Marguerite  
et son enfant**

Noirs de culture, partis marrons le 1<sup>er</sup>, le 24 janvier dernier, les deux autres, le 12 du mois passé, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Laurent  
Maxime  
Nicolas**

Noirs, à monsieur Brunot, partis marrons de l'habitation Le Mahury, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 16 janvier dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faustin**, de nation bagou, 25 ans

**Malbroug**, *idem*, 32

**Etienne**, *idem*, 38.

Ces trois noirs, partis marrons à Macouria le 8 de ce mois, sont rentrés le 20 sur l'habitation de monsieur D. Houget, leur maître, dans le quartier de Roura.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Espérance**, noir de l'atelier du Domaine colonial, employé au port, âgé de 42 ans, ayant au-dessus des yeux de petites coupures et des cicatrices sur les jambes, parti marron de Cayenne le 9 du mois dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Victorin  
Isidore  
Médéric  
Frédéric**

Noirs, dépendant de l'habitation Marengo, à la dame veuve Martin, marrons les deux premiers du 8, les deux autres du 9 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 2 du courant.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Niacoué  
et Alexandre**

Nègres de chantier, à monsieur D. Houget, partis marrons le 8 du mois dernier, rentrés le 1<sup>er</sup> le 2, le 2<sup>e</sup> le 3 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Ferjus**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 23 avril dernier, rentré de lui-même le 8 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Lucas**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation Le Marengo le 20 mars dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Augustin dit Tintin**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Gironde, dans le quartier de Roura, marron du 25 février dernier, s'est rendu de lui-même chez monsieur le procureur du roi.

Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Gaétan**, nègre de culture, âgé de 45 ans environ, dépendant de l'habitation Sable-Anse, sise dans le quartier de Macouria et à monsieur Clark, parti marron le 16 de ce mois, rentré de lui-même le 27.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Bill**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 25 avril dernier, rentré de lui-même le 24 mai suivant.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Etienne**, noir de culture, à la dame veuve Guébaud, parti marron le 7 avril dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Arcole**, noir de culture, dépendant de l'habitation, sise au quartier de Macouria, à mademoiselle Isabelle Metteyraud, parti marron le 10 de ce mois, rentré le 13.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Juliette**, négresse de culture, de nation rongou, dépendant de l'habitation La Fontaine, aux mineurs Cousa, marronne du 2 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Hercule**, noir de ville, âgé de 25 ans, de nation calbary, à monsieur Stanis (François), parti marron le 8 de ce mois, rentré de lui-même le 17.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois, rentré de lui-même le 18.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Figaro**, noir de culture, dépendant de l'habitation Sautro, aux dames veuves Paul et Guérin, marron du 12 avril 1843, rentré de lui-même le 17 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Azéline**, négresse de ville, blanchisseuse, appartenant à demoiselle Eudoxie Guillermin, marronne du 15 de ce mois, rentrée le 23.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Charles**, noir de ville, taille moyenne, à monsieur Henry Clotilde, marron du 15 de ce mois, rentré le 21.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 166.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron du 14 du mois dernier, rentré le 26.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Urbain**  
et **Jacqueline**

Noirs de culture, dépendants tous deux de l'habitation Mont-Sec, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, marrons de leur habitation le 18 juillet dernier, rentrés le 31.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 174.

**Artémise**, négresse créole, de ville, à la dame Lemoyne, marronne du 25 du mois passé, rentrée le 3 du courant.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 174.

**Philippe**  
et **Constance**

Noirs de culture, à M. Guérin, partis marrons le 12 de ce mois, rentrés d'eux-mêmes le 20.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Jean-Baptiste dit Combe**, taille moyenne, de nation bagou, à monsieur A. Philibert, marron de Cayenne le 30 du mois dernier, rentré de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Ésope**  
**Philémon**  
et **Ferdinand**

Tous trois noirs de culture, de l'habitation Ramponneau, aux héritiers Mazin, dans le quartier d'Approuague, marrons les 2 premiers du 14 juillet dernier, le 3<sup>e</sup> du 28 janvier 1845, rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Isidore**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, marron du 26 avril dernier, rentré de lui-même le 11 du mois dernier.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Adolphe**, nègre de ville, à madame veuve Guisolphe, marron de Cayenne le 26 septembre, rentré de lui-même le 10 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 63 ans, appartenant à la dame veuve Chennebras, marron de Cayenne le 30 du mois dernier, rentré de lui-même le 11 du courant.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**José 3<sup>e</sup>**, noir de culture, âgé de 16 ans, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville, marron le 2 du mois dernier, rentré de lui-même le 17.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 224.

**Joséphine**, âgée d'environ 22 ans, de grande taille, créole, appartenant à monsieur Joseph Adolphe, partie marronne le 25 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 10 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1845, p. 227.

**Moustapha**  
**Adonis**

Noirs de culture, à dame veuve Ségalin, marrons de leur habitation La Bonne-Volonté, quartier de Roura, le 1<sup>er</sup> du mois dernier, rentrés le 16 du courant.

Avis du 21 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1845, p. 233.

**Joseph**, noir de ville, charpentier, affermé à monsieur Lupé par monsieur Berville (Jacques), son maître, marron du 19 août dernier, rentré de lui-même le 29 novembre suivant.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Eugène**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 29 novembre, rentré le 4 décembre.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Marcel**  
**Benjamin**  
et **Quito**

Noirs de culture, de l'habitation Le Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, à monsieur Lesage, les 2 premiers marrons du 24 novembre dernier, le troisième du 27 octobre et rentrés tous trois le 4 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

### **Avis de marrons à retirer de la geôle**

Le noir **Philippe**, appartenant à monsieur Alexfort Michely, arrêté, en marronnage, et déposé à la geôle, devra en être immédiatement retiré par son maître, conformément au décret colonial du 10 décembre 1835.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Avis de déclarations de marronnage**

**Zélie**, négresse de culture, âgée de 40 ans environ, à demoiselle Rosette Fanny, marronne de Cayenne le 26 décembre dernier [1845].

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Thomas**, nègre de culture, âgé de 55 ans environ, appartenant à madame veuve Chennebras, marron de son habitation le 27 du mois dernier.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Mariette**, négresse de ville, à monsieur Fougère, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Hippolyte**, noir de l'habitation Beauregard, aux héritiers Piquepé, marron de Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Anastasie**, domestique de ville, âgée de 21 ans, appartenant à monsieur Bataille, marronne de Cayenne du 15 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, dépendant de l'habitation Racamont, au sieur Frédéric Gustave, marron du 11 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Zélima**

et sa fille **Alexandrine**, âgé de 7 ans ; négresse de culture, appartenant aux héritiers Gertrude Horte ; marronnes le 4 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Louis**, noir de ville, âgé de 24 ans, moyenne taille, à monsieur Théodore Dabren, marron de Cayenne du 20 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Adrien**, âgé d'environ 30 ans, noir de culture, de nation bibi, dépendant de l'habitation Grand-Marée, marron du 17 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1846, p. 2.

**Victor****Maximin**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Gros-Bois à monsieur Paguenaud, marron du 23 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Hector**, nègre, à monsieur Saint-Philippe père, parti marron de Kourou le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Henry**, nègre, à madame veuve Lanne, parti marron du même lieu le 12 de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Joseph**, nègre, charpentier de profession, à monsieur Ulric Lupé, parti marron de sa maison de Cayenne le 17 du courant.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Jeannette**, négresse, âgée de 32 ans, créole, de petite taille, à monsieur Smith, partie marronne de la maison de son maître à Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Placide**

**Pollion**

**Sancho**

**Bouton**

**Séverin**

**Idris**, nègres

et **Rosette**

**Martine**

**Marie**, négresses

à messieurs Mathey et Merlet, partis marrons de l'habitation La Césarée à Macouria le 16 de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Anastasie**, négresse, âgée de 31 ans, de nation bagou, à monsieur F. Cumin, partie marronne de Cayenne le 18 février dernier.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Clara**, négresse, âgée de 30 ans, de nation rongou, aux héritiers de demoiselle Marie-Louise Eutrope, partie marronne de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Hercule**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur F. Stanis, parti marron de Cayenne le 26 dudit mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Charles**, nègre, à monsieur H. Clotilde, parti marron de l'atelier de fouille à Kourou le 25 dudit mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Jean-Louis**, nègre de ville, à monsieur Saint-Philippe père, marron de l'atelier de fouille à Kourou du 3 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Gildard**, nègre de ville, à monsieur Berville aîné, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Premier**, nègre de culture, à monsieur Smith, marron de son habitation à Sinnamary le 4 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Prosper**, nègre de culture, à monsieur Fouré, marron de l'habitation Le Labyrinthe le 2 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Côme**, nègre de ville, âgé d'environ 26 ans, de nation bibi, appartenant à monsieur Alexandre Philibert, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Moyse  
et Juba**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Bon-Marché à Macouria, affermés au Canal sur l'habitation Le Quartier-Général, aux héritiers Hugues, partis marrons dans la nuit du 23 au 24 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Charles dit Amadis**, noir de capitation, à monsieur Richard, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Virginie**, négresse de culture, à madame veuve Brisard, marronne de son habitation à Sinnamary le 16 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Premier**, nègre de culture, à monsieur monsieur Michaud (Urbain), marron de son habitation à Kourou le 1<sup>er</sup> du mois dernier.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Faublasse**, nègre de ville, âgé de 37 ans, à monsieur Paul Waishaup, marron de Cayenne le 29 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Hercule**, nègre, âgé de 42 ans, de nation bagou, appartenant à monsieur Ferjus, parti de sa maison de Cayenne le 28 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Victor**, nègre de ville, âgé de 60 ans environ, à monsieur Berville jeune, marron du 9 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 1.

**Laurent**, nègre de culture, âgé de 45 ans, à monsieur Narina (Pierre), marron de l'habitation de son maître à Conamama le 10 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 1.

**Anatole**, âgé de 13 ans, créole à monsieur Howe, marron de la maison de madame Chassey, à laquelle il était affermé, le 14 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Rose-Fatine**, âgée d'environ 15 ans, de petite taille, à monsieur Laventure, partie marronne de la maison de son maître le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Mithrydate**, noir du Domaine colonial, âgé de 48 ans, employé comme canotier au passage du dégrad des Cannes, marron de ce passage le 12 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Gabriel**, noir de culture, âgé de 36 ans environ, ayant les jambes engorgées, de nation congo, appartenant à madame Sylvestre, marron le 23 du mois dernier.

Avis du 2 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1846, p. 3.

**Michaud  
et Grégoire**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Beauregard, marrons de leur habitation le 5 de ce mois.

Avis du 9 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1846, p. 2.

**Onésine**, nègre, âgé de 40 ans, de taille moyenne, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marron de son habitation le 8 de ce mois.

Avis du 9 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1846, p. 2.

**Zoé**

**Marie**

**Louise**

**Jeanne**

**Clara**

**Macrime**

**Jouan**

**Hector**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Le Trisail, dans le quartier de Macouria, et appartenant à M. Saint-Philippe père, marrons du 3 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Régis**, noir briquetier, de nation calbary, à madame Magy, marron de l'habitation L'Hermitage, quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 14 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, taille moyenne, appartenant à monsieur Frédéric Gustave, marron de son habitation le 7 de ce mois.

Avis du 23 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Balthazar**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de la maison de son maître le 14 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Simon**

**Hercule**

Le premier, noir créole, âgé de 22 ans, le deuxième, de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, appartenant tous deux à monsieur Houget, marrons de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Adolphe**, noir de culture, âgé de 20 ans, à monsieur Urbain Michaud, marron de l'habitation de son maître à Kourou le 10 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Jupiter**, noir de culture, de nation bagou, âgé de 54 ans, appartenant à monsieur Laurent, marron de l'habitation de son maître à Kourou le 15 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Louis,**

**Désir dit Laurent**

Le premier, noir de culture, âgé de 36 ans, le deuxième, noir de culture, âgé de 39 ans, appartenant à monsieur Berteau, marrons de leur habitation à Roura le 26 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Édouard**, noir de ville, à M. Ménard (Amédée), marron de la maison de son maître le 4 de ce mois.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Esther**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Les Cordilières, à monsieur J.-B. Michely, marronne du 6 de ce mois.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Thomas**, noir de culture, lépreux, dépendant de l'habitation Quartier-Général, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Théodore**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, quartier de Roura, âgé de 54 ans, marron du 12 de ce mois.  
Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Théodore**, noir de culture, de nation bagou, à monsieur Benoît Rémy, marron du 15 de ce mois.  
Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Romain**, noir de culture, à monsieur Lesage, marron de Cayenne le 22 de ce mois.  
Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Hercule**, noir, de nation calbary, âgé de 25 ans, à monsieur François Stanis, marron de Cayenne le 25 du mois dernier.  
Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Mars**, âgé de 55 ans

**Prosper**, 33

**Jean François**, 33

**Régis**, 33

**Dominique**, 27

**Boudouboudou**, 29

**Malimbé**, 31

**Célicot**, 36

**Montabo**, 30

**Parhasard**, 40

**Petit-Jean**, 26

Ces onze noirs appartiennent à madame veuve Maxime et sont marrons de leur habitation L'Adélaïde à Kaw du 25 du mois dernier.

Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Jean-Noël**, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur Fourgassié, marron de Cayenne le 26 du mois dernier.  
Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Michel**

et **Soliman**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation La Joséphine à messieurs Goyriena et Ursleur, déclarés marrons par lettre du commissaire commandant du quartier d'Approuague à la date du 2 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Ferdinand**, nègre de culture, âgé d'environ 35 ans, de nation arada

**Romain**, nègre de culture, âgé d'environ 48 ans

**Zéphirin**, noir de culture, âgé de 20 ans, fort et trapu.

Ces trois noirs dépendant de l'habitation Le Quartier-Général aux héritiers Hugues, marrons, les deux premiers du 27 juin dernier, le troisième du 6 de ce mois, convaincu de vols assez considérables.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron de Cayenne du 5 de mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nisus**, nègre de culture, âgé de 36 ans, appartenant à monsieur Fourgassié oncle, marron de son habitation, sise au quartier de Roura le 5 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Filius**, noir de culture, âgé de 38 ans, dépendant de l'habitation Beauregard, aux héritiers Piquepé, marron du 5 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Marie-Magdeleine**, négresse à monsieur Fougère, âgée de 10 ans environ, marronne de la ville du 11 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Ameyria**, négresse de culture, âgée de 38 ans, créole, appartenant à la succession Mercier, partie marronne de Kourou le 2 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Gabriel**, noir de capitation, attaché à l'atelier de fouille, taille moyenne, créole, à monsieur J.-B. Coustard, marron du 11 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Bruneau**, noir de culture, dépendant de l'habitation Saint-Charles, aux héritiers Mosse et affermé à monsieur D. Pain, dans le quartier de Roura, marron du 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Damas**, noir de culture, âgé d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Brunot et dépendant de l'habitation La Bagatelle, quartier de Kaw, marron du 15 du mois dernier.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Victor**, nègre de culture, âgé de 13 ans, à dame Charles-Victor Rouger, marron de Cayenne le 27 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Joseph**, nègre de ville, âgé de 35 ans, à monsieur Ulric Lupé, parti marron le 28 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Onézine**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 45 ans, dépendant de l'habitation La Félicité, marron le 29 juillet dernier.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Léon**, nègre de ville, appartenant à monsieur F. Coutard, marron de Cayenne le 20 juillet dernier.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 18 ans, créole, de moyenne taille, ayant les marques d'une forte brûlure au bras gauche, appartenant à monsieur Laurent Migue, marronne de Cayenne le 2 de ce mois.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Anne**, blanchisseuse, âgée de 29 ans, créole, à madame veuve Elzéard, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Eloi**, nègre de culture, à monsieur Michely (Alexfort), dépendant de l'habitation La Victoire, à Macouria, marron du quartier de Roura, habitation La Cordillère le 15 du mois dernier.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Damas**, nègre de chantier, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Eugène**, noir de culture, âgé de 38 ans, appartenant aux frères Didier, marron du 9 de ce mois.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Aglaé**, négresse de ville, âgée de 35 ans environ, appartenant à monsieur Buja, marronne de Cayenne le 16 de ce mois.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Thomas**, noir de ville, âgé de 17 ans environ, appartenant à demoiselle Lady d'Argoit, marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Auguste**, noir de nation rongou, employé à la direction des ponts et chaussées à messieurs Dufourg frères, parti marron de l'atelier de fouille au canal Torcy le 22 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Catherine**, de nation congo, aux héritiers Cousin, dépendant de l'habitation La Motte (quartier du Tour de l'Ile), marronne le 14 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Saisset**, nègre, âgé d'environ 33 ans, appartenant à monsieur E. Douillard, marron de l'habitation La Providence (quartier du Tour-de-l'Ile) le 23 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Marie**, négresse de culture, âgée de 26 ans, à monsieur Joseph-Césaire Agnès, affermée à monsieur Berville jeune, partie marronne le 25 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Joseph**, noir de culture, dépendant de l'habitation Loyola à messieurs Dételle, marron le 23 août dernier.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Castor**  
et **Philippe**

Noirs briquetiers, dépendant de l'habitation L'Hermitage, à madame veuve Magy, marrons du 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Roselly**, âgé d'environ 25 ans, Africain, appartenant à monsieur Monach (Théodore), parti du lieu des travaux publics à Kaw le 15 juillet dernier.

Avis du 11 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1846, p. 1.

**Romain**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, marron du 9 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Gilblas**  
et **Toussaint**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe à monsieur Fouré, marrons du 1<sup>er</sup> de mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**François 1<sup>er</sup>**, âgé de 40 ans, taille moyenne, noir du Domaine colonial, attaché à l'atelier du parc, est parti marron le 18 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Léon**, noir de culture, de nation bagou, à monsieur F. Coutard, marron de Kourou le 18 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Achille**, nègre, âgé de 42 ans environ, à monsieur Franchi, parti marron de Mont-Joly le 19 du courant.  
Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Lucien**, nègre de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 12 septembre de leur établissement, quartier de Roura.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Ali**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, parti marron du 24 du mois passé.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Justine**, négresse de culture, à madame Dunezat, marronne de l'habitation Patawa, quartier du Tour-de-l'Ile, le 28 septembre 1846.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe à monsieur Fouré, marron du 13 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Romain**

**Céméron**

**Isoline**

Ces trois noirs de culture dépendant de l'habitation Philadelphie à monsieur Blanchard, marrons du 28 du mois passé.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Marie-Claire**, négresse de culture, à madame veuve de Charlemont, affermée à monsieur Blanchard, marronne de l'habitation Philadelphie le même jour.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Victor dit Baudry**, à monsieur Fourgassié oncle, marron de son habitation Beau-Séjour le 26 du mois dernier.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Reine**, négresse de culture, appartenant à la dame Alexandre, demeurant à Macouria, marronne de la maison de sa maîtresse du 5 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Noël**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Désirée à messieurs Mirat et Mourié, marron de cette habitation le 10 du mois courant.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Adolphe**, noir de culture, à monsieur Rambaud, marron de son habitation le même jour que le précédent.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Blaise 2<sup>e</sup>**, à messieurs Houget frères, marron le 13 de ce mois de leur chantier à Roura ;

**Pollux**, à eux affermé et appartenant à messieurs Mazin et d'Abnour ;

Marrons le 13 de ce mois de leur chantier à Roura.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Balthazard**, nègre de culture, à monsieur Fouré, marron du quartier de Roura le 12 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Gaétan**  
et **Laurent**

Marrons le premier du 15 de ce mois, le second du 16, nous deux de l'atelier de l'habitation Grand-Beauregard, à madame veuve Piquepé.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Toussaint**, nègre de culture, de l'habitation La Félicité, à monsieur Douillard, marron du 24 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Noël**, noir du Domaine colonial, attaché à la direction du Port, marron du 25 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Antoinette**, négresse, créole, âgée de 16 ans, à madame veuve Mille, marronne de la maison de sa maîtresse du 6 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Saisset**  
et **Henry**

Nègres de culture, de l'habitation La Providence, à E. Douillard, marrons du 16 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Gabriel**  
**Victor**  
**Damas**  
**Bertrand**  
**Bonaparte**  
**Anatole**  
**Adonis 2<sup>e</sup>**  
et **Cartouche**

Tous noirs de culture, de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville, marrons du 18 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Charles**, noir de culture, âgé de 38 ans, de l'habitation La Bagatelle, à monsieur Brunot, marron du 12 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Romain**, noir de ville, à monsieur Lesage, marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**André**, noir de ville, à monsieur Chevalier, pharmacien, marron du 19 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Zéphirin**, à monsieur Brunot et dame Courant, marron du 15 du mois dernier.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Victor**  
et **Maximin**

à messieurs Paguenaault, marrons, le premier le 21, le second le 23 du mois dernier.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Janvier dit Mascarille**, noir, créole, âgé de 41 ans, marron le 23 du mois dernier,

**Crispin**, créole, âgé de 49 ans, marron du 24 mois dernier.

Ces deux noirs dépendant de l'habitation Le Pactole à monsieur Déjean.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Marie-Louise**, âgée de 26 ans, de nation calbary, dépendant de l'habitation L'Élisabeth, à monsieur Lailheügue, marronne du 14 du mois dernier.

Avis du 10 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1846, p. 3.

**Janvier**, noir de culture, à monsieur Ducher, marron de Cayenne le 8 de ce mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Cessé**, noir de culture, à monsieur Douillard, marron du 12 du même mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Léodore**, nègre, à monsieur Quintilien, marron de l'atelier de fouille le 14 décembre courant mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Auguste**, mulâtre, charpentier, à monsieur Jean-Pierre, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 14 du présent mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Denise**, négresse, créole, âgée de 19 ans, domestique, appartenant à monsieur Du Montel, partie marronne de Cayenne le 21 décembre 1846.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Stanislas**, noir de ville, à monsieur Bouyer, marron du 21 octobre dernier, arrêté le 28 décembre suivant.

*Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Maximin**, nègre, à monsieur Paguenaut, marron du 23 janvier dernier, arrêté par la police urbaine le 1<sup>er</sup> février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Macaire**, nègre, à monsieur Lagrange (Jean-Marie), marron du 1<sup>er</sup> février courant, arrêté dans les bois de Matoury par l'escouade de police rurale le 6 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Baltasar**

**Philidor**

Nègres à monsieur Berville aîné, partis marrons de la maison de leur maître le 7 février courant, arrêtés à Tonnégrande le 17 du même mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 1.

**Auguste**, nègre, à messieurs Dufourg frères, parti marron de l'atelier de fouille à Kourou le 12 février courant, arrêté à Macouria le 19 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Bienvenu**, nègre, à monsieur Pierre Noyé, marron depuis le 15 février dernier, arrêté par la police urbaine le 21 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Zélina**

et sa fille **Alexandrine**, âgée de 6 ans, aux héritiers de la demoiselle Gertrude Horte ; marronnes du 4 janvier dernier, arrêtées par la police urbaine le 24 février suivant.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Koska**, nègre, de l'habitation Sautro, marron du 23 février dernier, arrêté sur l'habitation de demoiselle Antoinette Melchior le 26 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Edmond**, nègre, à demoiselle Marie-Claire Agirac, marron du 25 février dernier, arrêté sur l'habitation La Magdeleine par les noirs de monsieur Bouté le 27 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Pacifique**

et **Cébé**

Nègres, dépendant de l'habitation des héritiers Besse à Approuague, marrons de ladite habitation le 21 février dernier, arrêtés par l'escouade de police rurale le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Chrétien**

**Bonnaventure**

**Marguerite**

**Thalie**

**Justine**

et son enfant **Magdeleine**

**Clémentine**

**Joachim**

Noirs de culture, de la dame veuve Vernier, marrons du 21 janvier dernier, arrêtés le 14 de ce mois, dans le quartier de Macouria, par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Ferjus**, noir de ville, à M. Goyriena, affermé à marron Dagaut, marron du 22 mars à 10 heures de la matinée, arrêté le 24 par la police urbaine.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Moïse**

et **Juba**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Bon-Marché à messieurs Bauchère et de Saint-Quantin et affermés au Canal à monsieur Ronmy, marrons du Quartier-Général dans la nuit du 23 au 24 du mois dernier, arrêtés à Macouria le 28 du même mois par l'escouade de police rurale.

Ces deux noirs doivent être immédiatement retirés de la geôle par leurs maîtres.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Adrien**, noir de culture, de nation biby, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, marron le 17 janvier dernier, arrêté le 8 de ce mois, par la police urbaine.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Hercule**, noir de culture, à demoiselle Sabine Metteyard, marron depuis plus de 8 mois, arrêté le 13 de ce mois par cinq noirs de l'habitation Sable-Anse dans le quartier de Macouria.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Premier**, noir de culture, à monsieur Smith, marron de son habitation à Sinnamary le 4 du mois passé, arrêté le 10 du courant par les soins de son maître.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Caroline**, négresse de ville, âgée de 15 ans, marronne du 30 du mois dernier, arrêtée le 1<sup>er</sup> de ce mois par le nègre Joseph, appartenant à M. Bouté.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Zélie**, négresse de culture, à demoiselle Rosette Fanny, arrêtée le 14 de ce mois après un marronnage de 8 jours.

Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Marie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Césarée, à messieurs Merlet et Mathey, marronne du 16 février dernier, arrêtée le 17 de ce mois.

Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Polion**

**Sancho**

**Bouton**

**Martine**, ces 4 noirs dépendant de l'habitation Césarée à messieurs Merlet et Mathey, marrons du 16 février dernier, ont été arrêtés le 21 de ce mois dans le quartier de Macouria.

Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Joris**, noir de culture, dépendant de l'habitation Césarée à messieurs Mathey et Merlet, marron de son habitation le 16 février dernier.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Victoire**, négresse, appartenant à monsieur Dubreuil, marronne du 7 de ce mois, arrêtée le 9 par l'escouade de police rurale à Macouria.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Alexandre**

**Souverain**

**Anne-Marie**

Ces trois noirs, appartenant à la dame veuve Vernier, marrons du 14 mars dernier, ont été arrêtés le 15 de ce mois par l'escouade de police rurale dans le quartier de Macouria.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Lambert**, noir de culture, à monsieur Lafforgue (Antoine), marron du 26 mai dernier, a été arrêté par le même détachement le même jour.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Théodore**, noir de culture, de nation bibi, à monsieur Benoît Rémy, marron de son habitation, quartier de Roura le 15 juin dernier, arrêté par les soins de son maître le 11 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Etienne**, noir de culture, à monsieur Goyriena, dépendant de l'habitation Montabo, arrêté par le nommé Moussa-Karta en état de petit marronnage.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Marie-Magdeleine**, négresse de ville, âgée de 10 ans, appartenant à monsieur Fougère, marronne du 12 de ce mois, arrêté le 23.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Théophile**, nègre de ville, à monsieur Berville jeune, marron du 9 avril 1846, a été arrêté le 24 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Jean-Denis**, noir de culture, à la dame veuve Vernier, marron le 1<sup>er</sup> décembre 1845, a été arrêté à Macouria par le détachement le 25 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Côme**, nègre de culture, âgé de 52 ans, marron du 6 juin dernier et dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, aux héritiers Piquepé, arrêté par les soins de son maître le 24 juillet suivant.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Léon**, noir de culture, à monsieur François Coutard, marron de Cayenne le 10 juillet dernier, arrêté le 9 de ce mois par les soins de son maître.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Régis**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron le 19 mai dernier, arrêté par les soins de sa maîtresse le 28 juillet suivant.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Justin**

**Thom**

**Honorine**

**Magdeleine**

**Marianne**

Noirs de culture, appartenant à monsieur Bassigny et affermés à l'habitation La Constance, à Approuague, marrons du 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêtés le 8 dans le quartier de Kourou où ils s'étaient sauvés à l'aide d'une embarcation.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Zénaïde**, négresse de culture, âgée de 26 ans, à monsieur Dubreuil, marronne du quartier d'Approuague le 11 de ce mois, arrêtée le 28 par la police urbaine.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Léon**, noir de culture, à monsieur François Coutard, marron de son habitation (quartier de Kourou) le 18 de ce mois, arrêté le 28 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Caroline**, négresse, appartenant à monsieur Laurent Migue, marronne du 2 août dernier et arrêtée par la police urbaine le 11 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Castor**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron de l'habitation L'Hermitage (Ile-de-Cayenne) le 2 de ce mois, arrêté le 14 par la police urbaine.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Catherine**, négresse de culture, aux héritiers Cousin, marronne du 14 août dernier, arrêtée le 14 de ce mois en ville par la police urbaine.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Antoinette-Victoire**, petite négresse, à monsieur Dubreuilh, d'Approuague, marronne de Cayenne le 13 de ce mois, a été arrêtée le 17 dudit.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron du 13 de ce mois, arrêté le 19 par la police urbaine (non déclaré).

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Stanis**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Montabo, à monsieur Goyriena (non déclaré), arrêté le 19 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Alexandre**, noir de culture, de l'habitation Grand-Beauregard, marron le 17 juin 1844, arrêté le 23 septembre par le brigadier de gendarmerie Courcelot.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Séraphin**, nègre de culture de l'habitation Courant, parti marron le 23 janvier 1845  
et **Germain**, nègre appartenant à l'habitation Sautro, parti marron le 12 avril 1843

Ces deux noirs ont été arrêtés le 25 de ce mois par le commandeur de l'habitation La Marie.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Brutus**, nègre de culture, aux héritiers Duplant, marron du quartier d'Approuague, non déclaré, a été arrêté le 29 septembre à Mahury par le commandeur, ayant volé un canot à monsieur Trémiège.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Lucien**, nègre de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 12 du moi dernier, arrêté et rendu à son maître par le capteur le 16 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Faublas**, nègre de culture, de l'habitation Le Cadeau, aux héritiers Ménard, marron du 8 octobre 1846, arrêté le 23 par le sieur Fréchingues.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Joséphine**, négresse de culture, à madame veuve Marin, arrêtée sans permis le 23 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Alfred**, négrillon, à madame Désirée Martin, marron du 15 octobre 1846, arrêté le 31 du même mois.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Blaise 2<sup>e</sup>**, nègre, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier, situé au quartier de Roura, le 13 du mois dernier, a été arrêté à Approuague le 4 novembre courant.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de l'habitation Le Diamant, à monsieur F. Douillard, marron du 24 octobre, arrêté le 7 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Prosper**  
et **Louis**

Noirs de culture, à monsieur Farnous, marrons depuis plus de 2 ans, arrêtés par la police urbaine le 7 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Laurent**, noir de culture, de l'habitation Beauregard, à madame veuve Piquepée, marron du 16 octobre dernier, arrêté par les soins de monsieur Labroue le 21 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Gabriel**  
**Victor**  
**Damas**

**Bertrand  
Bonaparte  
Anatole  
Adonis 2<sup>e</sup>  
et Cartouche**

à messieurs Favard et Berville, marrons du quartier de Roura les 18 et 19 du mois dernier, arrêtés le 24 par l'escouade de police rurale.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Théodore**, nègre, employé sur les travaux à Kaw, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron le 22 du mois dernier, arrêté le 24 par la police rurale.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Victor  
et Maximin**

Nègres de culture, à monsieur Paguenault, partis marrons le 23 novembre dernier, arrêtés le 10 du présent mois par l'escouade de police urbaine.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Noël**, noir de ville, à monsieur Fourgassier neveu, arrêté sous prévention de marronnage le 22 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

### **Avis de retrait de marrons de la geôle**

Le noir **Romain** dit **Petit-Frère**, appartenant à monsieur Th. Moreau, mis en dépôt à la geôle le 8 avril dernier, devra en être immédiatement retiré par son maître, conformément et sous les peines énoncées au décret colonial du 10 décembre 1835.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

### **Avis de retour de marrons**

**Laurent  
Joséphine  
Chrisostome  
Février**

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation Beauregard et marrons, les 3 premiers du 26 août dernier, le 4<sup>e</sup> du 31 décembre suivant, sont tous rentrés d'eux-mêmes le 2 de ce mois.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Hector**, noir de culture, âgé de 32 ans, à la dame veuve Rémy, marron du 25 novembre dernier, rentré de lui-même le 25 décembre suivant.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Sylvestre  
Paulin  
Quiaca**

## **Benjamin**

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation La Sincérité, à monsieur Michely (Stratonice), marrons de leur habitation, quartier de Kaw, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 25 du mois dernier.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Mariette**, négresse de ville, à madame Fougère, marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentrée d'elle-même le 10.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Thomas**, noir de culture, de nation bambara, à la dame veuve Chennebras, marron du 27 décembre dernier, rentré le 12 de ce mois.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Elzéar**, noir de culture, dépendant de l'habitation L'Émilie à monsieur Howe, marron du 9 du mois dernier, rentré de lui-même le 13 du même mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Éléphant**, noir de chantier, à messieurs Houget frère, marron de leur chantier le 15 du mois dernier, rentré de lui-même le 20 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Laurent dit Boukacha**, créole, appartenant à monsieur A. Guérin, marron du 25 novembre dernier, rentré de lui-même le lundi 10 de ce mois.

Avis du 30 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 31 janvier 1846, p. 2.

**Louis**, nègre, à monsieur Théodore Dabren, marron du 20 janvier dernier, rentré le 1<sup>er</sup> février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Etienne**, nègre, à monsieur Frédéric Gustave, marron du 11 janvier dernier, rentré le 28 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Victor**, nègre, à monsieur Paguenaud, marron du 23 janvier dernier, rentré le 2 février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Zélie**, négresse, à la demoiselle Rosette Fanny, marronne du 23 décembre 1845, rentrée d'elle-même le 25 février dernier.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Théodore**, marron du 4 mai 1845

**Thérèse**

et sa fille **Julie Rosalie**, marronnes du 22 mai 1845

Ces noirs appartenant à madame veuve Vernier se sont rendus d'eux-mêmes au sous-brigadier de l'escouade de police rurale, détaché à Kourou, le 29 du mois dernier.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Virginie**, négresse de culture, à la dame veuve Brisard, marronne de son habitation à Sinnamary le 16 du mois passé, rentrée d'elle-même le 7 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1846, p. 2.

**Mithrydate**, noir du Domaine colonial, âgé de 48 ans, employé comme canotier au passage du dégrad des Cannes, marron le 12 du mois dernier, rentré le 27.

Avis du 2 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1846, p. 3.

**Laurent**, nègre de culture, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Pierre Narina, marron du 10 du mois dernier, rentré de lui-même le 2 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Gabriel**, noir de culture, âgé de 36 ans, à madame Sylvestre, marron du 23 avril dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Hilaire**, noir de culture, dépendant de l'habitation Sainte-Marie, à monsieur Philogène Dédons, marron le 25 janvier 1845, rentré de lui-même le 22 du mois dernier.

Avis du 23 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Anatole**, nègre créole, âgé de 13 ans, appartenant à madame veuve Howe, marron de Cayenne le 14 du mois dernier, rentré de lui-même le 25 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, appartenant à monsieur Fouré, marron du 2 mars dernier, rentré de lui-même le 21 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Côme**, noir de ville, âgé d'environ 26 ans, de nation biby, à monsieur A. Philibert, marron de Cayenne du 23 mars, s'est rendu de lui-même au régisseur de La Gabrielle le 31 du mois dernier.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Michaud**, noir de culture, marron du 5 mai dernier, rentré le 31 du même mois

**Grégoire**, noir de culture, marron du 5 mai dernier, rentré le 2 de ce mois.

Ces deux noirs dépendant de la même habitation Grand-Beauregard aux héritiers Piquepé.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Édouard**, noir de ville, âgé de 34 ans, de nation calbary, à madame veuve Cannette, marron du 4 de ce mois, rentré le 10.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, taille moyenne, à monsieur Frédéric Gustave, marron de son habitation le 7 du mois dernier, rentré le 10 de celui-ci.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Prosper**, âgé de 33 ans

**Jean-François**, 33

**Malimbé**, 31

**Célicot**, 36

**Montabo**, 30

**Parhasard**, 40

**Petit-Jean**, 26.

Ces sept noirs, dépendant de l'habitation L'Adélaïde à Kaw, et appartenant à madame veuve Maxime, marrons du 25 du mois dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 2 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Onézime**, négresse de culture, dépendant de l'habitation La Félicité à monsieur F. Douillard, marronne du 8 mai dernier, rentrée d'elle-même le 5 de mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, marron de Cayenne, du 5 de ce mois, rentré le 11.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Mars**, âgé de 55 ans

**Régis**, 32

**Dominique**, 27

**Boudouboudou**, 29.

Ces 4 noirs, appartenant à la dame Maxime, marrons de leur habitation, quartier de Kaw, du 25 du mois dernier, rentrés le 8 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Jean-Noël**, nègre, appartenant à monsieur Fourgassié, marron de Cayenne le 20 juin dernier, est rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Louis**, nègre de culture, âgé de 36 ans

**Désir dit Laurent**, *idem*, 39.

Ces deux noirs dépendant de l'habitation de monsieur Berteau à Roura, marrons du 20 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Hippolyte**

**Silias**

Noirs de culture, à madame veuve Piquepée, marrons le 13 janvier et le 5 juillet 1846, sont rentrés d'eux-mêmes le 29 juillet présent mois.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 2.

**Sulpice**, noir de culture, âgé de 22 ans, à monsieur Chennebras, marron du 5 de ce mois, rentré de lui-même le 26 dudit.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 2.

**Macrime**, négresse de culture, appartenant à monsieur Saint-Philippe père, marronne de son habitation le 3 mai dernier, rentrée d'elle-même le 19 du mois passé.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Hector**

**Zoé**

**Jeanne**

**Clara**

**Fernambourg**

**Cécile**

Ces six individus, noirs de culture, appartenant à monsieur Saint-Philippe père et dépendant de l'habitation Le Trésail, marrons du 3 mai dernier, rentrés le 4 de ce mois par suite des poursuites de l'escouade.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Eugène**, noir de culture, âgé de 28 ans, appartenant aux frères Didier, marron du 9 de ce mois, rentré le 23.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Jean-Noël**, noir de culture, âgé de 17 ans, à monsieur Fourgassié neveu, marron de la maison de son maître à Cayenne le 2 de ce mois, s'est rendu de lui-même le 22 auprès de monsieur le commissaire commandant du quartier de Kaw.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Saisset**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Providence, à monsieur E. Douillard, marron du 23 août dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady d'Argoit, marron du 22 août dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Joseph**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, marron du 23 août dernier, rentré de lui-même le 10 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Philippe**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron de l'habitation L'Hermitage (Ile-de-Cayenne) du 2 septembre, rentré de lui-même le 7 dudit.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Onézime**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Félicité à monsieur F. Douillard, marron du 29 juillet dernier, arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Romain**, dépendant de l'habitation Loyola, marron le 19 du mois passé, rentré de lui-même le 26 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Philippe**, noir de culture, à monsieur J.-A. Guérin, marron de novembre 1844, s'est rendu de lui-même auprès de M. Allacrim, habitant dans le quartier de Kourou.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Gilblas**, noir de culture, dépendant de l'habitation de Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 1<sup>er</sup> septembre dernier, rentré le 12.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Toussaint**, noir de culture, au même propriétaire, marron du 1<sup>er</sup> septembre dernier, rentré de lui-même chez M. Berville le 13 du même mois.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Antoine**  
et **Élise**

Noirs de culture à madame veuve de Charlemont, affermés à monsieur Blanchard, marrons du mois de février dernier, rentrés d'eux-mêmes le 29 septembre passé.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Justine**, négresse de culture, appartenant à madame veuve Dunezat, marronne de l'habitation de sa maîtresse le 28 septembre dernier, s'est rendue d'elle-même le 5 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Léon**, noir de culture, à monsieur F. Coutard, marron du 18 septembre dernier, rentré le 28 du même mois chez son maître.

Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Romain 2<sup>e</sup>**  
**Céméron**  
et **Isoline**

Noirs de culture, à monsieur Blanchard, marrons de l'habitation Philadelphie le 27 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 5 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Marie-Claire**, négresse de culture, à madame veuve de Charlemont, affermée à monsieur Blanchard, marronne du 28 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 5 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Marie Louise**  
et **Juan**

Marrons du 23 mai dernier à monsieur Saint-Philippe père, rentrés le 20 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Aly**, nègre de culture, de l'habitation Loyola, marron du 24 septembre dernier, rentré le 26 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Uncas**, de nation calbary, âgé d'environ 28 ans, à madame Baradat, marron de l'habitation L'Armorique le 17 de ce mois, rentré le 29.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Adolphe**, nègre de culture, à monsieur Rambaud, marron du mois dernier, rentré de lui-même le 18 du même mois.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 18 septembre 1846, rentré de lui-même le 21 du mois dernier.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Joseph**, nègre de culture, marron du 8 septembre dernier

**Gaétan**, marron du 15 octobre dernier

Tous deux de l'habitation Beauregard, sont rentrés d'eux-mêmes le 15 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Balthazard**, nègre de culture, de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, quartier de Roura, marron du 12 octobre dernier, rentré le 12 de ce mois (20/11/1846)

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Antoinette**, négresse, créole, âgée de 16 ans, à madame veuve Mille, marronne de la maison de sa maîtresse le 6 de ce mois, rentrée le 17.

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Julie**  
**Marthe**  
et **Lamour**

à madame veuve de Charlemont, partis marrons du 27 février dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Crispin**  
et **Janvier**

dépendant de l'habitation Le Pactole, à monsieur Déjean, marrons du 23 novembre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 5 du mois courant.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Léodore**, nègre, à monsieur Quintillien, marron du 14 du mois de décembre, est rentré de lui-même le 21 dudit mois.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

## Avis de déclaration de marronnage

**Baptiste**, nègre de culture, à monsieur Martinet, marron de chez son maître le 16 du mois dernier [16 décembre 1846].

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Rose**, négresse, âgée de 16 ans, à mademoiselle Joniot, marronne de Cayenne le 3 du présent mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Etienne**, noir de chantier, à monsieur Dominique Houget, marron du 9 de ce mois.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Jean-Louis**

**Alexis**

âgés de 17 ans, à monsieur Brunot, marrons de leur habitation La Bagatelle le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Joseph**, noir de ville, à monsieur Ulric Lupé, marron du 17 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Marie-Hercule**, négresse, âgée d'environ 56 ans, à monsieur Detelle, marronne du 10 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Crispin**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Pactole, à monsieur Déjean, marron du 12 de ce mois.

Avis du 26 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1847, p. 1.

**Charles**, noir de ville, à monsieur Philibert, marron du 26 de ce mois.

Avis du 26 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1847, p. 1.

**Marine**

**Pierre**

**Michel**

et **Euphrosine**

Noirs dépendant de l'habitation Terre-Rouge, affermés à monsieur Malin, marrons du 25 janvier dernier.

Avis du 5 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1847, p. 1.

**Thomas**, à demoiselle Lady Dargoet, marron du 17 de ce mois.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Philippe**, à monsieur Joseph Cousin, marron de Sinnamary le 29 janvier dernier.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Jérôme**, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de Baduel, marron du 22 de ce mois.

Avis du 27 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1847, p. 3.

**Hippolyte**, de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 23 février dernier.

Avis du 5 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1847, p. 2.

**Philippe**, de l'habitation Mondésir, à monsieur E. Brémond, marron du 14 février dernier.

Avis du 5 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1847, p. 2.

**André**, à monsieur Chevalier, pharmacien, marron du 6 de ce mois.

Avis du 11 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1847, p. 4.

**Jean**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 28 février dernier.

Avis du 11 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1847, p. 4.

**Charles dit Amadis**, noir de ville, à monsieur Richard, parti marron du 20 de ce mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Cartouche**, nègre, âgé de 50 ans, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Berville frères et Favard, est parti marron de ladite habitation le 14 du courant.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Côme**, nègre, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de Cayenne le 15 du présent mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Jean-François**, noir de ville, appartenant à monsieur Philidor Barthélémy, marron le 26 mars.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Martial**, nègre de ville, à mademoiselle Doris Monach, parti marron le 26 du mois dernier.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Bambou**, noir, à monsieur Victor Amiel, marron de son habitation, quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> avril.

Avis du 10 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1847, p. 2.

**Faublas**, noir, charpentier, à messieurs Detelle frères, marron le 5 de ce mois de l'habitation Loyola.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Rose**, mulâtresse, à demoiselle Iphigénie Trio, marronne du 12 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Hilaire**

**Michel**

Noirs, à monsieur Lesage, marrons le 12 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Brigitte**, négresse, à monsieur Gabriel Berville, marronne le 13 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Alexandrine**, dépendant de l'habitation Sainte-Élisabeth, quartier d'Iracoubo, marronne du 5 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Victoire**, à monsieur Dubreuilh d'Approuague, marronne de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Eugène**, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, marron de Cayenne le 19 de ce mois.  
Avis du 29 avril 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Lambert**, à madame veuve Dunezat, marron du 4 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Clara**, aux héritiers de mademoiselle Louise Eutrope, marronne du 9 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Séraphin**  
et **Cécile**, dépendant de l'habitation La Bagatelle à Kaw, appartenant à messieurs Brunot et Courant, marrons du 26 du mois dernier.  
Avis du 21 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**José 2<sup>e</sup> dit Benga**, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 12 de ce mois.  
Avis du 21 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**Ferdinand**, à monsieur J. Lanne, marron du 2 de ce mois.  
Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Alexis**  
**Souverain**  
**Théodore**  
et sa femme **Thérèse**  
**Julie-Rosalie-Basilic**, leur fille  
**Anne-Marie**  
et sa fille **Gertrude**, à madame veuve Vernier  
**Petit-Nicolas**, à monsieur J.-M. Lagrange  
marrons de l'habitation La Jamaïque à Approuague dans la nuit du 31 mai dernier au 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Félix**  
**Frédéric**  
**Cyprien**  
**Fanchon**  
**Pélagie**  
à madame veuve Germain et affermés sur l'habitation La Garonne, marrons du 14 de ce mois.  
Avis du 19 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1847, p. 1.

**Eutrope**  
**Azor**  
**Gabriel**  
dépendant de l'habitation Ramponeau, marrons du 12.  
Avis du 19 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1847, p. 1.

**Charles**, à M. Alexandre Philibert, marron du 21 de ce mois (25/06/1847)

**Balthazar**, à monsieur Fouré, marron de son habitation, quartier de Roura, le 18 de ce mois.  
Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1847, p. 1.

**Frédéric**, esclave de l'habitation La Concorde, marron du quartier d'Approuague le 29 du mois dernier.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Adèle**, à monsieur Franchi, marronne de Cayenne du 3 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Guillaume**, à monsieur Zéphyrin Guizoulphe, marron de Macouria le 12 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

### **Benjamin**

et **Génie**, à monsieur Michély (Alexfort), marrons du 21 juillet.  
Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

### **Marguerite**

**Philidor**, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe

**Ferdinand**, de l'habitation La Caroline

marrons du 4 août.

Avis du 13 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Méroline**, à monsieur Fouré, marronne du 14 de ce mois.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Raphaël**, noir de culture, à madame veuve Tresse, marron de l'habitation La Joséphine le 13 du mois dernier.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Joseph**, à monsieur Beauvise, marron du 15 de ce mois.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron de l'habitation Les Trois-Amis.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Tatou**, à messieurs Houget frères, marron de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

### **François**

#### **Juliette**

dépendant de l'habitation Le Cadeau à Approuague, marrons du 19 de ce mois.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

### **Andriette**

#### et **Etienne**

aux héritiers Beauregard, marrons du 25 août 1847.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Siméon**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron du 20 août 1847.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

### **André**

#### **Nicolas**

**Tamba**  
**Charles**  
**Michel**  
**Félix**  
**Louis**  
**André**  
**Dominique**  
**Rosillette**

dépendant de l'habitation Le Trésor, affermés sur l'habitation La Marie, marrons du 29 août 1847.  
Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Éole**, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron du 5 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Martial**, à monsieur Merckel père, marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron du 16 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Michel**  
**Crispin**  
et **Laurent**

dépendant de l'habitation Beauregard, marron du 11 de ce mois.

Avis du 17 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1847, p. 2.

**Joseph**, à monsieur Lanne, marron de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 17 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1847, p. 2.

**Henry**, à madame veuve Lanne, marron du 17 de ce mois.

Avis du 24 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1847, p. 4.

**Gabriel**, à monsieur Dieudonné, marron du 18 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Martial**  
**Paul**  
et **Adonis**

à monsieur Merckel père, marrons de Macouria, le premier le 22 et les deux autres le 28 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Médéric**  
**Suzanne**  
et **Céline**

à monsieur Henry Sauvage, marrons de Macouria le 28 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Paul**, à monsieur Fouré, marron le 25 septembre dernier de l'habitation Le Labyrinthe, quartier de Roura.

Avis du 8 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1847, p. 1.

**Augustin**, à monsieur Fourgassié oncle, marron de Roura la 6 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Romain**

et **Alexis**

Noirs de culture, le 1<sup>er</sup> à monsieur Trémiège, le 2<sup>e</sup> à monsieur de Lagrange, marrons du bourg d'Approuague le 7 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Mélaïde**, à monsieur Benoît Rémy, marronne avec son enfant âgé de 6 ans le 12 de ce mois.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Boutzen**

**Jean-Baptiste**

**Edmond**, dépendant de l'habitation Les Sables (quartier de Kaw), marrons du 14 septembre dernier.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Ignace**

**Sophie**

et **Jacques**

marrons de l'habitation Mondésir à Macouria, les deux premiers le 12 octobre et le troisième le 16 du même mois.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Félix**, à messieurs Habasque et Mathey, marron de Cayenne le 30 septembre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Adam**, à messieurs Favard et Berville frères, marron de l'habitation La Caroline le 18 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Toussaint**, dépendant de l'habitation La Bagatelle à Kaw, marron le 15 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Souverain**, à monsieur Cabirol, marron de l'habitation La Ressource le 22 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard (Denis), marron de Cayenne le 29 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Vincent**

**Lafleur**

**Stanis**

**Victorin**

et **Alexandre**

marrons du chantier de monsieur Martin à Kourou le 28 octobre dernier (13/11/1847)

Avis du 13 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1847, p. 1.

**Michel**,

et **Ambroise**

Le premier aux héritiers Ménard, le second à monsieur Barrat, marrons d'Approuague le 10 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1847, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron de Cayenne le 14 du courant.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Siméon**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 16 du courant.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Paulin dit Difé-là-Haut**, à mademoiselle Victorine Germain, marron du 7 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Honoré**, noir, appartenant à madame veuve Remy, parti marron de l'habitation La Providence (quartier de Tonnégrande) le 18 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Augustin**, nègre de nation bagou, appartenant à mademoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 23 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Thomas**, nègre de nation calbary, à monsieur Io Ress, parti marron de Cayenne le 2 décembre 1847.

Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

**Félicité**, négresse âgée de 14 ans, créole, à l'habitation Le Labyrinthe, partie marronne le 10 décembre 1847.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Cécé**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, à messieurs Houget frères, parti marron de Cayenne le 19 du présent mois.

Avis du 23 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1847, p. 3.

**Marie-Louise**, négresse créole, âgée d'environ 27 ans, à monsieur F. Cumin, partie marronne de Cayenne le 16 du courant.

Avis du 23 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1847, p. 3.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Marie-Louise**, négresse, à monsieur Lailheugue, marronne de chez son maître le 14 novembre dernier, arrêtée le 12 décembre suivant par le planton Cyprien Jacquart.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Génie**, négresse de culture, âgée de 16 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marronne de son habitation, quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêtée le 8 par le planton Diathy.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Figaro**, noir de culture, à messieurs Berville et Favard, dépendant de l'habitation La Caroline, marron du 1<sup>er</sup> janvier 1847, arrêté le 13 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 10 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Hercule**, noir de ville, à monsieur Ferjus, marron du 28 mars dernier, arrêté à Kaw par l'escouade de police rurale le 16 de ce mois.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Régis**, de l'habitation Austerlitz, marron du 5 de ce mois, arrêté le 23 par la police urbaine.

Avis du 27 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1847, p. 3.

**Hercule**, nègre, à monsieur François Stanis, marron du 25 juin 1846, arrêté le 27 du mois dernier par la police rurale d'Approuague.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Adonis**, noir, à monsieur Etienne Brémond, arrêté après un mois de marronnage le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 10 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1847, p. 2.

**Faublas**, noir, aux héritiers Ménard, marron du 5 novembre dernier, arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Jacques**, à monsieur Bouyer, marron le 11 de ce mois, arrêté le 19 par la police urbaine.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 11 de ce mois, arrêté par les soins de son maître le 18.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Mayol**, à monsieur Babin, arrêté le 10 de ce mois.

Avis du 14 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Eugène**, de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 21 mai, arrêté le 3 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Joseph**, à monsieur Ulric Lupé, marron du 28 juillet 1846, a été arrêté sur l'habitation Marengo le 30 mai par les noirs de ladite habitation.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Lambert**, à madame veuve Dunezat, marron du 4 de ce mois, rentré le 14 (19/06/1847)

**Ferdinand**, à monsieur Joseph Lanne, marron du 2 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine (19/06/1847)

**Albina**, à madame Power, marronne du 26 juin, arrêtée le 30 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1847, p. 1.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron du 15 mars dernier, arrêté le 4 juillet par Jean-Louis à madame Suc.

Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Charles**, à monsieur Alexandre Philibert, marron de Cayenne le 21 juin arrêté le 4 juillet par le même.

Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Gilblas**, à monsieur Fouré, marron du 12 présent mois, arrêté le 21.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Satiné**, négriillon, âgé de 10 à 11 ans, à monsieur Paguenaault, arrêté le 11 de ce mois par la police urbaine sous prévention de marronnage.

Avis du 12 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron du 20 de ce mois, arrêté le 25 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Justin**, affermé sur l'habitation La Constance, à Approuague, marron du 23 de ce mois, arrêté à Cayenne le 26 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Hilaire**, de l'habitation Ramponeau, marron du 20 du mois de juillet dernier, arrêté le 14 de ce mois par la police rurale d'Approuague.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Éole**, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron du 7 de ce mois, arrêté le 13 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**André**  
**Nicolas**  
**Tamba**  
**Charles**  
**Michel**  
**Joseph**  
**Félix**  
**Louis**  
**André**  
**Rosiette**

dépendant de l'habitation Le Trésor, affermés sur l'habitation La Marie, appartenant à monsieur Goyriena, marrons du 29 août dernier, arrêtés le 3 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Joseph**, à monsieur Lanne, marron du 2 septembre dernier, arrêté le 11 de ce mois par les soins de son maître.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Paul**, à monsieur Fouré, marron de l'habitation Le Labyrinthe le 25 septembre dernier, arrêté le 13 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Henry**, à monsieur Théodore Diamant, marron de Cayenne le 12 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Henry**, à monsieur Dételle, marron du 8 octobre 1845, arrêté le 16 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Cyprien**, nègre créole, à mademoiselle Isabelle Metteraud, parti marron de Cayenne le 6 décembre 1847, a été arrêté par la gendarmerie sur la route du Diamant le 10 du présent mois.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Romain**, à monsieur Trémiège

**Noël Gabriel**, à monsieur Victrix Dieudonné

**Alexis**, aux héritiers Janeau

tous trois marrons dans un canot du quartier d'Approuague le 7 octobre 1847, arrêté à Cayenne le 12 du présent mois par la police urbaine.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Alexis**, négriillon, à mademoiselle Louise Abeline, marron du 4 décembre, arrêté le 10 dudit mois par le nègre Frédéric de l'habitation Marengo.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Paul**  
**Adonis**  
**Médéric**  
**Suzanne**  
**Céline**

Les deux premiers à monsieur Merckel et les trois autres à monsieur Henry Sauvage, partis marrons le 28 septembre, arrêtés avec les précédents dans le quartier de Macouria le 12 du présent mois par la police rurale.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Pierre-Louis dit Poby**, à mademoiselle Magdeleine Guisoulphe, marron du 6 décembre 1847, a été arrêté par la police municipale le 14 dudit mois.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Joseph**, à monsieur Bauvise, marron du 15 août 1847, a été arrêté le 12 du présent mois sur l'habitation de son maître par les noirs de ladite habitation.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

### **Avis de retour de marrons**

**Denyse**, négresse, créole, à monsieur Du Montel, marronne du 21 du mois dernier, rentrée le 28.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Romain**, noir, à monsieur Lesage, marron du 17 novembre dernier, rentré le 28 décembre suivant.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Janvier**, noir, à monsieur Ducher, marron du 8 du mois dernier, rentré de lui-même le 29.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Achille**, nègre de ville, âgé de 36 ans, à monsieur Franchi, marron de Cayenne le 12 avril dernier, rentré de lui-même le 2 de ce mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Gabriel**, à monsieur Coutard, marron le 22 juillet dernier, rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Etienne**, noir de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 9 de ce mois, rentré le 14.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Philippe**, nègre de culture, à monsieur Cousin, marron dans le quartier de Sinnamary, du 29 janvier dernier, rentré de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**André**, à monsieur Chevalier, marron le 6 de ce mois, rentré de lui-même le 18 dudit.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Cartouche**, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 14 du mois dernier, rentré de lui-même le 9 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Jean-François**, à monsieur Philidor Barthélémy, marron du 16 du mois dernier, rentré de lui-même le 22 de ce mois.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Jean**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 27 février dernier, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Bambou**, à monsieur Victor Amiel, marron de son habitation à Macouria du 1<sup>er</sup> avril, rentré le 1<sup>er</sup> mai.

Avis du 7 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1847, p. 1.

**Alexandrine**, à monsieur Lailheügue, marronne du 12 du mois dernier, rentrée le 13.

Avis du 21 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**Premier**, à monsieur Théodore Diamant, marron du 25 octobre 1845, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron de Cayenne du 16 mars dernier, rentré de lui-même le 9 de ce mois.

Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Brigitte**, négresse de ville, à monsieur Berville (Gabriel), marronne du 13 du mois dernier, rentrée le 6 de ce mois.

Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Adèle**, à monsieur Franchi, marronne du 3 de ce mois, rentrée le 9.

Avis du 17 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1847, p. 2.

**Guillaume**, à monsieur Zéphyrin Guisoulphe, marron du 12 de ce mois.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Euphémie**, à mademoiselle Henriette Mahury, marronne du 15 de ce mois, rentrée le 22.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Théodore**

**Florentin**

et **José 2<sup>e</sup>**

de l'habitation La Caroline, rendus d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 12 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Méroline**, négresse de ville, à madame Fouré, marronne du 14 août dernier, rentrée le 2 septembre.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Siméon**, à monsieur Blanchard, marron du 20 août dernier, rentré le 17 du mois suivant.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Gabriel**, à monsieur Dieudonné, marron du 18 septembre dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Henry**, à madame veuve Lanne, marron du 17 septembre dernier, rentré le 16 de ce mois.  
Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Manuel**  
et **Joachim**

dépendant de l'habitation Beauregard, rentrés le 16 du courant.  
Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Martial**, à monsieur Merckel père, marron du 22 septembre dernier, rentré le 13 de ce mois.  
Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Stanislas**, nègre de nation rongou, appartenant à monsieur Bouyer, marron du 19 novembre 1847, s'est rendu de lui-même le 20 dudit.  
Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

**Augustin**, nègre de nation rongou, à mademoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 23 novembre 1847, s'est rendu de lui-même le 3 décembre.  
Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

## Avis de déclaration de marronnage

**Hippolyte**, nègre de culture, créole, à madame veuve Tresse, parti marron de Kaw, sur l'habitation La Joséphine où il était affermé, le 18 décembre 1847.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jérôme**, à la succession Roubaud, marron le 27 du mois courant.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Zacharie**, nègre, âgé de 56 ans, Africain, à monsieur Lailheügue, parti marron de l'habitation Sainte-Elisabeth à Iracoubo le 27 décembre 1847.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Marguerite**, à monsieur A. Couy, partie marronne de Roura le 4 du mois courant.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Antoinette-Victoire**, négresse, appartenant à demoiselle Léonice Dubreuilh, partie marronne de Cayenne le 13 janvier courant.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Médard**, âgé de 43 ans, dépendant de l'habitation L'Espérance (Kaw) à monsieur Dieudonné, est parti marron de cette habitation le 18 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Premier**, nègre, âgé de 49 ans, appartenant à madame Smith, est parti marron de l'habitation de sa maîtresse, à Sinnamary le 20 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Jean-Baptiste**, à monsieur Théodore Monach, parti marron de l'habitation de son maître à Macouria le 20 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Alfred**, nègre, Africain, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, appartenant à l'habitation Marengo, est parti marron le 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Noël**, dépendant de l'habitation La Désirée à messieurs Mirat et Mourié, est parti marron du quartier de Roura le 3 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Félicité**, créole, âgée de 14 ans, appartenant à madame Fourié est partie marronne de chez sa maîtresse le lundi 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Augustin**, dépendant de l'habitation La Marguerite à Macouria et affermé à monsieur Ronmy est parti marron de l'habitation Le Quartier-Général au canal Torcy le 27 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Laurent  
Janvier  
et Constance**

à monsieur Guérin, partis marrons de Roura le 27 janvier dernier.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Hippolyte**, nègre, domestique  
et **Caroline**, négresse

tous deux appartenant à madame Magy, partis marrons de Cayenne le 7 février courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Marie-Antoinette**, à monsieur J. Houget, marronne de Cayenne le 12 février présent mois.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Toussaint**, à madame veuve de Charlemont, parti marron de Roura le 22 janvier dernier.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Anatole**, à monsieur Lanne, marron de l'habitation Grand-Marée, quartier de Roura, le 17 décembre 1847.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Cliacim**, nègre d'habitation, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Weishaupt, parti marron de l'habitation Mahury depuis le 11 février courant.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Premier**, nègre, âgé de 49 ans, à madame Smith, parti du quartier de Sinnamary le 6 février courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Thénaïde**, négresse, aux dames Fleury et Frédéric Moutier, partie de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Edouard**, à monsieur Mathiez, de Mont-Sinéry, parti de Cayenne le 19 présent mois.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Victor**, nègre, Africain, à madame Laurentin, marron de Cayenne le 20 du courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Rose-Anna**, négresse d'habitation, à Sabine, partie de Macouria le 1<sup>er</sup> mars suivant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Victoire**, négresse domestique, à madame Marie Léonide, partie de Cayenne le 27 février dernier.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Isoline**, à messieurs Blanchard et Jambe, partie de Roura le 22 février dernier.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Laurent dit Boukacha**, à monsieur Guérin, parti de Roura le 29 février dernier.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Charles  
Joseph  
Louis  
Félix**

à messieurs Goyriéna et Compagnie, partis de l'habitation La Marie, où ils étaient employés le 6 présent mois.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**César**

**Georges**

**Joseph**

appartenant à messieurs Detelle frères, partis marrons de l'habitation Loyola le 10 mars 1848.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Hippolyte**

et **Alexis**

appartenant à monsieur Howe, partis de l'habitation L'Émilie, quartier de Roura, le 12 mars courant.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, parti de l'atelier des ponts et chaussées où il travaillait le 14 présent mois.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Laurent**, à monsieur Monach, parti de Macouria le 17 présent mois.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, parti de Cayenne le 24 mars 1848.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Suzanne**, domestique, à madame veuve Laurentin, partie de Cayenne le 23 mars courant.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Justine**

et **Hélène**

Négresses, de l'habitation Montalis à monsieur Berteau, parties de leurs habitations la 1<sup>ère</sup> le 27 et la 2<sup>e</sup> le 28 mars dernier.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Lucile**, négresse créole, âgée d'environ 36 ans

**Charles**, âgé d'environ 40 ans

**Pierre**, également âgé d'environ 40 ans

appartenant à l'habitation Terre-Rouge à messieurs Louis Bernard et Compagnie, partis marrons le 8 avril courant de l'habitation Les Sables où ils étaient afferlés.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Jérôme**

et **Souverain**

de l'habitation Saint-Perray à monsieur Barrat, partis marrons le 13 du courant.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Stanislas**, noir de journées, à monsieur Bouyer, parti marron des travaux de Mont-Joly le 24 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Raymond**, âgé d'environ 63 ans

**Romain**, âgé d'environ 47 ans

**Gaétan**, âgé d'environ 40 ans

Noirs, de l'habitation Quartier-Général, partis marrons, savoir les deux premiers le 15 avril courant et le troisième le 19 du même mois.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Rémy**, noir de culture, à madame Aubanel, parti marron de Cayenne le 28 avril dernier.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Marie-Victoire**, domestique, appartenant à demoiselle Marie-Noëline Dubois partie marronne de Cayenne le 2 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame veuve Saint-Michel-Dunezat, marronne de l'habitation Le Parterre, quartier du Tour-de-l'Ile du 10 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Alexandre**, noir de journées, à monsieur Dumontel, affermé à messieurs Houget frères, parti marron de Cayenne le 11 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

### **Zéphirin et Vigilant**

Noirs de culture, à monsieur Michely père, marrons du 8 mai courant, partis de l'habitation La Cordelière, quartier de Roura.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Exaël**, au sieur Jean-Baptiste Coutard, parti marron de Cayenne le 23 mai courant.

Avis du 26 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1848, p. 1.

**Sophie**, à monsieur Alexandre Joséphine, partie marronne le 18 mai dernier, du quartier de Sinnamary.

Avis du 9 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 10 juin 1848, p. 2.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron du 7 juin présent mois.

Avis du 9 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 10 juin 1848, p. 2.

**Alexis**, âgé de 27 ans, à madame veuve Jahnholz, marron du quartier de Kaw du 9 du présent mois.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.

**Elisabeth**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, appartenant à mademoiselle Rose Déjean, partie de la maison de sa maîtresse le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1848, p. 2.

### **Avis d'arrestation des marrons**

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 29 octobre 1847 et arrêté le 26 décembre courant par la police municipale de la ville.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, négrillon, à madame Laurentin, marron de Cayenne le 24 du présent mois et arrêté le 26 dudit par la police urbaine.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jacques**, à monsieur E. Brémond, marron de près d'un mois, a été arrêté à Kourou le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Toussaint**, appartenant aux héritiers Beauregard, marron d'environ deux mois, a été arrêté à Cayenne par la police urbaine le 4 de ce mois.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Zacharie**, nègre, à l'habitation Sainte-Elisabeth d'Iracoubo, marron le 27 décembre 1847, arrêté le 1<sup>er</sup> janvier 1848.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Noéline**, négresse

et **Théodosine**, négritte

à monsieur Fouré, arrêtées au pont de la crique Fouillée en prévention de marronnage.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Edouard**, appartenant à monsieur Babin, parti marron de chez son maître le mardi 26 janvier 1848 a été arrêté par un archer de l'escouade de police rurale le 28 dudit.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame Lapaix, partie marronne, de chez sa maîtresse, le 29 janvier dernier, a été arrêtée par un agent de la police urbaine le 2 du courant.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Jean-Louis**, à monsieur Jambe, arrêté sans permis de son maître dans la soirée du 4 courant.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, négriillon, à madame Laurentin, parti marron de Cayenne le 30 janvier dernier, arrêté le 6 février courant par la police urbaine.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Noël**, nègre d'habitation, à messieurs Mourié et Mirat, parti de l'habitation de Coux, quartier de Roura, le 2 février présent mois, arrêté le 8 à Cayenne par la gendarmerie coloniale.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Marie-Magdeleine**, à madame Lapaix, partie de Cayenne le 17 du courant, arrêtée le même jour par la police rurale, n'ayant pas de permis.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Isidore**, à madame Frédéric Moutier

**Virginie**, à madame Joniot

arrêtés le 24 présent mois, à 11 heures du soir, par la gendarmerie, en prévention de marronnage.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Premier**, à madame Smith, marron du 6 février dernier, arrêté le 9 du présent mois par le noir Joseph, passager à la pointe de Macouria.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Clara**

ses **deux enfants**

et **Thibère**

aux héritiers Ménard, marrons depuis 4 ans, arrêtés dans le haut de la rivière Courroye, quartier d'Approuague.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Joséphine  
et Philippine**

Négresses, domestiques, à madame Jaquet, arrêtées le 16 présent mois par la gendarmerie coloniale à 10 heures 3/4, n'ayant pas de permis.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Tobie**, à madame veuve Virgile, marron du 20 mars courant, arrêté le 22 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Alexandre**, négrillon, âgé de 14 ans environ, à messieurs Detelle frères, parti le 18 courant de son habitation, arrêté le 23 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Anne-Marie**, négritte, à monsieur César Ménard, arrêtée le 24 présent mois, par la gendarmerie coloniale sous prévention de marronnage et de vol.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Clotilde**, à monsieur Dagorn

**Pauline**, à monsieur Radmarche

arrêtées à Cayenne à 10 heures 3/4 du soir, sans permis de son maître, par la gendarmerie coloniale.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 24 présent mois, arrêté par le noir Amathe appartenant à monsieur Bouté.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Charles**

**Boute-Feu**

**Jupiter**, à monsieur Ad. de Saint-Quantin

**Dominique**, à demoiselle Angèle Rambaud

**Suzette**, à monsieur Ursleur

**Anna**, à monsieur Garnier

arrêtés à Cayenne sans permis par la gendarmerie coloniale.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Hippolyte**, à madame veuve Magy, marron du 7 février 1848, arrêté à Cayenne par la police urbaine le 10 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 8 mai courant, arrêté le 15 du même mois.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Caroline**, à madame veuve Magy, marronne du 7 février dernier, arrêtée le 23 mai courant.

Avis du 26 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1848, p. 1.

**Noirs marrons qui doivent être retirés immédiatement de la geôle conformément au décret colonial du 30 juin 1835**

**Noël**, à messieurs Mirat et Mourié.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, à madame veuve Laurentin.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 2.

**Thomas**, à monsieur Yo Rezzo.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**César**, à messieurs Detelle frères.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Hippolyte**, à madame veuve Magy

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 20 mai 1848, p. 2.

**Nelson**

**Alcindor**

**Jean-Jules**

appartenant à monsieur Moreau, d'Approuague.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.

### **Avis de retour des marrons**

**Marie-Louise**, à monsieur F. Cumin, marronne du 16 décembre 1847, s'est rendue d'elle-même le 26 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Félicité**, négritte, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, marronne le 10 décembre courant, s'est rendue le 27 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Théodosine**, à monsieur Berville, marronne du 25 décembre 1847, s'est rendue chez son maître le 28 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jérôme**, nègre, de la succession Roubaud, affermé à monsieur A. Chauvet, marron du 27 décembre 1847, s'est rendu de lui-même le 5 janvier courant.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Antoinette-Victoire**, à mademoiselle Léonice Dubreuil, partie marronne le 13 janvier s'est rendue d'elle-même le 21 dudit.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron du 10 mai 1847, s'est rendu lui-même le 10 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Janvier**  
et **Constance**

à monsieur Guérin, partis marrons de Roura le 27 janvier dernier, rentrés le 5 février présent mois.  
Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Victor**, à madame Laurentin, parti le 20 février, rentré le 24.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Jean-Baptiste**, à monsieur Monach, marron du 20 janvier 1848, rentré le 19 mars même année.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Laurent**, noir de culture, à monsieur Monach, marron du quartier de Macouria du 17 mars, rentré le 25 du même mois.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Suzanne**, à madame veuve Laurentin, marronne du 23 mars, rentrée le 30 du même mois courant.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Joseph**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars courant, rentré le 25 du même mois.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer du 14 mars dernier, rentré de lui-même le 5 avril présent mois.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Laurent dit Boukacha**, à monsieur Guérin, marron du 29 février dernier, rentré le 27 mars suivant.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Charles**

**Joseph**

de l'habitation Le Trésor, affermés à messieurs Goyriéna et Compagnie, partis marrons de l'habitation La Marie le 6 mars dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 14 avril courant.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Hippolyte**

et **Alexis**

de l'habitation L'Émilie, au quartier de Roura, à monsieur W. Howe, partis marrons du 13 mars, rentrés d'eux-mêmes le 12 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**César**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars dernier, rentré le 17 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Georges**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars 1848, rentré le 5 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame veuve Saint-Michel-Dunezat, marronne du 10 mai courant, rentrée le 13 du même mois (19/05/1848)

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron du 24 avril dernier, rentré le 14 mai courant.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Alexandre**, à monsieur Alexandre Philibert, marron du 15 mai courant, rentré le 18 dudit mois.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Victoire**, à demoiselle Marie Léonide, marronne du 27 février dernier, rentrée le 13 mai.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Rémy**, à madame Aubanel, marron du 28 avril dernier, rentré le 12 juin courant.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.